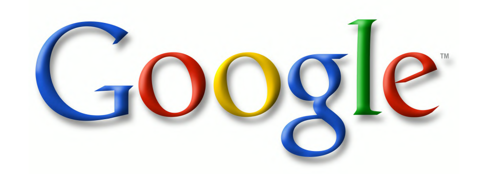





600025678Y



DICTIONNAIRE

DU

PAS-DE-CALAIS

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE

DU

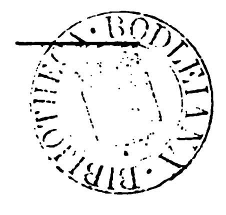
DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

PUBLIÉ PAR LA

Commission départementale des Monuments historiques.

Arrondissement d'Arras.

TOME I.



ARRAS
SUEUR-CHARRUEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
PETITE-PLACE, N° 31.
1873

PRÉFACE

L'œuvre dont on publie aujourd'hui le premier volume a été fondée et longtemps dirigée par M. Paillard, alors Préfet du Pas-de-Calais. Dès 1867, il s'est occupé avec ardeur de cette publication, dont il avait tracé le cadre et distribué les parties diverses, dans un ordre un peut différent de l'ordre actuel, et il se plaisait à diriger lui-même les travaux préparatoires, soit dans les séances de la Commission des Monuments, soit dans les séances plus fréquentes du Comité spécial, qu'il réunissait toutes les semaines dans son cabinet. à la Préfecture du Pas-de-Calais.

C'est avec plaisir que nous nous rappelons ces séances hebdomadaires, souvent fort longues (de midi à quatre heures), toujours remplies par un travail sérieux, dans lesquelles on revoyait avec un soin sévère tout ce qui était proposé pour l'impression, et dans lesquelles aussi on discutait à fond une foule de questions d'intérêt local.

La guerre et nos désastres vinrent clore brusquement ces réunions, et il ne fut plus possible de penser à cette publication jusqu'au milieu de l'année 1871. Alors, grâce à l'appui chaleureux de M. le Comte de Rambuteau, Préfet du Pas-de-Calais, nous pûmes reprendre l'Œuvre et lui donner même d'importants développements.

D'abord en effet, et dans le premier projet, le *Dictionnaire* ne devait avoir que quatre volumes, ce qui forçait à beaucoup d'abréviations et à une lecture assez difficile, et ce qui excluait tout récit, toute citation un peu développée. On décida dans la réunion de la Commission du 14 Août 1871, que ce plan serait agrandi, que six volumes seraient consacrés à la description et à l'histoire du Département, et le Conseil général voulut bien maintenir l'allocation de 1000 francs qu'il avait déjà votée dès le principe de l'œuvre, à raison de 500 fr. par volume, s'engageant ainsi pour les deux premiers volumes de l'ouvrage complet, en attendant la publication de la suite, par laquelle nous était promise la même preuve de sympathie.

Cette modification nous permit de donner à l'Archéologie et à l'Histoire beaucoup plus d'espace, sans négliger la statistique, qu'on préféra mettre en un tableau d'ensemble à la fin de chaque arrondissement. Plus tard on ajouta une carte historique à chaque arrondissement, à l'exemple de la Commission du département du Nord.

La somme de 500 fr. par volume, allouée par le Conseil général sous forme de souscription, étant de beaucoup insuffisante pour la publication, et l'expérience démontrant que les livres se répandent beaucoup mieux quand ils sont dans la main d'un Éditeur qui a intérêt à les faire connaître; la Commission, sur la proposition de celui de ses membres, à qui elle avait particulièrement confié le soin de ce travail, M. le Chanoine Van Drival, résolut de traiter avec un Editeur, M. *Sueur Charruey*, libraire à Arras, devint éditeur du *Dictionnaire du Pas-de-Calais*, et l'œuvre entra

alors dans la voie définitive d'exécution pratique et de publication.

A cause de l'abondance des matières, l'arrondissement d'Arras forme deux volumes. Personne ne songera assurément à s'en plaindre : l'essentiel, en effet, c'est d'avoir le plus de données possible sur l'histoire de chaque commune, et c'est à ce point de vue qu'on s'est placé pour répondre aux justes désirs des lecteurs. Les auteurs de chaque notice n'ont rien négligé pour joindre aux documents publiés ou inédits ce qu'ils ont pu recueillir sur place, et s'ils ne sont pas complets, chose difficile, au moins pourront-ils se rendre ce témoignage, que leur travail servira, au besoin, de point de départ à une suite de Monographies qu'il serait fort désirable de voir publier. L'histoire n'est-elle pas un enseignement utile ? N'est-ce pas elle qui entretient le respect des ancêtres comme des choses du passé, et n'est-ce pas là souvent une excitation à bien faire? Que de Biographies on pourrait également étudier, creuser, approfondir ! Combien de simples villages ont produit des hommes utiles, dont il serait bon de raviver la mémoire! Quand ces pages n'auraient amené que ce résultat, de faire penser un peu plus aux hommes et aux choses du passé, les auteurs se trouveraient largement récompensés de leurs recherches souvent pénibles, et encouragés à les poursuivre jusqu'à complet achèvement de leur rude labeur.

Il est de toute justice de déclarer ici qu'un des collaborateurs les plus réels à l'œuvre du *Dictionnaire* est M. l'abbé Parenty, Vicaire-général. La maladie l'empêche depuis plusieurs années de prendre une part active à nos

réunions, mais ses notes innombrables, extraites avec soin des Manuscrits de P. Ignace et de beaucoup d'autres sources plus anciennes, sont mises entre les mains de ceux qui travaillent au *Dictionnaire*, et c'est avec justice que M. Parenty, peut être appelé l'un des principaux auteurs de cet ouvrage.

N.-B. Ceux qui auraient des documents utiles à reproduire ou à consulter, peuvent les adresser *franco* à M. le Chanoine Van Drival, qui les remettra aux Membres de la Commission chargés des notices. Il est bien entendu que la provenance sera toujours indiquée avec le plus grand soin. Il serait bon d'ailleurs de se hâter : car, sur plusieurs points à la fois, le travail est fort avancé.

ARRAS.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE.

ARRAS. — CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS, ANCIENNE CAPITALE DE LA PROVINCE D'ARTOIS. — Cette ville est appelée *Origiacum* dans Ptolémée, *Nemetacum* dans l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*, *Nemetocenna* dans le VIII[e] livre des *Commentaires de César*. Le nom d'*Atrebatum* (Arras), qui lui est resté, lui a été donné au III[e] siècle, lorsque l'usage s'introduisit d'attribuer aux villes les noms des peuples dont elles étaient les capitales. Suivant Hennebert (*Hist. d'Art.*, tit. I, p. 16), les noms d'*Adartenses, Ostrebates, Atrebates* avaient été donnés aux différents habitants de l'Artois d'après leur situation géographique par rapport au reste du pays.

ARRAS SOUS LES ROMAINS ET LES MÉROVINGIENS. — L'histoire d'Arras remonte à la plus haute antiquité. Cette ville avait déjà, du temps de César, une grande importance comme point stratégique. C'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer le séjour que le conquérant y fit pendant tout un hiver (l'an de Rome 703, avant Jésus-Christ, 52). A cette époque, elle avait pour chef un homme dont le nom est resté célèbre : c'est *Comius* (*Comm*), d'abord l'allié le plus utile des Romains dans la Gaule-Belgique, ensuite leur ennemi le plus implacable. Après la conquête de la Belgique, César le mit à la tête des Atrébates, et le

chargea de nouer en Bretagne des intelligences avec les chefs de cette île, lors des deux invasions que les Romains y opérèrent. Mais le soulèvement de Vercingétorix lui fit abandonner ses anciens alliés. Il fut un des chefs qui commandèrent l'armée des Gaulois, envoyée au secours d'Alise, et dans laquelle les Atrébates fournirent un contingent de quatre mille hommes. (*Comment.*, liv. XXV): ils en avaient fourni précédemment un de quinze mille à la bataille de la Sambre. (*Comment.*, liv. II.) Comius ne put empêcher la prise d'Alise. (*Comment.*, liv. XXVI, XXIX, *et.*): mais il s'appliqua désormais à susciter aux Romains des adversaires sans cesse renaissants. Ses instigations soulevèrent contre eux les Bituriges et les Carnutes, et décidèrent les Bellovaques à leur faire une guerre en règle. Ces actes d'hostilité attirèrent de nouveau les armes des Romains contre les Atrébates, qui furent entièrement soumis. Comius, plutôt que de se rendre, se réfugia en Germanie, d'où il faisait continuellement des incursions dans la Gaule. Un jour il faillit être pris par trahison : Quadratus, un des lieutenans de César, l'ayant invité à une conférence, le fit attaquer par des centurions qui le frappèrent de plusieurs coups d'épée. Il parvint à se dégager, et depuis ce moment, disent les *Commentaires* (liv. XIII), il jura de ne jamais paraître devant un Romain. Frontin, dans son livre des *Stratagèmes* (*ch. XIII*) nous fait connaître comment finit ce chef illustre. Pendant toute une année, il lutta encore avec la plus grande énergie ; mais il dut céder et fit sa soumission en obtenant d'Antoine de ne pas rendre son épée, et de se retirer dans le lieu qu'il voudrait. De cette manière il ne fut pas obligé de souffrir le contact des Romains, et put rester fidèle à son serment. *(702 de Rome, 51 av. J.-C.).*

Sous les Empereurs, Arras devint un municipe d'une grande importance. Cette ville était une des douze *Civitates* de la seconde Belgique. (*Notitia dignitatum*, p. 150, Pancirol, *éd. de* 1602), son nom est souvent cité dans les auteurs, et ses manufactures devinrent célèbres dans le monde entier. Saint-Jérôme parle de ses étoffes dans l'épître à Argirucie et dans l'invective contre Jovinien. L'historien Vopiscus rend témoignage à cette industrie atrébate dans la vie de l'empereur Carin. A l'époque des trente tyrans l'empereur

Gallien, en apprenant la prise d'Arras, s'écriait : *non sine sagis atrebaticis tuta est respublica?*

Les révoltes si fréquentes de la Gaule furent plusieurs fois fatales à Arras. C'est ainsi que cette ville fut ravagée par Annolinus, pour avoir pris part au soulèvement de Vindex. Son territoire fut occupé par Civilis et Sabinus, et quand Verricus et Sorricus cherchèrent à s'emparer de la Belgique, elle ne dut son salut qu'au préteur Varnesto (Tacite, *Annales*). Arras fut aussi entraîné dans la révolte de Maxime contre Gratien (367) : à cette occasion cette ville soutint un siége et fut prise d'assaut (*Zozime*, liv. IV).

Cependant le christianisme avait pénétré jusqu'à Arras. En 270 des missionnaires y avaient déjà prêché l'évangile, on en a pour preuve la statistique officielle des évêchés dressée par le pape Denys,(*Baronius*,*Annales*,270). Arras avait d'ailleurs reçu la prédication de saint Fuscien et saint Victoric, et elle dépendait de Trêves avant de faire partie des douze *Civitates* épiscopales rattachées à la métropole de Reims. Il faut pourtant reconnaître que la nouvelle religion ne paraît pas avoir fait d'abord beaucoup de prosélytes dans cette ville municipale fortement imbue des idées romaines, et ce n'est que vers l'an 368 ou 370 qu'on y remarque les progrès sensibles du christianisme, grâce aux efforts de Diogène. A cette époque eut lieu, suivant saint Jérôme et Paul Orose, dans le pays des Atrébates, l'apparition de la manne. C'était une pluie mêlée de laine qui fit cesser une famine qui désolait la contrée. *Apud Atrebates lana e cælo pluviæ mixta defluxit*, dit saint Jérôme, dans sa continuation de la chronique d'Eusèbe. En mémoire de cet événement, on conserva un peu de cette laine, et on la mit dans une châsse pour l'exposer à la vénération des fidèles. (Abbé Proyart, *Mémoire sur la manne*).

Mais bientôt ces semences de la religion nouvelle furent détruites par les Wendes ou Vandales qui vinrent s'emparer d'Arras, et égorgèrent saint Diogène dans le temple même qu'il avait élevé. (410 environ. *Martyre de saint Nicaise*, Flodoard). Après eux, parurent les Hérules, qui ne furent ni moins cruels, ni moins destructeurs. Enfin Arras vit arriver Attila à la tête de ses hordes de Huns, qui ne laissèrent plus pierre sur pierre dans la malheu-

reuse cité. (Saint Jérôme cité par Baldéric. *Chron. Cam. et Atrebat.,* cap. V.)

La religion chrétienne ne parvint à s'établir d'une manière définitive à Arras que sous l'épiscopat de Védaste ou de saint Vaast, à la fin du V[e] siècle. Né à Courbefy, près de Limoges (comme M. l'Abbé Van Drival vient de l'établir dans une dissertation encore inédite), Védaste fut de bonne heure admis dans le sacerdoce, et il se trouvait à Toul lorsque Clovis, après la bataille de Tolbiac, désira s'instruire dans la religion qu'il avait fait vœu d'embrasser. Védaste fut son catéchiste, et plus tard saint Remy, archevêque de Reims, le sacra évêque d'Arras. Il releva l'autel fondé par saint Diogène et renversé par les barbares. Pendant un épiscopat de quarante années, il fonda un grand nombre d'églises, parcourut tout le pays jusqu'au Boulonais d'une part, et jusqu'à Valenciennes et Bruxelles de l'autre. Il établit solidement le christianisme, prêchant, baptisant, gagnant tous les cœurs par une charité et une douceur qui ont rendu son nom populaire autant que l'a pu faire l'éclat de ses œuvres et de ses autres vertus. Il aimait à se reposer dans un lieu en dehors de la cité, près du ruisseau du Crinchon, nommé *Castrum Nobiliacum,* où fut plus tard l'abbaye de son nom : c'est là qu'il mourut vers 540. (Balderic, *Chron. Cam. et Atrebat. Cap. VI-IX ; Alcuin Vit. S. Vedast.)*

Arras ne devait pas conserver longtemps l'évêché que Saint Vaast y avait fondé. Sous son second successeur, Saint Védulphe ou Vedoul, le siége en fut transporté à Cambrai, et pendant cinq cent dix ans les deux évêchés restèrent confondus. Deux archidiacres et un vidame ou vicaire furent chargés d'administrer l'église d'Arras. (D. Devienne, t. 1 p. 63). Mais tandis qu'Arras perdait son évêché, l'abbaye de St-Vaast s'y établissait. En 673, Thierri III, en expiation du meurtre de Saint-Léger, ordonné par son ministre Ebroïn, fonda cette célèbre abbaye. Saint Vindicien, évêque d'Arras et de Cambrai, lui accorda des priviléges étendus. Autour d'elle ne tardèrent pas à se grouper des habitations nombreuses ; c'est ainsi que se forma le noyau de la ville proprement dite, à quelque distance de la cité.

Vers ce temps paraissent aussi à Arras les comtes préposés par

les rois mérovingiens pour y gouverner en leur nom, et dont l'autorité s'exerça de 600 à 800. Flodoard nous a conservé les noms de deux d'entre eux, Erkenbold, petit-fils de Sainte Gertrude, et Altmar, originaire du Soissonnais ; ces comtes étaient pour la plupart abbés laïques de St-Vaast ; les chansons de Gestes nous font aussi connaître Fromont de Lens, *li poestis* ou le puissant, qui possédait Arras *la forte cité*. La légende le représente faisant la guerre à Pépin le Bref lui-même.

ARRAS SOUS LES COMTES DE FLANDRE (850-1180).— Avec la décadence des mérovingiens et l'avénement des carlovingiens apparaissent les Forestiers de Flandre. Ces hauts feudataires ne tardèrent pas à étendre leur domination sur Arras, mais les comtes ne cessèrent pas pour cela d'y résider. Nous voyons en effet l'un d'eux, Adelelme, désigné comme un des tuteurs de Louis le Bègue, et un autre, Ingelram, cité dans deux capitulaires de Charles le Chauve, de 844 et 853, comme envoyé *missus* au pays d'Artois. (Leglay, *Hist. des comtes de Flandre,* t. 1 p. 31.)

C'est ici que se place la détermination prise par Bauduin bras de fer, premier comte de Flandre, d'établir sa résidence à Arras (Harbaville, *Mémorial*, t. 1, p. 44). La création du comté de Flandre avait été précédée de l'enlèvement de Judith, fille de Charles le Chauve. Cet enlèvement amena, entre le roi de France et Bauduin, une guerre qui eut pour théâtre les environs d'Arras. Les deux armées se rencontrèrent au Mont-St-Eloy, et Charles le Chauve, complètement battu, finit par consentir au mariage de sa fille avec son puissant vassal (864). (D. Devienne, *Hist. d'Art.*, t. 1 p. 126).

Grâce à la protection de Bauduin bras de fer, Arras prit de grands développements ; mais l'an 881, les Normands vinrent l'assiéger et s'en emparèrent. La ville fut entièrement saccagée ; la cathédrale fut détruite ; il n'y eut que le corps de Saint Vaast qui put être transporté à Beauvais (Baldéric, *Chron, Cam et Atrebat.)*

Après dix années de ravages, les Normands s'éloignèrent enfin, et les habitants d'Arras se mirent en devoir de rebâtir leur ville. Les reliques de St-Vaast furent ramenées en grande pompe, le 15 juillet 893. C'est alors que les moines entourèrent leur abbaye de

fortifications et l'appuyèrent d'un château fort. (*Annales bénédictines*, t. III, p. 230). Deux ans plus tard, le roi Eudes vint mettre le siége devant l'abbaye de St-Vaast, dont Bauduin, deuxième comte de Flandre, s'était emparé à la mort de l'abbé Raoul. Le siége se termina par un arrangement ; le roi entra dans l'abbaye, mais il en laissa l'administration au comte, ne lui imposant d'autre condition que de faire don à St-Vaast d'une magnifique châsse en argent.

Une nouvelle guerre ayant éclaté entre la France et le comté de Flandre, Charles le Simple parut devant Arras, et assiégea le *Castrum nobiliacum*, dont il s'empara en 897. Il se rendit aussi maître de la riche abbaye de Saint-Vaast, qu'il donna à Foulques, son ministre. Celui-ci l'échangea contre l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, et Altmar, abbé laïque, prit le titre de comte d'Arras. Ces arrangements déplurent vivement à Bauduin II ; aussi, pour le calmer, Charles le Simple lui rendit la possession d'Arras. Dès lors cette ville devint pour longtemps la capitale des comtes de Flandre.

En 931, Arnoul, fils et successeur de Bauduin II, ayant pris parti pour Charles le Simple attira contre lui les armes d'Hugues le Grand. Arras fut assiégé et allait succomber, lorsqu'une trève mit fin aux hostilités. (D. Devienne, *Hist. d'Artois*, t. I, p. 153). A cette époque (943), se place la réforme du monastère de Saint-Vaast. Cette réforme, opérée par les soins de Gérard, abbé de Brogne, mécontenta un certain nombre de religieux, qui aimèrent mieux s'expatrier que de s'y soumettre ; ils passèrent en Angleterre, où ils fondèrent des abbayes, qui devinrent fort importantes. (*Ghesquière, acta sanctorum Belgii.*)

Sous Arnoul le jeune, qui avait succédé à son grand-père Arnoul le vieux, en 964, le roi Lothaire chercha à s'emparer d'une partie du comté de Flandre. Il mit la main sur la riche abbaye de Saint-Vaast, et la détint jusqu'à ce que l'empereur d'Allemagne, intervenant dans cette querelle, l'obligeât à rendre à Arnoul ce qu'il lui avait pris (965). Ce fut pour se défendre contre ces aggressions sans cesse renaissantes que l'abbaye de Saint-Vaast prit le parti de se choisir des *advoués*, qui moyennant salaire, se



mencée en 1030, Quelques années après, en 1093, eut lieu le rétablissement de l'évêché d'Arras en vertu d'une bulle d'Urbain II, qui appela le clergé de cette ville à procéder à l'élection d'un évêque. Le choix se porta sur Lambert de Guînes, chantre de l'église collégiale de Lille (*Gazet. hist. ecclésiastique des Pays-Bas*, p. 110). Cet évêque est celui qui figure dans la célèbre légende de la Sainte Chandelle (1105). Suivant cette légende, pendant une peste produite par *le mal des ardents*, fort commun à cette époque, deux ménestrels ou *ménétriers*, Itier et Normand, divisés par une haine mortelle, eurent une même vision. La Sainte-Vierge leur ordonna de se réconcilier, et d'aller dire à Lambert qu'elle lui enverrait un cierge dont la cire aurait la vertu de guérir ceux qui en boiraient quelques gouttes mêlées avec de l'eau *(voir sur ce sujet les écrits de MM. Watelet, Terninck, de Linas, des abbés Proyart et Van Drival).*

En 1111, Louis le Gros vint à Arras pour assister à l'enterrement de Robert II, dit de Jérusalem, qui venait de perdre la vie pour sa cause, en combattant près de Meaux le comte de Dommartin, Louis le Gros voulut conduire lui-même à Arras le corps de Robert, qui fut inhumé avec pompe dans l'église de Saint-Vaast. Profitant de la présence des barons flamands à ces funérailles, le roi leur fit jurer sur le corps des saints *la paix du pays*, à laquelle il ajouta de nouvelles conditions. (Leglay, *Hist. des comtes de Flandre*, t. 1. f. 253.)

Saint Bernard vint à Arras en 1130 et y prêcha la croisade : en mémoire de cet événement une grande croix fut élevée dans l'ancien cimetière de Saint-Vaast. (Harbaville, *Mémorial*, t. 1 f. 50.) Quelques années plus tard (1165), saint Thomas de Cantorbéry, obligé de fuir l'Angleterre, par suite de ses démêlés avec Henri II, se réfugia momentanément dans l'abbaye de Saint-Vaast. Pendant le séjour qu'il y fit, il avait coutume de célébrer la messe dans l'église de Saint-Nicolas-sur-les-Fossés. L'Eglise d'Arras devait hériter du rochet même dont était revêtu saint Thomas, lorsqu'il fut assassiné. Ce rochet, déposé pendant des siècles dans l'abbaye de Dommartin, appartient maintenant au trésor de la cathédrale. M. l'abbé Van Drival en a écrit l'histoire.

Peu de temps après eurent lieu de longues querelles au sujet du chef de saint Jacques. Cette relique appartenait à l'abbaye de Saint-Vaast, mais l'abbé Leduin, qui bâtit le monastère de Berclau, l'y plaça à l'insu des religieux. Après plus de cent cinquante ans, l'abbaye de Saint-Vaast crut devoir réclamer contre le détournement dont elle avait été victime, et André, évêque d'Arras, se rendit à Berclau, avec son clergé, pour ramener la relique. Les gens du pays s'opposèrent à la translation, et il fallut l'intervention du châtelain de Lens pour qu'elle pût avoir lieu. Le chef de Saint-Jacques fut donc reconduit à Arras, et l'abbé Martin le fit déposer dans l'église Saint-Michel. Mais bientôt Philippe d'Alsace réclama la relique, comme objet trouvé sur son domaine, et sur le refus que fit l'abbé de la lui céder, il la fit enlever par des soldats, et transporter à Aire le 13 Juin 1166. L'affaire prit alors le caractère le plus grave, car l'abbé se plaignit au Pape, et demanda contre le comte les censures ecclésiastiques. Les contestations durèrent plus de six ans; enfin il fut décidé que le chef de saint Jacques serait scié en deux, et que moitié serait donnée à Philippe d'Alsace et moitié à l'abbaye de Saint-Vaast. Cette relique existe encore dans le trésor de la cathédrale (l'abbé Van Drival a raconté en détail tous ces faits dans le *Trésor sacré de la cathédrale d'Arras*).

ARRAS SOUS LES COMTES D'ARTOIS. 1180-1384. — Le mariage de Philippe-Auguste avec Isabelle de Hainaut fit sortir Arras de la possession des comtes de Flandre. En 1180 Philippe d'Alsace donna en dot à sa nièce les villes d'Arras, Saint-Omer, Aire, Hesdin, Bapaume et tout le pays au de-là du fossé neuf. Malgré cet arrangement, la guerre ne tarda pas à éclater entre lui et Philippe-Auguste. Arras se déclara pour le comte. Voici ce qu'un poëme du temps dit à ce sujet : « La puissante Arras envoie des secours au comte, avec d'autant plus « de zèle qu'elle est la capitale et la principale ville de Flandre (*la Philippéide*, par Guillaume le breton.)

Après la mort d'Isabelle de Hainaut, Philippe-Auguste célébra à Arras son mariage avec Ingelburge de Danemarck, le 14 Août 1191. Voulant se concilier l'affection des habitants de cette ville, il publia en 1194 une charte de priviléges qui assure leurs libertés commu-

nales. Cette charte n'est relative qu'à la ville, car la cité resta soumise à l'évêque et en reçut une organisation toute religieuse.

Une guerre s'étant allumée en 1198 entre Bauduin le Courageux, successeur de Philippe d'Alsace et Philippe-Auguste, le comte de Flandre entra en Artois et vint mettre le siége devant Arras. Le roi accourut au secours de cette place, qui était devenue la clef de ses états du côté du Nord, et Bauduin, obligé de se retirer, perdit la plus grande partie de son armée dans les marais dont l'Artois était alors couvert. (Hennebert, *Hist. d'Artois*, liv. 6, p. 293.)

Philippe-Auguste voulut que son fils fût armé chevalier à Arras (1211). Les milices de cette ville figurèrent avec la bannière de la cité à la bataille de Bouvines (27 juillet 1214.) Le souvenir de cet événement a été conservé dans une inscription en vers qu'on fit graver sur la porte Saint-Nicolas, alors en construction.

A la mort de Louis VIII, saint Louis donna l'Artois en apanage à son frère Robert, par acte passé à Compiègne en 1237. Arras fut ainsi la capitale des nouveaux comtes d'Artois, et parvint sous eux à un haut degré de splendeur. Le commerce y devint très-florissant, et les bourgeois amassèrent tant de richesse qu'ils se firent les banquiers des rois d'Angleterre et de France et des comtes de Flandre. Parmi ces puissants bourgeois les noms des Louchart et des Crespin sont restés célèbres dans l'histoire locale. En même temps la poésie, les arts et la musique étaient cultivés à Arras avec un grand succès; c'est le beau temps des trouvères artésiens.

Robert II, donna en 1268 à la ville d'Arras une charte qui confirma et étendit de la manière la plus large les franchises qu'elle tenait de Philippe-Auguste et de Louis VIII.

En 1285, une émeute sérieuse éclata à Arras sans qu'on puisse bien en découvrir la cause. Les magistrats furent obligés de fuir et leurs maisons furent saccagées. Le clergé fit sortir la châsse de la sainte Manne; mais cette relique, ordinairement si vénérée, ne fut pas respectée : les gens armés se jetèrent sur la châsse et la mirent en pièces. L'émeute prenait les proportions les plus inquiétantes, quand elle finit d'une manière tout à fait inattendue. Les caves de l'Hôtel-de-Ville avaient été envahies; il paraît

Les révoltes des Flamands donnaient à l'Angleterre un puissant appui. En 1335, la sentence qui mettait la Flandre en interdit, avait été prononcée à Arras par l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis. C'était alors Jeanne, fille de Philippe le Long, et petite-fille de Mahaut, qui était comtesse d'Artois. Cette princesse, et Eudes de Bourgogne, son mari, confirmèrent, en 1335, les privilèges des habitants d'Arras, et leur accordèrent l'établissement d'une *maltote*, ou imposition sur les denrées et les boissons.

Jeanne étant morte en 1342, son petit-fils Philippe de Rouvre, hérita de l'Artois. Ce prince épousa Marguerite, comtesse de Flandre, et réunit ainsi la Flandre à l'Artois. Ce mariage fut célébré à Arras, le 14 mai 1350, avec la plus grande pompe. Les magistrats présentèrent à la princesse, dans l'abbaye de Saint-Vaast, un hanap d'argent, un tranchoir doré et un magnifique drageoir orné de pierreries. Philippe et sa femme, tous les deux enfants, furent portés à l'autel, tant était grande l'affluence de seigneurs, de bourgeois et de gens du peuple qui remplissaient l'église. (Leglay, *Hist. des comtes de Flandre*, t. II, p. 491.)

Quelques années auparavant la fatale journée de Crécy (26 août 1346) avait plongé la France dans le deuil et amené la guerre en Artois. Les Anglais s'étaient avancés jusqu'à Hesdin et on croyait qu'ils allaient marcher sur Arras. Philippe de Valois accourut dans cette place pour la défendre ; mais l'ennemi tourna ses efforts contre Calais dont il s'empara. (Froissart, chap. 144.)

Les malheurs de ces temps de guerre et d'agitation avaient nécessité la création de nouveaux impôts qui pesaient lourdement sur les populations. La gabelle excitait surtout le mécontentement ; au commencement du règne du roi Jean, cet impôt fut la cause d'une violente sédition à Arras. Le peuple mit le feu aux registres des collecteurs, se porta aux maisons de ceux qui jouissaient d'immunités et en incendia plusieurs. Les magistrats étaient parvenus à faire rentrer la ville dans le calme, lorsque les représentants de l'autorité royale exigèrent que les coupables leur fussent livrés. Sur le refus des Echevins, le maréchal d'Andrehem fut envoyé à Arras, et se mit en mesure de faire prompte et sévère justice. Plus de cent habitants furent livrés au supplice sur la

Le livre des serments existe encore aux Archives municipales.

Sous Philippe le Hardi, de grandes modifications furent introduites dans le régime intérieur de la ville d'Arras. Les démêlés qui existaient depuis si longtemps entre les religieux de Saint-Vaast et le magistrat furent aplanis : on reconnut la juridiction de l'abbaye ; mais elle fut limitée dans des bornes bien déterminées. Les finances de la ville furent aussi soumises à un contrôle sérieux et le commerce et l'industrie reçurent une réglementation conforme aux habitudes du temps. La plupart de ces règlements furent dus à l'initiative de Marguerite, qui s'occupait spécialement de l'Artois, son domaine propre, et qui habitait presque toujours le château de Bellemotte, à Blangy, près Arras. Elle y mourut d'une attaque d'apoplexie le 13 avril 1402.

Jean sans Peur succéda à son père en 1404. Accompagné de sa femme Marguerite de Bavière, il fit son entrée à Arras, le 12 août 1405. Après l'assassinat du duc d'Orléans (1407), Charles VI résolut de punir le duc de Bourgogne, et entra dans ses états à la tête d'une armée que quelques historiens évaluent à deux cent mille hommes. (Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*, p. 277, éd. 1653). Ce fut sur Arras que s'abattit la colère du roi. Il parut devant cette place à la mi-juillet 1414. Jean sans Peur était parvenu, malgré les bourgeois, à y introduire une forte garnison. On protégea les remparts avec les nouveaux engins de guerre déjà redoutables, et à l'approche de l'armée royale, Jean de Luxembourg, gouverneur, expulsa les bouches inutiles. L'armée de siége vint camper à Wailly et à Avesnes-le-Comte, ce qui semble indiquer que les attaques étaient particulièrement dirigées contre la cité. Ce siège, qui dura sept semaines, du 20 juillet au 5 septembre, parait avoir consisté, plutôt en un blocus, avec tentatives de surprises sur les portes et poternes, qu'en travaux de quelque régularité. Les convois de l'armée ayant été interceptés par les Bourguignons, on accepta les propositions de paix des assiégés, qui prêtèrent serment au roi, sous réserve des droits du duc de Bourgogne, auquel la ville retourna bientôt. On assure que c'est à ce siège que furent employés, pour la première fois, des canons à main, et que prirent ainsi naissance les armes à feu portatives *(Note remise par M. Fare, colonel du génie.)*

L'année suivante la France subissait un nouveau désastre à Azincourt (20 octobre 1415). Un grand nombre de gentilshommes tués dans le combat furent transportés à Arras, et inhumés, les uns dans la cathédrale, les autres dans l'église de Saint-Nicolas. Vers le même temps, Arras voyait s'allumer dans ses murs les bûchers de l'Inquisition. L'évêque Martin Poré, le confesseur et l'ami du duc de Bourgogne, fit conduire dans cette ville plusieurs individus suspects d'hérésie, et leur procès s'instruisit devant l'officialité. Sept d'entre eux n'ayant pas voulu abjurer, furent condamnés à être brûlés. L'exécution, qui eut lieu dans la cour de l'évêché, fut marquée par un incident qui ajouta encore à l'horreur de la scène. On avait construit un grand *hourd* en bois pour recevoir de nombreux spectateurs; les charpentes cédèrent, et il y eut beaucoup de victimes. (Harbaville, *Mémorial,* t. I, p. 74.)

Sous Jean sans Peur la charge de Mayeur devint à la nomination du duc, et les Echevins reçurent un traitement. Ce fut aussi à cette époque, qu'en vertu d'une charte de Charles VI, du 10 août 1420, un hôtel des monnaies fut établi à Arras.

Le 10 septembre 1419, Jean sans Peur avait été assassiné à Montereau, sous les yeux du Dauphin. Aussitôt après cet évènement, Philippe le Bon, fils et successeur de Jean sans Peur, arrivait à Arras pour y combiner les moyens de venger son père. Il y posa les bases du traité qui fut signé à Troyes, le 21 mai 1420, entre la Bourgogne et l'Angleterre. Le 13 octobre 1419, il avait fait célébrer, dans l'abbaye de Saint-Vaast, un service solennel auquel assistèrent cinq évêques et vingt-quatre abbés mîtrés.

Le règne de Philippe le Bon fut pour Arras une ère nouvelle de prospérité et de splendeur. Les fêtes et les plaisirs s'y succédèrent presque sans interruption. Des tournois célèbres y eurent lieu; parmi eux il faut surtout citer celui de Maillotin de Bours et d'Hector de Flavy. En même temps, les plus grandes sévérités étaient déployées contre une secte de Vaudois qui avait fait à Arras de nombreux adeptes. En 1450, Philippe le Bon établit dans cette ville une Chambre ardente qui avait pour mission de rechercher et de punir les crimes de *Vaulderie*; ce tribunal était présidé

par Pierre Lesbroussart, dominicain et inquisiteur pour la foi. Cinq femmes et un homme furent condamnés à être brûlés vifs ; ils montèrent sur le bûcher aux applaudissements de la multitude. Quelques années après, la Chambre ardente s'attaqua à des personnes plus illustres. Payen de Beaufort, gentilhomme artésien, fut accusé d'hérésie et condamné à mort, (1461). (D. Devienne, t. III, p. 99.) Lorsque les esprits furent plus calmes, les parents de la victime prirent fait et cause contre les juges, et poursuivirent la révision du procès pardevant le Parlement de Paris. Il fallut treize années pour que l'affaire reçût une solution ; mais au bout de ce temps, le 20 mai 1491, un arrêt déclara que Payen de Beaufort et ses coaccusés avaient été injustement condamnés, et qu'en conséquence ils seraient remis en leur honneur, *fame* et renommée. Un échafaud fut dressé à l'endroit où Payen de Beaufort avait péri ; on y fit un beau sermon, et une croix de pierre haute de quinze pieds fut élevée pour perpétuer la mémoire de cette réhabilitation.

Les prédicateurs à cette époque avaient surtout le privilège d'exciter les masses. Ainsi, en 1428, le Père Thomas Connect, carme breton, étant venu à Arras, prononça plusieurs sermons dans l'église et dans le cimetière de Saint-Nicaise. Il s'attaquait surtout au luxe des femmes et aux hautes coiffures qu'on appelait des *hennins*. Il eut tant de succès, qu'après l'avoir entendu le peuple courait dans les rues après les femmes, et tirant leurs coiffures avec des crochets, les jetait dans la boue.

Pendant ce temps, la guerre continuait, et la France aurait peut-être succombé sous l'alliance de l'Angleterre et de la Bourgogne, si elle n'avait trouvé l'épée de Jeanne d'Arc. Arras figure aussi dans l'histoire de l'héroïne. Elle y fut conduite après qu'elle eut été faite prisonnière au siège de Compiègne. Jean de Luxembourg, à qui elle avait été cédée par le bâtard de Vendôme, la fit déposer momentanément dans la prison du châtelain, là où se trouve actuellement la salle de spectacle. On dit qu'avant d'être dépouillée de ses vêtements d'homme, un Ecossais fit son portrait dans ce costume guerrier qui est resté traditionnel. (d'Héricourt et Godin, *Rues d'Arras*, p. 273).

Quelques années après, la guerre de cent ans arrivait à son terme.



Arras eut l'honneur d'être le lieu où cette grande querelle fut enfin aplanie. Un congrès célèbre s'y tint en 1435, sous la médiation du Pape et du concile, qui y envoyèrent chacun un légat. Le roi de France s'y fit représenter par les ducs de Richemont et de Bourbon. Le duc de Bourgogne s'y rendit en personne, et fut bientôt rejoint par la duchesse et le jeune comte de Charolais. Les conférences se tinrent dans des salles magnifiques de l'abbaye de Saint-Vaast, qui avaient été préparées pour la circonstance. On ne put s'entendre avec les ambassadeurs anglais ; mais Philippe le Bon consentit à se réconcilier avec Charles VII : la paix fut signée le 21 septembre 1435. Le jour de la signature du traité, il y eut une grande cérémonie dans l'église de Saint-Vaast. Dès que la messe fut finie, le cardinal de Chypre entonna le *Te Deum*, et le duc de Bourgogne sortit de l'église en donnant le bras au duc de Bourbon. D'immenses acclamations retentirent, et le soir on alluma des feux de joie dans toute la ville. On fit même couler des fontaines de vin dans les rues, quoique ce fût le mercredi des quatre-temps. (*Journal de la Paix d'Arras*, par Dom Taverne.)

Philippe le Bon, comme tous les princes de la maison de Bourgogne, s'occupa beaucoup de l'administration de la ville d'Arras. Sous lui, furent créés les commis aux ouvrages, ces utiles fonctionnaires qui présidaient aux constructions municipales, ainsi qu'aux travaux de défense, et qui avaient la garde des établissements publics ; leurs actes étaient d'ailleurs sévèrement contrôlés par les Echevins. Cette institution fondée en 1463, reçut une organisation complète par un règlement de 1473. Philippe le Bon porta aussi son attention sur les finances, où de nombreux abus s'étaient introduits, mais il en profita pour étendre l'influence de ses officiers. Il voulut que les comptes de la ville fussent rendus annuellement devant le gouverneur. Il défendit de dépenser plus de quatre livres pour le repas qui accompagnait d'ordinaire la reddition des comptes.

Nous arrivons maintenant au règne de Louis XI qui fut si fatal à Arras. Ce prince après avoir obtenu la restitution des villes de la Somme, à laquelle le traité de 1435 lui donnait droit, voulut visiter la ville d'Arras en sa qualité de seigneur suzerain. Il y fit son

entrée le 8 janvier 1464, et la manière dont il traita alors les habitants ne pouvait leur faire présager les rigueurs qu'il leur réservait dans la suite. Au magistrat qui lui présentait les clefs de la ville il répondit : *vous êtes à bel oncle de Bourgogne, l'homme du monde en qui j'ai la plus grande confiance, et en qui je suis le plus tenu : je me fie bien en votre garde, et vous veux entretenir tous vos priviléges, usages et coutumes.* Cette réponse excita des transports de joie, et on sonna si fort *la banclocque* qu'elle en fut cassée.

Pour prouver le respect qu'il portait aux franchises municipales, il refusa d'accueillir, sans avoir consulté le magistrat, la requête des bannis qui s'étaient introduits dans son cortége et qui cherchaient par ce moyen à rentrer dans la ville. C'était en effet un des priviléges auxquels les officiers d'Arras tenaient le plus que celui qui ne permettait pas aux rois eux-mêmesde faire grâce aux bannis. Quand Louis XI en fut informé, il se retourna vers ceux qui le suppliaient, et leur dit : *il ne se peut faire, ce n'est mie la coustume.* On tint à conserver ce souvenir, et sur la nouvelle cloche qu'on fit fondre pour remplacer celle qui avait été cassée, on mit cette inscription : *redditum bannitis non dedit ipse.* Voulant continuer jusqu'au bout le rôle de roi bourgeois qu'il savait si bien jouer, Louis XI refusa d'habiter la cour le Comte, qui était le séjour ordinaire des ducs de Bourgogne, quand ils venaient à Arras, et il alla loger chez un simple chanoine, nommé Jehan Thiébaut, qu'il traitait comme un de ses amis. (L'abbé Proyart, *Séjour de Louis XI à Arras, mémoires de l'acad. d'Arras).*

Quelques années après, Philippe le Bon mourait (1467), et il était remplacé par son fils, le fameux Charles le Téméraire. La ville d'Arras fut plusieurs fois témoin des magnificences déployées par ce prince. La première fut à *la joyeuse entrée* du duc en 1467 : on représenta en cette circonstance un grand nombre de pièces tirées de l'Ecriture Sainte et de l'histoire. Une autre fois, la troisième femme de Charles le Téméraire, Marguerite d'Yorck, étant venue à Arras avec Marie de Bourgogne, fille et héritière du duc, la plus grande pompe fut déployée par la Cour brillante qui accompagnait les princesses, et des fêtes magnifiques furent données pour les recevoir.

Le 5 janvier 1477, Charles le Téméraire mourait sous les murs de Nancy. Immédiatement Louis XI réclama l'Artois, en vertu du droit de garde que la coutume de ce pays lui conférait sur la fille de son vassal. Une armée nombreuse et bien approvisionnée fut envoyée pour appuyer ces prétentions. Cette armée parut sous les murs d'Arras, dont les fortifications étaient en fort mauvais état, et *où*, suivant Philippe de Comines, *on n'aurait pu réunir huit hommes d'armes en huit jours*. Les habitants se décidèrent en conséquence à entamer des négociations avec le roi qui se tenait à Péronne. Après bien des pourparlers on convint de remettre au roi la cité, comme relevant directement de son domaine. Il y entra le 4 mars 1477, à trois heures de l'après-midi, accompagné du sire de Beaujeu, son gendre, de Pierre Oriol, chancelier de France, de l'amiral de Bourbon, et du maréchal de Marles.

Mais la ville, qui faisait plus particulièrement partie du comté d'Artois, lui ferma ses portes, et déclara qu'elle ne se rendrait que *sous le bon plaisir de la duchesse ;* Louis XI fit élever contre elle un rempart de terre dont la rue *de la Terrée-de-Cité* conserve encore le souvenir, et on l'arma d'artillerie. Cependant les bourgeois avaient obtenu du roi un sauf-conduit pour une députation qu'ils envoyèrent à la duchesse afin de lui exposer l'état des choses. Au mépris de ce sauf-conduit, le roi attira les députés à Hesdin, et les fit tous décapiter. Cette exécution exaspéra les habitants qui résolurent de se défendre à outrance. Mais l'artillerie royale, tirant nuit et jour, détruisit la porte du pont de Cité, et ouvrit une large brèche permettant de voir l'intérieur de la ville. Il fallut capituler. Louis XI entra par la brèche ; sans égard pour la capitulation qu'il avait signée, il ordonna de nombreuses exécutions, et chassa de la ville une partie des citoyens. Enfin pour tenir les bourgeois en respect, il fit construire deux forteresses, l'une dans la cité, l'autre au bout de la Grande-Place, dans les vieux murs qui portent le cavalier existant encore aujourd'hui en arrière du bastion Saint-Michel. *(Note remise par M. Fare, colonel du génie).*

Les vengeances de Louis XI ne s'arrêtèrent point là : il voulut

anéantir jusqu'au nom d'Arras, et le remplacer par celui de *Franchise*. Il est vrai qu'en même temps il essayait de reconstituer Arras sur de nouvelles bases. Pour cela il lui donna une charte où étaient consacrés les priviléges les plus étendus, et il y appela des habitants de tous les points de la France. C'est ainsi qu'il tira, moitié de gré, moitié de force, une foule d'individus de Tours, Rouen, Troyes et autres villes, et les envoya à Franchise. Mais ces immigrations eurent peu de succès, et la plupart de ceux qui avaient quitté ainsi leur pays s'empressèrent d'y revenir, quand ils purent le faire sans danger. (*Journal de Gérard Robert* ; Hardouin, *Mémoires d'Artois*, p. 150 et suiv.).

Le traité d'Arras (23 décembre 1482) conclu entre Louis XI et Maximilien réunit cette ville à la France. En vertu de ce traité, les anciens habitants durent être remis dans la libre possession de leurs biens : défense fut faite de les inquiéter, leurs antiques priviléges leur furent rendus et la ville recouvra son nom (Boutoit, *Louis XI et la ville d'Arras*). Charles VIII, ou plutôt la régente Anne de Beaujeu, s'appliqua à fermer les plaies que la haine de Louis XI avait faites à Arras. L'édit de Tours, du 13 janvier 1483, rendit aux habitants l'élection de leurs officiers municipaux. En conséquence, Philippe de Crévecœur, chambellan du roi, fit procéder à cette élection dans la forme accoutumée, et les échevins, ainsi nommés, reprirent le libre exercice de leurs prérogatives.

Malgré ces bons procédés, le souvenir des rigueurs de Louis XI continuait à rendre le nom français fort impopulaire à Arras. Une conspiration s'ourdit, en 1492, pour livrer la place aux Bourguignons. La porte d'Hagerue leur fut ouverte, dans la nuit du 4 au 5 novembre, par un boulanger nommé Jean Lemaire, dit Grisard. Les mesures se trouvèrent si bien prises qu'un corps de cinq mille hommes put se répandre dans la ville sans éprouver aucune résistance. Les troupes françaises se réfugièrent dans les forts Saint-Michel et de la Cité : ce dernier capitula après quelques coups de canon qui percèrent ses murailles. Le fort Saint-Michel voulut résister, et fut escaladé. La porte d'Hagerue changea alors son nom contre celui de porte de Bourgogne. Le fort de la Cité fut rasé l'année suivante. (*Note remise par M. Fare, colonel du génie.*)



Mais Arras ne devait pas tarder à se repentir d'avoir reçu les Bourguignons dans ses murs. Les soldats de Maximilien étaient pour la plupart des lansquenets allemands, mal payés, et habitués à rançonner sans merci amis et ennemis. Ils traitèrent Arras en ville conquise : pendant plus de trois mois, ils s'y livrèrent à toute sorte d'excès. En vain la bourgeoisie s'imposa les plus lourds sacrifices pour satisfaire l'avidité de ces hôtes rapaces; plus ils obtenaient, plus ils étaient exigeants. L'évêque d'Arras, le vénérable Pierre de Ranchicourt, fit les plus actives démarches pour obtenir leur éloignement : les Allemands en ayant été informés le retinrent dans une étroite captivité. Cet état de choses dura jusqu'à la paix de Senlis en 1493. Cette paix ayant assuré l'Artois au roi des Romains, comme tuteur de son fils Philippe le Beau, une administration régulière put enfin s'établir à Arras, et l'ancien boulanger Lemaire, nommé mayeur, se montra digne de ces fonctions par la sagesse des dispositions qu'il prit pour rendre le calme à la ville. *(Grande chronique ancienne et moderne de Hollande par Jean-François, Lepetit, greffier de Béthune.)*

ARRAS SOUS LES ESPAGNOLS, 1492-1640. — Dès que Philippe le Beau eut été reconnu comte d'Artois, sous la suzeraineté de la France, il s'empressa de venir à Arras prendre possession de son comté. Son fils Charles-Quint qui n'était encore que Charles d'Autriche, en fit de même lorsqu'il hérita de l'Artois. A son entrée, il fut reçu avec transport : de frénétiques applaudissements l'accueillirent surtout lors de sa prestation de serment. Du reste, pendant le temps qu'il passa à Arras, il ne négligea rien pour se rendre populaire. C'est ainsi qu'il se fit inscrire au nombre des archers, et qu'il lui arriva plus d'une fois de se mêler à leurs exercices où il se montra, dit-on, d'une grande adresse. Il se rappelait sans doute qu'un de ses ancêtres, Jean sans Peur, avait fondé, en 1407, la confrérie des archers d'Arras, et lui avait donné un jardin pour ses réunions.

Le traité de Cambrai (1527) détacha définitivement l'Artois de la France et assura par conséquent la possession d'Arras aux Espagnols. Ce traité fut la cause de l'institution du conseil d'Artois,

qui siégea à Arras jusqu'à la Révolution. En 1532 une disette sévit à Arras et y amena de graves désordres. Les grains qui étaient à l'abbaye de Saint-Vaast furent pillés, et les échevins furent obligés de laisser l'émeute impunie. (D. Devienne, t. 4, p. 40). C'est à la suite de ces circonstances calamiteuses que fut établie à Arras, en 1535, une bourse des pauvres, ou bureau de bienfaisance. Les registres mémoriaux ont conservé les statuts primitifs de cette institution.

En 1549, Marie, reine de Hongrie, et gouvernante des Bays-Bas, étant morte, Charles-Quint voulut faire voir aux peuples de ces provinces celui qui devait monter après lui sur le trône. Ce prince, qui fut plus tard Philippe II, n'avait alors que vingt-deux ans. On dressa sur la Grande-Place une estrade magnifiquement ornée du haut de laquelle il prêta serment de conserver les priviléges de la ville : ce serment fut renouvelé à la cathédrale. Charles-Quint vint à Arras en 1555, pour surveiller les opérations de la campagne qui amena la destruction de Térouanne et d'Hesdin : quelques mois après, le 25 octobre, il abdiquait.

Le règne de Philippe II fut fertile en agitations politiques et religieuses. La ville d'Arras en ressentit le contre-coup : ce fut en effet à cette époque que se passa un des événements les plus pathétiques de son histoire. Il eut pour cause le mouvement de la réforme qui ébranla toute l'Europe. L'habile prince d'Orange chercha à le propager à Arras : les échevins s'y étant opposés, le peuple s'assembla tumultueusement dans la grande salle des pélerins de Saint-Jacques, et nomma quinze tribuns, au nombre desquels était Nicolas Gosson, avocat célèbre, et l'un des hommes les plus influents de la ville. En même temps arrivait à Arras Ambroise Leduc, à la tête d'une compagnie de soldats qui, à cause de la couleur de leurs vêtements, furent appelés *les verds vétus*. Leduc seconda d'abord les tribuns qui devinrent tout puissants, et organisèrent un parti qui, sous le nom de *patriots*, domina la ville pendant quelque temps. L'évêque Mathieu Moulart fut obligé de se réfugier à l'abbaye d'Anchin et Dom. Sarrazin, abbé de Saint-Vaast, fut arrêté avec un de ses religieux. Les tribuns finirent même par s'emparer de la juridiction échevinale : ils instituèrent

un greffier, des sergents et d'autres officiers publics, et firent graver un sceau sur lequel on voyait un lion tenant une épée avec cette devise : *Sigillum tribunorum plebis atrebatentis* (Père Ignace, *Mém. du Diocèse.* II, 137).

Bientôt les tribuns arrêtèrent les principaux échevins et plusieurs notables, et délibérèrent même si on ne les mettrait pas à mort; mais Gosson s'y opposa énergiquement, et on se contenta de les retenir en prison. Cette arrestation des échevins fut le signal de la chute des tribuns. Les partisans des magistrats gagnèrent Ambroise Leduc, et quand ils furent certains de sa neutralité, ils prirent les armes, et se barricadèrent sur la place du Marché-au-Poisson, actuellement la place du Théâtre. De là on se porta sur l'hôtel-de-ville, et on fit prisonniers les tribuns qui y étaient réunis. Leur procès s'instruisit de la manière la plus sommaire : le soir trois d'entre eux étaient condamnés et exécutés sur la place du Petit-Marché. Les compagnies bourgeoises gardaient toutes les issues; les principaux points de la ville étaient munis de couleuvrines chargées à mitraille, les canonniers ayant les mèches allumées : enfin toutes les rues étaient illuminées, *en sorte,* dit le narrateur, *qu'on voyait aussi clair qu'en plein midi.*

Le procès de Gosson ne prit pas beaucoup plus de temps. Cet homme illustre, âgé de soixante-douze ans, ayant été mené devant l'échevinage, sollicita un sursis, afin de préparer sa défense : on le lui refusa. Gosson déclara alors qu'il interjetait appel au conseil d'Artois, on lui répondit que messieurs du conseil étant réunis dans une chambre de l'hôtel-de-ville, son appel pouvait être jugé immédiatement. Cette précipitation prouvait bien qu'il était condamné d'avance. Aussi entendit-il sans étonnement la sentence qui rejetait sa requête, et quand on lui demanda s'il avait quelque chose à dire pour sa défense, il garda le silence. Il fut condamné à avoir la tête tranchée et son corps coupé en quatre quartiers. Le 25 octobre 1578, à minuit, Gosson fut extrait de l'hôtel-de-ville, et on le fit monter sur un échafaud qui avait été dressé en face du corps de garde. Les échevins se tenaient aux fenêtres. On rapporte qu'en les aperce-

vant il s'écria : *Voici ceux dont j'ai empêché la mort ; si je ne m'y étais pas opposé ils seraient présentement à ma place.* Sur l'échafaud, on lui donna de nouveau lecture de la sentence : alors il se mit à genoux devant un escabeau, et présenta sa tête au bourreau, qui la trancha d'un seul coup (Le Gentil. *Notice sur Gosson.)*

Peu de jours après on fit encore mourir cinq autres personnes et on en bannit soixante *sur le hart. (Relation manuscrite des troubles de 1578* par Vallerand Obert, seigneur de Gaudienpré, conseiller au conseil d'Artois.)

Alexandre Farnèse, qui avait succédé à Don Juan d'Autriche dans le gouvernement des Pays-Bas, s'empressa de se mettre en relation avec le parti qui avait triomphé à Arras, et l'affermit dans ses bonnes dispositions à l'égard de l'Espagne. Pendant soixante années cette ville va rester toute espagnole, et elle conservera jusqu'à nos jours des traces de cette période qui marque parmi les plus belles de son histoire. Ce fut dans ses murs que le grand Farnèse vint finir ses jours, après une carrière illustrée par tant de succès. Il avait été blessé au siége de Caudebec ; mais ayant reçu l'ordre de préparer une nouvelle expédition contre la France, il se rendit à Arras pour surveiller les préparatifs de cette campagne. Quand il y arriva, il était extrêmement souffrant, et les soins qu'il prit pour cacher son état ne firent qu'aggraver son mal. Enfin les forces trahissant son énergie, il fut obligé de se renfermer dans l'appartement qu'il occupait à l'abbaye de Saint-Vaast. Il y éprouva un redoublement de fièvre, qui l'emporta en quelques jours (2 décembre 1592). Il n'était âgé que de quarante-sept ans. Son service funèbre fut célébré avec la plus grande pompe dans l'église de Saint-Vaast, et son corps fut envoyé en Italie. (D. Devienne, *Hist. d'Artois*, t. V, p. 63.)

Henri IV, après avoir repris Amiens sur les Espagnols, tenta de s'emparer d'Arras par surprise le 28 mars 1597. Il arriva devant cette place par une nuit obscure avec un corps de dix mille hommes. Déjà de forts détachements avaient attaché des pétards aux ponts-levis des portes Méaulens et de Baudimont, lorsque les habitants accoururent et repoussèrent les Français, en faisant

Gallien, en apprenant la prise d'Arras, s'écriait : *non sine sagis atrebaticis tuta est respublica?*

Les révoltes si fréquentes de la Gaule furent plusieurs fois fatales à Arras. C'est ainsi que cette ville fut ravagée par Annolinus, pour avoir pris part au soulèvement de Vindex. Son territoire fut occupé par Civilis et Sabinus, et quand Verricus et Sorricus cherchèrent à s'emparer de la Belgique, elle ne dut son salut qu'au préteur Varnesto (Tacite, *Annales*). Arras fut aussi entraîné dans la révolte de Maxime contre Gratien (367) : à cette occasion cette ville soutint un siége et fut prise d'assaut (*Zozime*, liv. IV).

Cependant le christianisme avait pénétré jusqu'à Arras. En 270 des missionnaires y avaient déjà prêché l'évangile, on en a pour preuve la statistique officielle des évêchés dressée par le pape Denys,(*Baronius,Annales*,270). Arras avait d'ailleurs reçu la prédication de saint Fuscien et saint Victoric, et elle dépendait de Trêves avant de faire partie des douze *Civitates* épiscopales rattachées à la métropole de Reims. Il faut pourtant reconnaître que la nouvelle religion ne paraît pas avoir fait d'abord beaucoup de prosélytes dans cette ville municipale fortement imbue des idées romaines, et ce n'est que vers l'an 368 ou 370 qu'on y remarque les progrès sensibles du christianisme, grâce aux efforts de Diogène. A cette époque eut lieu, suivant saint Jérôme et Paul Orose, dans le pays des Atrébates, l'apparition de la manne. C'était une pluie mêlée de laine qui fit cesser une famine qui désolait la contrée. *Apud Atrebates lana e cœlo pluviæ mixta defluxit,* dit saint Jérôme, dans sa continuation de la chronique d'Eusèbe. En mémoire de cet événement, on conserva un peu de cette laine, et on la mit dans une châsse pour l'exposer à la vénération des fidèles. (Abbé Proyart, *Mémoire sur la manne*).

Mais bientôt ces semences de la religion nouvelle furent détruites par les Wendes ou Vandales qui vinrent s'emparer d'Arras, et égorgèrent saint Diogène dans le temple même qu'il avait élevé. (410 environ. *Martyre de saint Nicaise,* Flodoard). Après eux, parurent les Hérules, qui ne furent ni moins cruels, ni moins destructeurs. Enfin Arras vit arriver Attila à la tête de ses hordes de Huns, qui ne laissèrent plus pierre sur pierre dans la malheu-

laissées dans leurs murs, sous le commandement du colonel irlandais O'Neil. Le 13 juin, les armées des maréchaux de Châtillon et de Chaulnes apparurent du côté de Saint-Eloi, tandis que celle du maréchal de la Mailleraie arrivait par la route de Cambrai. La place fut investie, et dès le lendemain on commença des lignes de circonvallation et de contrevallation qui devaient assurer les travaux d'attaque et protéger les camps des assiégeants. Leur développement était de cinq lieues : on employa vingt-quatre jours à leur construction.

Le conseil de défense ordonna de brûler et de démolir les faubourgs : les bourgeois firent exécuter rigoureusement cette mesure. Ils se divisèrent en trois corps qui se relevaient pour le service, et leur zèle était si grand qu'on ne les entendit jamais proférer aucune plainte, tandis qu'on ne pouvait rien obtenir des soldats qu'à prix d'argent.

La tranchée fut ouverte le 4 juillet du côté de Saint-Sauveur contre le bastion Saint-Nicolas, à l'abri des ruines du faubourg. Malgré une sortie vigoureuse des bourgeois, les assaillants s'établirent dans la petite contre-garde en terre qui précédait le bastion. Les attaques s'étendirent bientôt sur la droite jusqu'au fer à cheval : quatre batteries tiraient constamment sur la ville. Le 30 juillet, les Français parvinrent à établir une nouvelle batterie sur la contre-garde du bastion Saint-Michel ; les bourgeois la bouleversèrent dans une sortie poussée avec la dernière énergie ; mais mal secondés par les troupes irlandaises, qui les soutenaient, ils furent repoussés. Vers la droite, l'attaque conduite par le maréchal de la Mailleraie faisait des progrès rapides. Un fossé fut creusé au pied de la courtine, à quelque distance du fer à cheval, pour attacher les mineurs à cette partie de l'enceinte.

Pendant que le gros de l'armée assiégeante était allé au-devant d'un convoi considérable, les Espagnols, commandés par le cardinal-infant, tentèrent une attaque contre les lignes françaises, qui furent défendues avec énergie par le maréchal de Chaulnes. Cette attaque combinée avec une sortie de la garnison n'eut cependant aucun succès, et le retour des troupes avec le convoi obligea l'armée espagnole à la retraite.

les rois mérovingiens pour y gouverner en leur nom, et dont l'autorité s'exerça de 600 à 800. Flodoard nous a conservé les noms de deux d'entre eux, Erkenbold, petit-fils de Sainte Gertrude, et Altmar, originaire du Soissonnais ; ces comtes étaient pour la plupart abbés laïques de St-Vaast ; les chansons de Gestes nous font aussi connaître Fromont de Lens, *li poestis* ou le puissant, qui possédait Arras *la forte cité*. La légende le représente faisant la guerre à Pépin le Bref lui-même.

ARRAS SOUS LES COMTES DE FLANDRE (850-1180).— Avec la décadence des mérovingiens et l'avénement des carlovingiens apparaissent les Forestiers de Flandre. Ces hauts feudataires ne tardèrent pas à étendre leur domination sur Arras, mais les comtes ne cessèrent pas pour cela d'y résider. Nous voyons en effet l'un d'eux, Adelelme, désigné comme un des tuteurs de Louis le Bègue, et un autre, Ingelram, cité dans deux capitulaires de Charles le Chauve, de 844 et 853, comme envoyé *missus* au pays d'Artois. (Leglay, *Hist. des comtes de Flandre,* t. 1 p. 31.)

C'est ici que se place la détermination prise par Bauduin bras de fer, premier comte de Flandre, d'établir sa résidence à Arras (Harbaville, *Mémorial*, t. 1, p. 44). La création du comté de Flandre avait été précédée de l'enlèvement de Judith, fille de Charles le Chauve. Cet enlèvement amena, entre le roi de France et Bauduin, une guerre qui eut pour théâtre les environs d'Arras. Les deux armées se rencontrèrent au Mont-St-Eloy, et Charles le Chauve, complètement battu, finit par consentir au mariage de sa fille avec son puissant vassal (864). (D. Devienne, *Hist. d'Art.*, t. 1 p. 126).

Grâce à la protection de Bauduin bras de fer, Arras prit de grands développements ; mais l'an 881, les Normands vinrent l'assiéger et s'en emparèrent. La ville fut entièrement saccagée ; la cathédrale fut détruite ; il n'y eut que le corps de Saint Vaast qui put être transporté à Beauvais (Baldéric, *Chron, Cam et Atrebat.)*

Après dix années de ravages, les Normands s'éloignèrent enfin, et les habitants d'Arras se mirent en devoir de rebâtir leur ville. Les reliques de St-Vaast furent ramenées en grande pompe, le 15 juillet 893. C'est alors que les moines entourèrent leur abbaye de

le 9 novembre 1641. (Lecesne, *Un procès criminel sous Louis XIII; Mémoires de l'académie d'Arras*, t. XXVII).

Saint-Preuil fut remplacé par La Tour, comte de Torcy, qui mourut en 1652. Le comte de Mondejeu lui succéda. Ce gouverneur eut à soutenir le siége mémorable de 1654. Le prince de Condé, alors uni aux Espagnols, les engagea à s'emparer d'une ville dont les habitants étaient encore attachés de cœur au roi d'Espagne. Le 3 juillet l'armée de siége, forte de vingt-huit mille hommes, et commandée par l'archiduc d'Autriche, se présenta inopinément devant la place. Elle amenait à sa suite soixante-cinq pièces d'artillerie et huit mille paysans pour les travaux. En dix jours les assiégeants contruisirent des lignes de contrevallation et de circonvallation de trente-six kilomètres de développement, et dès le 15 juillet, on ouvrit la tranchée entre le faubourg Ronville et les marais du Crinchon.

Quoique prise au dépourvu, la place se trouvait en état : ses chemins couverts étaient palissadés, et le comte de Mondejeu, se prépara à la défendre courageusement. Il n'avait pourtant à sa disposition qu'une faible garnison de deux mille quatre cents fantassins, auxquels vinrent s'ajouter six à sept cents cavaliers qui pénétrèrent tardivement dans la place, non sans pertes.

Le 17 juillet, Turenne, à la tête d'un corps de quinze mille hommes, ne se trouvant pas en état d'attaquer l'armée de siége, se mit en observation à Monchy-le-Preux, et s'y fortifia.

Le 19, une vigoureuse sortie bouleversa les travaux, et refoula les Espagnols jusque sur leurs lignes : néanmoins, dès le lendemain, deux fortes batteries furent établies pour protéger les approches des assiégeants, qui se rendirent bientôt maîtres de la demi-lune en avant de la corne de Guiche. Dès le 31, une batterie de quinze pièces fut placée afin de ruiner les défenses du bastion des Capucins, objectif principal de l'attaque. Le 7 août, à la suite de l'explosion d'une mine, les Espagnols parvinrent à s'emparer de la grande corne, après un combat acharné de trois heures.

En arrière de la grande corne, se trouvait la petite corne, dont l'intérieur était défendu par une demi-lune. Malgré la faiblesse de ces ouvrages incomplètement revêtus en maçonnerie, ils furent

chargeaient de la faire respecter. Au X[e] siècle, on voit déjà la famille de Béthune, une des plus puissantes de l'Artois, investie de cet office. Lors de la grande révolution monarchique qui fit passer la couronne de France dans la famille Capétienne, Arnoul le Jeune refusa de reconnaître Hugues Capet pour son suzerain. Celui-ci entra en Artois à la tête d'une puissante armée. Arras était tombé au pouvoir du roi ainsi que la plus grande partie du pays, lorsque le duc de Normandie, Robert, se déclara en faveur d'Arnoul, et força Hugues Capet à signer un traité par lequel il rendait au comte de Flandre tout ce dont il s'était emparé, mais à la condition que celui-ci accepterait le nouvel ordre de choses (d'Héricourt, *Siéges d'Arras,* p. 29).

Cet arrangement fut pour Arras la cause d'une grande prospérité. Désormais, n'ayant plus rien à craindre de l'extérieur, cette ville va pendant longtemps vivre heureuse sous le sceptre des comtes de Flandre. Elle change entièrement d'aspect, ses maisons prennent une physionomie de luxe, ses monuments se construisent et elle s'entoure de fortifications importantes. De cette époque datent la fondation de presque toutes ses églises et la création de ses hôpitaux. En même temps ses institutions municipales se développent, et son échevinage se constitue d'une manière définitive. Tel fut notamment le sort d'Arras pendant tout le règne de Bauduin IV, fils d'Arnoul le jeune, qui gouverna la Flandre pendant plus de quarante ans. Sous ce prince il se passa dans cette ville un fait qui peint bien la naïveté des mœurs du temps. Bauduin avait épousé Ogine de Luxembourg, et cette princesse était arrivée jusqu'à cinquante ans sans avoir d'enfants. A cet âge, elle devint grosse (1024), et le comte, craignant qu'on ne suspectât cette grossesse, décida que l'accouchement aurait lieu au milieu même de la place d'Arras, en présence des femmes de tous les barons de Flandre. Plus tard on éleva sur l'emplacement où l'événement s'était passé une pyramide à laquelle on donna le nom de Polène : c'est pour cela que les gens du marché se sont longtemps appelés *les gens de Polène* (Harbaville, *Mémorial,* t. 1, p. 48).

Sous Bauduin V, dit de Lille, on rebâtit la cathédrale d'Arras, qui avait été détruite par un incendie. La nouvelle église fut com-

Louis XIV, qui s'était tenu à Péronne, pendant presque toute la durée du siége d'Arras, arriva dans cette ville trois jours après le départ des Espagnols. Il était accompagné de la reine-mère, de son frère le duc d'Anjou et d'une cour brillante. Le magistrat alla à sa rencontre, jusqu'en dehors de la porte Ronville, où il fut harangué par le conseiller pensionnaire. Pendant les quatre jours qu'il passa à Arras, il visita les travaux d'attaque et de défense, et donna de grands éloges à Mondejeu. Mais ce gouverneur, qui s'attendait à recevoir les plus hautes récompenses, eut bientôt à se défendre contre les haines les plus violentes. Sa tyrannie à l'égard des habitants d'Arras, et surtout sa conduite envers sa femme, lui attirèrent de nombreux ennemis. Il lui fallut quatre années de sollicitations et de nouveaux faits d'armes pour vaincre la résistance de Mazarin, et obtenir enfin le bâton de maréchal de France (6 juin 1658). On lui retira presque en même temps le gouvernement de l'Artois, grâce aux sollicitations de Leroy, abbé de Saint-Eloi, qui eut le courage de faire connaître à la Cour ce qui se passait à Arras. Mondejeu mourut en 1671, au milieu d'embarras financiers qui lui ôtèrent tout le fruit des exactions qu'il avait exercées sur les Artésiens. (*Vie de Mondejeu, comte de Schulemberg*, manuscrit de la bibliothèque d'Arras.)

En 1660, la paix des Pyrénées fut proclamée à Arras, et s'il restait encore aux habitants de cette ville quelque espoir de redevenir espagnols, ils durent y renoncer pour jamais. Désormais Arras va de plus en plus être absorbé dans la grande unité française, ce qui fait perdre à son histoire tout caractère d'originalité. Pourtant quelques faits dignes d'être signalés s'y passent encore de loin en loin. Ainsi, le 22 juillet 1667, Louis XIV visita de nouveau cette ville. Il était accompagné de la reine, à qui les compliments d'usage furent adressés, parce que c'était la première fois qu'elle faisait son entrée dans Arras. Le même jour, le roi et la reine partirent pour Tournay; mais trois jours après la reine rentra à Arras, et y séjourna pendant tout le temps que le roi passa au siége de Lille. Durant ce séjour, elle vécut très-retirée, au palais épiscopal, ne sortant que pour visiter les églises. Le 3 septembre, le roi revint à Arras, et partit le 4 pour aller



Peu de temps après eurent lieu de longues querelles au sujet du chef de saint Jacques. Cette relique appartenait à l'abbaye de Saint-Vaast, mais l'abbé Leduin, qui bâtit le monastère de Berclau, l'y plaça à l'insu des religieux. Après plus de cent cinquante ans, l'abbaye de Saint-Vaast crut devoir réclamer contre le détournement dont elle avait été victime, et André, évêque d'Arras, se rendit à Berclau, avec son clergé, pour ramener la relique. Les gens du pays s'opposèrent à la translation, et il fallut l'intervention du châtelain de Lens pour qu'elle pût avoir lieu. Le chef de Saint-Jacques fut donc reconduit à Arras, et l'abbé Martin le fit déposer dans l'église Saint-Michel. Mais bientôt Philippe d'Alsace réclama la relique, comme objet trouvé sur son domaine, et sur le refus que fit l'abbé de la lui céder, il la fit enlever par des soldats, et transporter à Aire le 13 Juin 1166. L'affaire prit alors le caractère le plus grave, car l'abbé se plaignit au Pape, et demanda contre le comte les censures ecclésiastiques. Les contestations durèrent plus de six ans; enfin il fut décidé que le chef de saint Jacques serait scié en deux, et que moitié serait donnée à Philippe d'Alsace et moitié à l'abbaye de Saint-Vaast. Cette relique existe encore dans le trésor de la cathédrale (l'abbé Van Drival a raconté en détail tous ces faits dans le *Trésor sacré de la cathédrale d'Arras*).

ARRAS SOUS LES COMTES D'ARTOIS. 1180-1384. — Le mariage de Philippe-Auguste avec Isabelle de Hainaut fit sortir Arras de la possession des comtes de Flandre. En 1180 Philippe d'Alsace donna en dot à sa nièce les villes d'Arras, Saint-Omer, Aire, Hesdin, Bapaume et tout le pays au de-là du fossé neuf. Malgré cet arrangement, la guerre ne tarda pas à éclater entre lui et Philippe-Auguste. Arras se déclara pour le comte. Voici ce qu'un poème du temps dit à ce sujet : « La puissante Arras envoie des secours au comte, avec d'autant plus « de zèle qu'elle est la capitale et la principale ville de Flandre (*la Philippéide*, par Guillaume le breton.)

Après la mort d'Isabelle de Hainaut, Philippe-Auguste célébra à Arras son mariage avec Ingelburge de Danemarck, le 14 Août 1191. Voulant se concilier l'affection des habitants de cette ville, il publia en 1194 une charte de privilèges qui assure leurs libertés commu-

figure celui du comte de Vermandois, fils légitimé de Mlle de La Vallière. Ce qui est certain, c'est que, dans le courant du mois de novembre 1683, le chapitre d'Arras reçut du roi l'ordre d'enterrer dans son église le comte de Vermandois avec tous les honneurs dûs aux personnes de sa naissance. En conséquence, les mayeurs et échevins sortirent le 24 novembre par la porte Méaulens pour aller attendre le corps à cinquante pas de la contreescarpe. Après un service solennel il fut inhumé au milieu du chœur, dans la même place qu'Elisabeth de Vermandois, femme de Philippe d'Alsace (Harduin, *Mémoires d'Artois)*.

La publication de la paix de Ryswick eut lieu à Arras le 1er février 1698 de la manière accoutumée, ainsi que la déclaration de la guerre de la succession d'Espagne, le 12 juillet 1702. Cette funeste guerre n'affecta pas d'abord les habitants d'Arras d'une manière bien sensible, à cause de l'éloignement des événements; mais quand les désastres de la France eurent amené l'ennemi jusqu'au delà des frontières, Arras fut vivement menacé. Béthune et Douai étant tombés au pouvoir de l'ennemi, cette ville était devenue le seul point d'appui de nos armées : à la suite des funestes journées de Ramillies, d'Oudenarde et de Malplaquet, ce fut grâce à sa possession que Villars put entreprendre cette glorieuse campagne de 1712, qui sauva la France.

Au commencement de cette année mémorable, Arras fut l'objet d'une tentative de surprise qui semble le dernier effort des alliés triomphants jusqu'alors. Le comte d'Albermale, à la tête de vingt-cinq-mille hommes se présenta devant la ville, le 1er mars sa gauche appuyée au Crinchon; il se couvrit d'une tranchée à la faveur du brouillard, et construisit, entre le faubourg Ronville et la route de Bucquoi, deux batteries, l'une de canons, l'autre de mortiers. Il ouvrit le feu à cinq heures du soir. Quelques bombes et boulets rouges pénétrèrent dans la ville, et n'y firent que des dégâts insignifiants. Les projectiles de l'assaillant furent principalement dirigés sur l'Esplanade, où se trouvaient d'immenses approvisionnements de fourrages, dont une partie fut incendiée. Après cette attaque sans résultat, pendant laquelle les batteries de l'ennemi avaient souffert du feu de la place, il se retira avec une perte de

trois cents hommes. *(Note remise par M. Fare, colonel du génie.)*

Trois ans après Louis XIV mourait, le 1er septembre 1715. Cet événement fut annoncé aux Mayeur et Echevins de la ville d'Arras, par missive royale ; aussitôt des mesures furent prises pour rendre à la mémoire du défunt les honneurs qui lui étaient dus. Le duc d'Elbeuf, gouverneur de l'Artois, arriva à Arras le 8 septembre avec l'Intendant, M. de Barnage, et il reçut le serment de fidélité des habitants. Villars ayant été nommé par le Régent président du Conseil de guerre crut devoir en donner spécialement avis au magistrat d'Arras, parce que l'administration de l'Artois était comprise dans ses attributions ; les mayeur et échevins lui adressèrent leurs félicitations par lettre du 21 septembre, à laquelle le vainqueur de Denain répondit de la manière la plus courtoise. C'est ainsi que s'opéra, pour Arras, la transition du règne de Louis XIV à celui de Louis XV.

Sous ce prince, il se passa à Arras peu d'événements remarquables : il faut citer néanmoins le voyage que la Cour y fit en 1744. Le Roi y resta trois jours, accompagné de la duchesse de Châteauroux. Il logea à l'hôtel du Gouvernement, rue des Trois-Faucilles. L'hôtel de la Bazèque, qui n'était séparé de celui du Gouvernement que par la petite rue de la Marche, fut mis à la disposition de la duchesse de Châteauroux et de sa sœur, la duchesse de Lauraguais. Cette rue fut fermée par des palissades, et un pont fut jeté pardessus pour faire communiquer les appartements du roi avec ceux de la favorite. C'est pour cela que la rue de la Marche reçut, pendant la Révolution, le nom de rue du Scandale. Des fêtes magnifiques furent données à Arras durant le séjour de Louis XV. Le roi visita encore Arras, l'année suivante, le 8 septembre 1745, à son retour de Fontenoy. De grands préparatifs avaient été faits pour le recevoir, quoiqu'il ne dût que traverser la ville. Enfin le 21 mai 1746, ce prince coucha à Arras en se rendant à l'armée : il arriva à neuf heures du soir, et repartit le lendemain matin, après avoir entendu la messe aux Carmes.

L'année 1749 vit s'accomplir un des événements les plus importants de l'histoire municipale d'Arras. La cité et la ville furent

enfin réunies, et ne formèrent plus qu'une seule et même administration.

L'attentat de Damiens produisit à Arras une impression facile à comprendre, car il avait été commis par un Artésien. Aussi, par mesure de précaution, on s'empressa d'appeler à l'Hôtel-de-Ville toutes les personnes qui portaient le nom de Damiens, et d'arrêter celles qui paraissaient suspectes. En même temps une adresse était signée par le magistrat pour supplier le roi de ne pas rendre toute une ville solidaire du crime d'un de ses enfants. Quelques années après, la dauphine étant accouchée d'un prince, le 9 novembre 1757, le roi voulut qu'il prît le nom de comte d'Artois : ce fut depuis Charles X. En mémoire de cet événement, les Etats firent frapper une médaille, qui fut déposée aux archives d'Arras le 14 novembre 1758.

En 1769 l'expulsion des Jésuites causa à Arras, dans la direction de l'instruction, des changements auxquels ont eut d'abord quelque peine à s'habituer. Les Oratoriens furent chargés du soin des études, et la ville dut s'imposer de lourds sacrifices pour le maintien de son collège. Arras ressentit aussi le contre-coup des changements apportés par le chancelier Maupeou dans l'organisation judiciaire de la France. Le Conseil d'Artois, qui avait son siège dans cette ville, fut supprimé par édit de février 1770, et remplacé par un conseil supérieur siégeant aussi à Arras ; ce conseil fut aboli à l'avénement de Louis XVI.

Le règne de ce prince est encore plus stérile que le précédent en faits ayant quelque intérêt pour Arras. Les succès de la guerre d'Amérique donnèrent lieu dans cette ville, à des réjouissances publiques, le 10 octobre 1779 ; d'autant plus que le patriotisme des habitants de la province avait voulu s'associer à cet élan national par le don d'une frégate, qu'on avait appelée *les Etats d'Artois*. Quelque temps après, séjournaient à Arras deux hommes qui devaient bientôt s'illustrer à des titres divers. L'un était Calonne qui, après avoir été avocat général au Conseil d'Artois, fut nommé intendant de Flandre et d'Artois, l'autre était Carnot qui fut envoyé à Arras comme lieutenant du génie, attaché aux fortifications, et résida quelque temps dans cette ville, où il devint même

place du marché, et les exécutions ne cessèrent que quand la ville eut obtenu des lettres de rémission qui sont parvenues jusqu'à nous (1355). (Pièces extraites des *Archives municipales*, par Guesnon.)

Philippe de Rouvre étant mort sans enfants en 1361, l'Artois passa à sa grand'tante, Marguerite, seconde fille de Philippe le Long. Elle s'empressa de venir prendre possession de son comté. Arrivée à Arras, elle s'arrêta en dehors de la porte Saint-Michel, et y prêta serment de respecter les franchises et libertés de la ville. Ce serment fut mal tenu, et Marguerite ayant eu de graves démêlés avec les Echevins, le sage roi Charles V fut obligé, en 1369, d'interposer son autorité, afin de ménager un accommodement. A la suite de nouvelles discussions, Marguerite fit entrer dans la ville des gens de guerre qui envahirent les maisons des principaux Officiers municipaux et s'y portèrent à toutes sortes d'excès. Charles V dût encore une fois intervenir. L'affaire fut soumise au Parlement de Paris ; les parties y présentèrent leurs observations, et l'on convint, en 1380, d'un concordat qui fixa d'une manière positive les droits respectifs du seigneur suzerain et des habitants. (Bacler, *Archives municipales*.)

Arras sous les ducs de Bourgogne (1384-1492). — Marguerite mourut le 9 mai 1382. Son fils, Louis de Male, qui était déjà comte de Flandre, hérita de l'Artois, et transmit les deux comtés à sa fille Marguerite. Ce fut cette princesse, mariée depuis 1369 à Philippe le Hardi, troisième fils du roi Jean, qui porta la Flandre et l'Artois dans la maison de Bourgogne.

Sous cette maison, Arras continua de prospérer, et acquit un degré d'importance qu'il ne lui fut plus donné de retrouver dans la suite. Lorsque Philippe le Hardi y fit son entrée, en 1384, il s'arrêta à la porte Saint-Michel et, sur la réquisition de Me Jehan-Tacquet, conseiller pensionnaire de la ville, il prêta serment, la main droite tendue vers la maison commune, de défendre et maintenir les franchises et privilèges des habitants. Ce serment fut renouvelé par Marguerite de Bourgogne, sa femme, sur les saints évangiles, et désormais tous leurs successeurs se conformèrent à cet usage.

5 novembre 1789, décida que toute réunion de pays d'Etats, ou d'Assemblées provinciales serait désormais interdite : cette résolution mit fin aux Etats d'Artois qui s'étaient tenus depuis tant de siècles à Arras. En même temps MM. Mastinot d'Ostove et Dumiers père reçurent du Roi la mission d'organiser le service départemental pour le Pas-de-Calais. L'Assemblée électorale pour le choix des administrateurs du département fut tenue à Arras le 30 juin 1790. Dans l'assemblée du 29 juillet de la même année, le département nomma pour président Ferdinand Dubois de Fosseux, et pour secrétaire, Galand, procureur au Conseil d'Artois. Le directoire du département fut composé ainsi qu'il suit : Candelier, Chevalier, Defrémancourt, Delattre, Dubois (*président*); Enlart, Legorez, Saint-Amour et Wimetz. L'établissement à Arras du chef-lieu du département rencontra d'ailleurs une vive résistance : ainsi l'Assemblée électorale tenue à Calais le 2 septembre 1792, pour la nomination des députés à la Convention, avait chargé Joseph Le Bon, comme commissaire délégué, de solliciter du Corps législatif la translation du chef-lieu à Aire.

Le district d'Arras fut constitué le 18 juillet 1790. A cet effet les électeurs se réunirent dans le couvent des Carmes et nommèrent pour administrateurs : Liborel, avocat ; Delerue, maire de Duisans ; Payen, de Monchecourt ; Leroy, fermier à Billy ; Leroy, avocat à Arras ; Simquart, idem ; Colin, procureur à Arras ; Deretz Jouenne, négociant ; Cot, officier municipal ; Duval, maire d'Achéville ; Dauchez, avocat ; Corne, avocat, fut choisi pour procureur syndic. Les membres de l'administration désignèrent pour président Liborel, et pour membres du directoire Leroy, Simquart, Cot et Dauchez. Beugniet, avocat, fut chargé des fonctions de secrétaire.

Quant à l'administration municipale, elle avait été composée ainsi qu'il suit, le 3 janvier 1790 : Maire, Dubois de Fosseux ; officiers municipaux : Thomas, Dumiers père, Ch. Smite, N. Boniface, Le Roux du Châtelet, Leroy d'Hurtebise, Beck, Cot, Lefebvre du Prey et Jouenne ; Notables : Caron, Wagon, H. Legentil, Colin, Husson, Antoine Cornaille, Candelier, Petit, Bonnequel de La Comté, Boulin de la Vasserie ; Lallart de Lebucquière ; Guilhuy, Déplanques, Bonnequel de Beauval, Liborel, Simquart, Boudart

de Mingrival, Deretz Jouenne, Frossen, Fromentin de Sartel, Lecomte, Dupuich, Scribe, Prévot de Wailly et Bourdon; Procureur de la Commune : Delpouve ; Trésorier, Boniface ; Secrétaire-Greffier, Grimbert. Le dernier mayeur d'Arras avait été le baron d'Aix, nommé le 24 mars 1786 : il périt sur l'échafaud, le 16 germinal an II (5 avril 1794). La garde nationale s'était organisée de la manière suivante : le 28 juillet 1789 les représentants des corps d'états et corporations d'Arras s'assemblèrent pour établir *une garde bourgeoise volontaire et gratuite*. Ils choisirent pour commandant Carault, chevalier de Saint-Louis, ancien officier de carabiniers, qui fut condamné à mort, le 24 floréal an II (13 mai 1794). Le 14 avril 1790 la garde bourgeoise volontaire de la ville d'Arras envoya une adresse à *nos seigneurs de l'Assemblée nationale*, signée de quarante-quatre commissaires. Le 3 juin de la même année, la garde nationale d'Arras conviait toutes les gardes nationales du département à une fédération dans le genre de celle qui avait eu lieu à Paris. Le Maire, la main sur le livre des décrets de l'Assemblée nationale, fit prêter à tous les assistants le serment civique. La fête se termina par un bal public donné aux Promenades où, dit la relation, *la concordance des cœurs s'est de plus en plus développée aux charmes de l'harmonie*.

Le conseil d'Artois ayant été supprimé par suite du décret de l'Assemblée constituante des 6 et 7 septembre 1790, on pourvut immédiatement à la réorganisation de la justice à Arras. Le Tribunal de district fut établi le 16 novembre 1790 : les premiers juges nommés furent Thellier de Sars ; Thiébault, Lefebvre, Lecocq et Dourlens, tous anciens conseillers au Conseil d'Artois. Le Tribunal de commerce fut installé le 5 juillet 1791 : on élit pour juges Deretz Jouenne, Beck, Bon-Lallart, Lesoing et Pamart. Enfin le Tribunal criminel du département commença à fonctionner à Arras le 23 janvier 1792. Il avait pour président Hacot, pour accusateur public Asselin et pour greffier Leserre.

Le 29 avril 1792 avait lieu à Arras la plantation de l'arbre de la liberté; le 5 août on y publiait le décret déclarant la patrie en danger; le 10 août la monarchie était renversée. A cette date, on

trouve dans les registres de la commune la mention suivante : « Le Père Pitolier, supérieur du collége de l'Oratoire de cette ville, est entré en chambre, et a demandé le jour qu'il plairait au corps municipal de fixer pour la distribution des prix, et a déclaré qu'attendu le petit nombre d'écoliers qu'il y avait, il ne distribuerait que des prix de diligence. »

La République était destinée à surexciter à Arras les passions de la manière la plus violente, et à y amener des faits qui devaient donner à cette ville une triste célébrité. Les élections à la Convention se firent du 2 au 10 septembre par les électeurs primaires qui avaient été nommés le 26 août. L'assemblée, réunie dans l'église paroissiale de Calais. choisit en première ligne Robespierre aîné ; mais, comme il avait déjà été élu à Paris, il témoigna « son regret de ne pouvoir accepter la qualité de député du Pas-de-Calais ». Les suffrages se portèrent, dans l'ordre suivant, sur Carnot aîné et Ernest Duquesnoy, députés au Corps législatif, Le Bas, homme de loi à Saint-Pol ; Thomas Payne, philosophe anglais; Personne, avoué à Saint-Omer; Guffroy, procureur syndic du district d'Arras ; Bollet, maire de Cuinchy ; Manier, administrateur du district de Bapaume ; Daunou, vicaire épiscopal à Paris ; et Varlet, maire d'Hesdin. Les quatre suppléants furent Joseph Le Bon ; Dubreucq, juge au tribunal de Saint-Omer ; Garnier, d'Ardres ; et Grenier, de Violaines.

Dès avant le décret de la Convention, du 22 septembre 1792, qui ordonnait le renouvellement des corps administratifs et judiciaires, l'assemblée primaire d'Arras, qui était restée en permanence, avait procédé à la destitution de la municipalité. Joseph Le Bon fut nommé maire en remplacement de Charles Brassart, élu le 23 novembre 1791. Les principaux membres de la Commune d'Arras, qui allaient bientôt jouer à côté de lui un rôle si considérable, étaient Célestin Lefetz, Gabriel Leblond, Lefebvre, Lemirre, officiers municipaux ; Xavier Daillet, substitut; Augustin Robespierre, procureur de la Commune, Taquet jeune, Martial Herman, François Carraut, Gille, Carlier, Taffin, Bruyant et Duponchel, notables. Le 16 septembre ils se rendirent sur la Petite Place, et

Joseph Le Bon, en présence de l'ancienne municipalité et du peuple assemblé, y prononça un discours où respirait la plus vive exaltation.

Le premier soin des nouveaux représentants de la Commune fut d'installer un comité de surveillance chargé de toutes les mesures d'ordre; on décida de plus qu'une liste des habitants qui avaient des parents émigrés serait affichée dans les corps de garde des portes, et qu'une commission aurait l'inspection de toutes les lettres venant de l'étranger. Au reste, à côté et au-dessus de la municipalité, fonctionnait le club de la Société populaire qui, ainsi que les Jacobins de Paris, exerça la plus grande influence sur les événements. Cette Société se réunissait dans le local de l'ancien couvent de Sainte-Agnès. D'un autre côté, le 30 septembre 1792, Arras recevait ampliation d'un décret de la Convention qui envoyait dans tous les départements du nord six commissaires avec des pouvoirs illimités, « pour y assurer le bon « ordre, soit dans l'armée, soit entre les autres citoyens, et « faire à cet égard telles destitutions, remplacements et réquisi- « tions qu'ils jugeraient à propos, auxquels tous les corps civils « et militaires seront tenus d'obéir. » Les commisaires nommés étaient Delmas, Bellegarde, Duhem, Loisel, Doulcet et d'Aoust.

Joseph Le Bon ne resta pas longtemps Maire d'Arras. Ayant été nommé membre du directoire du département, il fut remplacé par Hacot, originaire de Montreuil-sur-mer, et qui venait d'être destitué des fonctions de président du Tribunal criminel par les représentants en mission. Au directoire du département, Joseph Le Bon devait acquérir une importance encore plus grande. Carnot, Duhem et Lesage Senault ayant été envoyés à l'armée du Nord par suite de la défection de Dumouriez, passèrent par Arras et réorganisèrent l'administration. Dans ce but, ils enlevèrent une grande partie des attributions de la municipalité et les centralisèrent dans les mains du directoire. Le Bon, qui dominait dans cette assemblée, vit ainsi son influence prépondérante à Arras. Cette influence allait s'accroître encore par son entrée à la Convention, d'abord comme suppléant, et ensuite comme membre titulaire.

Ce fut le 8 brumaire an 11 (29 octobre 1793) que Joseph Le Bon

fut envoyé par la Convention en mission dans le Pas-de-Calais. Cette mission devait avoir les conséquences que l'on connaît. Dès son arrivée à Arras, le 11 brumaire (1er novembre 1793), il épura la société populaire et organisa les comités révolutionnaires. En même temps ils s'occupait de mettre à exécution la loi des suspects et de modifier le Tribunal criminel. Ce Tribunal recevait pour président Herman, qui fut peu de temps après mis à la tête du Tribunal révolutionnaire de Paris ; les fonctions d'accusateur public étaient confiées à Demuliez, fils d'un menuisier de Bapaume et procureur de la Commune en 1791. Le Comité de surveillance fut présidé par Darthé, qui avait pour le seconder des hommes tels que Carlier, Duponchel, Lefebvre et Daillet.

Le régime de la terreur s'installa alors à Arras : il y fut plus violent que dans presque toute la France. Nous ne ferons pas le récit de ces temps malheureux : il suffira de dire que pendant plus d'une année l'échafaud fut dressé en permanence sur la place de la Comédie, et que cinq cents personnes périrent victimes du Tribunal révolutionnainaire. Les prisons étaient encombrées : il fallut en créer de nouvelles à l'Abbatiale, à la Providence, à l'Hôtel-Dieu, aux Baudets, au Vivier. Un document authentique fait d'une manière saisissante l'aspect d'Arras à cette époque, c'est un extrait du procès de Joseph Le Bon (pages 34 et 290) : « les fermiers, y est-il dit, n'osaient plus approvisionner les marchés. « Sur vingt-deux voitures de voyageurs qui arrivaient par décade « à Arras on n'en vit plus une seule ; la terreur était telle que « l'on faisait dix lieues de détour pour éviter d'y passer. Si vous « étiez deux dans la rue c'était une trame, un complot. Les marchands cessaient leur négoce et allaient par crainte aux séan« ces de la Société populaire et du Tribunal. Il n'était plus possi« ble de se procurer un ouvrier ; ils étaient soldés pour y assis« ter. »

Pendant ce temps la mairie d'Arras avait passé par bien des mains. Le 1er avril 1793, Ferdinand Dubois (de Fosseux), déjà maire en 1790, remplaça Hacot, qui, grâce à un certificat de civisme, obtenu en sortant de sa charge, put se faire agréer comme défenseur devant le Tribunal révolutionnaire. Le 13 mars 1794, Ferdinand Dubois

était incarcéré en qualité d'ex-noble et avait pour successeur Daillet, d'abord commis dans une maison de commerce, puis attaché aux deux Robespierre, et enfin agent national de la commune. Lors du voyage que Le Bon fit à Cambrai pour y organiser la terreur, il emmena Daillet avec lui, et l'installa comme président du Tribunal révolutionnaire de cette ville. Il fallut donc pourvoir à son remplacement à Arras. Duponchel, originaire de Béthune qui, après avoir été domestique chez le capitaine Landru, commandant de la maréchaussée, était devenu officier municipal, remplit d'abord les fonctions de maire par intérim et fut placé ensuite définitivement à la tête de la municipalité, où il resta jusqu'à la révolution de thermidor. A cette époque, Danten fut nommé maire d'Arras par Berlier, représentant du peuple en mission, qui renouvela le conseil général de la commune d'après les idées qui avaient triomphé.

La chute de Robespierre produisit à Arras une réaction assez vive, qui pourtant ne coûta la vie à personne, excepté à Joseph Le Bon, qui fut jugé et exécuté à Amiens, le 16 octobre 1795. Dans les derniers temps de la Convention, et sous le Directoire, de nombreux titulaires se succèdent encore dans les emplois municipaux. Ainsi, Danten a pour successeur, le 29 floréal an III, Lecocq qui fut bientôt remplacé par Fromentin de Sartel déjà maire en 1790. Celui-ci ayant dû abandonner ses fonctions le 2 vendémiaire an IV, par suite de la loi qui interdisait toute charge publique aux parents des émigrés, Renard fut nommé à sa place. La loi du 21 fructidor an III vint alors créer les municipalités cantonnales; le président de ces corps constitués était nommé par l'assemblée primaire et remplissait les fonctions de maire. Ces fonctions furent successivement dévolues à Piéron Velu (16 brumaire an IV); Lefebvre Cayet (25 ventôse an IV), Demory (9 germinal an IV), Piéron (6 messidor an IV), Lefren (27 germinal an IV), Chevalier (8 brumaire an VI), Bras (1 frimaire an VI), Bertin (11 floréal an VI), Norman (11 prairial an VII). La loi de 1800 créa les mairies à peu près comme elles sont aujourd'hui. Le gouvernement s'étant réservé la nomination des maires; le

premier consul appela à ce poste M. Watelet, qui fut installé le 11 floréal an VIII.

Pendant le camp de Boulogne, une division d'infanterie fut établie à Arras. Elle était commandée par le général Junot, qui fut depuis duc d'Abrantès. Une délibération du conseil municipal du 18 pluviose an XII est relative à ce fait; elle est conçue en ces termes: « Considérant que la ville d'Arras doit s'empresser de « témoigner par les moyens qui sont en son pouvoir la satisfac- « tion qu'elle éprouve de posséder dans ses murs une armée « aussi recommandable par sa bravoure, et par les talents du « général, que par l'exactitude de la discipline, a unanimement dé- « cidé qu'une fête serait offerte à Madame Junot, épouse du géné- « ral de division commandant les grenadiers de la réserve. » C'est dans le but d'inspecter cette division que l'empereur Napoléon vint à Arras en 1804. Il passa la revue des troupes dans les plaines de Dainville le 30 juin. Quelque temps auparavant Joséphine, qui n'était encore que madame Bonaparte, avait également passé par Arras: elle y fut reçue le 29 juin 1803, avec toute la sympathie qu'inspiraient les succès du Consulat. Lors de son séjour en cette ville, l'Empereur avait donné M. Vaillant pour successeur à M. Watelet : le décret est daté *du camp d'Arras*. L'administration de M. Vaillant fut fertile en mesures utiles. Au nombre des plus importantes il faut citer la réorganisation du marché d'Arras. Ce marché, qui est une des principales causes de richesse pour la ville, fait encore aujourd'hui l'envie de bien des localités, qui ont cherché, mais en vain, à en imiter l'économie et la bonne tenue. L'institution de la fête d'Arras date également de cette époque. Cette fête, qui a été célébrée pour la première fois le 25 août 1812, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et n'a pas cessé d'attirer chaque année un grand concours d'étrangers.

Le 4 avril 1813, M. le baron d'Herlincourt succéda à son beau-père, M. Vaillant, comme maire d'Arras. Grâce à son caractère conciliant et à la haute considération dont il jouissait, la transition du régime de l'Empire à celui de la Restauration s'opéra sans trop de froissement. Néanmoins un incident grave faillit attirer sur Arras les plus grands malheurs. Après la défaite de Waterloo, des com-

pagnies de fédérés s'étaient réfugiées dans la citadelle, et avaient déclaré qu'elles s'y maintiendraient tant qu'un gouvernement régulier fût établi en France. Quelques personnes impatientes voulurent chasser les fédérés, qui firent une sortie, et s'avancèrent en tirant des coups de fusil jusqu'à l'entrée de la rue des Gauguiers. Un vieillard inoffensif, qui passait par là, fut victime de ce conflit. Il fallut tout le dévouement de M. Lallart, adjoint remplissant les fonctions de maire, pour mettre fin à ces démêlés aussi sérieux qu'inutiles. Il se rendit à la citadelle, malgré le péril d'une pareille démarche, et obtint des fédérés qu'ils ne feraient plus aucune tentative contre la ville.

La Restauration nomma M. le baron Lallart maire d'Arras. Il fut remplacé le 10 janvier 1821 par M. Maïoul de Sus-St-Léger. Les premières années de cette période furent calmes à Arras, comme dans presque toute la France : après les orages de la Révolution et les guerres de l'Empire, on ressentait généralement le besoin du repos. Mais, les agitations politiques ne tardèrent pas à se produire : elles furent accompagnées d'agitations religieuses. Les missionnaires arrivèrent à Arras en 1825 et excitèrent la ferveur par leurs prédications. Une plantation de croix, qui eut lieu sur la place de la Préfecture le 21 avril, attira un grand concours de fidèles. Mais il faut ajouter que des efforts en sens contraire ne cessaient d'être tentés par l'opposition qui commençait à se former, et que les partis se dessinèrent bientôt de la manière la plus tranchée.

Le 9 décembre 1818, le duc d'Angoulême était venu à Arras et y avait été accueilli avec la plus vive sympathie. Il visita les principaux monuments de la ville et les deux grands établissements industriels qui n'étaient alors qu'à leurs débuts. Le 18 juin 1826, M. le baron de Hauteclocque fut nommé maire d'Arras. Il déploya dans l'exercice de ses fonctions toutes les ressources d'un esprit vif et intelligent. Sous son administration, le roi Charles X résida à Arras, à son retour du camp de St-Omer. Les plus grandes démonstrations de joie éclatèrent en cette circonstance. Un arc de triomphe avait été dressé à l'entrée de la porte Méaulens, le Roi y fut reçu par le maire et le conseil municipal. Il logea à la préfecture, où il donna audience aux autorités et à tous les corps cons-

armes. Le soir il se rendit au théâtre. Le lendemain, après avoir inauguré la nouvelle cathédrale, il visita la fonderie de **M. Hallette**, la fabrique de sucre de M. Crespel-Dellisse et assista, à la citadelle, aux travaux du régiment du génie. Un bal magnifique lui fut offert à St-Vaast, dans le local de la bibliothèque ; Charles X y prit place sur le trône qui avait été préparé au fond de la salle. Il quitta Arras le 18, à sept heures du matin, après avoir laissé de nombreuses marques de sa munificence.

A en juger par l'accueil que le Roi avait reçu pendant tout son voyage dans le Nord de la France, il eût été bien difficile de prévoir qu'une révolution était proche ; néanmoins, trois ans s'étaient à peine écoulés que la branche aînée des Bourbons était chassée de France. Arras participa au mouvement libéral qui amena la révolution de 1830. Un journal important, le *Propagateur du Pas-de-Calais*, s'y était créé, sous la direction d'un publiciste distingué, M. Frédéric Degeorge. Cet organe de l'opinion publique rallia un grand nombre d'adhérents et organisa l'opposition qui finit par triompher dans les élections. Il y eut à Arras quelques troubles lorsqu'on y connut les ordonnances de juillet. Les presses du *Propagateur* furent saisies, et on craignit contre le Maire une émeute imminente ; aussi fut-il obligé de quitter momentanément la ville, après le succès de l'insurrection. Du reste, tout se borna à quelques démonstrations bruyantes, et bientôt le calme fut entièrement rétabli.

Le gouvernement de Louis-Philippe confia la mairie d'Arras à M. [illegible], dont bien des personnes se rappellent encore le caractère honorable et l'esprit conciliant. Depuis cette époque, les faits sont trop récents pour qu'on puisse en donner une appréciation sûre, il suffit de les indiquer sommairement.

1831. Ouverture de la rue du 29 Juillet, par suite des démolitions du rempart de la cité.

[illegible]. Acquisition des bâtiments de Saint-Vaast.

[illegible]. Translation du marché au [illegible] place de la Madeleine et [illegible].

[illegible]. Translation du marché aux [illegible] dans l'enceinte du cimetière Saint-Nicaise.



1833. Restauration du Beffrói.

1833. Exposition à Arras des produits des arts et de l'industrie.

1833. Ouverture du dépôt de mendicité.

1833. Restauration de la Salle de spectacle.

1833. Résolution relative à la création d'une caisse d'épargne.

1833. Ouverture des salles d'asiles.

1834. Etablissement du jardin botanique à Saint-Vaast.

1835. Ouverture de la maison de refuge.

1836. Projet de reconstruction de l'abattoir.

En 1837, M. Maurice-Colin succèda à M. Dudouit comme maire d'Arras ; il fut installé dans ses fonctions le 1er août.

1837. Projet poür la reconstruction de l'Eglise Saint-Nicolas en Cité.

1837. Etablissement d'une chambre de commerce.

1838. Passage de S. A. R. le duc d'Orléans à Arras se rendant à Saint-Omer.

1838. Exposition des produits des arts et de l'industrie.

1838. Projet de construction d'un nouveau quai de débarquement.

1839. Adoption du projet.

1839. Ouverture de la rue de Turenne.

1839. Ouverture d'une quatrième salle d'asile rue de l'Œillette dans les bâtiments de la gendarmerie.

1839. Suppression de l'abreuvoir Saint-Aubert.

1842. Quai de débarquement. Achèvement de l'ouverture de la porte qui y accède.

1845. Etablissement du champ de manœuvres.

1846. Inauguration du chemin de fer. A cette occasion les ducs de Nemours et de Montpensier sont reçus à Arras.

La révolution de 1848 opéra à Arras de profonds changements ; néanmoins cette révolution y fut pure de tout excès, grâce au bon esprit des habitants et à la modération de ceux qui les dirigèrent. On se borna à se rendre à la Préfecture, où le Préfet, M. Mercier, remit ses fonctions entre les mains d'une commission provisoire composée de MM. Frédéric Degeorge, Billet et Constant Wartelle. En même temps M. Plichon était nommé Maire par acclamation.

Cette bonne harmonie faillit pourtant être troublée par l'arrivée des commissaires du gouvernement provisoire. L'un d'eux ayant prononcé à l'Hôtel-de-Ville un discours qui déplut à beaucoup d'assistants, une collision était imminente, lorsqu'un généreux citoyen, M. Luez, ramena le calme dans les esprits par un mot heureux.

Peu à peu les choses reprirent leur cours ordinaire, et l'administration municipale put s'occuper des travaux importants qui ont été effectués en si grand nombre à Arras dans ces dernières années. Ces travaux sont les suivants :

1848. Construction de la galerie de Saint-Vaast.

1849. Construction de l'abattoir.

Ici se place le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il fut accepté sans résistance à Arras. Le vote pour l'empire, eut lieu les 20 et 21 novembre 1852 et y donna les résultats suivants : Electeurs 5864, votants 4389, oui 3954 ; non 346 ; billets blancs 86.

1852. Restauration de la salle de Concerts.

1853. Restauration de la salle de Spectacle.

1854. Doublement de la voie de la porte Ronville.

1856. Construction de la halle à la viande.

1857. Commencement de la construction des trottoirs.

1858. Construction de la porte des Soupirs.

1858. Commencement de la reconstruction de l'Hôtel-de-Ville.

1860. Construction de l'église Saint-Géry.

1861. Construction du temple protestant.

1862. Etablissement des bornes-fontaines et du château-d'eau.

1862. Premier concours régional.

1863. Construction de la porte Baudimont.

1865. Dégagement des abords de la porte d'Amiens.

1865. Square des promenades.

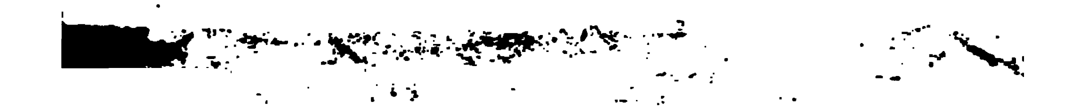
1867. Square de Saint-Vaast.

1868. Deuxième concours régional.

1869. Construction d'une chapelle pour le faubourg Ronville.

1870. Construction de l'église Notre-Dame des Ardents.

1870. Renouvellement du pavé de la petite Place.



Sous l'administration de M. Plichon, l'Empereur et l'Impératrice visitèrent deux fois Arras : la première en 1853, la seconde en 1867. En 1853 l'Empereur et l'Impératrice étant arrivés au débarcadère du chemin de fer, le jeudi 22 septembre, à trois heures de l'après-midi, furent reçus par le Maire, qui leur présenta les clefs de la ville. Après s'être arrêtés à la cathédrale, où ils furent harangués par Mgr Parisis, ils se rendirent à la Préfecture. Les réceptions officielles y eurent lieu, ainsi que la revue civile de toutes les députations des arrondissements d'Arras, de Béthune et de Saint-Pol. Le soir leurs Majestés assistèrent à un bal dans la grande galerie de Saint-Vaast, tandis qu'un spectacle gratuit était donné au théâtre, et que la ville était partout illuminée. Le lendemain l'Empereur alla à la citadelle, et partit à midi, avec l'Impératrice, pour Saint-Omer.

En 1867, l'Empereur et l'Impératrice ne passèrent que quelques heures à Arras. Ils y arrivèrent le 26 août à une heure de l'après-midi. Le discours prononcé par l'Empereur, à la gare, en réponse à celui du maire, fut fort remarqué, à cause de sa portée politique. Cette fois leurs Majestés ne se rendirent point à la Préfecture, mais à l'Hôtel-de-Ville qui venait d'être terminé, et dont elles firent l'inauguration. Elles traversèrent, pour y arriver, presque toutes les rues de la ville, qui avaient été décorées de la façon la plus élégante. A la cathédrale, où elles s'arrêtèrent, elles furent haranguées par Mgr Lequette. Après les réceptions officielles et le défilé de toutes les députations civiles sur la petite Place, l'Empereur et l'Impératrice partirent à quatre heures de l'après-midi pour Lille, afin d'assister aux fêtes données à l'occasion de la réunion de cette ville à la France.

Le vote du plébiscite de 1870, a produit dans la ville d'Arras les résultats suivants : Electeurs inscrits, 5712 ; votants, 4759 ; oui, 3871 ; non, 781 ; billets blancs, 56. La révolution de septembre, fruit de la guerre malheureuse entreprise contre l'Allemagne, au mois d'août 1870, eut pour conséquence, à Arras, la nomination de M. Emile Lenglet, comme Préfet, et celle de M. Deusy, comme Maire. L'approche des Prussiens obligea la ville à se mettre en

laissées dans leurs murs, sous le commandement du colonel irlandais O'Neil. Le 13 juin, les armées des maréchaux de Châtillon et de Chaulnes apparurent du côté de Saint-Eloi, tandis que celle du maréchal de la Mailleraie arrivait par la route de Cambrai. La place fut investie, et dès le lendemain on commença des lignes de circonvallation et de contrevallation qui devaient assurer les travaux d'attaque et protéger les camps des assiégeants. Leur développement était de cinq lieues : on employa vingt-quatre jours à leur construction.

Le conseil de défense ordonna de brûler et de démolir les faubourgs : les bourgeois firent exécuter rigoureusement cette mesure. Ils se divisèrent en trois corps qui se relevaient pour le service, et leur zèle était si grand qu'on ne les entendit jamais proférer aucune plainte, tandis qu'on ne pouvait rien obtenir des soldats qu'à prix d'argent.

La tranchée fut ouverte le 4 juillet du côté de Saint-Sauveur contre le bastion Saint-Nicolas, à l'abri des ruines du faubourg. Malgré une sortie vigoureuse des bourgeois, les assaillants s'établirent dans la petite contre-garde en terre qui précédait le bastion. Les attaques s'étendirent bientôt sur la droite jusqu'au fer à cheval : quatre batteries tiraient constamment sur la ville. Le 30 juillet, les Français parvinrent à établir une nouvelle batterie sur la contre-garde du bastion Saint-Michel ; les bourgeois la bouleversèrent dans une sortie poussée avec la dernière énergie ; mais mal secondés par les troupes irlandaises, qui les soutenaient, ils furent repoussés. Vers la droite, l'attaque conduite par le maréchal de la Mailleraie faisait des progrès rapides. Un fossé fut creusé au pied de la courtine, à quelque distance du fer à cheval, pour attacher les mineurs à cette partie de l'enceinte.

Pendant que le gros de l'armée assiégeante était allé au-devant d'un convoi considérable, les Espagnols, commandés par le cardinal-infant, tentèrent une attaque contre les lignes françaises, qui furent défendues avec énergie par le maréchal de Chaulnes. Cette attaque combinée avec une sortie de la garnison n'eut cependant aucun succès, et le retour des troupes avec le convoi obligea l'armée espagnole à la retraite.

Le 6 août, une mine ouvrit une large brèche au bastion Saint-Nicolas. Une autre brèche venait d'être pratiquée à la courtine comprise entre le bastion Saint-Michel et le fer à cheval, qui depuis fut appelée Courtine de la brèche. Le même nom fut donné au cavalier en arrière ainsi qu'aux ouvrages extérieurs construits plus tard en avant. La place étant ainsi ouverte en deux endroits, et un parlementaire des assiégés ayant reconnu que d'autres mines étaient prêtes, la population consentit enfin à une capitulation, que les chefs militaires proposaient depuis plusieurs jours, et qui fut signée le 10 août. *(Note remise par M. Fare, colonel du génie.)*

En vertu de cette capitulation, la religion catholique devait être seule tolérée à Arras, et le roi s'engageait à n'envoyer aucun gouverneur calviniste. La sainte manne et les autres reliques ne pouvaient être enlevées sous quelque prétexte que ce fût. Le conseil d'Artois conservait sa juridiction, et l'échevinage était maintenu dans tous ses priviléges. Les habitants étaient dispensés de la gabelle du sel et, relativement aux autres impôts, devaient être traités comme le reste des Français, sans que jamais aucune taxe nouvelle ne pût être levée sans le consentement des Etats. Il fut de plus accordé un délai de deux ans pendant lequel toute personne était libre de se retirer sur les terres d'Espagne. *(Extrait des registres mémoriaux de la ville d'Arras,* par Guesnon, n° 353, p. 353; Père Ignace, *mémoires du diocèse d'Arras,* t. II.)

Arras sous la monarchie française, 1640–1789. — Aussitôt après cette importante conquête. Saint-Preuil fut nommé gouverneur d'Arras (Voir ses lettres de commission dans les *Extraits des registres mémoriaux,* par Guesnon, p. 346). Il ne tarda pas à donner aux habitants les plus graves sujets de mécontentement, et Richelieu, assailli de plaintes à son égard, ordonna au maréchal de la Mailleraie de l'arrêter : cette arrestation fut opérée à Avesnes-le-Comte. Saint-Preuil amené à Arras, resta trois jours à l'abbaye de Saint-Vaast, et fut conduit à Amiens où son procès s'instruisit. Condamné à avoir la tête tranchée, il fut exécuté

le 9 novembre 1641. (Lecesne, *Un procès criminel sous Louis XIII; Mémoires de l'académie d'Arras*, t. XXVII).

Saint-Preuil fut remplacé par La Tour, comte de Torcy, qui mourut en 1652. Le comte de Mondejeu lui succéda. Ce gouverneur eut à soutenir le siége mémorable de 1654. Le prince de Condé, alors uni aux Espagnols, les engagea à s'emparer d'une ville dont les habitants étaient encore attachés de cœur au roi d'Espagne. Le 3 juillet l'armée de siége, forte de vingt-huit mille hommes, et commandée par l'archiduc d'Autriche, se présenta inopinément devant la place. Elle amenait à sa suite soixante-cinq pièces d'artillerie et huit mille paysans pour les travaux. En dix jours les assiégeants contruisirent des lignes de contrevallation et de circonvallation de trente-six kilomètres de développement, et dès le 15 juillet, on ouvrit la tranchée entre le faubourg Ronville et les marais du Crinchon.

Quoique prise au dépourvu, la place se trouvait en état : ses chemins couverts étaient palissadés, et le comte de Mondejeu, se prépara à la défendre courageusement. Il n'avait pourtant à sa disposition qu'une faible garnison de deux mille quatre cents fantassins, auxquels vinrent s'ajouter six à sept cents cavaliers qui pénétrèrent tardivement dans la place, non sans pertes.

Le 17 juillet, Turenne, à la tête d'un corps de quinze mille hommes, ne se trouvant pas en état d'attaquer l'armée de siége, se mit en observation à Monchy-le-Preux, et s'y fortifia.

Le 19, une vigoureuse sortie bouleversa les travaux, et refoula les Espagnols jusque sur leurs lignes : néanmoins, dès le lendemain, deux fortes batteries furent établies pour protéger les approches des assiégeants, qui se rendirent bientôt maîtres de la demi-lune en avant de la corne de Guiche. Dès le 31, une batterie de quinze pièces fut placée afin de ruiner les défenses du bastion des Capucins, objectif principal de l'attaque. Le 7 août, à la suite de l'explosion d'une mine, les Espagnols parvinrent à s'emparer de la grande corne, après un combat acharné de trois heures.

En arrière de la grande corne, se trouvait la petite corne, dont l'intérieur était défendu par une demi-lune. Malgré la faiblesse de ces ouvrages incomplètement revêtus en maçonnerie, ils furent

disputés par la garnison avec une énergie admirable. Les assiégeants ne parvinrent à s'en emparer que le 20 août.

Après quarante-deux jours de siége, l'enceinte de la place n'était pas entamée. La garnison avait un tiers de son effectif hors de combat; mais elle avait fait perdre quatre mille hommes aux assiégeants. Cette héroïque défense avait préparé la victoire de la petite armée de secours, qui se trouva en mesure de porter un coup décisif dans la nuit du 24 au 25 août.

De son camp de Monchy-le-Preux, Turenne suivait les progrès du siége, arrêtait les convois, et inquiétait les Espagnols, en attendant le moment favorable pour les attaquer. Le maréchal Guy d'Hocquincourt lui avait amené quelques nouvelles troupes, et après avoir occupé Saint-Pol, s'était établi au camp de César, près d'Etrun.

Le 24, à l'entrée de la nuit, à la tête d'une armée qui comptait en tout dix-huit mille hommes, Turenne s'avança contre les lignes des assiégeants, vers Anzin et Sainte-Catherine, point diamétralement opposé aux quartiers de Condé, qui étaient placés auprès des travaux d'attaque. Les lignes furent forcées; et on y ouvrit des passages pour y faire pénétrer la cavalerie. La déroute fut bientôt complète : l'armée de siége eut été entièrement détruite sans le prince de Condé. A la première nouvelle de l'attaque, il accourut sur la rive gauche de la Scarpe, à la tête de la cavalerie, en franchissant les ponts de communication entre les lignes, près de Saint-Laurent. La fermeté de son attitude sauva une partie de l'infanterie et presque toute la cavalerie de l'armée espagnole, qui se retira sur Douai, n'abandonnant que les bagages et soixante pièces de canon; ce qui fit dire au roi d'Espagne, en écrivant à Condé : *tout était perdu, vous avez tout sauvé. (Note remise par M. Fare, colonel du génie.)*

C'est à l'occasion de la levée du siége d'Arras que fut instituée une procession qui eut lieu chaque année jusqu'à la Révolution, et qui, rétablie sous le premier empire, se célèbre encore de nos jours. On sait que la fête d'Arras, fondée en 1811, a eu aussi pour but de rappeler ce glorieux événement.

Louis XIV, qui s'était tenu à Péronne, pendant presque toute la durée du siége d'Arras, arriva dans cette ville trois jours après le départ des Espagnols. Il était accompagné de la reine-mère, de son frère le duc d'Anjou, et d'une cour brillante. Le magistrat alla à sa rencontre, jusqu'en dehors de la porte Ronville, où il fut harangué par le conseiller pensionnaire. Pendant les quatre jours qu'il passa à Arras, il visita les travaux d'attaque et de défense, et donna de grands éloges à Mondejeu. Mais ce gouverneur, qui s'attendait à recevoir les plus hautes récompenses, eut bientôt à se défendre contre les haines les plus violentes. Sa tyrannie à l'égard des habitants d'Arras, et surtout sa conduite envers sa femme, lui attirèrent de nombreux ennemis. Il lui fallut quatre années de sollicitations et de nouveaux faits d'armes pour vaincre la résistance de Mazarin, et obtenir enfin le bâton de maréchal de France (6 juin 1658). On lui retira presque en même temps le gouvernement de l'Artois, grâce aux sollicitations de Leroy, abbé de Saint-Eloi, qui eut le courage de faire connaître à la Cour ce qui se passait à Arras. Mondejeu mourut en 1671, au milieu d'embarras financiers qui lui ôtèrent tout le fruit des exactions qu'il avait exercées sur les Artésiens. (*Vie de Mondejeu, comte de Schulemberg*, manuscrit de la bibliothèque d'Arras.)

En 1660, la paix des Pyrénées fut proclamée à Arras, et s'il restait encore aux habitants de cette ville quelque espoir de redevenir espagnols, ils durent y renoncer pour jamais. Désormais Arras va de plus en plus être absorbé dans la grande unité française, ce qui fait perdre à son histoire tout caractère d'originalité. Pourtant quelques faits dignes d'être signalés s'y passent encore de loin en loin. Ainsi, le 22 juillet 1667, Louis XIV visita de nouveau cette ville. Il était accompagné de la reine, à qui les compliments d'usage furent adressés, parce que c'était la première fois qu'elle faisait son entrée dans Arras. Le même jour, le roi et la reine partirent pour Tournay ; mais trois jours après la reine rentra à Arras, et y séjourna pendant tout le temps que le roi passa au siége de Lille. Durant ce séjour, elle vécut très-retirée, au palais épiscopal, ne sortant que pour visiter les églises. Le 3 septembre, le roi revint à Arras, et partit le 4 pour aller

dîner à Bapaume. Ce fut pendant ce voyage de Louis XIV qu'on décida la construction de la citadelle.

Le marquis de Montpezat, lieutenant-général des armées du roi, avait succédé en 1665 à Mondejeu. La lettre de Louis XIV, qui notifia la glorieuse paix d'Aix-la-Chapelle, est adressée à ce gouverneur. *(Registres mémoriaux de la ville d'Arras).*

Le roi et la reine vinrent encore à Arras en 1670. Cette fois ils étaient accompagnés du Dauphin et de la duchesse d'Orléans, qui allait faire en Angleterre ce voyage qui devait assurer à la France l'alliance de Charles II. La guerre de Hollande amena aussi Louis XIV à Arras, le 8 mai 1673 : depuis lors il n'y revint plus.

Quelques irrégularités ayant été commises par les commis aux ouvrages dans leurs comptes, Breteuil, intendant de Picardie et d'Artois, ordonna, en 1675, que ces comptes seraient rendus en sa présence. Il réforma également la tenue des audiences de l'échevinage, et rendit plus régulière l'expédition des affaires devant cette juridiction.

L'élection des commis aux ouvrages reçut aussi de grandes modifications, en sorte que la brigue y eut moins de part. Mais ces améliorations allaient être bien diminuées par une mesure des plus funestes pour l'institution municipale, la vénalité des charges. L'office de maire perpétuel fut payé cinquante mille livres par François Boucquel : les offices de greffier civil et criminel devinrent également héréditaires, moyennant finance. Enfin presque toutes les fonctions municipales, telles que celles de procureur syndic, de conseiller pensionnaire, d'officiers de police, de jurés-priseurs, etc., furent successivement érigées en titre d'office, et par conséquent se vendirent à l'encan. On fit plus : dans le but de se procurer de l'argent, le gouvernement créa un certain nombre de places d'assesseurs, jouissant de tous les priviléges et honneurs attribués aux échevins, et qui changèrent ainsi d'une manière notable les traditions de l'échevinage.

L'histoire d'Arras se trouve incidemment mêlée à celle du Masque de fer. On sait que parmi les noms plus ou moins problématiques du mystérieux personnage mort à la Bastille en 1705

état de défense : les fortifications furent réparées sur plusieurs points, les remparts furent armés ; on essaya de construire des forts à l'extérieur. Heureusement l'armistice rendit ces préparatifs inutiles, et préserva Arras d'un nouveau siége.

DEUXIÈME PARTIE.

MONUMENTS.— ETAT ANCIEN ET MODERNE DE LA VILLE D'ARRAS.— On ne peût former que des conjectures sur la topographie et l'aspect d'Arras avant la conquête romaine. Selon toute probabilité, les limites de la ville s'étendaient alors de la petite rivière du Gy au Crinchon, et du ruisseau des hautes fontaines à l'endroit où fut la porte Maitre Adam. Ainsi Arras s'avançait de ce côté dans la campagne bien plus que de nos jours (voir à cet égard deux passages de Guiman *Cartularium, Rubrica secunda,* tit. 34, 119 et n° 3 du 2e appendice).

Dès que les Romains se furent emparés de la ville d'Arras, ils songèrent à la protéger contre les révoltes des habitants : c'est dans ce but que fut établi le camp d'Étrun, connu encore aujourd'hui sous le nom *de camp de César*. Ces formidables retranchements suffirent pendant bien des années pour défendre le pays contre les ennemis extérieurs et intérieurs ; mais, en 370, sous les empereurs Valentinien et Gratien, on jugea à propos d'établir de l'autre côté de la ville, une vaste enceinte fortifiée, qui fut appelée *Nobiliac* ou *Castrum nobiliacum*. Cette enceinte s'étendait depuis la rue de St-Jean en Ronville jusqu'à celle des Agaches. On a retrouvé, sur ces points, des restes importants d'antiquités, et entr'autres les vestiges d'un *forum* et de plusieurs temples. On y a constaté aussi l'existence de voies romaines considérables : l'une d'elle traversait la ville dans toute sa longueur, c'est celle qui s'est conservée sous le nom de rue Saint-Jean-en-Lestrée (*in strata*) ; l'autre allait de la porte Baudimont à celle

des Bronnes ou de Ste-Claire. On en découvrit les traces lors des fouilles qui furent faites dans le terrain de la Paix.

Le *castrum nobiliacum* subsista dans toute son étendue jusqu'à la fondation de l'abbaye de St-Vaast. A cette époque les constructions du couvent enlevèrent une partie notable de la forteresse, celle qui se rapprochait du Crinchon. En revanche, une ville nouvelle se forma sur les quatorze cents arpens donnés aux moines par le roi Thierry, et que ceux-ci partagèrent entre les nombreux habitants qui étaient venus se grouper autour de l'abbaye. L'immense enceinte du *castrum* fut ainsi réduite peu à peu aux proportions d'une forteresse ordinaire, qui servit de demeure au châtelain. Cette forteresse subsista longtemps sur l'emplacement actuel des salles de spectacle et de concerts et leurs alentours.

Quant à l'abbaye de St-Vaast, elle atteignit, après le départ des Normands, les limites qu'elle a toujours conservées depuis. Mais la ville ou bourg de St-Vaast (*vicus sancti Vedasti*) ne cessa de s'agrandir, à la différence de la cité qui alla toujours en s'amoindrissant. Cette ville dépassa bientot l'antique *castrum* : une foule de maisons s'élevèrent en dehors des murs, d'une part vers la partie haute, qui forma depuis les quartiers des deux marchés, et de la place Ste-Croix, de l'autre le long de l'ancienne voie romaine. C'est alors que commença la construction des fortifications : l'abbaye de St-Vaast s'entoura de murailles, et une enceinte s'étendit au sud-est de la ville, depuis la porte Ronville jusqu'au dessus de la porte St-Michel.

En 1347, le roi Philippe de Valois fit construire, entre la porte Saint-Michel et celle de Méaulens, ces murailles dont quelques parties subsistent encore, et qui sont flanquées de tours rondes à demi-engagées. Quelques années après, en 1358, on travailla aussi aux fortifications entre la ville et la cité, et on construisit sur l'ancienne chaussée, un pont de bois pour traverser le Crinchon. La porte ne fut entièrement terminée qu'en 1369.

Lors du siége de 1444, on fit à Arras de grands travaux de défense, qui eurent pour résultat la démolition de tous les couvents et maisons situés près de l'enceinte. La plus grande partie de ces habitations fut reportée dans l'intérieur de la ville. Ce fut

aussi à ce moment qu'on défendit de bâtir à une distance moindre de vingt-deux pieds du bord des fossés. Le XVIe siècle marque pour Arras, la fin des maisons en bois, et le développement des constructions en pierre, un édit des magistrats de 1574, empêchant de bâtir autrement *qu'en dur*. Les maisons *à pignon*, dont il reste encore dans la ville tant de curieux spécimens commençent à s'élever à cette époque.

L'achèvement du travail d'enceinte, qui eut également lieu dans le courant du XVIe siècle, donna à Arras des limites parfaitement définies. La ville avait sept portes : c'étaient celles de Ronville, Saint-Nicolas, Saint-Michel, Méaulens, d'Hagerue à l'extrémité de la rue des Capucins, de Puniel ou Pugnel sur l'emplacement actuel du collége, et, Tripresse ou de la Triperie, vers le milieu de la rue du Vent-de-Bise. Les portes de la Cité étaient celles de Baudimont, d'Amiens, de Maitre-Adam, et des Bronnes ou de Sainte-Claire. Enfin entre la ville et la Cité se trouvait une porte, à l'endroit de la place actuelle de Cité *(voir le plan de 1590 publié par M. de Linas)*.

Des faubourgs importants dépendaient d'Arras. Celui de la Vigne ou des Loges, qui se trouvait derrière le couvent des Clarisses, était très-ancien. Celui de Saint-Sauveur se composait de deux parties ; celle qui portait le nom de Saint-Vindicien fut réunie à l'autre dans le XVIe siècle. Le faubourg Ronville, ou des *Allouettes* reçut, en 1263, une commanderie du Temple. Ceux de Sainte-Catherine, de Saint-Nicolas et de Maître-Adam existaient déjà aux XIe et XIIe siècles. Il est aussi question du faubourg Saint-Michel au XIIe siècle. Quant au faubourg Baudimont, il se forma lorsque les fortifications s'élevèrent de ce côté, au XIIIe siècle.

Au XVIe siècle, *le Rivage* fut creusé pour les besoins du commerce : Philippe II ordonna, en 1595, cet important travail. Pour faire face à la dépense, il autorisa la perception d'un octroi sur les principales denrées. Le bassin extérieur, qui a été depuis remplacé par le sas Saint-Michel, était destiné à servir d'auxiliaire au Rivage : il fut entouré, en 1730, d'un revêtement en maçonnerie, et le pont de bois, qui se trouvait entre lui et le *Vivier*, fut

remplacé par un pont en pierre qui s'appelle encore le ***Pont-de-Grès***.

La construction de la citadelle fut pour Arras la cause d'un agrandissement considérable. Le quartier de la Basse-Ville se construisit alors, sur les terrains marécageux laissés vacants entre la citadelle et l'ancien mur d'enceinte. La plupart de ces terrains faisaient partie de l'ancien pré Cagnon (*pratum canneum*) ; ils ont été rehaussés et nivelés au moyen des démolitions provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Vaast.

Les derniers changements notables survenus dans l'état topographique d'Arras ont eu lieu par l'ouverture de la rue du 29 Juillet, à la place des débris de l'ancien rempart, entre la rue des Gauguiers et la place de Cité, et par le percement de la rue de Turenne, continuation de celle du 29 Juillet. Depuis lors, les choses sont restées à peu près dans le même état, sauf la démolition des maisons avoisinant l'Hôtel-de-Ville, et l'élargissement des rues et places destinées à dégager cet édifice. Ces derniers travaux ont été opérés de 1860 à 1869.

FORTIFICATIONS. — Les fortifications d'Arras, telles qu'elles résultent de la succession des temps, se composent aujourd'hui ainsi qu'il suit : au sud se trouve la citadelle de Vauban, pentagone bastionné, avec demi-lune sur chaque front, dont les trois bastions qui regardent la campagne sont couverts par des contre-gardes et enveloppés d'une double ligne de chemins couverts. Le front de gorge se relie à droite et à gauche aux anciens fronts de l'enceinte par deux branches rentrantes précédées de quelques ouvrages extérieurs.

Au Nord, une enceinte de marais suit la limite de la vallée de la Scarpe, avec de larges fossés d'eau, précédés de demi-lunes, de contre-gardes, d'avant-fossés et d'ouvrages détachés le long de la rivière. Cette enceinte s'appuie vers l'est au bastion du Point-du-Jour et à l'ouvrage à cornes, à moitié noyé qui le précède : elle joint à l'ouest les fronts qui se développent autour de la cité, sur la hauteur de Baudimont.



Ces derniers fronts, au nombre de quatre, ont des fossés profonds, et sont munis de demi-lunes. Devant le bastion de Baudimont se trouvent deux ouvrages avancés qui dominent la vallée de la Scarpe. Les bastions du Boulevard et de Marle, à la suite, sont couverts par des contre-gardes.

Du côté de l'est, vers les hauteurs de St-Sauveur et de Ronville, la place est défendue par quatre grands fronts dont les bastions du Point-du-Jour, de St-Michel, de St-Nicolas et de Ronville sont les points saillants. Les fossés extrêmement profonds sont précédés de demi-lunes et de contre-gardes couvrant les bastions. Ces ouvrages, organisés très-solidement, forment là comme une seconde enceinte au sommet du talus élevé de la contrescarpe.

Enfin, un retranchement entourant la tête du faubourg de Ronville protége les abords de la place de ce côté, tandis que, vers l'ouest, un autre retranchement, à l'extrémité du champ de manœuvres de Baudimont, atteint le point culminant de cette hauteur, et en éclaire les pentes.

Cours d'eau. — Le seul cours d'eau qui se trouve à Arras est le Crinchon *(crintio* ou *cruentio).* Il prend sa source au village de Rivière, et pénètre à Arras au lieu dit *la communication de gauche.* Il traverse les Promenades; arrivé au marché au Poisson, il se divise en deux branches : l'une, appelée *le fossé Burien,* sort de la ville près de la porte Méaulens, après avoir coulé sous les rues du 29 Juillet et de Turenne ; l'autre se partage en plusieurs rameaux. Le principal de ces rameaux, nommé *Grande Hollande,* passe sous l'hôpital, les rues des Teinturiers et du courant d'eau, quitte la ville au bastion du Point-du-Jour, et va se jeter dans la Scarpe, un peu au-dessous du lieu dit *les Quatre-Cris.*

Le Crinchon, souvent à sec pendant les chaleurs, n'a aucune importance comme cours d'eau ; mais il sert d'égoût et débarrasse la ville de ses immondices. Il est d'ailleurs couvert dans presque tout son parcours à travers Arras. Il ne restait guère à voûter que la partie qui longe les casernes et traverse les Promenades : ces travaux entrepris récemment sont maintenant achevés.

On voyait jadis sur le Crinchon de nombreuses teintureries, et l'on prétendait que ses eaux avaient la propriété de donner aux étoffes ces belles couleurs qui les ont rendues si célèbres; mais aujourd'hui toutes ces usines ont cessé d'exister. C'est à peine s'il reste encore sur ce ruisseau quelques tanneries, qui tendent même chaque jour à disparaître.

La véritable rivière d'Arras est la Scarpe, quoiqu'elle n'entre pas dans ses murs. Cette rivière, canalisée en vertu des édits de Charles-Quint et de Philippe II, était encore, pour le commerce local, avant l'établissement des chemins de fer, un des principaux moyens de transport. Aussi le bassin du *Rivage*, avec lequel elle communique, était devenu trop restreint il y a quelques années, et il avait fallu établir un nouveau quai de débarquement en dehors de l'enceinte, dans les fossés du Vivier. Aujourd'hui le Rivage et le nouveau quai de débarquement sont un peu abandonnés; mais la Scarpe rend encore, comme canal, d'incontestables services, et l'on ne saurait trop désirer que la navigation en soit conservée et améliorée.

Monuments. — La ville d'Arras s'est toujours fait remarquer par le nombre et l'importance de ses monuments. Les édifices religieux y étaient surtout si multipliés qu'on lui avait donné le nom de *ville aux clochers*.

Cathédrale. — D'après des traditions, d'ailleurs fort incertaines, la première cathédrale d'Arras se serait élevée, dans la cité, sur l'emplacement d'un temple de Jupiter. Cette église consacrée à la Vierge par saint Diogène, à la fin du IVe siècle, fut détruite par les Huns, et rebâtie par saint Vaast vers l'an 500. L'apôtre des Atrébates y fut inhumé, à la droite du maître-autel. Quelques chapiteaux de l'Église mérovingienne subsistent encore au musée d'Arras. Ce nouvel édifice, vraisemblablement détruit par les Normands au IXe siècle, fut reconstruit, mais avec un caractère provisoire. En 1030, l'évêque Gerard résolut de le remplacer par un monument plus en rapport avec l'importance de la ville. Ce travail prit beaucoup de temps, et fut souvent interrompu. Il n'a été

terminé qu'en 1396; encore restait-il alors bien des parties inachevées. Le 7 juillet 1484, l'évêque Pierre de Ranchicourt fit enfin la dédicace solennelle de ce temple, qui devait rester pendant longtemps le plus remarquable édifice religieux de l'Artois.

Le monument avait la forme d'une croix latine orientée au sud-est. L'entrée au nord-ouest ouvrait sur la partie du cloître conduisant à l'évêché, aujourd'hui la Préfecture. Outre le grand portail flanqué de deux tours d'inégale hauteur, il y en avait un autre tourné vers la rue de Baudimont. La longueur totale de l'édifice était de cent treize mètres, la plus grande largeur, soixante-dix, et la hauteur dans œuvre, trente-six. Il comprenait trois rangs de fenêtres superposées. Les piliers de la nef mesuraient un mètre soixante-cinq de diamètre ; ils se composaient de quatre colonnes engagées, flanquées d'un nombre égal de colonnettes. Ceux du chœur étaient formés de deux colonnes accouplées. Un jubé en marbre, orné de bas-reliefs, se voyait à l'entrée du chœur.

Parmi les chapelles, celle de *Notre-Dame de l'Aurore* avait été l'objet de la munificence de Louis XI, qui l'enrichit d'une statue de la Vierge, en argent massif. La chapelle des Evêques, située en face, était ornée des portraits de tous les Prélats qui avaient occupé le siége d'Arras. Près de la chapelle de l'Aurore, un escalier conduisait à la crypte, bâtie sous l'hémicycle : cette crypte a été reconnue lors des fouilles pratiquées en 1848, pour le nivellement de la place de la Préfecture.

Pendant la Révolution, l'église retirée au culte, mais non démolie, devint un magasin d'approvisionnements militaires. Sous le Directoire, malgré une demande en restitution faite par la commune, en vertu de la loi du 11 prairial an III, la Cathédrale, l'Evêché et le Cloître furent adjugés à un Hollandais nommé Vandercoster, moyennant la somme de trois cent treize mille deux cents francs, à charge de démolition. Cette démolition n'était pas encore effectuée quand Bonaparte, alors premier consul, vint à Arras en 1802. Frappé de l'état de ruine où se trouvait l'antique édifice, il ordonna de le détruire entièrement, et surtout *d'en finir au plus vite*. Ainsi disparurent les derniers vestiges de l'ancienne Cathédrale. Quelques débris en ont été conservés au

Musée : ce sont des chapiteaux, des fragments de sculptures et de mosaïque et la tombe de l'évêque Frumauld.

CATHÉDRALE ACTUELLE. — Vers le milieu du XVIII[e] siècle, les religieux de Saint-Vaast, ayant entrepris la reconstruction totale de leur monastère, commencèrent l'église en 1755. Les travaux furent abandonnés en 1792, et ne furent repris qu'en 1814, sur les instances de Mgr de la Tour-d'Auvergne, lorsqu'il fut décidé que l'église de Saint-Vaast serait affectée à la cathédrale. Une inauguration provisoire eut lieu en 1827, pendant le séjour du roi Charles X à Arras ; mais l'église ne fut définitivement consacrée que le 6 juin 1833.

Cet édifice achevé sous la direction de M. Letombe, architecte du département, est dans le style pseudo-grec, qui caractérise son époque. Il mesure dans œuvre cent deux mètres de long sur vingt-six mètres de large et trente-deux de hauteur. Il a la forme d'une croix latine. On accède au grand portail, percé de trois baies, par un immense perron de quarante-huit marches. Un portail latéral s'ouvre à l'extrémité du croisillon de gauche. La chapelle de la Vierge, qui termine l'abside, occupe le rez-de-chaussée de la tour projetée. L'intérieur est divisé en trois nefs séparées par deux rangs de colonnes cylindriques à chapiteaux corinthiens. La coupole du transept repose sur quatre faisceaux de trois colonnes chaque : elle devait primitivement abriter le maître-autel.

La cathédrale renferme de nombreux objets d'art, parmi lesquels on doit signaler : une descente de croix attribuée à Rubens, un christ au tombeau, qu'on croit être de Van Dyck ; un tableau allégorique de Théodore Van Thulden ; deux tryptiques du XVI[e] siècle encadrés de fort belles bordures, et dont l'un au moins est dû au peintre de l'abbaye d'Anchin, Belgambe ; un autre tryptique où figure le miracle du saint cierge ; des statues couchées de Jean Sarrasin et de Philippe de Caverel, abbés de Saint-Vaast ; celles de Philippe de Torcy, gouverneur d'Arras, mort en 1652, et de Suzanne d'Humières, sa femme ; plusieurs toiles d'Abel de Pujol, Serrure, etc. ; les fresques de la coupole de la

chapelle de la Vierge, par M. Daverdoing; la statue de la Vierge, en marbre blanc, par Cortot; les mausolées du cardinal de la Tour-d'Auvergne et de Mgr Parisis, par MM. Emile Thomas et Cugnot.

ABBAYE DE SAINT-VAAST. — Elle doit son origine à la petite demeure où Saint-Vaast aimait à se retirer, et où il mourut. Elle fut fondée en 687 par saint Aubert, qui y avait transporté en grande pompe les reliques du premier évêque d'Arras. Les libéralités de Thierry III, unies aux efforts de saint Vindicien, transformèrent en une magnifique abbaye l'antique couvent du *nobiliacum*. Cette abbaye dut à cette fondation royale, le haut rang qu'elle ne cessa d'occuper.

Détruit au IX[e] siècle par les Normands, et trois fois incendié, le monastère de Saint-Vaast ne prit qu'au XI[e] siècle, la forme qu'il conserva, sauf quelques modifications, jusqu'au XVIII[e] siècle. A cette époque, vu l'état de vétusté des bâtiments et l'imminence de la chûte du clocher, construit depuis peu, mais de proportions trop lourdes, la réédification complète de l'abbaye fut décidée. On adopta un plan uniforme donné par un architecte de Paris, dont le nom est ignoré : ce plan fut revêtu de l'autorisation royale. Les constructions, qui venaient d'être terminées à la Révolution, sauf l'église, furent successivement affectées à différents usages.

Aujourd'hui elles appartiennent, pour partie au département, et pour partie à la ville : elles renferment à la fois l'Evêché, le Grand Séminaire, le Musée, la Bibliothèque communale, les Archives du département, un magasin des subsistances militaires, l'entrepôt, etc., sans parler de l'Eglise qui, achevée en 1833, est devenue la cathédrale.

L'édifice se compose d'une cour d'honneur entourée de bâtiments à deux étages, comme tout l'ensemble des constructions; d'un premier cloître avec bâtiments en parallélogramme sur un préau avec fontaine centrale; d'un second cloître, ou grand cloître, avec des ambulatoires à tous les étages, autour d'un autre préau ayant aussi une fontaine au milieu. Le second cloître, for-

mant carré parfait, est d'une richesse d'architecture fort remarquable ; il se termine par un admirable péristyle ou narthex, qui donne entrée dans la cathédrale par le portail du Midi, suivant l'usage et les plans ordinaires des abbayes et des cathédrales avec cloîtres. Enfin, le long du grand côté ouest des bâtiments, règne un vaste jardin : et de l'autre côté, se trouvent plusieurs jardins de moindre étendue, avec diverses dépendances.

Le plan de l'ancienne abbaye, assez compliqué, a été publié par l'Académie d'Arras en 1852. Quant à l'ancienne église, la longueur était de deux cent vingt-cinq pieds, et la largeur de cinquante, et de cent vingt au transept. Elle était fort remarquable, et renfermait de nombreuses richesses artistiques, toute une série de tapisseries de haute-lisse, des reliques insignes et un trésor sacré d'une grande valeur. (*Voir la description de ce trésor dans l'ouvrage de M. l'abbé Van Drival, et celle de l'église dans le livre de MM. de Cardevacque et Ternynck*).

L'abbaye de Saint-Vaast avait dans sa dépendance *l'église de Saint-Pierre et la chapelle de Notre-Dame-en-Castel* (*in castro*). L'église de Saint-Pierre, collégiale jusqu'en 1580, existait déjà au VIIIe siècle, sous saint Vindicien. La chapelle de Notre-Dame-en-Castel était spécialement vénérée parce qu'elle occupait l'emplacement de l'oratoire de saint Vaast.

ABBATIALE. — On a donné ce nom à un hôtel construit en 1754 pour servir de demeure séparée aux abbés commendataires de Saint-Vaast. Le trop fameux cardinal de Rohan y séjourna quelquefois, et l'eut à sa disposition jusqu'à la Révolution. Ce bâtiment servit de dépôt de suspects sous la Terreur : aujourd'hui il appartient à la ville d'Arras, qui y a établi son collége communal.

HÔTEL-DE-VILLE. — Avant le XVe siècle, Arras n'avait pas, à proprement parler, d'Hôtel-de-Ville. Les réunions de la bourgeoisie se tenaient dans une salle assez exigue d'une maison de la rue Saint-Géry, sur l'emplacement de laquelle a été plus tard construit l'hôtel des Etats d'Artois. Quant à *la banclocque,* elle était établie dans le clocher de l'église Saint-Géry. Ce fut même



pour avoir un clocher ou *beffroi*, à eux appartenant, que les échevins se décidèrent, en 1463, à élever une construction digne du rang qu'Arras occupait parmi les villes de Flandre. On choisit, pour cela, à l'extrémité du petit marché, un terrain sur lequel les rôtisseurs, les traiteurs, les cuisiniers et les bouchers avaient leurs étaux. Mais bientôt les intérêts lésés se soulevèrent contre ce projet, et une coalition formidable obligea les magistrats à transiger. Quand le calme fut rentré dans les esprits on put commencer les travaux, mais ils marchèrent fort lentement, car en 1551 le beffroi était encore inachevé. Pourtant le 30 juillet 1501 une assemblée de bourgeois avait décidé qu'il serait promptement terminé, et qu'on y joindrait même la construction d'une *halle échevinale* pour remplacer celle de la rue Saint-Géry, qui tombait en ruine.

En 1501, les travaux furent confiés à Le Caron, *maître maçon*, de Vaulx-les-Bapaume, qui fit adopter ses plans par les échevins et finit son ouvrage en 1554. Cette date est encore inscrite en ces termes dans la chambre des guetteurs :

L'an mil cinq cent cinquante-quatre,
Par un second jour de juillet,
Jehan Delamotte et Pierre Goulâtre,
Firent ici le premier guet.
Estant nouveau le beffroi faits,
Par un nommé Jacques Caron,
Maître en cet art des plus parfaits,
Car il avait un grand renom.

Les bâtiments de l'Hôtel-de-Ville avaient été terminés en 1517 : on les inaugura cette année, en y faisant le *renouvellement de la loy*. En 1572 on ajouta le charmant pavillon dit Renaissance, qui fut construit par un architecte nommé Mathias Tesson. Plus tard on plaça contre ce bâtiment un escalier extérieur, à deux rampes, surmonté d'une riche coupole. Cet escalier a disparu en 1756, et a été remplacé par un autre établi intérieurement, et qui a duré jusqu'à ces derniers temps.

Au rez-de-chaussée, l'Hôtel-de-Ville ancien se composait de salles basses et voûtées ; à l'étage, en quittant l'escalier, on trouvait une salle donnant accès, d'une part au beffroi de l'autre *à la chambre du conseil*. Au fond du bâtiment était *la chambre aux honneurs*. Dans une aile, formant marteau, sur le bâtiment principal, on avait placé *la grande salle*, aussi appellée *salle de Charles-Quint*, parce qu'on pensait que ce prince y avait procédé à l'installation du conseil d'Artois. Enfin l'Hôtel-de-Ville contenait encore à l'étage une *chapelle échevinale*.

LE BEFFROI. — Haut de soixante-quinze mètres, trente-six centimètres, il s'appuie sur une base carrée construite en grès, et soutenue à chaque angle par deux puissants contreforts. Une première galerie est située à quarante-quatre mètres vingt-un centimètres du sol : elle est flanquée de quatre contreforts, reposant sur ceux d'en bas. Chaque face de cette galerie se compose de larges arcades simulées, au milieu desquelles ont été établis les quatre cadrans de l'horloge. Une seconde galerie, à jour, surmonte la première, située à cinquante-trois mètres, trente-cinq centimètres du sol ; elle est flanquée de huit contreforts cylindriques, au milieu desquels on aperçoit huit baies garnies d'abats-vent. Enfin, au-dessus, à la hauteur de soixante-douze mètres quarante centimètres, on trouve la troisième galerie supportant l'octogone carré, qui renferme la chambre du guet. Le tout est terminé par une couronne surmontée d'un lion héraldique.

Le 7 septembre 1541, une horloge fut placée dans le beffroi ; elle était l'œuvre de Jacques Halot, habile horloger d'Arras. Les cloches du beffroi se composent de *la Joyeuse*, *la cloche du guet* ou de *la répétition*, *celle de la retraite*, et enfin *la cloche d'alarme* aussi appelée *cloche d'argent*.

NOUVEL HOTEL-DE-VILLE. — L'Hôtel-de-Ville traversa, dans l'état qui vient d'être décrit, toute la période révolutionnaire. L'édifice fut également conservé à peu près intact jusqu'à la Restauration. En 1822, des modifications altérèrent sensiblement le caractère de la façade. En 1832, il fallut se décider à reconstruire entière-

ment le beffroi qui menaçait ruine : les travaux dirigés par M. Traxler, architecte, furent terminés en 1844.

Après le beffroi, on dut s'occuper des bâtiments de l'Hôtel-de-Ville. Le conseil municipal décida en 1858 qu'ils seraient reconstruits en entier. Ces importants travaux furent confiés à M. Mayeur, architecte : ils ont duré huit ans et ont coûté sept cent mille francs ; il a de plus été dépensé neuf cent mille francs en acquisition de maisons pour l'élargissement des abords de l'Hôtel-de-Ville.

Si on pénètre dans l'édifice par la porte qui est en face de la rue des Trois-Visages, on trouve d'abord un vaste escalier en pierre, à deux révolutions, qui conduit aux appartements d'honneur. Ces appartements se composent d'une antichambre, d'une galerie et de deux salons, à l'extrémité desquels il y a un autre petit salon ; au milieu du salon principal, une porte donne sur la salle du conseil, d'où on pénètre dans une salle destinée aux commissions et ensuite dans le cabinet du maire. Ce cabinet communique par une antichambre avec les bureaux du premier étage, la salle de mariage et la chambre des huissiers.

Au rez-de-chaussée, il y a, sur la Petite-Place, une voûte destinée à donner accès aux voitures, et qui conduit à l'escalier d'honneur. L'entrée qui est sur la rue Vinocq aboutit à un vestibule autour duquel sont rangés, outre le prétoire de la justice de paix et les bureaux de la police, différents services, tels que le bureau de bienfaisance et la direction de l'octroi. Au fond du vestibule, un escalier conduit aux bureaux du premier étage. Les archives sont placées au premier dans un local entièrement isolé : ce local est situé à l'extrémité de l'aile des bâtiments donnant sur la rue de la Braderie.

Hotel-de-Ville de la Cité. — La cité, qui dépendait de l'évêque, avait un échevinage composé d'un prévôt et de sept échevins nommés par le prélat. *La halle* de cet échevinage était dans la seconde maison, à gauche, en montant la rue de Baudimont. Cette maison conserve encore quelques traces de ce qu'elle était autrefois. La façade était portée sur cinq colonnes monolithes, isolées, ayant derrière elles une galerie couverte. Le rez-de-chaussée était

Cette bonne harmonie faillit pourtant être troublée par l'arrivée des commissaires du gouvernement provisoire. L'un d'eux ayant prononcé à l'Hôtel-de-Ville un discours qui déplut à beaucoup d'assistants, une collision était imminente, lorsqu'un généreux citoyen, M. Luez, ramena le calme dans les esprits par un mot heureux.

Peu à peu les choses reprirent leur cours ordinaire, et l'administration municipale put s'occuper des travaux importants qui ont été effectués en si grand nombre à Arras dans ces dernières années. Ces travaux sont les suivants :

1848. Construction de la galerie de Saint-Vaast.

1849. Construction de l'abattoir.

Ici se place le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il fut accepté sans résistance à Arras. Le vote pour l'empire, eut lieu les 20 et 21 novembre 1852 et y donna les résultats suivants : Electeurs 5804, votants 4389, oui 3954 ; non 346 ; billets blancs 86.

1852. Restauration de la salle de Concerts.

1853. Restauration de la salle de Spectacle.

1854. Doublement de la voie de la porte Ronville.

1856. Construction de la halle à la viande.

1857. Commencement de la construction des trottoirs.

1858. Construction de la porte des Soupirs.

1858. Commencement de la reconstruction de l'Hôtel-de-Ville.

1860. Construction de l'église Saint-Géry.

1861. Construction du temple protestant.

1862. Etablissement des bornes-fontaines et du château-d'eau.

1862. Premier concours régional.

1863. Construction de la porte Baudimont.

1865. Dégagement des abords de la porte d'Amiens.

1865. Square des promenades.

1867. Square de Saint-Vaast.

1868. Deuxième concours régional.

1869. Construction d'une chapelle pour le faubourg Ronville.

1870. Construction de l'église Notre-Dame des Ardents.

1870. Renouvellement du pavé de la petite Place.

Sous l'administration de M. Plichon, l'Empereur et l'Impératrice visitèrent deux fois Arras : la première en 1853, la seconde en 1867. En 1853 l'Empereur et l'Impératrice étant arrivés au débarcadère du chemin de fer, le jeudi 22 septembre, à trois heures de l'après-midi, furent reçus par le Maire, qui leur présenta les clefs de la ville. Après s'être arrêtés à la cathédrale, où ils furent harangués par Mgr Parisis, ils se rendirent à la Préfecture. Les réceptions officielles y eurent lieu, ainsi que la revue civile de toutes les députations des arrondissements d'Arras, de Béthune et de Saint-Pol. Le soir leurs Majestés assistèrent à un bal dans la grande galerie de Saint-Vaast, tandis qu'un spectacle gratuit était donné au théâtre, et que la ville était partout illuminée. Le lendemain l'Empereur alla à la citadelle, et partit à midi, avec l'Impératrice, pour Saint-Omer.

En 1867, l'Empereur et l'Impératrice ne passèrent que quelques heures à Arras. Ils y arrivèrent le 26 août à une heure de l'après-midi. Le discours prononcé par l'Empereur, à la gare, en réponse à celui du maire, fut fort remarqué, à cause de sa portée politique. Cette fois leurs Majestés ne se rendirent point à la Préfecture, mais à l'Hôtel-de-Ville qui venait d'être terminé, et dont elles firent l'inauguration. Elles traversèrent, pour y arriver, presque toutes les rues de la ville, qui avaient été décorées de la façon la plus élégante. A la cathédrale, où elles s'arrêtèrent, elles furent haranguées par Mgr Lequette. Après les réceptions officielles et le défilé de toutes les députations civiles sur la petite Place, l'Empereur et l'Impératrice partirent à quatre heures de l'après-midi pour Lille, afin d'assister aux fêtes données à l'occasion de la réunion de cette ville à la France.

Le vote du plébiscite de 1870, a produit dans la ville d'Arras les résultats suivants : Electeurs inscrits, 5712 ; votants, 4759 ; oui, 3871 ; non, 781 ; billets blancs, 56. La révolution de septembre, fruit de la guerre malheureuse entreprise contre l'Allemagne, au mois d'août 1870, eut pour conséquence, à Arras, la nomination de M. Emile Lenglet, comme Préfet, et celle de M. Deusy, comme Maire. L'approche des Prussiens obligea la ville à se mettre en

état de défense : les fortifications furent réparées sur plusieurs points, les remparts furent armés ; on essaya de construire des forts à l'extérieur. Heureusement l'armistice rendit ces préparatifs inutiles, et préserva Arras d'un nouveau siége.

DEUXIÈME PARTIE.

MONUMENTS.— ETAT ANCIEN ET MODERNE DE LA VILLE D'ARRAS.— On ne peut former que des conjectures sur la topographie et l'aspect d'Arras avant la conquête romaine. Selon toute probabilité, les limites de la ville s'étendaient alors de la petite rivière du Gy au Crinchon, et du ruisseau des hautes fontaines à l'endroit où fut la porte Maitre Adam. Ainsi Arras s'avançait de ce côté dans la campagne bien plus que de nos jours (voir à cet égard deux passages de Guiman *Cartularium, Rubrica secunda,* tit. 34, 119 et n° 3 du 2e appendice).

Dès que les Romains se furent emparés de la ville d'Arras, ils songèrent à la protéger contre les révoltes des habitants : c'est dans ce but que fut établi le camp d'Étrun, connu encore aujourd'hui sous le nom *de camp de César*. Ces formidables retranchements suffirent pendant bien des années pour défendre le pays contre les ennemis extérieurs et intérieurs ; mais, en 370, sous les empereurs Valentinien et Gratien, on jugea à propos d'établir de l'autre côté de la ville, une vaste enceinte fortifiée, qui fut appelée *Nobiliac* ou *Castrum nobiliacum*. Cette enceinte s'étendait depuis la rue de St-Jean en Ronville jusqu'à celle des Agaches. On a retrouvé, sur ces points, des restes importants d'antiquités, et entr'autres les vestiges d'un *forum* et de plusieurs temples. On y a constaté aussi l'existence de voies romaines considérables : l'une d'elle traversait la ville dans toute sa longueur, c'est celle qui s'est conservée sous le nom de rue Saint-Jean-en-Lestrée (*in strata*) ; l'autre allait de la porte Baudimont à celle

des Bronnes ou de Ste-Claire. On en découvrit les traces lors des fouilles qui furent faites dans le terrain de la Paix.

Le *castrum nobiliacum* subsista dans toute son étendue jusqu'à la fondation de l'abbaye de St-Vaast. A cette époque les constructions du couvent enlevèrent une partie notable de la forteresse, celle qui se rapprochait du Crinchon. En revanche, une ville nouvelle se forma sur les quatorze cents arpens donnés aux moines par le roi Thierry, et que ceux-ci partagèrent entre les nombreux habitants qui étaient venus se grouper autour de l'abbaye. L'immense enceinte du *castrum* fut ainsi réduite peu à peu aux proportions d'une forteresse ordinaire, qui servit de demeure au châtelain. Cette forteresse subsista longtemps sur l'emplacement actuel des salles de spectacle et de concerts et leurs alentours.

Quant à l'abbaye de St-Vaast, elle atteignit, après le départ des Normands, les limites qu'elle a toujours conservées depuis. Mais la ville ou bourg de St-Vaast (*vicus sancti Vedasti*) ne cessa de s'agrandir, à la différence de la cité qui alla toujours en s'amoindrissant. Cette ville dépassa bientot l'antique *castrum* : une foule de maisons s'élevèrent en dehors des murs, d'une part vers la partie haute, qui forma depuis les quartiers des deux marchés, et de la place Ste-Croix, de l'autre le long de l'ancienne voie romaine. C'est alors que commença la construction des fortifications : l'abbaye de St-Vaast s'entoura de murailles, et une enceinte s'étendit au sud-est de la ville, depuis la porte Ronville jusqu'au dessus de la porte St-Michel.

En 1347, le roi Philippe de Valois fit construire, entre la porte Saint-Michel et celle de Méaulens, ces murailles dont quelques parties subsistent encore, et qui sont flanquées de tours rondes à demi-engagées. Quelques années après, en 1358, on travailla aussi aux fortifications entre la ville et la cité, et on construisit sur l'ancienne chaussée, un pont de bois pour traverser le Crinchon. La porte ne fut entièrement terminée qu'en 1369.

Lors du siége de 1444, on fit à Arras de grands travaux de défense, qui eurent pour résultat la démolition de tous les couvents et maisons situés près de l'enceinte. La plus grande partie de ces habitations fut reportée dans l'intérieur de la ville. Ce fut

aussi à ce moment qu'on défendit de bâtir à une distance moindre de vingt-deux pieds du bord des fossés. Le XVI[e] siècle marque pour Arras, la fin des maisons en bois, et le développement des constructions en pierre, un édit des magistrats de 1574, empêchant de bâtir autrement *qu'en dur*. Les maisons *à pignon*, dont il reste encore dans la ville tant de curieux spécimens commençent à s'élever à cette époque.

L'achèvement du travail d'enceinte, qui eut également lieu dans le courant du XVI[e] siècle, donna à Arras des limites parfaitement définies. La ville avait sept portes : c'étaient celles de Ronville, Saint-Nicolas, Saint-Michel, Méaulens, d'Hagerue à l'extrémité de la rue des Capucins, de Puniel ou Pugnel sur l'emplacement actuel du collége, et, Tripresse ou de la Triperie, vers le milieu de la rue du Vent-de-Bise. Les portes de la Cité étaient celles de Baudimont, d'Amiens, de Maitre-Adam, et des Bronnes ou de Sainte-Claire. Enfin entre la ville et la Cité se trouvait une porte, à l'endroit de la place actuelle de Cité *(voir le plan de 1590 publié par M. de Linas).*

Des faubourgs importants dépendaient d'Arras. Celui de la Vigne ou des Loges, qui se trouvait derrière le couvent des Clarisses, était très-ancien. Celui de Saint-Sauveur se composait de deux parties ; celle qui portait le nom de Saint-Vindicien fut réunie à l'autre dans le XVI[e] siècle. Le faubourg Ronville, ou des *Allouettes* reçut, en 1263, une commanderie du Temple. Ceux de Sainte-Catherine, de Saint-Nicolas et de Maître-Adam existaient déjà aux XI[e] et XII[e] siècles. Il est aussi question du faubourg Saint-Michel au XII[e] siècle. Quant au faubourg Baudimont, il se forma lorsque les fortifications s'élevèrent de ce côté, au XIII[e] siècle.

Au XVI[e] siècle, *le Rivage* fut creusé pour les besoins du commerce : Philippe II ordonna, en 1595, cet important travail. Pour faire face à la dépense, il autorisa la perception d'un octroi sur les principales denrées. Le bassin extérieur, qui a été depuis remplacé par le sas Saint-Michel, était destiné à servir d'auxiliaire au Rivage : il fut entouré, en 1730, d'un revêtement en maçonnerie, et le pont de bois, qui se trouvait entre lui et le *Vivier*, fut

formé par cinq arcades à plein cintre. Au premier étage, il y avait quatre fenêtres séparées par des pilastres canelées, et au milieu une bretèque octogone portée sur encorbellement. Le second étage a été conservé à peu près intact. L'intérieur se composait, au rez-de-chaussée, du greffe, et à l'étage, d'une vaste salle où se tenaient des plaids. Dans le fond, se trouvait une chambre où les magistrats s'assemblaient en hiver. Le toit était surmonté d'un petit beffroi en bois, couvert d'ardoises, ouvert de tous côtés, et contenant une cloche.

PALAIS ÉPISCOPAL. — L'ancien palais épiscopal a probablement été élevé en même temps que la cathédrale, dont il formait une dépendance. En 1225, l'Évêque Ponce construisit le grand portail et la chapelle, qui existaient encore à la Révolution. Jean Canardi et Jacques de Caveu agrandirent les bâtiments. Fortegaire de Plaisance compléta l'œuvre de ses devanciers. L'évêché resta dans cet état jusqu'au XVIIIe siècle. A cette époque, le palais épiscopal tombait en ruine ; Mgr de Conzié se décida à le faire reconstruire : ce travail fut achevé en 17[illegible]8. Aujourd'hui la demeure des Évêques d'Arras est établie au palais de St-Vaast, dans l'ancien logement du grand prieur. Une porte monumentale érigée en 1865 donne accès à la cour d'honneur.

HOTEL DE LA PRÉFECTURE. — Le [illegible] nivôse an VII, l'ancien palais épiscopal ayant été vendu nationalement, le département l'acheta pour y placer la Préfecture. Depuis lors l'habitation et les bureaux des préfets du Pas-de-Calais ont toujours occupé ce local. Un incendie ayant détruit les bâtiments le 29 décembre 1836, ils furent reconstruits par M. [illegible], architecte du département, tels qu'ils sont aujourd'hui, sauf la salle du conseil général qui a été ajoutée en 18[illegible].

PLACES. — Les places d'Arras font l'admiration de tous les étrangers qui les visitent ; leurs galeries formées de colonnes de grès monolithes et leurs maisons à pignon dites *à pas de moineau* leur donnent une physionomie particulière, et leur assignent



un rang parmi les plus curieux modèles de l'architecture flamande.

GRANDE-PLACE. C'était primitivement le verger de l'abbaye de Saint-Vaast : elle devint, en 1160, un lieu affecté au public. Un grand nombre de faits intéressant l'histoire du pays se passèrent sur cette place. Plusieurs tournois célèbres y furent donnés du temps des ducs de Bourgogne. Les Louchart, ces riches bourgeois du moyen-âge, dont le nom se retrouve si souvent dans les annales d'Arras, y avaient leur demeure : on croit que leur maison est celle qui existe encore aujourd'hui, avec ses chapitaux romans, ses baies ogivales et une tourelle en encorbellement. Une autre maison fort remarquable est celle qui a, dit-on, appartenu à l'ordre du Temple : on y retrouve de nombreux vestiges d'architecture et d'épaisses murailles. Plusieurs autres édifices et maisons de la Grande-Place méritent encore de fixer l'attention: par exemple, l'ancien couvent des Carmes, devenu depuis quelque temps le Château-d'Eau. Non loin de là était le poids public, fondé en 1271 par Robert II, comte d'Artois, et l'ancien atelier monétaire. Il faut remarquer les maisons portant les enseignes du heaume, des rosettes, des bons amis, etc : c'étaient pour la plupart des hôtelleries, qui étaient dans les temps anciens fréquentées par la meilleure société, et qui ne sont plus aujourd'hui que des auberges, à l'usage des gens de la campagne, qui viennent au marché. En face de celle du chaudron se trouvait une pyramide détruite en 1700, ainsi que les corps de garde qui y étaient adjacents. Cette pyramide, qui devait être fort originale, si le dessin qui en a été conservé est exact, avait été élevée pour perpétuer le souvenir de l'accouchement d'Ogine de Luxembourg, sur la place du grand marché d'Arras. Elle avait remplacé l'antique pierre de Polène, posée primitivement sur le lieu même de l'événement.

C'est au commencement du XVIIe siècle que la Grande-Place a pris le caractère qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Sa superficie est considérable : elle comprend un hectare soixante-treize ares. Dès les temps les plus anciens un marché aux grains fort

important a été établi sur ce vaste terrain. Ce marché, qui n'a jamais cessé d'exister, est devenu un des plus considérables de la France.

La Grande-Place a été appelée, en 1793, Place de la Fédération, à cause de la fête qui y fut célébrée en mémoire du premier anniversaire de la prise de la Bastille. Pendant la Révolution, on y voyait une statue de la liberté, par Lepage : cette statue a été remplacée, sous l'Empire, par celle de Napoléon, qui fut détruite, à son tour, lors de la Restauration.

PETITE-PLACE. — La Petite-Place est réunie à la grande par une large rue dite *de la Taillerie*, dont les constructions sont, en tout point, analogues à celles des deux places, et dont les galeries forment entre celles-ci une communication non interrompue. C'est dans la rue de la Taillerie que se trouvait la halle aux draps, fondée en 1392 par Philippe le Hardi.

La Petite-Place a soixante-un ares soixante-dix centiares de superficie. Quoique moins étendue que la Grande-Place, elle n'est pas moins remarquable par ses constructions uniformes, et elle a de plus l'avantage d'être bordée sur tout un de ses côtés par un monument magnifique, l'ancien Hôtel-de-Ville. Cette place a servi de temps immémorial de marché pour l'approvisionnement de la ville d'Arras. Elle est en effet presque toujours désignée dans les anciens documents sous le nom de *petit marché* par opposition à celui de *grand marché* donné à la Grande-Place. Cet usage existe encore. Les marchandes de légumes et de volaille, appelées *faubouriennes*, viennent s'y installer à certains jours de la semaine, concurremment avec des brocanteurs, des chaudronniers, des faïenciers, des bouquinistes, ce qui produit en cet endroit une animation toute particulière.

Sur la Petite-Place, s'ouvrait jadis la halle aux cuirs, qui a été démolie lors de la construction primitive de l'Hôtel-de-Ville, comme la halle à la boucherie l'a été dernièrement lors de la reconstruction de cet édifice. C'était aussi sur la Petite-Place qu'était établi l'entrepôt des vins de France, pour les provinces du Nord, entrepôt qui fut pendant longtemps une cause de prospérité pour la ville d'Arras. Près de la rue des Balances, on

avait installé la halle au poisson d'eau douce. Au coin de la rue de Justice, se trouvait l'ancienne Bretèque, où se faisaient les proclamations et publications, et qui a été remplacée par la nouvelle Bretèque, ouverte dans une des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville.

Les maisons les plus remarquables de la Petite-Place, sont celles qui portent l'enseigne *de l'Amiral,* et où l'on voit sculpté un homme de guerre, ayant à la main un télescope ; celle d'ordre ionique qui a conservé les traces d'une figure représentant en demi-ronde-bosse un cheval libre ; celle dite *de la Harpe,* dont l'enseigne est encore visible ; *de la Rose* où on lit la date de 1682 ; *du Bar d'Or* sur la façade de laquelle Il y a un poisson sculpté ; et enfin de la Licorne, qui faisait face à l'entrée du monument de la sainte Chandelle.

La Petite-Place s'est appelée pendant la Révolution, *Place de la Liberté,* et sous l'Empire *Place du Roi-de-Rome.* Elle a repris en 1815 son ancien nom qu'elle n'a plus quitté. Des arbres de la liberté y ont été plantés sous la Révolution et en 1848.

Anciennement, le terrain de la Petite-Place n'était pas entièrement libre, ainsi qu'il l'est aujourd'hui. On y voyait trois constructions, plus ou moins étendues : c'étaient la *Maison-Rouge,* à l'extrémité la plus éloignée de l'Hôtel-de-Ville ; *la Sainte-Chandelle,* au centre, se rapprochant de la partie gauche ; et *la Croix de grès,* vis-à-vis le corps de garde, presqu'à l'entrée de la rue Saint-Géry.

La Maison-Rouge. — C'était un bâtiment du XVe siècle, formant un parallélogramme, plus long que large, avec pignons sur les faces extérieures et deux tourelles aux angles. Une de ces tourelles servait d'escalier. A un troisième angle, existait une Bretèque. L'édifice était d'ailleurs sans ornements autres que les moulures et les corniches, et présentait l'aspect le plus sombre. Il fut appelé la Maison-Rouge, soit à cause des briques dont il était construit, soit parce que les exécutions à mort se faisaient devant sa façade. Il dut servir primitivement de forteresse, c'est ce qui explique la solidité de ses tours, et les tourelles qui le défendaient. Plus tard, il fut attribué aux officiers de la Gouver-

5.

nance, pour y tenir leurs assemblées; enfin il fut affecté à usage de bourse et de maison de banque pour les commerçants d'Arras. Il fut démoli en 1757, par suite de vétusté, et comme encombrant la Petite-Place.

La Sainte-Chandelle. — L'apparition du cierge d'Arras que, suivant la légende, la Vierge apporta à l'évêque Lambert en 1105, donna naissance à une confrérie dite *de Notre-Dame des Ardents*. Cette confrérie, à qui était confiée la Sainte-Chandelle, la déposa d'abord dans la chapelle de l'hôpital Saint-Nicolas. Cette chapelle étant devenue trop étroite, la confrérie fit bâtir un oratoire dans la rue du Tripot. Mais cet oratoire lui-même se trouva insuffisant, et la comtesse Mahaut fit élever, en 1215, sur la Petite-Place, une chapelle élégante, où la Sainte-Chandelle resta définitivement déplacée. A cette chapelle était adossée une flèche magnifique que les confrères avaient fait construire en 1200 : cette flèche fut démolie en 1420, et remplacée par une autre, aux frais de Jean Sacquespée, seigneur de Baudimont. Lors du siége de 1640, une bombe endommagea considérablement la chapelle de la Sainte-Chandelle : c'est à la suite de cet événement que fut construit le dôme qui a subsisté jusqu'à la Révolution. Dans l'intérieur de la chapelle, se trouvait la custode de la Sainte-Chandelle : cette custode, don de la comtesse Mahaut, en 1215, existe encore au trésor de l'évêché, et est un véritable chef-d'œuvre d'orfévrerie.

Croix de Grès. — Elle avait été originairement élevée dans un but religieux; mais plus tard elle servit de pilori pour exposer les malfaiteurs. Elle était grande et élégante, finement taillée, à huit pans, et montée sur une estrade de quatre marches, le tout en grès du pays. Cette croix a été détruite en 1718, parce qu'elle gênait la circulation.

Eglises avant la Révolution. — Il y avait à Arras dix églises paroissiales sans compter la cathédrale; ces églises étaient : Sainte-Croix, Saint-Aubert, Saint-Géry, Saint-Nicolas-

en-l'Atre, Saint-Maurice, Saint-Jean, Saint-Nicaise, Saint-Nicolas-sur-les-Fossés, Saint-Etienne et la Madelaine. Il n'y en a plus aujourd'hui que cinq, qui sont : la Cathédrale, appelée aussi Saint-Vaast; Saint-Jean-Baptiste, Saint-Géry, Saint-Nicolas-en-Cité et Saint-Sauveur.

EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Cette église, la plus ancienne de celles qui ont été conservées à Arras, a été appelée, jusqu'à la fin du siècle dernier, Saint-Nicolas-sur-les-Fossés : ce nom lui venait de ce que, pendant longtemps, elle avait occupé, sur le bord des fortifications, l'emplacement où se trouve actuellement le bastion Saint-Nicolas. Si on en croit la tradition, saint Thomas de Cantorbéry, réfugié à Arras, aurait célébré la messe dans cette église, à l'autel Saint-Antoine ; une vieille inscription a longtemps conservé ce souvenir en ces termes : *Icy saint Thomas célébra messe certainement.*

Au XVIe siècle, lorsqu'Arras fut fortifié de ce côté, on détruisit l'église de Saint-Nicolas-sur-les-Fossés et on la remplaça par l'église actuelle de Saint-Jean-Baptiste. Cette église se compose de trois nefs d'égale hauteur et d'un chœur terminé en hémicycle ; la voûte, qui était restée inachevée, a été remplacée par un vaste plancher à compartiments ornés de rosaces et d'arabesques coloriées, les fenêtres sont ogivales et à arçeaux surmontés d'une rosace. A droite du grand portail, il y avait naguère un clocher composé d'une tour carrée en pierre de taille et d'une flèche en bois. Cette flèche s'étant écroulée le 22 octobre 1719, on la remplaça par la tour actuelle qui n'est nullement en harmonie avec le reste de l'édifice.

La Révolution a laissé dans l'église Saint-Jean-Baptiste des traces de son passage. Quand le culte fut interdit, elle devint le temple de la Raison. On y voyait deux grands tableaux de circonstance, peints par Doncre. Après le Concordat, cette église servit de cathédrale jusqu'en 1833 : elle redevint alors une simple paroisse. On y remarque l'ancienne chapelle de Notre-Dame-des-Ardents : c'est un autel en marbre, à colonnes torses, dans le goût du XVIe siècle. Dans la chapelle du bras de croix se trouve un

magnifique tableau représentant une descente de croix qui est probablement de Rubens. Les confessionnaux sont dignes d'attention. Les bénitiers offrent aussi quelque intérêt : celui de droite est surmonté des armoiries du cardinal d'Este. Une chaire à prêcher en chêne sculpté, exécutée par M. Buisine Rigot, complète la décoration intérieure de l'édifice.

SAINT-NICOLAS-EN-CITÉ. — Cette église, bâtie d'après les plans de M. Traxler, architecte, a été inaugurée en 1846. Elle est dans le style néo-grec. La façade se compose d'un vaste péristyle faisant face à la rue de Baudimont, et auquel on accède par dix marches. Ce péristyle est soutenu par six colonnes d'ordre ionique et surmonté d'un fronton. L'intérieur est divisé en trois nefs, au moyen de dix colonnes d'ordre ionique, cinq de chaque côté. L'autel était jadis au milieu du chœur; on l'a transporté au fond de l'église, dans l'hémicycle formé par huit colonnes d'ordre corinthien. Sur toute la longueur du parallélogramme existent douze fenêtres à plein cintre, six de chaque côté, dont quelques-uns sont décorées de vitraux. Le plafond du chœur est en forme de calotte percée d'un lanterneau en verres de couleur.

Cette église contient plusieurs objets remarquables : des confessionnaux du XVI[e] siècle, dont les panneaux sont très-richement sculptés; au-dessus de l'un de ces confessionnaux est placé l'ancien reliquaire de la manne, il est en bois doré affectant la forme de l'arche; un tableau très-curieux du XVI[e] siècle, signé *Petrus Claeius, 1577;* un tableau de M. Charles Daverdoing représentant une Annonciation; la chaire à prêcher qui a été placée pendant quelque temps dans la cathédrale et qui fut donnée à St-Nicolas par Mgr Parisis, lorsqu'il eut fait exécuter pour l'église épiscopale la chaire en bois sculpté qu'on y voit aujourd'hui; enfin le monument élevé à la mémoire du vénérable abbé Debray, mort le 6 novembre 1859, après avoir été durant près de trente ans curé de Saint-Nicolas.

SAINT-GÉRY. — La paroisse de Saint-Géry a eu pendant longtemps son siége dans l'ancienne chapelle des Dames du Vivier. Cette

pour avoir un clocher ou *beffroi*, à eux appartenant, que les échevins se décidèrent, en 1463, à élever une construction digne du rang qu'Arras occupait parmi les villes de Flandre. On choisit, pour cela, à l'extrémité du petit marché, un terrain sur lequel les rôtisseurs, les traiteurs, les cuisiniers et les bouchers avaient leurs étâux. Mais bientôt les intérêts lésés se soulevèrent contre ce projet, et une coalition formidable obligea les magistrats à transiger. Quand le calme fût rentré dans les esprits on put commencer les travaux, mais ils marchèrent fort lentement, car en 1551 le beffroi était encore inachevé. Pourtant le 30 juillet 1501 une assemblée de bourgeois avait décidé qu'il serait promptement terminé, et qu'on y joindrait même la construction d'une *halle échevinale* pour remplacer celle de la rue Saint-Géry, qui tombait en ruine.

En 1501, les travaux furent confiés à Le Caron, *maître maçon*, de Vaulx-les-Bapaume, qui fit adopter ses plans par les échevins et finit son ouvrage en 1554. Cette date est encore inscrite en ces termes dans la chambre des guetteurs :

L'an mil cinq cent cinquante-quatre,
Par un second jour de juillet,
Jehan Delamotte et Pierre Goulâtre,
Firent ici le premier guet.
Estant nouveau le beffroi faits,
Par un nommé Jacques Caron,
Maître en cet art des plus parfaits,
Car il avait un grand renom.

Les bâtiments de l'Hôtel-de-Ville avaient été terminés en 1517 : on les inaugura cette année, en y faisant le *renouvellement de la loy*. En 1572 on ajouta le charmant pavillon dit Renaissance, qui fut construit par un architecte nommé Mathias Tesson. Plus tard on plaça contre ce bâtiment un escalier extérieur, à deux rampes, surmonté d'une riche coupole. Cet escalier a disparu en 1756, et a été remplacé par un autre établi intérieurement, et qui a duré jusqu'à ces derniers temps.

pour cette localité, et en 1866 le conseil municipal en décida la construction. M. Mayeur, architecte, fut chargé des travaux qui sont presque terminés et réalisent une élégante construction dans le goût du XIII[e] siècle.

ÉGLISE DE NOTRE-DAME DES ARDENTS. — C'est aussi pour donner satisfaction aux vœux des habitants de la Basse-Ville qu'a été résolue la construction de l'église de Notre-Dame-des-Ardents sur la place Sainte-Agnès. Cet édifice, dont M. Normand, architecte à Hesdin, a donné les plans, est du genre roman de la fin du XII[e] siècle.

TEMPLE PROTESTANT. — Ce monument affecte dans son ensemble la forme d'un long rectangle flanqué sur le devant de deux petits pavillons, un porche précédé d'une avant-cour fermée d'une grille, donne accès à la nef par un vestibule largement ouvert. La nef est divisée en cinq travées. Le style architectural de la façade principale est celui des premiers temps de la Réforme. Le mobilier intérieur ne comprend qu'une chaire et des bancs. Ce temple a été construit en 1861 par M. Carré, architecte.

COUVENTS. — De nombreux couvents existaient à Arras avant la Révolution, c'étaient : pour les hommes, outre l'abbaye de Saint-Vaast, les Récollets, les Jésuites, les Capucins, les Carmes, les Dominicains, les Trinitaires, les Carmes déchaussés, les Lazaristes ; pour les femmes, le Vivier, la Paix, les Brigitines, la Thieuloye, les Louez-Dieu, l'hôpital Saint-Jean, l'Hôtel-Dieu, Sainte-Agnès, les Augustines, les Ursulines, les Chariottes, les Clarisses, les Jacobines et la Providence. Les couvents actuellement existant sont : pour les hommes, la Miséricorde et l'Adoration perpétuelle, et pour les femmes, le Saint-Sacrement, les Ursulines, les Clarisses, les Augustines, les Chariottes, Saint-Charles, Sainte-Agnès, la Providence, le Bon-Pasteur, la Charité, et les sœurs de l'hôpital.

Plusieurs de ces couvents méritent une mention particulière.

LE ST-SACREMENT. — Cette communauté établie à Arras en 1815 y prit de rapides développements. Elle a fait construire en 1842, sur

les plans de M. Grigny, architecte, une chapelle qui est un modèle d'élégance et de goût. Cette chapelle, dans le style du XV[e] siècle, offre une nef, des bras de croix, un dé ambulatoire mystérieux, un clocher et surtout un portail latéral fort riche. L'autel majeur, avec ses données symboliques et historiques, avec ses statues et ses neuf chœurs des anges, est à lui seul tout un monument. Dans les années 1867, 68 et 69, les dames du Saint-Sacrement ont reconstruit toute la portion de leur couvent qui se trouve sur la rue d'Amiens. Cette vaste construction, qui a été dirigée par M. Mayeur, architecte, est dans le genre du gothique fleuri : elle se compose d'une large entrée, au milieu, et de deux pavillons, aux extrémités ; les pavillons sont reliés à la porte principale par deux corps de bâtiments.

Les Ursulines. — Cet ordre voué à l'éducation des jeunes filles s'introduisit à Arras après la prise de cette ville par les Français en 1640. Lorsqu'elles revinrent après la Révolution, elles achetèrent l'ancien couvent des Carmes, rue Saint-Jean-Ronville. Il y a quelques années, elles y ont fait construire par M. Grigny, architecte, une chapelle qui, comme celle du Saint-Sacrement, est au nombre des curiosités de la ville d'Arras. La flèche de cette chapelle reproduit celle de la Sainte-Chandelle, qui était sur la Petite-Place, mais elle est deux fois plus haute : elle se compose d'une première tour carrée, sur laquelle vient s'asseoir en diagonale une autre tour également carrée, qui reçoit elle-même une tour octogonale, sur laquelle est placée la flèche proprement dite. Tout cela présente un mouvement et une harmonie de lignes vraiment remarquables, surtout si l'on considère les courbes et les arcatures du style de transition et du style ogival qui se succèdent et les sculptures d'ornement qui décorent l'ensemble. L'église est aussi fort belle. Il faut y signaler les voûtes du pourtour du chœur, les décorations des deux figures intérieures des bras de croix, un triforium qui se confond avec les grandes baies et produit des effets de lumière très-heureux, le fini de toutes les sculptures d'ornement et leur variété, une grille d'un travail extrêmement riche, enfin

trois autels fort remarquables par la combinaison des clochetons et la diversité des plans.

Les Chariottes. — Cette communauté religieuse doit son origine à l'hôpital des Chariottes fondé en 1339 par Jean Chariot et Emelot Huguedieu, son épouse. Les Chariottes, qui n'ont plus actuellement d'hôpital à diriger, se livrent au soin des malades et ont acquis par là des titres à la reconnaissance de nombreuses familles. Leur chapelle a été, avant l'ouverture de la cathédrale, une église paroissiale sous le vocable de saint Charles : elle fut construite en 1775 ; son pignon ne manque pas d'élégance et rappelle un peu l'architecture espagnole des places. Un assez bon tableau de Doncre, représentant saint Charles Borromée, décore le maître-autel.

Les Augustines. — Dans le trésor de ce couvent se trouve un objet d'un prix inestimable : c'est un reliquaire du XIII[e] siècle provenant de l'abbaye du Verger, et qui a été légué aux Augustines par M[me] Monique, dernière abbesse. Ce reliquaire a été décrit dans les annales archéologiques (t. IX, 3[e] livraison), par Mgr Lequette, alors professeur au séminaire.

Refuges. — C'étaient des maisons que les communautés religieuses de l'extérieur entretenaient dans les villes pour s'y retirer en temps de guerre ou pour y mettre à l'abri leurs provisions et leurs trésors. Il y en avait à Arras de fort importants : les principaux étaient celui *de St-Eloy*, situé entre le Wetz-d'Amain et le rempart ; *le Refuge Marœuil*, sur la place Quincaille ; celui *de l'abbaye d'Etrun*, rue d'Amiens : au XVIII[e] siècle on fonda sur une propriété faisant partie de ce refuge une fabrique de porcelaine qui eut une certaine célébrité ; celui *de l'abbaye d'Anchin*, dont les vastes bâtiments, situés entre les rues des Balances et de la Wattelette, ont plus tard été occupés par l'hôtel de la Cour de France ; celui *de l'abbaye de Cercamp*, dans la rue de Baudimont, un peu au-dessus de celle de maître Adam ; celui *de l'abbaye d'Avesnes*, également dans la rue de Baudimont, à l'endroit où furent plus

tard les ateliers de M. Hallette ; celui *de l'abbaye d'Arrouaise,* rue des Promenades : la fabrique de sucre de M. Crespel-Dellisse y a été établie de 1815 à 1865 ; celui *d'Hénin-Liétard,* rue des Casernes : il fut converti en un magnifique hôtel pour le duc de Lévis, et finalement en une raffinerie de sucre ; celui *de Dommartin,* rue du Tripot ; celui *de l'abbaye d'Eaucourt,* rue des Trois-Faucilles, à côté de l'hôtel du gouverneur ; enfin celui *de Vimy,* rue de Lavalleau.

SÉMINAIRES. — Avant le XVIe siècle les étudiants ecclésiastiques du diocèse d'Arras recevaient des leçons de théologie dans l'abbaye de St-Vaast et dans la maison des Carmes. En 1502, une prébende fut créée à la cathédrale en faveur d'un chanoine, à la condition d'instruire les jeunes clercs. La fondation du séminaire de Douai, qui faisait partie de l'Université, nuisit beaucoup à ces cours, et ce fut surtout pour empêcher que l'enseignement de la théologie ne fût abandonné à Arras, que l'évêque Moreau se décida à établir un séminaire dans cette ville. Toutefois ce projet ne fut réalisé que par son successeur Gui de Sève en 1685. A cet effet, on acheta, dans la rue de Baudimont, l'hôtel d'Ivergny, en face du refuge d'Avesnes, et d'importantes constructions s'y élevèrent, principalement aux frais de l'abbaye de St-Eloy. En 1783, ces bâtiments furent presque entièrement dévorés par un incendie. Relevé immédiatement, ils n'étaient pas encore complètement achevés lorsque la Révolution éclata. Ils furent détruits, et l'on vendit le terrain et les matériaux.

Au rétablissement du culte, Mgr de la Tour-d'Auvergne s'empressa de créer à Arras un grand et un petit séminaire. Ils furent d'abord placés tous les deux à St-Vaast où le Grand-Séminaire existe encore. Quant au Petit-Séminaire, lorsque la ville eut acheté la partie des bâtiments de St-Vaast qu'il occupait, il fut transféré rue de Beaufort, dans l'ancien hôtel de Grandval. Il y resta jusqu'en 1859, époque de l'achèvement des constructions que Mgr Parisis avait fait exécuter par M. Grigny, architecte, dans les anciens ateliers de M. Hallette. Ces bâtiments ayant été incendiés dans la nuit du 25 novembre 1862, furent reconstruits

aussitôt après par M. Epellet, architecte diocésain, tels qu'on les voit aujourd'hui.

HOSPICES ET HÔPITAUX. — Outre les deux grands hôpitaux de l'Hôtel-Dieu, pour la Cité, et de St-Jean, pour la ville, et celui que l'abbaye de St-Vaast avait ouvert dans son enclos, il y avait jadis à Arras un assez grand nombre de petits hospices. Les principaux étaient : ceux *de St-Michel,* fondé en 1199 en dehors de la porte de ce nom; *de St-Jacques,* fondé en 1218 pour recevoir les voyageurs qui se rendaient en pèlerinage à St-Jacques de Compostelle; de *St-Julien,* fondé au commencement du XIIIe siècle, dans la rue Méaulens ; *des Onze-Mille-Vierges,* fondé en 1345, dans la rue de ce nom ; *du Mortier,* fondé en 1640, dans la rue de Lavalleau; *des Cinq-Plaies* ; il y avait trois hospices de ce nom: le premier, rue du Bloc, le second, Impasse des Cinq-Plaies, et le troisième, rue de Baudimont; *de Saint-Dominique*; deux hospices étaient ainsi appelés, l'un, rue St-Étienne, l'autre, rue du Saumon.

HÔTEL-DIEU. — Il fut établi, au XIe siècle, par le chapître de la cathédrale, dans l'endroit où se trouve maintenant le couvent de la Providence. La chapelle était un des plus anciens monuments d'Arras. Cet hôpital eut pendant longtemps des infirmiers laïques des deux sexes; mais ce système ayant entraîné de nombreux abus, on fit venir, en 1478, des religieuses de La-Bassée, auxquelles on confia la garde des malades. Des chambres y étaient affectées aux prêtres infirmes, et un local assez vaste était destiné aux militaires. Cet hôpital fut reconstruit en 1594 : le cloître et plusieurs bâtiments intérieurs, qui subsistent encore, remontent à cette époque. A la Révolution, l'Hôtel-Dieu fut réuni à l'hôpital St-Jean : ses revenus s'élevaient alors à onze mille neuf cent cinquante-deux livres, dix-sept sous, huit deniers.

HÔPITAL ST-JEAN. — Il fut fondé par Philippe d'Alsace, comte de Flandre, et par Isabelle de Vermandois, sa femme. Pour perpétuer ce souvenir, leurs statues furent placées des deux côtés du portail de l'hôpital, dans des niches, où on les voyait encore au

avait installé la halle au poisson d'eau douce. Au coin de la rue de Justice, se trouvait l'ancienne Bretèque, où se faisaient les proclamations et publications, et qui a été remplacée par la nouvelle Bretèque; ouverte dans une des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville.

Les maisons les plus remarquables de la Petite-Place, sont celles qui portent l'enseigne *de l'Amiral,* et où l'on voit sculpté un homme de guerre, ayant à la main un télescope; celle d'ordre ionique qui a conservé les traces d'une figure représentant en demi-ronde-bosse un cheval libre; celle dite *de la Harpe,* dont l'enseigne est encore visible; *de la Rose* où on lit la date de 1682; *du Bar d'Or* sur la façade de laquelle Il y a un poisson sculpté; et enfin de la Licorne, qui faisait face à l'entrée du monument de la sainte Chandelle.

La Petite-Place s'est appelée pendant la Révolution, *Place de la Liberté,* et sous l'Empire *Place du Roi-de-Rome.* Elle a repris en 1815 son ancien nom qu'elle n'a plus quitté. Des arbres de la liberté y ont été plantés sous la Révolution et en 1848.

Anciennement, le terrain de la Petite-Place n'était pas entièrement libre, ainsi qu'il l'est aujourd'hui. On y voyait trois constructions, plus ou moins étendues : c'étaient la *Maison-Rouge,* à l'extrémité la plus éloignée de l'Hôtel-de-Ville; *la Sainte-Chandelle,* au centre, se rapprochant de la partie gauche; et *la Croix de grès,* vis-à-vis le corps de garde, presqu'à l'entrée de la rue Saint-Géry.

LA MAISON-ROUGE. — C'était un bâtiment du XVe siècle, formant un parallélogramme, plus long que large, avec pignons sur les faces extérieures et deux tourelles aux angles. Une de ces tourelles servait d'escalier. A un troisième angle, existait une Bretèque. L'édifice était d'ailleurs sans ornements autres que les moulures et les corniches, et présentait l'aspect le plus sombre. Il fut appelé la Maison-Rouge, soit à cause des briques dont il était construit, soit parce que les exécutions à mort se faisaient devant sa façade. Il dut servir primitivement de forteresse, c'est ce qui explique la solidité de ses tours, et les tourelles qui le défendaient. Plus tard, il fut attribué aux officiers de la Gouver-

5.

cations, et ingénieur ordinaire des États d'Artois. Le mur de clôture a été élevé en 1751. A proximité des casernes, existe une vaste esplanade pour les exercices des troupes, et un manége couvert dont la charpente est remarquable. Entre les casernes et la citadelle, on voit aussi, le long du ruisseau des hautes fontaines, un arsenal construit à la fin du siècle dernier sur l'emplacement des anciens fours militaires.

CITADELLE. — Elle fut construite, comme nous l'avons dit, en 1670, par Vauban. Elle se compose de cinq bastions désignés primitivement sous le nom de bastions du Roi, de la Reine, du Dauphin, d'Anjou et d'Orléans. Ces bastions sont revêtus de fortes murailles protégées par un avant-fossé et réunies par des courtines dont quatre sont tenaillées. Cinq demi-lunes complètent ces ouvrages.

Au-dessus de la porte d'entrée on lit l'inscription suivante :

Ludovicus Magnus Galliarum et Navarræ
Rex Atrebatum paternæ simul ac suæ gloriæ insigne
Monumentum, paternis armis Gallici juris factum,
Suis servatum, pulso ac deleto ingenti victoria obsidentium
Hispanorum exercitu, urbis ad extrema redactæ jamjam
Potituro, quò tutius ad omnes casus esset, hujus arcis,
Magnis expensis extructæ, præsidio firmavit.
Anno MDCLXX.

La citadelle, après avoir eu pendant longtemps ses gouverneurs particuliers et une garnison importante, ne possédait plus en 1757 que trois compagnies de soldats invalides, qui furent même réduites à deux en 1759, et à une en 1762. Depuis la Restauration, elle a toujours servi de caserne au régiment du génie, qui tient habituellement garnison à Arras. C'est dans un vaste polygone dépendant de la citadelle qu'est établie l'école régimentaire où les soldats du génie sont exercés aux travaux de leur arme.

Dans la cour de la citadelle a été bâtie une élégante chapelle qui a servi au culte jusqu'en 1830 : convertie en magasin à cette époque, elle a été, dans ces derniers temps, restaurée et rendue au

service religieux. Plusieurs inscriptions existent dans cette chapelle : d'abord celle qui rappelle sa restauration par les mains des soldats du génie et sa consécration par Mgr Lequette, ensuite les épitaphes de quelques gouverneurs de la citadelle : Claude Hébert de la Plégnière, mort le 10 décembre 1696 ; de Val Croissant, mort le 27 février 1715, et Gaillard de la Vacherie, mort le 28 septembre 1749. Un des bastions de cette forteresse contient l'humble tombeau du général Gérard, dit Vieux, décédé à Arras en l'an XII et enterré la nuit, aux flambeaux, parce qu'il était protestant.

PORTES DE LA VILLE. — La ville d'Arras a maintenant cinq portes : celles d'Amiens, Méaulens, Baudimont, Ronville, et des Soupirs. Ces portes ont été presque toutes restaurées et agrandies dans ces dernières années.

LA PORTE RONVILLE a été reconstruite lors du premier passage de l'empereur Napoléon III à Arras, en 1854. Elle est partout à deux voies : la façade qui regarde la campagne est décorée avec élégance.

LA PORTE DES SOUPIRS a été ouverte en 1858 pour faciliter les communications de la Basse-Ville avec le chemin de fer. Elle se compose uniquement d'une voûte percée dans le mur d'enceinte ; des deux côtés ont été construits des pavillons, l'un à l'usage de corps-de-garde, l'autre pour le service de l'octroi.

PORTE BAUDIMONT. — Cette porte d'architecture gracieuse a été reconstruite, en 1863, sous l'habile direction de M. le capitaine du génie Touret. On lui avait donné à cette époque le nom de Porte Randon, à cause de l'assistance que la ville avait reçue, pour cette reconstruction, du maréchal Randon, alors ministre de la guerre. Elle a repris depuis son ancien nom.

PORTE D'AMIENS. — C'est la dernière des portes d'Arras qui ait été restaurée : les travaux n'en furent terminés qu'en 1868. Le pont est actuellement à double voie.

PORTE MEAULENS.— Située à l'extrémité de la rue de ce nom, elle est encore à peu près dans le même état que lors de sa construction : seulement la façade qui regarde la ville a été restaurée en 1833.

PALAIS DE JUSTICE. — Le tribunal civil de l'arrondissement d'Arras est installé dans l'ancien hôtel des Etats d'Artois. Cet hôtel a été élevé en 1724 sur l'emplacement d'une maison qui servit de halle échevinale jusqu'à la construction de l'Hôtel-de-Ville. Le Palais de Justice est un des monuments les plus remarquables du XVIIIe siècle dans la ville d'Arras. La façade principale se trouve sur la rue Saint-Géry ; les deux autres donnent sur les places des États et de Saint-Géry. La porte d'entrée s'ouvre sur cette dernière place. Cette porte a été exécutée en 1724 par Leflos, architecte, à Béthune ; elle a été restaurée dernièrement par M. Epellet, architecte du département, qui a confié les travaux d'ornementation à M. Duthoit, sculpteur à Amiens.

On remarque sous le Palais de Justice une cave qui date de la première moitié du XIIIe siècle : elle est longue de dix-sept mètres, et large de sept. Elle est fermée par deux rangs de voûtes ogivales en pierres bien appareillées reposant sur une épine de colonnes en grès, aujourd'hui en partie enterrées dans le sol.

PRISON. — Avant la Révolution, il y avait à Arras de nombreuses prisons, entr'autres celles de la Place de la Comédie et de la rue du Pré. Après cette époque, il n'y en eut plus qu'une seule, qui fut établie dans l'ancien couvent des Dominicains. Les bâtiments ayant été reconnus hors d'état de service, le conseil général vota la construction d'une nouvelle prison, dans les terrains de l'ancien couvent de la Paix. Cette construction, commencée en 1862, d'après les plans, et sous la direction de M. Epellet, architecte du département, a été achevée en 1865. La dépense s'est élevée à cinq cent six mille francs. Le terrain a été payé cent rois mille francs par expropriation.

SALLE DE SPECTACLE. — Elle a été construite en 1780 pour remplacer une salle provisoire établie rue du Blanc-Pignon, dans

un ancien jeu de paume, appartenant à M. Wattelet, échevin. La salle de spectacle actuelle a été élevée sur le terrain des anciennes prisons du châtelain et celui de la bourse commune.

Salle des Concerts.— Elle fut bâtie en 1827 et occupe, dans la rue Ernestale, une portion de l'ancien emplacement de la châtellenie, dont les caves fort remarquables n'ont été comblées que depuis peu d'années. Restaurée en 1852 par Cambon, le peintre de l'Opéra de Paris, la salle de concerts présente à l'intérieur une disposition commode et élégante.

Promenades Publiques.— Arras est, sous le rapport des promenades, une des villes de province les mieux partagées: elle en a deux à l'intérieur et une à l'extérieur. Les promenades de l'intérieur sont *les Allées* qui contiennent un square dessiné de la façon la plus agréable, et à l'entrée desquelles la ville a élevé, en 1869, un monument en l'honneur de Crespel-Dellisse, fondateur de l'industrie sucrière, *le jardin de St-Vaast*, où l'on vient d'inaugurer le buste de l'architecte Grigny; celle de l'extérieur est *le Rietz* qui a été concédé par une dame d'Arras à la jeunesse *pour y prendre ses esbats*.

TROISIÈME PARTIE.

STATISTIQUE.

POPULATION. — Le chiffre de la population d'Arras ne peut êtr évalué d'une manière certaine avant la Révolution. Si on en jug par le récit des historiens, cette ville aurait été, à différentes épo ques, beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'est maintenant. Ce fait es constaté par D. Devienne (t. III, p. 60), pour la période de ducs de Bourgogne. Il semble aussi, qu'au temps des comtes d Flandre, une nombreuse population se pressait dans les mu d'Arras. C'est probablement depuis les désastres que cette vill éprouva sous Louis XI que la population subit une notable dim nution. Du temps des Espagnols, et sous Louis XIV, Arras ava certainement moins d'habitants qu'aujourd'hui, et durant XVIII[e] siècle sa population ne s'est pas sensiblement accrue. O peut donc avancer, sans crainte d'erreur considérable, qu'a commencement de la Révolution, le nombre des habitants d'Arra ne devait pas dépasser vingt mille.

Pendant la période révolutionnaire, on voit dans les registr de la commune que de temps en temps il était fait un relevé d habitants; mais ce travail ne s'opérait qu'approximativement, toujours dans le but d'établir des impôts. C'est ainsi qu'en l'an VI un recensement porte la population à dix-huit mille âmes. Sou l'Empire les chiffres varient entre dix-huit et vingt mille.

Enfin, en 1817, commencement des recensements officiels, qu n'ont plus été interrompus depuis, on trouve pour résultats :

1817. 18,684

les plans de M. Grigny, architecte, une chapelle qui est un modèle d'élégance et de goût. Cette chapelle, dans le style du XV[e] siècle, offre une nef, des bras de croix, un dé ambulatoire mystérieux, un clocher et surtout un portail latéral fort riche. L'autel majeur, avec ses données symboliques et historiques, avec ses statues et ses neuf chœurs des anges, est à lui seul tout un monument. Dans les années 1867, 68 et 69, les dames du Saint-Sacrement ont reconstruit toute la portion de leur couvent qui se trouve sur la rue d'Amiens. Cette vaste construction, qui a été dirigée par M. Mayeur, architecte, est dans le genre du gothique fleuri: elle se compose d'une large entrée, au milieu, et de deux pavillons, aux extrémités; les pavillons sont reliés à la porte principale par deux corps de bâtiments.

Les Ursulines. — Cet ordre voué à l'éducation des jeunes filles s'introduisit à Arras après la prise de cette ville par les Français en 1640. Lorsqu'elles revinrent après la Révolution, elles achetèrent l'ancien couvent des Carmes, rue Saint-Jean-Ronville. Il y a quelques années, elles y ont fait construire par M. Grigny, architecte, une chapelle qui, comme celle du Saint-Sacrement, est au nombre des curiosités de la ville d'Arras. La flèche de cette chapelle reproduit celle de la Sainte-Chandelle, qui était sur la Petite-Place, mais elle est deux fois plus haute: elle se compose d'une première tour carrée, sur laquelle vient s'asseoir en diagonale une autre tour également carrée, qui reçoit elle-même une tour octogonale, sur laquelle est placée la flèche proprement dite. Tout cela présente un mouvement et une harmonie de lignes vraiment remarquables, surtout si l'on considère les courbes et les arcatures du style de transition et du style ogival qui se succèdent et les sculptures d'ornement qui décorent l'ensemble. L'église est aussi fort belle. Il faut y signaler les voûtes du pourtour du chœur, les décorations des deux figures intérieures des bras de croix, un triforium qui se confond avec les grandes baies et produit des effets de lumière très-heureux, le fini de toutes les sculptures d'ornement et leur variété, une grille d'un travail extrêmement riche, enfin

trois autels fort remarquables par la combinaison des clochetons et la diversité des plans.

Les Chariottes. — Cette communauté religieuse doit son origine à l'hôpital des Chariottes fondé en 1339 par Jean Chariot et Emelot Huguedieu, son épouse. Les Chariottes, qui n'ont plus actuellement d'hôpital à diriger, se livrent au soin des malades et ont acquis par là des titres à la reconnaissance de nombreuses familles. Leur chapelle a été, avant l'ouverture de la cathédrale, une église paroissiale sous le vocable de saint Charles: elle fut construite en 1775; son pignon ne manque pas d'élégance et rappelle un peu l'architecture espagnole des places. Un assez bon tableau de Doncre, représentant saint Charles Borromée, décore le maître-autel.

Les Augustines. — Dans le trésor de ce couvent se trouve un objet d'un prix inestimable : c'est un reliquaire du XIIIe siècle provenant de l'abbaye du Verger, et qui a été légué aux Augustines par Mme Monique, dernière abbesse. Ce reliquaire a été décrit dans les annales archéologiques (t. IX, 3e livraison), par Mgr Lequette, alors professeur au séminaire.

Refuges. — C'étaient des maisons que les communautés religieuses de l'extérieur entretenaient dans les villes pour s'y retirer en temps de guerre ou pour y mettre à l'abri leurs provisions et leurs trésors. Il y en avait à Arras de fort importants : les principaux étaient celui *de St-Eloy*, situé entre le Wetz-d'Amain et le rempart; *le Refuge Marœuil*, sur la place Quincaille; celui *de l'abbaye d'Etrun*, rue d'Amiens : au XVIIIe siècle on fonda sur une propriété faisant partie de ce refuge une fabrique de porcelaine qui eut une certaine célébrité; celui *de l'abbaye d'Anchin*, dont les vastes bâtiments, situés entre les rues des Balances et de la Wattelette, ont plus tard été occupés par l'hôtel de la Cour de France; celui *de l'abbaye de Cercamp*, dans la rue de Baudimont, un peu au-dessus de celle de maître Adam ; celui *de l'abbaye d'Avesnes*, également dans la rue de Baudimont, à l'endroit où furent plus

tard les ateliers de M. Hallette ; celui *de l'abbaye d'Arrouaise,* rue des Promenades : la fabrique de sucre de M. Crespel-Dellisse y a été établie de 1815 à 1865 ; celui *d'Hénin-Liétard,* rue des Casernes : il fut converti en un magnifique hôtel pour le duc de Lévis, et finalement en une raffinerie de sucre ; celui *de Dommartin,* rue du Tripot ; celui *de l'abbaye d'Eaucourt,* rue des Trois-Faucilles, à côté de l'hôtel du gouverneur ; enfin celui *de Vimy,* rue de Lavalleau.

SÉMINAIRES. — Avant le XVI[e] siècle les étudiants ecclésiastiques du diocèse d'Arras recevaient des leçons de théologie dans l'abbaye de St-Vaast et dans la maison des Carmes. En 1502, une prébende fut créée à la cathédrale en faveur d'un chanoine, à la condition d'instruire les jeunes clercs. La fondation du séminaire de Douai, qui faisait partie de l'Université, nuisit beaucoup à ces cours, et ce fut surtout pour empêcher que l'enseignement de la théologie ne fût abandonné à Arras, que l'évêque Moreau se décida à établir un séminaire dans cette ville. Toutefois ce projet ne fut réalisé que par son successeur Gui de Sève en 1685. A cet effet, on acheta, dans la rue de Baudimont, l'hôtel d'Ivergny, en face du refuge d'Avesnes, et d'importantes constructions s'y élevèrent, principalement aux frais de l'abbaye de St-Eloy. En 1783, ces bâtiments furent presque entièrement dévorés par un incendie. Relevé immédiatement, ils n'étaient pas encore complètement achevés lorsque la Révolution éclata. Ils furent détruits, et l'on vendit le terrain et les matériaux.

Au rétablissement du culte, Mgr de la Tour-d'Auvergne s'empressa de créer à Arras un grand et un petit séminaire. Ils furent d'abord placés tous les deux à St-Vaast où le Grand-Séminaire existe encore. Quant au Petit-Séminaire, lorsque la ville eut acheté la partie des bâtiments de St-Vaast qu'il occupait, il fut transféré rue de Beaufort, dans l'ancien hôtel de Grandval. Il y resta jusqu'en 1859, époque de l'achèvement des constructions que Mgr Parisis avait fait exécuter par M. Grigny, architecte, dans les anciens ateliers de M. Hallette. Ces bâtiments ayant été incendiés dans la nuit du 25 novembre 1862, furent reconstruits

aussitôt après par M. Epellet, architecte diocésain, tels qu'on les voit aujourd'hui.

Hospices et Hôpitaux. — Outre les deux grands hôpitaux de l'Hôtel-Dieu, pour la Cité, et de St-Jean, pour la ville, et celui que l'abbaye de St-Vaast avait ouvert dans son enclos, il y avait jadis à Arras un assez grand nombre de petits hospices. Les principaux étaient : ceux *de St-Michel*, fondé en 1199 en dehors de la porte de ce nom; *de St-Jacques*, fondé en 1218 pour recevoir les voyageurs qui se rendaient en pèlerinage à St-Jacques de Compostelle; de *St-Julien*, fondé au commencement du XIII[e] siècle, dans la rue Méaulens ; *des Onze-Mille-Vierges*, fondé en 1345, dans la rue de ce nom ; *du Mortier*, fondé en 1640, dans la rue de Lavalleau ; *des Cinq-Plaies* ; il y avait trois hospices de ce nom: le premier, rue du Bloc, le second, Impasse des Cinq-Plaies, et le troisième, rue de Baudimont; *de Saint-Dominique*; deux hospices étaient ainsi appelés, l'un, rue St-Étienne, l'autre, rue du Saumon.

Hôtel-Dieu. — Il fut établi, au XI[e] siècle, par le chapître de la cathédrale, dans l'endroit où se trouve maintenant le couvent de la Providence. La chapelle était un des plus anciens monuments d'Arras. Cet hôpital eut pendant longtemps des infirmiers laïques des deux sexes; mais ce système ayant entraîné de nombreux abus, on fit venir, en 1478, des religieuses de La-Bassée, auxquelles on confia la garde des malades. Des chambres y étaient affectées aux prêtres infirmes, et un local assez vaste était destiné aux militaires. Cet hôpital fut reconstruit en 1594 : le cloître et plusieurs bâtiments intérieurs, qui subsistent encore, remontent à cette époque. A la Révolution, l'Hôtel-Dieu fut réuni à l'hôpital St-Jean : ses revenus s'élevaient alors à onze mille neuf cent cinquante-deux livres, dix-sept sous, huit deniers.

Hôpital St-Jean. — Il fut fondé par Philippe d'Alsace, comte de Flandre, et par Isabelle de Vermandois, sa femme. Pour perpétuer ce souvenir, leurs statues furent placées des deux côtés du portail de l'hôpital, dans des niches, où on les voyait encore au

commencement du siècle dernier. L'hôpital St-Jean ne cessa de recevoir des libéralités importantes, en sorte qu'il était un des mieux dotés de la Flandre. Comme l'Hôtel-Dieu, il fut d'abord confié à des laïques : en 1554, il passa aux mains de religieuses venues de Cambrai. Néanmoins une commission, dont faisaient de droit partie le premier président et le procureur général du Conseil d'Artois, ainsi que le chef de la Gouvernance, surveilla, jusqu'à la Révolution, l'administration de cet établissement. A cette époque la direction en fut confiée à la commission des hospices, qui l'a conservée depuis.

Les bâtiments de l'hôpital militaire, concédés à l'hôpital St-Jean, ont été construits sous Louis XV. Les malades appartenant à l'armée y sont soignés, comme ceux de la ville, moyennant un prix de journées convenu entre l'administration de la guerre et la commission des hospices. En 1810, eut lieu la reconstruction complète de l'hôpital St-Jean, sur le plan actuel. Un incendie le détruisit en grande partie en 1838 ; mais il fut rebâti immédiatement. La chapelle a été restaurée et agrandie en 1868.

Casernes. — Ville de guerre et de garnison, Arras a toujours eu dans ses murs des militaires en grand nombre. On les plaça d'abord chez les habitants ; mais il en résultait de tels inconvénients que le magistrat fut forcé d'acheter des maisons pour les affecter spécialement au logement des troupes. Il y eut aussi, à partir du XVII[e] siècle, plusieurs casernes particulières : c'étaient celles *des Bouloires*, rue du Coclipas ; *de Ste-Barbe*, rue d'Amiens ; *du grand Turc*, rue des Teinturiers, où est maintenant la maison de charité ; *des Arbalétriers*, sur l'emplacement de l'hôpital militaire ; *du Rivage*, rue du Pré ; *du Point-du-Jour*, rue de l'Œillette ; *du Griffon*, rue des Trois-Visages, et enfin *la caserne Héronval* qui a été conservée.

Les casernes actuelles ont été construites sous Louis XIV. Ce prince autorisa, par lettres patentes du 24 septembre 1670, la ville d'Arras à faire bâtir des casernes le long du Crinchon. Les constructions ne commencèrent que onze années plus tard : elles furent exécutées d'après les plans d'Isnard, directeur des fortifi-

la ville d'Arras paraît avoir eu un commerce assez étendu. La garance ou *warrance* était cultivée sur son territoire, et y occasionnait une exportation importante. En même temps ses fabriques de teinture, établies sur le Crinchon, jouissaient d'une réputation universelle, et l'industie des tapisseries, qui devait, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, être une des gloires d'Arras, se fondait dans les plus vastes proportions. Sous les comtes de Flandre, Arras tenait un des premiers rangs parmi les villes commerçantes du Nord de l'Europe : elle faisait partie de *la hanse* de Londres, et ses *argentiers* passaient pour les plus riches de l'époque. Du temps de Charles-Quint, le commerce des vins prit à Arras une telle extension, que cette ville devint l'entrepôt de toutes les contrées environnantes. C'était là en effet que les produits des pays vignobles venaient *étaper*, et de ce point ils étaient réexpédiés sur tous les lieux de consommation. Les ducs de Bourgogne procurèrent un grand développement au commerce artésien. Philippe le Hardi établit une halle aux draps dans la rue de la Taillerie, entre les deux places, et donna des règlements aux nombreuses corporations qui se partageaient alors le monopole de l'industrie. Philippe le Bon encouragea de tout son pouvoir les manufactures d'Arras qui atteignirent alors la plus grande prospérité. Leurs camelots et leurs toiles furent surtout recherchés, et la *Sayetterie* occupa des centaines de métiers. Les rois d'Espagne protégèrent aussi très-efficacement le commerce d'Arras : ils se préoccupèrent sans cesse de faire obtenir à cette ville des tarifs de douane avantageux : c'est une des clauses du traité de Cambrai conclu, en 1525, entre François I[er] et Charles-Quint. Philippe II rendit à Arras un service immense en faisant canaliser la Scarpe, et en ordonnant la construction du *Rivage*. La domination française fut loin d'être aussi favorable à Arras, sous le rapport du commerce : en effet, en 1664 on voit les États d'Artois exposer à Louis XIV, dans leurs cahiers, que le principal commerce de l'Artois consiste dans le transport des grains qui est le seul moyen de se procurer de l'argent. La décadence de l'industrie alla toujours en augmentant sous Louis XV et Louis XVI, et la Révolution lui porta le dernier coup. Du temps de l'Empire le commerce reprit un peu de vie

à Arras : la fabrication des huiles et celle des dentelles sont alors les principales branches de l'industrie locale. L'annuaire de 1810 mentionne aussi l'existence de filatures à Arras. Sous la Restauration, paraissent les grands établissements de MM. Hallette et Crespel-Dellisse. Le premier comprend une fonderie et un atelier de construction de machines, qui ne tardent pas à acquérir la plus grande importance, le second propage l'invention du sucre de betteraves, et parvient aux proportions les plus considérables. Tous deux furent, pendant quelques années pour Arras, une source de prospérité et entretinrent de nombreux ouvriers. Mais des désastres finirent par les frapper, et l'espérance de voir Arras devenir une ville industrielle fut encore une fois déçue.

Aujourd'hui le commerce artésien, quoique présentant une importance incontestable, n'est pourtant pas ce qu'on devrait attendre d'une ville bien située, dans un pays riche, au centre d'un réseau de chemins de fer. D'après des données puissées aux meilleurs sources il peut être évalué annuellement au chiffre de 34,975,000. *(Note fournie par M. Raffeneau de Lile, président de la chambre de commerce.*

Succursale de la Banque de France. — Par décret du 13 juin 1855, une succursale de la Banque de France a été établie à Arras. Cette succursale a escompté en 1869, 10,738 effets, pour une somme de 21,620,309 francs. Elle a prêté sur titres au taux de 3 °/° 7,762,300 francs. Entré en caisse 26,561,937, sorti 27,277,757. La succursale d'Arras est classée au vingt-cinquième rang, sur soixante et une caisses existant en 1869 : elle réalise 86,678 francs de bénéfice.

Chambre de Commerce. — Elle a été instituée par ordonnance royale du 9 décembre 1837. Les membres en sont nommés par les notables commerçants des arrondissements d'Arras et de Béthune. La Chambre de commerce d'Arras a remplacé la Chambre consultative du commerce et des manufactures établie en vertu de la loi du 22 germinal an XII.

PORTE MEAULENS.— Située à l'extrémité de la rue de ce nom, elle est encore à peu près dans le même état que lors de sa construction: seulement la façade qui regarde la ville a été restaurée en 1833.

PALAIS DE JUSTICE. — Le tribunal civil de l'arrondissement d'Arras est installé dans l'ancien hôtel des Etats d'Artois. Cet hôtel a été élevé en 1724 sur l'emplacement d'une maison qui servit de halle échevinale jusqu'à la construction de l'Hôtel-de-Ville. Le Palais de Justice est un des monuments les plus remarquables du XVIII[e] siècle dans la ville d'Arras. La façade principale se trouve sur la rue Saint-Géry; les deux autres donnent sur les places des États et de Saint-Géry. La porte d'entrée s'ouvre sur cette dernière place. Cette porte a été exécutée en 1724 par Leflos, architecte, à Béthune; elle a été restaurée dernièrement par M. Epellet, architecte du département, qui a confié les travaux d'ornementation à M. Duthoit, sculpteur à Amiens.

On remarque sous le Palais de Justice une cave qui date de la première moitié du XIII[e] siècle: elle est longue de dix-sept mètres, et large de sept. Elle est fermée par deux rangs de voûtes ogivales en pierres bien appareillées reposant sur une épine de colonnes en grès, aujourd'hui en partie enterrées dans le sol.

PRISON. — Avant la Révolution, il y avait à Arras de nombreuses prisons, entr'autres celles de la Place de la Comédie et de la rue du Pré. Après cette époque, il n'y en eut plus qu'une seule, qui fut établie dans l'ancien couvent des Dominicains. Les bâtiments ayant été reconnus hors d'état de service, le conseil général vota la construction d'une nouvelle prison, dans les terrains de l'ancien couvent de la Paix. Cette construction, commencée en 1862, d'après les plans, et sous la direction de M. Epellet, architecte du département, a été achevée en 1865. La dépense s'est élevée à cinq cent six mille francs. Le terrain a été payé cent rois mille francs par expropriation.

SALLE DE SPECTACLE. — Elle a été construite en 1780 pour remplacer une salle provisoire établie rue du Blanc-Pignon, dans

un ancien jeu de paume, appartenant à M. Wattelet, échevin. La salle de spectacle actuelle a été élevée sur le terrain des anciennes prisons du châtelain et celui de la bourse commune.

Salle des Concerts.— Elle fut bâtie en 1827 et occupe, dans la rue Ernestale, une portion de l'ancien emplacement de la châtellenie, dont les caves fort remarquables n'ont été comblées que depuis peu d'années. Restaurée en 1852 par Cambon, le peintre de l'Opéra de Paris, la salle de concerts présente à l'intérieur une disposition commode et élégante.

Promenades Publiques.— Arras est, sous le rapport des promenades, une des villes de province les mieux partagées : elle en a deux à l'intérieur et une à l'extérieur. Les promenades de l'intérieur sont *les Allées* qui contiennent un square dessiné de la façon la plus agréable, et à l'entrée desquelles la ville a élevé, en 1869, un monument en l'honneur de Crespel-Dellisse, fondateur de l'industrie sucrière, *le jardin de St-Vaast,* où l'on vient d'inaugurer le buste de l'architecte Grigny ; celle de l'extérieur est *le Rietz* qui a été concédé par une dame d'Arras à la jeunesse *pour y prendre ses esbats.*

TROISIÈME PARTIE.

STATISTIQUE.

POPULATION. — Le chiffre de la population d'Arras ne peut êt évalué d'une manière certaine avant la Révolution. Si on en ju par le récit des historiens, cette ville aurait été, à différentes ép ques, beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'est maintenant. Ce fait e constaté par D. Devienne (t. III, p. 60), pour la période d ducs de Bourgogne. Il semble aussi, qu'au temps des comtes (Flandre, une nombreuse population se pressait dans les mu d'Arras. C'est probablement depuis les désastres que cette vil éprouva sous Louis XI que la population subit une notable dim nution. Du temps des Espagnols, et sous Louis XIV, Arras av certainement moins d'habitants qu'aujourd'hui, et durant XVIII[e] siècle sa population ne s'est pas sensiblement accrue. C peut donc avancer, sans crainte d'erreur considérable, qu' commencement de la Révolution, le nombre des habitants d'Arr ne devait pas dépasser vingt mille.

Pendant la période révolutionnaire, on voit dans les registr de la commune que de temps en temps il était fait un relevé d habitants; mais ce travail ne s'opérait qu'approximativement, toujours dans le but d'établir des impôts. C'est ainsi qu'en l'an V un recensement porte la population à dix-huit mille âmes. So l'Empire les chiffres varient entre dix-huit et vingt mille.

Enfin, en 1817, commencement des recensements officiels, q n'ont plus été interrompus depuis, on trouve pour résultats :

1817.	18,684

1825.	19,958
1830.	22,991
1848.	24,439
1858.	26,959
1869.	25,749

FINANCES.—Antérieurement au XVe siècles, il n'existait aucun compte détaillé des finances de la ville. De 1477 à 1691 il a été conservé cinq à six comptes, d'où il résulte que les recettes ordinaires pouvaient être évaluées à environ 88,360 livres et les recettes extraordinaires à 9,293 livres. De nos jours, si on se reporte au budget de 1867, le dernier clos définitivement, on voit que les recettes ordinaires sont en chiffres ronds de 530,120, les recettes extraordinaires de 37,460 et les recettes supplémentaires de 116,788; total 684,368.

Les principaux articles de recettes ordinaires sont le produit

de l'octroi.	350,000 fr.
Location aux foires et marchés.	85,000 »
Droits de mesurage et jaugeage.	27,000 »
Droits d'abattage.	17,000 »

Les dépenses ordinaires les plus importantes sont :

Eclairage.	30,000 »
Pavage.	32,000 »
Service des eaux.	18,000 »
Traitement des employés.	40,000 »
Frais de perception de l'octroi	43,000 »
Entretien des propriétés communales.	12,000 »
Fonds alloués au bureau de bienfaisance. . .	32,000 »
Subvention aux hospices.	17,000 »
Instruction primaire et salles d'asile. . . .	15,000 »
Instruction secondaire.	25,000 »

Il reste chaque année à la ville une soixantaine de mille francs de libre disposition, qu'elle consacre en travaux extraordinaires.

COMMERCE ET INDUSTRIE. — Dès le temps de l'Empire romain,

la ville d'Arras paraît avoir eu un commerce assez étendu. La garance ou *marrance* était cultivée sur son territoire, et y occasionnait une exportation importante. En même temps ses fabriques de teinture, établies sur le Crinchon, jouissaient d'une réputation universelle, et l'industie des tapisseries, qui devait, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, être une des gloires d'Arras, se fondait dans les plus vastes proportions. Sous les comtes de Flandre, Arras tenait un des premiers rangs parmi les villes commerçantes du Nord de l'Europe : elle faisait partie de *la hanse* de Londres, et ses *argentiers* passaient pour les plus riches de l'époque. Du temps de Charles-Quint, le commerce des vins prit à Arras une telle extension, que cette ville devint l'entrepôt de toutes les contrées environnantes. C'était là en effet que les produits des pays vignobles venaient *étaper*, et de ce point ils étaient réexpédiés sur tous les lieux de consommation. Les ducs de Bourgogne procurèrent un grand développement au commerce artésien. Philippe le Hardi établit une halle aux draps dans la rue de la Taillerie, entre les deux places, et donna des règlements aux nombreuses corporations qui se partageaient alors le monopole de l'industrie. Philippe le Bon encouragea de tout son pouvoir les manufactures d'Arras qui atteignirent alors la plus grande prospérité. Leurs camelots et leurs toiles furent surtout recherchés, et la *Sayetterie* occupa des centaines de métiers. Les rois d'Espagne protégèrent aussi très-efficacement le commerce d'Arras ; ils se préoccupèrent sans cesse de faire obtenir à cette ville des tarifs de douane avantageux : c'est une des clauses du traité de Cambrai conclu, en 1525, entre François Ier et Charles-Quint. Philippe II rendit à Arras un service immense en faisant canaliser la Scarpe, et en ordonnant la construction du *Rivage*. La domination française fut loin d'être aussi favorable à Arras, sous le rapport du commerce : en effet, en 1664 on voit les Etats d'Artois exposer à Louis XIV, dans leurs cahiers, que le principal commerce de l'Artois consiste dans le transport des grains qui est le seul moyen de se procurer de l'argent. La décadence de l'industrie alla toujours en augmentant sous Louis XV et Louis XVI, et la Révolution lui porta le dernier coup. Du temps de l'Empire le commerce reprit un peu de vie

à Arras ; la fabrication des huiles et celle des dentelles sont alors les principales branches de l'industrie locale. L'annuaire de 1810 mentionne aussi l'existence de filatures à Arras. Sous la Restauration, paraissent les grands établissements de MM. Hallette et Crespel-Dellisse. Le premier comprend une fonderie et un atelier de construction de machines, qui ne tardent pas à acquérir la plus grande importance, le second propage l'invention du sucre de betteraves, et parvient aux proportions les plus considérables. Tous deux furent, pendant quelques années pour Arras, une source de prospérité et entretinrent de nombreux ouvriers. Mais des désastres finirent par les frapper, et l'espérance de voir Arras devenir une ville industrielle fut encore une fois déçue.

Aujourd'hui le commerce artésien, quoique présentant une importance incontestable, n'est pourtant pas ce qu'on devrait attendre d'une ville bien située, dans un pays riche, au centre d'un réseau de chemins de fer. D'après des données puissées aux meilleurs sources il peut être évalué annuellement au chiffre de 34,975,000. *(Note fournie par M. Raffeneau de Lile, président de la chambre de commerce.*

Succursale de la Banque de France. — Par décret du 13 juin 1855, une succursale de la Banque de France a été établie à Arras. Cette succursale a escompté en 1869, 10,738 effets, pour une somme de 21,620,309 francs. Elle a prêté sur titres au taux de 3 °/° 7,762,300 francs. Entré en caisse 26,561,937, sorti 27,277,757. La succursale d'Arras est classée au vingt-cinquième rang, sur soixante et une caisses existant en 1869 : elle réalise 86,678 francs de bénéfice.

Chambre de Commerce. — Elle a été instituée par ordonnance royale du 9 décembre 1837. Les membres en sont nommés par les notables commerçants des arrondissements d'Arras et de Béthune. La Chambre de commerce d'Arras a remplacé la Chambre consultative du commerce et des manufactures établie en vertu de la loi du 22 germinal an XII.

Marché aux Grains. — C'est un des plus considérables de toute la France: il se tient les mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine sur la Grande-Place. Sa fondation remonte à plusieurs siècles, et il n'a jamais cessé d'être des plus fréquentés et des mieux approvisionnés. Cette prospérité est due, en grande partie, à la sagesse des réglements qui l'ont toujours régi: ces réglements réunis en un seul le 11 juillet 1807, sont combinés de manièreà assurer à l'acheteur et au vendeur la plus grande sécurité.

Il a été vendu en 1868 sur le marché d'Arras:

Blé.	256,806 hect.
Seigle.	33,772
Avoine	163,991
Escourgeon.	295,153
Graines oléagineuses.	431,146
Grains ronds	9,282
Pommes de terre	8,577
Total . .	1,198,647 hect.

Marché aux Chevaux et aux Bestiaux. — Il a été autorisé par décision du ministre de l'intérieur du 11 décembre 1821 : il se tient le second samedi de chaque mois. Le marché aux chevaux a lieu sur l'ancien emplacement du Quai des Casernes, disposé de la manière la plus favorable au but pour lequel il est destiné. Le marché aux chevaux existe sur la place de la Basse-Ville, où l'on voit un obélisque élégant, élevé au siècle dernier et décoré d'inscriptions qui indiquent la cause de sa fondation. En 1869, il s'est vendu à Arras :

Chevaux	3401
Bœufs et vaches	21,083
Mulcts.	240
Anes	272
Chèvres	4
Moutons.	42,479

FOIRES. — De temps immémorial, il existait chaque année deux foires à Arras. Il n'y en a plus actuellement qu'une, qui s'ouvre le 10 avril et dure quinze jours. Le nombre des marchands qui fréquentent cette foire est en moyenne de cinquante.

ABATTOIR. — La construction en a été autorisée par décret du président de la République, des 18 septembre et 26 novembre 1850, En 1868, il y a été abattu :

Bœufs	254
Taureaux	366
Vaches	2,280
Veaux	2,964
Moutons	8,101
Porcs	2,750

La consommation de la ville est en outre alimentée par une boucherie foraine qui se tient tous les samedis. Il a été vendu à cette boucherie, pendant l'année 1869, 100,259 kilos de viande, savoir :

Bœufs	1,474 kil.
Vaches	75,469
Veaux	12,503
Moutons	10,813

ÉCLAIRAGE PUBLIC. — Le 19 mars 1838, la ville d'Arras a, pour la première fois, adopté l'éclairage au gaz. Elle est maintenant éclairée par 382 becs, qui occasionnent une dépense de trente mille francs.

SERVICE DES EAUX. — Ce service, autorisé par décret du 6 février 1861, distribue l'eau dans toute la ville, au moyen de soixante-dix bornes-fontaines. Il est fait par une compagnie qui a une concession de soixante-dix ans, et qui reçoit de la ville une somme de dix-huit mille francs pour la fourniture publique des eaux. Cette compagnie a, d'après son traité, construit, à ses frais, la gracieuse fontaine de la place de Cité et l'important bâtiment du Château-d'Eau sur la Grande-Place.

ÉTABLISSEMENTS CHARITALBES. — Les établissements charitables et hospitaliers sont nombreux à Arras. Les principaux sont :

HÔPITAUX. — Les recettes des hôpitaux se sont élevées pou l'année 1868 à 303,900 fr., savoir : revenus fixes 225,000 ; remboursement de frais de pension 71,400 ; recettes accidentelles 7,500. Les malades se divisent de la manière suivante :

Malades civils des deux sexes.

Nombre des journées.	36,400
Dépense.	67,340

Femmes enceintes.

Nombre des journées	855	
Dépense	1,581	75
Traitement des filles publiques . .	3,744	40

Maison des vieillards.

Nombre de lits dans l'établissement.	203	
Dépense générale.	37,687	25

ORPHELINS. — La dépense totale des orphelins s'élève 42,277 fr. 15, savoir :

Garçons	9,045	
Filles	17,517	50
Enfants placés à la campagne . .	15,714,64	

PETITS HOSPICES. — Ce sont des maisons où les personne âgées sont logées et reçoivent quelques secours en argent.

Dépense totale.	5,500

SOURDS-MUETS. — L'institution des Sourds-Muets d'Arras a ét

créée en 1817, par Mlle Dulaire, élève de l'abbé Sicard. La commission des hospices lui a abandonné les bâtiments de l'ancienne *Pauvreté*. Cet établissement est actuellement dirigé par les sœurs de la charité, qui y ont joint une institution pour les pauvres aveugles.

Nombre des pensionnaires, 114, savoir :

Sourds-muets	79
Aveugles.	35

Le Conseil général vote chaque année un crédit de 10,000 francs pour cet établissement.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Sur une population de 25,000 âmes, la ville d'Arras compte 1,400 familles à secourir, ou environ 6,000 pauvres. Pour y subvenir, le Conseil municipal vote annuellement 32,000 francs, auxquels il faut ajouter 5,000 francs provenant de quêtes, souscriptions, etc.

MAISON DE REFUGE. Elle fut fondée en 1837 dans le but d'éteindre la mendicité ; la population moyenne du refuge est de 40 individus hommes et femmes.

Les dépenses de l'établissments sont de . 7,000 fr.

MONT-DE-PIÉTÉ. Un édit de Charles-Quint autorise un nommé Bouragnon à tenir *table publique de prêt* à Arras pendant dix ans. Cette institution des tables publiques fut de nouveau autorisée en 1576 sous le nom de *Lombards*; d'où la rue de ce nom. Le Mont-de-piété actuel a été bâti en 1618, par un nommé Venceslas Cobergher, architecte flamand, qui en obtint la surintendance. Maintenu spécialement par la capitulation de 1640, il a été réorganisé en 1757 par Caumartin, intendant de Flandre et d'Artois. La Révolution le supprima, mais il fut rétabli en l'an XII.

Le chiffre des affaires du Mont-de-Piété d'Arras a été en 1866:

Objets engagés	41,978
Dégagés	39,668

Renouvellement	6,234
Ventes.	2,279

Ce qui a donné en argent :

Engagements	254,542
Dégagements	236,872
Renouvellements	55,666
Ventes	24,287

CAISSE D'ÉPARGNE. Etablie en vertu de l'ordonnance royale de 24 avril 1834, elle est administrée par une commission de vingt membres nommés par le conseil municipal et présidée par le Maire.

Fonds déposés :

1844	300,000
1847	1,950,000
1848	325,000
1854	1,400,000
Au premier janvier 1870	2,500,000
Nombre des déposants en 1869. . .	6,839
Dépuis la création	27,821

ÉTABLISSEMENT HALLUIN. Fondé par un digne prêtre, dans le but de soustraire les enfants pauvres au vagabondage et de leur apprendre un état, il occupe les vastes bâtiments de l'ancien petit séminaire, rue de Beaufort.

Nombre des pensionnaires	250
Dépense de l'établissement	45,000 fr.

SALLES D'ASILE. La ville d'Arras a quatre salles d'asile gratuites. On y admet les garçons de deux à six ans et les filles jusqu'à sept ans. Un comité de quarante-sept dames inspectrices surveille ces écoles.

Nombre d'enfants	700
Dépense annuelle	12,000 fr.

Association maternelle. Instituée en 1836 sous le patronage des dames de la ville d'Arras, elle a pour but de venir en aide aux pauvres femmes en couches, et de fournir des secours aux enfants jusqu'à leur entrée à la salle d'asile. Les recettes et les dépenses s'élèvent en moyenne à 6000 fr. par an.

Société communale de secours mutuels. Fondée par décret du 15 août 1855, elle compte :

Membres participants	533
Honoraires	399
Secours distribués pendant l'année 1868 .	10,575 fr.
Reste en caisse	48,474 fr.

Société typographique de secours mutuels, créée pour les ouvriers typographes, elle a dû, par suite d'un arrêté ministériel de 1858, admettre les ouvriers de toutes les professions ; mais elle a conservé le nom de typographique pour perpétuer le souvenir de son origine.

Nombre des membres participants	171
» honoraires	101
Encaisse de la société.	17,265 fr.
Recette annuelle	3,152

Collége. Avant la Révolution, le collége d'Arras était confié aux Oratoriens. La suppression des ordres monastiques priva pendant longtemps la jeunesse artésienne de moyens suffisants d'instruction; c'est pour combler cette lacune, qu'un décret impérial du 17 mars 1808, créa, à Arras un collége communal, qui a toujours subsisté depuis cette époque. Ce collége établi primitivement dans les bâtiments du couvent du Vivier, où est actuellement la maison des vieillards, a été transféré en 1825, dans l'ancienne abbatiale de Saint-Vaast.

Il compte 150 internes et 300 externes.

Il est de plein exercice : quinze régents et un aumônier, nommés par l'Université, y donnent l'instruction depuis les classes les plus élevées jusqu'aux plus élémentaires. L'enseignement spécial y a été établi en 1865.

ECOLES PRIMAIRES. La ville d'Arras possède six écoles primaires dont cinq tenues par les frères de la doctrine chrétienne, et une par un instituteur laïque. Les écoles des frèses sont fréquentées par 900 enfants : l'école laïque a 150 élèves.

ECOLES DE DESSIN. La ville d'Arras entretient plusieurs écoles de dessin savoir :

Dessin de figures	120 élèves.
Dessin linéaire	90
Ecole de géométrie appliquée aux « arts et métiers.	50 élèves.

ECOLE DE MÉDECINE. C'est à Taranget, dont le nom n'est pas encore tombé dans l'oubli, qu'Arras doit ses premiers cours de médecine. Le 4 juillet 1753, Louis XV autorisa ce professeur à faire des leçons d'anatomie. En 1771, les Etats d'Artois instituèrent des cours d'accouchement pour former des sages-femmes. L'année suivante, MM. Arrachart et Nonot ouvrirent, sous la protection des Etats, un cours de chirurgie, dont les leçons avaient lieu quatre fois par semaine, dans le Palais même des Etats, en présence des Députés. Les trois écoles d'anatomie, de chirurgie et d'accouchement furent réunies en 1782.

L'ancienne école de médecine d'Arras cessa d'exister pendant la Révolution : mais elle fut rétablie en 1808, sous le titre d'*école centrale et gratuite de chirurgie, d'accouchement et d'anatomie*. Un décret daté de Munich, le 21 octobre 1809, décida que le nombre des professeurs serait de six, et qu'ils seraient payés par le département. Cette école fut réorganisée en 1827 par M. Blin de Bourdon préfet du Pas-de-Calais : on y créa des chaires de chimie et de botanique.

En 1837, l'école de médecine d'Arras fut comprise parmi les dix-sept écoles ayant le titre d'*écoles secondaires de médecine* : elle

eut alors neuf chaires. Une ordonnance royale du 15 octobre 1840 lui a donné sa constitution actuelle. Elle est fréquentée par une cinquantaine d'élèves.

Académie. L'académie d'Arras est une des plus anciennes de France. Fondée sur le modèle de l'Académie française et dans un but analogue, elle remonte à l'an 1737. Elle fut d'abord composée de quarante membres et eut pour protecteur le maréchal d'Isenghien, qui lui donna des appartements dans le local même du gouvernement. De 1738 à 1791, elle tint outre ses séances ordinaires, des séances publiques qui eurent de l'éclat, et furent analysées dans les Mercure, les mémoires du temps et dans un recueil spécial. La littérature et l'histoire étaient le principal objet de ses occupations, et elle correspondait activement avec les centres littéraires de la France du XVIIIe siècle. On tenait à grand honneur de faire partie de cette société, soit à titre de membre ordinaire, soit comme membre honoraire ou correspondant. Bien des noms illustres sont inscrits sur la liste de ses membres, et la vie de cette société fut très-active dans cette première période de sa durée.

En 1773, la société littéraire d'Arras, jusque-là autorisée par le ministre, fut solennellement reconnue et officiellement instituée par le roi Louis XV, avec le titre officiel d'*académie*. Les membres ordinaires furent réduits à trente, et cet état de choses continua jusqu'à la Révolution. On peut citer parmi les hommes les plus distingués de l'ancienne académie d'Arras, l'avocat Harduin, secrétaire perpétuel pendant quarante ans, Dubois de Fosseux, Dom Gosse, l'abbé Delys, Briois de Beaumetz, Enlard de Grandval, Foacier de Ruzé, Robespierre et Carnot.

Cette société fut rétablie en 1817, dans des conditions analogues à celles du dernier état de 1773 à 1792. Elle ne tarda pas à se distinguer, grâce cette fois à son infatigable secrétaire, l'ingénieur Martin, membre de la commission scientifique d'Égypte. Elle fut de nouveau reconnue par Charles X en 1828, et déclarée établissement d'utilité publique par Napoléon III en 1866. De 1817 jusqu'à ce jour elle a publié quarante-un volumes in-8°

de mémoires sur divers sujets, plus quatre volumes de documents inédits. Elle a encouragé les arts en même temps que les lettres et les sciences par des couronnes, des médailles, des souscriptions, des publications. Au nombre des membres les plus remarquables de cette seconde période, nous mentionnerons MM. Harbaville, l'abbé Parenty, le colonel Répécaud, Frédéric Degeorge, Crespel-Dellisse, d'Héricourt.

BIBLIOTHÈQUE.— La bibliothèque d'Arras est surtout composée des livres de l'ancienne abbaye de St-Vaast que les religieux bénédictins avaient mis à la disposition du public quelques années avant 1789. A ce fonds sont venus se joindre les livres de plusieurs autres abbayes, comme aussi ceux de l'ancienne académie d'Arras. Telle qu'elle est aujourd'hui, la bibliothèque offre aux studieux visiteurs quarante mille volumes imprimés, et douze cents manuscrits. Plusieurs de ces manuscrits sont d'une époque reculée, et un grand nombre fort remarquable. Ils traitent d'ailleurs des sujets les plus variés et peuvent fournir, pour la littérature du moyen-âge et de la renaissance, comme pour l'iconographie, le dessin, et même la musique des documents du plus haut intérêt.

Les livres imprimés contiennent surtout des ouvrages rares et précieux sur les textes et les commentaires bibliques, la liturgie et la science ecclésiastiques. La période de la fin du XVI[e] siècle au milieu du XVII[e] s'y trouve au grand complet. L'histoire occupe à elle seule presque la moitié de ce vaste ensemble, dans lequel du reste il y a aussi de nombreux ouvrages récents sur les lettres, les sciences et les arts.

Si l'on ajoute que ce riche dépôt est placé dans une salle magnifique, décorée avec toute la grâce du style Louis XVI, on aura une idée de l'importance de cet établissement, qui se distingue assurément parmi ceux du même genre. Le catalogue des manuscrits a été publié, celui des imprimés est en préparation.

MUSÉE. — Fondé seulement depuis les premières années de la Restauration le musée d'Arras a vu ses collections s'accroître avec une grande rapidité, et dans ces dernières années surtout, il a

pris une importance véritable. Les tableaux et les gravures offrent des spécimens de toutes les écoles, surtout de l'école flamande, et les dons du gouvernement l'enrichissent chaque année.

La réunion des monuments ou parties de monuments architectoniques: chapiteaux, bas-reliefs, clefs de voûte, moulures, tombes etc., est tout à fait remarquable. On peut y étudier l'art de bâtir depuis l'époque mérovingienne jusqu'au XVIII[e] siècle: on y rencontre aussi des fragments de l'art romain. L'archéologie, au point de vue du mobilier et des ornements, offre quelques pièces rares: bijoux mérovingiens, vases antiques, tapisseries, etc.

Les collections scientifiques: entomologie, zoologie générale, botanique et géologie du Pas-de-Calais, sont fort riches et classées dans le meilleur ordre. C'est dans les longues et vastes galeries de l'ancienne abbaye de Saint-Vaast, que ces précieuses collections ont été déposées, comme les livres et les manuscrits sont conservés dans l'ancienne bibliothèque de ce monastère.

SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES. — Il existe à Arras plusieurs sociétés qui ont pour but de développer l'agriculture et les arts; les plus importantes sont:

SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE. — Elle a remplacé le conseil départemental d'agriculture établi à Arras en 1829. Autorisée par ordonnance royale du 29 avril 1831, elle était d'abord limitée à vingt-un membres, dont les deux tiers étaient des cultivateurs des environs d'Arras et le reste se composait d'hommes s'adonnant aux sciences agricoles. En 1845, la société a décidé que ses membres pourraient avoir un nombre illimité. Actuellement, elle en compte trois cent vingt-cinq. Les questions les plus intéressantes ont été étudiées dans son sein. Elle a aussi établi des concours qui ont eu d'excellents résultats. Enfin la publication régulière de ses mémoires tient le public au courant de tout ce qui concerne l'agriculture dans le Pas-de-Calais.

CERCLE AGRICOLE. — Il a été constitué par arrêté préfectoral

du 22 avril 1865. Il se réunit tous les mois, les jours de franc-marché et compte une centaine de membres.

SOCIÉTÉ PHILARMONIQUE. — C'est la plus ancienne des sociétés musicales organisées à Arras : elle a été fondée le 10 octobre 1828 par M. de Hauteclocque, maire. Elle a, depuis cette époque, donné deux cents concerts dans lesquels ont été entendus presque toutes les célébrités musicales. Cinq cent quarante-cinq personnes ont jusqu'à présent fait partie de la société ; le nombre de ses membres est ordinairement de soixante-dix à quatre-vingt.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — La société philarmonique dirige depuis 1838 l'école communale de musique qui a formé de nombreux élèves. Six professeurs sont chargés des cours de cette école au nombre de six.

SOCIÉTÉ DES ORPHÉONISTES. — Elle est une des plus importantes de ce genre. Fondée en 1846, son but est de propager le goût du chant d'ensemble. Elle a aussi un caractère philanthropique qui se revèle par les nombreux concerts de bienfaisance qu'elle a donnés. Elle se compose actuellement de soixante-deux chanteurs et de cent trente-trois membres honoraires. Les orphéonistes d'Arras ont pris part aux principaux concours de la France, de la Belgique et de la Hollande ; ils y ont obtenu un grand nombre de médailles.

ORPHÉON TYPOGRAPHIQUE. — Il a été établi le 8 juin 1857 dans le but de propager le goût de la musique parmi les ouvriers. Il compte cinquante membres chanteurs et quarante-deux membres honoraires.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE MUNICIPALE. — C'est une fanfare d'harmonie qui se fait entendre principalement les jours de fête. Elle se compose d'une cinquantaine de membres.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS. — Elle a été autorisée le 5 mai

1861 ; elle compte deux cents membres qui, au moyen d'une cotisation annuelle, achètent des objets d'art tirés ensuite au sort.

JOURNAUX. — Il se publie cinq journaux politiques à Arras. *Le Courrier du Pas-de-Calais*, l'*Ordre*, le *Pas-de-Calais*, l'*Avenir* et le *Propagateur*. Ces journaux paraissent tous les jours, excepté le dimanche.

ADMINISTRATIONS DIVERSES. Arras, en sa qualité de chef-lieu du département, est le siége de nombreuses administrations. Les principales sont :

La préfecture. Elle est de deuxième classe. Les bureaux sont partagés en quatre divisions. Le conseil de préfecture se compose de quatre membres. Les Préfets qui ont exercé leurs fonctions à Arras sont :

1° M. Poitevin-Maissemy, nommé le 11 Ventôse an VIII.

2° Le Baron de la Chaise, général de brigade, nommé le 21 ventôse an XI (18 mars 1807);

3° Le baron de Laussat, nommé le 28 mars 1815 (n'a pas été installé);

4° Le baron de Roujoux ancien préfet de Saône-et-Loire nommé le 6 avril 1815 ;

5° André Dumont, nommé le 17 mai 1815 ;

6° Le comte de Castéja nommé préfet provisoire le 30 juin 1815 ;

7° Le baron Malouet, nommé le 14 juillet 1815;

8° Le baron Siméon, 15 juillet 1818 ;

9° Le vicomte Blin de Bourdon, 1er septembre 1825;

10° Cahouet, 22 août 1830 ;

11° Baron de Taleyrand, 14 mai 1831;

12° Baron Nau de Champlouis, 23 mars 1833 ;

13° Gauja, 5 juin 1840;

14° Desmousseaux de Givré, 1er août 1841 ;

15° Mercier, 4 janvier 1847 ;

16° Degeorge (Frédéric), commissaire-général du gouvernement 28 février 1848.

17° Degouve-Denuncques, 2 juin 1848;
18° Fresneau, 18 janvier 1849;
19° Combe Sieyès, 7 mars 1751;
20° Comte Victor du Hamel, 9 mai 1852;
21° Comte de Tanlay, 31 octobre 1854;
22° Levert, 11 mars 1864;
23° Paillard, 21 février 1866;
24° Emile Lenglet, 6 septembre 1870;
25° Comte de Rambuteau 1871.

SUBDIVISION MILITAIRE. Le général de brigade commandant la subdivision a sa résidence à Arras. Parmi les généraux qui ont commandé la subdivision du Pas-de-Calais on peut citer :

An X, Dejean; an XIII, Noizet de Saint-Paul; 1813, Teste; 1815, Bourmont; 1816, de Cheffontaine; 1817, de Caraman; 1823, de Coislin; 1828, de Rottamberg; 1829, de Balathier; 1830, Mathis; 1830, de Létang; 1846, Waldner; 1847, de Bois-le-Comte; 1850, Carrelet; 1853, de la Chaise; 1855, Boyer; 1856, Lauer; 1858, Brunet; 1860 Doens; 1861, Metman; 1864, Véron, dit Bellecourt; 1870, de Chargère; 1871, Théologue.

ÉVÊCHÉ. Arras est le siége d'un Évêché, qui comprend tout le département du Pas-de-Calais, et joint au titre actuel les anciens titres épiscopaux de Boulogne et de Saint-Omer. L'Évêque en exercice est Monseigneur Lequette : avant lui, les seuls évêques d'Arras, depuis le Concordat, ont été le cardinal de la Tour d'Auvergne et Monseigneur Parisis.

Le chapitre de la Cathédrale se compose de neuf chanoines titulaires : il y a en outre auprès de l'évêque deux vicaires généraux agréés par le gouvernement. Une maîtrise composée de trente-deux élèves, est attachée à la cathédrale : elle est sous la direction du grand chantre.

La paroisse de la Cathédrale, unie au chapitre, a pour chef un archiprêtre qui est en même temps à la tête de l'arrondissement

d'Arras et du canton nord. Le canton sud a pour doyen le curé de St-Nicolas-en-Cité.

Il y a quatre vicaires pour la Cathédrale, trois pour St-Nicolas, deux pour St-Jean-Baptiste et deux pour St-Géry. Ces deux dernières églises ont rang de cure, avec titre inamovible. Une sixième paroisse existe pour Saint-Sauveur et Ronville *extra-murs*.

TRIBUNAL CIVIL. Il se compose d'un Président, quatre juges titulaires, trois juges suppléants, un Procureur et un substitut.

JUSTICE DE PAIX. Arras étant partagé en deux cantons, a deux juges de paix, l'un pour le canton nord, l'autre pour le canton sud.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Un Inspecteur d'académie pour le département, et un Inspecteur primaire pour l'arrondissement résident à Arras.

FINANCES. Il y a à Arras un Trésorier payeur général et un Percepteur, un Receveur de la ville et du bureau de bienfaisance, un Receveur des hospices. Les administrations de l'enregistrement et des domaines, des contributions directes et indirectes ont leurs Directeurs à Arras : de nombreux employés sont attachés à ces directions.

Arras a un Inspecteur des postes pour la circonscription, un Directeur chef du service du département et un Receveur principal. Le service télégraphique est administré par un Directeur des transmissions.

TRAVAUX PUBLICS. Il y a à Arras un Ingénieur ordinaire des Mines, un Ingénieur en chef et un Ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées. Un Chef de gare et un Commissaire spécial pour le chemin de fer.

Population en 1872 : 27,329 habitants. — Distance du chef-lieu judiciaire : 71 kilomètres. — Altitude : 71 mètres. — Superficie totale : 850 hectares. — Principal des quatre contributions directes : 172,264,953 fr. 31 c. — Revenus communaux : 503,074 fr. 24 c. — Bureau de bienfaisance : 38,187 fr. 48 c.

HOMMES ILLUSTRES.

Comius, chef atrébate, contemporain de César, contre leq il combattit au siége d'Alise. Après la conquête des Gaules, il retira en Germanie, où il mourut.

Saint-Vaast, premier évêque d'Arras. Quoiqu'il ne soit pas dans cette ville, il lui appartient par les longues années qu' passa et les services qu'il lui rendit ; mort en 539.

Jean d'Arras, secrétaire du duc de Berry, frère de Charles roi de France ; auteur du roman de Mélusine, qu'il écrivit en 13 pour l'amusement de la duchesse de Bar.

Adam de la Halle, Jean Fasquel et Blondel, les plus célèb des Trouvères artésiens, ces poètes populaires des XIe et] siècles, qui ont jeté un si vif éclat sur les provinces du Nord d France.

Jean de la Vacquerie, d'abord échevin d'Arras, et ensuite p mier Président du parlement de Paris. Ce fut lui qui fit à Louis cette courageuse réponse : « Sire, nous venons remettre nos char « entre vos mains et souffrir tout ce qu'il vous plaira plutôt « d'offenser nos consciences. » Il mourut en 1497.

Nicolas Gosson, avocat célèbre, et l'un des commentateurs d coutume d'Artois, né en 1506, il prit part au mouvement rév tionnaire suscité par les quinze tribuns en 1577.

François Bauduin, un des jurisconsultes les plus éminents XVIe siècle, né le 1 janvier 1520. Il professa le droit à Bourges, An Paris, Strasbourg, Heidelberg, fut le précepteur d'Antoine de B bon, roi de Navarre, et l'ami de Calvin. Il composa de nombr ouvrages de droit, ainsi qu'une chronique d'Artois. Il mouru 24 octobre 1573.

Oudart du Biez, maréchal de France, né en 1477. Sa famille é une des plus illustres de l'Artois. En 1542, il sauva Genève et fut récompensé par le bâton de maréchal. N'ayant pu parve empêcher Henri VIII de prendre Boulogne, il tomba dans la grâce. La haine des Guises lui suscita même un procès qui se



mina par une condamnation à mort. Le roi commua sa peine en un emprisonnement perpétuel. Au bout de trois ans, il fut rendu à la liberté, mais il mourut de douleur en 1552.

Louis de Berquin ou *de Verquin,* gentilhomme artésien, conseiller de François Ier. Il passait dans son temps pour le plus savant de la noblesse. Ayant adopté les idées de la Réforme, il fut dénoncé en 1523. Condamné par le Parlement, il refusa d'abjurer, et fut retenu en prison. François Ier le fit mettre en liberté. Il se retira à Amiens, où il publia de nouveaux ouvrages protestants. En 1526 il subit une seconde condamnation : François Ier lui fit encore grâce, mais ayant attaqué et dénoncé hautement ses juges, il fut brûlé en place de Grève, le 17 avril 1529.

Charles de l'Ecluse (Clusius), médecin et botaniste, né en 1535, le premier qui ait vulgarisé la botanique. Il parcourut un grand nombre de contrées de l'Europe en herborisant et fut honoré de l'amitié des empereurs Maximilien IV et Rodolphe II, qui lui confièrent la direction du jardin botanique de Vienne. Après avoir longtemps séjourné dans cette ville, il se retira d'abord à Francfort-sur-le-Mein, puis à Leyde, où il mourut en 1609, à l'âge de 84 ans. Il a écrit plusieurs ouvrages de botanique, qui sont fort remarquables pour l'époque.

Jean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast, archevêque de Cambrai, né en 1535, fut employé par les rois d'Espagne à des négociations importantes, on a de lui des discours politiques et religieux. Il mourut en 1598.

Jean Crespin, né en 1504, élève et ensuite secrétaire du célèbre Dumoulin. Après avoir été avocat au Parlement de Paris, et y avoir plaidé avec succès, il embrassa le protestantisme, et se retira à Genève en 1548. Là, il ouvrit une imprimerie, et publia, avec la collaboration de Théodore de Bèze, des ouvrages favorables à la religion réformée. Helléniste et latiniste distingué, il coopéra aussi à un *Lexicon græco latinum*. Il mourut à Genève de la peste, en 1572.

Jacques Bourgeois, trinitaire, né en 1516, mort à Douai en 1600. Auteur ascétique, il a composé de nombreux ouvrages de

piété, et entr'autres l'*amortissement de toutes perturbations et r*
veil des mourants. Douai 1576.

François de Monceaux dit *Monceus*, seigneur de Froideva
Né en 1550; jurisconsulte et poète. Il a écrit en latin des ouvrag
qui renferment des recherches curieuses et des singularités piqua
tes. Parmi ces ouvrages, on peut citer celui qui a pour titr
Aaron purgatus, sive de vitulo aureo. qui fut prohibé à Rome, (
1609.

Guillaume Gazet, chanoine d'Aire, puis curé de la Mad
laine, à Arras. Né en 1546, mort en 1602. Il est l'auteur d'une hi
toire ecclésiastique des Pays-Bas, que l'on consulte encore aujou
d'hui, malgré de nombreuses erreurs.

Noël Regnault, jésuite, physicien et mathématicien. Né (
1683, mort le 14 mai 1732. Longtemps professeur de math
matiques au collége Louis-le-Grand, il fut un des hommes q
répandirent le plus en France le goût des sciences exactes.

Bauvin (Jean-Grégoire), avocat. Né en 1714. Professeur
l'École militaire, mort le 7 janvier 1774. Il a composé une tragédi
les Chérusques, qui fut représentée à Paris en 1772.

Harduin (Alexandre-Xavier), avocat, né en 1718. Ses talents
firent remarquer de M. Chauvelin, intendant, qui lui confia d
charges municipales avant l'âge compétent. Il fut aussi secrétai
perpétuel de l'Académie d'Arras, pour laquelle il a travaillé lon
temps. On a de lui des ouvrages de grammaire et d'histoire. Ha
duin cultiva aussi la poésie: il a composé des épîtres, des ode
des contes en vers, des épigrammes, et jusqu'à des féeries et d
ballets. Il est mort le 4 septembre 1785.

Palissot de Beauvois (Ambroise-Marie-Joseph, baron d(
savant naturaliste né en 1752, reçu membre correspondant
l'Académie des sciences en 1781. Il entreprit, en 1786, un voya
en Afrique, où il étudia la flore du Benin. Après un long séjour
Amérique, il se fixa à Paris, où il mourut en 1820. Il a laissé d
ouvrages importants sur la botanique, et a écrit de nombre
articles dans les journaux scientifiques.

Briois de Beaumetz, président du conseil d'Artois et me
bre de l'Assemblée constituante. Né le 24 décembre 1759, nom

presque à l'unanimité par la noblesse de l'Artois aux États-Généraux, il siégea au côté gauche, parmi les députés qui formaient le parti constitutionnel. Il prit une part active aux travaux de cette assemblée, dont il fut plusieurs fois nommé Président. Après la session, il devint membre du Directoire du département de Paris. Accusé un 1792 de chercher à rétablir l'ancien régime, il émigra, erra quelque temps en Allemagne, puis passa en Angleterre: de là il alla aux États-Unis et enfin aux Indes. Il mourut à Calcutta en 1800. On a de lui un ouvrage qui a été fort estimé dans son temps, c'est le *Code des jurés et de la haute cour nationale*. Paris, in-12, 1792.

La Révolution a fait surgir à Arras plusieurs personnages dont les noms ont eu une triste célébrité. Nous citerons les deux *Robespierre*, *Joseph Le Bon*, *Herman*, président du tribunal révolutionnaire et *Darthé*, un des complices de Babeuf.

BIBLIOGRAPHIE.

JULES-CÉSAR. Commentaires. — TACITE. Annales. — BARONIUS. Annales. — BUCHERIUS. Belgicum romanum. — Notitia dignitatum utriusque Imperii. — ALCUIN. Vie de saint Vaast. — SANDERI. opera. — HUGUES de Toul. — FLODOARD. Historia remensis Ecclesiæ. — Gallia Christiania. — BALDERICUS. Chronicon Cameracense et Atrebatense. — BUZELIN. Chronicon belgicum. — IPERIUS (Jean d'Ypres). Chronicon. — LOCRIUS (Ferry de Locre). Chronicon. — MIROEUS. Diplomata Belgica rerum belgicarum à J. Cœsare ad annum 1636. — D'OUDEGHERST. Annales de Flandres, avec notes de Lesbroussart. — DOM GERARD ROBERT. Journal. — ROBERTI GAGUINI. Super gestis Francorum compendium. — BAUDUIN. Chronique d'Arthois. — JUVÉNAL DES URSINS. Hist. de Charles VI. — PONTUS PAYEN. Discours véritable de ce qui s'est passé en la ville d'Arras depuis l'union des États d'Artois avec les provinces des Pays-Bas. — LEDÉ. Émotion des gueux à Arras. — WALERANT OBERT. Troubles des Pays-Bas. — JEAN DU CLERCQ. Memoires. — MONSTRELET. Chroniques de France. — FROISSARD. Chroniques. — PHILIPPE DE COMMINES. Mémoires. — HADRIANUS VALESIUS. Notitia galliarum (*Verbo atrebatum*). — La légende des Flamens et des Artésiens. — GUICHARDIN. Description des Pays-Bas. — MEYER. Commentarii, sive annales rerum flandricarum. — DOM DEVIENNE. Histoire d'Artois. — HENNEBERT. Histoire d'Artois. — MALBRANCQ. De Morinis et Morinorum rebus. — LE PÈRE IGNACE. Recueils manuscrits. Bibliothèque d'Arras. — DU CANGE. Glossaire. — ..... Chronique d'Arras. — GAZET. Hist. ecclesiastique des Pays-Bas. — EXPILLY. Dictionnaire, article Arras. — Délices des Pays-Bas. — WARKŒNIG. Histoire de Flandre. — HARDUIN. Mémoires pour servir à l'histoire d'Arras. — DESLYONS. Dissertation sur le pays des Atrebates. — MAILLARD. Coutumes d'Artois. — BUTEL. Notice de l'état ancien et moderne des province et comté d'Artois (mss., bibliothèque de la ville). — Mémoriaux de la ville d'Arras. — D'AUBROMETZ. Epitaphier. — LE CARPENTIER. Histoire generale des Pays-Bas. — LE PETIT. Grande chronique ancienne et moderne de Hollande. — BIGNON. Mémoires sur l'Artois (miss., bibl. de la ville). — Chartes municipales, aux archives de la ville. — Documents extraits des archives municipales par M. Guesnon. — GUESNON. Sigillographie de la ville d'Arras. — D'HÉRICOURT et GODIN. Les rues d'Arras. — D'HÉRICOURT. Les sièges d'Arras. — HARBAVILLE. Mémorial historique du Pas-de-Calais. — TAILLIAR. Recherches sur l'abbaye de Saint-Vaast. — ALMANACHS D'ARTOIS. Annuaires de Leducq et Alexandre d'Auguste Parenty et M. Coffinier. — Discours abrégé de l'Artois par Combault. — Mémoires de l'academie d'Arras. — BARANTE. Histoire des ducs de Bourgogne. — KERWYN DE LETTENHOVE. Hist. de Flandre. — TERNINCK. Notice sur la Sainte-Chandelle. — DE LINAS. Confrérie de N.-D.-des Ardents. — DE CARDEVACQUE et TERNINCK. L'abbaye de Saint-Vaast. — VAN DRIVAL, Trésor sacre des reliques de la cathédrale d'Arras. — DE CARDEVACQUE. Les Mayeurs d'Arras, mss. — FANIEN. Histoire du Chapitre d'Arras.

r. États d'Artois. — A. DINAUX. Archives du Nord de la France. — UX. Trouvères artésiens. — LEGLAY. Hist. des Comtes de Flandre.— BLOT. Les Vaudois au XVe siècle. — PROYART. Établissements de ance de la ville d'Arras. — Mme CLÉMENT-HÉMERY. Hommes illus- l'Artois. — DOM LE PEZ. Noblesse de Flandre et d'Artois, pièces s; recueil d'épitaphes; antiquités d'Arras, mss. 189 de la bibliothè- ras). — DE WIGNACOURT. Observations sur l'Échevinage d'Arras, ar l'académie d'Arras en 1864. — Épitaphes des églises d'Arras, 128 de la bibliothèque d'Arras.— GHESQUIÈRE. Acta Sanctorum Bel- ES BOLLANDISTES.

E. LECESNE.

LES FAUBOURGS D'ARRAS.

I. — FAUBOURG BAUDIMONT. — Le nom de Baudimont remonte à une haute antiquité, et pourtant il est relativement moderne, si l'on considère l'antiquité bien autrement grande encore de ce qu'il représente.

En effet *Balduini Mons*, que l'on trouve dans toutes les chartes et pièces historiques, à partir du X[e] siècle, indique la colline où était situé le château de Baudouin Bras de Fer, comte de Flandre et gendre de Charles le Chauve, et ce nom rappelle à Arras sa gloire d'avoir été alors capitale de tout un grand État. Près du Mont-Baudouin se trouve d'ailleurs un autre souvenir analogue, le *Rideau de Baudimont*.

Mais ce nom, qui remonte au X[e] siècle, est moderne, disons-nous. Il montre seulement le dernier terme d'une période, qui renferme certainement onze siècles, et probablement beaucoup davantage. Lorsque César vint dans les Gaules, c'est là qu'était Arras, sur le plateau appelé, onze siècles plus tard, Baudimont.

Les limites de la ville étaient, d'un côté les limites actuelles de l'ancienne cité, d'un autre côté les derniers retranchements naturels du Mont-Baudouin ou Baudimont en deçà de Wagnonlieu. On comprend dès lors pourquoi César établit son camp d'observation à Etrun : c'est qu'Etrun était tout auprès d'Arras, et que de là il lui était facile de surveiller la ville, comme plus tard les Romains établiront un autre camp de l'autre côté d'Arras, *Nobiliacum castrum*, également à une faible distance de la cité.

Le plateau dont nous parlons fut donc le lieu où était placé l'*Oppidum* gaulois de *Nemetacum* ou *Nemetocenna*, et si l'on veut, aujourd'hui encore, juger soi-même combien nos ancêtres

avaient admirablement choisi ce site, on n'a qu'à aller faire une promenade sur ce plateau, surtout au Mont-Baudouin, pour voir comme de là on domine toute la contrée. On se trouve à une altitude de 107 mètres, et aux deux autres angles de ce grand plateau on a 92 mètres et 98 mètres, et tout autour on a de profondes vallées, avec plusieurs cours d'eau : la Scarpe, le Gy, les Hautes-Fontaines, le fossé Burien, le Crinchon. C'est surtout aux mois d'octobre et de novembre, lorsque la terre est dépouillée de ses moissons, qu'il faut aller visiter ce site, et alors on s'étonne de le voir depuis longtemps abandonné.

A vrai dire les affreux malheurs dont Arras fut victime sont la cause de cet abandon.

Les Romains ne changèrent rien, ou peu de chose, à l'état premier de la cité gauloise, et tout demeura dans le même ordre jusqu'aux invasions des barbares. Mais Attila vint, et il détruisit de fond en comble la pauvre ville, et quand un peu plus tard, sous les Rois Francs de la première dynastie, saint Vaast vint y prêcher l'Evangile, autrefois répandu par saint Diogène, il ne trouva que des ruines affreuses, si affreuses en effet et si complètes, que les ours avaient pu s'établir jusques dans la demeure de Dieu. Tout se rétablit pourtant assez vite, et désormais Arras chrétien put goûter quatre siècles de paix et de prospérité. La ville resta donc où elle se trouvait : seulement l'abbaye de Saint-Vaast vint s'établir, à partir du VIIe siècle, dans l'emplacement du *Castrum nobiliacum,* en dehors des murs de l'Arras d'alors.

Mais, à la fin du IXe siècle (881), vinrent les Normands, terribles envahisseurs non moins cruels qu'Attila. Ils mirent tout à feu et à sang, démolirent la pauvre ville et massacrèrent tout ce qui n'avait pas pris la fuite.

Aussi, quand plusieurs années après on osa revenir à Arras, au lieu de reprendre l'ancienne position alors déserte et dévastée, on vint se grouper autour de l'abbaye de Saint-Vaast, pour avoir un point d'appui, des secours spirituels et matériels, et c'est ainsi que se formèrent les rues du Bloc, des Teinturiers, de Méaulens, de Saint-Maurice, les plus anciennes de la ville actuelle. Baudimont restait désert, puis peu à peu on y bâtit des maisons,

dans la partie la moins éloignée du nouveau centre d'Arras, qui s'était complètement déplacé.

Un peu plus tard cependant on y construisit beaucoup de maisons et une Eglise, et le cartulaire de Guimann nous a conservé la liste des habitants de ces maisons au XII[e] siècle, avec l'importance de leurs redevances à l'abbaye, pour la partie du Mont-Baudouin qui lui appartenait, ce qui laisse supposer que l'autre partie, appartenant à l'Evêché, avait aussi une grande importance.

C'est en 1155 que l'enceinte de la ville commença à décroître notablement et officiellement : car jusqu'alors on l'avait conservée telle quelle, malgré son état de délabrement. En 1194, date d'un fait merveilleux raconté par la chronique d'Anchin, l'espace *intrà-muros* était encore fort grand, et il faut arriver au XV[e] siècle pour trouver enfin la cité actuelle d'Arras réduite aux maigres proportions qu'elle a conservées depuis lors.

Cette époque du commencement du XV[e] siècle est un souvenir de désastre véritable pour ce plateau, et la date de 1414, siége d'Arras par l'armée du roi Charles VI, est l'année de la destruction de tout ce qui s'y trouvait. Cette destruction avait été opérée par les Bourguignons, avant le siége, et depuis lors jamais on n'a rien rebâti en cet endroit, si ce n'est cinq ou six maisons que l'on rencontre encore aujourd'hui sur la route d'Arras à Saint-Pol. Déjà Baudimont avait beaucoup souffert, en 1370, des ravages qu'exercèrent dans les environs d'Arras des détachements de troupes anglaises commandés par Robert de Knolles et Thomas Granson.

Après avoir donné l'ensemble de la longue histoire du faubourg Baudimont, donnons les preuves, au moins sommaires, de la vérité de ces récits.

D'abord César nous parle lui-même de son camp d'Etrun établi près d'Arras.

Plusieurs siècles plus tard, Etrun est encore considéré comme voisin d'Arras.

De Ecclesiâ Strumensi. — Ecclesia sanctæ Marie de Strumensi Atrebatensi civitati vicina est, sita in loco ubi quondam Romani,

principante Julio Cæsare contra Atrebatenses obsidione diturnâ dimicantes castra fixerunt, sicut vallorum vestigia hodie que contestari videntur. Illuc igitur plerique civium tam primorum civitatis quam et Popularium, propter bonam loci famam et operis dei assiduitatem filias suas in Monasterium virginum contradentes cum eisdem filiabus vel etiam matribus seu uxoribus suis ibi ad succurrendum morientibus, prædia, mansos, possessiones quarum fundus sancti Vedasti erat, ob remedium animæ suæ offerebant, etc. (*Guimann cartularium,* folio 68 du *Ms. de l'Evêché,* folio 100 de celui des *Archives départementales.*)

L'abbaye d'Etrun, dont la fondation première est du IX[e] siècle, était donc, d'après le jugement de Guimann, voisine d'Arras, et c'est pour ce motif qu'on y plaçait les jeunes personnes de cette ville.

On peut en dire autant de l'abbaye de Marœuil qui date de deux siècles plus tôt : elle était aussi *voisine d'Arras,* et Sainte-Bertille, la fondatrice, était fille du gouverneur d'Arras.

Avant Guimann, nous avons le témoignage de Baldéric, dans sa chronique de Cambrai et d'Arras. Lui aussi explique dans le même sens les ouvrages d'Etrun et de Marœuil : Parent autem usque in hodiernum constratis aggeribus loca apud Mariolum, ubi Romanæ acies castra metaverant.

Quant à la destruction de la cité d'Arras par les Normands, en 881, voici en quels termes le même auteur (si rapproché de ces faits), le raconte :

Sub hujus (Rotradi) etiam diebus procellæ Nortmannorum per omnem hanc viciniam miserabiliter intonabant, qui anno dominicæ incarnationis DCCCLXXXI, V kal. janu. Cameracum ingressi, incendiis et occisionibus civitatem omnem devastarunt, et ad cumulum furoris, sanctum et venerabile templum S. Gaugerici incendentes, cum infinita præda ad sua castra reversi sunt. Iterum vero remeantes, circa solemnitatem S. Petri, urbem Atrebatum devenerunt : omnibus quos ibi reperere interfectis, circuita omni terra, ferro et igne cuncta populantes, ad sua revertuntur. (*Baldéric, chron. de Cambrai et d'Arras,* livre 1[er], ch. 59.)

Si nous joignons à tous ces documents ce qui est dit des recher-

ches de saint Vaast dans la cité, et de la vision de saint Aubert *en dehors* de la cité à propos de la translation du corps de saint Vaast sur la colline du *Castrum Nobiliacum*, nous aurons une chaîne de témoignages qui nous conduiront depuis le temps des Gaulois jusqu'aux temps où écrivait Guimann : Ier siècle avant l'ère chrétienne; IIIe siècle après Jésus-Christ; Ve siècle; VIe; VIIe; IXe et enfin XIe. Si maintenant nous considérons que Guimann vivait au XIIe siècle, c'est-à-dire 150 ans après les ravages des Normands; que de son temps les ruines étaient encore dans toute leur étendue; que ce fut seulement à la fin de ce même XIIe siècle qu'on retrancha la moitié de l'enceinte pour faire de nouvelles fortifications, comme le prouve un texte formel d'un autre cartulaire, celui de l'Évêché d'Arras, on sera convaincu jusqu'à l'évidence, et l'on regardera comme un fait absolument constant que là, à Baudimont, fut pendant des siècles nombreux, onze siècles au moins, la ville même d'Arras.

Au XIe siècle même, il paraît que la demeure des comtes de Flandre fut encore fort remarquable, et même *fastueuse*, sur le plateau qui portait le nom du premier d'entre eux. C'est un contemporain, Baldéric, qui nous l'apprend en ces termes :

Veniamus nunc ad Atrebatense territorium. Monasterium namque S. Mariæ, ubi quondam pontificalis cathedræ principatus fuerat, quadraginta canonicos habet. Illud vero, modernis diebus, Rodulfus ipsius ecclesiæ thesaurarius, consilio D. Gerardi Episcopi, ampliavit : esset que locus venerabilis, et minus indigens, nisi fastuosa Flandrensium comitis excellentia, *quæ juxta supereminet*, adversari aliquando consuevisset (*Chronicon Camer. et Atrebat. lib. sec. cap.* XIII.)

On remarquera l'expression *quæ juxta supereminet*; la demeure du comte était donc *tout près* (juxta) de l'Évêché, alors fort étendu et possédant un Parc immense, et *au-dessus* (supereminet). Il semble, en lisant ce texte, qu'on a sous les yeux le plateau de Baudimont tel qu'il existe encore.

Nous venons de dire que le parc de l'Évêché s'étendait fort loin, dans la direction de Wagnonlieu; nous en avons la preuve dans une série de textes que nous avons publiés dans la statistique

monumentale du Pas-de-Calais et que nous ne pouvons reproduire ici. Disons seulement que sous l'évêque Jean Canardi, chancelier du duc de Bourgogne, on fut obligé de se défaire de tous les animaux de haut luxe, cerfs, biches, etc., que renfermait ce parc ; et la raison de ce changement, c'est que le parc avait été diminué, coupé en deux, parce que l'on avait diminué l'enceinte de la ville et fait passer les remparts au beau milieu du parc, devenu simple jardin et tout-à-fait impropre à conserver de tels habitants. Ceci est raconté tout au long dans le travail spécial auquel nous renvoyons le lecteur, et consigné dans les actes mêmes de l'Évêché. Les dates s'y trouvent, et c'est en 1155 que le parc fut ainsi rétréci.

Voici, comme surcroît de preuves, deux autres textes de Guimann.

L'un se trouve au folio 2 du *Manuscrit de l'Evêché, verso*, 2e colonne, et la leçon du *Manuscrit des Archives du Pas-de-Calais* y est conforme.

L'auteur raconte la translation des reliques de Saint Vaast, en présence de Saint Omer et de Saint Lambert, l'an de l'Incarnation 687, 3e du règne de Justinien Empereur, le 1er octobre, par Saint Aubert, et la fondation de Saint-Vaast, à l'Orient de la cité.

Puis il ajoute : Nec super hoc quisquam ambiguitatis scrupulus subrepat, quod hic locus tunc extra civitatem ad orientalem plagam fuisse, nunc autem in medio civitatis esse probatur : Quia, sicut in veteribus chronicis legimus, hæc civitas antiquitùs in Monte qui Balduimons dicitur sedit, sicut ruinarum vestigia et vallorum aggeres qui contra Julium Cæsarem et Romanos constructi sunt, hodieque contestari videntur qui eo tempore apud Strumum fixis tentoriis civitatem obsidentes dimicabant. Illis verò diebus quibus gens Normannorum de Vaginâ suæ crudelitatis educta in nostris cervicibus graviter grassata est, Beatus Vedastus Bellovagum translatus est, et gens quæ in modum messis in his partibus uberrimè excreverat, ultrici divinæ ultionis falce miserabiliter demessa exaruit. Post multum verò temporis de captivitate ad natale solum accepta vivendi licentia regressi, ob amorem sancti et loci firmitatem, prioribus relictis mansionibus circa sui Doctoris aulam confluxerunt.

L'autre nous conduit à une autre série de preuves ; il est ain
conçu :

De Balduino Monte. — Balduini Mons situs est ab occidenta
parte civitatis supra Dominicam curtem. In hoc Monte antiquiti
ipsa civitas fuit, sicut novitates operum a Paganis constructoru
quæ illic fodientibus frequenter occurrere solent, sed et va
contra Julium Cæsarem castris in Strumo et Marcolo disposit
Atrebatum infestantem oppositi hodie que perhibere videntur, et
(Folio 72, *Manuscrit de l'Evêché.*)

Outre la constatation du même fait déjà deux fois établi, ce text
nous parle de trouvailles qui déjà se faisaient à ces époques recu
lées : il est particulièrement précieux sous ce rapport et nou
met sur la voie à suivre pour les découvertes nouvelles.

Depuis Guimann les mêmes découvertes ont été faites d'un
manière en quelque sorte non interrompue, et ces trouvailles s
font à Wagnonlieu, à Baudimont, à Louez, à Sainte-Catherine
Ce sont des objets gallo-romains, en même temps que des caves
des fondations, des débris de l'ancienne cité. Rien de beau, nou
dit M. Terninck, comme les grandes fondations et les tombe
trouvées par lui entre Wagnonlieu et Duisans, en dehors et dan
le voisinage immédiat de l'Arras ancien. Une foule de témoigna
ges pourraient être produits à l'appui de ce fait déjà signalé, e
l'on sait qu'en 1793, lorsqu'un camp retranché fut établi sur c
plateau, non loin de Wagnonlieu, le percement des tranchées fi
découvrir beaucoup d'objets gallo-romains. Plus récemmen
M. Maurice-Colin a aussi pratiqué sur ce même terrain des foui
les qui lui ont fait découvrir des caves, des fondations, des reste
évidents du vieux Arras. D'ailleurs, il suffit d'aller, au temps o
la terre est complètement dépouillée de végétation, au mois d
novembre par exemple, d'aller, dis-je, se placer aux divers point
de ce magnifique plateau, pour constater plusieurs irrégularité
et plis de terrain qui n'ont rien de semblable à un sol naturel.
y a des ruines sous ces aspérités si tourmentées, si capricieu
ses : des murailles renversées, des décombres amoncelés ont p
seuls fournir une base aussi peu régulière à la terre végétale q
peu à peu a recouvert ces débris séculaires. Il y aurait là u

champ d'exploitation en quelque sorte inépuisable, et il est étonnant que les découvertes de 1793 n'aient pas donné l'idée d'entreprendre sur ce plateau des fouilles sur une grande échelle. Ces découvertes ont produit en effet des résultats étonnants, constatés, en 1808, par MM. Leducq et Allexandre dans un de leurs précieux annuaires. « M. Effroy, disent-ils, payeur du mont de piété d'Arras, possède une riche et précieuse collection de médailles antiques, d'urnes cinéraires, lacrimatoires, patères, préféricules, simpules, lampes sépulchrales et autres vases, le tout de différentes matières, formes et grandeurs, dieux pénates, sistres, fibules, amulettes, clefs, miroirs de métal, haches, couteaux, lames, javelots, bagues, pierres gravées, sceaux et beaucoup de morceaux de bronze curieux, qui ont servi à l'usage ou d'ornement aux Romains, ou des anciens Attrébates. La plupart de ces objets ont été trouvés et recueillis dans les environs d'Arras, notamment par la découverte d'une très-grande quantité de tombeaux romains qui a eu lieu en 1793, entre la porte Baudimont et celle d'Amiens... »

Ainsi, on vient de le voir, les textes et les monuments s'accordent pour nous dire où était le vieux Arras, l'oppidum gaulois comme la cité gallo-romaine.

Les chemins anciens qui aboutissent à Arras nous disent la même chose. Leur direction, autrefois toute droite les fait aboutir au plateau Baudimont, et il a fallu en courber plusieurs, aux époques récentes, pour les faire entrer dans l'Arras moderne. C'est encore là une preuve très-claire de l'état primitif, et nous avons longuement développé cette preuve, avec plans à l'appui, dans le travail cité plus haut.

Nous ne reproduirons pas non plus les titres des redevances extraites de Guimann : nous dirons seulement qu'elles établissent une fois de plus qu'au siècle même de Guimann le plateau Baudimont était plus qu'un faubourg, et qu'il avait repris l'aspect d'un véritable quartier de l'antique cité d'Arras, avec une église particulière et un grand nombre de maisons.

Si l'on veut se faire une idée de l'admirable position de l'ancien Arras, on n'a qu'à monter sur ce qui reste d'une tour primi-

tive que l'on rencontre en sortant par la porte Baudimont, un peu après le bureau de l'octroi et à droite de la route de St-Pol : c'est la *Tour de la Tard avisée,* ainsi désignée sur les plans anciens. De là on domine, à pic, et à une grande hauteur, les cressonnières et les fontaines de Méollens, et on suit de l'œil tout un long côté de l'enceinte primitive de la ville. Il est facile de voir là combien la situation de *Nemetocenna* était admirablement choisie. Il est moins facile de comprendre que l'on ait abandonné un site pareil. Les malheurs affreux de la fin du IX[e] siècle expliquent seuls ce fait étrange.

II. — LA VIGNE, LE FAUBOURG D'AMIENS. — Si nous nous transportons maintenant de l'autre côté de l'ancien Arras, vers l'endroit dit *les Ochettes,* et que du haut du remblai qui les domine nous portions nos regards devant nous, nous serons en présence de ce qui était autrefois un lieu fort habité et fort animé, une sorte de quartier de l'Arras du moyen-âge et que l'on appelait la *Vigne.*

Le plan d'Arras de 1590, publié par l'Académie, est tout rempli des souvenirs de ce faubourg. On y trouve en effet : *La Vigne,* puis une *place de la Vigne,* un *pont de la Vigne,* enfin une *chaussée de la Vigne* allant à la cense d'Hée. Cette chaussée traversait l'emplacement actuel de la citadelle. La porte Sainte-Claire s'appela aussi *porte de la Vigne.* On sait qu'elle s'appelait primitivement *porte de Bronne,* ce qui indique clairement qu'autrefois le langage de ce pays était le flamand, ce nom signifiant *porte des Fontaines* et conduisant en réalité au cours d'eau *des hautes Fontaines.* Le plan de 1618, que j'ai publié dans la statistique monumentale du département, donne encore la *chaussée de la Vigne,* le *pont de la Vigne,* et en outre un *chemin de la Vigne.*

D'où vient ce nom ? Le Père Ignace dit qu'il y eut là un vignoble, et d'autres témoignages attestent la même chose. Sans doute que, là comme à Saint-Éloi, on s'aperçut que ce genre de culture, peu propre à notre climat, coûtait plus qu'il ne rapportait, et on cessa de s'y livrer. M. l'abbé Proyart s'est livré sur ce sujet à des recherches spéciales et il a constaté le même fait. Le fief de la

vigne appartenait à l'abbaye de Saint-Vaast. On y voyait un vivier, un moulin, deux églises (Saint-Éloi et Saint-Fiacre), la maison de l'avoué de Béthune, qui tenait en hommage lige de Saint-Vaast le vivier, le moulin et la moitié de la justice et des redevances.

L'abbé et l'avoué avaient là leurs censitaires et leurs échevins. Il y avait cent soixante manoirs ou *curtilia*. « Ce village de la Vigne, dit M. Harbaville, était encore très-florissant dans le milieu du XV[e] siècle, et Jacques Duclerq nous apprend que les oisifs de la ville fréquentaient beaucoup les tavernes de la *Vigne*. On ignore à quelle époque ce lieu fut détruit; le faubourg d'Amiens lui succéda au commencement du XVII[e] siècle. » On voit par le plan de 1618 qu'il existait encore en réalité à cette époque, avec moins de prospérité sans doute. L'établissement de la citadelle fut évidemment la cause définitive de sa suppression.

III. — Faubourg Saint-Vincent, Saint-Sauveur et Ronville. — Toute cette partie d'Arras extra-muros était couverte d'établissements importants. On y trouvait : l'église de Saint-Vincent, le couvent des Augustines, le Temple, les Trinitaires, les Dominicains, les Carmes, les Religieuses de la Thieuloye, l'église de Saint-Sauveur.

Du XII[e] siècle à la fin du XV[e], on donna à la première partie de cet ensemble le nom de faubourg Saint-Vincent, spécialement à celle qui s'étendait depuis *le Riez* jusqu'auprès des murailles de la ville.

L'église Saint-Vincent était située tout près des murs d'Arras, et on la rencontrait en sortant de la porte Ronville. Un peu plus loin on rencontrait le couvent des Augustines, à droite du chemin d'Arras à Bapaume. En suivant ce chemin et en allant jusqu'à l'intersection avec une voie qui le rejoint à celui de Bucquoy, on rencontrait *le Temple*, dont les dépendances longeaient précisément toute cette voie, le chemin du Temple, qui reliait le chemin de Bapaume au chemin de Buoquoy. En redescendant le chemin de Bapaume jusqu'à la ville, on passait devant *les Alouettes*, maison qui donna aussi son nom à ce faubourg; puis, en se

dirigeant vers la porte Saint-Nicolas, on trouvait le *couvent des Trinitaires;* puis, en allant vers le Riez, on trouvait celui *des Dominicains* d'un côté, celui de *la Thieuloye* de l'autre, et au bout du Riez, *à droite* de la route de Cambrai, l'*Eglise de Saint-Sauveur*. Le couvent des frères mineurs ou *Cordeliers* était aussi dans ce faubourg, ainsi que *les Carmes*.

Les Carmes chaussés, ou Grands-Carmes, avaient été reçus vers 1260 au faubourg Saint-Sauveur. Vers la même époque, les frères Prêcheurs ou Dominicains s'y étaient également établis. Un peu plus tôt, en 1228, avait eu lieu l'établissement des frères mineurs : quelques années auparavant, en 1219, avait eu lieu celui des Trinitaires, ou religieux pour le rachat des captifs. Presque au même temps, 1223, se fondait l'établissement des Filles-Dieu ou Béguines, qui prirent plus tard le nom d'Augustines. On peut voir beaucoup de détails sur ces maisons religieuses dans la *Vie de Sainte-Angèle*, par M. Parenty, pag. 283 à 286.

Les Religieuses de la Thieuloye furent reçues au faubourg Saint-Sauveur par la comtesse Mahaut en 1324. Les Templiers s'y étaient établis sous l'évêque Pierre de Noyon, en 1263. Leurs biens passèrent, lors de la suppression de l'ordre, aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Au siége de 1414, la tente royale fut dressée près des ruines de leur château.

Tous les couvents de ces faubourgs avaient déjà souffert considérablement lors de l'incursion des Anglais en 1370. En juillet 1414, lors des préparatifs du siége dont nous avons parlé plus haut, tout fut détruit par mesure de sûreté. Les Carmes s'y rétablirent plus tard, puis vinrent en ville. Quant aux religieuses de la Thieuloye, elles vinrent également rebâtir leur couvent, et y demeurèrent jusqu'au siége de 1640. Alors il fut de nouveau détruit, et on peut voir, dans l'ouvrage si curieux et si plein de choses de M. d'Héricourt sur les siéges d'Arras, tout ce qui a rapport à ces tristes événements. L'église de Saint-Sauveur avait aussi été toute bouleversée pendant le même siége. Le Riez fut donné à la ville, pour l'amusement de la jeunesse, par une Dame du Riez, en 1436. Ce lieu d'exercice et *d'esbaudissement* a toujours conservé sa destination.

IV. — FAUBOURGS SAINT-NICOLAS ET SAINTE-CATHERINE. — Ces faubourgs s'étendaient autrefois jusqu'aux portes de la ville. Tout fut détruit en 1414, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois. On y rencontrait, d'une part l'établissement des pestiférés, d'autre part une série de lieux dits souvent cités : les quatre fils Aymon, la rue Maître-Adam, le pouvoir de Démencourt, *Dominice curtis*, etc., etc. Il y avait aussi les quatre moulins Miollens appartenant à Saint-Vaast. Nous parlerons plus loin de plusieurs autres choses concernant Saint-Nicolas et Sainte-Catherine, qui sont aujourd'hui communes beaucoup plus que faubourgs.

L'abbé E. VAN DRIVAL.

CANTON D'ARRAS (NORD).

ATHIES.

ATHIES (sur la Scarpe). — *Atheas* (673), *Atheias* (870), *Atyes* dans les chartes.

Histoire. — Ce village est compris dans la donation faite par le roi Thierry, en 653, à l'abbaye de Saint-Vaast. Le diplôme d'Hincmar, archevêque de Reims, de 870, confirmé le 3 des kal. de juin 875, par Charles le Chauve, affecte, en exécution d'une décision du concile de Verberie, le revenu de ce lieu *ad cameram fratrum* (Aub. Lemire, diplomat. belg.).

De toute ancienneté, la cure d'Athies a été desservie par un religieux de Saint-Vaast, mais on ignore s'il y résidait, ou si on en envoyait de leur ferme d'Hervin. La cure fut régulière jusqu'au XI[e] siècle; alors elle fut desservie par un ecclésiastique. Mais l'évêque Lambert, l'an 1098, confirma à l'abbaye de Saint-Vaast le droit de présenter un prêtre, à qui l'évêque donnait gratuitement charge d'âmes. La donation fut approuvée en 1102, par le pape Paschal II.

Au temps de Philippe d'Alsace, en 1212 et 1239, des contestations très-vives s'élevèrent entre les villages d'*Aties* et d'*Anzaing*: la cause était la jouissance de pâturages prétendus communs. Un partage de jouissance consenti par l'abbaye mit fin au procès. (*God. in chron.*)

En 1493, le village fut pillé et brûlé par les soldats allemands de la garnison d'Arras.

Au mois de juillet 1654, lors du siége d'Arras par les Espagnols, le comte de Fuensaldagne prit ses quartiers entre Athies et Saint-Laurent. Lors de l'attaque de la nuit du 24 au 25 août, les Français, conduits par le maréchal de La Ferté, tentèrent de forcer les retranchements espagnols ; ils furent plusieurs fois repoussés et furent obligés de se rallier derrière la cavalerie du duc d'York. Cependant, à la faveur d'un incendie qui prit dans le camp espagnol, ce prince parvint à pénétrer dans les lignes. (d'Héricourt.)

L'abbaye de Saint-Vaast avait la seigneurie d'Athies, elle y possédait une ferme et des terres considérables. Il y avait aussi une seigneurie laïque qui en relevait, sous le nom de baronnie de Saint-Vaast.

Le 14 juillet 1713, au chœur de l'église et abbaye Royale de Saint-Vaast, et par-devant le grand bailli, est comparu messire Noël-Albert Palisot, chevalier, baron d'Athies, demeurant en la ville d'Arras, lequel s'est présenté à faire « foy et hommage à MM. les abbés et religieux de ladite abbaye pour la baronnie d'Athies, terres et mouvances de cette abbaye. »

L'église a été reconstruite en 1786, et a échappé au vandalisme révolutionnaire.

P. LECESNE.

BLANGY-LEZ-ARRAS.

(Voir plus loin, à la suite de Saint-Laurent).

DAINVILLE.

DAINVILLE. — A quatre kilomètres d'Arras. — Si on en croit la tradition, un temple de Diane aurait été érigé dans cette com-

mune au commencement de la domination romaine, d'où lui serait venu le nom de Dainville (*Dianævilla*). Elle est désignée sous le nom de *Dagin villa* dans les chartes des VIIe, VIIIe et IXe siècles et sous celui de *Dainvila* dans une charte de 1240 (1).

Histoire. — L'abbaye avait la seigneurie de Dainville ; elle y possédait une vaste ferme et une terre d'une étendue considérable (448 mencaudées). L'abbé de Saint-Vaast nommait le curé et était le décimateur.

En 1377, Gérard de Dainville, évêque de Cambrai, fonda, dans cette commune, deux chapelles en exécution d'un vœu de son frère, grand écuyer du roi de France et intendant de sa cour.

Gérard de Dainville fut évêque de Cambrai en 1371, après avoir siégé à Térouanne en 1368, et à Arras en 1362. Il avait été d'abord chanoine de Tournai. Il était fils de Jean, seigneur de Dainville, IIIe du nom. Il avait un autre frère nommé Michel de Dainville, chanoine d'Arras et archidiacre d'Ostrevent, qui fonda à Paris le collége de Dainville en 1380, après avoir hérité de ses deux frères.

Les deux bénéfices (chapelles à Dainville et collége à Paris avec six bourses) furent à la nomination de l'abbé de Saint-Vaast jusqu'en 1699. Mais alors, par une convention entre cet abbé et l'évêque Guy de Sève, elles furent affectées au grand séminaire d'Arras et aux prêtres de la mission.

Le 27 juin 1475, la guerre ayant commencé entre Louis XI et Charles le Hardi, comte d'Artois, les Français brûlèrent Dainville et plusieurs villages voisins.

Archéologie. — L'église renferme un tableau funèbre attaché à la muraille où sont les quatre quartiers d'armoiries du surnom de Morel Tangry, seigneur de Dainville (2). Vendue pendant la Révolution, elle a été rachetée ensuite à vil prix ; le presbytère a été aussi racheté en 1810.

(1) Harbaville, tome 1er, page 121.
(2) Manuscrit de M. Godin.

DUISANS.

DUISANS. — TOPOGRAPHIE. — A sept kilomètres d'Arras, la commune de Duisans, dont M. Harbaville a fait dériver le nom du mot *Duire*, qui signifie *plaisant, agréable*, est située dans la petite vallée du Gy, et arrosée par ce petit cours d'eau et par la Scarpe. Elle comprend les hameaux de Louez, du Pont-du-Gy, et de Wagnonlieu.

Incendiée en 1597, l'église fut reconstruite d'abord en 1600, puis en 1683; la flèche, qui date de 1634, a été restaurée en 1736; couverte en ardoises, et de figure hexagone, cette flèche se termine par le bas d'un chaperon qui règne le long de la maçonnerie. Vendue pendant la Révolution, l'église fut rachetée par M. Ledru, maire; mais il n'en restait plus que les quatre murailles, lorsqu'elle fut rendue au culte, en 1804. Le presbytère, vendu aussi pendant la révolution, a été rendu depuis à sa destination.

HISTOIRE. — La terre de Duisans a été possédée anciennement par les comtes de Saint-Pol. Les archives de Saint-Éloi nous apprennent que, en 1202, Eustache de Canteleu donna à cette abbaye le droit de dîme qu'il y possédait et qu'il tenait en fief du comte de Saint-Pol, Gauthier de Châtillon, qui approuva cette donation et l'amortit en 1205. Cette terre passa ensuite dans la maison royale de Bourbon, de la branche de Carency, par Jacques, Ier de ce nom, qui avait épousé Jeanne de Saint-Pol. Jean de Bourbon, son fils, fut seigneur de Carency, de Bucquoy, de l'Écluse, de Duisans et chambellan de Charles VI, roi de France; il mourut en 1458, et eut pour successeur Philippe, son troisième fils. Plus tard, la même terre a été transmise, on ignore comment, aux seigneurs d'Habarcq, et Marie, dernière héritière de ce nom, l'a apportée en mariage à Gilles d'Aix ou de Lens qui, en 1513, par le moyen de cette alliance, réunissait le plus grand nombre de Seigneuries situées au diocèse d'Arras. Marie de Lens, sa fille, construisit les murailles qui environnaient le château de Duisans,

et l'on voyait encore, en 1731, ses armes au cintre de la port du jardin. Cette héritière épousa un membre de la maison d'Eg- mond, qui resta en possession de la seigneurie de Duisans prè d'un siècle. Vers 1639, elle fut saisie et, plus tard, mise en vent et adjugée, par décret du conseil d'Artois, à la charge d'un cano de 128 rasières de blé envers les abbayes d'Étrun, Avesnes, Eau court, Annay et des Prêts. C'est alors qu'elle passa aux mai de la famille du Bois. Antoine du Bois, seigneur de Duisan Hermaville, Fosseux, etc., conseiller au conseil d'Artois, mour en 1703, laissant plusieurs enfants, qui se partagèrent sa suc cession, après de nombreuses contestations, terminées seul ment en 1728. La terre de Fosseux tomba à Philippe Ferdinan écuyer, seigneur de la Monvardoire, qui était alors l'aîné; cel d'Hermaville, à Louis-François, écuyer, seigneur de Lassus, pre mier capitaine au régiment du prince de Borghes; celle de Du sans, à Antoine-Guillaume, écuyer, seigneur d'Eaucourt, consei ler au conseil d'Artois, par représentation de son père. Des ferme et autres biens équivalents à ces trois terres tombèrent sur l fille, mariée à de Baguehem, seigneur de Drouvin et du Liez. E 1731, Antoine-Guillaume du Bois gagna contre ses oncles et s tante un procès au Parlement de Paris, au sujet des arbres d Duisans qui, à cette époque, était l'une des terres de l'Artois le mieux plantées. Les oncles et la tante prétendaient que les arbre restés après la paix d'Utrecht appartenaient à la succession e commun. Le Parlement en décida autrement (1).

La famille du Bois resta en possession de cette terre jusqu'e 1789.

Le curé était à la nomination du grand-chantre de la cath drale; il était choisi parmi trois sujets admis au concours, su vant l'usage du diocèse. Le seigneur entretenait la fondation d messes journalières à l'autel de la sainte Vierge; il s'adressa directement à l'évêque pour lui indiquer les sujets dignes d remplir ce poste.

(1) *Mémoires du Père Ignace*, supp., pages 36 à 45. Extrait par M. l'abbé P- roty.

La commune de Duisans a été le théâtre de nombreux événements. En 1414, elle fut incendiée par les Français lorsque, maître de Bapaume, Charles VI vint mettre le siége devant Arras. En 1464, Louis XI se rendant à Arras avec son frère Charles, dina dans le village de Duisans que possédait alors Philippe de Bourbon. En 1475, dans une rencontre entre les troupes du roi de France et celles du duc de Bourgogne, Duisans fut encore brûlé par les Français. En 1554, nouveau désastre, pas une maison ne resta debout; l'église fut prise et pillée, et tous les habitants mâles furent emmenés prisonniers. En 1575, les habitants purent se protéger en construisant deux tourelles à créneaux des deux côtés extérieurs du chœur; en 1597, les Français, après avoir fait une démonstration contre la cité d'Arras, se retirèrent sur Avesnes-le-Comte; un de leurs détachements entra à Duisans et mit le feu à l'église et au chœur. De 1635 à 1649, il ne se passa presque pas une année sans que le territoire de Duisans ne fut ravagé et le village occupé militairement. En 1683, on se décida à relever les murailles de l'église; enfin, en 1710, 1711 et 1712, on sentit de nouveau les calamités de la guerre.

LOUEZ. C'est au hameau de Louez que se fait la jonction de la rivière du Gy à la Scarpe. Vers le milieu du XIII[e] siècle, Jacques, seigneur de ce lieu, ratifia la vente d'une pièce de terre faite à Lambert Godin, chanoine d'Arras, qui, plus tard, la donna à l'abbaye du Vivier. On trouve dans la charte latine de cet écuyer, *Longues Vadus* pour signifier *Louez*; elle est de mai 1244; dans une seconde charte de Robert, comte d'Artois, de 1247, *Loncwes* ou *Louewes*, et dans une troisième charte du même Jacques de *Louez*, de mars 1246, concernant la donation du chanoine Godin, *Lowes*. Il s'agissait de dix-neuf mencaudées de terres situées sur le chemin d'Arras à Duisans, près d'une croix érigée par le doyen de Duisans, en mémoire de sa mère, et en un lieu nommé *Romsoi* ou *Romssoi* (1).

(1) *Archives du Vivier*. Documents pris par M. l'abbé Parenty sur des titres originaux.

Louez relevait du chapitre de Saint-Amé de Douai.

PONT-DU-GY. — Ce hameau, situé sur le Gy, petite rivière qui prend sa source près de Noyelle-Vion et se décharge dans la Scarpe à Étrun, appartient aux trois communes de Duisans, d'Étrun et de Marœuil. Dans son voisinage se trouvent les restes d'un camp romain, nommé le Mont-César, sur lequel nous reviendrons à l'occasion d'Étrun.

WAGNONLIEU. — Wagonis *Lucus*, bois de Wagon ; dénomination connue dès le XIIe siècle. Ce hameau tire son nom d'un petit bois qui appartenait aux religieuses de La Thieuloye, et qui fut défriché vers 1627. M. Harbaville emprunte aux chroniques du temps un fait d'armes qui a eu lieu dans le voisinage de Wagnonlieu, en 1475, et dans lequel un détachement de troupes bourguignonnes sorti d'Arras, sous la conduite du gouverneur, comte de Romont, pour chercher les Français fut défait par eux.

La seigneurie du lieu appartenait aux religieuses de La Thieuloye déjà citées; elles y possédaient une ferme qui fut démolie par leur ordre, en 1635 (2).

Il y avait à Wagnonlieu une chapelle bénéficiale où l'on disait la messe les dimanches et fêtes.

COFFINIER.

ÉCURIE.

ECURIE, sur la route d'Arras à Lille. — *Scuria* (grange, métairie, Ducange). — *Escuirie* (anciens titres et coutumes d'Artois).

HISTOIRE. — Frumaud, évêque d'Arras, après le rétablisse-



Père Ignace.

l'abbaye; on y voit l'image de saint Benoît, les armes de l'abbesse et deux médaillons de Philippe II, roi d'Espagne. Erigée en succursale dès 1803, l'église d'Etrun devint annexe de Saint-Aubin, de 1811 à 1833, époque où son ancien titre lui fut rendu. Mgr le cardinal de la Tour-d'Auvergne, qui avait une maison de campagne à Etrun, fit reconstruire cette église en 1824; il y ajouta une cloche et une sacristie sous laquelle il avait fait préparer un caveau pour son inhumation. Il fit établir, en 1838, les fonts baptismaux, et, en 1834, il construisit le presbytère sur un terrain donné par M. Lallart (1).

L'abbaye d'Etrun possédait les terre et seigneurie de ce nom; mais la dîme appartenait à celle de Marœuil. Ce monastère (*Strumense monasterium*) se composait de filles de l'ordre de Saint-Benoît soumises à l'évêque. On ne sait pas positivement l'époque de sa fondation, mais certains chroniqueurs la font remonter au siècle de Charlemagne. Ils rapportent qu'une princesse du sang royal de France, Béatrice, aurait assemblé en ce lieu douze nobles demoiselles avec lesquelles elle aurait vécu sous la règle de Saint-Benoît. Cette maison aurait été détruite lors des ravages des Normands. Selon d'autres, elle aurait été bâtie par Gérard II, dernier évêque de Cambrai et d'Arras, en 1085 ou 1088. Il y plaça plusieurs filles riches et nobles, créa Fulgence première abbesse et attribua à la communauté les dîmes d'Hermaville et de quelques autres communes. Lambert, son successeur, obtint du pape Pascal II, la confirmation des biens et donations faites à ce couvent. Les religieuses d'Etrun devaient être demoiselles de familles nobles tant du côté paternel que du côté maternel. Elles avaient reçu la réforme et s'étaient engagées à la clôture avant la fin du XVII[e] siècle. Elles avaient leur refuge dans la cité d'Arras, rue d'Amiens, entre la maison dite des Hermines et celle du Pot-d'Etain. Relevant de l'Evêché, l'abbaye devait deux chapons à l'évêque, à chaque mutation d'abbesse.

En 1632, Elizabeth de Hautecloque fit bâtir à l'abbaye une église qui fut consacrée le 21 août de cette année par l'évêque

(2) Renseignements adressés par M. le curé à Mgr Parisis, évêque d'Arras

oudot. Cette église, bâtie presque entièrement en briques, avait rois nefs. Trois ans après son achèvement, la communauté se éfugia à Arras où elle resta 25 ans, c'est-à-dire pendant toute la durée de la guerre, de 1635 à 1659 (1).

Etrun fut érigé en cure sur la demande de l'abbesse de Tramecourt en vertu d'un arrêt de Louis XIV qui ordonna d'établir des cures dans tous les lieux où il y avait des chapitres et abbayes. En 1685, cette abbesse fit bâtir une maison pour servir de presbytère au curé, à condition qu'il serait chargé des grosses et menues réparations. Vis-à-vis de ce presbytère était la maison de campagne du séminaire d'Arras; achetée, lors de la création de cet établissement, elle fut considérablement agrandie par l'évêque Guy de Sève qui y fit faire un corps de logis et une chapelle domestique. L'abbaye et sa magnifique église furent vendues et démolies en 1791. La maison du séminaire fut aussi vendue; mais Mgr le cardinal de la Tour-d'Auvergne la racheta vers 1818, et, de nos jours encore, elle est pour les séminaristes un lieu de récréation où ils passent une journée par semaine.

COFFINIER.

ARCHÉOLOGIE. — *Le camp de César, à Etrun* (2).

« Les luttes opiniâtres qui accompagnèrent la conquête des Gaules par les Romains, et le séjour si prolongé des vainqueurs dans nos pays, auraient dû y laisser de nombreux souvenirs. Comme dans les provinces du midi de la Gaule, nous devrions retrouver dans nos villes les restes grandioses de leurs monuments; et cependant rien au-dessus du sol ne rappelle ce peuple roi, aucun vestige ne montre l'emplacement de leurs cités. Tout a été détruit par les Barbares; ils ont tout renversé quand, vainqueurs à leur tour, ils eurent repoussé loin de nous ces conquérants étrangers. Et si quelques ruines sont restées debout après leur départ, elles ont depuis servi de carrière, où chacun venait puiser des matériaux pour bâtir.

(1) *Histoire de l'abbaye d'Étrun* par M. dHéricourt.

(2) A cause de l'importance de ce monument nous insérons ici la notice que M. Terninck a publiée sous forme d'étude, dans le tome second du *Bulletin des antiquités départementales du Pas-de-Calais.*

» Aussi ne trouvons-nous dans le Pas-de-Calais aucun monument de cette époque à étudier, et nous sommes obligés, si nous voulons connaître la position des cités, des forteresses, et des stations romaines, de fouiller dans le sol, souvent à de grandes profondeurs.

» Il est cependant un monument qui a survécu à tant de ruines, et qui, aux portes d'Arras, s'élève encore bien caratérisé et presqu'entier, c'est le camp d'Etrun.

» Plusieurs auteurs déjà l'ont étudié, ils ont cru y reconnaître ce camp passager, *castrum hybernum,* dans lequel César aurait, en 703, fait hyverner ses légions, et ils ont ainsi affirmé ce dicton populaire qui lui a donné le nom de camp de César.

» Tout semblerait donc dit sur cet ouvrage militaire, si on ne sentait aujourd'hui le besoin de revenir sur ces décisions un peu hasardées parfois, ou si du moins on ne cherchait à vérifier et à revoir les motifs qui les ont dictées.

» Nous allons donc succinctement examiner ici les caractères de ce monument, et chercher la date de son érection, ainsi que son histoire, sa destination. Mais avant tout, et afin d'avoir les éléments nécessaires à une bonne appréciation, voyons, en consultant les meilleurs auteurs, quels sont les caractères des camps romains pendant les diverses périodes de l'occupation.

» Les camps étaient plus ou moins grands, suivant qu'ils devaient abriter des troupes plus ou moins nombreuses. Leurs caractères varièrent aussi suivant que le séjour des troupes devait s'y prolonger plus ou moins longtemps, et se modifièrent aussi plusieurs fois pendant la durée de l'occupation.

» Ainsi on appelait *stativa* les camps destinés à loger des garnisons sédentaires envoyées pour maintenir ou protéger le pays. Les *hyberna* ne devaient loger les troupes que pendant un hyver, et les *æstiva* n'étaient que passagers, et servaient d'abri pendant quelques jours aux légions en campagne.

» Les camps romains pendant la république et sous le règne des premiers empereurs étaient carrés et percés d'ouvertures sur les quatre côtés de l'enceinte. Beaucoup ont en outre une enceinte intérieure presque toujours contigüe à la principale. Ils étaient

presque toujours placés, du moins les camps sédentaires, les *stativa*, près des rivières, etsur un terrain incliné vers le midi, afin de trouver l'eau en abondance, de l'utiliser comme défense, et de recevoir, en hyver surtout, la chaleur du soleil, si précieuse pour des soldats italiens. Et puis du haut de ces collines, ils dominaient tout le cours de la rivière et surveillaient plus facilement les environs.

» L'entrée du camp placée près de la rivière, et qui faisait face au prétoire, se nommait *Porte prétorienne*, et celle qui lui était opposée, au haut de la colline, s'appelait *Décumane*, parce que dix soldats pouvaient y passer de front. Les deux entrées latérales étaient les plus larges et les plus importantes. La forme de ces camps fut modifiée sous le règne d'Hadrien, on les allongea d'un tiers dans un sens, et souvent leurs angles furent arrondis. On donna au fossé six pieds d'ouverture sur trois pieds de profondeur, et au rempart, six pieds de haut sur huit de large.

» Hygin fixe la longueur du camp impérial à 2,400 pas et sa largeur à 1,600 ; il prescrit aussi de creuser en avant de chaque entrée un fossé et d'élever un rempart, afin d'interdire l'entrée directe du camp.

» Constantin apporta encore de grandes modifications dans le tracé des camps, à cause surtout de l'admission des peuples barbares dans les armées, qui devinrent plus nombreuses, ou qui, du moins, se composèrent d'éléments divers ou hétérogènes. On vit alors des camps circulaires, demi-ronds ou triangulaires, en même temps que des carrés longs ; souvent aussi, du moins pour les camps passagers, on ne les protégeait que par des palissades, ou quelquefois par un mur en gazon de trois pieds de haut et par un petit fossé.

» Telles sont les règles tracées par tous les auteurs compétents et reproduites de nos jours, soit par M. de Caumont, soit par les auteurs des instructions données par le ministère, soit par tous ceux qui ont sérieusement traité cette question. Voyons maintenant quels sont les caractères du camp d'Etrun.

» Sa forme est un ovale allongé qui mesure, rempart compris, 840 mètres sur 560 dans sa plus grande longueur et largeur, ou

2,540 pieds sur 1,680, c'est-à-dire un tiers de plus en longueur qu'en largeur. D'un côté, il était protégé par la rivière du Gy et les fontaines dites des Brochets et d'Etrun, et sur les autres côtés par un retranchement de 1,540 mètres de longueur sur 7 à 8 de hauteur, un fossé large et profond intérieur et un autre semblable extérieur.

» Aux deux extrémités, à l'Est et à l'Ouest, sont deux grandes ouvertures paraissant en avoir été les entrees et qui ont environ 40 mètres de largeur. La troisième, qui conduit à Duisans et qui laisse passer le chemin de débouché d'Etrun à la route impériale, est plus moderne; elle a été pratiquée par les Dames de l'abbaye d'Etrun.

» Une grande fosse adossée contre l'enceinte et la rivière et qui a une forme demi-circulaire, semble avoir été faite ou utilisée par les Romains comme vallum ou enceinte intérieure. Cependant je la crois d'origine celtique.

» Elle a environ 60 mètres de diamètre, est très-profonde et présente, à son milieu, une assez grande élévation, qui a tous les caractères d'un tumulus allongé. Nous avons également constaté l'existence de galeries souterraines qui s'ouvraient dans l'un des rebords de cette fosse et qui se prolongent assez loin. Dans cette galerie, nous avons eu une cuilier en bronze dont tous les caractères sont gallo-romains, et qui se trouvait dans un des recoins de la crypte mêlée à des cendres et à des charbons.

» D'autres fosses assez semblables à celle-ci, moins son tumulus, se retrouvent le long de la rivière, et nous en avons notamment étudié une, nommée Grande-Place des Plantis, on dit même aussi Fosse aux Druides, qui passait au moyen-âge pour lieu de réunion des sorciers et des fées, et qui montre aussi dans l'un de ses rebords l'entrée d'une galerie souterraine.

» Le camp s'étage sur une colline élevée s'inclinant vers la rivière, il domine toute la vallée, en présentant au soleil du midi toute sa convexité.

» A son extrémité, vers l'Ouest, se retrouvent dans le sol des ossements mêlés de tessons de vases et de débris d'armes rongés de rouille. Ces débris, parfois superposés jusqu'à une certaine

fondeur, semblent y avoir été déposés à différentes époques.
» Au reste, partout dans cette enceinte et dans ses environs, rencontrent des monnaies romaines et d'autres débris antiques; ais la plupart appartiennent aux empereurs des trois premiers ècles de notre ère, depuis Auguste jusqu'à Gallien. Nous y vons cependant trouvé une médaille gauloise des Atrébates en ronze, et un peu plus loin, à Marœuil, des vases qui ont tous les aractères germains ou gaulois.

» Des fouilles plus importantes feraient sans doute découvrir ien d'autres objets curieux, et surtout nous donneraient la forme t la coupe des fossés de l'enceinte, l'emplacement du prétoire, celui des rues qui traversaient le camp, les sépultures qui recueilli- ent les soldats que la mort y frappa, toutes choses qui fixeraient l'une manière certaine notre opinion.

» En attendant, et d'après cette description, ne devons-nous pas penser que ce camp a été habité pendant les trois premiers siècles de l'occupation, qu'il est de la catégorie des *stativa*, et que c'est à tort qu'on lui donne le nom de *Camp de César*, à moins, ce qui est possible, que les empereurs n'aient établi leur station sur l'emplacement d'un autre camp passager tracé par César.

» Il n'est pas carré comme on les faisait à l'époque où vivait César; mais c'est un parallélograme allongé, d'un tiers plus long que large et à angles coupés, forme qu'indique Hygin comme par- ticulière à ceux de son temps. Les objets qu'on y trouve appar- tiennent à toute cette période des trois premiers siècles; car, sur une centaine de monnaies trouvées dans son enceinte ou dans ses environs, et que j'ai étudiées, deux à peine appartiennent à l'épo- que de César, presque toutes les autres sont des bronzes du haut empire, et quelques-unes datent du III[e] siècle. Ce n'est pas d'ail- leurs un ouvrage passager, ni même un camp d'hiver, tout prouve que c'était un lieu de retraite pour les troupes préposées à la garde du pays.

» D'abord son enceinte ne pouvait contenir au plus qu'une légion, déduction faite des rues, des magasins, du prétoire, du forum, et qui prenaient à peu près le tiers de l'enceinte, puisque

9.

les auteurs exigent un espace de 120 pieds pour un manipule e de 300 de long sur 200 de large pour une cohorte (1).

» Sans doute ce corps, abrité derrière de hauts retranchements, était suffisant pour protéger le pays, surtout lorsqu'il était assez calme, mais il ne pouvait suffire pour faire campagne.

» Et puis les remparts d'Etrun sont-ils ceux d'un camp passager? Hygin fixe à six pieds ceux des camps d'hyver, et Flavius Joseph, à quatre coudées. Enfin, Vegèce nous assure que, de son temps, les armées en marche négligeaient souvent de se fortifier, et que si le danger devenait imminent, alors seulement elles se décidaient à faire un fossé de neuf pieds de large sur douze de profondeur, et à élever un parapet de quatre pieds de hauteur.

» Or, nos retranchements d'Etrun ont parfois, dans les endroits où la culture ne les a pas abaissés, six à huit mètres, ce qui indique un ouvrage important, et destiné à servir pendant longtemps.

» Ainsi, nous trouvons à Etrun la forme et la disposition des camps de l'époque d'Adrien, nous y voyons l'importance de travaux considérables qu'on ne devait pratiquer que pour des ouvrages destinés à un long service. Enfin nous y rencontrons des tombes, des monnaies, appartenant la plupart au IIe ou IIIe siècle de notre ère, car les sépultures étudiées par moi près de là, à Duisans, sont toutes du IIe siècle, et nous avons vu que les monnaies trouvées dans son enceinte ou tout auprès sont presque toutes aussi postérieures à César. Il me paraît donc évident que ce camp est un camp permanent, qu'il était chargé de veiller sur la vieille cité des Atrébates, qui en était alors très-voisine, qu'il est resté debout jusqu'au IVe siècle et a précédé le *Castrum nobiliacum* que Valens et Valentinien firent élever de l'autre côté de la ville, vers 370. »

A. Terninck.

(1) De Caumont, *Cours d'antiquités*, tom. II, p. 336.

MARŒUIL.

MARŒUIL, sur la Scarpe : *Mareolum, Maraculum Sancti Amandi.*

HISTOIRE. — L'histoire de Marœuil est celle de son abbaye ; elle nous reporte au VII[e] siècle et à Sainte-Bertille.

Sainte-Bertille eut pour père Ricomer, gouverneur ou seigneur d'Arras, et pour mère Sainte-Gertrude, fille de Théobald, duc de Douai, la fondatrice de l'abbaye d'Hamage et la tige de toute une famille de saints. Bertille, pieuse dès son enfance et détachée complètement des choses du monde, voulait se consacrer à Dieu dans la vie religieuse, mais ses parents firent tant d'instances, qu'elle consentit à épouser Guthland, seigneur d'Auvergne. Lui aussi était très-pieux, et d'un commun accord ils gardèrent la continence, et leurs cœurs ne furent unis que pour s'exercer à la pratique la plus parfaite des œuvres de charité et de piété. Ils soignaient et nourrissaient les malheureux, visitaient les malades, réconciliaient les ennemis, consolaient les affligés. Ils employèrent leurs biens, en très-grande partie, à fonder des hôpitaux et des monastères.

Le bienheureux Guthland étant mort, Bertille acheva de distribuer aux pauvres et aux églises d'Auvergne les vastes domaines qu'elle y possédait, puis elle revint en Artois et se fixa à Marœuil, une de ses terres les plus importantes, qu'elle abandonna bientôt après à la cathédrale d'Arras, à l'exception d'un seul fonds dont elle se réserva l'usufruit. Elle construisit une église avec un autel en l'honneur de Saint-Amand, d'où vient l'un des deux noms de Marœuil cités plus haut. Près de cette église, et tenant à l'un des murs latéraux, elle fit construire sa cellule, et c'est là que, seule avec Dieu et dans une paix profonde, elle priait et méditait. Elle vécut ainsi pendant plusieurs années, aspirant après la vie du ciel, lorsqu'une nuit, au milieu de sa prière, elle fut atteinte de vives douleurs qui lui annoncèrent sa mort prochaine. Elle reçut alors les sacrements et remit son âme à Dieu. Ceci se passait vers la fin du VII[e] siècle, après 684.

Des miracles s'opèrent à son tombeau, et ses reliques furen l'objet d'un culte solennel. Plusieurs fois elles furent transférée dans des châsses magnifiques, et tout dernièrement encor elles furent l'objet d'une nouvelle translation.

Une abbaye célèbre fut fondée aux lieux sanctifiés par Bertill Nous n'avons pas de renseignements précis sur cette fondatio avant les Normands, mais on est certain qu'elle exista dès lor Plus tard, surtout à partir de l'épiscopat d'Asson, 1131, les docu ments abondent, et M. l'abbé Parenty en a donné l'intéressant histoire dans un petit volume spécial, plein de choses, et exa comme tout ce qu'il a écrit. A partir de 1135 au plus tard el fut affiliée à l'abbaye d'Arrouaise, chef-lieu d'ordre et maiso mère de tant d'abbayes de ces contrées, et cette abbaye de Mareu exista jusqu'à la Révolution.

La fontaine de Sainte-Bertille jouit toujours, depuis dou siècles, de la même vénération. La partie du village de Mareu qui est située sur la rive droite de la Scarpe portait anciennemen le nom de *Gonnaiz*, *Goyet* et *Gouy-lez-Mareuil*.

(*Analyse de l'ouvrage de M. l'abbé Parenty, vic.-gén.*)

On a découvert tout récemment à Mareuil un cimetière Fran probablement du V[e] siècle, avec un nombre considérable d'arme de vases, d'ustensiles, dont on a formé une collection spécial aujourd'hui déposée au Musée d'Arras.

ROCLINCOURT.

ROCLINCOURT (sur la route d'Arras à Lille). — *Rodulfi corti Rokelincourt. Rockelincourt, — Rocleincourt.*

Historique. — Le chapitre d'Arras et l'abbé de Saint-Vaast partageaient ce village. L'église et une dîme avaient été donné au chapitre par l'évêque Saint-Vindicien en 674 (Locrius). Sai Liébert, évêque d'Arras et de Cambrai, lui confirma cette don tion en 1070, et lui accorda de plus l'année suivante une brass

rie (Cambam) située dans cet endroit. Les droits de l'abbaye dataient de 1045.

Par lettres données à Fampoux, le 16 janvier 1273, le comte Robert II se reconnaît débiteur envers Baudouin, sire de *Roiclencourt,* de 132 livres parisis pour dédommagement des pertes qu'il a éprouvées au tournoi de *Selini* (Godefroy, Inv. des chartes d'Artois.)

En 1473, le magistrat d'Arras donna au chapitre un acte de non préjudice pour avoir fait prisonnier et exécuté le fermier de la cense que les chanoines possédaient dans le village. Cette ferme fut démolie en 1476 et le fonds sur lequel elle existait donné à rentes.

Ce village avait sa coutume qui fut rédigée en 1507.

En 1541, un particulier qui avait commencé le premier, les danses du lieu sans la permission du lieutenant du chapitre, lui en demanda excuse par une requête.

Lors du siége de 1654, les quartiers du comte de Garcie étaient à Roclincourt.

Il résulte d'actes de 1693, que l'Hôtel-Dieu d'Arras possédait plusieurs pièces de terre sur Roclincourt.

Le 2 avril 1698, la seigneurie de Roclincourt fut vendue.

Le 18 juillet 1708, les alliés, campés entre Mazingarbe et Lens, vinrent le 19 au faubourg Méaulens pour sommer l'Artois de payer contribution et s'en retournèrent. Pour contraindre au paiement, ils mirent le feu à Roclincourt où huit maisons furent brulées et voltigèrent sur les hauteurs à la vue des remparts de la ville où il n'y avait pas de garnison ; deux hussards déserteurs y entrèrent à toute bride, ce qui jeta l'épouvante dans le peuple. Dom de Loos, religieux de Saint-Vaast et prieur de Saint-Michel, le comte de Willerval et un député du Tiers-État se rendirent à Lens et convinrent de payer la contribution aux alliés.

Le 29 mai 1710, l'armée française, campée entre Riencourt et Arras, passa la Scarpe, et le maréchal de Villars prit son quartier à Roclincourt ; l'armée campait dans la plaine, et six lieutenants-généraux logeaient dans le village : le marquis d'Hautefort, dans la maison du seigneur ; le marquis de Guébriant chez un fermier-

propriétaire nommé Leclercq, et ainsi des autres ; ils y restèrent quatorze jours jusqu'après la prise de Douai par les alliés. Les Français furent camper à Montenescourt ; Malborough avait son quartier à Vimy et le prince Eugène le sien à Neuville-Saint-Vaast.

En 1757, la seigneurie appartenait à M. Duhamel.

Lors de la retraite qui suivit la bataille de Villers-Bretonneux, 30 Novembre 1870, plusieurs bataillons des Mobiles du Nord furent cantonnés à Écurie et à Roclincourt.

ARCHÉOLOGIE. — En 1753, on découvrit dans ce village des tombeaux antiques, des médailles, des urnes ou pots de terre remplis de charbon. Tout le monde fut les voir. Un habile antiquaire déclara que les sculptures dont elles offraient les vestiges devaient être du onzième siècle. L'avocat Camp soutint au contraire qu'elles remontaient à l'époque de la défaite du roi Clodion par Aétius. La discussion fut très-vive et l'on en trouve le résumé dans le *recueil de l'ancienne académie d'Arras*.

Il paraît qu'il existerait des souterrains sous l'église, puisque la tradition rapporte qu'en 1640 les habitants purent y mettre leurs biens meubles à l'abri.

P. LECESNE.

SAINT-AUBIN ET ANZIN.

SAINT-AUBIN ET ANZIN. — Située à trois kilomètres d'Arras, sur la Scarpe et sur la voie romaine d'Arras à Thérouanne, dite chaussée Brunehaut, et aujourd'hui chemin de grande communication d'Arras à Houdain, cette commune se divise en trois sections : Anzin, Saint-Aubin et le lieu dit : le Pont-de-Pierres. Par décret du 5 février 1853, son chef-lieu a été transféré de Saint-Aubin à Anzin, et le nom d'Anzin-Saint-Aubin est désormais substitué à celui de Saint-Aubin-Anzin. Le sol est argilo-calcaire et accidenté ; la partie basse est un peu marécageuse.

L'église de Saint-Aubin et le presbytère qui y est attenant ont été rachetés en partie par la commune et en partie par une famille qui lui a fait l'abandon de ses droits par acte notarié le 8 août 1802. L'église d'Anzin a été construite récemment au moyen de souscriptions et de centimes additionnels ; la première pierre en a été posée le 22 mai 1845 et elle a été bénite le 8 juillet 1847. Ces édifices religieux n'ont aucun caractère d'architecture.

HISTOIRE. — La section d'Anzin, vulgairement appelée *Ouzain* (*Unziacum*), est mentionnée dans plusieurs concordats, transactions et accords passés entre l'abbaye de Saint-Vaast et le magistrat d'Arras. Elle formait un fief qui appartenait autrefois à la maison de Montmorency. Un seigneur de ce nom a vendu ce fief et il est passé successivement à une famille noble du nom d'Oye ; puis, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, à Jacques Happiot, échevin et bourgeois d'Arras, et enfin à Pierre de Bochy, écuyer, qui eut pour femme Marguerite de Douai. En 1076, Robert le Frison, comte de Flandre, accorda à l'abbaye de Saint-Eloy les viviers d'*Anzaing* qui, en 1358, furent pillés par la communauté de la ville d'Arras. Il y avait à Anzin une maison appartenant à l'abbaye de Saint-Vaast et désignée sous le nom de Prévoté, parce que plusieurs grands prieurs en ont fait leur maison de campagne. La même abbaye y possédait, en outre, des prairies et plusieurs fermes, notamment celle de *La Biette* qui, vers le milieu du XVIIe siècle, fut achetée par Pierre Le Cambier ou Gambier, bourgeois et échevin d'Arras. Les Jésuites avaient aussi une maison de campagne construite pour leur usage et donnée par Philippe de Cavrel, abbé de Saint-Vaast. Sur la hauteur d'Anzin, à gauche de la chaussée Brunehaut, en allant à Saint-Eloy, se trouve une motte en terre un peu en pointe appelée montagne des Espagnols. La tradition rapporte que c'est en cet endroit que l'on enterra un grand nombre d'Espagnols et autres soldats alliés lorsque les Français forcèrent leurs lignes en 1654 et les obligèrent de lever le siége qu'ils avaient mis devant Arras (1).

(1) Voir Harbaville tome Ier, page 129 et les manuscrits du Père Ignace, de la Bibliothèque d'Arras.

L'abbaye de Saint-Vaast était seigneur de Saint-Aubin (1). Le chapitre d'Arras en était décimateur et la nomination du curé appartenait au doyen de la cathédrale dès 1494. Ce curé pouvait porter l'habit de chapelain de la cathédrale et y participer aux distributions manuelles et ordinaires.

Près des dernières maisons de Saint-Aubin se trouvent des sources ou fontaines du même nom se jetant dans la Scarpe, dont les deux bras venant l'un d'Etrun, l'autre de Marœuil, se joignent au-dessus de l'église paroissiale.

SAINTE-CATHERINE.

SAINTE-CATHERINE. — Comme on l'a vu plus haut, Sainte-Catherine, dans sa partie la plus rapprochée de la ville, chemin de la croix *Démencourt*, et terrains voisins, remonte aux époques les plus reculées de l'histoire d'Arras. Comme paroisse, on trouve ce nom dès le XII[e] siècle au moins, avec le titre de Sainte-Catherine *de Miolens*, ou *Moylens*.

On voit par un tableau peint sur bois, conservé à l'Hôtel-de-Ville (aujourd'hui au Musée), et représentant le siége d'Arras, par Henri IV, en 1597, que l'église paroissiale de Sainte-Catherine était un édifice avec chœur et nef au milieu desquels étaient deux chapelles qui s'étendaient sur le cimetière en largeur, entre le chœur et la nef. Elles étaient surmontées d'une tour carrée, terminée par une flèche de bois, couverte d'ardoises. Cette tour était au milieu du chœur. On voit encore aujourd'hui un pan de cette tour qui sert à présent de clocher à cette église et que l'on a accommodé en forme de campenare, car cette église fut brûlée durant le siége d'Arras en 1640. (*V. supplément aux Recueil du Père Ignace. Mém.* t. VI, p. 462.)

(1) Manuscrit de M. Godin.

Avant l'année 1740, on fit quelques améliorations et embellissements à l'église paroissiale de ce lieu, tant pour l'augmentation de la sacristie que pour la réfection des murailles.

Au mois de mai 1742, le chanoine Fouquier, desserviteur de cette cure vacante par mort, y fit faire une mission par François-Xavier Duplessis, jésuite, et planter une croix sur le calvaire qu'il fit réédifier à la jonction du grand chemin qui monte la hauteur pour aller à Lille et à Béthune.

L'an 1262, la dîme des grains qui se liaient en gerbes appartenait au chapitre; et celle des grains qu'on emportait du champ sans les lier, appartenait au curé, comme menues dîmes. (*Recueils*, t. II, p. 105.)

Le 1er mai 1840, il y eut un incendie dans ce faubourg, qui consuma en peu d'heures trente-six maisons, malgré les secours des pompiers d'Arras qui s'y rendirent en toute hâte avec plusieurs détachements de la garnison et un grand nombre de bourgeois avec le séminaire. Le feu prit à la naissance du mont de Sainte-Catherine, à peu de distance de l'église qui courut des dangers, et gagna les maisons qui entourent cet édifice, depuis la route royale jusqu'à la rue qui conduit à Anzin. Les incendiés furent secourus au moyen d'une souscription qu'on établit dans la ville.

Les religieux de Saint-Vaast ont cultivé la vigne dans le IXe siècle sur les versants des hauteurs de Sainte-Catherine et de Saint-Laurent.

(*Notes de M. l'abbé Parenty, vic.-gén.*)

SAINT-LAURENT-BLANGY.

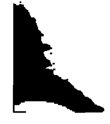
SAINT-LAURENT-LEZ-ARRAS. — *Imericortis, Imercurt, Imercourt* (1102-1169). Ce nom d'Imercourt fut remplacé plus tard par celui de Saint-Laurent, à cause d'un pèlerinage célèbre en l'honneur de ce saint. La Révolution française lui rendit, pendant quelque temps, sa première dénomination d'*Imercourt*.

HISTOIRE. — Ce village, important sous les rapports agricole et manufacturier, est partagé par la rivière de la Scarpe, depuis qu'en 1819, on a réuni Blangy à Saint-Laurent. Jadis, lorsque l'antique cité des Atrébates envoyait au loin les produits de son industrie, lorsque les maîtres du monde se vêtissaient des brillantes étoffes tissées dans cette ville, les champs de Saint-Laurent étaient couverts de garance, dont la précieuse racine servait aux teinturiers et la tige de nourriture aux nombreux troupeaux qui erraient dans ces vallées.

Les chartes du XIe siècle donnent indifféremment à ce village les deux noms de Saint-Laurent et d'Imercourt. Ainsi, en 1098, l'évêque d'Arras Lambert accorde à l'abbaye de Saint-Vaast l'autel d'*Imercourt*, donation qui fut confirmée plus tard par le pape Pascal II, en 1102, et par Alexandre III, en 1169 (Locrius, *chron. Belg.*). En mai 1047, le sire Bernier d'*Imericorte*, figure comme témoin dans une charte de donation accordée à l'abbaye du Mont-Saint-Martin par Baudouin, comte de Flandre. D'un autre côté, nous voyons l'évêque saint Liébert donner à l'Église d'Arras, au mois de février 1071, un moulin, *molendinum apud sanctum Laurentium*. (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai.*)

Saint-Laurent avait, au moyen-âge, ses châteaux-forts environnés de larges fossés; les chroniques de l'époque en parlent avec intérêt et en font ressortir l'importance par le rôle actif qu'y ont joué les seigneurs châtelains.

Entre la Scarpe et la route de Douai, à l'angle que forment les deux branches de cette route, s'élevait un château flanqué de quatre grosses tours, avec des redoutes surmontées de hautes palissades, et fortifié par une double enceinte de fossés. Il formait la baronnie de la Brayelle, dépendant de l'abbaye de Saint-Vaast, et dont le possesseur devait, pour marque de féodalité, porter à la procession la châsse de saint Vaast; il recevait pour cet acte un pain qu'on appelait *miche*. Le seigneur *du Vallon* était propriétaire du château de la Brayelle au XVIIIe siècle. A cette époque, la seigneurie fut vendue au sieur Chollet, écuyer. Il ne reste plus aujourd'hui que quelques fossés de la première



enceinte, et sur l'emplacement du fort se trouve la maison de campagne de M. Pinta.

Ce vieux manoir fut plusieurs fois témoin de scènes sanglantes au temps où les seigneurs se faisaient la guerre. Parmi les barons qui occupèrent cette seigneurie, on cite un sire d'*Immercourt* qui avait fait ses preuves dans les champs de la Palestine, et qui était continuellement en guerre avec ses voisins. Maître, par la position de sa forteresse, de la route d'Arras à Douai et de la Scarpe, qu'il avait fortifiée à l'endroit où cette rivière lui fournissait les eaux pour alimenter les fossés du château, il ne donnait libre passage dans le pays qu'à ceux qui lui rendaient hommage, et, sous le plus léger prétexte, il s'emparait des convois et équipages qui passaient sur cette route. Sire Berthoult, seigneur de Bailleul, ayant eu plusieurs fois à se plaindre des exactions commises sur la personne et les biens de ses gens, fit faire des représentations au baron d'Immercourt, mais celui-ci n'en tint aucun compte. Alors sire Berthoult résolut de tirer vengeance, par la voie des armes, d'un tel mépris du droit des gens. Il fit épouser sa querelle par Gérard de Sains, seigneur de Willerval, qui, lui-même, voyait d'un œil inquiet la puissance croissante du baron d'Immercourt. Ces deux guerriers réunirent leurs vassaux et formèrent deux colonnes qu'ils conduisirent sur une éminence en face de Saint-Laurent, du côté de Saint-Nicolas, pour de là aller attaquer le baron dans sa forteresse. Mais celui-ci, averti par des émissaires des préparatifs de guerre qu'on disposait contre lui, réunit à la hâte ses hommes d'armes, sortit de sa forteresse au son des clairons et des trompettes et vint au-devant de l'ennemi ; sire Berthoult commandait d'un côté et le baron d'Immercourt de l'autre ; tous deux s'étaient croisés, et étaient dignes du commandement.

Le combat fut acharné et le carnage affreux. La bataille dura quatre heures sans que la victoire se prononçât pour l'un ou pour l'autre parti ; la nuit seul mit fin au combat. Les deux armées se retirèrent alors, ne laissant que les gens nécessaires pour ramasser les blessés et enterrer les morts ; on les déposa dans deux fosses que l'on creusa dans la prairie de Saint-Nicolas,

vers l'endroit où l'on voit deux arbres placés à une certaine distance, et qu'on dit avoir été plantés en souvenir d'un combat singulier qui eut lieu entre les deux chefs.

Sur les hauteurs du territoire, à l'endroit dit le *Mont-Saint-Laurent*, près de l'ancienne voie romaine d'Arras à Tournai, s'étendait jadis une vaste forêt à laquelle sa situation en pente avait fait donner le nom de *Jecte-Fort*, et qui fournissait à la ville des bois en abondance. Dans son sein avaient été creusées de profondes carrières de pierres calcaires, très-estimées dans le pays, et qui furent employées à la reconstruction des nefs de la cathédrale d'Arras, sous l'épiscopat de Jean Canardi, 1374. On y voit encore quelques excavations qui proviennent de ces extractions.

A l'extrémité du village se trouve le château de Saint-Laurent, dont la façade, vue du canal est d'un style élégant et d'une belle architecture. Habité dans le principe par le seigneur de Cuinghem, ce château a des souvenirs bien intéressants. Il fut occupé par M. Gonsse, chevalier de Rougeville, zélé royaliste, dont la fin fut tragique. Étant soupçonné de conspirer contre la personne de l'empereur Napoléon, un détachement de gendarmerie fut envoyé pour le surprendre dans son habitation de Saint-Laurent, où l'on savait qu'il était. Averti par ses gens, que son château était cerné par la force armée, il se décida aussitôt à payer d'audace pour se soustraire au sort qui le menaçait. Il fit seller un bon cheval, plaça en avant sur le pommeau de la selle une lumière pour se diriger au besoin, puis, tenant la bride dans les dents et un pistolet de chaque main, à un signal donné il fait ouvrir spontanément et avec force les deux battants de la porte principale, se précipite sur les quatorze gendarmes qui gardaient cette porte, et traverse leur ligne, sans qu'aucun d'eux songe à lui barrer le passage. Il parvint ainsi à se soustraire à leur poursuite ; plus tard il fut arrêté dans sa maison de campagne de Bas-lieux et conduit devant un conseil de guerre à Rheims, qui le condamna à mort dans le mois de mars 1814.

Il y avait en outre, à Saint-Laurent, un certain nombre de fiefs tenus de Saint-Vaast :

1° Le fief du Metz-Dehée, au XVIII° siècle, tenu par la fa-
ille Le Carlier;

2° La baronnie de Razincourt, appartenant, au XVI° siècle,
x de Chable, puis aux Choquel, et par eux aux Guérard;

3° Les fiefs d'Alennes et d'Ellefort, dépendant de la baronnie de
Brayelle;

4° Le fief d'Hercourt, jadis à Butor d'Huercourt, puis à Jean
Picquigny;

5° Le fief de la Vigne;

6° Le fief de Boubers;

7° Les fiefs Regnouart, possédés successivement par les fa-
illes du Mont-Saint-Éloi, de la Vicht et d'Haugouart.

En 1793, l'armée française, commandée par le général Hou-
ard, se retirant devant les troupes alliées du duc d'York, s'ar-
ta au camp de Gavrelle. Par un ordre émanant du quartier gé-
ral établi à Vitry, le 9 août, les flanqueurs de droite, commandés
r le général Queyssac, furent envoyés occuper les villages de
nt-Laurent, Athies, Rœux, Fampoux.

LANGY. — L'histoire de Saint-Laurent se confond naturelle-
it avec celle de Blangy.

langy, *Blangiacum*, sur la Scarpe, fut compris avec Saint-
hel dans les donations faites à Saint-Vaast, par l'évêque Co-
, en 1119, et par le pape Alexandre III, en 1164. Ce hameau
endait au XIII° siècle, de la paroisse de Sainte-Croix d'Arras.
langy avait aussi sa forteresse élevée sur une butte faite de
n d'homme et dominant le sol du marais, le château de *Bel-
otte, Castrum Bello-Motteum*, eut une grande importance au
en âge. En 1285, il appartenait au sire Baude le Normant,
par le trouvère Adam de la Halle, dans son poème intitulé :
t li congié Adan d'Arras (Godefroy, *Invent. chron. des char-
d'Artois*. — Arthur Dinaux). Il devint la propriété de Hugues
annoy, par suite de son mariage avec Catherine de Belle-
te. Eudes, duc de Bourgogne et comte d'Artois, s'en rendit
iéreur le 15 juillet 1333. Suivant les titres de la maison de
ichy, Robert d'Artois aurait acquis ce château, en 1289, de

Marie de Lannoy, femme de Roger, châtelain de Bapaume et seigneur de Cuinchy, Beaumetz et autres lieux. (*Chron. d'Artois*, de François Baudouin, et *Hist. gén. d'Art.* d'Hennebert.)

Le château de Bellemotte était la résidence favorite de Marguerite de Flandre, femme de Philippe le Hardi, pendant les fréquentes absences de son époux, que la tutelle de son neveu Charles VI retenait souvent éloigné. Elle y fut frappée mortellement d'une attaque d'apoplexie, le 21 mars 1405.

Lors de l'investissement d'Arras par l'armée de Charles VI, les assaillants tournèrent tous leurs efforts contre le château de Bellemotte. En effet, c'était une des forteresses les mieux défendues des environs, et la conservation de ce poste importait beaucoup aux assiégés. Elle protégeait leurs sorties, et sa garnison, dominant les troupes françaises, y portait souvent le désordre. Le duc d'Armagnac l'attaqua avec acharnement, mais ses efforts vinrent se briser contre la résistance des hommes d'armes qui y étaient renfermés, sous le commandement de deux chefs habiles : Florent d'Ancre et Simon de Béhaignon. Leur vigilance était telle, qu'un soldat, nommé Jehan Rose, soupçonné d'avoir reçu de l'argent pour livrer le château, fut immédiatement chargé de fers et privé de tous ses biens, qui furent confisqués. (Monstrelet, t. Ier; Hennebert, t. III; et d'Héricourt, *Siéges d'Arras*.)

La forteresse, restée invincible, *invicta*, selon les propres termes de Meyer (*Ann. rerum Belg.*), changea de destination dans le siècle suivant. L'abbaye d'Avesnes-lez-Bapaume, destinée aux filles nobles, et fondée en 1128, avait été ruinée et détruite de fond en comble par les guerres de Charles-Quint et de François Ier. Les religieuses se retirèrent d'abord à Arras, dans un refuge que l'abbesse Madeleine de Warluzel avait fait bâtir rue de Beaudimont, en 1556. En 1565, elles achetèrent du roi d'Espagne Philippe II, le château de Bellemotte où elles transportèrent leur établissement, après avoir fait démolir les fortifications. Elles conservèrent toutefois le bâtiment principal, qui était un quarré flanqué de quatre tourelles.

Pendant le siége de 1640, à la suite duquel la ville d'Arras fut rendue à la domination française, le maréchal de la Meilleraye

tablit son quartier général au château de Bellemotte; les ôtages furent conduits, et l'on y convint des articles de la capitulation.

Plus tard, lorsque les Espagnols vinrent assiéger Arras, en 1654, l'église et le cloître furent réduits en cendres par le marquis de Mont-de-Jeu, chargé de défendre la ville contre le prince de Condé. L'abbaye fut abandonnée pendant près de quarante ans et restaurée en 1690, par les soins de l'abbesse Jeanne de Tramecourt. Les religieuses étaient au nombre de douze et faisaient preuve de noblesse militaire, tant du côté paternel que du côté maternel, pour être admises dans la maison où elles vivaient presque en chanoinesses, et sans être cloîtrées. Ce monastère porta le nom d'abbaye d'Avesnes jusqu'à la Révolution. Il servit alors d'hôpital et les religieuses se retirèrent dans leur maison d'Arras. Il fut démoli peu de temps après, et sur son emplacement on a érigé une fabrique de sucre.

C'est dans un lieu voisin, sur les bords de la Scarpe, que se trouvait le *Berceau des Roses*, lieu de réunion des Rosati d'Arras, et c'est à juste titre que M. Arthur Dinaux, dans son intéressante notice sur cette société, dit que « le même écho pouvait redire « les chants anacréontiques des épicuriens d'Arras et les pieuses « hymnes des vierges de Saint-Benoît. »

Blangy avait autrefois sa juridiction et son administration distinctes : il eut rang de commune dans l'organisation de 1800; il fut réuni à Saint-Laurent par ordonnance du 28 avril 1819. Ce hameau renferme de nos jours divers établissements industriels et plusieurs jolies maisons de plaisance.

SAINT-MICHEL est une autre dépendance de Saint-Laurent; il dut son importance à la prévôté que l'abbaye de Saint-Vaast y avait établie.

Ce n'était encore, en 1066, qu'une chapelle où le chef de saint Jacques fut transféré de l'église du prieuré de Berclau; mais Philippe d'Alsace, comte de Flandre, fit retirer immédiatement cette relique pour en gratifier la collégiale d'Aire. (Malbranq. *de Morinis*, t. III; l'abbé Van Drival.)

En 1199, Henri III, 49e abbé de Saint-Vaast, voyant que l'in-

firmerie des religieux, située à Arras, sur le terrain de la Chap lette avait été envahie par la ville neuve, se décida à l'établir ho de son enceinte. Il choisit près de la porte Saint-Michel l'emp cement occupé par la petite chapelle dédiée à cet archange et fit ériger des bâtiments et des jardins destinés à loger et à di traire les religieux malades ou infirmes. Les convalescents étaient envoyés une fois par semaine. Les moines allaient y p mener avec la permission du grand-prieur.

La prévôté de Saint-Michel fut détruite pendant le siége 1640. On éleva, à la place des anciens bâtiments, une croix fer qui subsista jusqu'en 1732. Elle était élevée sur un piédes en grès, carré, portant cette inscription : *Urbis obsidione del ecclesia et prepositura sancti Michaelis, Olim hic dito anno 16* La prévôté fut alors transférée à Blangy, par le grand-pri Antoine Chasse. Les travaux entrepris en 1685, furent complé ment interrompus pendant six mois de l'année 1690, à cau des réparations urgentes qu'il fallait exécuter à la digue de la vière de la Scarpe, près des moulins qui appartenaient à l'a baye. Les moines durent y faire transporter un grand nombre matériaux provenant de la reconstruction de leur église. Da l'une de ces usines on fabriquait du papier et dans l'autre d *toilleaux*. La reconstruction totale fut terminée en 1691.

En 1692, le religieux Raoul de Loos prit la direction de la pr vôté de Saint-Michel. Ce prévôt fit creuser dans les jardins et bas du corps de logis la fontaine dite de Saint-Benoît, et que l' appelait autrefois la *Fontaine à moucrons*, à cause de la gran quantité de moucherons qu'on y voyait en été.

Le maréchal de Villars vint établir son quartier général aut d'Arras en 1710 ; il logea avec ses équipages dans la prévôté Saint-Michel, et Louis, duc de Bourbon, dans l'abbaye d'Avesn

Vers la même époque, on adjoignit à la prévôté de Saint-M chel un terrain de trente arpents que l'abbaye paya 30,000 fran On y forma des jardins élégants et productifs qui devinrent lieux de réunion pour les habitants d'Arras. Loués à des spé lateurs, ces jardins formaient des guinguettes où on se liv aux plaisirs de la danse et autres divertissements.

Lorsque l'église de l'abbaye de Saint-Vaast fut démolie, la chapelle de la prévôté de Saint-Michel servait de lieu de sépulture aux religieux et aux serviteurs.

La magnificence architecturale de l'édifice, les sources abondantes que renfermait ce vaste domaine, en avaient fait le lieu le plus heureusement situé pour hâter la guérison des malades et pour servir de lieu de récréation aux moines de Saint-Vaast. A la révolution de 1789, elle fut cédée à M. Casimir Verdevoy, greffier du conseil d'Artois, en compensation de la suppression de sa place.

Waudri-Fontaine, *Balderici fontes*, était le nom d'une ancienne ferme située sur la rive droite de la Scarpe, un peu au-dessous de la prévôté et en deça de l'ermitage de Notre-Dame-au-Bois. Elle fut détruite pendant le siége d'Arras (1640). Les terres labourables qui en dépendaient furent réunies à la ferme de la Court-au-Bois. Il y avait autrefois près de cette cense de Waudry-Fontaine une source qui lui a donné son nom. Elle est bâtie depuis longtemps et on n'en voit plus la moindre trace.

L'abbaye de Saint-Vaast possédait encore à Saint-Laurent une ferme importante nommée la *cense d'Hervin-Herveng*. Le diplôme d'Hincmar, de 870, assigne à ce monastère la possession de *Herbinicurtem cum longobragio*, c'est-à-dire Hervin avec le long-marais (Aubert Lemire, *Diplom. Belg.*). Ce long-marais n'est autre chose qu'une langue de terre longue et étroite, chargée d'arbres et d'herbes abondantes, appelée la *Longuinière*, et qui s'étend sur la rive droite de la Scarpe, en face de la ferme d'Hervin et de ses dépendances, depuis l'extrémité des jardins de l'ancienne prévôté jusqu'aux marais d'Athies. La ferme fut d'abord habitée par les moines de Saint-Vaast. Ces religieux défrichèrent les premiers le beau et riche vallon de la Scarpe, qui avait été inculte jusqu'alors. L'ouverture de la Scarpe, qu'ils rendirent navigable, dessécha la cour même de la ferme, et un immense terrain fut livré à l'agriculture. Le bienfait résultant de la navigation raviva l'industrie et fit naître l'aisance dans le pays.

Il y avait à la ferme une chapelle dédiée à saint Antoine, dont on vit longtemps les ruines. La propriété d'Hervin fut longtemps

contestée à l'abbaye de Saint-Vaast, et ses droits sur cette maison ne furent reconnus qu'en 1239. (Godefroy, *Inv. des ch. d'Artois*,) Ruinée pendant le siége d'Arras de 1414, la ferme d'Hervin fut rebâtie par Jehan Duclercq, qui *y avait fait une moult belle place pour y mener son couvent ou par adventure soy y tenir en cas de mortalité*. Plus tard, elle fut choisie pour être la blanchisserie de l'abbaye de Saint-Vaast. On y a découvert à quelques pieds de profondeur de très-beaux lavoirs construits avec une solidité qui a résisté jusqu'à nos jours.

L'ermitage et la chapelle de Notre-Dame-des-Bois, pieuse et très-ancienne retraite, située entre la *Longuinière* et le chemin de Feuchy, existait encore au commencement du siècle dernier. Cette chapelle, à laquelle on arrivait de Saint-Laurent par un pont jeté sur le canal, presqu'en face de la ferme d'Hervin, était constamment fréquentée par de nombreux pèlerins qui venaient de pays lointains y faire leurs dévotions. Elle était sous la garde d'un vieil ermite dont la cellule était voisine. Ce pieux anachorète était en grande vénération dans toute la province ; il vivait du fruit de son travail et du produit des dons qui lui étaient offerts par la piété des pèlerins.

En 1615, il devint célèbre par l'ermite Jean Delattre qui l'habitait et qui publia la relation de son pèlerinage en Terre-Sainte. Ce pieux asile avait toujours été respecté par les maraudeurs, lorsqu'en 1737, un paysan, témoin des offrandes qu'il recevait, crut qu'il renfermait beaucoup d'or. Il résolut d'assassiner le saint ermite pour s'emparer de ses prétendues richesses. L'auteur de ce crime fut découvert et condamné à la peine de mort par le conseil d'Artois. L'ermitage fut alors fermé par ordre de l'évêque et abandonné.

L'église de Saint-Laurent n'offre aucun intérêt pour l'archéologie. Bâtie en 1762, elle présente toutes les formes des édifices qu'éleva le XVIIIe siècle. Elle n'a qu'une nef éclairée par de larges et hautes fenêtres. Au-dessus du portail est placée, dans une niche très-simple, une grande statue de saint Laurent, tenant en main le gril avec lequel il fut martyrisé.

Le 31 décembre 1870, Saint-Laurent-Blangy a vu passer toute entière l'armée du Nord commandée par le général Faidherbe.

A. DE CARDEVACQUE.

SAINT-NICOLAS.

SAINT-NICOLAS *en Miolens*, ou *Meaulens*. — « Baronie qui est située dans ce faubourg. C'est une seigneurie vicomtière. Le propriétaire jouit des droits honorifiques dans l'église paroissiale. On l'appelait autrefois vulgairement la seigneurie de Saint-Nicolas en Meaulens, elle appartenait à un nommé du Natier ; depuis, le seigneur de Mont, près Saint-Pol, l'a possédée. Elle passa ensuite par vente à Guillaume-François Hébert, conseiller d'Artois ; dans le partage de la succession entre ses enfants, cette seigneurie est tombée à Philippe-François Hébert, chanoine, son fils puiné, qui la vendit en 1733, à Claude-Philippe-Joseph Dambrines, conseiller d'Artois. » (Père Ignace, *Mém.* t. VI, p. 463.)

On voit par un tableau peint sur bois, conservé à l'Hôtel-de-Ville d'Arras (aujourd'hui au Musée), et représentant le siége d'Arras, par Henri IV, en 1597, que l'église de Saint-Nicolas n'avait alors qu'une nef au bout de laquelle était le clocher sous lequel est le portail, il a été rebâti depuis. Il est de pierres blanches et presque de niveau avec la charpente de l'église. L'ancien clocher était à peu près comme celui de Sainte-Catherine (Voyez SAINTE-CATHERINE), mais non pas si élevé. Cette église est sur une petite éminence.

Le 11 novembre 1733, à sept heures du matin, il y eut un incendie dans ce faubourg, une vingtaine de maisons furent brûlées par accident, vis-à-vis l'église sur le chemin qui va d'Arras à Thélus.

Au mois d'avril 1809, un horrible incendie y dévora encore soixante-quinze maisons. (*Notes de M. l'abbé Parenty, vic.-gén.*)

CANTON D'ARRAS (SUD).

ACHICOURT.

ACHICOURT, sur le Crinchon. — *Harcicort, Harchicourt, Herchicourt (Guimann) Haschicourt* (*plan de Camp 1618*), et *Hachicourt* (*Dictionnaire de la France, 1736.*)

HISTOIRE.—Ce village existait déjà au VII[e] siècle; il se composait de soixante-douze feux et était soumis à la juridiction de Saint-Vaast à cause du lieu *Hadas*, reconnu dans le diplôme de Saint-Vindicien, 674, et celui d'Hincmar, 870. — En 1098 l'évêque Lambert accorde à l'Abbaye de Saint-Vaast l'autel de *Hadas* et le pape Paschal II confirme cette concession en 1102« *Harcicort villa est in parochia Hadis* » dit le cartulaire de Saint-Vaast (Archiv dép.). — *Lemire* (*Ann. Belg.*) traduit *Hadas* par *Hèze*, ce mot serait ensuite devenu *Hées*, nom d'une seigneurie. Bien que le nom d'Achicourt remonte à un temps ancien, ce lieu était plutôt désigné sous le nom de *Saint-Vaast de la Bazècle* (*Sanctus Vedastus de Bazeclâ.*)

Le village était composé de deux rues : l'une se dirigeant vers l'église avait pour patron *saint Fiacre*, patron des jardiniers, ce qui prouve l'antiquité de la culture maraîchère dans le pays ; l'autre nommée *rue Neuve* descendait vers le Crinchon et avait pour patron *saint Mathieu*. Deux confréries dont les frais et le service se faisaient par les habitants de chaque rue, étaient établies auprès de l'église.

Une autre rue ou plutôt un simple sentier, puisque deux personnes seulement pouvaient y passer de front, partait du chemin de Bucquoy à la sortie de la porte d'Arras, jusqu'à l'église même. Ce sentier portait le nom de *voie des Filles Dieu*, parce que les communautés de la ville le prenaient pour aller en pèlerinage à Saint-Vaast de la Bazècle.

Il y avait dans le village plusieurs seigneuries : 1° la seigneurie et pouvoir d'*Hées* (elle s'étendait du pont d'Hées, qui existe encore aujourd'hui, sur le Crinchon, jusqu'au chemin d'Hagerue et au petit Bapaume).

2° Celle de *la Vigne* ; *juxta portam de Brones*, autrefois la porte Sainte-Claire. Des bulles des papes Paschal II en 1113 et Alexandre III en 1169, l'avaient conférée à l'Abbaye de Saint-Vaast. Guimann, dans son cartulaire de Saint-Vaast, qui date de 1160, parle de ce fief, dans le titre *de diversitate districtorum*, ainsi que du Vivier, du moulin de Bronnes, et du pouvoir de *Hées*.

Ce fief était encore très-florissant au XV° siècle. Ses tavernes étaient le rendez-vous de tous les oisifs de la ville (*J. Duclercq*.) On ne sait à quelle époque eut lieu sa destruction mais le rôle des vingtièmes de 1757 attribue encore les deux seigneuries d'Hées et de la Vigne à l'Abbaye de Saint-Vaast.

3° Une autre seigneurie était séculière ; elle s'étendait depuis l'église jusqu'à l'extrémité du territoire vers Agny.

L'abbaye de Saint-Vaast prétendait l'avoir dans sa mouvance, delà, de continuels procès. Dès 1047, le sire *Walter d'Harcicorte* figure comme témoin d'une charte de Bauduin, comte de Flandre (*Le Carpentier, histoire de Cambrai*). Cependant Guimann dit que la concession de ce fief était toute récente et qu'elle avait été faite à *Aléaume d'Arras. Allelmus de Attrebato* par accroissement de son fief de *Senons* situé sur Mercatel et relevant de l'abbaye de Saint-Vaast. En 1218, le fief d'*Herchicourt*, était en la possession d'*Egidius*, châtelain de Bapaume et de sa femme qui le vendirent à *Sara* veuve de *Wagon d'Arras*, et à son héritier : *Odon*, abbé de Saint-Vaast donna l'investiture aux acquéreurs. Un autre *Wagon d'Arras* fit en mars 1237, hommage à Robert, comte d'Artois, de sa forteresse d'*Harchicourt*, (*Godefroy, inv. chron.*) L'abbaye ré-

clema et Robert d'Artois, reconnut en 1241, que cet hommage ne pouvait préjudicier aux droits de l'abbaye, mais il maintint la suzeraineté sur la forteresse; c'est depuis cette époque qu'elle paraît avoir toujours relevé du château d'Arras. Ce *Wagon d'Arras*, était probablement le sire d'*Hachicourt* qui parut au tournoi de Compiègne, en 1238 ainsi que le constatent ses armoiries qui sont reproduites sur un manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes. Au mois de janvier 1257, Bauduin, chevalier, sire de *Hachicourt* et de Lyoncourt, abandonne aux religieux de Mareuil la dîme qu'il avait à Lyoncourt, paroisse de Bavelaincourt *(Cartulaire de Mareuil.)*

En 1302, *François d'Araines*, fit hommage à l'abbaye pour le fief d'*Harchicourt*. — *Jean d'Araines*, grand bailli de Saint-Pol, était en 1330 seigneur d'*Achicourt*. En 1353, la saisine fut accordée par les mayeurs et échevins des Hées pour le fief d'*Achicourt*, à Gilles d'*Araines, de Arameas*.

Dom *Antoine le Taverne*, religieux qui écrivait en 1418, mentionne le château d'*Hachicourt*. Cette terre le 2 novembre 1430, entre les mains des Sr et Dme de *Chatillon* comme héritiers du Sr *Siennon de Kenne*. En 1455, la seigneurie appartenait à Jacques, comte de *Hornes*, héritier de la Dme de Chatillon, sa tante. Une sentence de la prévôté de Beauquesne du 6 août 1499, maintint en possession de la terre d'*Hachicourt*. Louise de *Hornes*, nièce de Jacques et sœur cadette de Marie de *Hornes*, femme de Philippe de Montmorency. Ces derniers étaient en 1514, par héritage, propriétaires de la seigneurie, ils ne laissèrent qu'un fils Philippe qui mourut sans enfants. La terre passa alors à sa sœur Françoise, puis à Robert de Longueval, neveu de celle-ci et fils d'une Montmorency, et de là à Floris de Montmorency, femme d'*Antoine de Lalaing, comte de d'Hoochstraete*. Le 15 mars 1576, nous trouvons la main-levée et jouissance du quint des fiefs d'*Achicourt*, Lyoncourt, Achiet-le-Grand et autres accordée à la dame Léonore de Montmorency comtesse douairière d'*Hoochstraete (1er registre aux commissions du conseil d'Artois*, fol. 520). En 1588, 1492, 1615, 1629 et 1648, la seigneurie est toujours dans la maison des comtes de *Lalaing d'Hoochstraete*, le dernier mourut en 1698. Il y eut alors saisie féodale du fief et ensuite saisie réelle.

En 1578, le samedi 8 octobre, un habitant d'Achicourt, le capitaine Georges Bourgeois, vieil officier qui avait, sous Gaspard de Robbe, seigneur de Billy, perdu une jambe à la journée d'Ingrenousse en Flandre, se trouvait dans la ville d'Arras. C'était le moment où Ambroise Leduc, chef des *patriots*, ou *verts-vêtus*, y gouvernait en maître. Ce jour-là, il fit publier à son de trompe que tous les paysans qui étaient en grand nombre dans la ville eussent à en sortir dans une heure sous peine de la vie, et un de ses partisans, Mathias Doulers, pain épicier, les chassait à coups de bâton. Le capitaine Bourgeois dit hautement que les bourgeois d'Arras étaient des lâches et des poltrons de se laisser ainsi conduire et maîtriser. Ce discours ayant été rapporté à Ambroise Leduc, il fit arrêter Georges Bourgeois et le mit dans la prison de la châtellenie, située sur le marché au Poisson. Les paroles de ce capitaine et la sévérité d'Ambroise Leduc privèrent la ville de la plus grande partie des vivres nécessaires au peuple dans le cours de la semaine. On dit que c'est de ce moment que le pouvoir d'Ambroise Leduc commença à décliner.

Le village était grevé au profit de la seigneurie séculière d'un canon ou rente. En 1555 ce canon était de cent sols par chaque mencaudée ou mesure de terre, il fut donné par le seigneur direct à bail emphytéotique ; cette convention eut son effet jusqu'en 1635. Comme le propriétaire du canon, Claude de Hennin, était au service du roi d'Espagne, le revenu fut confisqué par Louis XIII, et cédé à François de Vendeville Marotel, depuis 1635 jusqu'en 1641. Le cessionnaire voulut se faire payer des occupeurs, ceux-ci refusèrent, et une action s'engagea devant le Conseil d'Artois qui, le 26 décembre 1643, débouta de Vendeville de sa demande : les mémoires présentés à cette occasion sont très-curieux et donnent l'histoire du village pendant quelques années.

Ainsi, en 1635, les troupes espagnoles et wallonnes du comte de Fressin, revenant de Pas, campèrent près d'un mois aux environs d'Achicourt, c'était le moment de la moisson ; elles consommèrent toutes les récoltes qui étaient encore sur terre. En 1636, l'armée du roi d'Espagne, au retour du siége de Corbie, logea en partie pendant deux mois à Achicourt, et détruisit le peu de fruits

qu'avait donnés la récolte. Pendant l'année 1637, la garnison d'Arras, qui était forte de trois ou quatre mille hommes, passait et repassait continuellement dans le village et y vivait à discrétion, de sorte que dans les années 1638-1639 et 1640, les terres ne purent être remises en culture, faute d'hommes et de chevaux: de plus, des soldats de la garnison de Doullens et des autres places voisines faisaient des courses jusqu'aux portes d'Arras et emmenaient prisonniers les habitants. En 1638, l'armée espagnole, revenant du siége de Saint-Omer, arriva à Achicourt dans l'après-midi du 24 août et en repartit le lendemain à midi. Cet espace de temps lui avait suffi pour piller tout ce qui existait dans les jardins. Les troupes espagnoles revinrent à Achicourt au mois de juin 1639 et y restèrent deux mois; elles fourragèrent le pays à quatre lieues à la ronde, abattirent les maisons, partie pour faire du feu, partie pour enlever les ancres et les matériaux, et chassèrent de leurs demeures les laboureurs et jardiniers.

En 1640, le siége d'Arras acheva le désastre d'Achicourt, à tel point qu'en 1641 saint Preuil, gouverneur de la ville, ordonna, par un édit politique, aux propriétaires de labourer et de remettre leurs terres en jardinage, pour l'utilité de la garnison et des habitants, sinon qu'il serait permis de le faire à qui voudrait, sans payer aucun rendage. A cette époque, les Espagnols enlevaient les paysans qui labouraient la terre et les emmenaient prisonniers à Bapaume, Douai et Béthune.

L'armée française du comte d'Harcourt, qui allait au secours de La Bassée passa par Achicourt, vers Pâques de l'année 1642; ce village eut à loger l'artillerie; tous les jardins furent dévastés.

Lors du siége de 1654 les tranchées de l'attaque dirigée par le prince de Condé furent commencées dans les jardins d'Achicourt.

En 1710, le comte de Breuil logea dans le village. Lors du bombardement d'Arras dans l'année 1712, d'Artagnan, gouverneur d'Arras, craignant que les ennemis ne se servissent des maisons pour appuyer leurs travaux les fit entièrement raser.

La seigneurie fut achetée en 1740, par le comte de Sécille ou de Cécille, Flamand, colonel du régiment de Bruxelles, au service de



du culte d'une partie de la population qui professe la religion protestante. L'oratoire qui existait déjà depuis plusieurs années, fut placé en 1805, sous la direction du consistoire de Rouen, et dès 1820, il fut desservi par le pasteur d'Arras. On n'est pas d'accord sur l'origine de la communauté protestante d'Achicourt. Quelques personnes la font remonter à une époque très-reculée, au commencement de la Réforme ; elle serait due soit à des calvinistes chassés de la ville, et dont le culte était toléré dans les faubourgs, soit à des émigrés flamands. Les membres de la communauté pensent qu'elle ne date bien clairement que de la fin du siècle dernier ; elle aurait été fondée par une prédication.

Lieux-Dits. —Le *Grand-Val* et le *Petit-Val*, tous deux dépendant de la juridiction de Saint-Vaast. Au XIII[e] siècle, une maladrerie ou léproserie fut fondée au *Grand-Val*, une succursale fut établie au *Petit-Val*. Devenus inutiles par suite de l'extinction de la lèpre d'Orient, ces deux établissements et leurs biens furent réunis à l'hôpital Saint-Jean d'Arras, par lettres d'amortissement du roi en 1698. Dès le XV[e] siècle, le *Grand-Val* était inoccupé : de 1425 à 1430, Regnault de Ghimes, prévôt de Beauquesne, grand justicier du pays pour le duc de Bourgogne, y établit ses assises criminelles ; mais l'exiguité du local le força à transporter ailleurs le siége de son tribunal. La prévôté foraine de Beauquesne fut transférée à Arras en 1454, par ordonnance du duc Philippe (*Arch. départ.*)

Le territoire d'Achicourt presque tout entier n'est qu'un jardin potager qui sert à l'alimentation de la ville. Tous les jours les femmes viennent montées sur des ânes vendre leurs légumes au marché d'Arras. Au temps de la Terreur, cet usage menaçait de cesser. « Le Bon écrivit aux membres du conseil de la commune « d'Achicourt qu'il ferait raser leurs maisons si les femmes, les « baudets et les provisions cessaient un seul jour d'arriver en « abondance au marché. » (Harbaville.)

La commune d'Achicourt fut visitée, à la fin du mois de décembre 1870, par un escadron de cavalerie prussienne, dont sept uhlans s'avancèrent jusque sous les murs d'Arras.



AGNY.

AGNY, sur le Crinchon. — *Aigny. Argny.*

HISTOIRE. — Ce village est mentionné dans le diplôme d'Hincmar, l'assigne à l'abbaye de Saint-Vaast sur le domaine d'*Avez*, cinq moins avec un moulin et des dîmes — c'est sans doute la terre i est devenue depuis la seigneurie de *Navez lès Agny*.
La seigneurie d'Agny appartenait au XVIe siècle à Jean Caur, natif d'Arras, l'un des personnages les plus marquants de poque. Il fut chargé par l'Empereur Charles-Quint, de plusieurs bassades et surtout d'une mission importante auprès de Frans Ier et fut nommé presque simultanément, membre du conseil vé de l'Empereur et Président du conseil d'Artois, lors de la ation de ce tribunal. Il ne jouit pas longtemps de sa haute ution et mourut en 1530.
Sa fille, Péronne Caulier fut mariée à Antoine de Hangest. Une e issue de ce mariage, épousa Réné de Mailly, gouverneur de ntreuil, l'un des plus braves et des plus illustres hommes de erre de son temps. Le roi François Ier, dans les lettres patentes 1 26 septembre 1535, où il lui accorde les droits seigneuriaux r la terre de Mailly, lui donne le titre de cousin « parceque, dit il, il appartient de près et par lignage à la reine Claude, son épouse, fille de Louis XII. »
En 1569, la seigneurie était dans la possession de messire ierre Asset seigneur de Navez *(centièmes de 1569)*.
Pendant les siéges d'Arras, Agny fut souvent occupé par les mées. Le 4 juillet 1654, le prince de Condé prit ses quartiers ntre Beaurains et Agny : le ruisseau d'Agny servit plus tard à apuyer les lignes de l'armée espagnole.
Au mois de juin 1710, le Maréchal de Villars voyant qu'on ne pouvait forcer les retranchements que l'armée alliée avait construits pour empêcher de secourir Douai, fit repasser la Scarpe à ses troupes et vint prendre ses quartiers à Agny, où il fit faire des

retranchements et des lignes depuis le Crinchon jusque vers la Picardie. Une partie de son armée campait fort près de la ville pour la préserver d'un siége. Des soldats en travaillant aux ouvrages trouvèrent entre Agny et la citadelle des médailles et des pièces de monnaie, mais elles étaient si frustes qu'on reconnut simplement qu'elles portaient l'empreinte des empereurs romains sans pouvoir déterminer ceux à qui elles appartenaient (Père Ignace, *Supplément aux Mémoires p. 299*). Le maréchal logea au presbytère pendant tout le temps que ses troupes campèrent à Agny. Plusieurs lettres de lui sont datées de ce village (*Collection de M. Dancoisne.*)

En 1712 les troupes alliées du duc d'Albemarle appuyèrent leur gauche au ruisseau d'Agny et leur droite à la Court au Bois, elles se fortifièrent au moyen d'une parallèle : elles occupaient donc la même position que le corps du prince de Condé en 1664.

En 1751, le seigneur d'Agny était le comte de Guines et de Souastre, ainsi que le constate le procès-verbal du baptême de trois cloches (*Archives de la cure*). Les rôles des vingtièmes de 1759 et des centièmes de 1780, prouvent que la seigneurie était encore dans la même famille.

Le dernier titulaire fut le duc de Castries.

ARCHÉOLOGIE.—Pendant le long ministère du curé Robert Deruy (cinquante-deux ans de 1731 à 1788) une église à trois nefs avait été construite. Elle fut démolie à la Révolution et il n'en resta que la tour, monument informe et inachevé. En 1823 fut élevée l'église actuelle qui n'a aucun style.

BEAURAINS.

BEAURAINS. — Sur la grande route d'Arras à Bapaume. *Belrinium, Belloraino, Beaureng, Beaurimez*. Le P. Ignace prétend que celui-ci s'appelait autrefois *Vicus de Belloramo*.

RE. — Ce village, ses dépendances et son église sont dans la donation faite au chapitre d'Arras, par saint Vin-74. (*Baldéric*). Saint Liébert, évêque de Cambrai, accorda e chapitre en 1070, l'autel de *Belrain*, libre de toutes re-s ; en 1071, il céda à l'église de Lens ses alleux sur *Beau-* *Carpentier*). Quand Philippe d'Alsace fonda en 1179, Saint-Jean d'Arras, il lui assigna des rentes en blé sur *ns*. Une maladrerie y fut créée au XIII[e] siècle, elle fut ré-1698 à l'hôpital Saint-Jean.

age était autrefois contigu à un bois ; l'an 1510 il exis-re un petit bosquet que l'on appelait la *Petite forêt de ns*, il payait la dîme au chapitre d'Arras : c'est à raison oit que le chapitre, en 1544, donna une vitre à l'église à que les habitants feraient construire cinq croisées, qu'ils les entretiendraient toujours à leurs dépens. En dîme de la *Petite forêt* appartenait encore au chapitre.

tait dans le village plusieurs seigneuries.

re de Beaurains avec tous ses fiefs était anciennement naison de Beaufort du Cauroy ; mais, par suite de ventes ves, cette maison ne possédait plus en 1569, 1729 et 1780, oindre seigneurie (*P. Ignace, centièmes de 1569 et 1780*). ncipale seigneurie était entrée dans la famille du *Cariœul* , en 1757, le possesseur était M. Valentin du *Cariœul*, is retrouvons en 1763 autorisant la reconstruction de les centièmes de 1780 prouvent que cette seigneurie is sortie de cette maison.

itre seigneurie appartenait dès 1569 à la famille *Le Ser-* elle y resta très-longtemps, ainsi que le constatent les nregistrées le 20 juin 1614 à l'élection d'Artois, et por-blissement du sieur *Louis Le Sergeant*, seigneur de *Beau-* endecourt, etc. ; mais, dès 1729, ce fief avait été vendu à Leduc, procureur au conseil d'Artois. Par suite d'aliéna-cessives, cette terre arriva en 1781 dans les mains de Thiébaut qui la possède encore aujourd'hui.

f portait le nom *de la Motte* ; il était situé sur une éléva-

tion de terre hors le village, près des deux moulins du côté d'Ayette, et relevait de la seigneurie de Boisleux-au-Mont. Il paraît avoir été au XVI[e] siècle, en la possession de Nicolas de Souich, maître d'hôtel de Louis XII et seigneur de Thilloy ; cependant, le P. Ignace affirme qu'il passa directement des Beaufort aux seigneurs de *Couzigny*, qui le vendirent à la famille *Bouquel de Warlus*. En 1569, il appartenait à un sieur Bouquel de Villers, et en 1780 à un sieur Bouquel de Lagnicourt (*Centièmes*). Cette ferme est aujourd'hui occupée par la famille Parenty.

Archéologie. — Jusqu'en 1763, l'église était située au coin de la Grande-Rue et de la rue de Thilloy, à cette époque elle était dans un tel état de vétusté qu'on fut obligé de la démolir. Une nouvelle église fut élevée sur l'emplacement actuel, en 1763. On a conservé dans les archives de la cure les procès-verbaux des assemblées tenues par les lieutenants, gens de loi, manants, habitants, corps et communautés pour la reconstruction de l'église : aucun détail n'est oublié, pas même les dépenses qu'occasionnèrent dans les cabarets la réunion des habitants et qui furent payées des deniers de la communauté. Inaugurée en 1764, cette église fut démolie en 1793. Les souscriptions des habitants permirent de la relever en 1806 ; un agrandissement y fut pratiqué en 1851 et 1852, et l'on ajouta une cloche. La liste de tous les curés depuis 1588, existe à la cure. En 1588 et 1599, le titulaire était un nommé Benoît Lebon ; ses déclarations de revenus et différents papiers signés de lui ont été à tort attribués à Joseph Le Bon, qui administra la paroisse en 1791, et qui devint ensuite si tristement célèbre.

Le 26 décembre 1870, vers le soir, quelques éclaireurs prussiens, à cheval, furent signalés aux alentours de ce village. Dans les journées des 27 et 28, ils traversèrent la commune à plusieurs reprises au nombre de dix à quinze au plus, sans s'y arrêter. Le 29, ils revinrent plusieurs fois. Vers le soir du même jour, des francs-tireurs qui se trouvaient embusqués à l'entrée de la commune, vers Mercatel, leur donnèrent la chasse ; un cheval fut tué.

Louis XIV la vendit ou plutôt l'engagea à un seigneur de la maison de Bournonville. Plusieurs fiefs appartenant à cette illustre famille avaient été érigés en duché pairie par lettres patentes des archiducs et rois d'Espagne, de 1600, 1608, 1616. Le 8 juillet 1681, le duc Alexandre de Bournonville, comte d'Hénin-Liétard, vicomte de Barlin, seigneur de Divion, Ranchicourt, Rœux, *Fampoux*, etc., donne à son fils Ambroise, marquis de Bournonville, les terre, seigneurie et duché de Bournonville, vicomté et baronnie de Barlin, terres et seigneurie de Ranchicourt, Divion, *Fampoux*, etc. (*Cinquième registre aux commissions du conseil d'Artois*).

Ambroise de Bournonville fut un des plus grands seigneurs de la cour de Louis XIV : lors du sacre du roi à Reims, en 1654, il fit les fonctions de pair à la place du comte de Toulouse. Il se maria en 1655 à Lucrèce-Françoise de la Viéville ; il était alors duc de Bournonville, vicomte de Barlin, baron de Houllefort, seigneur de Hourec, de Cappru, de Divion, Ranchicourt et autres lieux, chevalier d'honneur de la reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche. Il n'eut qu'une fille unique Marie-Françoise de Bournonville, qui épousa en 1671 Anne-Jules de Noailles, duc et pair, maréchal de France, frère aîné du cardinal de ce nom ; la terre de Fampoux entra par cette alliance dans la maison de Noailles, qui la posséda jusqu'à la Révolution (*vingtième* de 1757 ; *dictionn. de Flandre et d'Artois,* par Dubus, centièmes de 1780).

Le village de Fampoux fut souvent occupé pendant les siéges d'Arras : en 1654, le maréchal de la Ferté, qui avait son quartier général à Pelves, s'était appuyé sur le marais de Fampoux. Lors du bombardement d'Arras en 1712, l'armée alliée venant de Douai, passa la Scarpe à Fampoux ; elle pilla le village et garda fortement le pont jusqu'à la fin de l'expédition.

ARCHÉOLOGIE. — Il existe dans une encoignure du marais, au lieu dit Saint-Quentin, une petite élévation. Des fouilles pratiquées y ont fait découvrir des tombeaux en marbre blanc ; du reste, des antiquités romaines ont été trouvées à plusieurs reprises dans ce village.

Le château était situé au bas de la place, près du pont; il était entouré de larges viviers et l'on peut encore apercevoir les restes d'un souterrain qui paraissait se diriger vers l'église; une ferme a été élevée dans l'enclos de cette forteresse.

L'église présente des caractères d'architecture très-différents, la nef est d'un style roman très-pur, antérieur au douzième siècle, la tour et le chœur au contraire ont été bâtis vers le milieu du seizième; le clocher porte la date de 1539. La nef du milieu se compose de trois arcades à plein cintre, soutenues par des colonnes monolithes ornées de chapiteaux à crochets dont les volutes présentent des dessins variés; des fenêtres de petite dimension se font remarquer au dessus des arcades, elles servaient autrefois à éclairer la nef et portent le type de l'architecture romane (*l'abbé Parenty*). Cette église a été restaurée plusieurs fois et notamment en 1845 et 46 sous la surveillance de la commission des monuments historiques.

Lieux-Dits. — Le *Petit-Fampoux* situé sur la rive droite de la Scarpe dans un endroit très-marécageux. Il paraît avoir été déjà habité sous la période romaine et figure sous le nom d'*Aquæ*, dans la donation de Saint-Vindicien à l'église d'Arras (*Baldéric*). Pendant le moyen-âge, ce lieu porta le nom de *Aix-en-Fampoux ;* au XV[e] siècle, il était très-peuplé et formait un village plus important que le Grand-Fampoux. Une chapelle nommée *Eglisette* avait été érigée au Petit-Fampoux; détruite à plusieurs reprises, elle disparut quelque temps avant la Révolution : ce lieu relevait du chapitre d'Arras; le Petit-Fampoux ne compte plus aujourd'hui que quatre maisons.

Fampoux a acquis une triste célébrité par suite de l'accident arrivé le 8 juillet 1846. Un train de chemin de fer fut, par suite d'un déraillement, précipité dans les marais. Vingt voyageurs y périrent, le général Oudinot et son aide-de-camp, furent au nombre des blessés.

FEUCHY.

FEUCHY, sur la Scarpe : *Felci*; *Fœucy*.

HISTOIRE. — Ce village est compris sous le nom de *Felci* dan la donation faite, en 673, à l'abbaye de Saint-Vaast, par le roi Thierr III. Primitivement les religieux desservaient la cure ; l'un deu y résidait, ce ne fut que vers le XI[e] siècle qu'on y mit un prêt séculier; en 1098 l'évêque Lambert en confirma la présentation l'abbaye de Saint-Vaast, et ce droit fut maintenu en 1102 par pape Paschal (*Mirœus. Locrius.*)

Ce lieu est la patrie de *Jean de Feucy*, abbé de Saint-Éloi d'Hénin-Liétard, conseiller de l'empereur Charles-Quint, et auteu d'une chronique de Flandre.

En 1654, le vicomte de Turenne qui voulait contraindre l Espagnols à lever le siége d'Arras, vint s'établir à Feuchy: l troupes françaises brûlèrent le village après l'avoir pillé; tro maisons et l'église restèrent seules debout. L'église fut sans dou épargnée parce qu'un détachement s'y était logé, mais il par que les soldats faisaient la soupe dans l'intérieur même de l'éd fice, et qu'ils enlevèrent tout ce qui était à leur portée. Après désastre, les marguilliers s'adressèrent à l'abbaye de Saint-Vaa qui leur donna un secours de 19 liv. 19 s. 6. d., somme consid rable dans un temps où le blé valait 36 sous la rasière. *(Archi de la commune.)*

La seigneurie a toujours appartenu à l'abbaye de Saint-Vaa (*vingtièmes de 1757, centièmes de 1780*) ; mais outre cette seigne rie, il y avait quelques fiefs particuliers qui en étaient mouvant Le plus considérable appartenait depuis une époque ancienne à famille Lejosne Contay, l'autre était dans la famille Deslyons Fo tenelle. Tous deux portaient le nom de fief en Feuchy. Charle Joseph Lejosne Contay, écuyer, seigneur de Rionval, chevali de Saint-Louis, capitaine de grenadiers dans le régiment d'Eu, t

au siége-de-Berg op Zoom, le 21 août 1747, était connu sous le nom de Feuchy quand il entra au régiment.

ARCHÉOLOGIE.— On a découvert plusieurs fois dans cette commune, des objets d'une très-haute antiquité. Des troncs de chêne d'un noir d'ébène et d'une dureté particulière, ont été trouvés dans la tourbe, et cependant il ne paraît pas qu'à aucune époque des arbres de cette essence aient existé dans le pays. En 1860, lors de l'ouverture de la rigole du desséchement des marais d'Athies et de Feuchy, on rencontra les ossements d'un homme à côté duquel était déposée une hache d'armes. Dans ce même fossé furent aussi découvertes à environ trois mètres de profondeur : 1° Une tête fossile ressemblant à celle du cheval, et appartenant à une espèce disparue; 2° Une tête de cerf parfaitement conservée, que le maire a fait placer sous un globe de verre. En 1844, lors de la construction du chemin de fer, on a mis au jour une grande quantité d'ossements humains. Ces sépultures étaient situées à 400 mètres à l'est du village : il y a une dizaine d'années, des extractions de sable pratiquées à l'angle des chemins de Bertoleux et d'Arras amenèrent aussi la découverte des ossements de deux hommes. On croit dans le pays que ce sont les corps des soldats français et espagnols, tués lors de la bataille du 25 août 1654 dans laquelle Turenne força Condé à lever le siége d'Arras.

L'église ancienne a été entièrement démolie à la Révolution; l'église actuelle a été élevée en 1819 au moyen de souscriptions, M. Bécu (Élie), alors maire fit entièrement construire le chœur à ses frais. Cette église ne présente rien de remarquable.

Il existe dans la commune un calvaire dont la croix est surmontée d'une voûte; ce monument, dû à la générosité de Sébastien Scaillierez et Aldegonde Olive, sa femme, a été béni le 16 octobre 1787.

NEUVILLE-VITASSE.

NEUVILLE-VITASSE. — *Nova-Villa.* — *Neuville sire Wistace.*

HISTOIRE. — Ce village était déjà une paroisse au temps de l'évêque Lambert dès le commencement du XII[e] siècle; une bulle du pape Eugène III, datée du 11 février 1152 et adressée à l'évêque Godescalque, confirme à l'Église d'Arras la possession de l'autel de *Novilla* (*Locrius*).

De 1047 à 1286, on trouve une suite de seigneurs de Neuville, tous appelés *Wistachius* Eustache, de là le nom de Vitasse ajouté à celui du village. Ces seigneurs riches et puissants étaient bannerets d'Artois dès le XI[e] siècle. Plusieurs membres de la famille en 1097 accompagnèrent Godefroy de Bouillon à la croisade; en 1180, Eustache de Neuville donna des biens à l'abbaye de Saint-Éloy; un autre Eustache fonda en 1219 l'abbaye du Vivier à Wancourt et un couvent de frères mineurs à Lens. (*Le Carpentier. Locrius*). Si l'on en croit une chronique, une personne de cette famille aurait joué un rôle important à la cour d'un empereur franc de Constantinople. Voici ce qu'on lit dans Dubus (*Dict. app. à l'académie d'Arras*) En 1220 se trouvait à Constantinople une jeune demoiselle d'une rare beauté, originaire de la province d'Artois, fille de Baudoin de Neuville, chevalier, qui avait pris part à la conquête : cette demoiselle devait épouser prochainement un seigneur bourguignon avec lequel elle était déjà fiancée. Ses parents l'ayant présentée à Robert de Courtenay, depuis peu empereur de Constantinople, pour obtenir son agrément, ce jeune prince fut frappé de l'éclat de sa beauté, et une passion violente s'empara de son âme, quoiqu'il n'ignorât pas que la jeune fille fut engagée avec un seigneur de sa cour. Ne trouvant point d'autre moyen de satisfaire cette passion, il résolut de l'épouser. La mère et la fille à leur tour, éblouies par l'éclat d'une couronne trahirent leur premier engagement, et la mère conduisit sa fille dans le lit de l'empereur. Sanut dit formellement qu'il l'épousa,

Baudoin d'Avesne, au contraire, insinue qu'il n'en fut pas ainsi. Le seigneur Bourguignon qui devait épouser la jeune Neuville n'apprit sa disgrâce que lorsqu'il n'était plus temps de s'y opposer. Ce seigneur outragé assemble ses parents et ses amis et leur demande du secours contre un prince qu'il traite de tyran. Toute cette noblesse s'associe à son ressentiment, et, avec une hardiesse surprenante, pénètre la nuit dans le palais et se saisit de la mère et de la fille. La mère enfermée dans un sac est jetée au fond de la mer et les conjurés ne se retirent qu'après avoir coupé le nez et les lèvres à la fille. L'Empereur se flattait de trouver dans le reste des seigneurs de sa cour des vengeurs d'une si cruelle insolence, mais il fut bien surpris d'apprendre que les uns en étaient les auteurs et que les autres ne dissimulaient pas qu'ils n'en auraient pas moins fait, s'ils avaient été l'objet d'une injure aussi criante. Robert, désespéré de se voir méprisé de ses sujets et de trouver des ennemis domestiques plus cruels même que des barbares, s'embarqua pour l'Italie. Il espérait en tirer un puissant secours et revenir dans ses états à la tête d'une armée qui le fit craindre de ses ennemis et respecter de ses sujets. Mais après avoir parcouru différentes contrées, il mourut de douleur pendant son voyage, ne pouvant survivre à la manière dont on l'avait traité.

Un sire Neuville et son fils furent tués à Azincourt (*Lefèvre le Saint-Remy*).

Jean de Neuville de la même maison fut l'un des premiers chevaliers d'honneur du Conseil d'Artois.

En 1654, lors du siége d'Arras, Turenne fit occuper fortement le château de Neuville-Vitasse et une des attaques dirigées contre les lignes espagnoles dans la nuit du 24 au 25 août ayant échoué, M. de Traci, qui la commandait, protégea sa retraite en faisant défendre ce château par son infanterie.

Le comte de Flandre Philippe d'Alsace avait assigné en 1179 et 1181 des rentes en blé sur Neuville à l'hôpital Saint-Jean d'Arras. La maladrerie fondée au XIII[e] siècle à Neuville fut réunie en 1698 à l'hôpital.

La terre de Neuville était tombée par alliance, vers le XV[e] siècle,

dans la famille de Montmorency. Les princes de Montmc résidèrent très-souvent à Neuville; les archives de la cur tiennent les actes de baptême de plusieurs enfants nés en 1681, 1686, 1698, 1700: les pères preneaint le titre de 1er et 1er chrétien de France, les mères appartenaient aux fa de Loignies, de Hornes et de Saveuse, et les parrains et n nes étaient le maréchal de Luxembourg, le maréchal de Bou le comte *de Montdejeu*, gouverneur d'Arras; madame de Mc rency, comtesse de Remiremont, et madame Bignon, fem conseiller Bignon, intendant de Picardie et d'Artois.

Les rôles des centièmes de 1569 et des vingtièmes de 175 tatent que la terre était alors dans la famille de Montmoren

Le propriétaire en 1780 et en 1789, était le prince de Lc Vaudemont.

Cette paroisse eut pour premier curé constitutionnel Jose Bon. Depuis 1786, le curé Lebas administrait la paroisse l la constitution civile du clergé vint exiger le serment et l'él Le Bon, ancien oratorien, fut élu; mais le curé Lebas refus retirer. De là lutte entre les habitants. Le Bon était soute la municipalité et le district, mais Lebas obtint gain de devant le juge de paix de Rœux, Magniez. Ce conflit donna une très-longue procédure, et Le Bon finit par l'emporte premier acte lorsqu'il revint plus tard à Arras, délégué par l vention, fut d'envoyer à l'échafaud le juge Magniez.

THILLOY-LES-MOFFLAINES.

THILLOY-LES-MOFFLAINES. — *Thilgidum*. — *Tilgid Thilloy-les-Fosses. 1793.*

Histoire. — Ce village est compris dans les possessi Saint-Vaast par le diplôme de Saint-Vindicien (674). Le reve lieu fut assigné par Hincmar (870) pour être employé en c pies *pro remedio animæ Caroli Calvi et Ermentrudis*

(*Miræus*). Malgré la propriété de l'abbaye de Saint-Vaast l'évêque Liébert attribua en 1070 l'autel au chapître d'Arras : mais, dès l'an 1389 le curé de Thilloy était seul tenu aux réparations de son église. Ces droits et obligations donnèrent lieu à des conflits répétés toutes les fois qu'il s'agit de reconstruire ou de réparer l'église. Le dernier procès fut terminé, le 10 avril 1790, par une transaction (*greffe du gros*).

La seigneurie a toujours appartenu à l'abbaye de Saint-Vaast (*vingtièmes* de 1757 et *centièmes* de 1569 et de 1780.

Une seigneurie laïque paraît cependant avoir existé dans ce village. Nicolas de Souich, maitre d'hôtel de Louis XII et son podestat à Gênes était seigneur de Thilloy, de la Perrière d'Argival et de la Motte, près Arras. Il mourut à Gênes en 1504 : son frère Thomas épousa Marie d'Aoust.

Thilloy, situé sur un plateau devant la ville, fut presque toujours occupé pendant les sièges d'Arras. Le 3 juillet 1654, la cavalerie espagnole, commandée par le prince de Ligne, établit ses quartiers à Thilloy, et le 1er mars 1712 le comte d'Albemarle s'y cantonna.

Vers la fin du siècle dernier des entrepreneurs avaient ouvert une fosse au charbon, elle était située à l'angle de la grand'route d'Arras à Cambrai, du chemin de Blangy et du village. Elle ne donna aucun résultat et fut inondée par les sources.

En 1792, Joseph Le Bon fut nommé curé de Thilloy et de Neuville; une lutte s'établit entre lui et M. Richez qui occupait la cure depuis vingt ans. M. Magniez, juge de paix, qui habitait alors Thilloy prit fait et cause pour M. Richez : aussi fut-il l'année suivante une des premières victimes désignées par Le Bon à la hache révolutionnaire.

LIEUX-DITS. — *Bois de Mofflaines et la Court-au-Bois*. — Le bois de Mofflaines *Nemus Mofflinense* dépendait aussi de l'abbaye de Saint-Vaast. Il s'étendait de Thilloy à Feuchy et Monchy-le-Preux et ne comprenait pas moins de 1500 mesures.

Plusieurs habitations élevées sur la lisière formaient la *villa de Mofflines*, un oratoire les desservait et la possession de cet

autel fut en 1098 confirmée à l'abbaye par l'évêque Lambert (*Locrius*).

L'an 1238 la *villa de Mofflines* fut brûlée par les hommes d'armes de Robert d'Artois, à cause d'un dissentiment très-grave survenu entre ce prince et Martin abbé de Saint-Vaast, touchant les limites de leur juridiction (*Locrius*). L'accord n'intervint qu'en 1245 : Il fut convenu que l'abbaye n'aurait pas le droit d'enclore le bois, mais que toute juridiction appartiendrait au comte, sauf le droit de garenne (*Godefroy*).

Le 16 avril 1477 les Bourguignons partis de Douai sous la conduite du seigneur d'Arsy, de Salezar et du seigneur de Vergy tentèrent de s'introduire dans Arras. Ils furent complétement battus au faubourg Saint-Sauveur par les troupes françaises sorties de la Cité. Un grand nombre fut fait prisonnier, les autres n'échappèrent qu'en se réfugiant dans le bois de Mofflaines. Le soir les bourgeois allèrent les y chercher et réussirent ainsi à faire entrer d'Arsy et Salezar.

Pendant le siége de 1477, l'armée de Louis XI détruisit cinq mille chênes, les habitants des villages voisins profitèrent de cette occasion pour piller (*Locrius*).

Dans le siècle suivant, on commença les défrichements et l'on éleva la belle ferme de la *Court-au-Bois*. Le bois de Mofflaines était pour Arras un danger permanent en ce qu'il permettait aux troupes ennemies de s'approcher de la ville, et l'exposait à des surprises. C'est pour cette raison que Mondejeu en 1670 en fit détruire les derniers restes. Ce fut un nommé Blin, fermier de Court-au-Bois, qui se chargea de l'entreprise.

La Court-au-Bois servit en 1654 de quartier général au prince de Ligne et en 1712 au comte d'Albemarle.

En 1870, dans cette commune, située à peine à 4 kilomètres d'Arras, six uhlans ont demandé un pain à un boulanger ; après s'être fait indiquer la route de Feuchy, ils sont partis dans cette direction. Mais une patrouille française de dragons, qui survint à ce moment, les accueillit à coups de fusils ; les uhlans tournèrent bride aussitôt, et disparurent ventre à terre, franchissant haies et fossés.

WAILLY.

WAILLY (sur le Crinchon), *Vallis, Vallibus* (bulle du Pape Eugène III).

HISTOIRE. — Ce village fait partie de la dotation de l'abbaye de Corbie, fondée en 662, par la reine Bathilde, au nom de Clotaire III, et cette donation fut confirmée par un diplôme de Louis le Débonnaire, en 825.

Le 4 février 1152, le Pape Eugène III confirma à la cathédrale d'Arras la possession de la cure ou autel sous le nom d'église de ce lieu : elle est reprise, la seconde, sous le nom de *Vallibus* dans la bulle de ce pape à l'évêque Godescalque.

En 1220, les habitants furent excommuniés pour injures, dommages et violences envers l'abbaye.

Dans une déclaration des dettes du comte d'Artois, du 1[er] juillet 1274, on voit figurer comme créancier, pour frais de tournoi un sire Pierre de *Wailly* (*Godefroi.*)

En 1292, l'abbaye fit accord pour les dîmes avec le chapitre.

Beghine, dame maîtresse du couvent du roi, dans la paroisse de Saint-Nicolas-sur-les-Fossés, donna reconnaissance d'une rente perpétuelle sur onze mesures de terre à *Wailly*, tenues en mouvance de l'abbaye.

Dans l'année 1341, l'abbaye et le mayeur plaident pour un cens de onze livres. Elle eut aussi en 1410, procès avec Colart de Beaufort, seigneur de Ransart et Pierre de Monthertant, de *Wailly*.

Dans les derniers jours du mois de juillet 1414, le roi Charles VI, à la tête de 200,000 hommes, vint faire le siége d'Arras, il se logea à Wailly. Près du village, des escarmouches eurent lieu entre les gens du roi et ceux du duc Jean de Bourgogne (*Monstrelet ; d'Héricourt.*)

Le duc Charles le Téméraire, alors en guerre avec Louis XI, établit son camp à Wailly en 1471, et rassembla son armée dans les environs : il en partit le 13 janvier, pour s'établir à Hébu-

terne où il campa le 16, et de là vint à Tolencourt. Puis il *fut* prendre Picquigny, d'où il se rendit à Corbie. Il le quitta le *18* avril pour venir à Doullens, d'où il partit le 20, dîna à Bucquoy, soupa à Bapaume. Il en sortit le 22 pour aller à Péronne. Le 10 juin il se rendit de cette ville à Bapaume, coucha le 11 à Souastre et vint à Doullens (*P. Ignace.*)

« Le 27e de juing audit an (1475) furent boutez les feux en « Artois par ledit roy Loys en plusieurs plaches : c'est assavoir. « Dainville, Habarcq, Agnez, Duisans, Mareuil, les Ponts Duisy et « autres circonvoisins. Par quoy issirent d'Arras un grant nombre « de gens d'armes dont les capitaines només sire Jacques de Saint-« Pol, le Sr de Contay, le Sr de Carency, M. de Cohem, et « autres accompaignés de beaucoup de gens de la ville d'Arras « lesquelz s'en allèrent à Wailly et de là tirèrent au bosquet de « Wagnonlieu, auquel bosquet étaient en embuscade les Fran-« chois jusques au nombre de 800 lances ou plus, dont les des-« susdits d'Arras furent rencontrés et chassés jusques au pont « Duisy et portes d'Arras tout batant dont plusieurs furent « occis et rapportés morts, les autres noyés, les autres navrés « et plusieurs prisonniers dont sire Jacques de Saint-Pol, les « Srs de Contay, Carency et autres furent emmenés prisonniers. » (*Journal* de Dom Gérard Robert.)

En 1711 et 1712, tout le temps que le duc de Villars campa aux environs d'Arras, une compagnie de troupes françaises occupa le cimetière : l'armée française s'était fortement retranchée par des ouvrages construits sur les hauteurs du Crinchon, vers Ficheux.

La seigneurie de Wailly en partie était une portion de celle de Monchy et de Grosville, qui appartenait à l'abbaye de Corbie ; il existait aussi une seigneurie laïque, qui était dans la possession des avoués de Béthune, elle fit partie en 1216 de la dot d'Adèle de Béthune, mariée à Gaucher, sire de Nanteuil. Elle fut vendue ensuite à Enguerrand de Marigny, confisquée à sa mort et donnée à Miles des Noyers, le vaillant porte-oriflamme qui avait sauvé le roi Philippe à Cassel.

L'existence de ces deux seigneuries causa d'interminables pro-

la suite d'une très-longue contestation, un concordat inter-
it en 1470 entre l'abbaye de Corbie et Philippe de Beaufort, qui
ait des droits sur *Wailly*, Monchy et Grosville.

L'abbaye de Corbie avait l'exercice de la justice haute et basse
ir les tenements et mouvances qu'elle possédait en ces lieux.
n le voit par une sentence rendue le 9 octobre 1540, par les
fficiers de la haute justice des religieux de Corbie à Wailly, au
ijet de la mort d'Augustine Pocquet, le 27 mai 1539. Ils
onnèrent complainte contre leurs propres échevins qui avaient
iformé d'un cas de haute justice qui appartenait à leur bailli et
omme de fief : car il n'y avait que l'exercice de la moyenne et
asse justice qui appartenait aux échevins. Au dos de cette com-
laînte se trouvait une reconnaissance du 1er juin 1539.

La seigneurie resta à l'abbaye de Corbie jusqu'au 1er octobre
569 ; à cette époque, cette abbaye l'échangea avec l'abbaye
'Arrouaise pour d'autres biens. Ce fut le cardinal de Bouillon
bbé commendataire de Corbie qui conclut cet échange à cause de
i difficulté qu'il éprouvait de toucher les revenus d'une terre
ituée sur le territoire espagnol : les deux gouvernements, fran-
ais et espagnol, ratifièrent cet arrangement.

Depuis l'échange, l'abbaye d'Arrouaise a toujours joui de la
aute et basse justice ; elle lui fut disputée en 1679 par Pierre de
helers, seigneur de Wailly. Les officiers du roi de la gouver-
ance d'Arras intervinrent dans la cause. Le Conseil d'Artois
endit une sentence le 13 décembre de cette année en faveur
'Arrouaise ; elle confirma la transaction de 1470 et maintint les
eligieux en possession de la haute et basse justice et même de
i vicomtière, ainsi qu'en avaient joui l'abbaye de Corbie. En
389, l'abbaye d'Arrouaise fit une transaction avec les succes-
eurs de Pierre de Chelers.

Vers la fin du XVIIe siècle, Marie de Chelers porta à Antoine
ugène le Prévôts, la seigneurie de Wailly. La famille le Prévôts,
ont l'un des membres fut secrétaire du roi en la chancellerie,
ait alliée à celle des le Mayeur ; elle posséda jusqu'à nos jours
terre de Wailly. Les rôles des vingtièmes, de 1757, montrent

que la seigneurie appartenait à M. le Prévôts, seigneur des fiefs de Divion, Renaucourt et du Hamel.

Lors du siége d'Arras, en 1640, une division française de six régiments d'infanterie et deux de cavalerie, établit son quartier général à Wailly; elle était commandée par le célèbre Josias, comte de Rantzau.

Le 2 août 1640, le cardinal Infant, ayant appris qu'une grande partie de l'armée française était sortie de ses lignes pour aller à la rencontre d'un convoi venant de Doullens, fit attaquer le quartier du maréchal de Rantzau. L'attaque et la défense furent acharnées. Malgré le courage de ses défenseurs, un des forts avancés qui protégeaient de ce côté les lignes françaises fut emporté par les Espagnols, après deux assauts; repris par les Français, il fut réoccupé une deuxième fois par les Espagnols, qui en furent définitivement chassés par un nouveau retour offensif de l'armée française. Les lignes elles-mêmes avaient aussi été sur le point d'être forcées. La rentrée dans le camp des troupes qui étaient allées au-devant du convoi put seule obliger les Espagnols à la retraite. Ce combat coûta aux Espagnols deux mille hommes environ, et aux Français mille soldats et quatre cents officiers. (*Michel le Vassor*; *Mém.* de d'*Aubery;* d'*Héricourt.*) Un comte Willerval fut tué dans les rangs espagnols. Le maréchal de Châtillon, qui était venu au secours de Rantzau, et qui avait eu tous les honneurs de la journée, eut son cheval tué d'un coup de canon, et son baudrier emporté d'un coup de mousquet. Pendant l'action, on vint lui dire que son fils avait été tué; il s'écria : « Il est bien heureux d'être mort dans une si belle occasion pour le service du roi. » Et il continua de donner tous ses soins à la défense; la nouvelle était heureusement fausse.

Le 30 juin 1773 nous trouvons une quittance des droits exigés pour la confirmation de la noblesse du sieur Antoine-Philippe Eugène Le Prévôts, écuyer, seigneur de Wailly, enregistrée le 25 juin 1773.

Outre ces seigneuries, le chapitre d'Arras en possédait aussi une à Wailly; en 1565, ce chapitre donna aux habitants une certaine portion de terre pour augmenter la tour, à la charge de

payer douze deniers par an. Enfin, la famille Imbert de la Bazecque avait le droit de mairie qui était une justice supérieure.

Les membres de la famille Le Gentil, depuis l'année 1700, étaient à la fois fermiers de l'abbaye d'Arrouaise et mayeurs pour M. de la Bazecque. C'est ce que prouve un acte de baptême du 12 mai 1737.

ARCHÉOLOGIE. — Église. Elle a été bâtie en 1770.

Une cloche fut baptisée le 31 août 1757. Le parrain était M. Philippe-Antoine-Eugène Prévôts, écuyer, seigneur de Wailly, d'Offines, Antrœuil; la marraine, Marie-Angélique-Thérèse Guerard de Bazincourt, épouse de Guillaume-Antoine Dubois, écuyer, seigneur de Duisans.

Il existe dans cette commune des restes de fortifications en terre que les habitants appellent *ches laines*, les lignes. Il est très-difficile de savoir si ce sont les lignes construites en 1414 par Charles VI, ou celles de Rantzau, en 1640, ou bien celles du maréchal de Villars, en 1711 et 1712.

P. LECESNE.

CANTON DE BAPAUME.

ACHIET.

ACHIET. — Autrefois *Assiet, Asset* et *Auchiet.* Il y a deu villages de ce nom, près l'un de l'autre : Achiet-le-Grand, Achie le-Petit.

« Si l'on en croit une tradition très-ancienne, le village d'Achie le-Grand a été entièrement détruit dans des temps de guerre fo reculés. Après la retraite des ennemis, les habitants vinrent rebât leurs maisons le long des deux côtés d'une grande route d'Arr à Paris, à un quart de lieue sud-sud-est de l'endroit où ils demeu raient précédemment. Le cimetière seul ne changea point d place, et aujourd'hui encore il y a un long trajet à faire lorsqu' s'agit de procéder à une inhumation. Il aurait été facile d'établ un cimetière auprès de la nouvelle église, puisqu'elle était entou rée de terrain communal plus que suffisant et toujours san emploi; mais il est probable que les habitants ne purent jamais s décider à être séparés de leurs ayeux après leur mort. En cult vant les terres qui avoisinent le cimetière on trouve encore, d temps à autre, des fondements de murs et autres vestiges d'h bitation. » (*Notes fournies à l'Évêché par M. Fiévet, curé d'Achie le-Grand.*)

Il y eut là autrefois un petit monastère d'hommes, maison ho pitalière probablement, desservie par trois religieux. On contin de donner à l'emplacement le nom de *Pré Saint-Éloi.*

« Je trouve dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couron*

le France, t. III, p. 577, que la terre d'Achiet-le-Grand (sous le nom d'Asset-le-Grand), était dans la maison de Hornes, au milieu du XV[e] siècle. Marie de Hornes, dame de Montigny en Ostrevent, de Hochincourt, Fimi, Farbus, Escarpel, Courcelles-le-Comte, Legaule de Boiry-Saint-Martin, Grévillers et Tangry, etc., porta en dot toutes ces terres avec celle-ci à Philippe de Montmorency, seigneur de Nivelles, Wismes, etc. Ils furent mariés par traité du 5 septembre 1496, elle mourut fort âgée en 1558, et fut enterrée dans l'église de Montigny, elle laissa famille.

« L'an 1750, le 10 septembre, il y eut un incendie qui consuma sept maisons dans ce village, y compris le presbytère. Le garçon du maréchal déchargea par imprudence près de la forge un fusil qu'on lui avait donné à nettoyer, la bourre mit le feu à la maison de son maître qui embrasa les autres, l'église fut un peu entamée, du côté d'une croisée. » *(Extrait du P. Ignace.)*

Un prêtre constitutionnel acheta l'église et le presbytère pendant la Révolution. Il fit démolir la nef. La commune la fit reconstruire en 1830.

Sur l'une des faces latérales de la tour on distingue à fleur de terre un cintre en pierres de taille. On prétend que c'est la porte d'un souterrain qui irait à un kilomètre de là, jusqu'au cimetière actuel qui serait l'emplacement de l'ancien village. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on y trouve encore, comme il a été dit plus haut, des maçonneries et différents objets qui indiquent des vestiges d'habitation.

La terre d'Achiet-le-Petit, démembrée du comté de Bucquoy, en 1699, dit M. Harbaville, appartenait en 1789 à M. de Diesbach, colonel suisse. Le magnifique château a été renversé pendant la Révolution. Il avait succédé à un autre château fort ancien, bâti sur une *motte* et entouré de fossés.

« Je trouve, dit le Père Ignace, dans l'*Histoire générale des Grands Officiers de la Couronne de France*, t. VIII, p. 646 B, qu'il n'y a qu'un seul seigneur de la maison de Longueval-Bucquoy, propriétaire de la seigneurie d'Achiet-le-Petit qui en ait pris le titre. C'est Charles-Albert de Longueval, comte de Bucquoy, Gratzen et de Rotemberg, baron de Vaux, seigneur de Libregate, de Far-

ciennes, de Gœulzin, d'Achiet-le-Petit, etc. Il était chevalier de la Toison-d'Or, grand veneur et louvetier d'Artois et capitaine-général du comte de Hainaut. Il vivait au milieu du XVIIe siècle. »

Les deux Achiet furent occupés par les troupes allemandes depuis le 26 janvier 1870 jusqu'après la bataille de Bapaume. Ils furent ensuite occupés de nouveau du 22 janvier au 28, c'est-à-dire jusqu'à l'armistice. Achiet-le-Grand vit, pendant toute la campagne du Nord, avant le 26 décembre, des passages presque continuels de troupes françaises. Le premier jour de la bataille de Bapaume, le 2 janvier 1871, une partie de l'action eut lieu à Achiet.

AVESNES-LEZ-BAPAUME.

AVESNES-LEZ-BAPAUME. — *Avesnes-les-Nonnains*; *Avena dominarum*; *Avenensis Parthenon*. On appela ainsi ce lieu à cause d'une abbaye de dames nobles de l'ordre de Saint-Benoît, qui y exista depuis le XII[e] siècle jusqu'au XVII[e]. Ce monastère fut fondé en 1128 par Thierry, comte de Flandre, et par Clémence sa femme. Béatrix en fut la première abbesse. Robert, évêque d'Arras, lui a concédé le droit de nommer à la cure de ce lieu et d'y percevoir les dîmes. En juillet 1414, le roi Charles VI y logea pendant le siége de Bapaume. La guerre ayant ruiné cette maison, les religieuses se retirèrent en la cité d'Arras d'abord, puis au château de Bellemotte, comme il a été dit plus haut dans la notice sur Saint-Laurent-Blangy.

Le 2 janvier 1871, quelques escarmouches avaient eu lieu, et les Prussiens s'étaient retranchés sur la route d'Avesnes à Grévillers, sur celle de Biefvillers à Avesnes, dans les tranchées assez profondes du chemin de fer de Bapaume, dans les granges vidées par eux et dans les maisons des habitants.

Le 3 janvier, dans la matinée, les Français vinrent attaquer : ils ramenèrent vers Avesnes les troupes allemandes qui occu-

ient Grévillers, Biefvillers, Bihucourt, Achiet-le-Grand, etc. es ennemis s'établirent entre Avesnes et Biefvillers, et là le ombat recommença. Les Prussiens furent refoulés sur Avesnes t immédiatement poursuivis. Différents combats furent livrés lans les dépendances des fermes Lagniez et Floquet; les Prussiens durent se retirer sur Bapaume. Le général Faidherbe y arriva bientôt et s'y établit, puis, après une courte délibération, marcha vers Bapaume.

BANCOURT.

BANCOURT. — *Bancort, Banni Cortis.*

Ce village, dit M. Harbaville, est du X[e] siècle. Le premier acte où se trouve mentionné un seigneur de Bancourt, est une charte de l'abbaye d'Arrouaise de l'an 1200. Saint-Vaast y possédait une rente en 1245. Dom Gosse en parle dans son *Histoire de l'abbaye d'Arrouaise.*

Ce village a été occupé par les Allemands avant et pendant la bataille de Bapaume. La population l'avait abandonné : par suite, dans la nuit de la bataille, toutes les maisons ont été envahies et en partie dévalisées.

BAPAUME.

BAPAUME. — *Bapalmæ; Batpalmes; Bapalme.*

HISTOIRE. — La première fois qu'il est question de ce lieu d'une manière certaine, c'est lors du dénombrement ou de la nomenclature des villes et bourgs cédés par Charles-le-Chauve à Baudouin Bras de Fer, pour former le comté de Flandre, ce qui nous reporte au IX[e] siècle, en 863.

Au XI[e] siècle, nous trouvons Bapaume sous l'aspect d'un château-fort situé au milieu des bois, protégeant les voyageurs qui traversaient la forêt d'*Arrouaise,* nom commun donné à tous les bois de ce vaste plateau, puis pris et possédé par un chef de brigands dont le nom est devenu légendaire, le fameux Bérenger (dont l'histoire est bien difficile à faire tant elle se mêle avec la fable), puis repris et possédé par les comtes de Flandre et d'Artois qui s'y font représenter par un châtelain.

A partir de ce moment décisif, de nombreuses maisons viennent se grouper sous la protection de ce château, et bientôt l'ensemble de cette bourgade devient une paroisse. Vers la fin du XII[e] siècle, Philippe d'Alsace lui donne quelques franchises, qui lui valent le surnom de *Franqueville.*

Le 28 avril 1180 est un jour remarquable dans les annales de Bapaume. C'est là en effet, dans l'église de Saint-Nicolas, que fut célébré le mariage d'un roi de France, Philippe-Auguste, avec Isabelle de Hainaut. Roger, évêque de Laon, bénit cette union, en présence des comtes de Hainaut, d'Alsace, de Namur, de Clermont, de Soissons, de Ponthieu et de Saint-Pol, et au milieu d'un concours immense. Après la mort de Philippe d'Alsace, le congrès d'Arras adjugea Bapaume à Louis, fils aîné du roi, comme lui revenant, ainsi que d'autres villes d'Artois, du chef de sa mère (1191).

Philippe-Auguste donna une charte de commune aux *bourgeois de Bapaume,* avec pouvoir de créer un nouveau mayeur, de nouveaux échevins et de nouveaux jurés de quatorze mois en quatorze mois, et avec pouvoir aux susdits échevins de juger tous les différends et procès qui arriveront dans l'enceinte de ladite ville, *comme ils ont fait du temps de Philippe, comte de Flandre,* etc.

Ces derniers mots montrent que cette charte n'était, comme toutes les autres de nos contrées, qu'une *confirmation de ce qui se faisait,* et pas du tout un privilége nouveau. Dans nos fières contrées du Nord, c'est la franche et entière possession de soi-même, le *self government,* qui est la chose ancienne, et c'est la centralisation qui est moderne.

En 1286, un procès important fut jugé à Bapaume, l'affaire du

telain d'Arras, Hugues Haymeris et de son frère. Beaucoup utres faits remarquables s'y passèrent; nous ne pouvons les ater ici, le cadre de nos récits devant être très-resserré, tant s sujets sont nombreux. Notons cependant la date de l'érection bourg de Bapaume en *Ville*. C'est en 1335 qu'eut lieu cet te important. Bapaume fut alors entourée d'un mur d'enceinte, ec des portes munies de tours.

Bapaume partagea naturellement le sort de changement en uelque sorte perpétuel de nos villes du Nord, témoins de tant e guerre, et les siéges qu'elle eut à soutenir sont nombreux.

Le premier siége fut mis devant Bapaume par Charles VI, l'an 414. Il força cette ville à se rendre au bout de trois jours.

Le second siége eut lieu en 1488. Cette fois les assiégeants taient Bourguignons. Ils furent repoussés.

Le troisième siége arriva en 1521. Après huit jours d'attaque, le duc de Guise et le comte de Saint-Pol s'en emparèrent, mirent le feu à toute la ville, en renversèrent les portes et se retirèrent.

Le quatrième siége eut lieu en 1543. François de Bourbon, comte de Saint-Pol, était encore un des assiégeants.

Le gouverneur de la ville, Hugues Flouriac, seigneur d'Ossimont, se retira dans le château après avoir lui-même brûlé la ville, et les assiégeants mirent tout à sac et tuèrent les malheureux habitants, sans oser toutefois attaquer le château. Quelques années plus tard, le même d'Ossimont tombait à l'improviste sur un nombreux détachement français et revenait triomphant dans Bapaume avec une foule de prisonniers de la plus haute distinction.

Le cinquième siége fut celui de 1578, par Maximilien de Longueval, seigneur de Vaux et premier comte de Bucquoy. Il se retira sans pouvoir s'en rendre maître. Mais peu après, Bapaume fut livré au roi par la trahison d'Antoine Lelièvre, dont le nom devint tristement célèbre. En effet, la ville ayant reçu bientôt de nouvelles troupes, on reprit l'offensive et on alla se jeter sur le camp ennemi. Entre autres prisonniers, on s'empara du capitaine Lelièvre lui-même et on lui fit subir un supplice qu'on eut l'art

de perpétuer, pour ainsi dire, jusqu'à nos jours. On le coupa, membre par membre : on exposa sa tête à la porte Ronville à Arras, et chacun de ses autres membres aux fortifications de Bapaume, et quand tout fut tombé en décomposition, on les sculpta en grès, dans les murailles mêmes, partie par partie, et on fit ainsi vivre jusqu'à présent la mémoire de ce fait et l'horreur de la trahison. Il y eut à ce sujet bien des récits, des vers, des compositions diverses : on pourra voir tous ces intéressants détails dans l'histoire de Bapaume, par M. l'abbé Bédu.

Enfin le sixième et dernier siége arriva l'an 1641, sous le règne de Louis XIII. Le maréchal de la Meilleraye l'enleva aux Espagnols après dix jours de siége et de tranchée ouverte. Depuis lors Bapaume a toujours appartenu à la France.

Pour mettre ensemble tous les faits de même ordre, disons ici que, dans la guerre à jamais funeste de 1870-1871, le nom de Bapaume apparut un instant comme un vif rayon d'espoir, au milieu de ce ciel si sombre : la bataille de Bapaume a été un succès réel, une victoire authentique. La lutte commença le 2 janvier 1871. Elle se termina le 3 au soir, à Bapaume. Le fort de l'action, le premier jour, avait été à Achiet-le-Grand et à Béhagnies, et le résultat était déjà considérable, en ce que les Prussiens avaient abandonné les positions de Béhagnies et de Sapignies pendant la nuit, et s'étaient portés en arrière, sur la ligne formée par les villages de Grévillers, Biefvillers, Favreuil et Beugnâtre, couvrant ainsi les abords de Bapaume.

Le 3 janvier, dès le matin, l'attaque commença. D'un côté le général du Bessol attaqua Biefvillers, pendant que de l'autre, le général Derroja se dirigeait sur Grévillers. Le commandant Payen entrait à Béhagnies et Sapignies et se rabattait sur Favreuil.

« Ces divers villages, dit le général Faidherbe, furent défendus par l'ennemi avec une grande opiniâtreté. Le combat fut surtout acharné à Biefvillers, qui ne fut enlevé qu'après plusieurs retours offensifs, et après avoir été tourné vers la gauche par les troupes du général du Bessol, pendant que le général Derroja appuyait l'attaque sur la droite en enlevant vivement Grévillers.

» Nous trouvâmes le village de Biefvillers et la route qui con-

nuit à Avesnes couverts de morts et de blessés prussiens ; les maisons d'Avesnes en étaient remplies, et un assez grand nombre de prisonniers restèrent entre nos mains.

« L'artillerie, portée entre les deux villages, eut à soutenir une lutte terrible contre l'artillerie que l'ennemi avait accumulée près de Bapaume, sur la route d'Albert. Enfin les batteries des capitaines Collignon, Bocquillon et Giron, parvinrent, non sans dommages, à éteindre le feu de l'ennemi, et toute la ligne s'avança sur Bapaume. »

Le général Lecointe avait envoyé la brigade du colonel Pittié attaquer le village de Tilloy que les Allemands occupaient pour tourner la droite des Français : ce village fut enlevé après une lutte extrêmement vive et le succès assuré de ce côté. A gauche le général Paulze d'Yvoy n'avait pas moins de succès contre le village de Favreuil. A l'attaque de gauche et à celle de front, des troupes de la division Payen et celles du colonel de La Grange avaient forcé les barricades de l'ennemi et s'étaient emparées de toutes ses positions, et les Allemands étaient en pleine retraite de ce côté. Aussi, à la nuit tombante, on était victorieux sur toute la ligne, et le combat ne se prolongeait plus que faiblement sur l'extrême droite, où l'ennemi s'efforçait de se maintenir dans le village de Ligny. On passa la nuit dans les villages conquis sur l'ennemi. Le 4 au matin, les Allemands évacuaient Bapaume.

Ils y revinrent bientôt après, pour repartir encore, puis revenir après la bataille de Saint-Quentin.

Bapaume a beaucoup souffert, on le comprend, pendant cette longue occupation et ces combats acharnés ; toutefois la bataille livrée non loin de ses anciens murs est une page glorieuse dans ses annales : aussi a-t-elle voulu en célébrer la mémoire par une fête solennelle et l'érection d'un monument.

Nous venons de parler des *anciens* murs de cette ville : c'est qu'en effet elle a été démantelée en vertu d'une décision de 1842, et après un simulacre de siége en 1847.

INSTITUTIONS ET MONUMENTS. — L'Hôtel-de-Ville que l'on voit à l'angle de la place et de la rue d'Arras, date du XVI[e] siècle, le

beffroi du XVIIe. La maison échevinale qu'il remplace avait é
détruite par les guerres, et elle avait elle-même succédé à un autre établissement nommé *le Cange*, situé sur la place, devant le beffroi. La manière dont se faisait l'élection du Mayeur et des Echevins est remarquable. D'abord le vote des bourgeois était obligatoire sous peine d'une forte amende. Il était défendu de s'y rendre en armes; il se faisait avec une grande solennité et une régularité parfaite, sous onze bannières. Le Mayeur était élu directement. Quant aux Echevins, voici comment on procédait. D'abord on élisait trois bourgeois que l'on appelait électeurs, et ces trois électeurs choisissaient ensuite les Echevins et Argentiers parmi les personnes de la ville les plus recommandables. Ainsi les droits de tous étaient respectés, et les affaires étaient confiées aux mains les plus habiles. Cet ordre de choses fut supprimé par Louis XIV, et à partir de 1682 il n'y eut plus d'élections, mais des nominations directes par l'Intendant de la province.

La châtellenie de Bapaume fut longtemps dans la famille de Beaumetz. A la fin du XIIIe siècle elle passa dans celle de Melun-Epinoy. Elle fut peu à peu démembrée, puis réunie au comté d'Artois, et administrée, au nom du Prince, par un bailli. Nous donnerons à la fin du volume le tableau de la juridiction du bailliage de Bapaume, pour éviter des redites et présenter l'ensemble de cette administration sous un seul coup d'œil.

L'église Saint-Nicolas que l'on voit aujourd'hui, et qui a succédé à une autre, détruite en 1543, a été construite de 1570 à 1615, époque où elle fut consacrée par l'évêque d'Arras, Ottenberg.

Elle est dans le style ogival de la période extrême : les chapitaux ont disparu, tout est devenu moulure, tout se tient, du pavé à la voûte, et cette voûte est ornée jusqu'à la profusion. Cette église est belle, d'ailleurs, et de grandes dimensions. On y remarque une chapelle qui est elle-même comme une petite église, avec chœur spécial, la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, lieu de pèlerinage ancien et fort connu.

Il y avait à Bapaume une église de Notre-Dame, où se faisait l'élection du Mayeur et des Echevins, dont nous avons parlé tout-

-l'heure. Maltraitée en 1543, plus ruinée encore en 1641, elle fut rasée après 1659 et enfouie sous les nouvelles fortifications. Ces fortifications venant d'être démolies à leur tour, on a retrouvé le plan et beaucoup de vestiges de cette église, sur laquelle M. Harbaville a composé un Mémoire fort intéressant. L'église ou chapelle du prieuré ancien de Saint-Albin est aussi détruite.

Les maisons religieuses furent nombreuses autrefois à Bapaume. Outre le prieuré de Saint-Albin, il y eut les Récollets et les Jésuites, une maladrerie, des hôpitaux, un collége et des écoles. La ville actuelle est encore fort bien douée sous le rapport des écoles, et l'hospice Saint-Jean, outre ses œuvres de charité, montre aux visiteurs une élégante chapelle construite par Grigny.

Plusieurs hommes célèbres sont nés à Bapaume. Citons seulement *Matthieu Rainaud,* évêque de Térouane ; *Lévêque* et *Bernard,* auteurs de livres ascétiques estimés ; *Ch. de Monchaux,* archevêque de Toulouse ; *plusieurs abbés* d'Arrouaise, de Vaucelles, du Saint-Sépulcre de Cambrai ; *Mgr Lequette,* évêque actuel d'Arras.

Bapaume a pour armoiries 3 mains d'argent (ou paumes), ouvertes en dedans, sur fond d'azur. Evidemment ce sont des armes parlantes, un véritable *jeu de mots* sur *paume* ou *palme* qui entre dans le nom de la ville, et sur lequel on a brodé bien des récits que nous n'avons pas à insérer ici.

BEAULENCOURT.

BEAULENCOURT. — *Bollincort*, dans deux chartes du XII[e] siècle ; *Beaulaincourt.*

Richer, natif d'Arras, archidiacre du diocèse et successeur de Lambert, donna, par un acte du 4 septembre 1116, à Richer, abbé d'Arrouaise, les autels de Gouy et de Bavincourt, lesquels furent cédés peu après au chapitre d'Arras, en échange des cures de Liégescourt et Gaudecourt, avec leurs appendances, c'est-à-dire *Beaulencourt,* etc. Beaulencourt n'était donc alors qu'un secours.

Ce lieu obtint plus tard le titre de cure, et l'abbé d'Arrouaise conserva le droit d'y nommer. Ce village faisait autrefois partie de la forêt d'Arrouaise.

Tesson de Beaulencourt *se dévestit,* en 1221, de la dîme de cette paroisse, dit M. Harbaville, du consentement de Simon de Beugniâtre, de qui elle était tenue en fief. La seigneurie appartint à l'abbaye d'Ayesnes, qui possédait aussi la plus grande partie de la dîme avec l'abbaye d'Arrouaise (*P. Ignace*).

Beaulencourt, situé sur la route de Bapaume à Péronne, fut de tout temps exposé aux faits de guerre et à leurs conséquences terribles. Il fut plusieurs fois incendié pendant les luttes des ducs de Bourgogne avec la France. Dans la guerre de 1870-71, il eut à souffrir l'occupation continue des Prussiens et de nombreuses réquisitions, d'autant plus que la poste allemande était établie en cet endroit et nécessitait un mouvement continuel. Le jour de la bataille de Bapaume, l'armée prussienne, dite de réserve, était établie à Beaulencourt.

BÉHAGNIES.

BÉHAGNIES. — *Béhaignies.*

Nous trouvons dans le Père Ignace, *Dictionnaire* du diocèse d'Arras, les curieux renseignements qui suivent :

« Béhagnies est à droite du grand chemin d'Arras à Bapaume, secours d'Ervillers, dans une petite vallée à une lieue et demie de Bapaume et à quatre lieues d'Arras. La grande route passe le long des haies ; il y a à l'opposite une chapelle de dévotion sur le chemin qui va à Bihucourt. A la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, Jean du Bois, écuyer, était seigneur de Béhaignies, il fit du bien aux Jésuites d'Arras pour faciliter l'instruction de la jeunesse. Il y a dans les champs, vers Gomicourt, une chapelle ancienne en l'honneur de saint Froment, sur une élévation de terre.

« Au milieu du XIIe siècle, l'église était cure. Eugène III la

confirma à l'évêque Godescalque. L'église est consacrée, mais on ignore par qui et en quelle année. L'abbaye de Saint-Vaast et l'évêque d'Arras sont décimateurs.

« Toussaint d'Arras, prêtre et chapelain, y résidait en 1686; il était fort attaché aux Espagnols, selon le préjugé de ce temps-là. On lisait encore dans le clocher de l'église de Béhaignies, en 1733, les paroles suivantes gravés de sa main avec son nom au bas, sur une pierre : « Les Franchaux veulent prendre *Arrau*, que le Diable les emporte les B....., tant la prévention était alors invétérée. »

1771. — Dénombrement fourni par les Dames de la paix de Jésus à Arras, par lequel il conste que la terre et seigneurie de Béhagnies appartenait à cette époque, aux enfants de Aubert-François-Bertin Le Sergeant, du chef de leur mère Nicolle Dupont, alors décédée. (*Archives de la paix.*)

Le 2 janvier 1871, il y eut une lutte entre les Français et les Prussiens dans le village même de Béhagnies. Les Français avaient leurs positions à Ervillers. Ils envoyèrent sur Béhagnies quelques coups de canon. Les Prussiens se retirèrent sur Sapignies, et les Français arrivèrent précipitamment. Pendant ce temps, les Prussiens prenaient position entre Béhagnies et Sapignies. Des éclaireurs prussiens envoyés dans Béhagnies s'y rencontrèrent avec les francs-tireurs français et la fusillade s'engagea. Elle dura jusqu'à quatre heures de l'après-midi, et les Français durent alors se replier sur Ervillers. (*Documents communiqués par les communes*).

Le 3 au matin, nouveau combat entre Béhagnies et Mory : c'est un des actes de la bataille de Bapaume.

BEUGNIATRE.

BEUGNIATRE. — *Buignastre* et *Bugnastre*.

Nous trouvons, sous ce titre, un document intéressant, dans les *Mémoires* du Père Ignace, tome 8°.

L'an 1731, le curé et quelques principaux habitants de Beugnâtre, se plaignirent au seigneur du lieu des irrévérences commises dans l'église, par de jeunes gens, le seigneur fit à cette occasion l'ordonnance suivante :

Nous, Jean le Mayeur, écuyer, seigneur de Beugnâtre, Simencourt, la Cauchie, Bourjonval, Vieux-Simencourt, Simencordel, le Nœu, etc., conseiller honoraire au conseil d'Artois, à tous nos vassaux et habitants de notre dite terre et seigneurie de Beugnâtre : savoir faisons que nous avons appris avec douleur, plusieurs désordres et scandales commis dans le chœur de notre église du dit Beugnâtre, tels que ci-après :

1° L'on a vu de jeunes garçons, fêtes et dimanches, pendant l'office divin, immodestes dans le chœur, appuyés immodestement sur le dossier de notre ban seigneurial, où était en notre place notre lieutenant nous représentant : chantant lesdits garçons à gorge déployée aux oreilles dudit lieutenant sans ordre ni mesure, par lesquels chants et immodesties lesdits garçons ont insulté à la majesté de Dieu, incommodé et distrait ledit lieutenant et scandalisé la paroisse, desquels faits nous sommes certain par information juridique.

2° L'on a vu aussi dans ledit chœur un homme assez despectueux pour tourner le dos au feu curé aspergeant l'eau bénite : ce qui ayant excité l'indignation et le zèle dudit sieur curé, il prit cet homme par le bras, lui dit tournez-vous, est-ce ainsi qu'un chrétien reçoit l'eau bénite? Toute la paroisse a été témoin de ce fait scandaleux.

Dans ces circonstances criantes, nous manquerions au devoir de seul seigneur de notre dite église de Beugnâtre, si nous négligions d'employer notre autorité pour empêcher que semblables désordres et scandales arrivent au pied du sanctuaire, à la face et si près du tabernacle où repose réellement le corps, le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

C'est pourquoi, Nous, qui représentons audit Beugnâtre la personne sacrée du roi, et sachant que Sa Majesté a la police extérieure des églises, qu'elle commet à ses juges, et que toutes les seigneuries du royaume sont des émanations de la puissance

royale et monarchique ; Nous ordonnons à tous fermiers, laboureurs dîmeurs, ménagers, valets, garçons et autres généralement nos vassaux et habitants de notre terre et paroisse de Beugnâtre, de quelque condition qu'ils soient, de demeurer dans la nef pour assister à l'office divin, à la réserve de notre lieutenant, qui entrera dans le chœur pour nous représenter dans notre dit banc seigneurial, en notre absence seulement.

Et notre sergeant se tiendra à l'entrée dudit chœur pour tenir la main à l'exécution du présent règlement.

Permettons néanmoins à ceux qui se placent dans la chapelle de continuer d'y entrer et aux autres de même, autant que ladite chapelle peut contenir d'hommes sans confusion.

En conséquence, tous les bancs, à la réserve du lutrin qui demeurera en sa place, seront tirés du chœur et placés autant qu'il se pourra dans ladite chapelle, et le surplus sera mis dans la nef le long des murailles des deux côtés.

A l'égard des jeunes garçons et autres enfants, ils demeureront aussi dans la nef auprès de leurs parents pour les contenir dans le silence et le respect, hormis ceux qui seront jugés capables de servir à l'autel.

Fait en notre hôtel, à Arras, le 8 mars 1731.

Cette ordonnance dans le premier coup d'œil a paru singulière, quant aux termes et à quelques expressions. Les personnes sensées y ont trouvé depuis quelques pensées dignes de réflexion. (*Mém.*, t. VIII, p. 735-36).

Les religieux d'Anchin étaient curés primitifs et gros décimateurs de Beugnâtre ; ils y établirent un vicaire perpétuel. Ils firent mettre les armes de l'abbaye à la *maitresse-vitre* de l'église ; on voyait sur le fronton du grand portail celles du Seigneur. Dans les prières nominales, au prône, l'abbé d'Anchin était recommandé le premier.

Plus tard, à la suite d'une transaction, dans le dernier siècle, on mit les armes de l'abbé d'Anchin dans le chœur, à droite, et les armes du seigneur aussi dans le chœur, mais à gauche, le tout sur la *maitresse vitre;* l'abbé fut désormais recommandé *seul*

au grand prône, mais les autres droits honorifiques furent pour le seigneur.

Beugnâtre a beaucoup souffert de l'invasion allemande. Il y a eu deux heures de pillage, et les réquisitions ont été continuelles. Le 3 janvier 1871, on s'est battu sur le territoire de la commune plusieurs maisons ont été incendiées, et les Français ont couché la nuit du 3 au 4, sur les positions des Prussiens.

BIEFVILLERS.

BIEFVILLERS. — *Bienviller; (Viviani Villarium)*, domaine de Vivien.

Ce village, que l'on ne trouve mentionné nulle part avant le XII[e] siècle, avait pour seigneur l'abbé du Mont-Saint-Quentin. Il vient d'acquérir une grande notoriété par la bataille des 2 et 3 janvier 1871, qui furent livrées en grande partie sur son territoire. Voici, d'après les renseignements fournis par cette commune elle-même, ce qui se passa alors à Biefvillers : « L'armée prussienne quitta, le 2 janvier, ses positions de Bucquoy, Achiet et communes voisines, à huit heures du matin. Il passa chez nous environ quinze mille Prussiens se dirigeant vers Péronne. A onze heures nous entendîmes quelques coups de feu : c'était l'armée française qui suivait l'arrière-garde prussienne. A quatre heures du soir nous apercevions un régiment prussien en déroute, suivi par le 65[e] de ligne français : là s'arrêta le combat. Les Français prirent leurs cantonnements à Bihucourt, et le 33[e] prussien vint occuper notre village, la nuit du 2 au 3 janvier.

« Le 3 janvier, à huit heures du matin, le feu commença sur Biefvillers entre les tirailleurs Prussiens et Français. A neuf heures, les batteries prussiennes arrivèrent de Bapaume pour s'établir sur notre territoire, et les Français en faisaient autant vers Bihucourt. Alors commença un feu terrible, qui dura pendant plusieurs heures. Les chasseurs et les marins eurent à sou-

tenir une lutte acharnée contre les Prussiens; le village de Bief-villers fut pris et repris plusieurs fois. A midi cependant on parvint à faire reculer les Prussiens, mais avec de grandes pertes, de part et d'autre. »

BIHUCOURT.

BIHUCOURT. — *Bieaucourt; Bizeaucourt; Bijaucourt.* Il est probable que ce nom est l'altération de Beaucourt; la prononciation dont parle le passage suivant, extrait du Père Ignace, est d'accord avec cette interprétation de M. Harbaville.

« Bihucourt, on prononce Byocourt, à gauche du chemin de Bucquoy à Bapaume, dans une plaine, de la justice de l'abbaye de Saint-Vaast en partie. Le cimetière est au milieu de la campagne, beaucoup plus près de Gomicourt que de Bihucourt. Ce village, qu'on appelait autrefois Bigartu, était desservi pour le spirituel par un religieux de l'abbaye de Saint-Vaast, ce qui a duré jusqu'au XI[e] siècle. On voit par une charte de l'évêque Lambert qu'aussitôt après le rétablissement du siége d'Arras, Alold, abbé de Saint-Vaast, sollicita instamment ce prélat pour lui confirmer et à ses successeurs le droit de nommer à cette cure que ses religieux avaient desservie.

« En 1710 ou 1711, un détachement de l'armée de France ayant fait une course vers Bapaume, entra dans ce village, le pilla et enleva l'une des trois cloches après l'avoir cassée.

« A la fin de l'année 1735, le curé et les habitants présentèrent une requête aux abbé et prieur de Saint-Vaast, à l'effet d'obtenir une partie de la rue ou flegard contigu à l'église pour y faire un cimetière; cette demande fut accueillie. On fit la bénédiction du nouveau cimetière avec l'agrément de M. de la Salle. On alla par après quérir en procession les os, les cranes, etc., qui étaient dans l'ancien cimetière pour les enterrer en celui-ci. Le terrain qui en provenait fut mis à usage profane et converti en

un petit bois afin d'en faire une espèce de remise pour le gibier, car ce terrain est en plaine et n'est voisin d'aucun bois. » (*Dict.*).

Ce village a été le théâtre d'une partie de la bataille de Bapaume. Le 2 janvier 1871, les Prussiens en furent chassés; le 3, la bataille a commencé derrière les haies. Le général en chef a traversé le village dès le matin avec des troupes nombreuses.

FAVREUIL.

FAVREUIL. — *Faverœulles.*

Voici les notes du Père Ignace, sur ce village.

« Favereuil, village d'Artois, secours de Bancourt, diocèse de Cambrai ; il est enclavé dans celui d'Arras, entre Mory, Sapignises et Beugniâtre : 61 feux. La seigneurie appartient au comte d'Oisy. La maison d'Assignies y en a une considérable. Favreuil est situé à gauche du grand chemin d'Arras à Bapaume, à une bonne demi-lieue de cette dernière ville. Il y a là quelques jardins ou terres labourables, environnées de haies, qui sont des paroisses de Bienvillers et de Beugniâtre. (*Dict.*, avec Sapignies).

« Le fief que la maison d'Assignies possède à Favreuil vient de Charles de Marquais, écuyer, seigneur de Villers en Hamelincourt et autres lieux. D'Assignies, seigneur de Verquin, possède un fief à Favreuil qui lui donne le droit de banalité sur les fours et autres rentes foncières. Ce fief vient des Molinghien, d'où il a passé aux Marquais à qui appartenait aussi la seigneurie de Verquin, qu'une fille a portée en mariage à d'Assignies qui en est encore propriétaire. »

Favreuil a eu beaucoup à souffrir de l'occupation prussienne, surtout dans la nuit du 2 au 3 janvier 1871. Le 3 janvier, vers huit heures (nous disent les notes envoyées de la commune), on entend la canonnade française recommencer. Les troupes prussiennes reprennent leurs positions autour du village, et l'action

recommence beaucoup plus vive que la veille. Vers onze heures, un officier prussien, voyant que leur position devient insoutenable en plaine, vient nous dire de quitter nos habitations. Les Français approchent, dit-il, nous allons nous y retirer, et il est probable que l'on va en faire le siége. Mais fort heureusement l'armée française a fait un mouvement à droite, et a ainsi préservé notre village de la destruction. « Plusieurs détachements entrent dans le village, délogent l'ennemi de ses embuscades, le poursuivent à la baïonnette... Nos vainqueurs furent accueillis avec enthousiasme par les habitants; c'était la vie et la liberté qu'ils nous rendaient. Le soir une partie de l'armée française coucha à Favreuil : on n'avait qu'un regret, c'était de ne pouvoir mieux les recevoir.

« Le lendemain 4 janvier, nous avons vu partir nos libérateurs, dans l'après-midi du même jour les uhlans reparurent. »

FRÉMICOURT.

FRÉMICOURT. — *Frémercourt; Frémiécourt.*

Il se passa près de Frémicourt un fait d'armes assez important pendant le siége d'Arras de 1640. Le maréchal de la Meilleraie y livra un combat de cavalerie aux Espagnols et fut vainqueur.

Pendant la bataille de Bapaume, les habitants de Frémicourt s'étaient enfuis. Dans la nuit du 3 au 4 janvier 1871 les Allemands revinrent, forcèrent les habitations, brisèrent les meubles, enlevèrent tout ce qui fut à leur convenance, dans des voitures où ils déposaient le tout, au fur et à mesure qu'ils pillaient.

GRÉVILLERS.

GREVILLERS — *Gréviller*, nom qui viendrait, dit M. Harbaville, de *Gratiani Villarium*, comme Grenoble vient certainement de *Gratiani Polis*.

Cette cure de l'ancien doyenné de Bucquoy, était à la nomination de l'abbé du Mont-Saint-Quentin et valait au titulaire un revenu de 1500 fr. qui se percevait sur 68 mesures de terre.

« Le chœur de l'église fut bâti en 1725, selon toute apparence, aux frais des religieux du Mont-Saint-Quentin qui en étaient seigneurs. Le corps du bâtiment se compose de trois nefs, qui forment un intérieur de près de 50 pieds de large sur 170 de long. Ces nefs sont soutenues par des colonnes bien proportionnées dont les chapiteaux portent en relief des têtes de chérubins. Il ne manque à cette église que des voûtes en maçonnerie pour en faire un monument ; le cintre des nefs est recouvert d'un plancher peint à l'huile. Elle était riche en sculptures et en ornements, mais elle fut dévastée durant les troubles de la fin du dernier siècle. Elle a conservée de ses anciennes rentes un fermage de 150 francs, qui lui fut rendu en vertu des dispositions du décret du 3 thermidor an XI. La tour surmontée d'une belle flèche en pierres de taille a 200 pieds d'élévation. Elle fut bâtie ainsi que les nefs en 1607. Grévillers fut annexé à Bapaume jusqu'en 1820 : c'est de cette époque que date son titre de succursale. » *(Notes de M. Parenty.)*

« Le fort de Grévillers passait pour un lieu de sûreté, tel qu'il n'avait point été pris de mémoire d'homme. Les gens des environs y avaient transporté avec leurs moissons ce qu'ils avaient de plus précieux. Mais le 26 août 1635 le duc de Chaunes qui commandait pour la France, le fit attaquer par 1000 hommes de pied, 500 chevaux, 200 dragons et autant de fantassins. De Rambures plaça d'abord une partie de la cavalerie aux avenues d'Arras d'où le fort attendait des secours : l'autre partie entre Bapaume et ce fort avec un grand nombre de noblesse, à la tête de laquelle se trouvait de Beauvau, évêque de Nantes. On fit ensuite approcher

fort l'infanterie avec deux pièces de canon qui tirèrent 60 coups s autre effet que d'avoir rompu les défenses, car la muraille it sept pieds d'épaisseur. Ce feu dura cinq ou six heures pent lesquelles la garnison de Bapaume fit sur les assiégeants décharge de 80 à 100 volées de canon tandis que les assiégés léfendaient à coups de mousquets et d'arquebuses à croc. Mais Français s'étant approchés de la porte du fort pour le prendre ssaut, ils virent un chapeau au bout d'une pique pour signal e les Espagnols voulaient se rendre. L'évêque de Nantes y courut, reçut la garnison à discrétion, conserva l'église, les nmes et les enfants, fit mettre en sûreté les soldats et les habints. On enleva le plus qu'on put de grains et on brûla le reste. lendemain, 27, un tambour fut, de la part du gouverneur de ipaume, au camp de Miraumont, où était l'armée française, redeander 60 prisonniers faits en ce fort, moyennant une rançon. » -(P. Ignace, *Recueils,* t. III, f° 15.)

Pendant l'occupation allemande Grévillers a beaucoup souffert es réquisitions et du pillage. Il a vu la bataille se livrer entre liefvillers et Grévillers, le premier jour, 2 janvier 1871. Des arricades y furent établies pendant la nuit du 2 au 3; mais les Prussiens évacuèrent ce village le 3 au matin.

LE SARS.

LE SARS. — *Le Sars; Lesarts.*

Le Sars faisait partie, avant la révolution, de la commune de Courcelettes, aujourd'hui du diocèse d'Amiens. On disait Courcelettes-le-Sarts. Cette cure était à la nomination du chapitre d'Arras. M. Harbaville croit que ce nom vient de *Sartum, Essartum,* partie de forêt défrichée. Ce lieu est nommé dans un titre de l'abbaye d'Eaucourt de l'an 1106. Il est certain que les troupes

nombreuses de religieux qui, dans les siècles XIe et XIIe, travaillaient à défricher les bois et les bruyères étaient surnommés *Sartaires*. Le village de Le Sars a été occupé de bonne heure lors de la dernière guerre et il s'y est fait une petite rencontre entre des éclaireurs allemands et les mobilisés d'Arras Nord, le 14 décembre 1870.

LE TRANSLOY.

LE TRANSLOY. — *Trasnoy; Trambloy; Tranloi.*

Au XIe siècle, ce village si important aujourd'hui n'était qu'un hameau dépendant de Rocquigny. La terre du Transloy fut donnée, en 1097, à l'abbaye d'Arrouaise, par Clémence, fille de Guillaume de Bourgogne, épouse de Robert le Jeune, comte de Flandre. Un sire Guillaume du *Trambloy* est repris dans un acte du 1er juillet 1274, comme créancier du comte d'Artois pour frais de Tournoi. On trouve ensuite *le Transloy* faisant une seule et même paroisse avec *Arrouaise* et c'est ici comme le centre de ce vaste district forestier nommé *Arrouaise,* ou plutôt le lieu qui le dernier a gardé ce nom, commun d'abord à toute une vaste étendue de pays. Avant la Révolution, le doyenné s'appelait encore doyenné d'Arrouaise. Voyons d'où vient ce nom. L'ensemble des vastes forêts qui couvraient tout ce pays fort élevé au-dessus du niveau de la mer (129 mètres au sortir du Transloy, 128 mètres à la Motte-Bérenger, 130 ailleurs, et jusqu'à 176 à Martinpuich), s'appelait très-anciennement *Arida-Gamantia, Atrewasia, Arroasia.* Cette forêt s'étendait depuis Albert jusqu'à la Sambre vers les Ardennes, 25 lieues de l'est à l'ouest. On trouve encore des traces de cet état de choses dans les noms suivants : du côté d'Albert, le bois d'Arrouaise, Sailly-en-Arrouaise, Maisnil-en-Arrouaise; vers la Sambre, d'autres bois du même nom, Gouy, Montigny, Vaulx-en-Arrouaise. Cette forêt était coupée par un grand chemin qui a

le nom de *Chemin des Saints* au VII[e] siècle, parce qu'il était rolongement de la route que suivaient les Missionnaires pour : de l'île de Bretagne à Rome et *vice versâ*.

a a beaucoup discuté sur le sens de ce nom *Arida-Gamantia*, l'on trouve traduit une fois par *Gamache-le-Sec*. « L'épithète *la* ajoutée à *Gamantia*, dit Dom Gosse dans sa belle histoire 'abbaye d'Arrouaise, ne fait que désigner la situation de la t d'Arrouaise dans un pays sec et très-élevé. Cette qualifica- lui convient parfaitement. Car si les sources des rivières indi- nt un pays élevé, le canton d'Arrouaise doit assurément l'être, sque depuis Albert jusqu'à la Capelle, on trouve celles de caut, de la Selle, de l'Oise, de la Sambre, etc., il est encore ourd'hui entrecoupé de bois, et les deux extrêmités ont con- vé l'ancien nom. »

'histoire primitive de cette forêt est inconnue, mais il est pro- le que les Druides y établirent un centre religieux. Plus tard : servit de retraite à une troupe de voleurs, et du VIII[e] siècle XI[e] elle devint fort célèbre. Nous avons même, encore aujour- ui, un document contemporain, dans la préface historique de tier, premier chef de la maison religieuse d'Arrouaise, 1179, 'est là que nous allons puiser ce qui va suivre.

ans la forêt d'Arrouaise, dit-il, il y avait autrefois un lieu situé la voie publique et qui était une caverne de voleurs. (C'était, n d'autres auteurs, à un croisement de routes, à un carrefour). a appelé ce lieu le *Tronc de Bérenger*, du nom du chef célè- de ces voleurs. On rapporte, en effet, qu'après la mort de ce renger, les gens de sa bande avaient creusé un gros arbre qui it près de sa tombe et que là ils venaient présenter à l'arbre captifs qu'ils faisaient. L'un d'entre eux, caché dans le creux l'arbre, décidait à haute voix du prix de la rançon, et c'était renger qui était censé rendre toujours ces jugements sans pel.

Nous lisons, continue-t-il, dans l'histoire de la *Passion des* *ints Irlandais*, Lugle et Luglien, que ces saints furent couron- s du martyre par les mains de trois hommes impies, Bérenger, Bovon et Hescelin, ses frères. Or, comme ce crime fut com-

mis dans le pays de Térouanne, il est évident que ces assa
n'exerçaient pas seulement leur méchanceté dans la forêt
rouaise, mais qu'ils se répandaient çà et là, en longueur
largeur, surtout le long des voies publiques (et en effet, Lu
Luglien furent martyrisés sur la chaussée Brunehaut, pr
Ferfay). Longtemps après, c'est-à-dire vers l'an de l'Incarn
du Seigneur 1090, trois Ermites, réunis au nom de la Tr
bâtirent une *cella* et un Oratoire en cet endroit même du T
Bérenger, en l'honneur de la Sainte-Trinité et de saint Nic
dont les miracles étaient alors célèbres, à cause de la transl
qui venait d'être faite de ses reliques. Cette construction
fort modeste : les murailles et le toit étaient en assemblag
rameaux, de feuilles, de paille mêlée à la terre. Le premie
ces personnages était Heldemare, de Tournai ; le second, C
Teuton d'origine, tous deux prêtres et chanoines ; le trois
était le frère Roger, laïque, né dans la *villula* voisine non
Tranloi.

Heldemare est honoré comme bienheureux. Quant à C
il devint cardinal, évêque de Préneste, Légat en Terre-S
refusa d'être pape, après la mort de Gélase II, et fit élire à sa
Calixte II.

Les trois Ermites d'Arrouaise eurent vite des imitat
Leur vie régulière ne se démentit point, et bientôt ce fut un
cours extraordinaire de Maisons religieuses qui se formère
leur exemple et vinrent se mettre sous la règle et la juridi
d'Arrouaise.

On en comptait plus de soixante, et elles s'étendaient bie
delà de nos contrées. Le chapitre général, ou réunion pério
de tous les représentants de ces monastères, devait être qu
chose d'imposant. Qu'on en juge par la liste de ces abbayes :

Arrouaise, relevant immédiatement du Saint-Siége :
N.-D. d'Hénin-Liétard, diocèse d'Arras ;
Sainte-Marie-au-Bois, ou Ruisseauville, diocèse de Boulogn
N.-D. de Boulogne, *ibid.* ;
Saint-Crépin-en-Chaie, diocèse de Soissons ;
Saint-Éloi-Fontaine, diocèse de Noyon ;

Saint-Vulmer, de Boulogne, diocèse de Boulogne ;
Saint-Calixte, de Cysoing, diocèse de Tournai ;
Saint-Léger, de Soissons, diocèse de Soissons ;
Saint-Mard, de Tournay ou Saint-Nicolas-des-Prés, diocèse de Tournai ;
Saint-Amand et Sainte-Bertille, de Marœuil, diocèse d'Arras ;
N.-D. de Beaulieu, diocèse de Boulogne ;
N.-D. de Clairfaï, diocèse d'Amiens ;
Saint-Jean-Baptiste de Choques, diocèse de St-Omer ;
Saint-Pierre et Saint-Paul de Warnêton, diocèse d'Ypres ;
N.-D. de Chatillon, diocèse de Langres ;
N.-D. de Chatrices, diocèse de Châlons ;
Saint-Jean, de Doudeauville, diocèse de Boulogne ;
Saint-Jean-Baptiste, de Valenciennes, diocèse de Cambrai ;
Saint-Christophe, de Phalempin, diocèse de Tournai ;
Saint-Barthélemi d'Eckout, à Bruges ;
N.-D. d'Autrey, diocèse de Toul ;
N.-D. de Soetendael, diocèse de Bruges.

Il y avait, en outre, non comprises au tableau des vingt-deux assesseurs de l'abbé d'Arrouaise, les maisons suivantes, en France, en Hollande et en Silésie :

N.-D. d'Eu, ou Saint-Laurent, diocèse de Rouen ;
Zantevelt (Champ-des-Saints), diocèse de Boulogne ;
Saint-Nicolas de Cheminon, diocèse de Châlons-sur-Marne ;
N.-D. de Moutier-en-Argonne, même diocèse ;
Sainte-Marie de Bethléem, ancien diocèse d'Utrecht ;
Sainte-Marie de Breslau, Silésie ;
Sainte-Marie de Sagane, Silésie.

En Angleterre et en Écosse l'ordre avait les maisons suivantes :

La cathédrale de Carlile, comté de Cumberland ;
Saint-Pierre de Dorcester, comté d'Oxford ;
Saint-Jacques de Warteri, comté d'Yorck ;
Saint-Alcmond ou Sainte-Marie de Lilleshul, comté de Salop ;
N.-D. de Mussenden, comté de Buckingham ;
Bronna ou Brunne, comté de Lincoln ;
Saint-Hiliers, île de Jersey, diocèse de Coutance ;

Saint-Jacques de Northampton ;

Desne ou Dena, Ordbire Parck, etc.

En Irlande, l'ordre d'Arrouaise comptait d'abord :

La métropole d'Armach avec les cathédrales de la dépendan- au nombre de vingt-six, y compris la métropole ;

Ensuite :

Saint-Patrice, prieuré du diocèse d'Armach ;

N.-D. de Conga ou Conca, même diocèse ;

Saint-Patrice, à Dublin ;

Un prieuré à Rathoy, comté de Kéri ;

Et un autre à Rathkele, comté de Limerick.

Les chapitres généraux se tinrent jusqu'en 1471. Après cela y eut des guerres sans nombre, des ravages, des misères, qui n prirent fin qu'à l'affermissement de la domination française, c'est à-dire vers le milieu du XVIIe siècle. La congrégation n'existai plus alors que de nom et l'histoire particulière d'Arrouaise est la seule qui se présente désormais.

Toutes ces maisons suivaient la règle des clercs réguliers ou chanoines de Saint Augustin. On y faisait l'office public de la nuit et du jour ; on administrait en même temps une foule de paroisses, et nos contrées sont redevables en grande partie à cette illustre congrégation du développement et de la conservation de la vie chrétienne parmi nous. Ces abbayes ont donné à l'église et à l'État bien des hommes de grande valeur : l'un des plus illustres est assurément Dom Gosse, qui a écrit l'histoire d'Arrouaise et celle de ses 50 abbés. Nous avons donné ailleurs sa vie (*Histoire de l'Académie d'Arras*). De cette magnifique fondation d'Heldemare, Conon et Roger, de cette vie puissante de sept siècles, il ne reste rien, absolument rien : *Etiam periere ruinæ*.

Les religieux d'Arrouaise avaient un refuge à Arras, rue de Baudimont : il était mouvant de la seigneurie de l'évêque, et attenant au refuge de l'abbaye de Cercamp.

Dom Gosse a donné, dans son *histoire d'Arrouaise*, page 30 quelques détails topographiques sur la contrée dont nous nous occupons en ce moment ; je pense qu'on les lira avec plaisir.

« Je vois, dit-il, que la partie de ces bois qui a conservé le nom

l'Arrouaise, du côté du couchant, touchait dans le douzième siècle aux villages de Sailly, Morval, Transloi et Roquignies. Entre ces deux derniers étaient Liégescourt et Roquignies. Horrec, hameau dépendant de la paroisse de Gœudecourt, s'est refondu dans Léboeuf-Lévacque. Celui-ci n'était dans l'origine qu'un assemblage d'étables au milieu des Hauts-Prés qui confinoient à la Forêt. Il touchoit à Touvent, autre village ou habitation que l'on ne connaît plus. Le Transloi aujourd'hui si considérable, n'était qu'un simple hameau, *villula,* et Beaulencourt était encore une dépendance de Liégescourt, qui fut réunie à l'abbaye d'Arrouaise par Alvise, évêque d'Arras, successeur de Robert... »

Voici ce que nous trouvons dans les notes envoyées des communes occupées par les Allemands dans la guerre de 1870-71, au sujet du Transloi.

« Le 3 janvier 1871 au matin sont arrivés ici, venant par le chemin de Lesbœufs, plusieurs régiments de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie : ils sont allés camper, comme armée de réserve, tout autour du Transloi. Vers cinq heures plusieurs voitures chargées de blessés prussiens s'arrêtaient dans la commune et y recevaient des soins; mais le soir ils étaient tous emportés sur Amiens : car, d'après l'opinion d'un capitaine qui avait eu le bras emporté, les Français devaient venir coucher au Transloi cette nuit même. Un peu plus tard, environ 300 fuyards se ruaient sur les premières maisons du côté de Bapaume et les pillaient complètement. A six heures du soir, une colonne composée de plusieurs mille hommes, se retirant vers la Somme, traversa le village pendant près d'une heure.

Dans la soirée, une centaine de prisonniers français furent amenés dans l'église pour y passer la nuit, mais quelques instants après ordre fut donné de les faire partir.

Vers 10 heures arrivèrent au Transloi, pour y loger, plusieurs batteries d'artillerie. L'opinion des artilleurs était qu'une grande bataille allait avoir lieu le 4 en-deçà de Bapaume, c'est-à-dire au Sud. Ils s'accordaient tous pour vanter l'excellence de l'artillerie française dont ils venaient d'essuyer le feu. Enfin le général Von Gœben, dont le quartier-général avait été au Transloi pendant la

bataille, se retirait aussi précipitamment, après un maigre repas, le 3 janvier, vers 11 heures du soir, dans le département de la Somme.

Le 4 janvier, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi, une grande partie de l'armée ennemie (artillerie et bagages), traversa le village, se retirant dans la Somme par Lesbœufs, environ 15000 hommes. »

Le Transloi avait été occupé depuis le 26 décembre : il le fut ensuite de nouveau, surtout après la bataille de Saint-Quentin, et eut beaucoup à souffrir jusqu'au 2 février.

LIGNY-THILLOY.

LIGNY. — *Liniacum,* au VII[e] siècle.

THILLOY. — *Tiliodium,* dans les chartes du XI[e] siècle.

LEBARQUE. — *Elbarque; Barge* et *Lebargie* dans les vieux titres.

Voici ce que nous trouvons sur Ligny et ses deux hamaux dans le Père Ignace.

LIGNY-LES-BAPAUME.

« Près de l'abbaye d'Eaucourt, au bas d'une colline à une lieue de Bapaume ; à l'Orient, il y a deux dépendances ou hameaux assez voisins au milieu desquels il est situé. Ces trois endroits ne font qu'un même territoire et une seule communauté (*Dict.*).

Ligny, prieuré, cure à la nomination de l'abbé d'Eaucourt, patron de la cure Saint-Quentin, décimateur et seigneur l'abbé d'Eaucourt.

Il y a confrérie de saint Blaise et de saint Sébastien (*Mém.*. t. III, pag. 97).

Hameau, Lebarcq ; seigneur, M. de Coupigny (*Ibid.*, p. 98).

TILLOY-LES-BAPAUME. — Hameau de la paroisse de Ligny, 28 feux, à gauche de Ligny en allant de Bapaume en Picardie, par la chaussée Brunehaut qui va de cette ville à Amiens. La seigneurie relève du roi à cause de son château de Bapaume et de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. Il y a une chapelle en l'honneur de sainte Barbe, vierge et martyre, chargée de trois messes par semaine, fondée par Marie Claire de Lichterüelde, Dame de Marisy et de Tilloy-les-Bapaume. Cette chapelle n'est pas bénéficiale mais un office, on n'en sait ni la rétribution ni la fondation. Elle fut bâtie vers l'an 1660.

Adrien Le Borgne, seigneur de Tilloy, vivait en 1500, Catherine, sa fille, vendit cette terre à Catherine de Henne, veuve de Nicolas de Boufflers, en 1550. Adrien, son fils, mourut sans enfants. Cette terre passa des de Boufflers aux de Lichterüelde par les femmes (*Dict.*). »

140 habitants, hameau de Ligny, seigneur M. Deprez (*Mém.*, t. III, pag. 98).

Le hameau de Thilloy a été le théâtre d'une partie de l'action, dans la bataille dite de Bapaume, le 3 janvier 1871. Il a beaucoup souffert en cette rencontre et pendant l'occupation, qui a duré, avec des intermittences, depuis le 15 décembre jusqu'au 2 février.

MARTINPUICH.

MARTINPUICH. — *Martin-Puch*. Ce nom signifie *Mont-de-Martin* et non pas Puits-de-Martin, comme on l'a dit souvent. Le mot Puich répond ici au *Puy* de l'Auvergne, au *Poggio* italien.

« L'église, dotée autrefois par les nommés Guillaumme Laillart, Hugues Mouronval, et quelques autres dont les noms ne sont plus connus, a joui jusqu'à l'époque de la Révolution d'un revenu de 400 fr. Les cumuls de cette somme produisirent les fonds nécessaires à sa construction qui eut lieu en 1769. La tour qui est d'une belle architecture et très élevée, avait été bâtie vers la fin du siècle précédent.

« La nef principale qui est large et élevée est appuyée par de bas-côtés qui s'harmonisent parfaitement et complètent la régu rité des proportions de cet édifice véritablement remarqua dans une commune rurale.

Elle avait le titre de cure avant la Révolution, l'évêque d'A y nomma sur la présentation faite par l'abbé d'Eaucourt de t candidats.

« On trouve dans une note, *Hist. d'Arrouaise*, page 54, Martinpuich, autrefois *Martin-Puch*, signifie Mont-de-Mar (comme nous l'avons dit aussi) ; l'historien fait remarquer q 1124, Odon, abbé d'Eaucourt, fut mis en possession de l'aute Warlencourt, sur le territoire duquel était située l'abbaie qu'il jouit du même privilége à Martinpuich, succursale annexe de Warlencourt à cette époque.

« L'*Histoire d'Arrouaise*, p. 151, cite un acte passé à St-Au près Bapaume, en 1206, la veille de Saint-Matthieu, au sujet dîmes et terres que cette abbaie possédait alors à Martinpu *(Notes de M. Parenty.)*

Martinpuich, sur la frontière d'Artois et de Picardie, limi phe du diocèse d'Amiens, à deux lieues de Bapaume, 150 feux situation est dans une plaine élevée assez près d'un bois sépare en cet endroit la Picardie de l'Artois. Il y a un vicaire chapelain.

L'église est à trois nefs sans être voûtées, il y a confrérie Scapulaire et de saint Sébastien ; en 1731, elle fut pavée et or le maître-autel. Le clocher est le plus haut du pays. C'est une t carrée et un peu étroite, moitié de grès, moitié de pierres bl ches, surmontée d'une flèche de bois, mais qui n'est pas si ha que la tour : trois belles cloches et une horloge.

La tour est du commencement du XVII[e] siècle, elle fut couron de la flèche dont on vient de parler quelques années aprè paix conclue à Utrecht en 1713, l'horloge fut faite en 1725.

Il y a une chapelle de dévotion à la sortie du village, sur chemin, le long du bois qui va à l'abbaye d'Eaucourt (*Dict.*).

« 1635. Les Français s'emparèrent du fort de ce lieu le 16 jui 1635, ayant à leur tête le marquis de Chaulnes : ceux qui le dé

daient et les habitants en ouvrirent les portes. Les troupes françaises les en firent sortir sans leur faire aucun mal et elles rasèrent le fort (*Recueils*, t. III, f° 14). »

Martinpuich eut à souffrir de l'occupation allemande, qu'il vit dès le 7 décembre.

« Le 1er janvier 1871, grands mouvements de troupes prussiennes sur la route...

« Le 2 on entend quelques canonnades vers le Nord, sans en bien distinguer la direction : car celles du bombardement de Péronne, commencées le 28 décembre, nous assourdissent presque nuit et jour. — Vers six heures du soir, arrivée d'un détachement de cuirassiers et de plusieurs ambulances (personnel et matériel); tous paraissent fatigués et tristes. Ils passent la nuit dans la commune (1200 hommes); la moitié prennent quelques heures de repos, les autres veillent.

« Le 3 janvier, bataille de Bapaume. Vers le soir, passage au bout du village de quelques détachements battant en retraite sur Péronne et Amiens.

Le 4, passage de voitures de blessés, d'armes, etc., allant sur Amiens. »

MORVAL.

MORVAL. — *Mourval*, dans les titres d'Arrouaise au XIe siècle.

Ce village est probablement fort ancien. Avant la Révolution il faisait partie du diocèse de Noyon.

« Morval, village du diocèse de Noyon, bailliage de Bapaume (*Maillard dit Moronval*). A deux petites lieues de Bapaume au midi, près Longueval, Flers et Gœudecourt, au bas de la montagne, du côté de la vallée où est la Somme, qui est Picardie (P. Ignace, *Recueils*, t. IV, f° 49).

RIENCOURT-LEZ-BAPAUME.

RIENCOURT. — *Riécourt.*

Nous trouvons les renseignements suivants sur Riencourt dans le *Dictionnaire du diocèse d'Arras* du Père Ignace.

« A une demi-lieue de Bapaume à gauche du grand chemin de cette ville à Péronne, sur la frontière du diocèse de Cambrai. La seigneurie de ce lieu est un bien d'église qui appartient par indivis à l'abbaye de Saint-Vaast et à l'évêché d'Arras tant pour le domaine que pour la dîme. Dans une plaine élevée entre Villers-au-Flos, Happlincourt, Barastres, deux villages du diocèse de Cambrai, Beugnâtre et Bapaume.

Il y avait 18 feux en 1730, de 7 ou 8 sont à Villers-au-Flos, aisant partie de ce village, mais entièrement dépendant de Riencourt et de l'Artois tant pour le spirituel que pour le temporel. Saint Gilles est patron de l'église qui est secours de Villers-au-Flos.

Il y a quelques fiefs en ce lieu qui relèvent de l'évêque qui jouit aussi d'une seigneurie à Beugny, dont les droits sont pareils à ceux qu'on lui paie ici, tant en vente, que transport et relief. Beugny est un village du diocèse de Cambrai, à trois quarts de lieue de Riencourt et à une lieue de Bapaume, près Fresnicourt. La dîme du village de Cappy appartient à l'évêque ; Cappy n'est plus à présent qu'une ferme située dans le village d'Happlincourt ; elle était autrefois au milieu des champs, mais toujours du village d'Happlincourt.

L'église succursale de Riencourt, qui n'a qu'une nef et qui en avait trois anciennement, est située sur une petite éminence au milieu du cimetière. Le clocher est une espèce de tour plus large que longue, près de laquelle est une tourelle ronde pour y monter. Au haut de cette tour est une avance crénelée pour y jetter des pierres en cas d'attaque. L'abbaye de Saint-Vaast y dîme huit du cent comme dîme royale avec l'évêque d'Arras. »

Riencourt eut beaucoup à souffrir de l'invasion allemande dans la guerre de 1870-71 : réquisitions et pillage furent plusieurs fois son triste lot.

SAPIGNIES.

SAPIGNIES. — *Saupigny.*

Le *Dictionnaire du diocèse d'Arras* s'exprime ainsi au sujet de Sapignies :

« Sur le grand chemin d'Arras à Bapaume, à quatre grandes lieues de la première ville et à une lieue de la seconde; bailliage de Bapaume. Cette terre relève de Beaumetz-les-Cambrai. Yolande Langlais en était propriétaire, elle passa d'elle à Thieulaine allié des Cardevaques, une fille de ce nom l'a portée en mariage au sieur du Ferriez sur qui elle a été vendue par décret au conseil d'Artois, le 21 octobre 1734, à Bon Lallart, seigneur de Berlettes. La paroisse de Sapignies s'étend jusqu'à Favreuil, il y avait en 1732 douze maisons qui en dépendaient.

Le château qui est un peu éloigné de l'église, est une vieille maison; elle est ornée d'un belle tour carrée, partie de briques, partie de pierres de taille, chargée d'une flèche aussi de pierres. L'an 1730 on commença une chaussée tirée au cordeau aux dépens des États d'Arras, depuis Bapaume jusqu'à Sapignies et depuis Sapignies jusqu'à Ervillers.

Il y a dans le bois de Sapigny une motte ou élévation de terre où l'on croit avec fondement qu'il y avait autrefois un château, on y découvre encore quelques vestiges. »

1106. Wattier de Sappignies est repris, comme témoin dans une charte de 1106, par laquelle Warnier ou Wattier d'Hamelincourt donne quatre rasières de terres situées à Quéant, à l'église de Saint-Aubert de Cambrai. (*Généalogie d'Hamelincourt.*)

On trouve en outre les renseignements suivants dans les *Recueils* du même auteur.

« Bon Lallart, marchand, bourgeois et échevin d'Arras, achet-
cette terre et un autre domaine ou marché à Bienvillers-les-Ba-
paume. L'un et l'autre sont tombés après sa mort à Thérèse sa
fille aînée. Benoît, son frère, a eu Berlette; leur sœur cadette
épouse de l'avocat général Briois, eut la seigneurie du petit Anvin
près Saint-Pol; et la troisième fille de Bon Lallart, fut héritière de
quelques fermes et quelques biens. Ces quatre lots furent tirés au
sort peu avant la mort de Thérèse Lallart, dame de Sapignies, dé-
cédée à marier, en 1741. Son frère Benoît qui fut son successeur
et son héritier dans cette terre, recouvra des titres qui prouvaient
que le seigneur de Sapigny y possédait autrefois un droit de ter-
rage sur le terroir et que l'on avait cessé de payer. Il les commu-
niqua aux habitants, on consulta l'affaire. On choisit des arbitres
pour éviter un procès. Ceux-ci décidèrent que la demande était
juste. Les habitants s'y soumirent, de sorte que par cette augmen-
tation de revenu la terre de Sapignies valait cette année 1741,
1,350 fr. de rentes. » (*Recueils*, t. Ier, f° 618).

Le territoire de Sapignies a été en partie le théâtre de la bataille
dite de Bapaume le 3 janvier 1871.

VILLERS-AU-FLOS.

VILLERS-AU-FLOS. — *Villarium*.

Ce village est l'objet d'une notice assez étendue dans le *[illegible]*
plément aux Recueils du diocèse d'Arras, par le P. Ignace. [illegible]
l'insérons ici textuellement.

« Ce lieu est situé entre Rocquigny, Baulencourt, Rien[illegible]
Beugny et Barastres; Villers paie taille, milices, convois,
Péronne, les droits royaux à Ancre-Albert, mais toutes les
[illegible] qui sont en usage à Bapaume y ont cours, soit pour l[illegible]
les terres et pour l'aune d'Artois; en 1733, il y avait 100

450 communiants dans les deux paroisses, c'est-à-dire Villers-au-Flos et Riencourt son secours.

L'église de celle-ci contient deux nefs. Saint Pierre en est le patron, la tour est au commencement de cette église; elle fut bâtie en 1577 par un comte de Buquoy. C'était Maximilien de Longueval (voyez Vaux), elle est large carrée, haute et faite de briques, elle n'a point de flèche, mais elle est terminée par quatre tourelles en pointe placées sur chaque angle, elles sont de briques comme la tour. Il y a trois cloches; au bas de cette tour, sur le grand portail sont les armes de la maison de Longueval. Le cimetière est à l'extrémité du village, sur le chemin d'Arrouaise.

Il y a près de l'église une vaste carrière et une chapelle de dévotion en l'honneur de Notre-Dame-de-Grâce; elle est située sur le chemin qui va à Capy.

Le château n'est à présent qu'une maison ordinaire; elle contient avec le bois qui est contigu 18 mesures ou arpens, aussi dit-on que le château de Villers-au-Flos est plus grand que Bapaume, parce que la tradition du pays est que cette ville ne renferme pas un pareil terrain.

La dîme appartient à l'abbé d'Arrouaise et à l'évêque d'Arras.

La seigneurie était dans la maison de Longueval dès le commencement du XVI[e] siècle; j'ignore par qui elle est entrée dans cette famille, mais un seigneur de ce nom épousa l'héritière ou dernière fille du nom, ou d'une branche de Miraumont puisque l'on voyait encore en 1733, à l'une des vitres de l'église du côté droit, en mots écrits au-dessus des armes de cette maison : *C'est pour jamais Miraumont*. Peut-être aussi que ces paroles veulent dire que Villers-au-Flos n'appartiendra plus aux Miraumont.

Je ne sais si après les Longueval il y eut d'autres seigneurs propriétaires de Villers-au-Flos, mais j'ai vu en 1733, les armes d'une personne qui possédait cette terre avant les Louverval. Elle est enterrée dans l'église. Ses armes sont à une vitre; ce seigneur portait de sable échiquetté d'argent au croissant cantonné de gueules. Les Louverval, dits Bachelin, originaires de Picardie, lui ont succédé à ce que je

crois. Celui d'à-présent, dont la mère est nommée Manessier, dans le diocèse d'amiens, est le troisième nom de Louverva (Voyez *Supplément aux Recueils*).

CAPY. — Autrefois hameau, depuis ferme de cette paroi elle ne subsiste plus à présent; elle était située sur Picardie e Beugny et Villers-au-Flos, il n'y a plus en cet endroit que haies et des terres. La seigneurie faisait autrefois partie du dom de Villers, du moins appartenait-elle aux seigneurs de la ma de Longueval. Elle fut aliénée ou démembrée depuis; elle ap tient présentement à trois personnes différentes. L'évêque d'A y a une seigneurie particulière. (Voyez Riencourt-lez-Bapau

Les seigneurs de Longueval étaient propriétaires des seign ries de Capy et de Villers, à la fin du XIV[e] siècle où tout au tard au commencement du suivant. Elles sont restées longte dans cette maison, je veux dire dans la branche de Longue Buquoy.

J'ai déjà remarqué que Villers-au-Flos était de l'élection Péronne, Louverval qui en était seigneur avant et au commen ment de ce siècle, mourut le 5 septembre 1703. Il porte d'arge la barre échiquettée de gueules.

Le chef-lieu du fief et de la seigneurie de Capy qui est ruiné, une enclave de Vermandois en Artois, il est à l'est de Bapaum une lieue de cette ville. Adrien Maillart, avocat, en a fait ment sur sa carte de l'Artois qui est à la tête de son *Grand comm taire* sur la coutume de cette province.

Il ne faut pas confondre notre Capy avec un village de mê nom qui est à trois lieues de Bapaume au sud, sur la Somme, en Péronne et Bray, près Suzanne ou Estourmel au diocèse de Noy Maillard ajoute que la cense de Capy détruite en Artois fait pa avec le baillage royal de Péronne. »

Le *Journal de l'occupation allemande* nous donne sur Vil plusieurs détails intéressants. Le lendemain de leur arrivée, Allemands firent chanter un service pour les tués, Allemand Français, de la bataille de Pont-Noyelle. Leur assistance y très-édifiante.



Le jour de la bataille de Bapaume, sur les trois heures de l'après-midi, on vit passer à Villers des chasseurs et des fantassins prussiens, ils étaient en déroute complète.

Le matin de la bataille, beaucoup d'entre eux, en quittant leurs hôtes, leur serraient la main, les larmes aux yeux, leur faisant comprendre en même temps qu'ils allaient au combat.

A Villers, comme partout dans les environs de Bapaume, l'occupation dura, avec des intervalles, du 27 décembre au 31 janvier.

WARLENCOURT. — EAUCOURT.

WARLENCOURT. — *Loncurtis; Wallincort; Wallincorte; Wallencort.*

« Warlencourt, village d'Artois, à une lieue de Bapaume, sur la route d'Amiens, au bas d'une montagne. Le clocher de l'église est une tour carrée surmontée d'une flèche de bois ; l'église a trois nefs propres, éclairées et bien pavées ; la chaire et le confessionnal sont d'une belle sculpture. Les anciens titres font voir que ce village se nommait en latin *Guaslon-Curtis*, comme qui dirait la Cour de Guaslon ou Waslon. L'évêque Robert donna, en 1124, l'autel à Odon, abbé d'Eaucourt. (*Dict. du Diocèse d'Arras.*)

« A un quart de lieu du village (à gauche de la route de Bapaume à Amiens par Albert, est une butte, haute d'environ dix mètres, et couvrant près d'un hectare, nommée la *Motte-de-Warlencourt*. On croit que ce tertre est un *tumulus* gallo-romain. On y a découvert, à la fin du siècle dernier, des briques romaines et des médailles de bronze de Marc-Aurèle. » (Harbaville, *Mémorial*, tome Ier, page 161.)

EAUCOURT. — Le nom d'Eaucourt a donné lieu à une étymologie fort souvent répétée, et qui n'en est pas moins fausse, comme il arrive souvent en pareille matière. Le danger, rarement évité, est de prendre le nom *actuel* comme base de raisonnement

et de rapprochement, et c'est alors que l'on obtient des résultats incroyables. Ainsi, *Eau-Court* a fait supposer une allusion au manque d'eau, et on a traduit *Aqua Curta*, *Aquarum-Curtarum*, etc. Le fait est que la syllabe *court* signifie ici, comme toujours, *habitation*, *villa*, et que dans les anciennes chartes, ainsi que l'a fait remarquer Dom Gosse, on trouve *Ail-Curtis*, *Aiul-Curtis*, *Aiulfi-Curtis*, ce qui veut dire *habitation d'Aiulfe*, comme Honnecourt, Hunulphi-Curtis, veut dire habitation d'Hunulphe, etc., etc.

Eaucourt est célèbre par son abbaye. Essayons d'en donner une idée sommaire.

Le prêtre Odon en fut le fondateur. L'amour de la retraite lui ayant inspiré de se cacher dans quelque lieu désert, il choisit cet endroit de la forêt d'Arrouaise, et y établit un ermitage. Puis des compagnons étant venus se joindre à lui, il constitua, avec le consentement de l'évêque d'Arras, Lambert, une communauté de chanoines réguliers, dont il fut le premier abbé. Cette fondation date de 1101. L'abbaye d'Eaucourt ne fit jamais partie de la congrégation d'Arrouaise, mais elle releva toujours directement de l'évêque d'Arras. Voici la liste de ces abbés, d'après le *Gallia christiana*, complété sur des documents locaux, jusqu'à la Révolution :

1. Odon, mort en odeur de sainteté, en 1142. — 2. Gérard. — 3. Simon, loué par saint Bernard, dans une lettre à Eugène III.— Anselme d'Houdain donna de son temps à l'abbaye Courcelles-le-Comte et Gaillescourt (ou Baillescourt). Cette donation fut confirmée par Thiéry d'Alsace, comte de Flandre, 1143. Simon mourut en 1162. — 4. Foulques, qui fut chapelain du pape Alexandre III, mort en 1177. — 5. Gérard II. — 6. Guilbert. — 7. Odon II. — 8. Martin. — 9. Baudouin, qui fit bâtir l'ancienne église, dans les premières années du XIIIe siècle. — 10. Richard. — 11. Guy. — 12. Hugues. — 13. Foulques. — 14. Pierre Camb. — 15. Odon de Hangest, IIIe du nom. — 16. Jean. — 17. Simon, IIe du nom. — 18. Parisius de Villers. — 19. Jean de Noyon. — 20. Bertrand de Tilloy. — 21. Gilles. — 22. Théobald. — 23. Druon-Tournet, ou Guillebert. — 24. Pierre Tournet, IIe du nom. — 25. Jean III.

Gilles II. — 27. Pierre III. — 28. Druon III. — 29. Pierre
30. Raoul Martin, qui fut présent au Congrès d'Arras, en
our la paix entre les Français, les Bourguignons et les
. — 31. Alexandre de la Porte. — 32. Pierre l'Escuyer,
om. — 33. Jean le Vasseur. — 34. Pierre Courcol. — 35.
Boniface, chanoine d'Arrouaise. — 36. Arthur de Tabary.
Adrien de Habarq, religieux de Saint-Vaast. — 38. Yves
religieux de Saint-Éloi. — 39. Antoine de la Hamaïde,
eligieux de Saint-Éloi. — 40. Jean de la Croix. — 41. Jean
— 42. Michel Daillet, fit rebâtir l'église et une grande partie
astère, où il mourut, en 1607. — 43. Hubert de Moronval.
Isambert Léveq, 1628. — 45. Jacques Transloy. — 46.
s Lefrancq, décédé l'an 1670. — 47. Augustin Routard ou
t, d'Arras, mort en 1680. — 48. Hubert de Fromont,
par Louis XIV, en 1680. — 49. Joachim d'Arleux, mort
. Il reçut la bénédiction abbatiale des mains de Fénelon,
efus de Guy de Sève. — 50. Noël Lemaire, d'Arras, 1720.
it la faculté de porter la mître, ce que Guy de Sève avait
nment refusé à son prédécesseur, malgré la bulle qu'il te-
pape, à cet effet. L'évêque d'Arras, François Baglion de la
a lui plaça lui-même sur la tête, octobre 1727. — 51. Mul-
8. — 52. Billiau, 1759. — 63. Bultez, 1787.

Arras a connu le dernier abbé d'Eaucourt, M. Bultez, qui,
a Révolution, a siégé au chœur de la cathédrale comme
ne honoraire, avec les insignes prélatices de la croix pec-
t de l'anneau, jusqu'en 1821. Nous avons sous les yeux
graphe touchant de ce vénérable prélat. C'est une récla-
au gouvernement au sujet de la pension qui lui était faite.
aye d'Eaucourt, dont j'étais titulaire, dit-il, valait de 50 à
e francs. Le roi m'avait chargé d'une pension de 12,000
en faveur de madame la princesse Louis de Condé, et dont
é un semestre dans le temps que j'étais privé de l'adminis-
de mon abbaye. Je n'ai recouvré aucun bien de mon ab-
e jouis de la modique pension de 265 francs... Je vis avec
mes sœurs qui est célibataire, et qui me nourrit... » Ainsi,
er abbé d'Eaucourt, à neuf siècles d'intervalle, se trouvait

dans l'état de pauvreté du premier fondateur, Odon. L'esprit religieux était le même de part et d'autre, et cette maison importante, dépouillée de tout, s'était montrée plus grande que les spéculiateurs. L'abbaye d'Eaucourt était fort riche, comme on vient de le voir. Elle avait fait, en 1614, un échange ruineux avec Saint-Remy de Reims, à qui elle avait cédé les plus belles propriétés qu'elle avait tout près de la maison, pour une prévôté près de Maestricht, dans la persuasion où l'on était alors que la France avait à jamais perdu cette province. Nous n'avons pas à signaler ici toutes les acquisitions et autres faits relatifs à cette abbaye, dont nous donnerons ailleurs l'histoire complète ; mais il est un événement trop curieux pour être passé sous silence, même dans un abrégé. Nous ne pouvons résister au plaisir de le raconter ici :

En 1651, dans la nuit du 16 au 17 juin, 800 hommes environ s'étant détachés de l'armée française, campée près d'Albert, arrivèrent à la porte de l'abbaye : 22 paysans s'y étaient réfugiés avec des armes. Sur le refus qui leur fut fait d'ouvrir, ils pratiquèrent des brèches aux murs de clôture. Les religieux et les paysans, résolus de vendre chèrement leurs vies, se réfugièrent sur la voûte de l'église et dans le pigeonnier, fortifièrent de leur mieux ces deux retraites et s'y défendirent avec courage jusqu'au lendemain. Furieux qu'une poignée de gens leur résistât avec une telle opiniâtreté, les soldats amassèrent contre le pigeonnier une quantité de matières combustibles auxquelles ils mirent le feu. Les assiégés, qui avaient tout prévu, l'éteignirent avec de l'eau dont ils s'étaient munis. La maison fut pillée dans cette circonstance, mais il en coûta aux ennemis 123 hommes, tant tués que blessés : trois de ces derniers demeurèrent sur la place, et deux moururent peu après, malgré les soins des religieux ; ils parvinrent à rétablir le troisième.

« Il faut bien se garder de croire, dit Dom Gosse, que toutes les donations faites aux moines aient été purement gratuites. Je ne veux pas parler des obits, prières, distributions d'aumônes, dont souvent ils se sont chargés à perpétuité : mais comme ils possédaient supérieurement l'art de mettre des friches en valeur, on

leur donnait à la charge de la quatrième, sixième, huitième ou dixième gerbe de champart, quelquefois sous des conditions plus onéreuses. » Puis il fait ressortir l'art avec lequel les religieux employaient les bestiaux, les engrais, la marne. Souvent il y avait accord avec le propriétaire, à qui on laissait en toute propriété une partie des terres défrichées, et l'autre seulement restait aux religieux qui avaient fait l'avance de tous les frais. Le travail des mains ordonné par la règle favorisait cet état de choses: certaines parties de l'office canonial étaient chantées en pleine campagne aux heures prescrites, et le travail continuait ensuite avec une ardeur nouvelle. Il y avait en outre des religieux, des troupes de frères qui n'avaient guère d'autre occupation que celle de défricher des bois et des bruyères. Voilà ce qu'ont fait les moines dans nos contrés, et ces choses-là, ou d'autres analogues, ils les ont faites partout.

L'abbé E. VAN DRIVAL.

CANTON

DE

BEAUMETZ-LES-LOGES.

ADINFER.

ADINFER, *Audinfer, Audinfer* (titres de Saint-Vaast, 1194).

HISTOIRE. — Dès 1194, la châtelaine d'Adinfer est citée parmi les bienfaitrices de l'abbaye de Saint-Vaast. En 1350, la seigneurie appartenait au sieur de Mailly. Sa fille, Guillemette, l'apporta en mariage à un seigneur de la maison de Guînes. Ce dernier, qui était aussi propriétaire d'Hendecordel, vint habiter à Adinfer un château-fort dont les derniers restes ont à peine disparu. Plus tard, la terre d'Adinfer devint l'apanage de la famille d'Halluin, par suite du mariage contracté par Marie de Hames avec un de ses membres. Elle fut cédée par échange, en 1554, au fils du célèbre comte d'Egmont que le duc d'Albe fit décapiter à Bruxelles en 1568. Mais la famille d'Egmont, soumise à la domination espagnole, s'inquiéta peu que les anciens seigneurs d'Adinfer conservassent un titre dont elle seule jouissait des revenus.

En 1521, après avoir quitté les rives de l'Escaut et de la Scarpe, l'armée française entra dans les plaines de l'Artois, à partir de l'Écluse, et vint camper à Adinfer. François Ier fut informé qu'il n'y avait point de garnison à Hesdin, et qu'on y devait célébrer le lendemain, avec de grandes réjouissances, les noces de la fille du receveur général de la province. Le roi détacha aussitôt le prince de Bourbon avec son corps d'armée, le duc de Vendôme avec l'arrière-garde, et le comte de Saint-Paul avec les six mille hommes

qu'il commandait. Le détachement partit du camp d'Adinfer malgré les pluies continuelles qui régnaient alors, et se rendit dans cette ville avec la plus grande diligence.

En 1578, lorsque Louis XIV, sur les conseils du maréchal de Vauban, résolut de faire élever la citadelle d'Arras, il fit prendre dans les bois d'Adinfer, comme appartenant à un prince étranger, la plus grande partie des arbres dont on avait besoin pour la construction de cette forteresse.

En 1709, Lépine, chef de bataillon du régiment des vaisseaux, à la tête d'un détachement de l'armée du maréchal de Villars, vint établir ses retranchements entre Adinfer et Hendecordel.

Du 26 décembre 1870 au 29 janvier 1871, cette commune fut constamment traversée et visitée par des patrouilles prussiennes entrant nuit et jour dans les maisons et pillant tout sur leur passage.

ARCHÉOLOGIE. — Robert de Hames possédait à Adinfer un antique château ; si l'on en juge par les vestiges qui subsistent encore de nos jours. Ce dut être une forteresse bâtie sur un terrain élevé, flanquée de tours de distance en distance et environnée de fossés. On voyait encore, en 1731, une partie de murailles, des fossés, les débris d'une tour et deux portes, dont l'une était ornée des armes de la maison de Hames.

Un seigneur de cette maison repose dans un caveau construit sous le chœur de l'église. Dans l'espace que laisse un centre de soutènement, on voyait jadis un mausolée en marbre noir, portant deux statues en relief couchées et les mains jointes avec cette inscription : *Seigneur d'Andinfer, Tulloy, et baron de Langubois,* décédé en mil..... Sa femme morte en 1534. Au centre du monument étaient les armes de la famille. L'église, annexe d'Hendecourt-lez-Ransart, a été rebâtie en 1760. Vendue en 1797, elle fut soustraite par M. L. Ledoux, de Douchy, à la pioche dévastatrice des démolisseurs. Elle n'a qu'une nef, avec bas-côtés, soutenue par trois piliers ronds, sans voûte. Le clocher carré est surmonté d'une flèche en bois, ayant en dehors deux jambes de force en briques, sous lesquelles s'ouvre le grand portail.

Dans l'angle qu'il forme sur la droite, en sortant de l'église s'élève une statue monolithe ayant 2 mètres 66 de hauteur, et représentant Jésus flagellé.

Outre le bois d'Adinfer qui existe encore de nos jours, il existait un autre bois appelé le bois des Dames, et qui, en 1789, appartenait aux Dames de l'abbaye d'Avesnes.

BASSEUX.

BASSEUX, *Batsala* (charte du roi Thierry III; Baldéric, *Chron. cam.*)

Histoire. — Basseux, avec son église et ses dépendances, fut donné à l'église d'Arras, en 674, par l'évêque Saint Vindicien. Le chapitre de cette ville y possédait des bois fort étendus, et un chanoine était préposé à la surveillance de cette propriété. Son brevet de nomination portait ce titre : *ad superintendentiam nemorum de Basseux*.

Une de ces grandes réunions de jeunesse, nommées *marché aux filles*, se tenait jadis à Basseux, le lundi de Pâques.

En 1711, le territoire de Basseux fut entièrement fourragé par les troupes françaises campées à Rivière sous les ordres du marquis d'Hautefort, lieutenant général des armées du roi.

En 1729, la veille de l'Ascension, le maître-autel, la sacristie et les ornements de l'église furent entièrement consumés par les flammes. Cent cinq ans après, le 8 avril 1834, un incendie plus considérable dévora la moitié du village.

Le 1er janvier 1871, la commune de Basseux fut témoin d'une légère escarmouche entre les dragons français et des uhlans prussiens.

Archéologie. — L'église date de 1540, les fenêtres en sont étroites et de forme ogivale ; vendue en 1798, elle fut rachetée par une personne qui la rendit au culte. La tour du clocher ren-

ferme cette curieuse inscription : « *Anno Domini 1711, cum in his regionibus acerbissimum grassaretur bellum, magister Stephanus, Dominicus Gelé, hujus loci pastor, ob militum incursiones, latrocinia, hac in turre, cum totâ suâ familia, omnique suppellectili sese recepit, die 23 junii, pastoratûs sui incurrente anno 2.* » « L'an du Seigneur 1711, alors que dans ce pays sévissait une guerre terrible, maître Etienne Dominique Gelé, pasteur de ce lieu, pour fuir les incursions et les brigandages des soldats, se réfugia dans cette tour avec toute sa famille et tous ses meubles, le 23 juin au commencement de la seconde année de son pastorat. »

La cloche porte aussi une inscription : « J'ai été bénie en 1790, nommée Marie-Antoinette par messire Antoine-Pierre-Joseph de Cardevac de Gouy, seigneur de Bailleul, Lisquen, Péronne, chanoine de l'église cathédrale d'Arras, maire de ce lieu, et par très-noble dame Marie-Robertine-Françoise de Villers au Tertre, abbesse du noble chapitre et abbaye d'Avesnes-lez-Arras. Nous appartenons, moi et mes deux sœurs à l'église de Basseux-les-Loges. »

BEAUMETZ-LES-LOGES.

BEAUMETZ-LES-LOGES. — *Bellum Mansum* (charte 1126) ; *Biaumes-Pourchelet, Bomez, Biometz* (XIII[e] siècle).

HISTOIRE. — Nous voyons en 1218, le châtelain de Beaumetz accorder une dîme à l'abbaye de Saint-Vaast. Roger et Siger de *Bello-Manso*, sont repris comme témoins dans une charte de 1226, concernant la confirmation de la dîme de Bavelincourt à l'abbaye de Mareuil. A cette époque et pendant les deux siècles suivants, la terre de Beaumetz appartint successivement aux puissantes maisons d'Habarcq, de Beaufort et de Croy.

En 1711, le marquis de Hautefort qui campait à Rivière, lors du

siége d'Arras par les Français, fit fourrager tout le territoire d
Beaumetz. L'année suivante, le 27 avril 1712, il y eut une ren
contre meurtrière entre des carabiniers commandés par le marqui
de Maizières, lieutenant général, gouverneur d'Amiens, qui s
rendait à Doullens, et 100 hussards de troupes alliées; ces der
niers furent mis en pleine déroute.

En 1743, les États d'Artois firent travailler à l'ancienne chauss
Brunehaut, devenue alors route royale d'Arras à Amiens. C'est
cette époque que Beaumetz acquit quelque importance.

Le fief du *Poncheaux* ou *Porchelet* fut possédé en 1621 p
Claude de Landas, écuyer, seigneur de Thun, Vermont. Il devi
la propriété du prince de Rubempré en 1757.

Adrien-Joseph Mullet, sieur du Petit Rieux, chevalier d'hon
neur du conseil d'Artois, étant mort sans enfants en 1747, Fra
çois-Albert de Briois, avocat général du même conseil, lui succé
dans cette terre comme à un plus proche héritier.

Le dernier seigneur de Beaumetz fut M. Bon-Albert Briois
Beaumetz, chevalier, né à Arras le 24 décembre 1759, prem
président au conseil d'Artois, homme recommandable par s
lumières et ses talents, député à l'Assemblée constituante, il s
distingua par la rectitude de ses vues. Forcé d'émigrer en 17
il mourut à Calcutta en 1800.

Le 26 décembre 1870, la commune de Beaumetz fut visitée
un détachement de uhlans qui revinrent les jours suivants, a
de nombreux renforts, accabler les habitants de réquisitions.

Le hameau des Loges dépendait autrefois de la paroisse
Basseux; réuni à Beaumetz par décret du 12 avril 1868, il r
ferme une distillerie très-importante, située sur la route d'A
à Amiens et exploitée par M. Lamart fils.

ARCHÉOLOGIE. — L'église, sous l'invocation de Saint Mic
fut batie en 1759. Elle n'a qu'une nef très-étroite et fort obsc
Elle est surmontée d'une tour carrée datant du XVe siècle.

AGNEZ-LES-DUISANS.

Agnez, *Anez* (Cart. de Saint-Vaast, 369), *Aniez*, *Agnès* (Chartes du XIIe siècle, *Inv. de Godefroy*).

Histoire. — En 1152, dix maisons d'Agnez dépendaient du chapitre d'Arras. Le fief d'Agnez fut saisi en 1252 par Robert, comte d'Artois. Il appartenait alors au sire de Habarcq

Ce village fut ravagé en 1475 par l'armée de Louis XI : *Le 25e jour de juing au dit an, furent boutez les feux en Artois par le dit roy Loys en plusieurs plaches, c'est assavoir Dainville, Habarcq, Agnez, Duisans et autres lieux circonvoisins* (d'Héricourt, — *les siéges d'Arras*). Ce fut à cette époque que furent détruites les fermes dites le *Petit Cambrai*, situées vers le chemin d'Avesnes. Elles appartenaient à une maison conventuelle du Cambraisis.

La famille d'Egmont possédait une seigneurie à Agnez-les-Duisans; elle la vendit en 1531.

Le village d'Agnez est traversé par la petite rivière du Gy, elle renferme un hameau appelé la *Raissée*, situé sur la route d'Arras à Auxi-le-Château, et dont l'importance vient d'être doublée par suite de l'établissement d'une fabrique de sucre.

Archéologie. — L'Eglise, placée sous le vocable de saint Martin, fut érigée en paroisse en 1803. La tour et le clocher furent restaurés en 1842, sous la direction d'Alexandre Grigny. L'intérieur fut entièrement transformé en 1859. Une belle voûte en pierres, style gothique, un pavage régulier, des fenêtres nouvelles, furent les travaux les plus importants confiés à cet habile architecte.

BAILLEULMONT

BAILLEULMONT. — *Balleoli-Mons*, *Ballieu-Mons*, *Bailleux-Mont* (Godefroy, Inv. des Chartes d'Artois).

Ce village, dont le territoire est traversé par la petite rivière du Crinchon, qui y prend sa source, est situé sur l'ancienne voie romaine d'Arras à Amiens. En 1743, l'entrepreneur du nouveau chemin d'Arras à Doullens, en recherchant des cailloux, découvrit dans les fouilles, à quatre mètres de profondeur, une chaussée large de six mètres et ayant une épaisseur d'un mètre. Ce chemin était parfaitement bombé et présentait tous les caractères d'une grande solidité. Près de cette chaussée s'élevait un magnifique château-fort. On retrouve encore, à l'extrémité du village, sur un terre-plein entouré de fossés larges et profonds, de curieux débris de ces vastes constructions. Selon le P. Ignace, le château de Bailleulmont serait beaucoup plus ancien que le village qui ne devait son origine qu'à l'agglomération des maisons construites par les vassaux des puissants seigneurs qui l'habitaient. Cette forteresse consistait en une cour vaste, entourée de murailles en pierres taillées et assises sur un soubassement de grès piqués. Elle était soutenue par plusieurs tours dont l'une d'elle nous offre encore ses ruines. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un pan n'ayant pas moins de quatre mètres d'épaisseur. La terre de Bailleulmont eut d'abord des seigneurs de ce nom en 1096; le chevalier Romuald de Balleoli-Monte, joute au tournoi d'Anchin. Il fut probablement le constructeur de la forteresse qui était une position importante avant l'usage de l'artillerie.

La seigneurie passa ensuite successivement dans les maisons de Saveuse, d'Estouteville, de Béthune, de Melun, Epinoy, et enfin de Guines Bonnières. (Rôles des 20mes).

Le château fut reconstruit *d'un bel ouvrage* par les seigneurs de Saveuse au commencement du XVe siècle (Du Belloy-Turpin); il fut dévasté en 1477 par les Suisses de Louis XI, en représailles de l'alliance de Philippe de Saveuse avec Charles le Téméraire.

Il n'était pas encore entièrement réparé, lorsqu'il fut attaqué et emporté en 1521 par l'armée de François Ier qui y mit une garnison de 300 hommes. Il fut bientôt repris par les Espagnols en 1523.

Le duc de Vendôme ayant pénétré en Artois en revenant de Doullens, mit le siége devant le château de Bailleulmont. Malgré l'hésitation de ses officiers devant une forteresse que l'on considérait comme imprenable, il parvint à s'en emparer; mais plusieurs de ses capitaines y furent tués ou blessés, entre autres, Antoine Halluin, seigneur de Fiennes, grand louvetier de France. De Vendôme fit sauter les tours et raser toutes les constructions.

Lors du siége d'Arras en 1641, le quartier général de Rantzau fut établi aux environs de Bailleulmont. Les troupes de Louis XIV furent obligées de faire le siége du château pour s'en emparer.

Il y avait anciennement à Bailleulmont une prévôté de l'abbaye d'Anchin.

Ce village eut sa coutume particulière rédigée en 1507.

Nous ne terminerons pas cette notice sans accorder quelques lignes à la légende de la salle du Désespoir, nom que portait une chambre haute du donjon.

Collart de Bois-Huon, écuyer, seigneur de Vis-en-Artois, avait épousé une fille naturelle de Philippe de Saveuse. Comme ce jeune homme était *folastre* et de *salles manières*, son beau-père avait obtenu du roi un mandat pour le mettre en tutelle, et l'avait enfermé dans une tour de son chastel où il le faisait garder pour le corriger. Ces mauvais traitements aigrirent l'esprit de cet infortuné, et un matin (11 octobre 1438), le varlet qui entra dans sa chambre pour le servir, le trouva pendu avec un long sac dans lequel on lui avait la veille apporté du fruit. Le jour suivant, son cadavre était descendu silencieusement et sans appareil dans la cave sépulcrale du château, et l'oubli aussi glacial que le marbre de la tombe vint peser sur sa mémoire. Pendant sa longue détention, on avait souvent vu le malheureux Collart, la figure collée aux barreaux de son étroite fenêtre cherchant à respirer

l'air pur de la campagne et à récréer ses yeux. Les villageois s'étaient apitoyés sur le sort du prisonnier, et, longtemps après sa mort, des idées superstitieuses s'attachèrent à cette partie du château. La tradition rapporte que la veuve de Collart vint ensevelir ses remords dans le couvent de Sainte-Claire, fondé à Arras par Philippe de Saveuse (Jacques Duclercq, *Mém.*, lv. 3).

Une colonne prussienne, forte d'environ 1500 hommes, traînant avec elle des chevaux et 2 canons, traversa la commune le 26 décembre 1870, venant de Berles et se dirigeant vers Bavincourt. Le 30 décembre ils vinrent y faire une réquisition et le 1er janvier 1871, on vit pour la dernière fois les uhlans aller et venir en éclaireurs.

ARCHÉOLOGIE. — On retrouve encore à Bailleulmont, un vaste souterrain communiquant, selon l'opinion des habitants, avec la tour de Bailleulval. Le propriétaire des ruines a trouvé un grand nombre de pièces de monnaie et d'autres objets, tels que mousquets, boulets, lances, etc., etc.

L'église ancienne ne formait qu'une seule cure avec Bailleulval, La Cauchie, La Herlière. Elle était sous l'invocation de Saint Martin et érigée sur un terrain mitoyen entre ces communes à l'endroit où se trouve encore le cimetière commun à Bailleulmont et Bailleulval. L'église actuelle fut bâtie en 1760.

BAILLEULVAL.

BAILLEUVAL. — *Balleoli-vallis, Bailleuval.* (Arrêt du Conseil d'Artois du 29 janvier 1721).

HISTOIRE. — En 1126, ce village n'était qu'un hameau dépendant de Bailleulmont.

La terre de Bailleulval était possédée, au XVIe siècle, par les seigneurs de Bèvres. Elle passa au XVIIe siècle dans la famille de

Béthune-Hesdigneul, par suite du mariage de Camille-Marie Guillaume de Pietra Sancta, dame de Bailleulval, avec Eugène-Francois de Béthune, chevalier, seigneur d'Hesdigneul, dont elle eut des enfants.

Il y eut plus tard entr'eux, une séparation de biens, et elle fut autorisée à revendiquer ses droits sur le domaine de Bailleulval, en qualité de dame du lieu (sentence de la gouvernance d'Arras, 18 mars 1670). En 1711, le maréchal de Montesquieu, gouverneur d'Arras, fit camper ses troupes dans les environs de Bailleulval. Le marquis d'Hesdigneul en ayant été informé, se transporta immédiatement sur le théâtre de ce mouvement ; il y apprit que les soldats avaient reçu l'ordre de couper des arbres dans les bois de Basseux, pour venger leur général d'un affront que lui avait fait le chapitre d'Arras, en lui refusant une place dans le chœur de la cathédrale, pendant un *Te Deum* chanté par ordre du Roi. Les bois du sieur d'Hesdigneul furent épargnés.

Archéologie. — On remarque à Bailleulval les restes d'un château-fort. L'état actuel des ruines laisse entrevoir l'importance de cette ancienne forteresse. On voyait encore en 1731, dit le Père Ignace, un antique pavillon carré, flanqué de deux tours, dont le sommet était garni de nombreux créneaux ; les tours, presqu'entièrement démolies de nos jours, renfermaient des salles bien voûtées et reliées entr'elles par des dégagements assez étroits, mais commodes pour passer de l'un à l'autre.

L'escalier était ménagé dans l'intérieur de la muraille, qui avait 1 mètre 40 centimètres d'épaisseur. Dans le rez-de-chaussée se trouvaient deux places basses voutées, dont l'une servait de fournil et l'autre de chambre pour le fermier du château. Les fenêtres ne consistaient qu'en des créneaux que l'on avait agrandis pour obtenir le plus de jour possible. La façade, du côté du village, est le seul objet qui fixe encore l'attention de l'archéologue. En effet, sous le pavillon central se trouve la porte d'entrée dont la clef de voûte est ornée d'un écusson représentant les armes de la maison de Béthune-Hesdigneul. En voici la description : Ecu portant une face accostée d'une étoile cantonnée au côté droit, et surmonté d'un heaume à la couronne de marquis.

On voit encore dans les murailles les ouvertures destinées à recevoir les deux branches d'un pont-levis.

La cour était plus élevée que le terrain du rez-de-chaussée, ainsi que cela se rencontrait souvent dans les constructions de l'époque.

Enfin, les plus beaux vestiges de la grandeur du château de Bailleulval consistent dans les fossés, presque comblés de nos jours, qui furent jadis témoins des luttes que les seigneurs eurent à soutenir. Très-étroits et couverts de bois ils donnaient à l'enceinte la forme d'un hexagone.

Le Père Ignace rappelle de plus l'existence d'une chapelle claustrale, ayant nef, chœur et campanille et placée sous l'invocation de Notre-Dame-de-Grâce. La nef avait été diminuée de moitié en 1729. Naguère encore on voyait quelques traces d'un portail enrichi de sculptures.

Partout où l'on trouve une enceinte fortifiée, partout aussi on rencontre quelques indices de constructions souterraines. Il existe à Bailleulval un souterrain qui reliait son château à celui de Bailleulmont, distant de deux kilomètres environ ; il dut sans doute son établissement aux guerres sanglantes, aux ravages des armées espagnoles et aux représailles des Français qui obligèrent souvent les habitants à y chercher un refuge et un moyen de salut.

BERLES-AU-BOIS.

BERLES-AU-BOIS. — *Berlo, Belles, Berles-Moustier, Berles-Sire-Wistace.*

HISTOIRE. — L'évêque Liébert accorda en 1070 au chapitre d'Arras, l'autel de Berles (Locrius, *Chron. belg.*). Un chevalier, Nicolas de Beaucamps, était seigneur de Berles et de Monchy en 1253, et son successeur Théobald assiste comme pair aux plaids

du comte, le 4 avril 1285. Berles-au-Bois, est composé de deux agglomérations distinctes reliées entre elles par quelques maisons, et qui, avant la Révolution, formaient autant de villages et de seigneuries.

La première de ces agglomérations, *Grand-Berles*, a longtemps porté le nom de *Berles-sire-Wistace*.

La seigneurie appartenait au comte d'Egmont. Elle fut vendue à un sieur d'Ervillers, qui, par succession, la laissa à Deslyons, écuyer, sieur de Fontenelle, seigneur de Bavincourt. baron du Locon et maire de la ville d'Arras en 1717. Après sa mort, ce fief tomba en partage à sa fille aînée qui en fit don en 1746 à l'abbaye d'Arrouaise.

La seconde, appelée *Berles-Moustier*, et de nos jours Petit-Berles, dépendait de l'abbaye de Corbie dès sa fondation, en 662. Elle fut cédée en 1470 à l'abbaye d'Arrouaise.

A l'époque de la Révolution, l'église ayant été vendue fut livrée à la destruction ; les femmes de Berles, indignées de cet acte de vandalisme, poursuivirent les démolisseurs à coup de pierres. Elles furent arrêtées, conduites en prison à Saint-Omer, et renvoyées après jugement. Il existait dans ce village un souterrain refuge. Berles-Witasse eut sa coutume en 1607.

BERNEVILLE.

BERNEVILLE. — *Bernivilla, Berneam-villa* (cart. 1er août 1024), *de Baronis villa* (Miræus, *Dipl. belg.*).

HISTOIRE. — Sous le nom de *Bernivilla*, la terre de ce village a été donnée en 653 par le roi Thierry III à l'abbaye de Saint-Vaast.

Le diplôme d'Hincmar de 850, assigne ce lieu *ad necessaria fratrum*. En 1110, le pape Paschal II confirme à l'abbaye l'autel de Berneville, que l'évêque Lambert lui avait accordé en 1098.

Lors du siége d'Arras, 1492, le maréchal d'Esquerdes vint camper à Berneville (d'Héricourt, *les Siéges d'Arras*).

Après la promulgation de la constitution de l'an III, Berneville fut chef-lieu de canton, et, par suite, lieu de réunion des assemblées républicaines.

Ce village eut sa coutume particulière (Clément. — *Usages locaux*).

ARCHÉOLOGIE. — On voyait encore en 1720 deux tours dans un ferme de ce village; elles servaient d'escalier aux bâtiments d prieuré que les religieux de Saint-Vaast y occupaient ancienne ment. C'est dans ce même emplacement que l'église fut construit en 1763. L'abbaye céda le terrain occupé par le chœur et le f bâtir à ses frais. La nef doit sa construction aux nombreuses do nations des habitants.

BLAIRVILLE.

BLAIRVILLE. — *Blarvilla, Blarevilla* (charte, XII[e] siècle).

HISTOIRE. — Au XII[e] siècle, l'abbaye de Saint-Vaast avait de droits sur ce village. Ils furent reconnus par une bulle du pap Alexandre III, en 1169. Nous voyons, de plus, Guillaume de Blair ville assister aux plaids de 1285.

Les Templiers eurent à Blairville une maison semblable à celle de Haute-Avesnes. Le Père Ignace dit, que dans son temps, on pouvait encore y voir deux portes de cette ancienne maison, fort étroites, selon l'usage de l'époque, et construites en grès bien façonnés. Un seigneur de Blairville ayant pris les armes contre son suzerain, fut battu, et sa défaite entraîna la destruction du château.

La terre de Blairville a momentanément appartenu à la Société de Jésus à qui elle avait été cédée par un de ses membres nomm

bert, fils de Wallerand Obert, conseiller au Conseil d'Artois, et ui mourut de la goutte à Saint-Omer. Les Jésuites la vendirent à illon, qui décéda à Bapaume et fut enterré dans la chapelle des Archers, sise en l'église paroissiale. Gillon laissa une fille qui épousa M. de Saisserval. Ce dernier fit planter l'endroit appelé *les Confosses*, où se trouve une veine d'excellent sable. C'était autrefois un bien communal, il a cessé de l'être, parce que les habitants ne se sont pas opposés à ce que les Jésuites la vendissent avec la seigneurie.

Blairville eut sa coutume rédigée en 1507 ; l'église fut bâtie en 1762.

Le village eut à supporter les réquisitions des escadrons de cavalerie prussienne pendant l'invasion allemande.

BOIRY-SAINTE-RICTRUDE.

BOIRY, *Bariacum*, *Boureich* (VII[e] siècle).

HISTOIRE. — Boiry est connu depuis le VII[e] siècle par la légende de Sainte-Rictrude qui y fit séjour en 656. Son mari, Adalbalde, duc de Douai, ayant été assassiné, elle vint habiter son domaine de Boiry, où elle fut en vain recherchée par les seigneurs de la cour de Clovis II. Le roi lui-même, jaloux de faire tomber son choix sur quelqu'un qui lui devrait cette haute fortune, vint la visiter quelques mois après. Rictrude fit les honneurs de son château à son hôte royal avec toute la magnificence du temps. A la fin d'un repas somptueux, le roi lui adressa de pressantes instances en faveur d'un de ces prétendants, Rictrude, après avoir repoussé ces propositions avec dignité, et réclamé avec énergie les privilèges d'une noble Franque, tira de son sein un voile béni par Saint-Amand, et s'en couvrit en déclarant qu'elle se consacrait à Dieu. Le roi irrité, quitta Boiry le jour même. Rictrude se retira à Marchiennes et fit don de sa terre à la

puissante abbaye qu'elle fonda. Il y eut pendant
siècles, à Boiry, un prieuré qui fut desservi par des
de ce monastère.

Le diplôme de l'empereur Charles-le-Chauve, de 877, c
l'abbaye de Marchiennes toutes ses possessions, savoir :
Atrebatensi, villam Bariacum cum integritate (Mirœus, di

La coutume du temporel de Boiry-Sainte-Rictrude fut
en 1507.

L'ancienne propriété des ducs de Douai est encore l
exploitations agricoles les plus importantes de l'Artois.
ments de la ferme furent entièrement rétablis en 1721
soins du frère Éloi, chargé d'affaires du cardinal Ottobc
commendataire de Marchiennes.

L'église, sous l'invocation de Sainte-Rictrude, tient à
construite en 1687. Démolie et réédifiée en 1778, elle ser
lier pour la fabrication du salpêtre, et c'est sans dout
destination qu'elle doit d'être restée debout pendant la Ré

Le 4 avril 1790, la commune de Boiry fut le théâtre
lent incendie qui consuma quarante-quatre des cinquante
dont elle était composée.

Il existait à Boiry-Sainte-Rictrude, un fief appelé la Mai
dicien Blin, seigneur de Grincourt-lez-Hendecourt, et c
secrétaire du roi, audiencier à la chancellerie près le Pa
de Flandre, séant à Douai, en était propriétaire. Il en p
nom, quand il mourut à Arras en 1648.

Pendant l'invasion allemande, deux batteries d'artilleri
tées par plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie,
sèrent la commune de Boiry-Sainte-Rictrude, le 26 d
1870. Elle eut à subir de nombreuses réquisitions qui s
nèrent par un véritable pillage le 27 janvier 1871.

BOIRY-SAINT-MARTIN.

BOIRY-SAINT-MARTIN, *Grand-Boiry, Boiry-la-Mont*

Histoire. — Lambert, évêque d'Arras, accorda l'autel de ce lieu à l'abbaye de Saint-Vaast, en 1098. Cette concession fut confirmée en 1102, par le pape Pascal II (Locrius, *Chron. belg.*).

La famille Quarré de Boiry, possédait autrefois une maison seigneuriale contiguë à l'église. Cette dernière fut rebâtie à la fin du XVII[e] siècle, et la tour terminée en 1702.

Le 26 décembre 1870 et le 27 janvier 1871, la commune de Boiry-Saint-Martin dut satisfaire aux réquisitions de nombreux détachements d'infanterie et de cavalerie prusienne.

FICHEUX.

FICHEUX, *Ficiliacum* (diplôm. de saint Vindicien, 674) ; *Fiscau* (archives de Saint-Vaast, 1098) ; *Fissau* (*ibid.*, 1024) ; *Fischeu* (1269, Le Carp).

Histoire. — Ce village est compris au nombre des possessions de l'abbaye de Saint-Vaast, reconnues par le diplôme de saint Vindicien, en 674. L'archevêque Hincmar lui assigna en 870, le revenu de l'autel de Ficheux. Les habitants de ce village eurent le sort de presque tous les autres de l'Artois, de ne rien dépouiller en 1709. Leur territoire fut fourragé en 1710, 1711 et 1712 par les armées françaises.

Le chœur de l'église fut rebâti en 1664, et le clocher en 1726. La cure était desservie par quelques religieux de Saint-Vaast qui demeurèrent momentanément dans la ferme située près de l'église. Il y avait à l'extrémité est du village une chapelle de dévotion érigée en l'honneur de Notre-Dame-de-Grâce.

Au mois de mars 1739, le sieur Poitau, échevin d'Arras, seigneur de Ficheux, fit ériger à ses frais un calvaire dans cette commune; un chanoine de la cathédrale présida à la cérémonie à laquelle avait été conviée la musique de la garnison.

La nouvelle église a été construite en 1840.

Ficheux fut visité par les troupes allemandes le 29 décembre 1870 et les 8 et 29 janvier 1871.

FOSSEUX.

FOSSEUX, *Fossa, Fossiex* (1182); *Fossues, Fossielx, Fossiels Fossieulx* (Meyer, *Ann. rer. belg.*)

HISTOIRE. — Fosseux est une des plus anciennes baronnies d l'Artois. Un chevalier Lanusse, sire de Fosseux, fait, en 1087, u donation à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai (Le Carpentie *Hist. de Cambrai*). Dès le XIIe siècle, le seigneur de ce villag était banneret d'Artois.

La famille de Fosseux a jeté beaucoup d'éclat pendant tout l XVe siècle. Colard de Fosseux, fut tué en 1415, à la batail d'Azincourt, avec son frère Philippe (Meyer, *Ann. rer. belg.*). I baronnie de Fosseux eut longtemps pour titulaire la branche d Montmorency-Fosseux, d'où elle passa, en 1577, dans la maiso d'Hénin-Liétard. Vers l'an 1670, la terre de Fosseux devint propriété de M. Antoine Dubois, seigneur de Duisans, membr du conseil d'Artois, et resta dans sa famille.

Un de ses descendants fut secrétaire perpétuel de l'Académ d'Arras, et exerça ces fonctions jusqu'à la Révolution, avec u activité extraordinaire.

Sa vie a été écrite par M. Laroche, dans le tome XIXe d *Mémoires* de cette Société.

En 1710, l'armée française campa à Montenescourt, ravagea territoire de Fosseux et y abattit une grande quantité de boi 45,000 arbres environ tombèrent alors sous la cognée.

Cette commune eut sa coutume particulière.

L'église, sous l'invocation de saint Nicolas, fut bâtie en 154 et reconstruite, en 1785, par les soins et aux frais de M. Dubo de Fosseux. On y fabriqua du salpêtre pendant la Révolutio Vendue et démolie en 1796, elle fut réédifiée en 1844 sur l anciennes fondations.

GOUVES.

GOUVES, *Gonnay*.

HISTOIRE. — L'abbaye de Saint-Vaast possédait des propriétés à Gouves en 1163.

Il y eut autrefois dans ce village une maison seigneuriale environnée de fossés, avec pont-levis.

En 1695, il fut entièrement ruiné. Tous les habitants n'y étant plus en sûreté se réfugièrent où ils purent. La plupart des fermes, entr'autres celle qui appartenait à M. de la Thieuloye, ainsi que des maisons furent détruites.

La seigneurie de Gouves appartenait en dernier lieu à la famille de Nédonchel.

Situé sur le Gy, Gouves possède une belle cressonnière qu'on appelle : *la Fontaine de Saint-Maclou.*

GOUY-EN-ARTOIS.

GOUY-EN-ARTOIS; *Gogicum* (1098); *Goy* (1126); *Gouy-la-Loi.*

HISTOIRE. — L'autel de Gouy, accordé à l'abbaye d'Arrouaise en 1116, par l'évêque Robert, fut ensuite cédé au chapitre d'Arras, en échange de celui de Beaulencourt.

En 1270, des sergents d'Artois ayant fait une arrestation sur la terre de l'église, furent condamnés par lettre du 16 août, à en donner réparation en faisant par trois dimanches consécutifs, le tour de l'église, la torche au poing, suivis du clergé (Godefroy, *Invent Caron*. Tome Ier).

Les seigneurs de Gouy sont d'origine très-ancienne. Manassé de Gouy est repris dans une charte de 1206, concernant la rente

de la dîme de Beaulencourt à l'abbaye de Marœuil (*Cart. Marœuil*).

Au XIV[e] siècle, Jean de Picquigny, Vidame d'Amiens, seigneur de Gouy-en-Artois (La Morlière, *coll. des antiq. miens*). Cette terre passa ensuite dans la maison de Soye par suite du mariage de Louis avec l'héritière de la famill Picquigny. Plus tard, elle appartint à la famille de Cardevac

Charles-François de Cardevacque, chanoine et archidiac Cambrai, naquit à Gouy. Il fut nommé au mois de septe 1743, par Louis XV, à l'évêché de Perpignan.

Alexandrine-Pauline-Joseph de Cardevacque, fille de Phi Alexandre, seigneur de Gouy, et de Pauline de Grenet, épou 1785, Romain de Diesbach, capitaine dans un régiment suis la garde royale, et fils de François-Philippe Ladislas, lieut général des armées du roi : cette famille est restée propriétai château de Gouy et de ses dépendances.

Outre la principale seigneurie, il y avait à Gouy un autr dont la maison de Lannoy fut longtemps propriétaire. Il fut en 1718, par le comte de Beaurepaire, à messire du Mont-Éloi, seigneur de Courcamp, qui lui-même le céda en 17 Chrétien de Cardevacque.

ARCHÉOLOGIE. — Il y avait à Gouy un de ces souterrains ges où les habitants se retiraient pendant la guerre.

L'église moderne, 1775, sous l'invocation de saint Aman remarquable par la délicatesse de sa structure, l'élégance d piliers et la beauté de la boiserie du chœur. Le clocher da 1500 environ. C'est une tour carrée d'une belle élévation montée d'une flèche en maçonnerie.

On a replacé plusieurs pierres tumulaires dont voici la des tion : 1° au bas du marche-pied du maître-autel, celle de Ch François de Cardevacque, évêque de Perpignan. Elle porte inscription :

Hoc lapide tegitur cor illustrissimi ac reverendissimi Francisci Alexandri de Cardevac de Gouy, miseratione et sanctæ sedis apostolicæ gratiâ episcopi Perpinianensis, re

a sanctioribus consiliis per annos 40 grave episcopatûs jugum fortiter et sollicite portavit.

Obiit die 1° mensis martii anno 1783. Requiescat in pace. Amen.

2° Au milieu du chœur, celle de Pierre-François de Cardevacque, chevalier, seigneur de Gouy, décédé le 31 décembre 1729. L'épitaphe en est bien conservée. Elle est entourée des armoiries de toutes les familles alliées à celles des Cardevacque, savoir : Cardevacque, de Thieulaine, Le Vasseur, de Manchicourt, de Briois, du Bois, de Baillescourt, d'Hérigny, de Blondel, Le Merchier, de Montigny, de Bernard, de Senonch, Le Prévost, de Petrins, Le Cocq.

3° Celle de Robert-François Nettuof, curé de Gouy, décédé le 12 septembre 17...

4° Celle de Nicolas-Joseph du Mont-Saint-Éloi, décédé le 3 mars 1736, et de dame Isabelle-Philippine Carpentier, sa femme, du sieur Philippe Creton, de demoiselle Isabelle-Louise Creton, et de Nicolas-Joseph Creton

L'église de Gouy possède encore plusieurs reliquaires qui lui ont été donnés par la famille de Diesbach. Trois d'entre eux sont en argent, un autre en ivoire. Ils renferment des reliques de saint François de Sales, de sainte Jeanne de Chantal, de saint Quentin, de saint Clément, de saint Nicolas, de saint Silvestre, de saint Maurice. L'authenticité de ces reliques a été constatée en 1841, par Son Em. Mgr le cardinal de la Tour-d'Auvergne Lauraguais, évêque d'Arras.

Il existe à Gouy plusieurs hameaux où lieux dits qui ont une certaine importance historique, tels que le *Calvaire Louison*, hameau situé sur la grande route d'Arras à Amiens, la *rue de la Citadelle*, le *Champ Cardevacque*, le *Mont du Temple;* cette dernière désignation semble indiquer l'existence ancienne d'une maison de Templiers.

Il y avait autrefois à Gouy un monticule entouré de fossés et sur lequel étaient restées quelques vieilles murailles, anciens débris d'une forteresse. Pierre-François de Cardevacque, seigneur de Gouy, les fit abattre et éleva sur le même terrain le château, propriété actuelle de M. le comte de Diesbach.

Le 31 décembre 1870, 1300 hommes du 5e cuirassiers de Saxe-Weimar, commandés par un colonel, vinrent à Gouy faire des réquisitions. Ils en repartirent le lendemain 1er janvier. Plusieurs d'entr'eux furent poursuivis par des mobiles du Nord, de la Somme et du Gard, et l'un d'eux, blessé mortellement, vint mourir à Sombrin.

HABARCQ.

HABARCQ. — *Habarcq, Habarcum (1071), Habarquium.*

Histoire. — Armand de *Habarco,* figure comme témoin d'une donation faite en 1071 par Liébert, évêque d'Arras et de Cambrai (Le Carp. *Hist. de Cambrai*). La puissance des châtelains d'Habarcq était citée. Leur château fut brûlé pendant le XIIIe siècle.

En janvier 1269, une reprise en enquête eut lieu relativement aux prétentions du comte de Saint-Pol, qui soutenait contrairement au comte d'Artois, que la haute justice lui appartenait dans toute la châtellenie d'Aubigny et ses dépendances. Cette enquête, dans laquelle figure Habarcq, renferme des particularités qui nous apprennent comment la justice se rendait dans les temps féodaux :

« Deux sergents d'Artois ayant exploité en ce village, vers 1240, à l'occasion d'un crime qui venait d'y être commis, Hugues, sire d'Habarcq, les pria de ne pas enlever les dépouilles, c'est-à-dire les effets mobiliers du délinquant. Sur leur refus, une querelle s'en suivit. Hugues tua un des sergents et blessa l'autre. Bientôt les gens du comte vinrent en force et brûlèrent la tour d'Habarcq. Pour ne pas demeurer en reste ou ne pas laisser prescrire ses droits, un sergent du comte de Saint-Pol mit le feu à la salle ou cour du château. Ce sergent fut conduit à Arras et mis à la prison de la cour le Comte. »

Il est à remarquer que dans les guerres féodales et dans les exécutions des suzerains sur leurs vasseaux, le donjon ou grosse

tour du château, était toujours respecté. Il n'était détruit que pour félonie. Aussi celui du château d'Habarcq fut-il conservé (Godefroy, *Inv. Chron.*).

A la fin du XIVe siècle, la seigneurie d'Habarcq appartenait à la maison de Beaufort. Elle devint ensuite l'apanage d'un cadet de cette famille qui prit le nom de Habarcq. Ce village fut brûlé en 1475 par l'armée de Louis XI.

Dans le siècle suivant, les seigneurs de Habarcq jouirent d'une grande influence dans la contrée, sous la domination des ducs de Bourgogne. En 1502, Jean de Habarcq devint gouverneur d'Arras, et son fils Pierre remplit les mêmes fonctions de 1525 à 1535. Marie de Habarcq ayant épousé Gilles de Lens, en eut plusieurs enfants dont une fille, qui apporta la terre de Habarcq en mariage au comte d'Egmont.

Le gouvernement d'Arras ayant été donné à Saint-Preuil, en récompense de la belle conduite qu'il avait tenue pendant le siége, le maréchal de Châtillon resta seul pour commander les troupes françaises dans l'Artois, et le 21 septembre 1597, il écrivait en ces termes au prince d'Orange :

« Je suis demeuré seul général des armées du roi dans l'Artois. « Après trois semaines de séjour à Aubigny, bourg situé sur la « Scarpe, je suis venu depuis deux jours loger à Habarcq, mai- « son du comte d'Egmont, une lieue plus près d'Arras. » (D'Héricourt, *les siéges d'Arras*).

En septembre 1742, après une mission donnée par le R. P. Jésuite Duplessis, ce dernier et le curé d'Habarcq convinrent d'ériger un calvaire hors du village. Ils furent arrêtés dans leur projet par des habitants de l'endroit et de Gouy en Artois, Noyelle-Vion et Wanquetin, à la tête desquels se trouvait un maréchal ferrant, qui eut la hardiesse de dire au jésuite, que si l'on plantait cette croix il y mettrait le feu. De la Roque, lieutenant du roi à Arras, fut informé de cette rebellion; il envoya à Habarcq quelques soldats. Leur présence dissipa les mutins; quelques-uns disparurent, entre autre le maréchal.

On a fréquemment trouvé dans des enclos des maisons isolées, ayant sortie sur les champs, des ossements humains qui témoi-

gnent que Habarcq fut habité par de nombreux protesta
effet, ces derniers enterraient leurs morts dans les jardin

Du reste, longtemps avant la Révolution de 1793, o
allusion à la foi peu ardente des habitants de ce village
surnommant les *durs d'Habarcq, les hauts capiaux*. Pe
Terreur, l'un deux détacha le Christ du calvaire, le traî
les rues et le brûla. Il mourut peu après dans d'atroces d

ARCHÉOLOGIE. — L'église, brûlée en 1475, fut reconst
1678. Elle fut conservée, pendant la Révolution, par M.
qui avait acheté le château et la seigneurie. Sa cons
gothique est de la dernière époque de ce style; elle n'a
seule nef surmontée d'une voûte remarquable et très-bi
rée. Le clocher s'élève sur le côté de l'église contre le pi
château : il est en pierres dentelées, dans le genre espagn

En 1835, le chœur fut pavé en pierres bleues. Ce trava
jour sous le marchepied de l'autel de la Sainte-Vierge, l'ent
caveau où l'on trouva trois cercueils en plomb et très-ancie
ferment, dit-on, les corps de Pierre de Habarcq, de Marie de
et de Gilles de Lens.

Le Père Ignace qui a visité la plupart des lieux dont
nous apprend qu'au moment où il écrivait, on voyait dans
le mausolée de Pierre de Habarcq enchassé dans la mur
sanctuaire, sous une voûte, du côté de l'évangile. Plusi
vrages en pierres très-bien travaillées en faisaient les orn
Pierre de Habarcq était représenté avec sa femme sous un
autour duquel on lisait l'inscription suivante : « Ci gisen
« d'Habarcq, chevalier, seigneur d'Habarcq, d'Aubigny
« che, Villers-Châtel, capitaine de la garde de l'empere
« taine des ville et cité d'Arras, et Antoinette de Marquai
« dudit lieu, de Warlus, laquelle mourut le 24 novembre
« lui le 23 octobre 1530. »

Il y avait autrefois trois cloches avec carillon à horlog
qui existe de nos jours porte cette inscription :

« Très-Haut et très-puissant prince monseigneur le
« d'Egmont et gr d'Habarcq et autres lieux considérables

« d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, lieutenant général des « armées du roy, très-haute et très-puissante princesse madame « Duplessis-Richelieu, son épouse. M. P. L. De la Cressonnière, « mon curé, m'a bénie ainsi que mes deux compagnes. Monsei- « gneur Gui-Michel-Anastase Asselin, seigneur de Willencourt, « écuyer du roy son pr^{er} en maîtresse des eaux et forts de la « ville d'Arras, échevin en exercice et agent général de monsei- « gneur le comte d'Egmont, seigneur d'Habarcq, mon parrain, et « demoiselle Augustine-Josèphe Payen, épouse du sieur Gou- « demetz, lieutenant du D Habarcq, marraine, 1770..... M'ont « nommée Augustine. »

Faite par les Gouvenot et Beaudon.

HAUTE-AVESNES.

HAUTE-AVESNES.

Histoire. — D'après la tradition, un temple dédié à Cérès, aurait été élevé en ce lieu, sous la domination romaine.

Une commanderie de Templiers s'y établit dans le XIIIe siècle. On dit qu'il se trouvait dans cette maison trente-six chevaliers, lorsque l'ordre de leur arrestation y fut exécuté, comme par toute la France, le vendredi 13 octobre 1307. De longs détails de cette scène ont été racontés par M. Harbaville dans son *Mémorial historique*.

« Il était environ l'heure de Tierce (neuf heures du matin), le servant d'armes en sentinelle sur la tour, sonna du cor et signala l'arrivée d'une troupe armée qui bientôt réclama l'ouverture des portes au nom du roi. On connaissait la haine invétérée que Philippe le Bel portait à l'Ordre ; quelque chose de ses projets avait transpiré ; la milice du Temple sentit que le moment de la crise était arrivé. La porte de la commanderie fut ouverte ; les sbires se précipitèrent avec un empressement féroce dans cet asile de la

valeur et en gardèrent toutes les issues. Le chef ordonna au co
mandeur de réunir tous les chevaliers, dans la grande salle. C
fait, l'ordonnance du roi fut lue. Nous vous mandons, disait c
lettre close, adressée au bailly, d'arrêter chacun des frères de
Ordre sans aucune exception, et après les avoir appréhendés, de
détenir pour les réserver au jugement de l'église, et de sa
leurs biens, meubles et immeubles. Cette lecture ayant do
lieu à d'énergiques protestations contre cette violence, la tro
de sicaires se rua sur les malheureux chevaliers qui n'opposé
aucune résistance. Une partie d'entr'eux fut lâchement égor
les autres, chargés de chaînes, furent traînés à Arras, au mi
des vociférations d'une populace imbécile, et jetés dans les
sons du château.

Ce jour vit flotter, pour la dernière fois, la bannière de l'O
Beauséant.

Les corps des chevaliers massacrés furent déposés, sans h
neurs, dans une fosse commune creusée derrière la tour.

Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem recueillirent l'h
tage de leurs frères du Temple.

A l'époque de 1733, ce bénéfice valait 30,000 livres.

Les généraux d'armée, durant les différentes guerres qui dé
lèrent l'Artois, y placèrent plusieurs fois un guet pour décou
les marches et les mouvements de l'ennemi.

ARCHÉOLOGIE. — On pouvait encore voir en 1733, sur
vitres de l'église, des dessins représentant le costume des c
valiers. Revêtus, hors de l'église, d'une robe blanche, ils p
taient au chœur un manteau rouge bordé d'hermine.

Une partie des bâtiments de la commanderie existe encore, s
vant à usage de ferme. La tour vient d'être détruite; elle é
bâtie en pierres, de forme carrée, à trois étages voûtés, éclai
de barbacanes. Sa hauteur était d'environ 60 pieds, la plate-for
était découverte. L'intérieur n'avait guère que 12 pieds de fa
Sous le rez-de-chaussée se trouve un souterrain de 20 pi
de hauteur. Des trous pratiqués dans les murs indiquaient qu
plancher divisait cette pièce, dont la région inférieure ser

sans doute d'oubliettes. En effet, nous avons vu à la voûte une trappe et le crochet de fer qui tenait la poulie par laquelle on descendait. A côté de ce souterrain, sont de vastes catacombes ou carrières taillées dans la pierre blanche. La tour, par sa situation, dominait un grand nombre de villages voisins. (Hennebert, *Hist. d'Artois*. — *Mém. de l'Académ. des inscriptions et belles-lettres*, tome VIII. — Aubert Le Mire. — Dutilleux, *Dessin de la tour d'Haute-Avesnes*.)

HENDECOURT-LEZ-RANSART.

HENDECOURT-LEZ-RANSART, *Hendecordel*, *Hendecourt-le-Galand*.

Ce village n'était encore, en 1169, qu'un hameau dépendant de Ransart.

HISTOIRE. — La terre d'Hendecourt fut longtemps la propriété de la famille de Guines (branche de Hâmes); elle ressortissait, dans le XIVe siècle, au parlement de Paris. Des titres particuliers font mention de Fariol, sire d'Hendecordel, qui vivait vers l'an 1300.

On voyait autrefois à Hendecourt deux éminences. L'une était à l'entrée de ce village, du côté de Blairville; la seconde, qui dominait la vallée qui existe entre Hendecourt et Ayette, était environnée de fossés. Ces deux éminences feraient supposer que jadis deux seigneurs avaient leur résidence dans cette localité. L'un aura possédé le fief d'Hendecourt, l'autre celui d'Hendecordel.

La seigneurie d'Hendecourt fut vendue, en 1570, à la famille Le Sergeant, dont les descendants en jouissent encore aujourd'hui. Adrien Le Sergeant, écuyer, fit l'acquisition du fief d'Hendecordel.

Au commencement du XVIIIe siècle, la seconde des élévations

fut rasée ; les terres qui en provinrent servirent à combler le fossé.

En 1626, Hendecourt fut érigée en cure par l'évêque Boudot, et du consentement de Philippe de Caverel, abbé de Saint-Vaast, à la sollicitation de Louis Le Sergeant, qui assigna sur sa terre une partie de la portion congrue à attribuer au curé. Avant cette érection, Hendecourt dépendait de Ficheux.

Ignace Le Sergeant mourut le 28 février 1669. Il fut enterré avec sa femme au pied du sanctuaire de l'église de cette commune, du côté de l'Évangile. Leur épitaphe était inscrite sur la muraille à droite, avec les armoiries des familles alliées à la leur, savoir : Le Sergeant. — Hendouche. — De Mol. — Denis. — De Monchaux.

LA CAUCHIE.

LA CAUCHIE, *Calceia*, *Calceaia*, *Kaussi*, *El Kalchie*.

HISTOIRE. — Ce village est situé sur l'ancienne voie romaine conduisant d'Arras à Amiens, par Thièvres. En 1743, en creusant dans le but de trouver des matériaux nécessaires à la construction de la route actuelle, on trouva cette voie à une profondeur d'environ 4 mètres ; selon M. Harbaville, elle aurait été rechargée en 580, lorsque la reine Brunehaut fit réparer les nombreuses chaussées qui portent son nom.

En 1058, le sire Izambart *de Calceaja* est témoin dans la charte de donation faite à l'abbaye d'Hasnon de *la villa d'Auchiaco*. (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai.*) Dans une charte de 1154, on voit figurer un sire *Verry d'El Kalchie*.

Jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, ce village n'était qu'un hameau dépendant de Bailleulmont. Mais, en 1741, les habitants se mirent à l'œuvre et bâtirent l'église actuelle sur un terrain cédé par un de leurs concitoyens, nommé Cuvillier. Ils avaient

sé aux religieuses des Chariottes, à Arras, de la bâtir sur un qui leur appartenait, elles le refusèrent. Ils demandèrent et obtinrent de l'évêque François Baglion de la Salle, la ssion de construire cette chapelle : chacun y travailla avec e zèle, qu'elle fut bâtie en très-peu de temps.

prélat, informé que le marquis d'Hesdigneul, seigneur du conjointement avec les habitants, avait terminé pour les droits rtissement du fond où est située la chapelle, et que celle-ci décorée et garnie de toutes les choses nécessaires à la célé-n des saints mystères, donna pouvoir au vicaire et au cha-n de la Herlière d'y venir dire la messe, fêtes et dimanches, nnant une rétribution de 50 livres par an, répartie sur les ants. De plus, il permit d'y conserver le Saint-Sacrement le tabernacle.

ı 27 décembre 1870 au 2 janvier 1871, la commune fut jour-ment traversée par la cavalerie et l'infanterie prussiennes.

eux dits. — Avant 1789, il existait à l'est de ce village une e considérable appelée La Hayette et appartenant à M. de une-Hesdigneul. Elle a été depuis démolie.

LA HERLIÈRE.

ı HERLIÈRE, *Herlier, Herlière-lez-Bailleulval.*

STOIRE. — En 1188, le pape Clément confirma à l'abbaye de euil la dîme de ce village. En 1192, Jean Aubry, seigneur du fit construire une chapelle à La Herlière. Cette fondation fut isée par le cardinal Julien, évêque d'Ostie. (Locrius, *Chron.* .)

y avait jadis trois seigneuries à La Herlière. La principale rtait le nom ; la deuxième s'appelait Montreuil ; la troisième le fief de Bassecourt, appartenant à un seigneur de ce nom.

Jean Capet était seigneur de Farnechon et de La Herlière, grand-bailly d'Oisy et homme d'armes de Philippe II, roi d'Espagne, en 1619.

La seigneurie de La Herlière fut détachée de celle de Couturelle, par un sieur Boudart à qui elle appartenait. Après être restée quelque temps la propriété de Moulart, elle fut achetée, en 1723, par Marguerite Delsaux, veuve d'Eugène-François Dufour, pharmacien, à Arras. Leur fils, Pierre-Ignace Dufour, chanoine d'Arras, succéda dans cette terre à sa mère, décédée en 1732.

Au mois de septembre de l'année suivante, cet ecclésiastique concéda un terrain situé vers La Cauchie, pour former un cimetière. En 1735, il fonda en ce lieu une école pour les petites filles, dont il confia la direction à deux religieuses Franciscaines appartenant à la maison établie à Arras, par M. Hocedé, curé de Saint-Aubert. En 1739, le même chanoine fit bâtir une chapelle sur la place de La Herlière. L'ancienne fut vendue pour un usage profane au profit de la nouvelle, où furent transférés les restes des personnes enterrées dans la première.

Il y avait à La Herlière une confrérie du Saint-Sacrement; on y révérait les reliques de saint Maxime, martyr. Elles étaient renfermées dans une châsse argentée : un capucin les avait apportées de Rome à un curé d'Armentières qui les donna au chanoine Dufour.

Lieux dits. La Bazèque. — Ce domaine, ayant titre de comté, appartenait à la famille Imbert, qui avait entrée aux États d'Artois. Elle est la propriété de M. le comte de Diesbach. Il dépendait autrefois de la paroisse de Bienvillers-au-Bois, et de pieuses traditions rapportent que saint Eton *allait souvent de Bienvillers à la Bazèque.* Il faisait trois pauses ou stations, et le souvenir en fut conservé par trois croix érigées, l'une près de la ferme de La Bazèque (elle existe encore), la seconde sur l'ancienne chaussée d'Arras à Amiens, et la troisième au-delà d'Humbercamps.

MERCATEL.

MERCATEL, *Merle-Kastel* (Plaids de 1128).

HISTOIRE.—L'archevêque de Reims, Hincmar, dans son diplôme de l'an 870, relatif aux possessions de Saint-Vaast, assigne *ad matriculam ecclesiæ, la villa de Senons* ou *Senonum*. Mirœus (*Annales Belg.*) traduit ce nom par Merchastel. Ce village, en effet, appartenait alors à Saint-Vaast, quoique non compris dans la donation de 673 et le privilége de 674.

Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem possédaient des biens à Mercatel.

En 1678, Louis XIV, accompagné de Monsieur, son frère, étant parti de Bray-sur-Somme, le 23 mai, vint dîner à Mercatel, le 14, et fut coucher à Lens.

Il existait à Mercatel un fief qui appartenait à la famille Perrin. Un de ses membres, officier et valet de chambre de Louis XIV, la vendit, à la fin du XVIIe siècle, aux Jésuites d'Arras.

Le 26 décembre 1870, vers trois heures du soir, trois éclaireurs prussiens, hussards bleus, entrèrent pour la première fois dans la commune de Mercatel, pendant qu'une douzaine d'autres restèrent sur la route d'Arras à Bapaume, où ils firent prisonniers un marin et trois mobiles qui s'étaient attardés. Il y en avait qui parcouraient la commune en tous sens, afin de savoir s'il n'y avait pas de troupes françaises. Ils continuèrent ainsi leurs visites et leurs réquisitions jusqu'à la fin du mois. Le 29, 70 fantassins, pré cédés par 17 cavaliers, et accompagnés de plusieurs chariots de réquisition, se dirigeaient vers Beaurains; à peine arrivés à la hauteur de Mercatel, ils rebroussèrent chemin immédiatement, ayant appris que des francs-tireurs étaient dans cette dernière commune. Le lendemain, nouvelle visite des fantassins du 28e d'infanterie, réquisition des armes et sac du moulin à vent, dit de *Boisleux*. Ce

jour-là, un éclaireur prussien fut démonté et fait prisonnie
des francs-tireurs ; son cheval fut tué à l'entour des ma
qui se trouvent sur la route de Bapaume ; toutes ces excu
furent arrêtées le 1er janvier par l'arrivée des marins et du 17e
seurs à pied, qui vinrent loger à Mercatel avec de l'artillerie

Plusieurs escarmouches eurent lieu sur le territoire, entr
francs-tireurs et les éclaireurs prussiens, pendant le séjo
75e de ligne à Mercatel.

Le hameau, dit les *Maisons-Blanches*, situé sur la rou
Bucquoy, à quelque kilomètres d'Arras, eut aussi la visit
éclaireurs prussiens, qui s'y livrèrent à leurs orgies habitu

ARCHÉOLOGIE. — L'ancienne église, bâtie en 1757, fut dé
pendant la Révolution. Les religieux de Saint-Vaast, seig
du lieu, avaient fourni la somme de 2,200 francs, pour la re
truction du chœur.

La tour fut bâtie en 1700, par Deforge, l'architecte du c
de Saint-Vaast. Carrée, large et d'une belle hauteur, elle e
mée de murailles épaisses, et appuyées aux angles jusqu'a
met, par des contreforts. Elle était surmontée d'une flèche e
couverte d'ardoises, et de forme octogone ; mais le cloche
l'orage révolutionnaire avait respecté, fut frappé de la fo
commencement de ce siècle. La flèche fut alors rempl
un petit dôme.

Le chemin de fer du Nord passe à environ un kilomèt
village, mais il n'y a point de station.

MONCHIET.

MONCHIET, *Monchieul*, *Monciet*. (1218, Cartul
Vaast.)

HISTOIRE. — Monchiet, cité dans les titres de
Saint-Vaast, en 1218, n'était alors qu'un simple ham

de Monchiet a appartenu au comte de Bruay, qui la vendit, en 1698, à un avocat d'Arras.

ARCHÉOLOGIE. — Il existe, derrière l'église de cette commune, une motte très-élevée, entourée de fossés, et au-dessous de laquelle il y a un puits ; ce qui fait penser qu'il a existé autrefois un château sur cette motte. On rencontre aussi un souterrain-refuge dont l'embouchure est dans le cimetière. L'église, bâtie en 1712, fut reconstruite en 1770.

MONCHY-AU-BOIS.

MONCHY-AU-BOIS, *Monciacum nemorosum.* (Cartulaire de Saint-Pierre de Corbie, année 662.)

HISTOIRE. — L'abbaye de Corbie eut, pendant longtemps, une prévôté à Monchy, où elle possédait un domaine considérable, dont la donation, remontant à 662, fut confirmée en 825 et en 1108, par l'évêque Lambert. Sous la domination espagnole, elle l'échangea avec l'abbaye d'Arrouaise contre d'autres immeubles de même importance (27 juin 1568).

Le Seigneur de Monchy était, en 1235, un chevalier nommé Nicolas de Beaucamp. (Godefroy, *Inv. chron.*) Son successeur, Théobald, sire de Berles, y établit une léproserie, en 1283. (Malbranq, *de Morinis*, tome III.)

Le domaine de Corbie ou d'Arrouaise, formait la première seigneurie de Monchy. Il en existait encore une autre; celle-ci, possédée au XVe siècle par la maison de Beaufort, passa dans celle de Croy, comte de Solre, gouverneur de Péronne, qui la vendit à un curé de Monchy. Cet acquéreur, n'ayant pu se libérer en temps utile, la seigneurie qu'il venait d'acheter fut définitivement adjugée à Adrien-Henri de Fromentin, membre du Conseil d'Artois.

Un concordat, passé antérieurement entre l'abbaye et le seigneur de Beaufort, stipula qu'elle en aurait eu, à l'exclusion de celui-ci, basse, moyenne et haute justice à Monchy. Elle nommait les échevins et les renouvelait tous les ans, le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste.

En 1710, le marquis de Guesbriant campa à Monchy tout le temps que le maréchal de Villars eut son quartier-général à Agny. Pendant 22 jours, il y eut une garde avancée de 200 hommes dans le cimetière.

L'assassin qui étrangla, en février 1757, l'ermite de Notre-Dame-au-Bois, à Saint-Laurent-Blangy, était de Monchy-au-Bois.

ARCHÉOLOGIE. — L'église de Monchy n'offre rien de remarquable. Bâtie en 1611, elle fut démolie en 1793, et reconstruite en 1828. La tour date de 1628.

Ce village possédait un souterrain-refuge.

Lieux dits, Le Cabaret-Boiry. — Le 8 janvier 1871, 46 cavaliers prussiens dînaient au Cabaret-Boiry, situé sur la route de Monchy à Arras, à 500 mètres du village, lorsqu'une vingtaine de tirailleurs volontaires du Nord, venant du côté de Ransart, et suivant un ravin, arrivèrent, à la faveur d'une bourrasque de neige, en face de ce cabaret. A la sommation qu'on leur fit de se rendre, l'officier qui commandait et un de ses hommes répondirent par un refus, et s'élançant sur leurs chevaux, qui se trouvaient tous sellés dans la cour, voulurent prendre la fuite. Cette tentative fut accueillie par quelques coups de fusil qui jetèrent bas hommes et montures. Le chef fut blessé au bras droit, trois des hommes furent tués et un blessé mortellement ; les autres, jugeant toute résistance inutile, se constituèrent prisonniers avec armes, bagages et chevaux. On les conduisit d'abord au quartier-général de l'armée du Nord ; mais, dans la soirée, ils furent ramenés à Arras et écroués à la maison d'arrêt.

Environ 1000 fantassins revinrent le lendemain à cinq heures du matin ; le commandant fit lever M. le maire, l'obligea à l'accompagner jusqu'à l'auberge Boiry, où étaient restés les trois

Prussiens tués la veille, il fit mettre le feu à cette maison, revint dans le village qu'il menaçait de réduire en cendres, demanda une contribution de 1,000 francs en argent, et fit amener tous les chevaux de la commune dans le jeu de paume. Grâce à la fermeté et à l'énergie de M. le maire, à l'intercession de M. le curé et de M. l'instituteur, ils se contentèrent d'une somme de 500 francs, et, après avoir pris les 56 plus beaux chevaux, ils partirent à midi, pour ne plus revenir.

MONTENESCOURT.

MONTENESCOURT, *Monteneskurte, Montenoiscourt.* (Locrius, *Chron. Belg.*) *Montincorte.* (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai.*)

HISTOIRE. — En 1070, Liébert, évêque de Cambrai, accorda à l'église d'Arras l'autel de Montenescourt (Locrius, *Chron. Belg.*). L'année suivante, le même prélat céda à l'église de Lens ses aleux sur ce territoire. (Le Carp., *Hist. de Cambrai.*)

Lewalde de Montenescourt est cité dans une charte de l'abbaye de Marchiennes, de 1151, et Siger, seigneur de Montenescourt, chevalier, est repris comme témoin dans une charte de 1232, par laquelle Jean de Baillelet donne aux religieux de Marœuil une portion de dîme qu'il possédait à Bavelincourt. (*Cart. de Marœuil.*)

ARCHÉOLOGIE. — Le clocher date du XVe siècle ; la tour carrée, toute en pierre, surmontée d'une flèche d'une forme hexagone, est très-remarquable.

Il y avait anciennement près de l'église de Montenescourt un château qui fut depuis transformé en ferme. A en juger par ses épaisses murailles, ce devait être un château fortifié, autour duquel il n'existe plus aucune trace de fossés.

Montenescourt est renommé pour la qualité des pierres de taille qu'on extrait sur son territoire.

Lieux dits. La Citadelle. — Écart de quatre maisons séparées du village par un ruisseau, affluent de la Scarpe avec le Gy.

Caillot.—Ecart d'une maison sur la route départementale n° 12.

La Briqueterie ou Mont-de-Wanquetin. — Ecart d'une maison sur la route départementale d'Arras à Bouquemaison.

Nous citerons aussi la Fontaine-des-Malades, située au lieu dit la Cressonnière. Elle était jadis l'objet d'un pèlerinage très-fréquenté.

RANSART.

RANSART, ancienne baronnie de Saint-Vaast.

HISTOIRE. — L'autel de Ransart fut donné, en 1141, par l'évêque d'Arras, Alvise, à Robert, abbé de Corbie. Ce village dépendait de la justice de Saint-Vaast. Des lettres des papes Alexandre III (1169), Célestin III (1191), Innocent III (1206) constatent que cette abbaye avait la prééminence féodale en ce lieu. Aussi, avant la Révolution, le monastère tenait en seigneurie vicomtière la plus grande partie de la terre de Ransart.

Thomas de Ransart, seigneur de ce lieu, vivait au commencement du XIII[e] siècle et y demeurait. Une fille de ce nom a porté, depuis, dans la maison de Beaufort, cette terre, avec la seigneurie de Monchy-au-Bois, une partie de celle de Berles-au-Bois, celle de Bienvillers-au-Bois et celle de Wailly. Elle passa, en 1582, aux de Croy-Solre, par le mariage d'Anne de Beaufort avec un comte de ce nom. Le 19 janvier 1700, ce dernier vendit à Philippe Widebien d'Ignaucourt-de-Treize, pour 67,000 livres, la terre de Ransart. De Treize étant mort sans avoir soldé le prix de son ac-

on, et laissant sa veuve et sa fille en butte aux poursuites
is rigoureuses de ses créanciers, la terre de Ransart fut ex-
ée, et M. Le Sergeant, d'Hendecourt, s'en rendit adjudica-
n 1718. Un procès s'ensuivit et, dix-huit ans après cette
judiciaire, l'héritière de Treize, qui avait épousé le baron
nin, fut remise en possession de la terre de Ransart. En
année où le comte de Solre vendit la terre de Ransart, ce
; était bien boisé. On croit que, pendant la guerre de la suc-
n d'Espagne, on y a abattu plus de 50,000 arbres.
eigneur devait au roi ou au comte d'Artois un hommage de
ou trois poules blanches que l'on présentait à la gouvernance
is. Cette offrande, toutefois, fit naître un procès entre les
rs de ce siége et ceux de l'abbaye de Saint-Vaast; les uns et
tres s'attribuaient, au nom de leurs maîtres, la mouvance
te seigneurie.
existe, concernant Ransart, une sorte de dicton, dont on
; la source, le voici : Il est 14 heures, le midi de Ransart.
26 et 27 décembre 1870, eut lieu la première apparition de
valiers prussiens; les jours suivants, la commune supporta
équisitions de tout genre, faites par environ 100 cava-
et 600 fantassins, accompagnés de trois pièces d'artillerie; le
vier, deuxième réquisition par 40 cavaliers.

HÉOLOGIE. — Il y avait anciennement dans l'église de Ran-
lu côté de l'Épître, une chapelle pour le seigneur qui rési-
n ce lieu. Des fossés, dont il existe encore des traces bien
ntes, et une tour servant aujourd'hui de pigeonnier, indiquent
mment l'emplacement de l'ancien château, sur les fonda-
duquel une ferme a été établie.
château de Ransart était une forteresse flanquée de 12 tours,
e de murailles, environnée de fossés à sec, avec un pont-levis
orte d'entrée. Les bâtiments étaient à l'antique, surtout le
de logis. La cour était spacieuse et presque ronde, telle
la voit encore.
lieu est riche en souvenirs historiques. En effet, ce fut la
ire de Collart de Beaufort, seigneur de Ransart, gentilhomme

recommandable à tous égards, qui, à l'âge de 70 ans, fut battu en public et condamné à un emprisonnement de sept ans et à une forte amende pour accusation de vauderie.

Lieux dits. Bois-d'Helliers- — Ce bois, aujourd'hui défriché, faisait partie de la seigneurie de Ransart.

RIVIÈRE.

RIVIÈRE, *Riparia, Riverium.* (Godefroy, *Invent. chron.*)

HISTOIRE. — Héluin est le premier seigneur de Rivière, mentionné dans un acte du 15 décembre 1242.

En 1595, l'armée française, ravageant l'Artois, sous la conduite du duc de Biron, se retrancha à Rivière; elle incendia le village en se retirant, le 8 septembre.

La ville de Stenay, n'ayant pu soutenir longtemps le siége, en 1640, le roi, qui désirait délivrer Arras, envoya au secours de Turenne toutes les troupes qui y étaient occupées. Le commandement en fut donné au maréchal d'Hocquincourt, dont la bravoure était connue, et qui combattait alors dans les rangs français à la tête des gens d'armes et des chevau-légers du roi, des gardes du cardinal Mazarin et même des officiers de sa maison, des gardes suisses et français. D'Hocquincourt vint établir son camp à Rivière, mais ce village était très-rapproché des lignes ennemies, et l'on pouvait craindre que les Espagnols n'attaquassent les Français avant qu'ils n'eussent le temps de s'y fortifier; aussi Turenne envoya au maréchal d'Hocquincourt cinq escadrons de cavalerie, sous le commandement de d'Espence, puis il sortit de son camp, prêt à lui porter secours au premier mouvement des ennemis. « Ceux-ci, voyant notre contenance, demeurèrent fermes trois ou quatre heures durant, sans oser s'avancer, étant toujours derrière les masures d'un village ruiné, à la portée du mousquet de

s retranchements. On y tira cent coups de canon de cinq grosses ces, qui percèrent lesdites masures aisément et donnèrent ns leurs bataillons. Ils se lassèrent de cela, à la fin, quittè-nt ce poste sur les dix heures et marchèrent, faisant semblant retourner au quartier de Bailleulmont ou de Rivière. Comme furent vis-à-vis du quartier de Rantzau, ils tournèrent sur ır main droite tout court, faisant marcher cinq gros escadrons quatre bataillons à leur tête avec six pièces de canon de 24 res de balles. » (D'Héricourt, *Les sièges d'Arras*. — *Relat. et*.. par le maréchal de Chatillon. — *Mém.* d'Aubry, tome IV, ge 640.) En 1711, le marquis de Hauttefort campa aussi à Ri-re, qui, avec tous les villages voisins, dut pourvoir à l'approvi-nnement du corps d'armée.

Rivière n'est à proprement parler, qu'une agglomération de six fs ou hameaux qui avaient chacun leur terroir et leurs sei-euries, et dont les noms suivent :

Bellacourt, *Bellocurtis*, mentionné dans les chartes du XIII[e] cle, ressortissait au Conseil supérieur d'Artois. Pierre Payen, Arras, écuyer, avocat au Conseil d'Artois, était seigneur de llacourt, en 1580. Il y avait 30 feux à Bellacourt, en 1733. La igneurie de Bellacourt appartenait alors à M. de Belvalet; plus rd, elle devint la propriété de la famille de Cuinchy.

On cite comme exemple de longévité un vieillard, nommé ichel Houliez, mort à Bellacourt, à l'âge de 122 ans.

Il y avait dans cette localité une chapelle bénéficiale, sous nvocation de saint Pierre.

Bellacordel était tenu en fief du comté d'Artois, en 1277; au VIII[e] siècle, il avait pour seigneur M. Galhault.

Bretencourt, *Bretenkort*. (Godefroy, *Invent. chron.*, tome I.) n 1237, Wagon, d'Arras, chevalier, reconnaît tenir du comte Artois, en hommage-lige, la forteresse de Bretencourt. En 50, un seigneur de Vimy, nommé d'Argicourt, propriétaire de dîme de Bretencourt, en donna une portion pour aider à la nstruction, dans ce hameau, d'une chapelle sous l'invocation saint Éloi. La seigneurie de Bretencourt appartint successi-ment aux familles de Warluzel et Briois de Beaumetz.

C'est au-dessous de Bretencourt que le Crinchon source. La fontaine est entourée de murs et entretenue de la ville d'Arras. Elle était annuellement visitée par vin. Les droits de la ville sur ce cours d'eau résultent actes, et notamment d'une ordonnance de Philippe le de Bourgogne, de 1436, qui reconnaît que ce courant d puis Bretencourt jusqu'à Arras, appartient à *la ville; e échevins auctorité de le visiter, et entretenir et faire net quelqu'héritage qu'il passe,* même hors *des mètes de* . (Ordonnances de 1416, 1419; Lettres du prévôt de Bea du 3 février 1443; Ordonnances de 1545, *Archives.*) En gouvernement fit exécuter les travaux nécessaires p converger les sources dans un bassin commun à tous les et d'une longueur de 35 mètres sur 11 de large et 18 d est fait en briques; une pierre scellée dans la muraille l'inscription suivante : *L'an 1723, sous le règne de L les sources du Crinvhon ont été recherchées et renferm ce bassin par ordre du roi.*

Fermont. — Ce lieu était tenu en fief du comte d'A 1277. La seigneurie en appartint plus tard au baron de

Grosville était tenu de l'abbaye de Corbie, dès l'a La seigneurie appartenait au sire d'Arancourt, qui en 1690, à un nommé Charité, mort sans enfants

A l'époque de la Révolution, le seigneur de Gros M. L'Hoste, chanoine d'Arras.

Hamel, *Hamellus, Hamellum, Hamlettum.* — Ces cor mot *Ham* signifient, comme lui, habitation. (Ducange Ménage, *Dict. étym.*)

Le Blanc-Mont. — On donne ce nom à un moulin à v sur un terrain élevé et calcaire dans la direction de Fich

Bien boisée, ayant de nombreuses prairies situées su versants opposés et arrosées par le Crinchon, cette com pendant l'été le séjour le plus agréable des environs d'. y compte quatre châteaux.

Le 26 décembre 1870, Rivière fut traversé par les A traînant avec eux trois pièces de canon. Le lendemain,

sins vienrent faire quelques réquisitions, notamment chez M. le Doyen. On ne les revit plus depuis cette épeque.

ARCHÉOLOGIE. — L'église de Rivière, sise à Grosville a été construite vers 1767. Cet édifice a de grandes proportions. Ses murs sont en pierre de taille et les voûtes des trois nefs solidement construites en briques. La tour, carrée, est surmontée d'un campanille. Depuis le Concordat, Rivière est devenu chef-lieu de doyenné.

SIMENCOURT.

SIMENCOURT, *Simonkort, Cemencourt, Simoniscorti.* (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai*)

HISTOIRE. — Baudoin de Simencourt souscrivit, en 1071, à une charte de l'évêque Liébert. La dame d'Adinfer accorda à Saint-Vaast des dîmes sur ce village, en 1294. Claude de Miraumont était seigneur de Simencourt au temps de Charles-Quint. Il vivait encore en 1550, et fut enterré dans la chapelle de Monchiet. Après Miraumont, la terre de Simencourt appartint à la famille de Bétancourt, puis à celle de Diéval. Un membre de cette dernière y fixa sa résidence et y fit construire une maison seigneuriale. Elle consistait en un simple corps de logis, avec une tour carrée, assez élevée et surmontée d'une petite flèche. Elle était située à l'extrémité du village dont elle était séparée par l'église.

Albert Diéval, chevalier, seigneur de Berles et de Vaudricourt, la vendit à Ignace Venant, seigneur de Famechon. Elle appartenait en 1789 à la famille Le Mayeur de Cambrai.

La maladrerie de Simencourt, fondée par le seigneur du lieu, fut réunie à l'hôpital d'Arras, par lettre d'amortissement du roi, en 1698.

Ce village donna le jour à Antoine Havet, religieux dominicain, évêque de Namur et l'un des Pères du Concile de Trente.

La seigneurie de Simencourt relevait de Noyelle-Vion. Il y avait dans ce village un fief appelé *Le Nœu*, qui appartenait, au commencement du XVIII[e] siècle, au sieur Pelet d'Arras.

Lieux dits. — Le village de Simencourt est divisé en différentes parties : l'une s'appelle en général Simencourt, les autres ont différents noms, savoir :

Le Vieux-Simencourt, que les habitants appellent encore la Vieille-Ville ; le Château, *Simencordel* ou le *Petit-Simencourt, La Cauchie* et le *Nœu*..

WANQUETIN.

WANQUETIN, *Banquetin, Wanquet, Wanktein*. (Chartes 1070, 1078 et 1270.)

HISTOIRE. — En 1070, l'évêque d'Arras, Liébert, accorda au chapitre de cette ville l'autel de Wanquetin. La Seigneurie du lieu appartenait, en 1078, à un seigneur nommé Sandrart. (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai*.)

En l'an 1270, de graves discussions s'étaient élevées entre l'Église et le comte d'Artois ou ses officiers. Il paraîtrait que l'autorité ecclésiastique supérieure avait prononcé contre ces derniers une sentence d'interdit, qui leur défendait d'assister aux offices et qui les excommuniait.

Jean, archevêque de Bayeux, et Guillaume de Capriaco, chevalier, vinrent de la part du roi, faire cesser toutes ces difficultés.

Pierre Lifransures et Michel Lorel, sergens du comte, s'étaient emparés, par ordre de Jean Robin, bailly, de Wiot, dit Legrand, demeurant à Wanquetin, sur les terres de l'église d'Arras; la vérité

de ce fait ayant été constatée, les commissaires ordonnèrent que les deux sergens, portant des verges à la main, se rendraient nu-pieds et à bras nus, *in brachiis et camisiis*, à la procession solennelle qui devait se faire dans cette église le jour de la nativité de la Vierge, et qu'ils y prendraient la place qui leur serait indiquée de la part du doyen ou du prévôt.

Le dimanche suivant, les mêmes sergens se rendirent dans l'église paroissiale de Wanquetin, où ils se reconnurent, après l'offertoire, coupables du délit qu'on leur imputait, et où ils suivirent la procession dans l'état où ils avaient suivi celle de l'église d'Arras.

En 1492, ce ne fut pas la ville d'Arras seule qui eut à souffrir des désordres des troupes allemandes; leurs ravages s'étendirent aussi dans les villages voisins. A Wanquetin, où le chapitre d'Arras possédait plusieurs maisons, ainsi que l'autel, soixante-quinze personnes périrent dans les flammes. La perte fut estimée à plus de mille livres. (D'Héricourt, *Les siéges d'Arras*, p. 136.)

En 1597, on fit élever un fort près de l'église pour s'y retirer pendant la guerre. Elle fut brûlée en 1635. Le comte de Ruffec logea au presbytère tout le temps que les troupes de Louis XIV campèrent à Montenescourt.

Il existait plusieurs seigneuries à Wanquetin :

1° Le chapitre d'Arras possédait des droits honorifiques assez étendus et était seigneur du clocher;

2° Jacques Mullet, écuyer, seigneur d'Achiet-le-Petit, avait succédé aux anciens seigneurs de Wanquetin; Jean Mullet, aïeul de Jacques, en avait fait l'acquisition en 1640;

3° Une troisième seigneurie appartenait au sieur Le Maire, officier dans l'armée de Philippe IV, et qui mourut à Arras, en 1680. Elle fut vendue à Antoine Paulin, fermier de l'abbaye de Saint-Vaast, à la Court-au-Bois. Charles Paulin, seigneur de Wanquetin, fut lieutenant de l'électeur de Bavière au service de la France. Il fut fait prisonnier en 1703, et conduit en Hollande, où il se maria. A son retour en France, le prince de Croy le nomma son bailli à Houdain;

4° La quatrième seigneurie de Wanquetin était le fief d'*Arcon-*

val, qui relevait de celle des Mullet. Elle appartint successivement aux familles de Marconville, de Fiennes et de Payen de Montenescourt.

Ce village a toujours renfermé des protestants, depuis leur introduction dans le diocèse d'Arras. On dit qu'il existe à Amsterdam une rue qui porte le nom de Wanquetin, et qu'il y en a une dans la localité qui porte celui de Hollande. Un temple à l'usage de cette religion y a été élevé en 1828. Les protestants furent longtemps désignés dans ces contrées sous le nom de *Hauts-Capiaux* et de *gens de la Vache à Colas.*

WARLUS.

WARLUS, *Garluise, Warluis, Warlux.*

HISTOIRE. — En 1102, le pape Pascal II confirma à l'abbaye de Saint-Vaast la possession de l'autel de Warlus, que l'évêque Lambert lui avait accordé en 1098.

La seigneurie de Warlus appartint d'abord aux anciens comtes de Saint-Pol, d'où elle passa dans la maison de Châtillon, devenue propriétaire de ce comté. Au milieu du XIVe siècle, Marguerite de Châtillon la porta en mariage à Jean Tirel, seigneur de Poix en Picardie. Jean Tirel, seigneur de Poix, Marœuil et Warlus, fut tué à la bataille d'Azincourt. La terre de Warlus passa successivement dans les familles de Soissons-Moreuil, de Lens et de Sainte-Aldegonde. Maximilien de Sainte-Aldegonde, baron de Noircarme, gouverneur général d'Artois, en était propriétaire vers le milieu du XVIIe siècle. Une de ses filles épousa Pierre-Eugène de Gavre, marquis d'Ayseau, gentilhomme liégeois, qui devint ainsi seigneur de Warlus. Il vendit cette terre, en 1676, à Jean-Baptiste Bouquel, écuyer, conseiller au Conseil d'Artois.

Il existait à Warlus un grand nombre de fiefs, dont voici les

rncipaux, savoir : le fief de Montaigüe, de Blangy, de Gaudri-
ourt, de Clama, appartenant à Jean-Fouquier, avocat et échevin
'Arras, de Bétencourt, appartenant au sieur Le Prévôt. Le châ-
au seigneurial fut construit en 1488, par Jean-Baptiste Bou-
uel. L'église n'offre rien de remarquable; la tour, qui est conti-
üe, porte le millésime de 1550.

A. DE CARDEVACQUE.

CANTON

DE

BERTINCOURT

BARASTRE.

BARASTRE. — *Baratrum, Barastrum.*

Village situé à sept kilomètres, à l'Est de Bapaume, dans l'angle formé par les routes de Cambrai et de Saint-Quentin ; l'abbaye d'Arrouaise, dont notre savant collègue M. l'abbé Van Drival a ci-dessus résumé l'histoire, se trouvait très à proximité.

HISTOIRE. — Regnault de Mailly, chevalier, céda en 1191, à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, tous les droits qu'il avait sur la terre de Barastre, du consentement de Mathilde de Roy, sa femme. (*Mémor.*, tom. VI, p. 249).

Le Carpentier (tom. I, p. 165) attribue cette libéralité à *Hernold* de Barastre et à sa femme *Adde.* — Cet auteur cite ensuite *Beaudoin de Barastre,* comme ayant renouvelé des dons de même nature en 1205 et 1206. — Beaudoin était encore seigneur en 1219 (Godefroy. — *Invent.* — *Chron.*, tom. I.)

Vers le commencement du XVI[e] siècle, le seigneur de Barastre était de la famille d'Héricourt (Collection de M. A. Godin.) Cette seigneurie passa ensuite à la famille de *Bacquehem* qui en resta possesseur jusqu'en l'année 1655, époque de la mort de Charles Robert de Bacquehem. — Sa sœur et héritière, *Barbe Hélène,* ayant épousé *François-Antoine d'Aoust,* celui-ci devint seigneur de Ba-

—Barbe Hélène de Bacquehem mourut en 1690, âgée de77
seigneur *d'Aoust,* son mari, vécut 86 ans et décéda le 29
ɔre 1712, chargé de 16 quartiers de noblesse, inscrits sur le
funéraire qui recouvrit sa dépouille mortelle et celle de
ne, déposée dans l'église du lieu (*Mém.*, t. VI, p. 316 à
otes de M. le chanoine Parenty).
ıarquis de Monchy ayant épousé en 1736 Hélène du Riez
llerval (Collection de M. A. Godin), devint le seigneur de
e. Enfin, la terre passa dans les mains du marquis de
Couronnel, qui en fut le dernier possesseur. (Harbaville
, p. 182), rôles de centième de 1780).
avait à Barastre un château, dont il ne reste plus que des
— Le comte de Saint-Pol s'en empara, sous François Ier,
5, excité par le roi, qui cherchait toutes les occasions d'exer-
vengeance contre les Espagnols; il établit son camp à
re; sa troupe se composait de 6000 Picards, qui se faisaient
r les six mille diables. — Les villages d'Havrincourt, Rocqui-
abbaye d'Arrouaise et la ville même de Bapaume, subirent
les horreurs de la guerre. (*Mém.* t. V, p. 270.)
magnifique église, qui passait pour être la plus belle des
ns, existait dans le village avant la Révolution.—On faisait
ter sa construction au XIVe siècle. — L'on assure que le
, qui était fort beau et très-grand, appartenait aux religieux
baye de Saint-Aubert de Cambrai, et était bâti sur leur
. Elle était construite selon le style gothique, avec trois nefs,
es voûtes étaient supportées par d'élégantes colonnes,
; et très-élevées. Une magnifique grille en fer, admirable-
ɔuvragée, séparait ces trois nefs d'un vaste chœur, pavé
rbre blanc. Une tour très-élevée dominait le monument, en
ıplétant. Elle contenait quatre cloches, dont on peut se
: la grosseur en sachant qu'il ne fallait rien moins que onze
ımes pour mettre les trois plus fortes en branle. La décora-
t l'ameublement de l'église étaient en rapport avec l'impor-
du noble vaisseau qui la contenait; une boiserie, artistement
llée régnait tout autour de l'église. On y remarquait une
: et six chandeliers en argent massif de cinq pieds de haut.

L'église fut vendue et démolie à la Révolution. La tour resta debout; mais, privée de l'appui de l'église et des armatures en fer nécessaires à sa consolidation, que les spéculateurs de l'époque enlevèrent, elle ne tarda pas à s'écrouler elle-même. Des quatre cloches qu'elle renfermait, trois des plus grosses furent livrées au gouvernement; la plus petite resta à la commune.

Le village demeura pendant 15 années privé d'église, et fut annexé à la paroisse d'Happlincourt. Mais, en 1805, à la suite du concordat, on obtint la réintégration de la commune au rang de succursale. Encouragés par cet événement, les fidèles se cotisèrent pour reconstruire une nouvelle église, qui leur coûta 10,000 francs.

Cet édifice, du reste, à peine suffisant pour la population locale et n'ayant aucun caratère, fut, avec dix-huit maisons du village, dévoré par les flammes en 1818. Malgré ce sinistre, qui causa une perte que l'on n'évalua pas à moins de 200,000 fr., les courageux habitants de la commune, secondés par le zèle d'une femme pieuse et dévouée, dont il est juste de conserver le nom à la reconnaissance publique, Alexandrine Peugnet, ancienne Bernardine de l'abbaye d'Annay, s'imposent un nouveau sacrifice et parviennent à rassembler 18,000 fr., avec quoi ils vont, en 1821, relever une troisième église. Le gouvernement d'alors contribua pour 1000 fr., dans cette construction.

L'église actuelle a trois nefs, elle est solidement construite en briques; sans approcher du monument démoli à la Révolution, elle peut passer pour convenable et suffisante pour les besoins de la commune.

L'église de Barastre possédait 100 mencaudées de terre (la mencaudée vaut 125 verges, ou 54 ares), qui furent vendues au profit de l'État; depuis, en 1829, elle reçut, d'un nommé Thoriez, un legs de 24 mencaudées de terre, que le gouvernement réduisit de moitié ensuite de la réclamation des héritiers directs. Les religieux de Saint-Aubert de Cambrai entretenaient un chapelain dans l'église de Barastre. Il est vraisemblable que ce monastère avait autrefois un prieuré à Barastre, ou même qu'il y existait une abbaye de même ordre, qui, par suite des désastres si fréquemment occasionnés par les guerres dont

te partie de l'Artois fut le théâtre, se sera trouvée ainsi ruinée. .te particularité, citée plus haut, de la possession du chœur de glise par l'abbaye vient à l'appui de cette thèse, il faut ajouter e l'on trouve encore dans un jardin attenant à l'église, nommé *Jardin de l'Abbaye,* de fortes fondations, des caves et des *sou-'rains* se prolongeant jusqu'à l'extrémité de la commune et qui aient, pense-t-on, été pratiqués dans le temps des guerres pour rvir de *refuge* aux habitants. (*Tiré des notes recueillies par M. abbé Parenty*).

NOTE GÉNÉRALE SUR LES SOUTERRAINS-REFUGES. — Comme des :fuges du même genre se retrouvent dans presque toutes les ommunes du canton de Bertincourt, dont nous nous occupons, ous avons pensé qu'il y aurait intérêt à jeter un rapide coup 'œil sur l'histoire générale de ces réduits, avant de passer à leur escription individuelle. Cela nous dispensera d'avoir à revenir haque fois sur l'âge et sur l'objet de ces contructions.

A cette fin, nous chercherons à répondre aux questions suiantes :

Quels sont les motifs et le but de l'établissement des *souter-'ains-refuges?*

A quelles époques remontent-ils?

Présentent-ils des caractères architectoniques qui puissent mettre ur la voie de leur origine?

Pour répondre à la première question, nous croyons que les outerrains dont il s'agit avaient pour objet de soustraire les habiants à la poursuite d'un ennemi. L'incommodité et le danger ue présentait l'habitation de ces réduits ne permettent pas de upposer que l'on s'en servît autrement que pour éviter un danger passager, et non comme résidence habituelle. — Quelquesms n'ont voulu voir dans ces souterrains que de simples carières de pierres. — Cette opinion est assurément contraire à la onstante tradition; et la tradition est elle même fort respectable ttendu qu'elle a presque toujours une origine fondée sur des faits éels. — Les auteurs anciens, les Balderic, les Dom Gosse, les . Ignace et tant d'autres ont parlé des refuges comme d'un fait na-

turel qui ne suppose même pas la controverse; un tel concours de témoignages établit déjà des présomptions convaincantes en faveur des *Refuges souterrains*. — Nous comptons exposer plus loin ce qui distingue ces derniers des carrières ordinaires.

Dans les premiers âges, la force brutale était la loi dominante. Et, cela ne fait pas le moindre honneur à la race humaine; mais, dès qu'il y eut deux hommes sur terre, il paraît qu'il s'en trouva un plus méchant, contre lequel l'autre dut se défendre et se protéger. Les peuplades, et, plus tard, les nations se comportèrent de la même façon : l'une, trouvant le soleil de sa voisine plus chaud, le terrain plus fertile, le gibier plus abondant, s'en allait, un beau matin, la prier de déguerpir, ou sinon. La mise en demeure n'était que trop souvent signifiée avec la massue, qui supprimait ainsi toute autre forme de procès.

Les *refuges-souterrains* sont donc nés du besoin, de la nécessité de fuir et de se cacher.

L'époque de leur invention date du temps où il y eut nécessité de le faire, c'est-à-dire du commencement des âges.

Cependant, il faut dire que si, dans les premiers siècles de notre ère, on se servait, ainsi qu'on le dira plus loin, des *souterrains-refuges*, qui avaient déjà alors, paraît-il, une existence ancienne, les historiens parlent peu de *souterrains* dans l'histoire des Gaules.

Henri Bordier et Charton, qui ont traité l'histoire par les monuments, ne font pas mention des réduits de cette espèce. Ils parlent bien (tome I, page 13) d'habitations qui étaient pratiquées dans le creux des cavernes et des rochers et dans des *souterrains*. Mais il n'est pas question de ces *souterrains* profonds creusés en galeries; il paraît seulement s'agir d'excavations à ciel ouvert, que l'on entourait et que l'on recouvrait de branchages, de paille, etc., et qui servaient d'abri ou de demeure aux habitants. D'un autre côté, s'il n'est pas impossible que des tribus ou des familles isolées se soient, de tous temps, creusé en terre des abris pour éviter la surprise d'un ennemi nombreux et supérieur en force, et que, par conséquent, on ne peut avancer, absolument, qu'il n'existât pas de ces refuges dans l'ancienne Gaule avant la

conquête de Jules César. Le caractère aventureux, batailleur, envahissant (1) et essentiellement remuant des populations gauloises, leur bravoure extrême, puisée dans le souverain mépris de la mort (2), qui faisait le fond de leurs croyances et de leur rude éducation, tout concourait à faire croire qu'ils ne se servaient pas, au moins d'une façon générale, de ce système défensif, lequel n'a dû s'établir que lorsque les peuplades plus policées prirent racine dans le pays et s'attachèrent au sol, après l'avoir défriché, cultivé et enrichi d'habitations à poste fixe, etc., etc.

Malgré cela, c'est avec raison qu'un archéologue émérite, M. Bouthors, d'Amiens (*Mémoires Morinie*, vol. VI, p. 2 et suiv.) s'appuyant sur les auteurs les plus reculés, a pu affirmer que ce sont *les plus anciens monuments de l'industrie humaine*. Ce savant cherche à établir que l'antique Gaule possédait des retraites souterraines, et il démontre qu'elles existaient aux temps de la conquête de Jules César.

Il rappelle l'histoire de *Sabinus*, ce Gallo-Romain qui, après s'être insurgé contre l'autorité romaine, évita la vengeance des nouveaux maîtres en se réfugiant dans des souterrains, où il vécut neuf ans avec sa femme. On signale encore l'existence, à la même époque, d'un souterrain reliant entre elles les villes de Bavai et Famars.

Aux premiers siècles de l'Eglise, l'existence des *souterrains-refuges* est attestée par des témoignages nombreux.

Gatien, premier évêque de Tours, célébrait les saints mystères dans des *souterrains secrets*, et on croit qu'ils avaient, à cette époque, une existence fort ancienne.

Baldéric, chroniqueur du XIe siècle, d'Arras et de Cambrai, rapporte que les chrétiens persécutés (Ve siècle) se réfugiaient

(1) « On sait que les Gaulois, avant d'être conquis par les Romains, se répandirent dans l'Italie, 6e siècle avant Jésus-Christ, et qu'en 390 avant l'Ère chrétienne, ils firent eux-mêmes la conquête de Rome. (*Hist. de France*, par Amédé Gabourd, tome I, p. 83 et suiv.)

(2) Bordier et Charton, tome I, page 4. « Ce sentiment était poussé à un tel point, que les premiers rangs de leurs soldats, dans les grandes batailles, combattaient toujours entièrement nus. »

dans des *cavernes* ou *souterrains* pour échapper à la fur
leurs ennemis.

Du VI[e] au XV[e] siècle, et même au XVI[e], l'usage des *re
souterrains* est attesté d'une manière sûre par des témoi
historiques; les funestes batailles de Crécy, de Poitiers
zincourt obligent encore les malheureux habitants à se
dans les souterrains. — Le souterrain de St.-Martin d'Hardi
servait aux évêques de Thérouanne, pour y retirer et cache
richesses. (*Mém. Morinie,* t. VI, p. 13.)

Au XVI[e] siècle, la bataille qui eut pour résultat la destr
de Thérouanne et d'Hesdin; Plus tard, les guerres avec l
gne, rendent encore les *refuges-souterrains* nécessaires. L
nison espagnole voulant faire une sortie contre les frança
s'approchaient de Saint-Omer, cacha les fantassins dan
souterrains voisins de l'église d'Arques. (*Mém. Morinie,*
p. 13.)

Sans doute, c'est dans les VIII[e] et IX[e] siècles, lors des
breuses et terribles invasions normandes, qui troublèrent
nèrent si souvent les populations de nos contrées, que ce
durent y avoir un plus fréquent recours, se servir souve
anciens souterrains, déjà à l'époque, nombreux dans le pa
en construire encore de nouveaux. Mais on ne saurait se
à l'avis de plusieurs savants, entr'autres de l'abbé Le
(*Mém. de l'Académie des inscriptions,* t. XXVII, p. 179
attribue exclusivement à cette époque la construction des
asiles.

Toutefois, l'époque féodale, en organisant les forces du
dut modifier le système défensif des habitants, et rendre
fréquent l'usage incommode et dangereux des *souterrains-re*
Au moyen-âge, au lieu de s'enfouir comme une taupe dan
trous, où il risquait d'étouffer, (Baldéric, *Chron.*, p. 3
paysan cherchait protection et abri sous les créneaux et da
forteresses de son seigneur. Son rôle et son action étaient
ennoblis; il ne fuyait plus, il se défendait. Mais, même à
phase de notre histoire, alors que le donjon s'élevait fièr
comme un puissant protecteur, le *réduit souterrain* ne dev

être dédaigné ni tout à fait négligé, car on pouvait être, en effet, assiégé par un ennemi victorieux, et il fallait, pour cette éventualité, que celui-ci, pénétrant par la brèche dans la forteresse réduite, ne découvrît même pas le mystérieux chemin par où la garnison vaincue avait pu s'échapper, ne laissant dans ses mains que des ruines fumantes.

M. Alex. Hermand, membre de la Société de la Morinie, raconte à ce sujet, qu'au IXe siècle, les Normands, attaquant à l'improviste le monastère de *Saint-Germain-des-Prés*, furent tout étonnés de ne trouver personne à la maison. Les moines, surpris au milieu de leurs prières, avaient pu disparaître, à l'instant même, par un *souterrain* dont ils avaient le secret.

Mais, à partir du XVIIe siècle, les refuges souterrains sont définitivement abandonnés. La tradition a même perdu la trace du plus grand nombre. C'est souvent le hasard ou des éboulements soudains qui révèlent à nos populations d'aujourd'hui étonnées, les profondeurs mystérieuses de ces excavations oubliées. C'est un système défensif des premiers âges, qui a fait son temps, comme d'autres, inventés depuis, ont aussi fini le leur. Tels les hautes murailles et les machicoulis, puis les remparts et les savantes dispositions de l'art de Vauban. Aujourd'hui, peu soucieux des bastions et de la ceinture de bouches à feu, qui ont la prétention de défendre une cité, un ennemi invisible, posté à deux lieues d'elle, dédaignant ces *nouveaux* moyens de défense, déjà *surannés*, foudroie la ville en quelques heures, sans coup férir.

Il résulte donc de ce qui précède, qu'avant la conquête romaine, les *souterrains-refuges* n'existaient pas, ou n'existaient qu'exceptionnellement dans les Gaules, qu'ils s'établirent dans les premiers siècles de l'Église, et qu'ils se multiplièrent aux époques des invasions normandes, dans les VIIIe et IXe siècles; que les guerres continuelles dont le pays fut le théâtre aux siècles suivants, en rendirent l'usage encore nécessaire. Nous savons et nous l'avons dit, qu'en effet, nos pères s'en servaient encore dans les XVe et XVIe siècles. Que, cependant, l'époque féodale, sans négliger tout à fait le souterrain, ne fut-ce que pour parer à une défense impossible ou malheureuse, en avait rendu l'usage

moins fréquent en créant des moyens de défense différents. Qu'enfin, à partir du XVII[e] siècle, les *souterrains-refuges* n'étaient plus considérés que comme des curiosités historiques, dont l'existence, souvent ignorée de nos générations, ne se révélait plus à elles que fortuitement et quelquefois même par des accidents, dont quelques-uns tomberont sous notre récit.

Peut-on reconnaître l'usage des constructions souterraines par quelques données certaines d'architecture ? Aucun auteur n'a osé l'entreprendre. La pioche et la pelle sont les instruments qui ont joué le plus grand rôle dans ces constructions primitives, dont les architectes n'étaient autres que les malheureux qui voulaient se mettre à couvert. Les plans sont conçus d'après la même idée; ils ne diffèrent que par l'importance, déterminée par la quantité de personnes à abriter.

Ordinairement, l'excavation avait son point de départ dans un lieu défendu, un fort, un château, une tour, un clocher. Là se trouvait l'escalier ou le puits qui donnait accès dans la partie principale ou rue ; cette galerie, partant à 8 ou 10 mètres du niveau du sol supérieur, allait en pente douce, et se repérait sur les puits de la localité, afin d'obtenir des courants d'air nécessaires à l'existence des habitants ; selon l'importance, elle était recoupée par d'autres galeries, ni plus ni moins que nos rues; elle avait de 6 à 8 pieds de hauteur et 3 ou 4 de largeur ; à droite et à gauche, s'ouvraient des *muches* ou chambres, dans lesquelles on attachait les bestiaux et où on déposait les provisions; des salles plus grandes étaient disposées pour les hommes ; on retrouve parfaitement la trace des crampons qui retenaient les auges et rateliers où mangeaient les animaux, l'échancrure où était le lit du gardien, la fumée de la lampe qui éclairait les pauvres reclus, etc. Le travail de l'ouvrier se bornait à déblayer et à enlever les terres ; rarement on employait la maçonnerie, sauf pour les puits, soupiraux et descentes.

Ces particularités répondent d'elles-mêmes au doute des personnes qui se refusent à voir dans ces excavations autre chose que des *carrières de pierres* ordinaires.

Si cela était exact, comment expliquer l'attache du *souterrain*

au *clocher*, au *château* à la *forteresse* du lieu, circonstance qui se rencontre à chaque pas? — Comment rendre compte de ces traces incontestables d'habitation par les hommes et par les animaux? — Au moins, faudrait-il, nécessairement, accorder que si, au moment de leur construction, les *souterrains* n'ont été formés que dans l'unique but de se procurer des matériaux, ils ont servi, plus tard, de *refuge* aux habitants, dans des moments de presse. — Mais la forme constante de ces sortes de souterrains indiquerait, comme on le verra plus loin, qu'il n'y a même pas lieu de faire cette concession, et que les excavations ont été réellement pratiquées dans le but de créer des *asiles*.

Les *clochers*, objecte-t-on sont nouveaux, ils n'ont pu, par conséquent, protéger les *refuges souterrains* au temps des invasions normandes. Cela est vrai, les plus anciens clochers dâtent bien des VII[e] et VIII[e] siècles, mais nous n'avons pas la prétention de faire remonter si haut ceux du canton de Bertincourt, dont les plus vieux ne vont pas au-delà du XV[e] ou XVI[e] siècle. — Mais cette circonstance ne prouve pas contre nous, car, avant le clocher d'aujourd'hui, il y avait le clocher du siècle précédent, il y avait l'église qui, à partir du IV[e] siècle, sortit enfin *des souterrains* où, pendant les premiers siècles, se célébraient les mystères de la religion catholique. — « Avant Constantin, les dis« ciples de l'Evangile avaient élevé un grand nombre d'églises. « — Au IV[e] siècle, les édifices chrétiens devinrent nombreux en « Gaule. (Hist. de l'Arch. Léon Chateau, p. 77). — Ils furent souvent détruits par des guerres et des invasions, mais toujours relevés par la foi, qui ne s'arrachait pas du cœur des fidèles en même temps que la torche incendiaire dévorait les monuments de leur piété. — En sorte que si le *souterrain refuge* ne se couvrait pas du *clocher*, il recevait protection de *l'église*.

A ces signes caractéristiques des *souterrains refuges*, résultant des traces d'habitation, et de leur invariable direction sur le *clocher* ou sur un autre lieu de défense, il faut encore ajouter ceux que l'on peut retirer de la comparaison des dispositions que présentent les *carrières de pierres*, avec les *souterrains défensifs* ou de *refuges*. — Les *carrières* de pierres sont exploitées d'après ce principe

que l'extraction doit produire le plus grand volume de matière dans le plus petit espace possible ; l'orifice par où les matériaux sont remontés au jour doit correspondre directement à la carrière afin d'éviter des transports inutiles. — Si le champ de l'extraction s'étend, on multiplie les puits dans le même but. — De là ces vastes chambres à ciels très-élevés, soutenues par d'épais piliers, souvent entièrement isolés. — Ces dispositions ne ressemblent guère à l'arrangement de ce que nous croyons être les *souterrains refuges*, bien reconnus et bien décrits dans les villages d'Hermies, de Morchies, d'Ervillers, etc. (Ce dernier, comme celui d'Hermies, décrit par M. Van Drival, a été parfaitement exploré par notre fécond et infatigable collègue M. Terninck, qui en a donné une description fort intéressante dans les mémoires de la Morinie, tom III, p. 314 et suiv.). Dans ces souterrains, c'est d'abord un boyau qui se présente, étroit, bas et long et souvent fort long, ayant des centaines de mètres et quelquefois des kilomètres (1). — A coup sûr, cette espèce de cheminement sous-jacent n'est pas de mise dans une exploitation de *carrières* de pierres, les puits ne sont pas tellement difficiles à établir qu'il faille, pour les éviter, construire ces longues et coûteuses Bowettes et condamner ainsi l'ouvrier à des transports aussi frayeux qu'inutiles. — Que dirons-nous des *énormes plaques de fer*, par exemple, qui, au dire de notre honorable collègue M. Le Gentil, appuyé sur la constante tradition des habitants du village, fermaient les entrées du *souterrain* de Beugny ? Etaient-elles placées là pour protéger de simples *carrières de pierres ?* On

(1) Exemple : le souterrain de Bavai à Famars. — On cite encore le souterrain de Saint-Léger, qui, au dire d'une notice que nous a remise M. le baron de Goër, aurait 1 kilomètre de longueur. — Ce souterrain présenterait cette particularité extraordinaire que le sol des galeries et chambres serait en *argile battue*. — Cependant, il est situé à au moins 70 pieds de profondeur. — Il a été découvert en 1855 en creusant un puits, qui est tombé sur l'une des rues de ce village souterrain, l'on y a compté 26 chambres ou étables, qui renfermaient des ossements d'animaux et des écailles d'œufs. — 5 soupiraux recomblés servaient à donner de l'air ou à laisser passer la fumée, car il y avait des chambres à feu. — La rue n'a que 70 centimètres de largeur, les chambres ont 2 m. 30 c. de hauteur sur 3 m. environ de largeur, les portes 1 m. 80 c. de hauteur. — La descente était dans le jardin du château. — On nous a aussi parlé d'un souterrain de Vaulx dont la galerie principale avait au moins deux lieues de longueur.

n'y aurait pas mis plus de façons s'il s'était agi de défendre des carrières d'émeraudes ou de saphirs; mais, comme la pioche de l'ouvrier n'y rencontrait que de misérables moëllons, il faut bien nécessairement assigner un autre but à ces clôtures formidables. — Mais il est une considération fort simple qui nous a frappé et qui ne manquera pas de saisir tous ceux qui voudront bien lui accorder un moment de réflexion : Lorsque nous entendîmes s'élever l'objection sur la destination des *Boves asiles*, nos yeux se portèrent immédiatement sur les constructions des villages où sont situés les souterrains et nous n'y vîmes que des constructions en briques, en pizé et en torchis. — Les constructions en pierres blanches y sont fort rares — et elles devaient être tout-à-fait nulles aux époques où les souterrains furent pratiqués. — Tout au plus l'église et le clocher employèrent-elles cette matière; — et nous dirons tout de suite qu'il est fort contestable que les souterrains dont nous nous occupons, ordinairement composés d'excavations de dimensions fort réduites, aient fourni cette magnifique et solide pierre qui a produit les superbes et indestructibles clochers que nous connaissons. Ces pierres ont été prises dans les belles carrières de Pronville. — On se demande alors quel aurait été le but de ces carrières, à quoi auraient servi les matériaux que l'on en aurait retiré. — Aucune réponse raisonnable ne paraît pouvoir être faite à ces questions : — assurément, on ne parlera pas de l'amendement des terres. — Il n'était pas question de cela à l'époque de la construction des souterrains, et, d'ailleurs le mode d'extraction exclurait complétement cette idée.

La forme et les dimensions de la galerie principale souterraine, les cellules, pratiquées à droite et à gauche de cette galerie, généralement peu étendues, aux ciels peu élevés, proportionnées aux habitants qu'il s'agissait d'abriter, petites pour les petits animaux, plus grandes pour le gros bétail; et, enfin, des salles plus spacieuses pour les hommes; — Les traces des gonds indiquant des portes; — La niche du gardien du troupeau, etc. — Toutes ces dispositions et particularités se rattachent plus raisonnablement à des *refuges souterrains* construits exprès pour cette destination qu'à des *carrières* ordinaires.

Il paraîtra assez original de faire intervenir ici la justice pour forcer la conviction des incrédules s'il en existe encore. — Or, une décision juridique s'est chargée d'établir en *droit* les distinctions qu'il fallait faire entre une *carrière ordinaire* de pierres et un *souterrain de refuge*.

Nous ne pouvons nous dispenser de la rapporter. — Nous la puisons dans la savante dissertation de M. Hermand que nous avons déjà citée. (*Mém. Morinie*, t. VI, p. XII.)

En 1415, un procès fut intenté par les moines de Saint-Bertin, aux habitants du village de Wizernes. — Les moines prétendaient que le souterrain creusé par ces derniers, dans une propriété de l'abbaye, située à Wizernes, était une carrière de pierres propres à bâtir. — Les Wizernois se défendirent d'avoir fait une œuvre de spéculation; ils prouvèrent que l'*intérêt seul de leur conservation* les avait fait agir. Le caractère véritable de *refuge* contre les courses des Anglais fut reconnu au *souterrain*, et l'autorisation de le laisser subsister, accordée; on y mit toutefois la condition de le fermer à la première réquisition. — (*Grand cartulaire de Saint-Bertin*, tome VI, p. 172.) L'importance de cette sentence, à notre point de vue, n'échappera à personne. — Elle prouve en effet deux choses : 1° Qu'autre chose est un *souterrain refuge*, autre chose une simple carrière de pierres; — 2° Qu'au XVe siècle, on construisait encore des *souterrains refuges*.

Une autre considération à citer, c'est l'importance capitale que l'on attachait à ces souterrains, au point qu'on les désignait toujours nominativement et avec grand soin dans les contrats, comme formant des parties essentielles de la propriété. — Une donation a lieu en 998; elle a pour but la construction d'un monastère : on fait l'énumération détaillée de ce qu'elle comprend. Les *cavernes*, les *souterrains* sont comptés au nombre des choses de valeur et sont nominativement donnés avec la terre qui les renferme dans son sein. — Voilà donc les souterrains séparés des châteaux sous lesquels on les avait constatés quelquefois (*Amplissima collectio*, t. I, col. 353).

Nous manquons de détails spéciaux pour les souterrains de Barastre, qui ne paraissent pas être accessibles. Nous renvoyons à

Beaumetz, à Morchies et principalement à l'article Hermies, où on put mieux examiner les *refuges* qui y ont été découverts.

Une école communale de garçons, avec mairie, fut construite à Barastre, vers 1820, sous l'administration de M. Châtelain. La commune entretient, en outre, une école de filles, depuis 1852. L'industrie locale consiste, après l'agriculture, dans le tissage du coton, articles mélangés et passementerie. Le nombre d'ouvriers employés est de 220 environ.

La commune ne possédait aucune route viable ; c'est vers 1840 qu'elle commença la construction du chemin d'intérêt collectif de Rocquigny à Beugny, qui la traverse de part en part. Depuis, elle a construit les autres chemins qui rayonnent autour d'elle.

INVASION ALLEMANDE. — Le 28 décembre 1870, 40 Prussiens sont venus briser les armes de la garde nationale et toutes celles qu'ils ont pu saisir chez les particuliers. Ils ont aussi dévalisé le bureau de tabac.

Ils sont revenus ensuite chaque jour faire des réquisitions, sauf les 5 ou 6 jours qui ont précédé la bataille de Bapaume. Cela a duré jusqu'après l'armistice (29 janvier).

La commune a supporté une contribution de guerre de 4,915 francs. Pendant toute la durée des réquisitions, les soldats se rendaient dans les maisons, enlevaient et brisaient tout ce qu'ils trouvaient à leur portée. La troupe n'a jamais couché dans la commune.

La nuit qui a précédé la bataille de Bapaume, la troupe a passé en grande quantité pendant six ou sept heures; le lendemain, le passage s'est reproduit et a duré douze heures consécutives.

Six francs-tireurs français ont traversé la commune le dimanche qui a suivi la bataille de Bapaume. *(Renseignements fournis par M. le maire de la Commune.)*

BEAUMETZ-LEZ-CAMBRAI.

BEAUMETZ, *Bellomansum* et *Belmeis*. (*Mém. hist.*, tome I, page 185.)

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE. — L'ancienneté de ce village est attestée par l'histoire de ses seigneurs, et aussi par l'existence de vastes *souterrains*, dont on voit encore l'entrée dans les jardins du château. Ces souterrains servaient de refuge aux habitants, en 407-410 (*Mém. hist.*, t. I, p. 185.), lorsque les Vandales s'abattirent comme un torrent dévastateur sur les Gaules, et encore au IXe siècle, lors des fréquentes invasions normandes. Une famille illustre tire son nom de ce village, dont les témoignages remontent jusqu'avant 1040 (Le Carpentier, t. I, p. 202), alors que vivait *Beaudouin de Beaumetz*, maréchal du Cambrésis.

Gilles de Beaumetz (*Mém.*, Père Ignace, t. VII, p. 156-57-58.) ou *Hellin de Beaumetz* (Le Carpentier, t. I, p. 202) se croisa et mourut en Terre-Sainte. Il était fils de *Gilles de Beaumetz* qui, d'après *Gélic*, était l'un des plus beaux princes de la terre. Est-ce à une fille de ce Gilles qu'il faut rattacher la curieuse légende rapportée par M. Harbaville, et que nous allons reproduire ci-après? Nous n'en savons rien, attendu qu'il y a plusieurs *Gilles de Beaumetz* dans le XIIIe siècle, époque où se place cette histoire.

Cette famille fournit un archevêque à la métropole de Rheims (Thomas de Beaumetz). Elle avait précédemment, au XIIe siècle, donné un abbé à l'illustre abbaye d'Arrouaise, Jean de Beaumetz, abbé général de l'Ordre. (Dom Gosse, *Abbaye d'Arrouaise*.) Elle resta en possession de cette seigneurie jusqu'à la mort de Laure de Rosny, fille de Roberte de Beaumetz, mariée en premières noces avec Louis de Marigny, chambellan de Philippe le Bel, et, en second lit, avec Guy de Rosny. Cette terre passa ensuite dans plusieurs mains, notamment dans la maison de Melun; le prince d'Épinoy, connétable de Flandre, 1517; de Dion, en 1569 (*Rôles*

57, 1559 et 1789.); prince de Soubize, en 1757 (*Id.*); et en- érigée en marquisat. M. Bruneau de Beaumetz en était en 1789 (*Id.*),

seigneur de Beaumetz était châtelain de Bapaume; il avait au tiers des amendes en matière criminelle, le surplus ap- nait au roi. (*Collect.* de M. A Godin.)

LOUVERVAL-LEZ-BEAUMETZ.

OUVERVAL-LEZ-BEAUMETZ, *Lupare-Vallis,* jadis *Lou- al.*

domaine avait le titre de marquisat. En 1415, Engelbert de arck, sire de Louverval et Vogelensanck, est témoin et garant paix conclue entre les princes de Brabant et de Limbourg. *n. hist.*, t. I, p. 183.)

église de Beaumetz fut conservée, mais le clocher, qui était, à u'il paraît, le plus beau du canton, fut démoli par les habi- s eux-mêmes, vers 1825, sous le prétexte exagéré de manque olidité; on prétend qu'il eût pu être facilement consolidé. Il enait une sonnerie très-remarquable; il y avait un beau caril- Un nouveau clocher fut rétabli en 1842; ce n'est qu'un *clo- n* en comparaison de l'ancien (*Notes* de M. le chanoine Pa- y). L'église, qui était complétement démeublée, fut, depuis, rvue de tout ce qui était nécessaire, et le presbytère fut res- é. Le château de Beaumetz était construit sur des propor- s d'une demeure tout à fait somptueuse. Le style avait du ndiose, bien qu'il ne fût pas du goût de tout le monde. Quant jardins, au parc, à l'orangerie, tout le monde était d'accord r les trouver magnifiques. Il y avait des arbres séculaires en nd nombre et des charmilles incomparables. On dit que le der- possesseur, étant forcé d'abandonner cette demeure princière,

ne voulut pas que d'autres en jouissent : il la vendit à condition que tout serait rasé. La clause ne fut que trop bien observée, la charrue laboure aujourd'hui le sol où furent ces élégants salons qui étaient autrefois le rendez-vous de la haute noblesse de la contrée; et de toutes ces magnificences, il ne reste plus debout, comme une triste épitaphe, qu'une petite pyramide, pour dire aux âges futurs que là était le château de Beaumetz.

Nous rapportons ci-après la légende que nous avons promise au commencement de cet article; elle a quelqu'intérêt, dit M. Harbaville, comme peinture de mœurs du XIII[e] siècle.

Gilles de Beaumetz, châtelain de Bapaume, était père d'une fille d'une rare beauté, douce et accorte, qui avait nom Aliénor ou Léonor. La demoiselle vivait avec sa mère dans une sorte de retraite; car, à cette époque, les hommes, sans cesse attirés par le bruit des armes, délaissaient souvent leurs compagnes et leurs gothiques manoirs pour courir à de périlleuses aventures. Les dames, reléguées dans la solitude de leurs châteaux, n'en sortaient guère que pour prendre le plaisir de la chasse au vol, montées sur leurs blancs palefrois, ou, dans des occasions d'apparat, pour présider aux jeux de la chevalerie, la vie des châtelaines était fort monotone; une promenade dans les allées d'un jardin enserré par des remparts, la lecture de quelque chronique (quand elles savaient lire), la société du vieil aumônier, constituaient à peu près tous leurs passe-temps. Elles saisissaient donc avec empressement tout ce qui pouvait faire diversion à l'uniformité de leur existence. Aussi l'arrivée du pèlerin, qui promettait de merveilleux récits de ses courses lointaines, était saluée avec joie. Il prenait place au foyer, et, après le repas du soir, arrosé d'hypocras, la famille et les serviteurs écoutaient avidement ses étonnantes narrations. Il revenait d'outre-mer, il avait vu la Cité sainte, avait été témoin des exploits des croisés et des cruautés des infidèles, il avait vu les magnificences de la cour impériale de Constantinople, les imposantes solennités du jubilé dans la Ville éternelle, Lorette et la *Santa casa*, Venise et son doge, époux de la mer Adriatique, que n'avait-il pas vu? Il rapportait de l'eau du Jourdain, des fruits du lac Maudit, des indulgences de Rome,

des rosaires bénis par le Saint-Père lui-même ; depuis longtemps il était parti, et ses travaux et ses courses fournissaient encore un texte intarissable d'entretien ; le ménestrel, artiste et poète ambulant, était sûr aussi du plus bienveillant accueil, s'il avait été reçu par la cour d'amour, s'il était initié aux mystères de la gaie science, s'il apportait de nouvelles productions du comte troubadour Raymond Bérenger, ou du chevaleureux Thibaut, comte de Champagne. Sous les murs du château était une chaumière occupée par un tenancier assez à l'aise pour satisfaire aux exigences du régime féodal, il ne devait rien à son seigneur, il avait même trouvé moyen de cultiver les dispositions naturelles de son dernier fils, Alain, jeune homme doué d'esprit et de sensibilité. L'ayant reconnu d'une constitution trop frêle pour en faire un homme d'armes, il l'envoya étudier en la cité d'Amiens. Après avoir suivi les leçons d'un célèbre humaniste, et s'être inspiré auprès des confrères du Puy, fidèles échos de la muse des trouvères, Alain revint au village, où il fut regardé comme un autre miracle. On ne se lassait pas de l'entendre, l'admiration et la louange ne tarissaient point, le charme de ses *sirventes*, l'harmonie de ses chants, qu'il accompagnait des accords du *rebec*, sorte de violon à trois cordes, eussent enlevé les suffrages de meilleurs juges que ses grossiers auditeurs. La réputation de ce jeune talent ne tarda pas à pénétrer dans les murs du château ; Léonor et sa mère voulurent voir Alain ; il fut mandé, se présenta et fut accueilli avec les égards que l'on accordait alors aux adeptes de la gaie science ; il enchanta les dames par la douceur de ses manières et par les agréments de son esprit ; s'il n'eut pas de peine à plaire, de son côté, il s'en revint subjugué, la beauté de Léonor avait fait sur lui une impression soudaine, l'amour pur et ardent tel qu'on le connaît au printemps de la vie, tel qu'on ne l'éprouve qu'une fois, s'empara de ses sens, maîtrisa toutes ses pensées ; dès ce moment, il ne s'appartint plus. Invité à revenir, il ne vécut désormais que pour l'heure qui chaque jour le rappelait auprès de sa bien-aimée. Alain avait le sentiment de sa valeur personnelle, à ce degré qui est déjà l'orgueil : il résolut de parler.

Infortuné ! il n'avait pas mesuré la distance infranchissable qui séparait le fils d'un honnête mais obscur vassal de la fille du puissant châtelain de Beaumetz, fier d'une longue suite d'ancêtres. Tremblant, il fit l'aveu d'un amour qui n'était pas un mystère pour Léonor ; en l'écoutant, la damoiselle entrevit un abîme; trop raisonnable pour l'encourager, elle n'eut pas néanmoins la force de l'éloigner, de briser toutes ses espérances. Cependant, la fréquence des visites d'Alain avait pleinement éveillé les soupçons du baron et de son épouse ; ils ne tardèrent pas à acquérir la certitude de la malheureuse passion du jeune homme ; un vilain, avoir l'outrecuidance de porter ses vues en si noble lieu, c'était plus que ne pouvait supporter l'orgueil aristocratique. Alain fut ignominieusement chassé du château et poursuivi de terribles menaces. Quelques jours après, le pauvret, ayant été surpris rôdant sous les murailles, au moment où il venait de charger un varlet de porter un tendre message, le châtelain le fit arrêter et enfermer dans un cachot de la tour. L'année suivante, le sire de Beaumetz alla rejoindre les auteurs de sa race; les portes de la prison s'ouvrirent pour Alain, mais la liberté vint trop tard, l'infortuné avait perdu la raison.

L'école communale et mairie fut construite en 1866, sous l'administration de M. Coutant, maire. Cet établissement contient une école de garçons et une autre pour les filles (160 enfants fréquentent ces écoles).

Le tissage de coton, articles de Rouen et Roubaix occupent cinq à six cents ouvriers de la commune.

La famille Bruneau de Beaumetz a fourni sous le premier empire un procureur général à la Cour de Douai ; son fils, qui fut le dernier marquis de Beaumetz, était colonel d'un régiment de hussards.

OCCUPATION ALLEMANDE. — 70 cavaliers et autant de fantassins prussiens sont entrés dans le village de Beaumetz, le 30 décembre 1870. Ils ont fait une réquisition en pains, vins, eaux-de-vie, farines, tabac, etc.

80 fantassins du 33e régiment et 90 cuirassiers blancs revinrent 22 janvier 1871, et firent séjour jusqu'au 28.

On évalue à 16,612 fr. 65 cent. le montant des contributions : enlèvements de toute nature.

BERTINCOURT.

BERTINCOURT, *Bertini cortis, Bertinkurt.*

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE. — Ce village date du VIe siècle *Mém., hist.,* t. I, p. 87). Il avait pour seigneur, en 1098, un hevalier nommé Gérard.

Le relevé des rôles de 1569, indique Guillaume de Flory, ou lutôt de Flouriac, seigneur d'Ossimont etc., comme seigneur e Bertincourt. — En 1549, Hugues Flouriac, seigneur d'Ossiiont était Gouverneur de la ville de Bapaume. — Il soutint un iége contre le comte de Saint-Pol. — Les nécessités cruelles de ı défense l'obligèrent à brûler la ville avant de se retirer dans : château qui ne fut pas attaqué.

Les rôles de 1757 relèvent le prince de Soubise et M. de Coumnel de Velu à titre de seigneurs; enfin, des lettres patentes e 1771, portent union des terres et seigneuries de Barastre, Eclippe et Bertincourt, et érection desdites terres en marquisat ›us le nom de Couronnel, Barastre, en faveur dudit sieur de Counnel, qui était encore seigneur en 1780. (Un arrêt du Conseil 'Artois, de 1783, supprime le titre de Mailly du seigneur de Velu. · *Collection* de M. A. Godin.)

Bertincourt est le chef-lieu du canton de ce nom. Comme à Bastre, à Beaumetz, à Hermies, à Metz-en-Couture, à Morchies et ns presque toutes les communes du canton, il y existe des *sou-rains-refuges.* Un escalier maçonné, dont l'entrée se trouvait ns le clocher, donnait accès à l'un d'eux.

Ces excavations, que nous ont léguées les temps passés, sont souvent de trop funestes présents pour notre époque. On raconte à Bertincourt qu'une femme, avec son lit et la moitié de sa maison, fut, une belle nuit, précipitée dans un de ces souterrains, qui s'effondra tout à coup. Elle ne se fit aucun mal dans cette chute si périlleuse. Nous-même avons vu, de nos propres yeux, en faisant précisément des recherches dans la commune pour écrire cette notice, une ouverture encore béante par où, quelques jours auparavant, un homme avait été précipité dans une excavation s'ouvrant tout à coup sous ses pieds; moins heureux que sa compagne d'infortune, il se blessa grièvement.

L'église fut vendue et démolie à la Révolution; elle avait deux nefs. Le clocher fut conservé et il existe encore. D'après la date que nous avons recueillie sur le monument, sa construction remonte à 1588. La tour carrée, flanquée de quatre contreforts aux angles, établis suivant la diagonale du plan, a six étages, et est surmontée d'une flèche en bois très-élevée. Elle contenait autrefois trois belles cloches, une seule a été conservée.

L'église a été reconstruite en 1825. Elle n'a aucun caractère.

Le presbytère a été racheté par le curé actuel, qui l'occupe depuis plus de 50 ans.

La commune, sous l'administration de M. Tournant, maire, a fait bâtir, sur les dessins de M. l'architecte Albert Carré, d'Arras, un très-bel édifice, où sont réunis la mairie, le prétoire de la justice de paix, une spacieuse école pouvant recevoir 120 garçons, et enfin, le logement de l'instituteur.

La commune entretient en outre, depuis cette année, une école de filles, dans un bâtiment qu'elle loue, où sont reçues 100 enfants.

Les tissages de cotons, articles de Roubaix et de Rouen, occupent près de 700 ouvriers.

On vient d'établir une râperie de betteraves mue par la vapeur, qui envoie, au moyen d'une canalisation souterraine, ses jus à la fabrique centrale d'Ecaud'Œuvres, située près de Cambrai, à six lieues du point de départ.

C'est en 1839 que la commune commença la construction de ses

chemins. Il n'y existait aucun chemin viable avant cette époque. La ligne de grande vicinalité de Bapaume à Metz-en-Couture est la première qui fut établie. Les lignes 16 et 18 le furent après, successivement.

M. Maniez était représentant du peuple, pour le canton de Bertincourt, en 1793. Il ne vota pas la mort du roi et s'échappa ; il fut remplacé. Son fils fut élu député en 1848, dans le département de la Somme, et enfin son petit-fils a été appelé à l'Assemblée nationale, en 1871, aussi par le même département.

Occupation allemande. — Le 28 décembre 1870, 6 cavaliers prussiens traversèrent la commune, conduisant à Bapaume un de leurs officiers malade.

Le 31, 4,000 hommes environ du 65e régiment d'infanterie et 400 cavaliers commandés par le général Von Goëben, vinrent se cantonner à Bertincourt et y séjournèrent jusqu'au 2 janvier. Ce jour-là, à trois heures du soir, ils se dirigèrent sur la ville de Bapaume pour assister à la bataille qui s'y livrait.

Le 3 janvier des troupes détachées du siége de Péronne, traversèrent la commune, il y avait 8 à 10,000 hommes de toutes armes : infanterie, cavalerie, artillerie, elles se rendaient aussi à Bapaume.

Il faut dire que du 28 décembre jusqu'à l'armistice, il ne s'est pas passé un seul jour sans que le territoire de la Commune n'ait été fréquenté par les troupes ennemies.

Une première contribution de guerre de 1000 francs fut imposée à la commune, sous prétexte d'un coup de fusil tiré dans le village et le Maire emmené comme otage.

Le 23 janvier, un détachement de 1200 hommes, avec plusieurs canons, commandé par un Colonel, est venu réclamer une contribution de guerre de 100,000 francs imposée à toutes les communes du canton. (Voir après la notice Vélu, la copie certifiée du procès-verbal authentique de la répartition, versement des fonds, remise des ôtages, etc., etc.) Pour garantie de ce subside trois otages, le juge de paix, M. Harlé, son greffier, M. Crampon et M. Viscart, notaire, furent emmenés. — La part attribuée à la

commune de Bertincourt fut fixée à 9,780 fr. 80 c. Pendant que les otages faisaient leurs apprêts de départ, les soldats se sont répandus dans la commune, notamment dans la partie nord qu'ils avaient barricadée, peur d'attaque de ce côté, ils enlevèrent tout ce qui leur tomba sous la main.

En outre, la commune eut à supporter, à partir du 29 Décembre 1870 jusqu'au 2 janvier, et du 23 du même mois jusqu'à l'armistice, des réquisitions diverses en viandes, vin, eaux-de-vie, avoine et animaux de boucherie.

Du 5 au 16 janvier 1871, diverses troupes françaises, éclaireurs, francs-tireurs, marins, plusieurs fonctionnaires de l'Intendance, des détachements de chasseurs et de troupes de ligne, et une grande quantité de voitures diverses, de bagages et d'ambulances ont passé dans le village.

Le 18, plusieurs bataillons de mobiles, 3000 hommes environ, sous le commandement du lieutenant-colonel Choquet, sont arrivés à Bertincourt pour y loger, se dirigeant sur St-Quentin. Le général Pauly, avec son état-major, y logea également ce jour-là. Ces troupes quittèrent la commune le lendemain, ainsi que d'autres bataillons qui posèrent le même jour; elles n'avaient aucunes provisions : les habitants durent leur fournir aussi des vivres.

BEUGNY.

BEUGNY-LE-CHATEAU, *Beugny-le-Château*, *Bugni*, *Buigni*, dans les Chartes du moyen-âge. (*Mém. hist.*, t. I, p. 187.)

Histoire et Archéologie. — En 1707, M. de Wasservas, baron du Saint-Empire, était seigneur de ce village. Les Rôles territoriaux de 1780 indiquent comme possesseur de cette terre M. Legros de Marche. (*Collect.* de M. A. Godin.)

Le village de Beugny-le-Château est situé sur la route e Bapaume à Cambrai, à 6 kilomètres de cette première ille.

Le vaisseau de l'église est massif et très-antique. Le chœur a é bâti un peu avant la Révolution, par M. Legros de Marche. On remarque deux pierres tumulaires concernant, l'une, messire ıravajol Giron, décédé le 30 novembre 1723, et dame Françoise : Bavelière, son épouse, décédée le 7 juillet de la même année; ıutre, l'un des membres de la famille de Wasservas.

On voit aussi au presbytère, le marbre commémoratif de l'abbé om Pierre François Froye, décédé le 21 avril 1690.

Il existe à Beugny, dans la rue dite de la Chapelle, une chaelle très-ancienne, dite de la *Confrérie de l'Heureux trépas*, qui ppartient à la famille Bachelet, dont l'un des membres, I. Charles Bachelet, a été longtemps maire de la commune; il y laissé le souvenir des services qu'il a rendus et une mémoire ustement honorée.

On remarquait autrefois deux grandes fermes aux alentours de leugny, dont le souvenir est bientôt oublié.

L'une avait nom : *Cense de Cappy*. On la retrouve dans la carte e Maillart, elle était située entre Beugny et Villers. Jean de Lonueval, sire de Vaulx et Villers, en était le seigneur. Elle possédait un territoire propre, indépendant de toute commune. (*Voir* lus haut la notice sur Villers.) L'autre s'appelait la *Cense Padane*, *Pas d'Ane*. On croit que ce nom lui venait d'une énorme pierre ur laquelle la nature avait dessiné grossièrement une jambe l'âne ou de cheval. On retrouve encore cette pierre près de Beugny, à un kilomètre en avant du village, du côté de Bapaume, non loin de la route nationale, contre le chemin de Vaulx. Elle est enterrée à une grande profondeur, tout en faisant saillie hors de terre de 60 centimètres environ, et ses proportions sont telles, qu'on pourrait la prendre pour une pierre druidique. Elle servait autrefois, dit-on, de margelle au puits de la cense Pas-d'Ane, dont il ne reste plus nul autre vestige. Elle se trouvait entre Beugny et Frémicourt.

Beugny avait une muche, ou village souterrain, où la popula-

tion se retirait dans les temps d'invasion. — On y accédait par deux ouvertures situées, l'une sous la Tour de l'Eglise, l'autre, sous le Château; elles étaient, assure-t-on, fermées par d'énormes plaques de fer que l'on faisait rougir au besoin. (*Renseignements dus à l'obligeance de M. Le Gentil, juge à Arras.)*

On retrouve encore les bâtiments d'un vieux château. La commune a fait récemment installer, dans une dépendance de ces constructions, une école de filles. En outre, elle a fait construire, en 1868, sous l'administration de M. Goubet, maire, une école de garçons avec mairie. (Voir la *Notice de Metz-en-Couture,* au sujet des Goubet.)

Anciennement, on fabriquait la batiste et toutes les femmes étaient fileuses de lin. — Ces deux industries ont fait place au tissage de coton. Il y a aussi une fabrique de canevas occupant 60 ouvrières.

OCCUPATION ALLEMANDE. — Vingt cavaliers ulhans se firent héberger à la ferme de Lesaulx, le 20 décembre 1870. Du 31 décembre au 2 janvier la commune fut occupée par 400 hommes, dont 40 cavaliers. Cette occupation fut renouvelée du 22 au 28 janvier; cette fois, le nombre des occupants était plus considérable : 600 cuirassiers blancs du 8e, et 900 fantassins du 33e régiment de ligne.

Le 14 janvier, 20 éclaireurs français surprirent un pareil nombre de cavaliers prussiens qui faisaient ferrer leurs chevaux. Ceux-ci s'échappèrent sans doute, car il n'y eut pas d'engagement.

On évalue à 41,000 francs les frais de l'occupation, réquisitions, etc., dans la commune.

BUS. (Saint-Fiacre).

BUS. — *Bues* dans un acte du mois de juin 1833 ; *Bus-en-Artois*, d'après l'ancien catalogue du bailliage de Bapaume — et Maillart, sans doute pour le distinguer d'un autre *Bus* en Picardie, l'appelle *Bus en Arrouaise*. (*Recueil Ignace*, t. IV, p. 48.)

Madame Clément-Hémery, dans sa biographie des hommes célèbres de l'Artois, dit que *Bus* est la patrie d'Enguerrand de Monstrelet, chroniqueur, né en 1390, mort en Juillet 1453. (*Mémorial histor.*, t. I, p. 1871.)

Bus en Artois était, dès le XIVe siècle, un bailliage, — Échevinage, — sa coutume fut rédigée en 1507. (*Mémorial histor.* t. 1, p. 1871.)

Il appartenait au diocèse de Cambrai avant 1789, comme tout ce pays. (*Notes de M. le Ch. Parenty.*) Il a été érigé en succursale à la suite du Concordat, avec Lechelle pour annexe.

L'abbaye du Mont de Saint-Quentin, du diocèse d'Amiens, en était Seigneur dès 1569. — On la retrouve en possession de cette seigneurie dans les rôles territoriaux de 1757 et 1780.

L'église est très-ancienne, la forme des fenêtres, et les moulures prismatiques des cordons, etc., indiqueraient qu'elle date du XV siècle, le chœur est d'une époque plus récente. — Il fut restauré en 1777. — L'on a exécuté dans l'église des travaux importants de réparation intérieure, une boiserie en chêne entoure complétement l'église et le chœur, — une chapelle spéciale est consacrée à Saint-Fiacre, patron de l'église, et très-vénéré dans la commune et dans les environs. — L'autel de cette chapelle est orné de sculptures, retraçant diverses scènes miraculeuses de la vie du Saint. — Le haut de la chapelle est couronné par une voûte ogivale en bois de l'époque ; nous ne parlerons pas des peintures qu'elle supporte.

Il y avait quatre cloches, dont trois dans le clocher, et une

quatrième au-dessus de la chapelle de Saint-Fiacre.— A la Révolution, la commune dût en céder trois au Gouvernement et n'en garder qu'une. — Cependant, on raconte que, comme on les transportait dans un charriot pour les emmener à Arras, un habitant de la commune, profitant de l'inattention du conducteur qui se désalterait plus que de raison dans le cabaret voisin, trouva moyen d'en enlever une qu'il cacha dans un lieu secret, et qu'il rendît ensuite à la commune après les mauvais jours. — Cette cloche s'appelait *Robert*. — Il faut croire que la destinée de cette pauvre cloche était de passer au creuset, car M. le curé nous apprit qu'elle fut livrée au fondeur pour contribuer à refaire la cloche actuelle qui avait été cassée.

La commune possède depuis longtemps une école de garçons avec mairie. — Une école de filles a été établie en 1867.

Le premier chemin amélioré date de 1840, c'est le chemin de Le Transloy à Bertincourt, auquel se rattacha la commune de Lechelle.

Le tissage des cotons employait la plus grande partie de la population, mais depuis que la grande ferme est divisée, l'agriculture a pris le dessus.

On ne peut parler de *Bus* sans citer la famille Le Gentil pour sa bienfaisance et sa générosité. — Cette maison était, comme on dit vulgairement, la maison du *bon Dieu*, ce qui signifie que tout le monde y était reçu et accueilli avec la plus franche cordialité. — L'église, les écoles furent restaurées ou édifiées en grande partie à l'aide de ses dons. — On évalue à plus de 100,000 francs l'importance des legs, dons et fondations faits par les frères Le Gentil à la commune de *Bus*.

Occupation allemande— Une douzaine d'hommes du 33e régiment de ligne ont traversé le village de *Bus* le 28 décembre 1870. — Ils acquittèrent très-exactement les dépenses qu'ils firent dans les cabarets.

Ces procédés délicats ne furent pas de longue durée, car le lendemain 29, un détachement du 65e régiment d'infanterie vint faire une réquisition et enleva tout le pain et tout le lard qui se

ns le village, deux voitures de vin, 5 vaches, volail-
s se répandirent dans le village et prirent en outre
ur tombait sous la main. — Une autre réquisition se
31.

une compagnie du 65e d'infanterie vint occuper le vil-
troupe se fit amener tous les soldats rentrés du ser-
a qu'on lui amenât deux mobiles malades de la
— Elle avertit le maire M. Henouez, qu'elle retint
ndant deux jours, et les pères de famille, qu'ils se-
s et le village brûlé à la moindre incartade des
soldats logèrent presque tous au poste qu'ils cré-
ils se firent apporter à manger par les habitants. —
nt qu'on leur remît 400 paires de bottes. — Il n'en
être pas 20 paires dans la commune qui est, comme
etite (353 habitants); naturellement, on ne s'empres-
tisfaire à cette exigence, ils se mirent alors en devoir
tes les maisons, pour enlever tout ce qu'ils trouvè-
ssures. — Ils firent mine de déchausser tous les habi-
encontrèrent avec de bons souliers.

ier vers le soir, arriva de la cavalerie et une batterie
— Le village était tout à fait encombré — et on com-
nquer de tout.

2, vers les 2 heures de l'après-midi, le canon de
fait entendre — aussitôt la troupe, qui craignait sans
attaquée de ce côté, barricade le village vers Cambrai.
portes, fenêtres, meubles, pailles, foin, fumiers, tout
pour former le rempart, à la construction duquel les
tants sont forcés de travailler. Ils crénelèrent plusieurs

ne, venant de Fins, étant venue se ranger en
ilomètre du village, la garnison de *Bus* s'apprêtait à
rsqu'elle s'aperçut que c'était une troupe des siens.
soir, ils se dirigèrent vers le théâtre de la lutte.

une eut encore à subir diverses réquisitions en bes-
es, vins, etc., jusqu'au 1er février, mais elle ne subit

plus d'occupation si ce n'est la présence de quelques fuyards qui revinrent à plusieurs reprises.

Sauf les réquisitions et contributions (dont l'importance n'est pas évaluée à moins de 16.000 francs, somme considérable pour un petit village), les ennemis se sont bien conduits. — Les femmes surtout ont été respectées. — Les soldats se faisaient remarquer par une gloutonnerie digne des ogres du temps des fées. — Ils avalaient des quartiers de cochon tout frais comme des sauvages. — C'est par miracle que le village ne brûla pas dix fois, les soldats se servaient, dans des granges remplies de pailles, de chandelles qu'ils plaçaient dans tous les coins, sans nulles précautions. — Il n'y a sans doute que la crainte de se griller eux-mêmes ou de coucher à la belle étoile qui sauva le village de l'incendie. (*Notes fournies par le maire.*)

La veille de la bataille de Saint-Quentin, il est passé des troupes françaises toute la journée, infanterie, artillerie, marine, chasseurs de Vincennes, mobiles et mobilisés — conduits par un général que l'on croit être Déroja.

HAPLINCOURT.

HAPLINCOURT. — Il fut érigé en chef-lieu de canton en 1795, mais il ne conserva ce titre que peu de temps, le canton ayant été transféré à Bertincourt.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE. — En 1285 et 1286, le chevalier *Wias*, sire d'Haplincourt, paraît comme pair aux plaids d'Artois.

Le seigneur d'Haplincourt et son fils Jacques furent tués à la bataille d'Azincourt, en 1405. Un autre, du même nom, périt à la bataille de Montlhéry, en 1465. (*Mém. hist.*, tom. I, p. 188.)

Jacqueline de Créquy, morte en 1509, avait épousé le seigneur d'Haplincourt.

ıit dans l'histoire d'Arrouaise que Jean de Béthencourt, cette maison en 1538, avait pour oncle Claude d'Habarcq, r d'Haplaincourt, et que Pierre de Bethencourt, frère de levint seigneur d'Haplincourt après la mort de son oncle; ıx familles sont originaires d'Artois; on possède encore s archives de l'église un titre de fondation de service x de 1504, par Robert d'Habarcq, seigneur d'Haplain-

qu'il en soit, en 1569, la seigneurie était dans les mains ıeur de Barastre (*Hist. d'Arrouaise*, p. 279-280); en 1757, ıur était le baron de Marche, et enfin le baron de Wasser-1780.

lage d'Haplaincourt, comme tous les pays d'alentour, ont ıffrir de grand maux par suite des guerres du XVIe siècle. erres demeurèrent en friche pendant plusieurs années; ıient à si vil prix qu'on en avait 100 mesures pour cent *Hist. d'Arrouaise*, p. 279-280). Il est probable que l'an-église d'Haplaincourt fut ruinée à cette époque, car, l'ar-Henri II, qui traversa tout ce canton en 1564, y avait à feu et à sang. (*Hist. d'Arrouaise*, p. 279-280.)

ici qu'il faut placer cette légende que l'on nous a racon-s le village? Est-ce aux soldats de Henri II que nous en redevables? Quoi qu'il en soit, on est d'accord pour dire livra une bataille terrible dans un endroit qui s'appelle ıujourd'hui *la Chaudière*, situé entre Haplaincourt, Beugny cquière, à la suite de laquelle toutes les femmes d'Ha-ırt devinrent veuves!

ıdant, cette épouvantable catastrophe ne les fit pas mou-hagrin. Il paraît même, à voir la superbe population du village, que ces dames en prirent patriotiquement leur

ise fut démolie vers le milieu du XVIIIe siècle, pour cause isance d'espace, et rebâtie sur le même plan d'aujourd'hui, ıaron de Wasservas. Elle est à trois nefs et très-convenable. ocher fut conservé, il porte la date de 1697. Il est composé orte tour carrée, flanquée de quatre puissants contreforts

aux angles, dirigés suivants les diagonales de la base, élevés en retraite à chaque étage de la tour, qui en compte six ou sept; cette disposition donne de la grâce et de la légèreté à cette belle et imposante construction et en fait sans doute le plus beau monument du canton. Il est surmonté d'une flèche élevée. Il contenait trois belles cloches, une seule a été conservée, les deux autres furent réquisitionnées en 1792.

Il existe dans la commune de nombreux souterrains. Ils communiquent aux puits. Ils sont en ruine et ne peuvent plus être pratiqués sans danger.

Le presbytère a été bâti en 1782. Vers 1852, M. Duquesnoy, propriétaire du château, fit don à la commune d'une très-belle maison pour y installer une maison d'école qui devait être et est dirigée par des frères.

Vers la même époque, la commune fit établir une maison d'école de filles.

Le premier chemin fut construit en 1840, c'est le chemin de grande communication de Bapaume à Metz-en-Couture. Le chemin de Roquigny vint ensuite. Le chemin de Vélu est en construction.

L'industrie locale consiste dans le tissage des cotons et soies, 140 ouvriers y sont employés.

OCCUPATION ALLEMANDE. — Ce fut le 27 décembre 1870 que deux à trois cents soldats prussiens firent une première apparition dans la commune. Ils dévalisèrent la cave du presbytère et commencèrent au château une réquisition de vins qui se continua jusqu'à l'armistice.

Les 2 et 3 janvier, le bruit terrible du canon faisait trembler les vitres et effrayait à tel point les pauvres habitants, que la plupart s'enfuyaient éperdus et épouvantés. Une batterie ennemie avait été établie à Bancourt et de là faisait un feu nourri pour s'opposer à un mouvement tournant que les Prussiens redoutaient.

Un certain nombre de fuyards apparurent dans le village le soir de la bataille, et un peu plus tard arriva, fuyant, un régiment de cavalerie prussienne. Hommes et chevaux mouraient de faim et

e fatigues ; ils partirent le lendemain se dirigeant sur Saint-Quentin.

Le 15 janvier, 3000 hommes de mobilisés du Nord et 200 voitures traversèrent la commune, pour se diriger sur Saint-Quentin. Ils étaient commandés par le général Robin.

Le même jour, le général Faidherbe traversait Rocquigny conduisant 10,000 hommes à la même destination.

On évalue à 20,000 francs les réquisitions, contributions de guerre, etc., imposées à la commune.

HAVRINCOURT.

HAVRINCOURT. — C'est une des rares localités qui a eu le privilége de conserver des bois et des arbres ; ils ornent un sol assez ondulé pour présenter des aspects agréables ; et, comme pour mieux jouir de ces sites riants, le village s'est campé sur le haut de l'éminence qui domine toute la contrée, de façon qu'en deçà et au-delà, se déroulent doucement à ses pieds, en pente tranquille ou en amphithéâtre, les crêtes, les rideaux d'arbres, les bosquets et les échappées, les grandes masses de bois et les horizons lointains, qui en font, à coup sûr, l'un des plus charmants endroits du pays.

Dans le XIIe et le XIIIe siècles, la seigneurie *d'Havrincourt* appartenait à la maison d'Oisy-Crévecœur. Un puîné de cette maison prit le nom de Sire *d'Havrincourt*, que sa descendance continua longtemps à porter. (Carpentier, tom. I et II, p. 121, 161, 232, 496, 670, 671 et 915.

Cette seigneurie passa ensuite dans la maison de Coucy, dans le milieu du XIIIe siècle. En 1288, Enguerrand de Coucy assigna à sa femme, Jeanne de Flandres, son douaire sur les terres de la Fère, St-Gobin et *Havrincourt*.

Jean de Coucy, mort sans postérité, et Raoul de Coucy, furent

successivement seigneurs *d'Havrincourt*. On lit encore dans le même auteur (Anselm. t. II, p. 736, tom. VIII, 544, t. IV, p. 213).
« Jeanne de Coucy, fille d'Enguerrand, vicomte de Meaux et de
« Marie de Vienne, eut en dot les seigneuries *d'Havrincourt*, etc.,
« et épousa en 1351 Jean de Béthune, dit de l'Ocre.

Sans doute, les *Béthune* vendirent la Seigneurie *d'Havrincourt*, car, on la retrouve possédée dans le XVIe siècle par Messire Henri de Bréderode, vicomte d'Utrecht, qui s'intitulait: Baron *d'Havrincourt*, et qui vendit cette baronie le 3 mars 1562, moyennant 80,000 florins, monnaie de Flandres, à Messire Thomas Pezenot, chevalier, seigneur de Chantonnat, et à sa femme Hélène de Bréderode, qui furent représentés au contrat par le célèbre cardinal de Grandvelle, frère de Messire Thomas, dont la nièce Hélène Pérénot, comtesse de Saint-Amour et baronne *d'Havrincourt*, représentée par le même cardinal, vendit à son tour la même baronie *d'Havrincourt* le 30 mai 1626, moyennant 62,000 florins et une bague d'or de 600 florins, à Marie de Blondel, alors épouse, en secondes noces, de Jean de la Motte. — Mais les Béthune avaient conservé l'importante seigneurie des *hauts bois d'Havrincourt*; car, en 1551, Jean de Béthune, Baron de Blaye, criblé de dettes, vendit cette seigneurie *d'Havrincourt*, mouvante du château d'Arras, à noble homme Antoine de Blondel, dont Marie de Blondel, citée plus haut, fut l'héritière; de sorte qu'elle réunit, tant par héritage que par acquisition, tous les anciens domaines de la terre et baronie *d'Havrincourt*. — Elle avait épousé en premières noces, Ferdinand de Cardevacque, seigneur de Beaumont, etc., dont elle eut des enfants, qui furent ses seuls héritiers, attendu qu'elle n'eût pas d'enfants de son second mari, Jean de la Motte. — C'est ainsi que la baronie, depuis marquisat *d'Havrincourt*, en 1693 passa toute entière dans la maison de Cardevac, qui la possède encore aujourd'hui.

Ses armes sont : d'hermine au chef de sable, couronne ducale, Cimier : deux bras de Maure affrontés, dextre et senestre, revêtus d'hermines et retroussés de sable, supports : deux licornes. devise : *mieux mourir que me ternir*, cri : *à jamais Cardevac*,

(Voir *Archives du Pas-de-Calais, à Saint-Vaast d'Arras, — Havrincourt, et Archives du château d'Havrincourt.*)

Il y avait, au moyen-âge, un château fort, entouré de fossés ; il était situé à côté des restes du nouveau château, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la place publique.

En 1515, sous François Ier, les 6,000 *diables* (*Voyez la notice de Barastre*), soldats picards qui s'étaient ainsi baptisés, commandés par le comte de Saint-Pol, qui faisait la guerre aux Espagnols, étaient campés à Barastre ; ils ravagèrent tout le pays, la tour et le village d'Havrincourt furent alors incendiés (*Rég. de l'Hôtel-de-Ville de Bapaume, 1521.*

50 ans après, en 1564,l'armée de Henri II, traversant le canton, y mit tout à feu et à sang (*Hist. d'Arrouaise,* p. 279 et 280.) (Voir la *Notice d'Haplincourt.*)

La garnison espagnole de Bapaume, allant (9 mai 1640) au secours du château ou fort d'Havrincourt, attaqué par des Français sortis de Péronne, de Saint-Quentin et du Catelet, se fit battre par ces derniers,près d'un village du diocèse de Cambrai, appelé Ronsoy ; les Français firent des prisonniers, entr'autres 12 cavaliers, avec 22 fantassins de la garnison de Bapaume, qui furent partagés, selon la coutume qui s'observait alors. — (*Mém. P. Ign.,* tom. VIII, p. 295.) En outre, ils emportèrent le fort, le pillèrent, puis, chargés de butin, ils retournèrent chez eux.

Ce fut pendant ces petites guerres, qu'on résolut le siége d'Arras au conseil du Roi.

Un nouveau château fut construit, en 1698, par François Dominique de Cardevac, premier marquis d'Havrincourt, sur le style des constructions de Louis XIV. — Il était fort grand et il passait pour le plus beau et le mieux ordonné de la Province, soit pour les bâtiments, soit pour les jardins. — Le corps-de-logis fut démoli en 1793, il ne reste plus que les deux ailes. — L'église, qui est le siége de la cure cantonale, date de 1784 ; l'ancienne église se trouvait un peu plus bas, au sud de la position qu'occupe aujourd'hui la nouvelle. —Elle est spacieuse, et solidement bâtie, mais elle manque de caractère architectonique. La grande nef, qui est très-élevée, serait fort belle si elle était cou-

ronnée par une voûte régulière et moins lourde. — Le chœur manque aussi de lumière pour faire ressortir ses belles proportions.

Il existe dans le chœur un vaste caveau renfermant les restes des seigneurs d'Havrincourt, depuis 1648 jusqu'à 1786. — Ces restes étaient autrefois déposés dans l'ancienne église, ils furent transférés dans la nouvelle le 5 Janvier 1786, ainsi que le constate le procès-verbal tenu par M. le curé d'alors. — Leurs épitaphes, dont plusieurs fort belles, sont disposées autour des murs de l'église.

On remarque à l'ouest et au nord du village les vestiges encore bien accusés d'un ancien fossé, large et profond qui devait, dans les âges les plus reculés, former quelque retranchement militaire et assurer la défense du point culminant où est aujourd'hui bâti le village et qui commandait le pays.

Le presbytère a été bâti en 1855.

La commune d'Havrincourt possède une maison d'école et de mairie, érigée en 1864, recevant 90 enfants.

Une salle d'asile, établie en 1867, recevant 110 enfants.

Tous ces établissements ont été bâtis par M. le Marquis d'Havrincourt, maire.

Il existe encore une très-belle école communale de filles, dirigée par des religieuses qui tiennent en même temps la salle d'asile; mais cet établissement appartient à M. le Marquis d'Havrincourt.

La commune d'Havrincourt est peut-être la première du département qui prit l'initiative de la construction des chemins vicinaux; dès 1836, elle se reliait par une excellente route en macadam, de 4 kilomètres et demi de longueur, construite à ses frais, avec la route de Bapaume à Cambrai. Avant cette époque, elle était comme toutes les communes de l'arrondissement, dans l'isolement le plus complet.

A partir de 1840, on construisit successivement les chemins de Trescault, d'Hermies, de Flesquière, etc. etc., de façon qu'aujourd'hui la commune se trouve débouchée de tous les côtés.

L'industrie principale du pays, c'est l'agriculture.

Elle y a reçu des développements remarquables, dus en grande

partie aux exemples puisés dans l'exploitation de la ferme modèle de M. le marquis d'Havrincourt, qui fut, comme on sait, couronné par la prime d'honneur dans le concours régional de 1867. Nous devons ajouter que l'établissement d'une fabrique de sucre, annexée en 1860, à la ferme modèle, n'a pas peu contribué aux progrès agricoles, par la culture de la betterave, dont les produits alimentent cette usine.

En outre, les tissus de coton, occupent environ 130 ouvriers, en dehors des travaux agricoles.

Havrincourt a produit plusieurs hommes qui se sont distingués dans l'armée, dans la diplomatie et dans le clergé.

Louis de Cardevacq, seigneur des Hauts-Bois d'Havrincourt, capitaine de cavalerie au régiment de Vonghem, tué en 1637 au Pont-sur-Sambre, commandant la cavalerie espagnole contre les Français.

François-Dominique de Cardevac, marquis d'Havrincourt, colonel des dragons d'Artois, brigadier des armées du roi, gouverneur d'Hesdin (1690-1698-1705), qui épousa le 10 mars 1705 Anne-Gabrielle d'Osmond, si aimée de madame de Maintenon, qui lui adressait les belles lettres recueillies dans une foule d'ouvrages.

Louis de Cardevac, marquis d'Havrincourt, lieutenant général, gouverneur d'Hesdin, conseiller d'état d'épée, nommé ambassadeur de France en Suède en 1749, puis en Hollande en 1763, mort le 15 février 1767 au moment où il venait d'être nommé ministre des affaires étrangères.

Charles-Gabriel de Cardevac, d'Havrincourt, maréchal de camp, et dans l'ordre de Malte, bailly, grand-croix (1743-1763). Anne-Gabriel-Pierre de Cardevac, marquis d'Havrincourt, gouverneur d'Hesdin, colonel du régiment des grenadiers, depuis lieutenant général (1770-1781).

Charles-François de Cardevac d'Havrincourt, évêque de Perpignan, de 1743 à 1783.

OCCUPATION ALLEMANDE. — Vingt soldats ennemis firent une première apparition le 29 décembre 1870. Ils s'emparèrent de la carte routière déposée à la mairie et ils déclarèrent que si on tirait

un seul coup de fusil dans la limite du territoire, ils s'empareraient du maire et des notables, et mettraient le village au pillage.

Dès le 31, des réquisitions de toute espèce ont commencé et se sont continuées jusqu'à l'armistice. Un détachement du 65e de ligne cantonné à Bertincourt, conduit par des sous-officiers, vint réclamer du bon vin pour les officiers et du très-bon vin pour le général. Les soldats allaient eux-mêmes le choisir dans les caves du château, ils en enlevèrent ce jour-là 1,500 bouteilles. Le même jour, douze cents hommes venant de Bertincourt, traversèrent les communes pour aller faire sauter les ponts de Marcoing-sur l'Escaut. Vingt-cinq hussards bruns, conduits par un officier, tous ivres, vinrent le lendemain réclamer du champagne; ils entrèrent à cheval dans les appartements du château. M. le marquis d'Havrincourt leur ayant présenté un ordre de réquisition prouvant que tout son vin de champagne lui avait été enlevé la veille, se vit menacer par les soldats qui déchirèrent la réquisition qui leur était présentée, l'un d'eux lui mit même son révolver sur la poitrine en lui disant qu'il méritait d'en être frappé pour avoir manqué de respect à un officier prussien. M. d'Havrincourt leur répondit qu'ils n'étaient pas en réquisition régulière, qu'il allait porter plainte contre eux, et qu'il ne leur donnerait que deux bouteilles de Bordeaux. En effet, sur la plainte portée par M. d'Havrincourt au général, l'offre lui fut faite de punir ces hussards, et le bon de réquisition déchiré fut remplacé.

Le 2 janvier 250 hommes sont venus prendre et briser les fusils de chasse et autres qu'ils trouvèrent dans la commune. Mais, surpris dans cette besogne par une vedette qui venait leur annoncer le commencement de la bataille de Bapaume, ils partirent immédiatement; ils firent mine d'emmener le maire qu'ils avaient déjà arrêté, sous prétexte que des fusils avaient été cachés.

Les 21 et 22 janvier 18 à 20,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 80 ou 100 pièces d'artillerie, traversèrent la commune, se dirigeant vers Bapaume, par Hermies. Ces troupes se composaient de hulans, de hussards, de cuirassiers de toutes couleurs et de fantassins du 65e et 68e régiment.

La commune eut à souffrir des faits de guerre, réquisitions, contributions et autres dommages au moins pour 32,000 fr., elle fournit 7130 fr. pour sa quote-part dans la contribution de 100,000 fr. imposée au canton.

Les faits de violence et les excès furent relativement assez rares. Les femmes furent respectées. Généralement les Prussiens avaient des appétits insatiables, mais les officiers et les sous-officiers les soumettaient à une discipline de fer.

On a remarqué pendant l'occupation que de nombreuses vedettes traversaient sans cesse la commune et s'étendaient sur le territoire ; toutes les nuits, et exactement d'heure en heure, il passait un ou deux cavaliers au galop. Pendant les batailles de Bapaume, il y avait des lignes de vedettes observant de jour et de nuit le pays du côté de Cambrai. Lorsqu'un détachement devait traverser les bois, il s'arrêtait à deux ou trois cents mètres en avant, et un ou deux cavaliers se détachaient au galop et pénétraient dans le bois, puis revenaient au détachement, ce n'est qu'après cette reconnaissance que la troupe passait. (*Renseignements communiqués par le maire*).

HERMIES.

HERMIES, GRAND HERMIES. — En 1096, Gervais, chevalier, Sire d'*Hermies* joûte au tournoi d'Anchin.

Les rôles territoriaux de 1569 indiquent comme seigneurs d'Hermies le prince d'Antoing. (Le Carpentier et *Mém. hist.* t. 1, p. 169).

La généalogie de la famille des Carondelet, fait mention d'un marquis de Carondelet, seigneur d'Hermies en 1785. — Néanmoins, les rôles de 1757 attribuent la seigneurie au prince de Rohan Soubise, de même que ceux de 1780. *Archives générales. — Collection de M. Godin.*)

DEMICOURT. — Hameau d'Hermies et de Boursies (nord).

Etienne de Demicourt est repris dans une charte de l'abbaye de Saint-Vaast de l'an 1036. (*Add. au Mém. P. Ign.*, t. IV, p. 55.)

L'abbaye de Saint-Eloi possédait à Demicourt une ferme avec 200 hectares de terre.

L'église d'Hermies est très-ancienne, elle a 3 nefs, elle n'a aucun caractère architectural. — Le clocher est d'une construction plus récente, il porte la date 1687. — C'est une tour carrée, assez élevée, surmontée d'une flèche en bois. — Il y avait trois belles cloches, une seule est restée.

Il existe des *souterrains-refuges* fort curieux. — Notre savant collègue, M. Van-Drival, les ayant visités autrefois, a bien voulu céder à notre prière de nous les retracer. — Nous lui cédons donc la parole pour cet intéressant récit :

« Il y a un second village à Hermies, un village souterrain, dont « la découverte, il y a environ trente ans, s'est faite au milieu de « circonstances assez curieuses.

Le 19 janvier 1840, des enfants s'amusaient à faire des trous « dans la terre sur le côté d'une rue, et ils remuaient en tout « sens le sol friable, à l'aide de simples bâtons. Cependant ils « avaient beau creuser et creuser encore, jamais ils ne parve- « naient à saisir les matériaux provenant de leurs petites démo- « litions, tout cela disparaissait, comme par enchantement, à « mesure qu'ils y touchaient. Quelques témoins de cette petite « scène assez extraordinaire s'étonnaient à bon droit, lorsque tout « à coup voici le sol qui s'enfonce à l'endroit du travail des « enfants, et un trou béant se présente, si profond, qu'il faut « une grande échelle pour pouvoir y pénétrer. On se trouve dans « une obscurité profonde, on demande des lanternes : mais quel « n'est pas l'étonnement de ceux qui sont descendus dans cette « excavation, lorsqu'ils en aperçoivent l'étendue ! A gauche, à « droite, ce sont des galeries bien percées, sur lesquelles ouvrent « des chambres divisées elles-mêmes en compartiments. Ensuite « c'est un puits, dans lequel un des explorateurs se laisse choir, « ce qui le rend estropié pour le reste de ses jours. On le retire

« avec peine, on le soigne; mais on veut avoir la clef du mystère « et on continue les explorations. Alors se présente un escalier. « On monte, on monte encore, évidemment on va trouver l'entrée « du vaste souterrain. Mais non, au lieu de l'entrée c'est une « voûte qui se présente, et une voûte fermée! Que faire? Aller « chercher une longue tarière, percer, forer, tout cela est l'affaire « d'un instant : car on veut absolument savoir à quoi s'en tenir.

« Justement, au moment où l'on travaillait si bien sous terre, « le sacristain entrait dans le clocher de l'Église et venait sonner « l'Angelus. Quel n'est pas son étonnement de voir ce fer qui « tourne, se dresse, s'agite.... qu'y a-t-il donc là? A tout hasard « il frappe du pied : on lui répond.., un colloque s'établit entre « les gens sous terre et l'homme du sol: bref, on finit par se « comprendre, on pratique une ouverture, et le mot de l'énigme « est trouvé. Voilà *fort exactement* la manière dont fut découvert le souterrain d'Hermies, que dès lors une foule de person« nes ont visité.

« L'entrée était sous la tour de l'église. On trouve d'abord un « couloir bien voûté, et on descend environ 60 marches en pierres « blanches. Puis on entre dans une longue galerie, qui bientôt « est coupée à angles droits par d'autres ruelles, le tout si long, « si étendu en tout sens, que c'est un véritable *village souterrain*,

« Sur chaque côté des ruelles se trouvent en effet des cham« bres qui paraissent avoir été habitées autrefois. On voit « encore en certains endroits des gonds qui ont dû servir à « assujétir des portes, et dans les chambres des petites niches où « se remarquent encore les traces de la fumée des lampes qui y « ont été posées. Ailleurs, ce sont des chambres plus vastes, sans « divisions intérieures, qui semblent avoir servi aux usages com« muns des réfugiés : car évidemment nous avons ici un de ces « souterrains-refuges, si communs dans ce canton. On compte « environ 150 chambres, formant au moins le double de cellules. « Nous avons dit plus haut qu'il y a aussi un puits, destiné aux « besoins des habitants de ces tristes lieux.

« Le plan général de cet Hermies souterrain a été ainsi relevé : « d'abord le couloir voûté, puis une longue allée qui se partage

« ensuite en trois branches ; à droite, et non loin de l'entrée, deux
« rues tortueuses s'embranchant avec la précédente et croisées
« elles-mêmes par d'autres rues : chacune des rues est terminée
« par une chambre ronde.

« On n'a rien trouvé qui puisse être un indice de l'époque à
« laquelle remontent ces vastes excavations. La dissertation pla-
« cée à l'article de Barastre sur les souterrains-refuges établit,
« croyons-nous, ce qu'il est raisonnable de penser à ce sujet.

« La tradition conservée dans Hermies racontait qu'il y avait
« là des souterrains, mais l'entrée, fermée depuis longtemps,
« était inconnue.

« La tradition dit aussi que la galerie principale avait une
« sortie au sud vers l'antique cimetière d'Hermies, situé sur la
« pente d'un coteau sauvage, en face des bois d'Havrincourt.
« Cette entrée n'a pas été retrouvée. »

Le presbytère est ancien.

La mairie et l'école de garçons ont été construites en 1860, sous l'administration de M. Desmaret, maire, qui a également fait bâtir une école de filles en 1867, dans une maison que la commune avait achetée.

Il existe à Hermies une succursale de la caisse d'épargne de Bapaume, établie en 1856. — Cette société, présidée par M. le marquis d'Havrincourt, a composé son Conseil d'administration de membres pris à Hermies, Havrincourt, Trescault, Metz-en-Couture, Neuville et Ruyaulcourt.

Le tissage de cotons, articles Rouen et Roubaix, occupe environ 800 ouvriers.

La grande commune d'Hermies n'avait, en 1840, comme ses voisins aucun chemin praticable. — On commença cette année là le chemin de Doignies. — Les chemins de grande communication numéros 3 et 18 ne furent établis qu'en 1846 et 1847.

OCCUPATION ALLEMANDE. — Trois à quatre cents soldats de l'armée prussienne sont venus le 31 décembre 1870 faire des réquisitions qu'ils renouvelèrent chaque jour jusqu'à l'armistice.

Les troupes dont les habitants avaient le plus à se plaindre

taient celles qui ne faisaient que passer. Le village n'eut à ger qu'un très-petit nombre de soldats, mais les réquisitions 'étaient pas négligées. On évalue à 28,675 francs l'importance e celles que la commune eut à supporter.

Du 4 au 15 février 1871, la commune eut à loger le 43ᵉ régi-ent de ligne français. Les habitants accueillirent les soldats et ur fournirent tout ce dont ils avaient besoin.

LEBUCQUIÈRE.

LEBUCQUIÈRE. — Ce lieu est nommé *Buiceria*, dans le tes-ment de Sohier, châtelain de Vermandois, en 1080. (Le Carpen-er), et *Bukière,* dans une charte de 1243.

La terre de Lebucquière a donné son nom à une branche de la mille Bon Lallart, depuis longtemps recommandable comme ovidence des pauvres. Elle descend de Pierre Lallart, mayeur Arras en 1527. (*Mém. hist.*, Harbav, tom. I, p. 190.)

En 1569, le seigneur de Lebucquière était un sieur du Liez, igneur de Le Saulx. (*Arch. génér.*, Rôles territ. de 1569.

M. Lallart est porté dans les rôles territoriaux de 1757 et 1780 mme possesseur de cette terre.

L'église a été détruite à la Révolution et le presbytère vendu, insi que 38 hectares environ de terres appartenant à la fabrique. paraît que ce n'était qu'une chapelle desservie par un chapelain la nomination de l'archevêque de Cambrai. Elle ne compre-ait que la moitié de la commune, depuis l'église jusqu'aux der-ières maisons de Beaumetz. Elle fait aujourd'hui, comme annexe, artie de la paroisse de Vélu.

Le clocher survécut aux désastres de la Révolution. Il paraît que vers 1804 on reconstruisit une nouvelle église, mais dans quel état ! Couverte en chaume et sans pavage, et d'ailleurs beau-coup trop petite pour contenir les fidèles de la paroisse, elle fut,

depuis, couverte en ardoises (1826) et pavée (1832), puis agrandie (1836). C'est vers cette époque qu'après avoir établi une tribune on construisit le chœur ; tous ces travaux sont dus à la générosité des habitants, notamment de M. Lallart. Le gouvernement donna une subvention de 800 fr.

Le clocher contenait deux cloches : l'une, la plus grosse, fut livrée au gouvernement ; la deuxième, qui avait été fondue en 1723 se cassa en 1851, au dernier coup de la messe de minuit. On en acheta une autre aussi au moyen d'une souscription.

En 1849, le choléra sévit cruellement dans ce petit village ; sur 780 habitants, cette terrible maladie en enleva au moins 86. Cette mortalité extraordinaire rendit trop petit le cimetière qui entourait l'église. On doit encore à la générosité de M. le baron Lallart, le terrain qui était nécessaire pour en faire un nouveau. (*Renseignements fournis par la commune.*)

L'école communale mixte et la mairie, ont été construites en 1867 ; on y reçoit 70 élèves environ.

Le tissage du coton emploie la moitié de la population, c'est-à-dire de 4 à 500 personnes.

17 soldats prussiens sont venus le 31 janvier 1870, enlever toutes les armes qui existaient dans la commune et, en outre, prendre dans les maisons tout ce qui leur tombait sous la main. Des réquisitions eurent lieu les jours suivants. Le 9 janvier, 500 fantassins et 58 cuirassiers blancs logèrent à Lebucquière. (*Renseignements fournis par la commune.*)

LECHELLE.

LECHELLE. — Petit village très-rapproché de Bus, auquel il est rattaché, comme annexe, pour le culte. Avant la Révolution, il était annexé à la paroisse d'Itres (Somme).

L'église remonte aussi à une époque reculée (XVe siècle) ; on

ense qu'elle fut bâtie par les religieux de l'abbaye de Saint-ierre d'Honnecourt qui, en effet, avaient la seigneurie du lieu. n retrouve cette abbaye en cette qualité dans les rôles terri-oriaux de 1569, 1757 et 1780.

L'église fut rachetée à la Révolution par M. Le Gentil, qui la endit à la commune avec son cimetière. Elle était très-dénudée t en fort mauvais état. Des travaux importants y furent faits lepuis.

Une bulle de 1736, nomme à la prévôté de Lechelle, François anelin, ce qui voudrait dire que ce village possédait autrefois me prévôté.

L'école communale mixte, avec mairie, fut construite vers 1860, sous l'administration de M. Pouillaude, maire.

Bien que né à Arras (en 1797), le village de Lechelle réclame vec raison, comme sien, M. Hibon (Célestin,) dont l'honorable amille habitait ce village une grande partie de l'année. M. Hibon levint procureur général à Grenoble après avoir occupé pendant 14 ans le siége d'avocat général à la cour de Douai; il avait été, récédemment, procureur du roi au tribunal de Saint-Omer. Ses apacités l'avaient désigné pour occuper les plus hauts postes de a magistrature si une fin prématurée n'était venue rompre une arrière si honorablement parcourue. L'un de ses fils est conseiller la cour de Douai.

Occupation prussienne. — 3 à 4000 hommes de l'armée prus-ienne ont traversé le territoire les 26 et 28 décembre, se diri-eant sur Fins. Le 1er et 2 janvier 600 hommes logèrent dans le illage; le 3 ils ont évacué le territoire et se sont portés vers aint-Quentin. Les réquisitions de toutes sortes, faites dans la mmune se sont élevées à 12,803 fr. 30 cent.

METZ-EN-COUTURE.

METZ-EN-COUTURE. — *Mains-en-Couture* (*Archives générales* d'Arras), *Messen-Couture.*

La situation de ce village, entouré de bois de toutes parts, semble donner l'explication du nom qu'il porte. Le mot *Metz* ou *Més* signifie dans les vieux titres, *une terre, un manoir, mansio;* il paraît que le territoire de ce village était une terre cultivée au beau milieu des bois. M. Tailliar fait aussi dériver le mot *Metz,* de *Mansus,* indiquant une réunion d'habitations dans les champs.

Situé sur le chemin de Péronne à Cambrai, à 4 lieues de cette première ville et à 3 lieues de Cambrai. C'est un endroit où l'on change les chevaux de poste, dit le Père Ignace (tom. IV, p. 49).

En 1243, Gilles de Beaumetz, châtelain de Bapaume, fit hommage au comte d'Artois de la tour et riche forteresse de *Mains-en-Couture.* (Godefroy, *Invent. chron.*) En 1517, le prince d'Epinoy (famille de Melun), était seigneur de ce village. Les rôles territoriaux de 1569 confirment ce même renseignement. Mais les rôles de 1757 et 1780, constatent que la seigneurie avait passé dans la maison du prince de *Rohan-Soubise.*

La Révolution détruisit l'église, qui était fort belle ainsi que la tour. Elle possédait en propriété 75 mesures de terre qui ont été aussi vendues.

Il existait autrefois à un quart de lieu de la commune une maison religieuse dépendant de l'abbaye d'Anchin. Elle était habitée par cinq religieux. Ils avaient une chapelle et un cimetière où on enterrait les religieux et même les habitants de la commune. Ce cimetière devint plus tard celui du village. Cette maison fut supprimée au XI[e] siècle, époque de la réunion des religieux dans les maisons centrales.

La même abbaye fit aussi reconstruire deux fermes dans les environs, l'une dite *Cense* des *Trois villes,* qui a disparu. L'autre

Cense Bilhem que l'on voit encore sur le territoire de Trescault.
s établissements, avaient pour but la culture et la mise en valeur s terres que l'abbaye possédait en grandes quantités dans les virons.

Cette maison était tenue de l'entretien du chœur de l'église de tz, de le reconstruire même au besoin et de fournir l'église de it ce qui était nécessaire au culte.

l y avait encore une autre maison de charité dite l'*Hôpital;* corps de logis et 12 mesures de terre labourables étaient ctés aux voyageurs pauvres. Ces derniers avaient, en conséence, le droit d'occuper deux lits, d'y passer deux nuits et iger la soupe des locataires. A la Révolution, les détenteurs franchirent purement et simplement de ces charges et restèt propriétaires indemnes. (*Notes fournies par M. l'abbé Desprez.*)
l est de tradition dans le pays que ce village fut visité par le Louis XIV, alors qu'il se rendait dans les Flandres dont il fit onquête en 1665; on sait, en effet, que Metz-en-Couture était versé par la route de Paris à Bruxelles, et il y existait comme l'a vu plus haut, un relai de poste.

les souterrains refuges très-étendus existent à Metz-en-Couture. ccès en est interdit. Ils avaient leur point de départ sous le cher.

l'église actuelle n'a aucun caractère architectonique qui la puisse e remarquer; elle fut rétablie sur l'emplacement de l'ancienne s 1846, sous l'administration de M. Constant Goubet. (L'abbaye rouaise eut deux de ses grands dignitaires portant le nom de ibet, peut-être bien se rattachent-ils à l'honorable famille de nom qui existe dans le pays depuis un temps immémorial. nçois Goubet, fut nommé abbé d'Arrouaise par Louis XIV, le oût 1672, et François-Grégoire Goubet fut investi de la même ité, par le même souverain le 29 juin 1675.

ne ancienne ferme fut achetée en 1810, on y installa le presbytère.
l'école de garçons date de 1836; bâtie sous l'administration de Emile Goubet, maire, elle reçoit 90 enfants.
est en 1867 que l'école des filles fut installée sous l'administ on de M. Fénélon Goubet.

Le premier chemin construit dans la commune est la ligne de grande vicinalité de Bapaume à Saint-Quentin.

Le chemin d'Havrincourt fut construit vers 1850.

L'industrie cotonnière, tissus, articles de Roubaix et de Rouen, occupe 550 ouvriers de la commune.

Occupation prussienne. — Le village de Metz-en-Couture eut à subir des réquisitions militaires à partir du 27 décembre 1870 jusqu'à l'armistice. La part de la commune dans la contribution de guerre a été de 10,550 fr.

MORCHIES.

MORCHIES. — *Morceium, Morcy, Morchy.*

Ce village est très-ancien, dit M. Harbaville, son nom est cité dans plusieurs chartes des XII[e] et XIII[e] siècles. (*Mém. hist.*, tom. I, p. 191.)

Jean, sire de *Morchies,* écuyer, possédait ce fief en 1386, il était de la châtellenie de Lens, alors possédée, avec l'Artois mouvant, par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. (Père Ignace, tom. VI, p. 720.)

En 1569, cette terre avait passé dans la maison de Melun, par Maximilien de Melun, vicomte de Gand. Le prince de Soubise en était possesseur en 1757, et enfin madame Bruneau de Beaumetz, en 1780.

L'église a été démolie en 1789; elle ne laissa aucun regret sous le rapport de l'art, il est vrai que la nouvelle qui fut rebâtie en 1804 n'est pas plus riche en architecture. Le clocher, qui porte la date de 1589 a été conservé, seulement on a du en diminuer la hauteur par mesure de précaution.

Dans une prairie près de l'église, on voyait, à la fin du siècle

lernier, les restes d'une tour ronde, dont les murs étaient très-épais. Une économie mal entendue fit disparaître ces vestiges vénérables au profit de la construction du presbytère dont les matériaux viennent en partie de la démolition de cette antique construction.

La prairie conserve toujours le nom *de la Tour*, mais la tradition n'a pas conservé celui du fondateur ni de la destination du monument, qui appartenait sans doute à un château fort.

De l'intérieur de cette tour, dit un chroniqueur de l'endroit, auquel nous empruntons presque littéralement ce récit, une pente douce, maçonnée et voûtée, conduisait à des lieux souterrains, comme il en existe beaucoup dans les villages des environs. On peut encore y pénétrer au moyen d'une nouvelle descente qui a été pratiquée par un propriétaire du village. Il est bien évident, ajoute-t-il, que ces excavations, faites dans la craie, ont servi de refuges aux hommes et aux animaux, car, ils y ont laissé des traces authentiques de leur séjour.

Dans les cellules qui ont été habitées par les grands animaux, la pierre est usée à la hauteur d'un mètre et demi, elles ont dû être garnies de rateliers et de mangeoires, des traces et la place de gros crampons de fer indiquent l'endroit où ils étaient attachés. Dans quelques écuries, on avait ménagé, à un mètre au-dessus du sol, un trou en forme de niche pour y placer le lit du gardien. De nombreux soupiraux donnaient passage à l'air dont on devait avoir grand besoin dans un pareil séjour. Il y avait aussi des puits.

La carrière de ce village, continue le narrateur (on la nomme *Muche* en patois), n'est pas entièrement connue. Plusieurs indices dans les caves voisines font présumer qu'elles y avaient communication. Vers 1840, le maire actuel a beaucoup fait travailler pour la remettre dans son état primitif, mais il a été obligé d'abandonner les fouilles dans la crainte de compromettre la vie des ouvriers. On ne trouve de maçonnerie qu'aux soupiraux et à la descente; une partie de celle-ci, encore intacte est construite en briques et en pierres, placées en lignes alternatives et parallèles. Quoique ces pierres soient taillées, elles ne portent aucune empreinte, soit de noms, soit de dates. Il est probable que les habitants de ces lieux n'étaient pas très-lettrés.

Tout le monde, ajoute l'historien indigène, sait ce que c'est qu'*une muche, une cache*, c'est un ensemble de galeries à 50 ou 60 pieds dans la terre ; à droite et à gauche de ces galeries il y a quelquefois plus de 300 chambres. Il n'y a ordinairement qu'une descente en pente douce, mais on ménageait plusieurs issues pour les hommes, par les soupiraux et aussi par des escaliers très-étroits. Le plan incliné prend presque toujours naissance dans un clocher, une église, un château, enfin dans un lieu susceptible de résistance.

Un lieu dit, situé au territoire de Morchies, s'appelle encore *aux Sarrasins*. La charrue remue dans ce lieu de nombreux débris de matériaux, de tuiles surtout, de forme de celles qu'employaient les Romains. On a induit de ces trouvailles et du nom de lieu qui, dans l'acception vulgaire veut dire envahisseur, qu'il y avait là autrefois des constructions romaines. Nous ne pouvons nous dispenser d'une mention spéciale pour une des plus vastes fermes qui existent dans le département, d'autant plus que cela nous amènera à parler d'un homme honorable que nous avons particulièrement connu et aimé. Nousvoulons parler de la magnifique ferme de M. Nicolas Proyart.

Bâtie au commencement de ce siècle par M. Deflandres, son propriétaire, elle était disposée de façon que ses granges pouvaient remiser les récoltes de 300 hectares de terres; ses écuries pouvaient recevoir 40 chevaux et 50 bêtes à cornes, ses bergeries contenaient 600 moutons. L'habitation du maître à l'avenant. Tout cela construit largement, en superbe maçonnerie, couvertures en ardoises, composait l'ensemble le plus grandiose que put réaliser une exploitation agricole. Malheureusement, ce bel établissement ressemble maintenant à une citadelle sans soldats. Cette vaste cour est muette, le silence et l'immobilité ont succédé aux mille bruits, à l'activité, à l'agitation de cette immense ruche, et bien nous en prend d'en consigner ici le souvenir, car elle paraît être vouée à l'abandon ou à la démolition. Déjà, une partie des bergeries est tombée sous le marteau. Le reste des bâtiments ruraux aura sans doute le même sort. C'est qu'en effet

domaine ayant été loué en détail, ces bâtiments n'ont plus
tilité pour son nouveau propriétaire.

Il est curieux de rapporter qu'en 1715 l'un des auteurs de
Deflandres acheta la ferme avec 103 hectares d'excellentes
res pour la modique somme de 21,000 francs. Cette déprécia-
n de la terre est un signe du temps ; les guerres de Louis XIV
les malheurs de la fin de son règne avaient appauvri tellement
nation que l'argent était devenu introuvable, la tradition
tifie, qu'encore en 1840, on achetait une mesure de terre un
is d'or !

M. Proyart (Nicolas-François), né le 25 juillet 1797, mort le
avril 1870, à l'âge de 73 ans, est issu d'une famille consi-
rable du pays qui a donné des hommes distingués au
rgé et à la magistrature. M. Nicolas Proyart préféra les paisi-
s travaux de l'agriculture ; mais il ne put se refuser aux suf-
ges de ses concitoyens qui le nommèrent au Conseil général
ur le canton de Bapaume), où il siégea pendant de longues
nées. Il fut aussi fort longtemps maire de la commune de Mor-
ies qu'il dota d'écoles avant de mourir. Il était la Providence
s pauvres. Jamais il ne sut refuser à personne, préférant donner
ort que de négliger des besoins réels. Il s'était marié à made-
oiselle Deflandres, sa cousine, qui le mit en possession de la
nde ferme dont nous venons de parler.

OCCUPATION ALLEMANDE. — Le village de Morchies eut le rare
nheur d'échapper à l'occupation prussienne. Il en fut quitte
ur des réquisitions qui y furent pratiquées à plusieurs repri-
s dans le courant du mois de janvier 1871.

NEUVILLE-EN-BOURJONVAL.

Ce lieu était nommé jadis la Manche-en-Pouryaenvalle, du nom du hameau du *Pouryain,* que *Baldéric* appelle *Parivollis* et *Paryevallis*. Il était aussi dénommé sous le titre de *Neuville-les-Metz-en-Couture,* dans l'ancien catalogue du bailliage de Bapaume dont il faisait partie. (*Notes de M. le chan. Parenty.*) Hugues d'Oisy, châtelain de Cambrai, le type du baron maraudier ou *détrousseur* de grands chemins, y fit bâtir un château-fort vers l'an 1060. — De là il infestait le pays, détroussait les passants; et vexait les *manants* par d'odieuses rapines. (Balderic, *Chron.*, liv. III, ch. LXXII.) Liébert, évêque de Cambrai, son ennemi personnel, surprit ce village *(municipium)* et rasa le château. — La bourgade fut brûlée, et réduite depuis à l'état de hameau. *(Mém. hist.* tom. 1, p. 192.)

Arnoult de Créquy, seigneur de Neuville et Quéant, au V[e] siècle. (*Coll. de M. Godin.*)

Les rôles territoriaux assignent la seigneurie de Neuville:

A Pierre de Reffin en 1569.

A la comtesse de Neuville en 1579, et enfin en 1760 au comte de Neuville. *(Archives générales.)*

Le dernier seigneur est le comte de Neuville, Delattre d'Ayette. (*Dictionnaire hist. de Flandre et d'Artois,* tom. XI.)

L'occupation allemande a coûté à la petite commune de Neuville environ 10,000 francs. — Les éclaireurs de l'armée et les réquisitionnaires se sont montrés ou sont venus en réquisition du 17 janvier jusqu'à l'armistice. — Le 8 janvier 150 francs-tireurs français sont venus s'embusquer à Neuville dans le dessein de surprendre l'ennemi en réquisition. — Mais l'ennemi ne vint pas ce jour-là.

ROCQUIGNY.

ROCQUIGNY. — *Rokiniacum, Rochennias.* — Cet ancien village est situé sur la voie romaine de Rheims à Thérouanne, appelée au VIIe siècle le *Chemin des Saints.* — Il faisait autrefois partie du diocèse de Cambrai, mais il fut assigné au diocèse d'Arras, lorsqu'en 1094, ce dernier fut séparé du diocèse de Cambrai.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE. — Le village de Rocquigny existait au XIe siècle lorsque Heldemare, accompagné de Canon et Roger, vint fonder l'abbaye d'Arrouaise, plus tard si célèbre. — Cet établissement religieux était situé sur le territoire de Rocquigny du côté de le Transloy, qui, à cette époque, n'était qu'un hameau dépendant de Rocquigny. — L'abbaye s'éleva en 1090 au lieu dit le *Tronc de Béranger* qui était, au VIIIe siècle, un carrefour où des brigands dont le chef s'appelait *Béranger*, avaient établi leur caverne. — Voyez le Transloy. — Cette construction, qui consistait d'abord en une simple *cella* et en un oratoire, était faite de branchages et de pailles mêlés de terre. — Cette abbaye eut cependant 50 abbés; et, après avoir vécu sept siècles et avoir servi de modèle à plus de soixante maisons qui s'inspirèrent de ses règles et se constituèrent à son exemple et sous sa juridiction, elle disparut si complètement, que si l'un de ses savants religieux, Dom Gosse, n'avait pris soin de nous en faire l'histoire, nous serions à en rechercher le souvenir dans des chroniques chargées de la poussière de nos bibliothèques. — L'abbaye d'Arrouaise était construite au milieu de vastes forêts qui s'étendaient d'Albert à la Sambre, sur 25 lieues de longueur. — Cette immense zone de bois s'appelait elle-même *Arrouaise;* de là cette appellation générique ajoutée à une foule de noms de villages et de lieux, tels que : Maisnil en Arrouaise, Sailly en

Arrouaise, Gouy en Arrouaise, etc., etc. Ces bois ont successivement disparu en grande partie. — La commune de Rocquigny, dit le Père Ignace (*Mém.* t. III, page 100 et suiv.) n'a presque plus de bois, ils ont été défrichés peu à peu. — En 1173, Philippe d'Alsace permit de défricher le bois de Rocquigny. (*Mém. hist.*, t. I, page 192).

En 1097, Lambert, qui avait été nommé au nouvel évêché d'Arras, confirma la fondation de l'abbaye naissante d'Arrouaise, et accorda à ses fondateurs Heldemare et ses compagnons, l'église de Rocquigny, à titre d'Autel, avec pouvoir pour lui et ses successeurs de réconcilier l'église de ce lieu dans les cas désignés par les canons, mais, à charge de payer à l'évêque d'Arras douze deniers le jeudi saint. (*Hist. de l'abb. d'Arrouaise*, p. 19 et 413.) A dater de cette époque, la paroisse de Rocquigny, dont l'abbaye faisait partie, a toujours été desservie par des religieux désignés par l'Abbé de cette maison.

L'église de Rocquigny, dont la donation rapportée ci-dessus suppose l'existence, fut détruite, avec la tour, au commencement du XVe siècle, par un détachement de troupes envoyé par François Ier et commandé par le comte de Saint-Pol, les mêmes *6000 diables* qui ravagèrent Barastre, Arrouaise et Havrincourt. (*Voir les notices de ces villages*).

Les habitants de Rocquigny et des environs, qui, s'étaient réfugiés dans l'église, se défendirent pendant une journée entière, mais ils finirent par périr tous, écrasés sous les ruines ou passés au fil de l'épée. (*Hist. d'Arr.* p. 270).

Depuis ce moment jusque vers la fin du XVIIe siècle, l'église ne paraît pas avoir été rebâtie, soit à cause du malheur des guerres dont cette partie de l'Artois fut constamment le théâtre depuis le règne de Philippe Auguste jusqu'à la paix de Nimègues; soit à cause de l'état de profonde misère où se trouvait l'abbaye d'Arrouaise elle-même. — Elle ne le fut probablement que vers 1681, année où se releva la tour, qui existe encore aujourd'hui, et qui, comme on peut le penser, n'aura pas été construite seule.

Cette tour est carrée et surmontée d'une flèche en bois très-élevée que l'on découvre de loin. Il y a une avenue plantée d'arbres

qui y conduit de l'abbaye d'Arrouaise, laissant à droite les bois de ce monastère. (*Mém.* Père Ignace, t. III, p. 100 et suiv.)

Elle resta debout, mais l'église, qui, selon toute vraisemblance, fut construite en même temps, disparut. — Celle qui la remplace a été bâtie vers 1744 et le chœur en 1748. — *Arrouaise* avait alors pour abbé Philippe Lescourchent, qui, par ses économies, parvint à relever presque toutes les constructions de sa maison. On suppose que la réédification de l'église de Rocquigny eut lieu en même temps et par les mêmes moyens. Cette supposition est basée sur la pauvreté du village de Rocquigny, dont presque tout le territoire appartenait à l'abbaye. — Sur ce que la paroisse appartenait à ce monastère dont l'abbé avait seul le droit de nommer à la cure. — L'abbaye avait coutume de faire construire chaque année une maison pour une famille pauvre du village. — Il est à présumer que la maison du bon Dieu n'aura pas été oubliée et qu'elle aura eu la priorité sur toutes les autres. — Au reste, les habitants sont encore persuadés que c'est à l'abbaye d'Arrouaise que le village doit l'église actuelle, ainsi que toutes celles qui l'ont précédée, depuis la fondation de cette illustre maison.

L'église actuelle, et surtout le chœur, sont bâtis dans un bon goût et se trouvent en bon état; ils avaient été vendus comme bien national à la Révolution, mais ils furent rendus gratuitement à la commune lors du rétablissement du culte. — L'église était dès 1780, le siége d'une cure régulière. — On ignore à quelle époque elle fut séparée d'Arrouaise.

Au pied de la tour se trouve encore, dit Dom Gosse, l'entrée d'un de ces souterrains qu'on appelait *Muches*, et où se réfugiaient les gens du pays, tandis que les troupes anglaises, flamandes, françaises ou bourguignonnes, saccageaient tour à tour et brûlaient tout ce qui se présentait sur leur passage. (*Hist. de l'abb. d'Arr.* p. 243).

Le presbytère date de 1849. L'école de garçons, avec la maie, a été érigée récemment; la commune entretient, en outre ne école de filles, chacune de ces écoles reçoit environ 100 en-

fants. — Les chemins de grande communication n° 18 et d'intér commun n° 29, se croisent et forment une étoile à quatre bra ches dans le centre du village, l'une se dirige sur Bertincourt, son prolongement vers le Transloy, la troisième va à Barastre e la quatrième se relie avec le Maisnil. — Ces chemins ont été construits en 1847, 1848 et années suivantes. — Aucune communication viable n'existait avant dans la commune.

Trois à quatre cents ouvriers de la commune sont, en dehors des travaux agricoles, occupés au tissage des cotons.

OCCUPATION ALLEMANDE. — L'administration municipale a fait parvenir les renseignements suivants :

Le 27 décembre 1870 sont apparus 15 à 20 soldats prussiens, ils ont fait des réquisitions de vivres. — Plus tard, 865 fantassins et 180 cavaliers ont établi leur quartier dans le village et y ont séjourné huit jours. — A l'issue de la bataille de Bapaume, dans la nuit du 2 au 3 janvier 1871, les Prussiens, battant en retraite, ont logé en très-grand nombre dans le village, ils ont pillé partout tout ce qu'ils ont pu. — Ils chassaient les chevaux des écuries pour y loger les leurs. — Ils ont été suivis de près par les troupes françaises qui ont traversé la commune sans y séjourner. — On est d'accord pour dire que s'ils ont été durs pour les hommes, les femmes ont été partout respectées. La commune a beaucoup souffert des réquisitions, vols, dépradations, etc., on évalue à 42,000 francs les pertes éprouvées par les habitants.

RUYAULCOURT.

RUYAULCOURT. — *Ruaulcourt, Rodaldi Cortis* (*Ruault* nom commun XI et XIIe siècles), ce village fut ravagé par le troupes du comte de Flandre, en 1159. (*Mém. hist.*, tom. I, p. 192

ISTOIRE, ARCHÉOLOGIE. — Le chapitre de l'église Notre-Dame Cambrai et Pierre de Saint-Vaast étaient seigneurs de l'endroit 1569. (*Registres territoriaux déposés aux Archives générales.*) En 1757, le chapitre de Notre-Dame de Cambrai et M. de ennes. (*Registres territoriaux déposés aux Archives généra-*.) Enfin, les rôles de 1780 indiquent le même chapitre de otre-Dame de Cambrai et M. de Flines, comme possesseur de lite terre. (*Registres territoriaux déposés aux Archives géné-les.*) Le séminaire de Cambrai possède encore un certain nom-e de propriétés.

Le chœur de l'église était autrefois entretenu par le chapitre : Notre-Dame.

Le clocher date de 1567, c'est une forte tour carrée, consoli-ie, comme à Bertincourt, par des contreforts établis sur les diago-iles de la base. — Il porte encore sur la face sud de nombreuses arques de projectiles, qui indiqueraient que ce monument fut objet d'une vive attaque, et peut-être le siége d'une résistance harnée comme celle rapportée plus haut par M. Van Drival à occasion de la notice du village de Warlencourt-Eaucourt.

Le clocher contenait autrefois trois belles cloches, une seule a é conservée.

L'église date d'une époque plus récente, le monument n'offre en de remarquable pour l'archéologue. On y remarque une chaire un travail exquis. Les sujets, malheureusement fort mutilés, nt les quatre évangélistes, le Christ, et une grande statue sup-rtant le monument.

On voit aussi un très-grand tableau, que l'on dit provenir, ainsi le la chaire, de l'abbaye d'Arrouaise; ce tableau, fort endommagé r le temps et l'humidité, paraît avoir du mérite. Il représente pparition de saint Nicolas dans une tempête, sauvant des navi-teurs en danger de périr.

Il existait aussi à Ruyaulcourt des souterrains, dont la gale-principale, comme à Hermies, aboutissait au clocher; l'esca-r qui y conduisait, maçonné comme celui qui mène aux étages périeurs, a été muré par mesure de prudence.

La commune a conservé son presbytère; elle possède une école

de garçons et loue un bâtiment où elle entretient une école de filles.

Le tissage du coton occuppe 300 ouvriers. Il vient, en outre, de s'établir un important atelier d'articles d'horlogerie où 20 ouvriers sont employés.

La commune ne possédait aucun chemin viable en 1847. Ce fut en cette année que l'on commença le chemin de grande communication n° 17, de Bapaume à Metz-en-Couture.

OCCUPATION ALLEMANDE. — Le 1er janvier 1871, 3 à 400 soldats allemands, revenant de faire sauter le pont de Marcoing, traversèrent le village en chantant la *Marseillaise*, ils se rendaient à Bapaume et Favreuil, où une action importante devait avoir lieu le lendemain. Ils firent halte dans le village et se répandirent dans les maisons où ils firent des réquisitions de toute nature. Les caves et les boutiques d'épiciers ne furent pas ménagées. Une vieille femme veuve, dont la cave avait été pillée la veille, fût trouvée morte de frayeur dans son lit le 2 janvier. La commune ne fut pas occupée régulièrement, mais elle livra continuellement passage à des troupes en marche et à des éclaireurs qui allaient et venaient sans cesse. Les contributions de guerre, réquisitions plus ou moins régulières levées par les Prussiens sont estimées à environ 10,876 fr.

Les 16, 17 et 18 janvier, 2000 hommes de troupes françaises se rendant à Saint-Quentin, où une bataille sanglante avait lieu le lendemain, traversèrent le village. Le 3e bataillon de mobilisés y passa la nuit du 18 au 19, ces troupes furent bien accueillies par les habitants qui les traitèrent comme des défenseurs. (*Renseignements fournis par le maire*).

TRESCAULT.

TRESCAULT, *Trigault*, littéralement, *trois bois;* en effet, *Gault* représente la prononciation du mot flamand *Walde*, qui signifie encore aujourd'hui *Bois*. Le G et le double W représentant dans cette langue la même aspiration gutturale ; ce village se trouve encore, aujourd'hui, entouré effectivement de bois de trois côtés : Au nord par le bois d'Havrincourt, à l'ouest par le bois appelé *Sac Philippon*, et, enfin à l'est, par le bois du *Fémy*. Ces trois bois, tout en conservant leurs noms furent, depuis, réunis au domaine d'Havrincourt, dont relevait la terre de Trescault depuis le XII[e] siècle. (*Archives du château d'Havrincourt.*) Il y avait près de ce dernier bois une abbaye qui portait le nom du *Fémy*, laquelle, d'après dom Gosse (pages 54 et 58), aurait été fondée par un Anglais, peu de temps après l'établissement de l'abbaye d'Arrouaise.

HISTOIRE. — Le village de Trescault fut saccagé en 1159 par l'armée du comte de Flandre. (*Mém. hist.*, t. I, p. 192). Récemment, en ouvrant des tranchées pour établir des fondations, on trouva des monceaux d'ossements humains qui viennent probablement de ces guerres.

Ici doit trouver place le souvenir de saint Liéfard, assassiné au VII[e] siècle dans les environs de Trescault.

Vers l'an 640, un évêque anglais, revenant du pèlerinage de Rome, avec le fils d'un roi du même pays de Bretagne, Cadruel, traversait la forêt d'Arrouaise. Il était arrivé près de l'endroit où se trouve aujourd'hui le village de Trescault, dans cette partie de la forêt qui porte le nom de bois d'Havrincourt, lorsqu'il fut assailli et mis à mort avec ses compagnons de voyage. Les rares habitants des environs donnèrent la sépulture à ce saint personnage et à ceux qui avaient été tués avec lui, et bientôt, les miracles qui furent opérés sur sa tombe manifestèrent la sainteté de

l'homme de Dieu. C'était, en effet, le pieux évêque Liéfard qui avait, à l'exemple de tant de saints du VIIe siècle, accompli le voyage au tombeau des Apôtres, et qui revenait plein d'un zèle nouveau pour continuer ses travaux apostoliques au milieu des tribus payennes de l'île de Bretagne, lorsqu'il trouva la palme du martyre bien plus tôt qu'il n'eut osé l'espérer. Quant à ce fils de roi qui l'accompagnait, la chose n'est guère surprenante à cette époque : on compte, en effet, plus de trente rois angles ou saxons qui allèrent ainsi déposer leurs hommages au tombeau des Apôtres.

Longtemps après cet événement, Fulbert, évêque de Cambrai, fit la translation solennelle des reliques du saint évêque anglais Liéfard, et il les déposa dans l'église de l'abbaye d'Honnecourt. Il y eut à cette occasion beaucoup de miracles ; on cite, entr'autres trois aveugles et un paralytique qui furent guéris de leurs graves infirmités. L'église métropolitaine de Cambrai célébrait la fête de saint Liéfard le 4 février et rappelait, dans les leçons du *Bréviaire*, ce que nous venons de dire. Ce saint est encore honoré d'un culte spécial dans plusieurs églises de nos contrées. (*Extrait des Notices sur les Saints du Diocèse*, par M. l'abbé E. Van Drival.)

Nous ajouterons que la tradition a parfaitement conservé le souvenir de l'émouvant épisode qu'on vient de lire, et dans le pays, on pense que le drame, dont notre illustre saint fut la victime, eut lieu près du village de Trescault, sur une éminence où passe aujourd'hui le chemin de Fins à Cambrai. En ce point fut élevé un Calvaire qu'on entoura d'arbres, aujourd'hui plusieurs fois séculaires. Les travaux de construction du chemin de Cambrai ayant entamé le tertre sur lequel est érigé le monument, qui se trouvait, ainsi, menacé de ruine, l'administration des chemins vicinaux, avec le concours généreux de M. le marquis d'Havrincourt, commissaire du chemin et principal propriétaire de la commune, y fit élever un mur de soutènement et rétablir l'escalier d'accès que les terrassiers avaient détruit.

De Trescault dépend de ferme de *Bilhem*, jadis *Billehen*, dont l'abbaye d'Anchin était en possession en 1569. (*Arch. gén.*, *rôle*

r. 1569.) Le chœur de l'église, qui était remarquable, avait été istruit par cette abbaye.

L'église, détruite à la première Révolution, fut rétablie en 1818. presbytère actuel date de 1836. L'école mixte, a été consite en 1836.

Les tissus de coton emploient 200 ouvriers de la commune.

COMMUNICATIONS. — Encore en 1850, le village de Trescault ait le plus abandonné de tous les villages, sous le rapport des mmunications; on ne savait comment s'y prendre pour l'aborder pour en sortir. C'est à cette époque que l'on construisit le emin de grande communication qui relia cette commune, d'un té avec Havrincourt, et de l'autre avec Metz-en-Couture. Ce emin franchit un ravin très-profond au moyen d'un fort joli nt, élevé sur les dessins de l'agent voyer Silvestre. Plus tard, successivement, on construisit le chemin de Gouzaucourt, puis lui de Cambrai qui achevèrent de doter cette localité du plus mplet réseau de vicinalité.

OCCUPATION ALLEMANDE. — Les troupes prussiennes n'ont mais occupé la commune, elle n'ont fait qu'y passer, à partir 26 décembre 1870. Le 22 janvier notamment elles ont fait de rtes réquisitions de toute nature.

Les 6e et 7e régiments de dragons français, le 4e bataillon de asseurs de Vincennes, les 24e et 65e régiments de ligne, ont versé la commune de Trescault se rendant vers Saint-Quentin une bataille devait se livrer quelques jours plus tard. (*Renseiments fournis par l'administration municipale.*)

VÉLU.

VÉLU. — *Vielu*, *Welu* (cartulaire de l'abbaye de Prémy de 1218).

Histoire et Archéologie. — En 1150, Hugues, seigneur de *Welu*, était vassal du château de Cambrai. En 1285, le sire de *Welu* assistait comme pair aux plaids du comte d'Artois. En 1569, le seigneur de Vélu était Antoine de Saint-Amand. En 1602, la seigneurie de Vélu passa aux *Couronnel* par le mariage de Charles de Couronnel, seigneur de Berghineuse, avec Jeanne de Saint-Amand, fille de Vespasien de Saint-Amand. Charles Oudart, chevalier, marquis de Couronnel, seigneur de Barastre, de Bertincourt, l'Eclitte, Ossimont, etc., comte de Willerval, ancien député aux Etats d'Artois, était seigneur de Vélu, en 1789, il périt sur l'échafaud, à Arras, en 1793.

Le château fut brûlé en 1680. Il fut reconstruit en 1719 par le marquis de Couronnel.

Après avoir été racheté par le comte Charles de Couronnel, chevalier de Malte, fils du marquis de ce nom, il passa, au décès de ce dernier, par héritage, à son neveu M. le baron de Goër de Herve, de famille belge, du duché de Limbourg, dans les mains de qui il se trouve encore en ce moment.

Le château, bâti en briques et pierres, est une maison de campagne agréable, n'offrant toutefois rien de remarquable comme architecture, mais les jardins et le parc, d'une contenance de 75 hectares, sont tout à fait hors ligne. Les avenues du parc, notamment tracées à la française, avec les lignes magistrales que Lenôtre employait à Versailles et à Marly, sont dignes d'une demeure princière; elles aboutissent à des ronds points, largement découpés. Celui qui se trouve dans la grande avenue, en face du château, a vraiment des proportions grandioses. En parcourant ces larges voies, qui s'entrecroisent ou rayonnent dans tous les

s, avec des pentes tranquilles et régulières, on ne se douterait des travaux considérables, évalués à plusieurs centaines de le francs, qu'elles ont occasionnés; il faut jeter les yeux derrière magnifiques charmilles qui les bordent, pour voir les escarpe-nts, les tranchées, les viaducs, les ponts, les acqueducs, à l'aide quels l'habile architecte de ce lieu enchanté a su rectifier la na-e et tirer de la situation tout ce que l'on pouvait en faire sortir. ious ne pouvons pas quitter le château sans parler des char-ntes grisailles que l'on remarque dans la salle à manger, et qui it dues, dit-on, au célèbre Geerardps, qui a peint celles de mbrai, si vantées.

L'église, qui est sous le vocable de Saint-Amand, fut vendue 1793, mais c'est seulement en 1798 qu'on la démolit, sauf le cher qui fut conservé. Elle a été reconstruite en 1804 par les ns de M. l'abbé Charles de Couronnel, fils du dernier marquis ce nom, et adossée à l'ancien clocher préservé. Elle n'a rien de narquable. On y retrouve seulement un tabernacle assez beau, ıvé ainsi qu'un Christ en bois, estimé, de la tourmente révolu-nnaire. Le tabernacle porte la date de 1625; il est de forme atagonale, et d'un bon style, de l'époque de Louis XIII. La e centrale représente un ostensoir du temps. Et sur les faces érales, les quatre Docteurs de l'église latine. Ces sculptures it d'un travail pur, les draperies et les ornements dont elles at couvertes sont surtout d'une grande vérité traditionnelle.

Il existe aussi à Vélu des *souterrains*, dont l'entrée était du té de l'église. Ils sont en mauvais état, l'accès en a été interdit. On rapporte que les terrassements faits par M. de Couronnel ur le nivellement du parc du château mirent à découvert des uterrains et des maçonneries dont l'importance et le développe-ent semblaient indiquer que ce lieu eût été le centre d'un éta-issement militaire considérable et sans doute le théâtre de com-its meurtriers. On remarquait entr'autres des fours très-multi-liés dans un petit espace. Des ossements en grande quantité, ont les fortes dimensions indiquaient des hommes de taille rès-élevée; ils étaient enterrés les uns près des autres, chacun l'eux ayant à ses côtés un sabre et un casque; à leurs pieds était

un petit pot de terre renfermant diverses espèces de monnaies. Le tout avait été conservé soigneusement au château de Vélu jusqu'en 1789. Depuis, on a encore découvert près du village, à droite du chemin qui monte vers Hermies, des tombeaux antiques. On ignore la provenance et l'époque de ces vestiges. Et comme il n'a pu nous en être représenté, nous ne pouvons hasarder aucune appréciation à ce sujet.

La commune possède une école mixte, une mairie achetée et appropriée en 1850, sous l'administration de M. Savary, maire. Elle possède aussi un presbytère qui est ancien.

Les habitants de la commune s'occupent spécialement du tissage des cotons, articles Roubaix et Rouen, 226 personnes y sont employées, sur 357 qui composent la population du village.

La commune n'avait aucun chemin viable avant 1840. C'est en cette année que l'on construisit le chemin de Bertincourt. Le pont fut restauré et élargi en 1870.

OCCUPATION ALLEMANDE. — L'administration locale fait connaître que le 29 décembre 1870, 15 hommes de l'armée prussienne s'arrêtèrent dans le village et se répandirent dans toutes les maisons où ils prirent toutes sortes de choses. Les trois ou quatre jours suivants, des détachements, de pareille force, revinrent, et chaque fois, ils se faisaient remettre des quantités considérables de vins, spiritueux, liquides, etc. Le 3 janvier, dans la matinée, sont passés des lanciers escortant de l'artillerie, qui se rendait à Bapaume, probablement qu'ils seront arrivés trop tard pour prendre part à l'action. Le soir on amena des blessés, dont l'un mourut chez le maire, M. Savary.

N. CAVROIS. (1)

(1) M. le marquis d'Havrincourt et M. le chanoine Van Drival, tous deux Membres de la Commission des monuments historiques, ont bien voulu nous prêter leur concours pour la rédaction de ces notices, nous avons notamment visité avec eux la plupart des communes du canton.

Suit la délibération de conseil municipal de la commune de Bertincourt, du 24 janvier 1871, concernant la répartition de la contribution de guerre de 100,000 francs, imposée au canton, par ordre du gouvernement allemand.

L'an mil huit cent soixante-onze, le vingt-quatre janvier, à la mairie de Bertincourt, chef-lieu de canton, s'est présenté un officier prussien à la tête d'un détachement d'environ mille hommes et deux canons, et porteur de l'ordre suivant du général de Kumer, commandant la 15e division d'infanterie prussienne dont l'état-major est à Bapaume. « Par le présent, le canton « de Bertincourt reçoit l'ordre de payer dans les vingt-quatre heures une « contribution de guerre de 100,000 fr. (cent mille francs). En cas de refus « trois notables du canton seront emmenés prisonniers, internés en Allema- « gne aussi longtemps qu'on n'aura effectué le payement de la contribution.»

« La contribution doit être payée non-seulement par le chef-lieu, mais « encore par toutes les autres communes du canton. »

« La répartition sur les différentes communes doit être faite par les auto- « rités françaises. »

« Par ordre du général commandant la 15e division d'infanterie prussienne.»

« Le colonel commandant la 29e brigade, »

Signé : Illisible.

Puis l'officier porteur de cet ordre a déclaré à MM. Harlez, juge de paix, Viscart, notaire, et Crampon, greffier de la justice de paix, qu'ils eussent à se tenir prêts dans une heure pour être emmenés comme ôtages de la réquisition : Il n'y avait aucun moyen de résistance, et dans cette grave circonstance, aucune administration cantonale n'existant, nous, Florimond Savary, maire du chef-lieu de canton, avons cru dans l'intérêt du canton devoir prendre l'initiative.

Nous avons immédiatement convoqué à la mairie de Bertincourt, avec le concours du conseil municipal, qui a été réuni à cet effet, tous les maires des communes et les plus notables du canton.

Furent présents à cette réunion : MM. Savary, maire; Decomble, adjoint; Frère, Decomble, Rénaut, Méhay, Dolez, Guidez, Harlet, Neveux, Coulombier, Dubois, Dartus, Deschamps, Durieux, Bacuez, Manoury, Corbier, Goubet, Hénocq, Cornet, Forgeois, C. Savary, Carpentier et Harlez.

M. le marquis d'Havrincourt dont nous étions allé demander le concours a adhéré entièrement à toutes les mesures prises par nous, mais il a écrit à la réunion qu'au moment de partir il avait été retenu par l'arrivée d'un corps considérable de Prussiens qui venaient loger chez lui et dans la commune.

Nous avons présenté à la réunion un projet de répartition de la réquisition entre les communes, établi presque entièrement sur le chiffre de la population.

Nous avons fait observer que sans aucun doute, cette réquisition serait plus tard répartie équitablement au marc le franc des impositions, mais que les percepteurs ayant reporté à Arras tous les documents de leurs recettes, il nous manquait les moyens de répartition et qu'il ne nous restait pour base provisoire que la population, base qui du reste avait été prise par les Prussiens pour l'établissement de leurs diverses réquisitions.

Après une discussion dans laquelle plusieurs communes ont fait valoir les énormes réquisitions en nature dont elles avaient été chargées, l'assemblée voulant écarter toute cause de division, vu l'urgence, a adopté la répartition suivante proposée par nous :

Barastre	4,915	15
Beaumetz-lès-Cambrai .	8,976	»
Bertincourt	9,780	80
Beugny.	5,253	»
Bus.	2,263	15
Haplincourt.	3,493	50
Havrincourt.	7,127	25
Hermies . . . . ,	16,192	40
Lebucquière.	4,583	65
A reporter.	62,585	»

Report. .	62,585	
Lechelle	1,396	15
Metz-en-Couture.	10,550	65
Morchies.	3,346	90
Neuville-Bourjonval . .	3,735	75
Rocquigny.	6,247	50
Ruyaulccourt	6,018	»
Trescault	3,869	65
Vélu.	2,250	40
Total. . . .	100,000	»

Nous avons proposé à l'assemblée de nommer des délégués spéciaux qui puissent aller représenter le canton auprès des autorités prussiennes, soit pour tâcher d'obtenir une réduction, soit pour verser les fonds. Cette proposition a été accueillie à l'unanimité, et ont été nommés délégués MM. le marquis d'Havrincourt, le baron de Goër et Bancourt aîné.

Puis l'assemblée s'est ajournée au lendemain matin, et le 25, vers dix heures du matin, une nouvelle réunion a eu lieu. Plusieurs membres ayant fait observer que dans toutes les réquisitions des environs on avait obtenu des diminutions, on est convenu de se présenter avec une somme de 54,001 francs représentant environ 54 0/0 de la réquisition demandée. Quelques réclamations sur la répartition s'étant produites et pouvant amener des divisions et des retards très-dangereux, M. le marquis d'Havrincourt a dit qu'il ne se refuserait pas de représenter le canton, dans une circonstance aussi grave; mais que pour couper court à toute discussion et division, il déclarait qu'il ne se chargerait que des réquisitions communales complètes, laissant les communes qui se sépareraient de l'ensemble du canton s'arranger directement avec les autorités prussiennes. Cette déclaration approuvée vivement comme le seul moyen d'obtenir un résultat prompt, chacun a regagné sa commune pour chercher le plus promptement possible à obtenir les fonds.

26, à dix heures, tous les versements se sont trouvés effectués de la suivante :

. . . .	2,698 50	*Report*. . .	34,359 50
tz-lès-Cambrai .	4,928 »	Lechelle.	766 50
urt . . . . . . :	5,376 »	Metz-en-Couture	5,792 50
. . . .	2,884 »	Morchies.	1,837 50
. . . .	1,235 50	Neuville-Bourjonval . .	2,051 »
ourt	1,918 »	Rocquigny.	3.430 »
ourt	3,913 »	Ruyaulcourt.	3,304 »
. . . .	8,890 »	Trescault.	2,124 50
ière	2,516 50	Vélu	1,235 50
A reporter .	34,359 60	Total. . . .	54,901 »

I. les délégués sont partis pour Bapaume avec lesdits 54,901 francs. t été reçus par le général de Kumer, M. le marquis d'Havrincourt la parole au nom des délégués, a successivement fait observer au : 1° que la réquisition avait été très-difficile à recouvrer attendu que vons pas d'administration cantonale et qu'il avait fallu des efforts our obtenir, en 48 heures, des 17 communes du canton des sacrifices res suivant une répartition toute arbitraire et sans sanction ;

le canton avait été depuis près d'un mois écrasé de réquisitions et rs de troupes, sans pouvoir réaliser de capitaux, puisque les commu-s avec les marchés étaient interdites ;

: dans les communes des cantons voisins qui avaient été frappées tions de guerre, les autorités prussiennes avaient accueilli les obser-le ces communes et diminué l'importance des premières demandes ; en conséquence les délégués demandaient instamment une dimi-u chiffre énorme de 100,000 francs et subsidiairement un nouveau ir verser la somme définitivement fixée.

une de ces demandes, le général Kumer répondit invariablement et nt :

délai donné expire aujourd'hui à 4 heures. Si à cette heure les francs ne sont pas versés, vos ôtages seront transférés à Amiens. urez 24 heures, tout au plus 48 heures, pour verser alors, *mais à*, les 100,000 francs ; passé se délai vos ôtages partiront pour l'Alle-et moi j'emploierai d'autres moyens par lesquels je saurai bien me uver les 100,000 francs. J'ai reçu des ordres de mon gouverne-je n'ai pas à discuter, mais à exécuter ces ordres. Je puis du reste ire que votre imposition de guerre avait d'abord été établie sur la : 25 francs par habitant, c'est-à-dire à environ 350,000 francs. Elle duite à 100,000 francs ; par conséquent, il faut les payer intégrale-ans espérer aucune réduction, il n'y a pas à discuter... *C'est la Messieurs.* »

N'ayant rien obtenu, M. le marquis d'Havrincourt reprit qu'il n'avait pas été possible jusqu'ici de réunir qu'environ 55,000 francs qu'ils apportaient; qu'il était matériellement impossible de retourner à Bertincourt, puis dans les 16 autres communes du canton pour chercher de nouveaux fonds, et enfin d'être revenu ce même jour à 4 heures; que les délégués demandaient au moins au général de donner des ordres pour qu'on reçut leur à compte qui était dans leur voiture, attendu que par le temps actuel il était bien dangereux de transporter une somme de cette importance.

Le général se refusa encore à cette dernière demande « attendu, a-t-il dit, « qu'il ne serait pas gentil de recevoir de l'argent sans rendre les ôtages, et « que ces derniers ne devraient être rendus qu'après le versement intégral « des 100,000 francs. »

MM. les délégués, à bout de toute nouvelle tentative pour toucher l'inflexible général allaient se retirer, lorsque M. Bancourt intervenant, dit au général de Kumer : « Mais général, notre collègue qui vient de vous parler « en notre nom, est M. le marquis d'Havrincourt, ancien chambellan de « l'empereur, et qui a reçu de Sa Majesté le roi de Prusse une décoration « importante. » Le général de Kumer ayant demandé à M. le marquis d'Havrincourt des explications et quelques détails, ce dernier répondit qu'en effet le roi de Prusse, lors de son séjour à Compiègne, lui avait donné l'ordre de l'aigle rouge de 2e classe : « Oh! alors c'est bien différent reprit le géné- « ral de Kumer. Eh bien! que vous me signiez tous les trois solidairement « *des lettres de change payables* dans trois jours pour le solde que vous me « redevez; et je ferai immédiatement recevoir l'à compte que vous apportez « et je vous ferai rendre vos ôtages. »

MM. les délégués acceptèrent : ils créèrent à l'ordre du général de Kumer ou de toute autre autorité prussienne, des billets de l'importance de 45,099 francs. Les 54,901 francs apportés, furent comptés par MM. les employés de l'intendance prussienne, puis MM. Harlez, Viscart et Crampon, qui avaient passé le temps de leur détention au corps de garde de Bapaume et étaient très-fatigués, et même malades, furent rendus à MM. les délégués et immédiatement ramenés par eux à Bertincourt.

Aussitôt l'avertissement suivant fut expédié dans toutes les communes du canton :

« MM. le marquis d'Havrincourt, le baron de Goër et Bancourt aîné, ren- « trent à l'instant de Bapaume. Malgré tous leurs efforts ils n'ont pu obtenir « un centime de réduction sur les 100,000 francs demandés par le gouverne- « ment prussien au canton de Bertincourt, attendu, a dit le général, que le « premier chiffre de cette imposition avait été fixé par ledit gouvernement à « 350,000 francs, soit 25 francs par tête. Ces MM. n'ont pu obtenir qu'un « délai de 48 heures pour compléter la somme, sous peine de l'application « des mesures les plus rigoureuses. »

« Dans ces circonstances si pénibles, nous n'avons pas une minute à per- « dre : vous êtes donc invités à vous trouver, ou monsieur votre adjoint, « accompagné de quelques notables de votre commune, à la mairie de Ber- « tincourt, demain, vendredi 27 courant, à onze heures très-précises du matin. »

27 janvier, à dix heures du matin, une nombreuse réunion des nota- canton eut lieu à la mairie de Bertincourt. MM. les délégués y ren- ompte du résultat de leur mission, et, sans discussion aucune, il fut ı qu'immédiatement les démarches les plus actives allaient être ›ur que le solde de la contribution de guerre, soit 45,099 francs, soit à la mairie de Bertincourt le lendemain 28 à dix heures du :. . . . . 45,099 »

.e somme on dut ajouter :

francs qui avaient formé un déficit dans le compte des rancs par suite d'une évaluation erronée des monnaies ınes versées en paiement, ci.	19 »
francs coût des timbres nécessaires pour les trois traites ar MM. les délégués, ci.	23 »
Total.	45,141 »

·épartition de ladite somme de 45,141 francs entre les 17 communes ›n fut adoptée de la manière suivante :

. . . .	2,945 90	*Report*. .	28,850 15
tz-lès-Cambrai .	4,050 40	Lechelle	632 15
·urt	4,283 45	Metz-en-Couture	4,760 55
. . . .	2,371 40	Morchies.	1,511 80
. . . .	1,030 50	Neuville-Bourjonval . .	1,686 15
›urt.	1,577 90	Rocquigny.	2,219 05
ourt.	3,216 65	Ruyaulcourt.	2,716 40
. . . .	7,304 40	Trescault.	1,747 45
ıière.	2,069 55	Vélu	1,017 30
A reporter. .	28,850 15	Total. . . .	45,141 »

28, à dix heures du matin, les 45,141 francs ayant été exactement ar les communes à la mairie de Bertincourt, MM. le marquis d'Ha- ·t et le baron de Goër, accompagnés de M. Deschamps, huissier, pour r le compte des fonds (M. Bancourt, aîné s'étant excusé pour cause .e) partirent avec lesdits fonds pour Bapaume. A leur arrivée, ils nt le général de Kumer et son intendance partis depuis une demie ec toute la 15[e] division pour aller coucher à Albert, puis ils reçu- ımunication par la mairie de Bapaume de l'injonction suivante qui être adressée à Bertincourt.

›ommune de Bertincourt devra verser le complément, soit 46,000 , au terme fixé, demain soir, à Amiens, à l'intendance de la 15[e] ›n, à peine de payer, en outre, une autre contribution de 50,000 . »

« Ordre de M. le général de division Kumer, transmis par le maire de « Bapaume au maire de Bertincourt. »

« Bapaume, le 28 janvier 1871.

« Le Maire, signé : Martial Pajot. »

Alors MM. les délégués se décidèrent à partir immédiatement pour Albert. La route fut longue et difficile, car le chemin était encombré par toutes les voitures et les troupes de la 15e division, et il fallait à chaque pas s'adresser aux officiers qui faisaient ranger leurs troupes pour laisser passage à la voiture.

Arrivés à huit heures du soir à Albert au logement du général, MM. les délégués lui envoyèrent leur carte avec prière de vouloir bien faire recevoir les fonds qu'ils apportaient.

Le général de Kumer fut d'une politesse parfaite, installa MM. les délégués dans sa propre chambre, et leur envoya immédiatement les employés de son intendance qui vérifièrent avec M. Deschamps le compte des 45,000 francs, et qui remirent à MM. les délégués leurs traites, le reçu des 100,000 francs et l'original de l'ordre de réquisition qui n'avait pas été laissé à Bertincourt. MM. les délégués repartirent ensuite par un verglas épouvantable qui rendit le retour bien difficile, et rentrèrent chez eux vers quatre heures du matin, après avoir rempli de leur mieux la mission qu'ils avaient acceptée dans l'intérêt du canton de Bertincourt.

Fait et rédigé à la mairie de Bertincourt, par MM. les délégués et M. le maire de Bertincourt, le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-onze.

Signé : Mis. d'Havrincourt, baron de Goër et Bancourt aîné.

Et ont approuvé le présent procès-verbal, MM. les soussignés qui ont assisté aux délibérations prises et relatées ci-dessus, demandant que le travail de répartition de cet impôt de 100,000 francs soit fait par l'autorité supérieure compétente.

Ont signé à l'original : MM. Savary, maire; Decomble, adjoint; Frère, Decomble, Renaut, Méhay, Dolez, Guidez, Harlet, Neveux, Coulombier, Dubois, Dartus, Deschamps, Durieux, Bacuez, Manoury, Corbier, Goubet, Hénocq, Cornet, Forgeois, C. Savary, Carpentier et Harlez.

Pour copie certifiée conforme :

A Bertincourt, le 3 décembre 1872.

Le Maire, B. Tourment.

TABLE

DES NOTICES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Arras. — Typ. H. Schoutheer.

DICTIONNAIRE

DU

PAS-DE-CALAIS

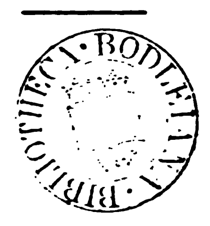
DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
DU
DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

PUBLIÉ PAR LA

Commission départementale des Monuments historiques.

Arrondissement d'Arras.

TOME II.



ARRAS
SUEUR-CHARRUEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
31, PETITE-PLACE, 31.
1874

CANTON

DE

CROISILLES

ABLAINZEVELLE.

ABLAINZEVELLE. — *Albini sylvula, Alba sylvula, Albainsevel, Aubainsevel, Amblainzevelle, Ablainzevelle.*

HISTOIRE. — Ce lieu figure sous le nom de *Alba sylvula*, dans la bulle de confirmation des biens de l'abbaye d'Etrun, donnée le 10 des kal. de septembre 1252, par Innocent IV. (*Arch. dép. Arch. de l'abbaye d'Etrun).*

Ce village ne faisait autrefois qu'une même commune avec Bucquoy. Ils dépendaient tous deux de la paroisse de Dierville où se trouvait alors l'église; Dierville était un prieuré de l'abbaye d'Arrouaise, et lorsque les conciles obligèrent les réguliers à se retirer dans leurs cloîtres, on érigea Bucquoy et Ablainsevelle en cure. L'abbé conserva le droit d'y nommer. Ce fut en vertu d'un diplôme de 1255, délivré par Jacques, évêque d'Arras, que Laurent, abbé d'Arrouaise, établit une paroisse à Ablainsevelle et y construisit une église avec les débris de la chapelle de Dierville qui tombait en ruines. (Gosse, *Hist. d'Arrouaise.*)

Cet endroit souffrit beaucoup pendant la guerre de la première moitié du XVII[e] siècle. En 1635, la plus grande partie du village fut brûlée par les Français, presque tous les habitants abandonnèrent leurs maisons, les fermes restèrent désertes et les terres incultes pendant plusieurs années.

La seigneurie du lieu faisait partie, dès 1272, du domaine des comtes d'Artois, mais il existait aussi une seigneurie vicomtière. C'est ce qui est prouvé par une lettre très-curieuse de la veille de la Magdelaine de l'an 1326. Dans ce titre, *Hues de Chastillon* sire de *Leuse* et de *Boscoi* en partie, à la demande de la comtesse d'Artois, détache du gros de son fief, celui en relevant situé sur *Aubainsevelle*, et échu à ladite comtesse par fourfaicture de *Gilles d'Aubainsevelle* et le concède à Bauduin de *Sailli* aussi sire de *Boscoi* en partie. *(Arch. dép. cons. d'Art.)* Mahaut, ou quelqu'un de ses descendants l'a porté en dot dans la famille des comtes de Saint-Pol. Un seigneur de ce nom l'a donné à l'abbaye de Bertaucourt, diocèse d'Amiens.

La seigneurie vicomtière, en 1569, était dans les mains d'*Antoine de Marconville (centièmes de* 1569). Sa fille, *Antoinette de Marconville*, épousa *Antoine Denis*, qui fut député du roi d'Espagne, lors des négociations de la paix, anobli par lettres patentes en 1607, et président du conseil d'Artois en 1622 (*chambre des comptes de Lille. f°* 270). Leur fils *Antoine Denis*, seigneur de *Bellacourdel*, prenait la qualité de seigneur *d'Ablainzevelle*. La seigneurie cependant ne paraît lui avoir appartenu qu'en partie, car une autre fille d'*Antoine de Marconville, Jacqueline*, s'étant mariée à un sieur de *Hannedouche*, seigneur de *Ranquières*, un fils de ce mariage, *Jean de Hannedouche*, était aussi seigneur d'Ablainzevelle. La seigneurie passa ensuite à *Robert de Hannedouche*, fils de Jean ; parmi ses dix enfants, nous voyons une dame *Jeanne de Hannedouche*, dame d'*Ablainzevelle*, mariée en 1687 à *Michel de Gantès*. La seigneurie paraît cependant être restée dans la famille de *Hannedouche* jusqu'au XVIII[e] siècle. (*Collection* de M. Godin.)

En effet, le possesseur, en 1747, était un sieur de *Hannedouche*, écuyer, qui mourut subitement le 31 décembre. Il ne laissait que des neveux, et eut pour successeur, dans son fief, *Michel de Gantès*, dont le frère, alors lieutenant-colonel, commandait un corps de volontaires en Italie, et fut fait bientôt après brigadier d'infanterie. *Michel de Gantès* se fixa à *Ablainzevelle*, ave

, dont l'un était capitaine dans le corps de volontaires de le.

ingtièmes de 1757 et les centièmes de 1780, nous mon- ıe la seigneurie était toujours partagée entre l'abbaye de ourt et la famille de Gantès. Ces faits sont confirmés par :ie d'actes d'estimation, de vente et de partage de 1772, 780 qui prouvent que la terre et pairie d'*Ablainzevelle*, t en fief de la seigneurie d'Ayette, était toujours possédée ımille de *Gantès*. (*Arch. dép. cons. d'Art.*)

llage était de la gouvernance d'Arras; mais comme la sei- du lieu appartenait à l'abbaye de Bertaucourt, diocèse ıs, l'abbesse y avait sa justice et ses officiers. C'est ainsi ır un acte du 2 février 1752, *Marie-Anne de Castellane*, de Bertaucourt institua pour bailli d'Ablainzevelle, Delegorgue, procureur au Conseil d'Artois. (*Arch. dép. l'Arras.*)

ıme était partagée entre l'abbaye d'Arrouaise et celle de ourt. L'abbaye d'Etrun avait aussi une terre et seigneurie ınzevelle. (Acte du 18 novembre 1749). *Gouv. d'Arr. ép.*)

olonne prussienne forte de 2,700 hommes, 800 chevaux ınons entra dans cette commune, le 26 décembre 1870, et isitions se succédèrent jusqu'au 31.

premiers engagements de la bataille de Bapaume eurent evelle pour théâtre et furent suivis de nombreuses escar- s qui durèrent pendant toute la nuit de janvier 1871.

vait autrefois dans cette église un pèlerinage très-renommé, it implorer saint Ouen, pour obtenir la guérison des s d'yeux.

AYETTE.

AYETTE. *Ayette* sur le Cojeul, *Haieste, Haeste, Hayette.*

Histoire. — L'autel de ce lieu fut donné au Chapitre d'Arras, par le même titre que celui de Chelers. *Anselme de Candavesnes,* comte de Saint-Pol, fit remise à l'abbaye des droits seigneuriaux, dus par des terres situées sur *Haeste.* (Charte du XII[e] siècle. *Archives de l'abbaye d'Etrun, arch. dép.*). *Haieste,* est aussi repris dans la bulle de confirmation des biens de l'abbaye, donnée le 10 des calendes de septembre 1252, par Innocent II. (*Arch. dép., arch. de l'abbaye d'Etrun.*)

La charte de partage de la seigneurie de Bucquoy, en 1272, mentionne parmi les arrière-fiefs celui de *Villaume de Aeste.* (*Godefroy.*)

L'an 1404, la seigneurie fut vendue conjointement avec celle d'Ablainzevelle. La terre fut confisquée sous Charles-Quint et François 1[er].

Le P. Ignace rapporte que *Jean de Lattre* qui vivait à la fin du XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e] et qui mourut en 1636, prévôt de la cathédrale d'Arras, fournit en tout ou en partie à son frère *Adrien de Lattre* les deniers nécessaires pour l'achat de cette seigneurie. Cette assertion paraît être une erreur; en effet, les travaux si remarquables de M. Godin, sur les maisons artésiennes, nous apprennent que la terre d'*Ayette* a été possédée par la famille de *Flers*, dont un membre, *André de Flers,* mort en 1542, fut procureur général au Conseil d'Artois. Sa fille, *Isabeau de Flers,* dame d'*Ayette,* épousa *Jean Morel,* qui devint aussi procureur général par résignation de son beau-père, en 1524. Leur fille *Marie Morel* fut mariée à *Jacques de Lattre.* La famille de *Lattre* était originaire de Valenciennes, ses membres s'étaient toujours distingués par leur instruction profonde et leur connais-

nce du droit. Le premier est *Mathieu de Lattre*, procureur, puis ent *Etienne de Lattre*, docteur ès-lois, conseiller de la ville de lenciennes, en 1517; *Alard de Lattre*, greffier du conseil d'Aris. Son fils, *Jacques de Lattre*, avocat à Arras, fut anobli le 7 nvier 1589, par lettres du roi d'Espagne (*deuxième registre aux mmissions du conseil d'Artois.*)

Les centièmes de 1569 nous montrent qu'en effet, la terre *Ayette* était en la possession de *Jacques de Lattre*. Son fils *drien de Lattre*, premier du nom, fut lieutenant particulier de la uvernance d'Arras. Il avait épousé *Philippotte de France*, fille un président du conseil d'Artois. Cet *Adrien de Lattre* donna en 99 deux colonnes d'une chapelle dans l'église de la Madeleine, : il fut enterré avec sa femme à Arras. Les *de Lattre* n'avaient é jusqu'à cette époque qu'*écuyers*, ce fut en 1670 que *Jean-hilippe de Lattre* obtint, à Saint-Germain-en-Laye, des lettres de *valerie*. L'élévation de cette maison ne devait pas s'arrêter là : mai 1719, des lettres de Louis XIV érigèrent, en comté, en veur de *Christophe-François de Lattre*, seigneur d'*Ayette*, la re et seigneurie de *Neuville*. (*Quinzième registre aux commisns du conseil d'Artois*.) cette seigneurie était située à *Neuville-urjonval*.

Le Chapitre d'Arras avait dans cette commune quelques mounces et rentes foncières, il les vendit en 1526 à la famille de *ttre*. Le curé d'Ayette devait au Chapitre un chapon. (*Arch.*).)

'an 1732, Charles-Valentin de Lattre, comte de Neuville, seiur d'*Ayette*, épousa dans l'abbaye d'Etrun, Marie-Anne de mpigny, petite-nièce de l'abbesse de ce nom. Il mourut subiient en janvier 1745, dans cette même abbaye où il avait été ié treize ans auparavant.

es vingtièmes de 1757 et les centièmes de 1780, montrent que igneurie d'*Ayette* était toujours dans la possession des *de re*, comtes de *Neuville*; la terre fut confisquée à la Révolution *Charles-Théodore de Lattre*, comte *de Neuville* et *d'Ayette*. collation de la cure et la dîme appartenaient au Chapitre as.

Envahie par 5,000 Prussiens le 26 décembre 1870, la commune eut à supporter leurs réquisitions jusqu'à la veille de la bataille de Bapaume; Ayette fut le centre de ralliement des troupes allemandes.

ARCHÉOLOGIE. — Il existe à Ayette un souterrain refuge dont l'entrée se trouve près de la porte de l'église et s'étend au loin en passant sous le château ; les paysans s'y retiraient en temps de guerre avec leurs bestiaux.

BOIRY-BECQUERELLE.

BOIRY-BECQUERELLE. — *Bourisch,* sur le Cojeul.

HISTOIRE. — En 1148, l'évêque Godescalc accorda au Chapitre d'Arras l'autel de *Bourisch.*

Ce village n'était autrefois qu'un château appelé *Belregart-Beauregard,* et dépendant de la paroisse de Boisleux-Saint-Marc, dit Liauwette; quelques maisons existaient autour du château, il y avait aussi une chapelle castrale où le curé de Boisleux venait dire trois messes par semaine. Au XIII[e] siècle, le propriétaire était *Adam de Milli* ou *Milly,* bailli d'Arras.

La famille de *Milly, de Miliaco,* remontait à *Alhode de Milly* qui fut un des principaux partisans de l'évêque Manassés de Cambrai. Plus tard cette famille s'établit en Orient. Un *Philippe de Milly* fut seigneur de *Naples en Terre-Sainte,* son frère *Henri de Milly* dit le *Buffle,* est qualifié de seigneur de l'*Arabie Pétrée*; il épousa une *Agnès de Sayette,* fille d'un seigneur de *Sayette* et de *Césarée,* et mère d'un patriarche de Jérusalem ; une sœur *Helvis de Milly* fut mariée à un comte de *Bessan en Palestine* et son fils épousa la fille d'un *maréchal de l'île de Chypre.* Enfin, une *Héloïse de Milly,* mariée à *Baillan d'Ybelin,* eut un fils nommé

si *Baillan* et qui épousa la reine *Marie* veuve d'*Amaury*, roi de
usalem et nièce de *Manuel*, empereur de Constantinople.
e branche cependant était restée en Artois; *Adam de Milly*
fut un des derniers représentants. Il habitait son château
Beauregard, sa charge ne l'obligeant pas à résider constam-
nt à Arras. L'an 1239, il fit transférer par son crédit l'église
xursale de *Becquerelle* près de son château et la fit ériger
cure. A cet effet, il se chargea lui-même de la dépense,
istruisit une église à ses frais, donna le terrain pour le
sbytère et assigna des rentes destinées à l'entretien du curé;
in il rendit l'emplacement de son château mouvant du Cha-
re d'Arras, aussi bien que celui de l'église et du presbytère.
'am de Milly* fit plus, il donna son château de *Boiry*, la
gneurie du lieu et celle de *Becquerelle* au monastère de la
ieuloye-les-Arras. L'acte de cette donation est de la même
née que celle de l'érection de la cure. *Adam de Milly* n'eut
'un fils, qui lui-même n'eut qu'une fille unique qui se fit reli-
use à la Thieuloye; elle mourut en 1329, et institua la commu-
uté pour son légataire universel. Mais comme la terre de Boiry-
cquerelle était le plus considérable des biens qu'elle avait
ssés, les religieuses se firent appeler dames de Boiry-Bec-
erelle.

Lieux-Dits. — *Becquerelle, Bekerel, Bekereuil.* Eustache, comte
Boulogne, dans son diplôme de dotation de l'église de Lens,
1070, assigna à cette collégiale un moulin sur *Bekerel* (*Locrius*).
lieu était anciennement un hameau de la paroisse de Boisleux-
int-Marc, dit *Liaurette*. Dans la suite on y éleva une église suc-
rsale d'où dépendait le château de *Boiry*, dit *Belregart*. Comme
vient de le voir, *Adam de Milly* obtint en 1239 la translation
l'église de *Becquerelle* près de son château de *Boiry*. *Becque-
lle* était alors un gros village qui fut démembré par ce change-
nt de la paroisse de Boisleux et fut rattaché à *Boiry*. Le P.
nace prétend qu'*Adam de Milly* donna aux dames de la Thieu-
ye la seigneurie de *Becquerelle* en même temps que celle de
oiry, cependant on connaît une vente de la terre de *Becquerelle*

faite en 1259, par *Eustache de Milly* au comte Robert d'Artois (*Mirœus*).

Une maladrerie et un hôpital avaient été fondés au XIIIe siècle; ces fondations furent réunies en 1698 à l'hôpital d'Arras.

La dîme de Boiry et de Becquerelle appartenait au chapitre d'Arras, aux abbés de Ham-en-Vermandois et d'Eaucourt. Les religieuses de la Thieuloye ne la payaient pas ; en 1637, elles firent abattre des arbres qui étaient sur leurs terres, le curé en prétendit la dîme, mais la prieure lui fit voir une bulle du Pape et des lettres des Souverains-Pontifes par lesquelles ils excommuniaient tous ceux qui contraindraient la Thieuloye à payer la dîme : le curé se désista.

En 1708, ce hameau comptait encore un certain nombre de maisons, mais en 1733, par suite de la guerre, il n'y en avait plus que quatre. En 1712, trois régiments de cavalerie vinrent camper entre Boiry, Boyelles et Boisleux-Saint-Marc ; la paroisse de Boiry-Becquerelle eut la charge d'un régiment.

Les rôles des centièmes de 1569 et de 1780, ainsi que des vingtièmes de 1757 attestent que la seigneurie appartenait toujours aux dames de la Thieuloye.

Les maisons de Boiry, à droite du Cojeul, étaient du bailliage de Bapaume ; celles à gauche de la gouvernance d'Arras ; le hameau de Becquerelle était tout entier de la gouvernance d'Arras.

Cette commune fut traversée plusieurs fois, du 21 décembre 1870 au 27 janvier 1871, par les troupes prussiennes, mais elles n'y séjournèrent point.

BOISLEUX-AU-MONT.

OISLEUX-AU-MONT. — *Bailues, Boisleux, Boilleul-au-nt,* sur le Cojeul qui le sépare de Boisleux-Saint-Marc.

ISTOIRE. — Ce village était de la juridiction de Saint-Vaast, droits de l'abbaye furent reconnus par des bulles de 1136 et de 2. (*Arch. dép.*)

n 1460, *Colard,* dit *Payen de Beauffort,* chevalier, seigneur Ransart, *Boisleux,* Monchy-au-Bois, Blairville, etc., et époux *Jeanne d'Ollehain,* fut condamné à Arras comme *Vaudois.*

n de ses fils, *Antoine de Beauffort,* forma la branche princi-e des seigneurs de *Boisleux*; il épousa *Marie de Warluzel* dont ut onze enfants. Le fils aîné, *Jean de Beauffort,* seigneur de *isleux,* Couin, Blairville, etc., n'eut qu'un fils de sa première ime *Jeanne de Beauffremetz.* Ce fils Claude, seigneur de *Bois-x,* fut marié à *Jossine de Béthisy,* et n'eut qu'un fils unique olas, qui vendit la terre de Boisleux à *Hector de Beauffort,* i oncle. Cette acquisition qui comprenait aussi les seigneuries Mercatel, Liauwette, etc., eut lieu le 14 juillet 1570. (*Coll.* M. Godin.) Cependant les centièmes de 1569 portent ıme seigneur M. de Sus-Saint-Léger. Quoiqu'il en soit, *Hector Beauffort* avait épousé *Jeanne de Lalaing,* dame de *Wa-ies.*

eur fils *Louis de Beauffort,* seigneur de *Boisleux,* Mercatel, ıwette, etc., servit d'abord en qualité de volontaire sous le quis de Roubaix et d'Havreck, puis passa dans la compagnie omte d'Egmont, dont il devint commandant. Il accompagna ince de Parme en France, quand il vint au secours de la ligue 590, et cinq ans plus tard, il suivit en qualité de lieutenant ral l'archiduc Albert au secours d'Amiens. Ce prince le nomma erneur, capitaine et prévôt de la ville et du château du Ques-où il mourut à 38 ans, le 25 mars 1608. Il avait épousé en

premières noces, le 30 janvier 1589, *Marguerite de Cunchy*, et en secondes noces, le 21 août 1592, *Antoinette de Gœgnies*.

De ce second mariage un fils *Antoine de Beauffort*, chevalier, seigneur de *Boisleux, Mercatel*, etc., dit le baron de *Beauffort*, fut mené très-jeune en Espagne par le duc de Lermes; le roi le fit chevalier de Saint-Jacques, lieutenant, puis capitaine de sa garde et gentilhomme de sa bouche. Il fut aussi colonel de 1,400 chevaux au service de l'empereur et gouverneur de Bapaume pour le roi d'Espagne; il mourut en 1642 à Melun, où il était détenu depuis longtemps comme prisonnier d'Etat. La terre de *Boisleux* fut confisquée et vendue pour la somme de 125,000 liv.; elle fut achetée par *Antoinette de Gœgnies* mère d'*Antoine*, qui la donna en mariage à *Michelle de Beauffort*, sa fille et sœur *d'Antoine*. Une autre sœur, *Marie*, avait épousé en 1624, *Philippe-Albert de Bonnières*, comte de *Souastre*.

Michelle de Beauffort, dame de *Boisleux-au-Mont* et *Boisleux-Saint-Marc*, dit *Liauwette*, fut mariée à *François-Alexandre de Blondel*, baron de *Cuincy*, qui mourut en 1631.

Leur fils *Marie-Jacques-Ignace de Blondel*, baron de Cuincy, seigneur de *Mercatel, Boisleux*, fut lieutenant général des armées du roi, et mourut en 1684. Il avait épousé 1° *Justine-Hélène Dubosq*; 2° *Marie de Verweken*, il n'eut point d'enfants du premier mariage, du second naquirent deux enfants qui moururent sans alliance.

La terre de *Boisleux* fut possédée alors par *Philippe-Albert de Bonnières*, chevalier, seigneur de *Nieuwerlet*, gouverneur de Binch en Hainaut, qui avait épousé le 18 janvier 1624, *Marie de Beauffort*, fille aînée de *Louis*, seigneur de *Boisleux* et *d'Antoinette de Gœgnies* et sœur d'*Antoine de Beauffort* et de *Michelle de Beauffort*, mariée à *Jacques de Blondel*. (Bibliot de M. Godin.)

Le Père Ignace rapporte que *Jacques de Blondel*, mourut chargé de dettes, et que le domaine de cette terre fut vendu au comte de *Bonnières de Nieuwerlet*.

Les vingtièmes de 1757 montrent que le seigneur était alors M. *de Corsvarent* baron de *Loos*.

Dès 1776, la seigneurie appartenait à la demoiselle *Rosalie*

, dame de *Boisleux*. (Transaction reçue le 10 janvier 1776 notaires royaux). Cette demoiselle en était encore pro- re en 1780. (Centièmes ; mémoire imprimé à Arras en 1780, tulé Précis sur la demoiselle Rosalie Leroux ; bibliot. Godin). Mais en 1781, elle la vendit à messire *Charles de Brandt*, seigneur de *Loos* ; la terre relevait alors du d'Hénin à cause de son fief et baronnie de Beaumetz, situé lace d'Arras. La famille de Brandt de Loos possédait encore erre il y a quelques années.

ollateur de la cure était le personat du lieu ; la dime était e entre le personat et les chapelains de la cathédrale . Le personat était à la collation de l'évêque d'Arras, la e à celle de l'abbé de Saint-Vaast, le village était de la nance d'Arras.

eux-au-Mont après avoir été visité le 26 décembre 1870 éclaireurs prussiens, fut envahi le 10 par un bataillon terie.

ros détachement de l'armée française y séjourna du 4 au ier 1871.

BOISLEUX-SAINT-MARC.

LEUX-SAINT-MARC. — *Boilieux-au-Val*, *Bouilleul-au- oulleul-Saint-Marc*, *Boilloeux-Saint-Marc* sur le Cojeul sépare de Boisleux-au-Mont. Ce village est généralement par les habitants *Liauwette*, *l'Eauette* ou *l'Yoëtte* à cause ıbreuses sources que renferme son territoire.

IRE. — La paroisse est ancienne, Becquerelle en dépen- nt le XIIIe siècle, ce dernier n'était qu'un château ; ce fut , que, sur la demande d'Adam de Milly, on démembra la de *Boisleux*, et on établit une cure à Boiry-Becquerelle.

Le seigneur était banneret d'Artois au XII• siècle. L'an 1286, un Jean de *Boillieux*, bailli d'Artois, siège aux plaids du comte.

La seigneurie, depuis le XV• siècle, fut presque toujours possédée par les maisons qui détenaient celles de Boisleux-au-Mont.

Sous Charles-Quint, la maison de Boisleux, comme on l'a vu, était encore comptée parmi les plus nobles de l'Artois.

En 1569, la seigneurie appartenait à Jean Couronnel (centièmes.)

Le Père Ignace donne pour seigneur le comte de Nieurlet (1732.)

Les vingtièmes de 1757, mentionnent comme seigneur M. de Palmes. Mais en 1776, cette seigneurie était de nouveau réunie à celle de Boisleux-au-Mont; ainsi, en 1776, elle appartenait à la demoiselle Rosalie Leroux, et elle est vendue par elle à messire de Brandt, de Loos (Voir les titres cités sur Boisleux-au-Mont.)

Cependant les centièmes de 1780, indiquent comme seigneur M. d'Epine.

Lieux-Dits. — L'*Abiette*, ferme de l'abbaye d'Etrun, elle est située sur le Cojeul; il sort de la grange de cette ferme une fontaine qui, autrefois, passait pour indiquer par l'abondance de ses eaux celle de la récolte de l'année.

Ce village était du bailliage de Bapaume, le Cojeul formant la limite de la gouvernance d'Arras.

La dîme fut vendue au chapitre d'Arras, en 1276 par *Jean de Bailoes*, chevalier de son fils aîné et la vente fut ratifiée par Pierre, évêque d'Arras. (*Arch. dép. chap. d'Arras*).

Un escadron de cavalerie prussienne envahit le territoire de Boisleux-Saint-Marc, le 26 décembre. Les excursions continuèrent jusqu'au 12 janvier 1871, et recommencèrent à la suite de la bataille de Saint-Quentin jusqu'à l'armistice.

BOYELLES.

BOYELLES. — *Boyletum, Boïelles* sur le Cojeul.

HISTOIRE. — Cette terre a toujours appartenu au Chapitre d'Arras, 'est une des quatre premières qui furent données, dit-on, à l'église 'Arras par Clovis et par saint Rémy (*Locrius*). Ce village est comris dans la donation de saint Vindicien (674). Anciennement un hanoine de la cathédrale était curé de Boyelles, il y résidait dans es premiers siècles. Au XVIe siècle, la cure était encore possédée ar un chanoine; mais elle fut aussi donnée à bail.

Les droits seigneuriaux furent vendus au comte en 1239. (*Golefroy.*)

Un arrentement fut accordé le 14 mai 1362 par le Chapitre l'Arras, pour deux maisons situées à *Boyelles*, à *Jean Warnier dit Massotte* (*Chap. d'Arras arch. dép.*)

En 1491 le Chapitre d'Arras fit une modération au curé de ce lieu pour l'indemniser des pertes qu'il avait faites pendant la guerre. Même remise en l'an 1559.

Les centièmes de 1569 et de 1780, comme les vingtièmes de 1757, mentionnent pour seigneur le Chapitre d'Arras.

En 1712 un régiment de cavalerie campa à Boyelles.

Cette commune eut à supporter les réquisitions allemandes les 26 30 décembre 1870, et les 1er, 25 et 26 janvier 1871. Le samedi 28, 00 allemands, tant fantassins que cavaliers, traînant avec eux pièces de canon, vinrent piller la commune pendant trois heures. Les Prussiens ne séjournèrent point à Boyelles; ils se retiraient jours après leurs réquisitions. Toutefois, ils avaient établi un ste avancé dans une petite ferme située à l'extrêmité du terri-re et que l'on nomme la Maison Rouge.

ARCHÉOLOGIE. — L'église construite en 1722 ne présente rien de marquable.

BUCQUOY.

BUCQUOY. — *Buskoi, Buscoi, Buschoi, Buscoit, Buscoy, Boskoi, Boscoy, Boschoi, Boschoy, Boscoi;* Bourg autrefois qualifié de ville qui fut d'abord le siége d'une châtellenie et plus tard d'un comté.

HISTOIRE. — Ce lieu est fort ancien; la châtellenie de Bucquoy est une des premières que l'on voit apparaître dans l'histoire de l'Artois.

Ce village fut, dès un temps très-reculé, divisé en deux seigneuries; l'une comprenait la ville de Bucquoy, et s'appelait grande seigneurie de *Bucquoy* l'autre était dit *Petit-Bucquoy* ou *fief de Sailly* en *Bucquoy*. (*P. Ign.*) Ces deux fiefs paraissent avoir donné chacun leur nom à une famille. L'on voit en effet une suite de seigneurs portant le nom de *Buscoi, Buscoit, Buschoi,* etc., une autre celui de *Salli, Sailli,* etc., mais les textes sont généralement fort obscurs, et il est probable que tous les seigneurs qui avaient des fiefs en cet endroit prenaient indistinctement le nom de Bucquoy.

On trouve en 1071 un *Ellebordus de Buschoi,* dans une donation de Liébert, évêque de Cambrai, faite à Arras dans la cathédrale et relative à des biens situés sur *Beaurains, Montenescourt, St-Laurent* et *Roclaincourt,* en 1106 un *Anselmus de Buscoi,* en 1112 un *Wiremboldus à Boscoi,* en 1145 dans une charte relative à *Courcelles-le-Comte,* un *Ellebordus à Buscoi* et *Balduinus frater ejus,* en 1260 un *Bauduin de Boscoi,* (*Le Carp.* et *archiv. dép.*) Gélie, le Carpentier et beaucoup de ceux qui ont fait l'histoire de la maison de *Longueval* soutiennent que cette famille de *Buscoi* n'est que celle de Longueval. On ne peut aujourd'hui se prononcer sur ce point, mais ce qui semble probable c'est que dès le XIIe siècle les Longueval avaient des fiefs à Vaux et à Bucquoy. Il faut de plus remarquer qu'on ne trouve pas de chartes où il soit

question à la fois d'un *Buscoi* et d'un *Longueval*, ce qui semblerait indiquer que cette famille portait indifféremment les deux noms. L'antiquité des Longueval est très-grande, ils sont originaires du village de Longueval en Picardie, sur les confins de l'Artois ; le premier que l'on connaisse bien est un *Watier de Longueval* surnommé *Dragon*, qui fit partie de la première croisade ; il portait, dit-on, *d'or au dragon de gueules*.

« Il alla à la Terre-sainte sous Godefroy de Bouillon, ou plu-« sieurs seigneurs Picards et Artésiens ayant perdu leur bagage « avec quelques-unes de leurs bannières, le sire de Coucy s'ad-« visa de couper par bandes un manteau d'écarlate doublé de « vair, qui est une fourrure d'animaux de diverses couleurs « cousus ensemble, et les enfila dans sa lance, le sire de *Lon-« gueval* en fit de même et en mémoire de cette invention et de « la victoire qu'ils remportèrent depuis avec ces bandelettes atta-« chées ensemble, Coucy fit des fasces vairées et *Longueval* des « bandes *(Le Carp.)*

Quelle que soit l'exactitude de cette anecdote, il n'en est pas moins constant que les armoiries des *Longueval* étaient *bandées de vair et de gueules de six pièces* et que leur cri était *Dragon*.

Ce *Watier de Longueval* au retour de la Terre-sainte donna à l'abbaye de Honnecourt 25 mencaudées de terre situées à Villers, et 12 autres à l'abbaye de St-Aubert, et ce du consentement de sa femme Alide et de ses enfants *Aubert, Jean, Landelin* et *Guillaume*.

Ce *Landelin*, qu'on avait peut-être ainsi nommé en souvenir de St Landelin qu'on prétend avoir été fils d'un seigneur de *Vaux*, portait le titre de seigneur de *Vaux*, ainsi que le prouve une charte de l'abbaye d'Arrouaise de l'an 1140 : il fut enterré avec sa femme Ricuine dans cette abbaye. Son fils *Aubert* est qualifié de seigneur de *Vaux* et d'Aussimont dans une charte de l'abbaye de St Aubert, il avait épousé une Mathilde de Habart.

Leurs fils *Watier, Aubert* et *Raoul* sont dits *de Vaux* dans la même charte. L'un deux *Aubert* est cependant appelé *Aubertus de Corti-valle* dans une charte de 1209 de la même abbaye, mais l'on croit que c'est pour le distinguer d'un de ses cousins nommé

aussi Aubert, et à qui l'on donne le nom *de Longa-valle*. Le fils d'*Aubert de Longueval* seigneur de *Vaux* et d'Aussimont fit en 1231 hommage à l'abbé de St-Aubert de la terre d'Aussimont; sa femme Agnès de Heilly et son fils *Asson* vinrent à Cambrai faire relief de la même terre au mois de juin 1252. (*Le Carp. P. Ign.*)

Cet *Asson* reparaît dans une charte de 1261 dans laquelle il donne à l'abbaye de Vaucelles sa maison de Bertincourt, d'un autre côté en 1150 un *Jean de Longueval* seigneur *de Buscoit* céda à l'abbaye d'Arrouaise tout le droit qu'il avait sur les dîmes de *Buquoy*; une charte de l'abbaye d'Anchin mentionne aussi ce même *Jean de Longueval* comme ayant donné à ce monastère quelques héritages situés sur *Buquoy*. Ce *Jean de Longueval* est sans doute celui qui figure dans plusieurs actes de la même époque sous le nom de *Jean de Busquoy, de Boscoi, de Buscoit*.

Une charte de l'abbaye de Marchiennes de 1148 mentionne comme témoins d'une donation faite par Enguerrand Cte de St-Pol, *Bauduin d'Orville* (*de Orivilla*), *Watier d'Averdoin*, *Hugues d'Estrun* ou *d'Hestru*, *Elbert de Carency*, *Lovulde de Montenescourt* (*de Montinocorte*) *Bauduin de Sailly*, *Jean* et *Hugues de Buquoy* (*Buscoit*), *Anselme de Pas*, *Robert d'Ivergny*, *Eger de Wices*, *Guillaume de Burvillers*. Ces *Jean* et *Hugues de Busquoy*, avec les mêmes personnages se retrouvent dans une charte de la même abbaye de 1151. (*Le Carp.*) Enfin une charte de l'abbaye d'Estrun relative au village d'Ayette, cite encore comme témoins d'une libéralité d'Anselme, Cte de St-Pol, *Jean de Boscoi*, *Bauduin* frère de *Jean de Boscoi* et *Bauduin de Salli* (*Sailly*) : Ils sont accompagnés, de *Eustache* et de *Robert de Squavia* (*Ecoivres*), de *Bauduin de Monsteruel* (*Montreuil*) de *Renaud de Hamelaincourt*, etc. (*Arch. dép.*)

Quant aux chartes de la même époque où il est question des Longueval elles sont en trop grand nombre pour être rapportées.

Que les *Buscoi* aient été une branche des *Longueval* ou bien une maison spéciale, il est certain que les seigneurs portant le nom de *Busquoi* ont été très-connus, et qu'on en trouve à toutes les époques.

Le nom de *Sailly* n'est pas moins répandu, mais ici il est très-

souvent impossible de savoir de quelle maison de Sailly ils sont issus car Sailly-Saillisel, Sailly au Bois, Sailly-sur-la-Lys, Sailly en Ostrevant etc. ont donné leur nom à des familles seigneuriales; il n'y a guère que les seigneurs qui figurent dans les chartes à côté d'un Longueval ou d'un Bucquoy que l'on puisse attribuer à *Sailly en Bucquoy*. Ainsi dans une charte de 1106 nous voyons un *Anselmus de Buskois* et un *Bernardinus de Sailli;* de même dans une donation de 1149 *Jean* et *Hugues de Buscoi* et un *Bauduin de Sailli,* dans un acte de 1184 un *Aubertus de Longa valle* et un *Wilelmus de Salli*: enfin dans la charte de l'abbaye d'Estrun citée plus haut nous rencontrons un *Bauduin de Salli*.

La haute justice ou la suzeraineté de Bucquoy paraît avoir appartenu très-anciennement aux C^tes d'Artois; mais dès une époque reculée cette haute justice, sur une partie de la terre, était passée aux C^tes de St-Pol. Le P. Ign. prétend que la haute justice tout entière appartenait à Robert d'Artois, et que c'est le mariage de Mahaut qui en amena la division. Cette assertion est évidemment une erreur puisque cette union n'eut lieu qu'au XIIIe siècle. Harbaville paraît se rapprocher plus de la vérité lorsqu'il dit que la suzeraineté d'une seigneurie échut par mariage en 1150 aux C^tes de St-Pol; mais il ne cite pas le titre sur lequel il s'appuie.

Ce qui est certain c'est que dès le commencement du XIIe siècle les seigneurs de *Buscoi* et de *Sailli* sont les témoins ordinaires de toutes les donations des C^tes de St-Pol. On peut citer comme exemple la charte de Liébert, évêque de Cambrai en 1071; que nous avons rapportée plus haut, où figure Gui 1er Cte de St-Pol. celles de 1145 et de 1149 où apparaît Enguerrand, Cte de St-Pol; enfin la charte de l'abbaye d'Estrun octroyée par Anselme Cte de St-Pol. De plus les mêmes chartes mentionnent, comme témoins, des seigneurs de *Carency*, et *d'Aubigny*, fiefs qui furent toujours soumis à la même suzeraineté que *Bucquoy*.

Tous ces faits semblent bien indiquer qu'au XIIe siècle les C^tes de St-Pol avaient déjà des droits sur les fiefs de *Bucquoy*. Mais ces droits étaient vivement disputés par les C^tes d'Artois.

Guy II de Chatillon, Cte de St-Pol, qui règna de 1248 à 1288,

épousa Mahaut de Brabant, veuve de Robert 1er Cte d'Artois. De leur vivant une contestation sur la haute justice de Bucquoy et d'Aubigny s'éleva avec le Cte d'Artois. Le Cte de St-Pol prétendait que la haute justice, la connaissance, des *litterarum*, lettres et de l'échevinage de *Buscoi* et dans toute la châtellenie d'Aubigny lui appartenaient ; le Cte d'Artois soutenait le contraire. Pour terminer le différend on eut d'abord, en 1269, recours à une enquête ou *aprise* afin d'établir par la notoriété les droits de chacun. Cette enquête présente une triste énumération des assassinats, viols, et attentats de toute nature commis depuis une cinquantaine d'années dans Buschoi. L'étendue de ce document ne permet de parler que des dépositions qui peignent le mieux les mœurs du temps, les peines criminelles appliquées et la procédure en vigueur. (*Voir à la fin de la notice.*)

... « Gilles dit Fourdins, chevalier, dit qu'une maison appartenant à Dodon Cornet, aïant été brulée, il vit dans la cour de Buscoi, du temps de la comtesse Yolende, que Dodon vint y déclarer que Hughes Blétier y avait mis le feu pendant la nuit, ce que celui-ci nia ; ensuite Dodon donna son gage contre Hughes qui donna aussi le sien. Le duel fut jugé, et Hughes aïant été vaincu fut ensuite pendu à un arbre, du côté de Puisieux. » D'après d'autres témoins, la comtesse Yelende aurait assisté au jugement, au duel et à l'exécution. Ce duel judiciaire n'était pas un fait isolé, puisque Bauduin Gosselin dépose qu'il vit « un duel entre Gautier dit Blain et Hughes dit Restre, que Bras-de-fer fut vaincu et justicié et qu'il croit que c'est par les gens de la comtesse Yolende. »

Les cas de meurtre et de coups et blessures étaient très-fréquents. Le même Gilles, dit Fourdins, dépose « qu'une femme nommée Mary, aïant été tuée à l'entrée de la nuit à Buscoi, les meurtriers se sont sauvés et que leurs maisons ont été brûlées par l'ordre de la comtesse Yolende, qui était présente ; qu'un homme, appelé Watier Onfrans, aïant été blessé par Colard Boutevillain, on donna *des trèves*, et qu'ensuite Wantier ayant tué le dit Colard, les gens du comte de Saint-Paul ont mis l

« feu dans sa maison, et ceux du comte d'Artois dans une autre « qui lui appartenait. »

Watier dit Cuveliers, dit « qu'il ne sait rien ; mais qu'il a vu « le bailli d'Arras faire mettre le feu à la maison de Jean Maïeur « de Monchi, dans un bois situé à Aeste, parce que son fils avait « tué un homme, et qu'il a vu ensuite les gens du comte de « Saint-Paul mettre le feu à un petit bâtiment qui était dans le « jardin de cette maison. »

Les étrangers étaient généralement, de la part des habitants, l'objet de violences que la justice réprimait bien faiblement. Les dépositions de l'enquête racontent avec grands détails le guet-à-pens dressé contre un malheureux anglais *(Richard Anglicus)* par deux gens d'Hébuterne. Ils se sauvèrent et eurent l'audace d'écrire à Robert d'Hébuterne leur seigneur, qu'ils étaient les auteurs de l'assassinat et qu'on ne s'en prit pas à d'autres. Après quelque temps ils *firent leur paix* avec leur seigneur et vécurent tranquillement.

Les bourgeois d'Arras avaient à ce qu'il paraît, dans ce temps, beaucoup de débiteurs à Bucquoy puisqu'on les voit venir réclamer la justice de Bucquoy pour se faire payer, ou même amener avec eux des sergents d'Arras pour pratiquer les saisies.

Une autre enquête de 1269, relative à la haute justice d'Aubigny, mentionne encore un fait relatif à Buquoy : « *Colard* « *de Buscoi* aïant tué Jean le Fournier à Hundebercamp, parce « que *neptis* (sa nièce ou petite-fille) lui avait dit que le dit Jean « avait tenu de mauvais propos sur son compte, les gens du « comte de Saint-Paul ont mis le feu à la maison de cette nièce, « d'où le dit Colard sortait. » (*Godefr.*)

Les résultats de l'*aprise* ou enquête n'avaient été nullement concluants, surtout pour Bucquoy, les témoignages s'étant partagés à peu près par moitié. Les difficultés furent tranchées par des lettres d'avril 1272. Robert, comte d'Artois, y déclare que, « par attachement pour Mahaut, comtesse d'Artois et de Saint-« Paul, sa mère, femme de son cher et féal Guy de Chatillon, « comte de Saint-Paul, il donne au dit Guy et à ses hoirs, en « augmentation du fief qu'il tient de lui, toute la haute justice « dans la moitié des villes d'Aubigny et de Buscoi, et tous les

« fiefs et arrière-fiefs qui s'y trouvent, le comte d'Artois se « réservant toute la haute justice dans la moitié de ces deux « villes. » Ces deux comtes nomment en même temps *Étienne de Pedagio (du Paiage)* et *Jean de Fruiencort (Friencourt)* chevaliers, pour partager également et mettre des bornes de façon que la moitié, qui sera du côté d'Arras, appartienne au comte d'Artois, et celle qui se trouvera du côté de Saint-Paul, à Guy de Chatillon et à ses hoirs. (*Godefr.*)

En exécution de ces lettres, Etienne du Paiage et Jean de Friencourt procédèrent, en janvier 1272, au partage de la haute justice des fiefs et arrière-fiefs mouvants de Buschoy. Godefroy nous a conservé ce précieux titre, mais son étendue et l'aridité de la nomenclature nous obligent à le résumer. (*Voir à la fin de la notice.*)

Le comte d'Artois, comme le comte de Saint-Paul, exerçaient la haute justice sur un nombre très-considérable de fiefs et d'arrière-fiefs. Nous voyons dans Buquoy plusieurs familles des plus puissantes qui tiennent chacune des fiefs, et du comte d'Artois et du comte de Saint-Paul: tout d'abord c'est Monseigneur *Willaume de Buschoi* qui est possesseur d'un château; il est entouré d'une nombreuse famille, dont font partie Monseigneur *Huon de Buschoi*, *Mahieu de Buschoi, Grart de Buschoi, Raoul de Buschoi;* il a ses pairs entre autres qui sont *Jean de Martinpuich, Witasse Coterel, Gillon de Bouzincourt, Willaume de Honecort*. Le comte de Saint-Paul de son côté a aussi un château et ses pairs, qui sont *Huon de Puiseux* et *Jean du Castel*. Les seigneurs les plus importants sont *Jean de Sailli, Jean de Saire* et ses enfants, *Robert* et *Rohaut de Saire*. Puis viennent *Bauduin, Jean* et *Robert de Logest, Jean du Bos, Jean de Aveluys, Warnier, Pierron* et *Gillon de Herdecourt, Jean* et *Robert de Gommecourt, Jean, Willaume* et *Thomas de Aeste, (Ayette), Pierron, Gotran* et *Jean de Douchi, Bauduin* et *Jean Coterel, Willaume* et *Gillon de Hébuterne, Jean* et *Gillon de Courchelles, Robert de Bekerel, Pierron Groignart, Villaume de Honecort, Warnier de Hamelaincourt, Colart de Moyenneville, Bekel, Bauduin* et *Adam de Baillescourt, Gillon Potage, Gillon Esrache-Kaine, Huon, Simon, Michel de Puiseux*

et *dame Ydone de Puiseux, Gillon d'Aubainsevelle, Jean de Boïèle, Gillon de Bihercourt, Jean du Castel, Jean de Dyerville, Pierron de Thieville, Thomas de Carenchy, Williaume de Hérauphierre, Jean de Lattre, Jean de Martinpuich, Jean de Bailues* (*Boisleux*), *Huon du Sart* (*d'Essarts*), *Gillon Destourmel (D'Estourmel).*

Tous ces noms, dont nous ne donnons que les plus connus, sont ceux de familles qui toutes ont joué un rôle important dans nos contrées.

Les fiefs de l'abbaye de Bertaucourt et de l'abbaye d'Etrun relevaient du comte d'Artois, celui de l'abbaye d'Arrouaise et la ville et les courtils de Buquoy du comte de Saint-Paul.

La terre de Bucquoy fut réunie en 1269 dans les mêmes mains que les terrres d'Aubigny et de Carency. Une *Catherine de Condé, dame de Carency, Bucquoy, Duisans* et *Aubigny* épousa en premières noces Renoul, seigneur de Culent et de Châteauneuf, et ensuite *Jacques de Chatillon,* fils de Guy II de Chatillon et de Mahaut de Brabant, veuve de Robert d'Artois. Par ce mariage, les terres de *Bucquoy, Carency, Aubigny, Duisans,* etc., passèrent dans la maison de Chatillon Saint-Paul.

Cette Catherine reparaît dans un acte du jeudi, avant le jour des Rameaux (19 mars) 1303. La comtesse Mahaut y mande à ses chers et féaux maitres Jean de Goy et Arnoul dit Caffet, son bailli d'Arras, de « s'informer secrètement de ce que noble dame, sa chère et féale *Catherine, dame de Leuze* et *de Condé,* veuve de *Jacques de Chatillon,* son oncle, lui avait exposé qu'elle et ses prédécesseurs ayant toujours été en possession d'avoir dans les terres d'*Aubigny* et de *Buscoy,* où ils avaient haute justice, la connaissance et l'exécution des lettres et chirographes, ses officiers voulaient l'en empêcher, et de lui en rendre compte. » (*Godefroy.*)

Son fils *Hugues de Chatillon,* dit *Saint-Paul,* fut du chef de sa mère, seigneur de *Bucquoy, Carency, Aubigny, Duisans, Leuze* et *Condé.* Il accompagna en 1318 son frère *Gaucher de Chatillon,* connétable de France, dans le voyage qu'il fit en

Artois, sur les ordres de Philippe le Long, pour y rétablir la comtesse Mahaut.

L'an 1326, Bucquoy lui appartenait encore; en effet, par un acte de cette année, *Bauduin de Sailli*, écuyer, seigneur de *Busquoy*, en partie, abandonne, en vertu du pouvoir à lui octroyé par *Hughes de Chatillon*, seigneur de *Leuze*, tous les droits qu'il possédait sur un fief à *Ablainzevelle*, qui avait été donné par la comtesse Mahaut aux religieuses de la Thieuloye (*Arch. dép. C. d'Art*). Les pairs témoins sont, Ansiau du Castel, Gillon de Puiseux, et Pierre Makaire; les hommes de fief sont Jehan dit Penel et Adrien de Monchi d'Arras, procureur des religieuses.

Hughes de Chatillon avait épousé en troisième noces *Catherine d'Argies ;* il ne laissa qu'une fille, *Jeanne de Chatillon*, dame de *Buquoy, Carency, Aubigny, Duisans, Leuze* et *Condé*. Elle fut mariée à un prince de la maison royale de France : *Jacques de Bourbon la Marche*, qui fut connétable de France, assista à la bataille de Crécy, fut fait prisonnier à Poitiers, arrêta Charles le Mauvais et prit part à toutes les luttes nationales et politiques du XIVe siècle. Un de ses fils et lui moururent, en 1361, des blessures qu'ils avaient reçues à la bataille de Brignais contre les grandes compagnies.

Son fils *Jean*, premier du nom, fut comte de la Marche et seigneur de *Buquoy, Carency, Aubigny, Duisans, Leuze* et *Condé;* il épousa, en 1364, Catherine de Vendôme et mourut en 1393.

Parmi ses nombreux enfants on voit un Louis qui fut la tige de la maison de Vendôme, un *Jean* et une *Marie de Bourbon*. Une partie des terres de *Buquoy* et *d'Aubigny*, appartint ainsi à la branche des Vendôme. En effet, le 22 septembre 1477, on voit que *Jean de Bourbon*, comte de Vendôme, fils de Louis, comte de Vendôme, fait acquitter par son procureur Jean de Gosson, les droits de relief qu'il devait au roi en son château d'Arras, pour les terres de *Bucquoy* et d'*Aubigny*, qu'il avait héritées de sa tante *Marie de Bourbon*. *(Arch. dép. Gouv. d'Ar.)* Toutefois, à la même époque, un *Jean de Bourbon*, frère de *Marie de Bourbon*, prenait aussi le titre de

eigneur de *Bucquoy, Carency, Aubigny* et *Duisans*. Ce dernier épousa en premières noces *Catherine d'Artois*, seconde ille de Philippe d'Artois comte d'Eu et de Marie de Berry, t en 1420, *Jeanne Vendômois*. Il fut chambellan de Charles 'I et mourut en 1458. Par lui commença la maison de *Bourbon-Carency-Duisans*. qui a joué un rôle important dans nos ays. Son fils, *Jacques de Bourbon*, fut seigneur d'*Aubigny*, de *Rochefort*, de *Bucquoy* et de *Carency;* il vivait encore en 1493. l avait épousé *Antoinette de la Tour*, dont il eut deux fils. 'aîné, *Charles*, posséda les seigneuries de *Carency* et de *Bucquoy* etc., il fut marié trois fois, et n'eut d'enfants que de sa roisième femme, Catherine d'Alègre. Trois d'entre eux, *Berard*, *Jean* et *Louise* moururent sans alliance, la quatrième, *sabeau*, fut mariée, le 22 février 1516, avec *François d'Escars*, eigneur de *La Vauguyon*, conseiller, chambellan et gentilomme ordinaire du roi François Ier, et son lieutenant général n Dauphiné, Lyonnais, Savoie et Piémont. C'était leur fils, ean d'Escars, prince de Carency, comte de Lavauguyon, chevaer des ordres du roi, maréchal, sénéchal et gouverneur de Bouronnais, qui possédait en partie la seigneurie de Bucquoy en 1569. *Centièmes*.)

Une autre partie de cette seigneurie appartenait aux barons de 'aux qui n'étaient autres que des Longueval. Cette famille paraît voir continué à posséder des fiefs sur Vaux et Bucquoy pendant out le XIIIe siècle. Cependant D. Gosse est d'un avis contraire. n trouve en 1202 un *Jean de Longueval*, bienfaiteur de l'abbaye 'Anchin, un *Aubert de Longueval*, dit le *Chien* (*Canis*), et le fils e ce dernier, *Guillaume de Longueval*, châtelain de Péronne, qui d'importantes donations aux abbayes d'Anchin, de Saintaast, d'Arrouaise, de Cantimpret, du Mont Saint-Martin et du erger: ce seigneur eut deux frères, *Aubert* et *Bauduin*, et un fils ommé aussi *Aubert*. Bignon rapporte que *Aubert* et *Bauin de Longueval* accompagnèrent saint Louis dans la croide de 1270. *Aubert de Longueval*, fils de *Guillaume*, fut un s seigneurs les plus braves et les plus riches du temps, il fut sur mer, en 1283, dans la guerre d'Aragon, et Guillaume de

Nangis dit que sa mort énerva le courage des Français et causa leur ruine. Il laissait de sa femme, *Anne de Meulant*, trois filles et un fils : les filles furent mariées dans les plus grandes maisons, le fils nommé *Aubert* porta les titres de seigneur de Thenelles, *Buquoy* et *Vaux*, et fut tué à la bataille de Courtray en 1302, laissant un fils, nommé *Aubert*. Le fils de celui-ci, *Alain*, est très-souvent mentionné dans les chartes des abbayes d'Eaucourt, d'Arrouaise, de Saint-Aubert et du Vivier, pendant les années 1381, 1383, 1387, etc. Sa femme était *Idette de Beaumès*, fille du châtelain de *Bapaume :* c'est depuis cette époque que les Longueval furent à la fois châtelains et capitaines de Bapaume. Leurs deux fils furent tués à Azincourt. L'aîné, *Jean*, servait, comme écuyer, le 1er août 1380, et le 30 octobre 1387, dans la compagnie d'un de ses parent, nommé aussi *Jean de Longueval, chevalier ;* mais, dès le 9 mai 1412, il commandait, sous le duc de Bourgogne, une compagnie importante, composée de douze chevaliers et onze écuyers. Il était capitaine de Péronne pour le roi quand le duc de Bourgogne marcha d'Arras sur Paris, en 1413, et les bourgeois de Péronnee qui avaient défense du roi de livrer passage lui dépêchèrent leur capitaine pour le lui signifier. *Alain*, le second, entretenait une compagnie composée d'un chevalier bachelier, vingt-trois écuyers et trente-trois archers à cheval, servant sous les ordres du duc de Bourgogne les 8 septembre et 8 octobre 1411, *(M. de Belleval.)*

On n'est pas d'accord sur la suite des seigneurs de *Longueval-Bucquoy*. La Chesnaye des Bois, la Morlière et d'autres auteurs prétendent que *Jean de Longueval* ne laissa pas d'enfants et que ses immenses biens passèrent aux enfants de son frère *Alain*. Cependant le Carpentier, D. Gosse et le P. Ignace, qui disent avoir travaillé sur des documents authentiques, soutiennent qu'*Alain de Longueval* laissa un fils, qui fut la tige des seigneurs de Franqueville, et que *Jean de Longueval* eut trois fils, *Charles*, *Renaud* et *Jean*. Que ces trois seigneurs aient été les fils de *Jean* ou d'*Alain*, il paraît certain que *Charles* a été l'auteur de la branche aînée, qui s'éteignit dans la maison de Monchy, *Renaud*, celui de la branche de Thénelles-Bucquoy et *Jean* celui de la branche de Vaux-Harancourt.

Renaud de Longueval fut seigneur de Thénelles, *Buquoy* Maisons les Ponthieu; il suivit d'abord le parti du duc de ırgogne et se trouva en 1421, avec son frère Charles, à la aille de Mons-en-Vimeu: tous deux, en 1436 passèrent au vice de France. Renaud devint chambellan de Charles VII et nd bailli d'Amiens. Il mourut en 1465. De sa femme, *Jeanne Montmorency*, il eut une fille mariée à Perceval de Belleforière, mbellan du duc de Bourgogne, et un fils *Artus de Longueval*, fut seigneur de Thenelles, *Buquoy*, Maisons, Rigny, Gratibus, ıvilliers, Aneleiges, Cussy, Plessis-Cacheleu, de la Motte, et nd bailli d'Amiens. Sa première femme fut une *Jeanne de ıtay*; leur fils, *Robert de Longueval*, porta le titre de seigneur de ìnelles et de *Bucquoy*, ainsi que leur petit fils *Jean*, marié à *thoinette d'Arrigny* et leur arrière petit-fils *Jean* allié à *Bonne Estourmel*. Ce dernier fut commandant général de la cavalerie ère française sous Henri II, et alla s'enfermer en 1557 avec niral Coligny dans la ville de Saint-Quentin. Son fils *Louis* ıtitula encore seigneur de *Bucquoy;* mais il vendit ce fief à *ximilien de Longueval-Vaux (D. Gosse)*, et dès lors la branche rint tout à fait étrangère à l'Artois.

Jean de Longueval, frère de *Charles* et de *Renaud*, fut seigeur de *Vaux*, et le chef de la branche de Vaux, qui se distina toujours par son attachement aux Maisons de Bourgogne, Espagne et d'Autriche. Philippe le Bon le nomma commannt des troupes qu'il envoyait au secours du duc de Savoie ıtre les Milanais; il contribua à leur faire faire une paix honoıle avec la Savoie. En 1464 il était capitaine des Archers Antoine, batard de Bourgogne, lorsque ce prince fut envoyé ur surprendre les ville et château d'Arleux sur la Sensée et de èvecœur en Cambrésies, que Louis XI détenait après les avoir levés au duc de Bourgogne. L'entreprise ayant réussi, Jean t nommé gouverneur de ces villes. Il eut de plus les charges capitaine de Bapaume et de grand bailli d'Hesdin.

Il avait épousé *Marie de Bournel*, dont il eut *Jean de Longuel*, qui fut seigneur de *Vaulx*, *Héninel*, Villers au Flos, Cappy, lloy, Vicomte de Verneuil, gouverneur et capitaine des ville et

château de Bapaume, lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du grand bâtard de Bourgogne, et mourut la nuit des rois de 1499. Sa femme était *Marie de Miraumont*. *(Le Carp. P. Ign. Inscription de l'église de Vaux)*. Ses deux fils, *Adrien* et *Philippe*, formèrent deux branches. Le cadet *Philippe* fut la tige des *Longueval Harancourt*, *Adrien* eut les seigneuries de *Vaux*, *Héninel*, Villers au Flos, Cappy, Tourenel-Travesi, les charges de gouverneur et de capitaine de Bapaume, de Conseiller et Chambellan de Charles-Quint, et de capitaine des hallebardiers allemands de sa garde. Il épousa *Anne de Courteauville*, et mourut le 13 juillet 1534 *(Le Carp. P. Ign. Inscription de Vaux)*. Leur fils *Jean de Longueval*, seigneur de *Vaux*, *Héninel*, Villers au Flos, Renelgest, Achiet-le-Petit, et de la *bargaigne* d'Arras, fut conseiller et maître d'hôtel de Charles Quint, et gouverneur et capitaine des ville et cité d'Arras. Il mourut le 16 mai 1551 à Arras. Il eut pour femme *Jeanne de Rosimbos*. Leur pierre tombale, fort belle et bien conservée, se voit encore dans l'église de Vaux. Ils eurent pour fils le célèbre *Maximilien de Longueval* qui, outre les titres de son père, porta celui de baron de *Vaux*, soit que ses ancêtres eussent déjà cette qualité, soit qu'il l'eut obtenue.

C'est lui qui figure dans les centièmes de 1569 pour une partie de la seigneurie de *Bucquoy*, et il paraît être le premier Longueval Vaux qui ait pris le titre de seigneur de *Bucquoy* : nous avons vu qu'à la même époque un de *Lavauguyon* avait le même titre. Mais il résulte des centièmes de 1569, *que la terre avait été confisquée et donnée en récompense*.

D'après les mêmes registres, la principale seigneurie était entre les mains du Vicomte de Gand, de la maison de Melun Epinoy. Il paraît que depuis le 6 août 1568 il avait quitté la terre. L'impôt fut donc établi par approximation et en présence des officiers du Vicomte de Gand, et de ceux de M. de Lavauguyon, qui représentaient aussi le baron de Vaux.

Le P. Ignace dit que la terre de Bucquoy fut vendue en 1566 à un seigneur de *Longueval*, et que Maximilien de Melun, vicomte de Gand, s'opposa à la vente et fut débouté de sa demande. Le vicomte de Gand était-il le confiscataire ? C'est ce que la vente de

; ferait connaître ; mais en l'absence de cet acte, il est permis conjecturer que Maximilien de Longueval, qui avait déjà iis de la branche de Thénelles un fief sur Bucquoy, acheta à :e Lavauguyon le reste de la seigneurie.

uant au fief de Sailly en Bucquoy, dit première pairie ou tième seigneurie de Bucquoy, il était en la possession, d'un sire *Godefroy de Stierch* ou *de Sterth, Amand comte de therum* de la ville d'Anvers. *(Centièmes* et *dénombrement* 672).

ximilien de Longueval réunit bientôt dans ses mains le fief ailly en Bucquoy. Le P. Ign. prétend qu'une Marie de Lulli, ı famille de Saveuse, avait apporté en dot cette seigneurie à imilien de Longueval. C'est inexact, car on ne trouve pas un Longueval marié à une Saveuse. Harbaville commet aussi erreur, en prétendant que Maximilien acheta cette seigneurie ı famille de Saveuse. Toutes ces hypothèses reposent sur ce que le couvent des Clarisses d'Arras fut fondé en 1457 par ippe de Saveuse et sa femme Marie de Lulli dame de Sailly et ucquoy. La vérité nous est donnée par le dénombrement de ', qui dit que Maximilien acheta de Godefroy Stierch *(Arch. Gouv. d'Ar.)*.

Maximilien de Longueval fut un des plus grands personnages mps il était gouverneur d'Arras, comme son père, grand veneur ıuvetier d'Artois, chevalier de Calatrava, chef des finances du l'Espagne et membre du conseil d'Etat. Le 28 juin 1580 la de Bucquoy fut érigée en comté en sa faveur. Il assiégea ıume en 1578, et fut tué en 1581 au siége de Tournay : on it à Lille, les 2 et 3 janvier 1582, des obsèques magnifiques *n. de la bibliot. de Lille)*; il avait épousé *Marguerite de Lille.* ur fils *Charles Bonaventure de Longueval*, né en 1561, joua rôle des plus importants dans les luttes politiques et relises de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe le : du reste il faut remarquer que dès le XVe les Longueval x sont des personnages mêlés à l'histoire générale de France, lemagne et d'Espagne.

ıtré jeune au service d'Espagne il fit ses premières armes dans

les Pays-Bas, et fut de bonne heure nommé général par Philippe II. Il était déjà Gouverneur d'Arras en 1597, et défendit la ville contre Henri IV, lorsqu'il tenta de la surprendre. Plus tard il défendit Calais avec le même courage : fait prisonnier par les Hollandais, il se racheta moyennant 20,000 écus, assista à presque toutes les batailles du commencement du XVII[e] siècle, reçut plusieurs blessures, et fut chargé de seconder les opérations militaires de Spinola. L'empereur Ferdinand II l'ayant engagé à passer à son service, lui donna en 1619 le commandement d'une armée de 8,000 hommes destinée à combattre le comte de Mansfeld général des Bohêmes révoltés. Après avoir remporté quelques succès et avoir soumis quelques villes, le comte de Buquoy fut obligé de se replier en Autriche ; Maximilien de Bavière étant venu le rejoindre, il rentra en Bohême en 1620 et défit complètement près de Prague l'armée des protestants : le comte de Mansfeld ne se sauva qu'avec peine, abandonnant 14 drapeaux et ses munitions. Le comte de Buquoi vainqueur exerça en Bohême des cruautés qu'expliquent sans les excuser le fanatisme et l'esprit du temps (*M. Guizot*). En 1621, il réduisit la Moravie, et rapporta à Vienne 85 drapeaux enlevés aux ennemis. Il fut aussitôt envoyé en Hongrie avec 20,000 hommes contre Béthlem Gabor, prit Presbourg et plusieurs autres places, et mit le siége devant Neuhausel. Il croyait l'emporter par les intelligences qu'il s'était ménagées, mais les ennemis s'en étant aperçus, jetèrent du secours dans la place, et bientôt coupèrent à l'armée impériale les vivres et les fourrages. Le comte de Buquoi s'étant un jour avancé en reconnaissance avec une faible escorte, fut attiré dans une embuscade par un parti ennemi et tué le 10 juillet 1621. Son corps percé de 11 coups fut retrouvé par ses soldats et fut enterré en grande pompe à Vienne dans l'église des Cordeliers. *Charles Bonaventure de Longueval*, était alors comte *de Buquoy* et de Gratz, *baron de Vaux* et de Rosemberg, chevalier de la Toison d'Or, membre du conseil d'Etat de guerre du roi d'Espagne, général de son artillerie, grand bailli du Hainaut, grand veneur et louvetier d'Artois. Il occupait à la cour de Vienne la plus haute position, et l'empereur témoigna

les plus vifs regrets de sa mort : Il avait épousé *Madeleine de Biglia.*

Le P. Ign. nous a conservé le discours prononcé avant la bataille de Prague par le comte de Buquoy, et les vers que l'on fit sur sa mort, ainsi que sur celle de l'archiduc Albert, arrivée dans le même mois de la même année, les voici :

De morte Alberti archiducis Austriæ.
Principis Belgis.
Julii anno 1621.
aLberto abLato sIbI prInCIpe, BeLgICa pLorat.
horrens CVM BataVo ne beLLa retente IberVs.
De morte comitis de Buquoy.
Julii anno 1621.
aLberto, proVt abLato sIbI prIncIpe BelgICa pLangIt.
sIC te Cæsareo bVqVoy GerMania beLLo.

C'est-à-dire : « touchant la mort d'Albert, archiduc d'Autriche « prince des Païs-Bas, décédé au mois de juillet de l'an 1621 ; « la province Belgique pleure son prince Albert qui lui a été « enlevé, l'espagnol frémit d'horreur que la guerre ne continue « avec le hollandais. »

« Touchant la mort du comte de Buquoy, tué au mois de juillet « de l'an 1621, ainsi que la province Belgique pleure son « prince Albert qui lui a été enlevé de même l'Allemagne, O « Buquoy, vous pleure de vous avoir perdu dans une guerre « de l'Empire. » Ces vers sont de Lambor, doyen de l'église St-Denis à Liége. Les lettres majuscules comptées comme chiffres romains donnent juste 1621.

Les exploits et l'habileté politique de *Charles de Longueval* l'avaient fait appeler le grand Cte de Bucquoy. Mais il parait qu'une de ses occupations principales était l'industrie ; c'est ce qui nous est attesté par des lettres patentes du 30 avril 1613 de l'archiduc Albert. Elles commencent ainsi, « comme notre « cousin le comte de Bucquoy, nous at remontré qu'il avait « apprins l'invention et art de faire et fabriquer la couleur bleue « et turquine, qui est une denrée fort nécessaire et utile à nos

« sujets, nous désirons introduire cette science et manufacture,
« en nos pays, et lui avons octroyé que luy seul pourrait par
« ses commis mettre ladite invention en pratique pour le terme
« de vingt ans sur certaines devises et conditions pourparlées. »
On croit qu'une des fabriques fut installée à Bucquoy. *(Arch. dép. C. d'Artois).*

Charles Albert de Longueval, fils de Charles Bonaventure, baron de *Vaux* et de Rosemberg, comte de ***Bucquoy***, suivit les glorieuses traditions de sa famille. Il fut gouverneur de Valenciennes, grand bailli du Hainaut, grand veneur et grand louvetier d'Artois, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, gentilhomme de la chambre de l'empereur et du roi d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, et général en chef de la cavalerie espagnole. Sa vie, comme celle de son père, se partagea entre les armes et les négociations; il prit part à presque toutes les guerres qui eurent lieu en Artois et en Flandre; ainsi il commandait la cavalerie de l'armée qui, sous les ordres du cardinal infant, essaya, en 1640, de faire lever le siége d'Arras. Pendant ce siége il livra, à Frémicourt, un combat acharné au maréchal de la Meilleraie; mais ses troupes furent battues (d'***Héricourt***). Privé de sa charge, qui avait été donnée au comte d'Albuquerque, il se plaignit amèrement à Bruxelles et à Madrid et fut réintégré en 1643 (*P. Ign.*)

Après la conquête d'Arras par les Français, le comté de Bucquoy fut confisqué sur *Charles Albert de Longueval*, parce qu'il avait suivi le parti de l'Espagne. Un brevet de Louis XIII, du 8 août 1640, confirmé par des lettres patentes du 12 du même mois, fit don à M. de ***Baizieux*** du village et comté de ***Bucquoy*** et de ses dépendances; cette donation comprenait aussi les meubles (*arch. dép. C. d'Art.*). Ce donataire était ***Léonor de Rhunes*** seigneur de ***Baizieux***, vicomte de Dommart, baron de Fontaines sur Aumale; il avait été page de la petite écurie du roi et fut plus tard maître d'hôtel du roi. Il prît le titre de *comte de Bucquoy*, et épousa, en 1644, *Gabrielle de Clermont*. Il ne jouit pas longtemps de la terre de Bucquoy; car dès 1654, *Charles Albert de Longueval* était réintégré dans ses biens. En effet il perdit dans cette année un procès contre les religieuses de N.-D. du Verger (*arch. dép. Cons.*

Art.). L'année suivante il eut un autre procès avec ses créan-
ers; cette instance se compliqua encore des comptes à rendre
ır *M. de Baizieux;* confiscataire du comté, elle ne fut terminée
u'en 1658. (*Arch. dép. Cons. d'Art.*).

Charles Albert de Longueval mourut en 1663, et fut rem-
lacé dans sa charge de grand bailli du Hainaut par le duc d'Aren-
erg et d'Archott.

D'après le P. Ignace, Charles Albert de Longueval aurait eu de
ı femme *Guillemette de Croi*, plusieurs fils, d'abord *Ferdinand*
te de Bucquoy qui, de Marguerite comtesse d'Abensberg, eut
our fils unique *Charles Jh Cte de Bucquoy*, mort peu après son
ère ; *Charles Philippe Landelin de Longueval* tué 1691 à la
ataille de Salankemen contre les Turcs, mort sans enfants, et
lbert de Longueval Cte de Bucquoy, chevalier de Calatrava, con-
eiller d'Etat et chambellan de l'empereur Léopold, décédé en dé-
embre 1714, à l'âge de 78 ans sans postérité. Le même auteur rap-
orte aussi, comme extrait des mémoires de Valbelle, la mort
'un *fameux Cte de Bucquoy*, général de l'armée d'Espagne, en
icile, qui aurait péri en 1676 au siége de la ville de St François
e Paule. Une sortie des assiégés ayant mis le désordre dans son
rmée, il fut tué en essayant de rallier ses troupes, et sa mort
mena la défaite complète des Espagnols : un messinois qui
rait tué le Comte, sans le connaître, rapporta sa tête au bout
e son épée. Aussitôt que M. de Vivonne, commandant de la
otte française, fut informé de la mort du Cte de Bucquoy, il fit
echercher son corps et le fit enterrer avec pompe. Il est impos-
ble de savoir à quel Cte de Bucquoy se rapportent ces faits. Ce
e peut être à Charles Bonaventure, qui fut tué au siége de
euhausel en 1621, ni à Charles Albert qui mourut en 1663,
à Charles Philippe qui fut créé prince en 1688. L'analogie avec
mort de Charles Bonaventure au siége de Neuhausel permet de
uter de l'authenticité du récit.

De tous les fils de *Charles Albert*, le seul qui figure dans les
es relatifs à Bucquoy, est *Charles Philippe de Longueval.* Il
upa à la cour d'Autriche la plus haute position, et fut créé par
opold Ier, prince de l'Empire en 1688.

Ce fut *Charles Philippe de Longueval* qui fournit le dénombrement de 1672 qui ne forme pas moins d'un gros volume in-folio (*Arch. dép. Gouv. d'Ar.*). Le *comté de Bucquoy* comprenait alors 9 pairies principales qui étaient. 1° *Sailly* ou *petit Bucquoy*, appartenant aux Longueval, par achat à *Godefroy Sterth* ou *Stierch*. 2° *Hébuterne*, appartenant au prince de Melun Epinoy. 3° *Puiseux au Val*, appartenant anciennenent à la maison *de Puiseux*, que l'on trouve déjà en 1272. 4° *Gommecourt*, propriété de Jean de Carnin, baron de Lillers. 5° *Hamel en Bucquoy*. 6° *Halingue en Bucquoy :* ces deux pairies appartenaient en 1569 à la famille de Bertout, mais Halingue était en 1672 possédée par les *du Cariocul*. 7° *Serres-les-Bucquoy*, appartenant à *Antoine Boucquel*, échevin d'Arras, qui l'avait achetée au duc de Cossé Brissac; 8° *Foncquevillers*. 9° *Douchy-les-Ayettes* détenue par *Jacques François Franeau, seigneur de Lestoquoy*, petit-fils d'*Antoine de Lannoy*. Outre ces 9 pairies principales, il en existait un très-grand nombre de petites *éclipsées des pairies cy devant* (sic), et les fiefs relevant de Bucquoy s'étendaient sur les villages de, *Hébuterne, Serres-les-Bucquoy, Baillescourt, Douchy, Grandecourt, Puisieux, Ablainsevelle, Ayette, Gommecourt, Boiry-Ste-Rictrude,* etc.

Ce qui est vraiment très-curieux, c'est de retrouver dans ce dénombrement les mêmes noms qui figurent dans le partage de 1272, dans les centièmes de 1569 : les noms de *Héraughierre*, de *du Castel*, de *Castelain*, de *le Moisne*, de *Recourt*, de *Rienkourt*, d'*Ablaing*, de *Becquet*, de *Morel*, d'*Audegond*, de *Hugny (de Hyniaco)* de *Héraucourt* se lisent dans ces actes, comme ensuite dans les vingtièmes de 1757, les centièmes de 1780.

Charles Philippe prince de Longueval vint rarement en Artois, et resta presque toujours dans sa principauté d'Allemagne; il fut marié deux fois : la première à *Marie de Hornes*, la seconde à *Madeleine de la Pierre de Bousies*. Du 1[er] lit il n'eut que deux filles, du second un fils, qui fut *Charles Emmanuel, prince de Longueval*.

Charles Emmanuel de Longueval, gentilhomme de la clef d'or, avait été créé *prince souverain* en 1688, en même temps que son père. Il épousa, le 17 juillet 1700, *Rose Ange*, comtesse de

Harach, et mourut sans enfants en 1703. Comme son père aussi, il avait presque toujours habité sa principauté d'Allemagne, et était resté propriétaire du comté de Bucquoy, bien que sujet de l'Empereur. Mais cette terre, ainsi que tous les biens du comte de Bucquoy situés en France, furent encore confisqués lors de la guerre de la succession d'Espagne, et donnés par *Louis XIV*, à titre d'amodiation, à un chevalier de Montmorency, né à Neuville-Witasse. Celui-ci en jouit jusqu'en 1723, et devint successivement lieutenant général des armées, colonel du régiment de Condé, et gouverneur de Boiron; il mourut vers 1730.

Malgré leur grande fortune et leurs biens immenses, tant en France qu'en Allemagne (*Bignon)*, les comtes de Bucquoy étaient, constamment aux prises avec leurs créanciers qu'il fallut enfin se décider à désintéresser. C'est pour cela qu'ils aliénèrent successivement les seigneuries qu'ils avaient en France. Le fief du *petit Bucquoy* ou *Sailly en Bucquoy* fut vendu, avec l'hôtel de Bucquoy, à Arras qui en faisait partie, et qui était situé rue des Baudets, à de Lattre, seigneur d'Ayette : cette vente aurait eu lieu, d'après le P. Ignace, vers 1699. En effet le premier de *Lattre* qui porta le titre de seigneur du petit Bucquoy, fut *Christophe François de Lattre*, mort en 1729. Ce fut pour lui que la terre de *Neuville* fut érigée en Comté, et les lettres patentes portent que les terres de *Sailly* et d'*Ayette* en font partie. Le *petit Bucquoy* resta dans la famille de Lattre jusqu'à la Révolution (*Vingtièmes* de 1757, *centièmes* de 1780).

Quelque temps après la *baronie de Vaux* fut vendue à *de France* seigneur de *Noyelle*; il en fut de même de la seigneurie d'Achiet-le-Petit, qui passa à un s[r] de *Mullet seigneur de la Laque*. Outre ces seigneuries, le C[te] de Bucquoy avait sur presque toute la ville d'Arras le droit de *l'air* ou *du vent*. Ce droit consistait en une certaine somme qu'on était obligé de payer pour avoir la permission « d'exposer enseignes ou tableaux qui annoncent « cabarets, auberges et boutiques, hôtelleries, ou vente de quelques « marchandises que ce soit, et s'étendait sur toutes les maisons « de la ville excepté celles de la cité où il appartenait à « l'évêque. » Ce droit singulier mais très-fructueux, fut vendu

aussi au s^r de Mullet; c'est pour cette raison qu'il resta jusqu'à la Révolution dans la propriété du seigneur d'Achiet-le-Petit.

La seule héritière de *Charles Emmanuel* était sa sœur *Marie Philippine, princesse de Longueval, comtesse de Bucquoy;* elle fut mariée deux fois, en premières noces, au comte de Waldstein, très-riche seigneur allemand, lieutenant feld maréchal de l'empereur Charles VI, et plus tard vice roi de Bohême, en secondes noces à *Charles Jh Cte de Stubick,* qui prit le titre de *Cte de Bucquoy.* Du temps du P. Ign. on voyait encore ses armes et celles de sa femme sur les vitraux de l'église. La *princesse de Longueval* mourut à Vienne le 6 mars 1732, elle n'avait eu que deux filles du premier lit. L'aînée épousa en Allemagne, ou elle était née, le *Prince de Bathyani,* seigneur Hongrois de la cour de Charles VI, et qui fut général au service de la Hongrie et de la Bavière; leur fils Eugène, Cte de *Bathyani,* hérita de sa grand'mère le comté de Bucquoy, il mourut en janvier 1742 à l'âge de 21 ans.

Par son décès le comté de Bucquoy entra dans la famille du *Cte Desfours,* à qui la seconde fille de la *princesse de Longueval* était mariée, et dont elle avait un fils qui était officier au service de la reine de Hongrie. Cette famille prit le titre de *Cte de Bucquoy.* Ce fut un *Cte de Bucquoy,* de cette maison qui, au mois d'octobre 1747, assista comme commissaire impérial, à l'ouverture des Etats de Bohême (P. Ign.). D'après le projet de dictionnaire existant à l'Académie d'Arras, le comté de Bucquoy aurait été vendu en 1753, par la famille de *Bathyani.* Cette assertion est erronée, en effet, comme nous venons de le voir, la terre était passée dès 1742 dans la famille *Desfours*; de plus nous trouvons dans le P. Ign. l'affiche même de la vente de la seigneurie, et l'on peut dire que la manière de faire valoir les propriétés mises en vente était parfaitement connue, car rien n'est oublié pour attirer les amateurs. Ces affiches furent apposées à la fin de 1752 et au commencement de 1753; mais la vente n'eut sans doute lieu que plus tard, car les vingtièmes de 1757 mentionnent encore comme propriétaire le *Cte Desfours.* L'acquéreur fut un s^r Jacques, vicomte *Désandrouin,* directeur et propriétaire de forges et de fosses au pays de Liège. Peu de temps après *Alexandre Louis François,* mar-

quis de Croix, devint propriétaire de ce comté, par suite d'un retrait lignager intenté au vicomte *Désandrouin*. En 1768 il institua pour son bailli à Bucquoy le sieur Antoine François Bernard Bacqueville *(arch. dép. Gouv. d'Ar.)*

Les centièmes de 1780 nous apprennent qu'à cette époque le seigneur était le marquis de Croix, et l'on possède un dénombrement fourni par lui en 1783 au roi Louis XVI. Cet acte très-curieux donne toute la suite des seigneurs depuis Maximilien de Longueval; de plus il énumère les fiefs et les revenus du comté à cette époque: forme un énorme volume, et ne contient pas moins de 3241 articles *(Arch. dép. Gouv. d'Arras)*.

Alexandre Louis François, marquis de Croix, comte de Bucquoy, né le 31 janvier 1725, marié le 3 juin 1750 à *Marie Anne Françoise de Græsbeck*, mourut à Bruxelles le 23 avril 1803. Il avait été député de la noblesse des Etats d'Artois en 1747, capitaine de cavalerie au régiment de Beauvilliers, chevalier de St-Louis. Son fils, *Charles Lidvine*, né le 15 octobre 1760, à Frelinghem, était major d'infanterie en 1789, lorsqu'il fut élu député de la noblesse de la province d'Artois aux Etats généraux; il fut sénateur le 5 avril 1813, pair de France le 4 juillet 1814 et officier de la légion d'honneur.

Le nom de comte de Bucquoy fut aussi porté au XVIII[e] siècle par un abbé, dont la vie ne fut qu'une série d'aventures des plus extraordinaires. Après cinq années de services militaires, il voulut entrer aux chartreux; mais trouvant leur ordre trop relaché, il commença son noviciat à la Trappe. Sa santé ne lui ayant pas permis de continuer sa vocation, il reprit l'état militaire, puis se fit mendiant. Il tint ensuite une école gratuite à Rouen, et conçut l'idée de fonder un ordre sur le modèle des Jésuites. L'exaltation de son esprit le conduisit bientôt au scepticisme. Il essaya plus tard de rentrer dans la vie ecclésiastique, puis de lever un régiment. Arrêté pour ses propos politiques, il s'échappa; repris neuf mois après, il fut enfermé à la Bastille, et trouva encore moyen de s'évader. Passé en Hollande, il proposa un projet pour faire de la France une république, puis se retira en Hanovre, où il mourut en 1740,

à l'âge de près de 90 ans. Ses contemporains, malgré son érudition et son talent, le considérèrent toujours comme un fou.

Après avoir parlé de la famille de Longueval, nous ajouterons quelques faits relatifs à Bucquoy. Gervais-Guigny, natif de Bucquoy, fut curé de Bailleulmont, puis novice à la Trappe; mais sa santé l'ayant empêché de continuer à faire profession dans cet ordre, il fut nommé, sur la présentation du Conseil d'Artois, chapelain de cette compagnie. Il fut enterré à Bucquoy; il donna à l'église le 12 mars 1717 une croix, deux burettes, et un plat pour laver les mains, le tout d'argent; il avait fondé l'office du Saint-Sacrement pendant tout l'octave. En 1724, de concert et à frais commun avec Jean d'Estrées, aussi natif de Bucquoy et curé de Sailly-sur-la-Lys, il fit présent à cette même église d'un soleil d'argent.

Il existe des lettres de Charles V, roi de France, en date du 20 avril 1380, qui décident et terminent certains procès sur complaintes intentés par les habitants de la chatellenie de Bucquoy. (*P. Ign.*)

Dans les guerres du commencement du XVII[e] siècle, Bucquoy fut souvent le théâtre d'engagements entre les armées françaises et espagnoles. « Le 15 juillet 1635 les Français quittèrent Pas « après avoir détruit le château, et s'avancèrent vers Bucquoy « pour en attaquer le château, place de considération, dit un imprimé. Cette forteresse était défendue par quelques arquebusiers, et « par 4 à 500 paysans. Le comte de Rambures ne l'eut pas plutôt « investie qu'il les réduisit à demander quartier; ils l'obtinrent « et se retirèrent. Les Français y entrèrent et s'y logèrent; ils en « firent leur place, d'où ils étaient vus des clochers d'Arras et de « Bapaume. Un détachement de ces deux villes fut envoyé pour « reprendre ce fort, mais voyant l'armée française rangée en « bataille, il se retira » (P. Ign.)

« En 1640 le curé Matine se défendit dans la tour de l'église « lorsque les Français vinrent faire le siége d'Arras. Ils la minèrent pour obliger le peuple à se rendre, mais la mine ayant en« vent par suite de la carrière qui était au-dessous, elle ne causa « presque aucun dommage. Un pan de muraille fut ouvert à demi

« et ce fut tout l'effet de la mine. Cependant le curé et ses pa-
« roissiens combattaient vaillamment; après avoir tué trois soldats
« de son fusil il dit au Bailli, « j'en ai fait assez, achevez le reste,
« je vais dire ma messe » (P. Ign.)

« Le 15 mai 1643, le lendemain de la mort de Louis XIII, 60 vo-
« lontaires des garnisons espagnoles de Douai et de Béthune fu-
« rent se cacher dans le bois Bucquoy et y attendirent les chariots
« qui allaient charger les bois pour les marchands d'Arras. Ces
« chariots n'étaient escortés que de quelques marchands de
« cette ville. Les Espagnols tombèrent brusquement sur eux en
« tuèrent deux avant que les soldats de l'escorte qui s'étaient
« écartés dans le bois eussent pu se rassembler. L'ennemi eut
« le temps de se saisir de 35 chevaux, de faire quelques pri-
« sonniers avec lesquels il se retira après avoir eu quatre des
« siens tués et à la faveur de la nuit il gagna le chemin de Béthune.
« De Latour, gouverneur d'Arras, en ayant eu avis, envoya deux
« partis : l'un vers Béthune, l'autre sur Douai ; celui de Béthune
« joignit les Espagnols près de cette ville, tua 15 hommes, en
« blessa plusieurs, fit quelques prisonniers, reprit tout le butin et
« les prisonniers faits à Bucquoy. » (P. Ign.)

Il résulte des textes que Bucquoy eut de très-bonne heure le titre de ville et un échevinage. Ses fortifications, son château et la proximité de la frontière, nécessitaient aussi des officiers militaires; en 1149 le prévôt s'appelait *Bacon*. Il y eut plus tard dans cette ville un gouverneur et capitaine : en 1569 cette charge était remplie par un *Jean Daussiel* écuyer, nom qui n'est sans doute que celui de *d'Ayssiel*, que l'on retrouve à toutes les époques. Les habitants, très-attachés à la maison d'Espagne, se défendaient vaillamment contre les Français. Leur humeur belliqueuse est encore attestée par ce dicton populaire : *Buquoi a tout dit buqué et y buquera tout dit.*

Le fief de Sailly en Bucquoy avait un lieutenant : c'était en 1569 un Jean du Castel, nom qu'on voit de tout temps dans les chartes concernant Bucquoy.

La culture de la vigne était jadis très-pratiquée à Bucquoy : on

y trouve, dans les centièmes de 1569, les dénombrements de 1672, et de 1783, tout un canton appelé *le Vignoble*.

La dîme de Bucquoy fut en 1170 l'objet d'un accord entre le chapitre d'Arras et l'abbaye d'Arrouaise *(Arch. Dép. Chap. d'Ar.)*.

Au temps du P. Ign. l'abbé d'Arrouaise, le seigneur d'Achiet le Petit, un chanoine de St-Nicaise à Arras et divers particuliers de Bucquoy étaient décimateurs à Bucquoy, aussi bien qu'à Ablainzevelle.

Il existait à Bucquoy, depuis le XIII[e] siècle, une maladrerie qui fut réunie à l'hôpital d'Arras par lettres patentes de 1698.

Le marché de Bucquoy est très-ancien ; un édit de Philippe II le confirma.

La juridiction seigneuriale de Bucquoy, comme on l'a vu, s'étendait sur un grand nombre de villages et hameaux. Pendant longtemps, ainsi que l'attestent les centièmes, et les dénombrements, les plaids ou audiences se tinrent, tantôt dans les salles du château, tantôt dans les prairies qui avoisinaient l'église et le château. En 1666 on bâtit une maison, dite maison rouge, qui servit à abriter la justice. Il existe aux archives départementales trois registres des audiences de la cour de Bucquoy de 1757 à 1768, de 1768 à 1781, et de 1782 à 1789, plus un registre concernant les seigneuries d'Hallenges, du Hamel et de Neuville.

ARCHÉOLOGIE. — L'église a été démolie pendant la Révolution, elle n'est reconstruite que depuis quelques années. L'ancienne église, d'après le P. Ignace, aurait occupé l'emplacement d'une chapelle que Marie de Saveuse aurait fait bâtir. La tour, qui existe encore, est construite en briques et très-élevée ; elle fut commencée en 1624 et achevée en 1629.

Le Château, situé sur une motte et bien fortifié pour le temps, n'a laissé que peu de vestiges ; un pan de mur subsistait du temps du P. Ignace. Les souterrains existent encore et s'étendent fort loin. Dans le village on voit quelques traces de fossés.

LIEUX-DITS. — Les noms des Lieux-dits ont bien peu changé ; on les aperçoit déjà dans le partage de 1272, ainsi que dans les

centièmes de 1569, et on les retrouve dans les dénombrements de 1672, et de 1783, comme dans les vingtièmes de 1757, et les centièmes de 1780. Par exemple le *Marché au potage, Dierville, le bois Duquenoy, Merlemont, le bourg, la place, le Pourcharville, le bois de Logeast, le bois du Bietz, Essars, le bois des chapelains, la rue de la carte, La penderie*, etc.

Dierville, Dyervile (1272), ferme de l'abbaye d'Arrouaise, d'abord occupée par des converses jusqu'en 1255, sa chapelle fut démolie à cette époque.

En 1272, cette terre est reprise comme faisant partie de la justice du comte de St-Pol.

On voit aussi à cette époque un *Jean de Dyerville*.

Essars-les-Bucquoy; le Sart, cité dans les chartes du XIII[e] siècle. C'était un fief dépendant de Bucquoy, mais non pas une pairie. En 1272, le seigneur était Monseigneur *Huon du Sart*. La seigneurie était en 1569 dans la famille de Bertout; du temps du P. Ign. elle appartenait à un s[r] Païen, et plus tard à Jacques Placide de Rœux. La dîme appartenait au séminaire d'Amiens, à cause de son prieuré de Lucheux; mais il la partageait avec le chapitre d'Arras, l'abbaye d'Arrouaise et le curé d'Ayette.

En 1711 une des divisions de l'armée française, commandée par le marquis de Frézilière, campa à Essars.

Hallenges-les-Bucquoy, Halingue, Alingre, formait l'une des pairies les plus importantes du comté de Bucquoy. C'est un fief très-ancien qui figure déjà dans l'acte de 1272. En 1569, il appartenait à la famille de Bertout; mais en 1672 elle l'avait vendu à la famille du Carioeul, qui le possèdait encore en 1738 et en 1783;

Le Hamel, aussi siége d'une pairie du comté de Bucquoy. Il appartenait aussi en 1569 et en 1672 à la famille de Bertout.

Neuville-en-Bucquoy — Fief important qui existait en 1272; on voit en effet un *Pierron de Neuville*.

Bois de Logeast, Logest, Logea. Ce lieu était déjà en 1262, le siége d'un fief qui avait donné son nom à toute une famille : on trouve les *Bauduin, Jean* et *Robert de Logest*.

Ce fief était de la mouvance de la 1[ere] et principale seigneurie de Bucquoy. En 1525 il fut vendu au seigneur de Lagnicourt et

il passa par alliance dans la maison de Gomicourt. Cette famille, par suite de ses embarras financiers, le dégrada par des coupes exagérées, et il ne fut plus vendu que 48000 livres, plus les droits, en tout 52000 livres en 1737 : il comprenait alors 220 mesures. L'acheteur était une dame Mathon, V[ve] de M. *Dubois de Duisans* conseiller au conseil d'Artois et seigneur d'Haucourt.

Bois des chapelains ou *des prêtres*, parce qu'il appartenait aux titulaires de deux chapelles ; le séminaire d'Arras était dans les derniers temps propriétaire de ce lieu.

Petit-Bucquoy ou *Sailly en Bucquoy*, siége de la seconde seigneurie de Bucquoy, dite plus tard première pairie. On a vu plus haut l'importance de ce fief et la suite de ses possesseurs. Une chapelle consacrée à Notre-Dame était à la collation du seigneur du lieu. En 1740 M. de Lattre de Neuville voulut transférer ce bénéfice à la chapelle du château qu'il faisait bâtir à Ayette ; mais l'évêque Baglion de la Salle fit examiner le titre de fondation, et décida, d'accord avec son conseil, que cette translation serait contre l'intention du fondateur, qui avait voulu que les messes et autres charges fussent acquittées à Bucquoy.

Le 26 décembre 1870, au matin, les Français cantonnés à Bucquoy quittèrent cette commune ; ils sortaient du bourg dans la direction d'Arras, lorsque les troupes ennemies entraient du côté opposé. Ces troupes, au nombre d'environ 8,000 hommes, se composaient de deux régiments d'infanterie, le 68[e] et le 70[e], d'un escadron de cuirasiers, un escadron de hussards et un escadron de lanciers, de six batteries d'artillerie, avec tout le matériel, et d'un nombreux personnel d'ambulances. L'état-major du général Von Gœben s'installa dans le meilleur logement et le reste fut réparti par les autorités dans le village. Deux jours après arrivèrent deux cents voitures de munitions et de subsistances.

Le 2 janvier 1871, les envahisseurs se retirèrent sur Bapaume devant les troupes françaises qui arrivaient. Le 4, des patrouilles de cuirassiers reparaissaient. Vers le 12, un escadron du 14[e] lanciers de Westphalie envahit Bucquoy et y demeura huit jours,

nt, hommes et chevaux sur la commune, mais ne maltraitant
ionne.

u 20 au 30, la commune ne fut plus occupée, mais des
isitions journalières étaient faites par des détachements
nt d'Achiet ou des envioons.

ıfin, le 31 janvier, à midi, environ 200 hommes du 28e
anterie et un escadron de hussards prirent encore une fois
ession du village, s'y barricadèrent et maltraitèrent les
tants plus qu'ils ne l'avaient encore été.

3 février, à quatre heures du matin, le clairon mit tout le
le sur pied, les habitants furent enfin débarrassés des
mis.

APPENDICE

1269 Janvier.— Autre aprise tenue par ordre du Cte d'Artois, par Eustache de Montgermonde et André d'Orléans, chapelain du comte etc.

Gilles dit Fourdins, chevalier témoin a dit qu'une maison appartenante à Dodon Cornet aïant été brûlée, il vit dans la cour de Buscoi du temps de la comtesse Yolende que Dodon vint y déclarer que Hughes Bletier y avait mis le feu pendant la nuit, ce que celui-ci nia, ensuite Dodon donna son gage contre Hughes qui donna aussi le sien; le duel fut jugé et Hughes aïant été vaincu fut ensuite pendu à un arbre du côté de Puiseux; que peu de temps après une femme nommée Marga aïant été tuée à l'entrée de la nuit à Buscoi, les meurtriers se sont sauvés et que leurs maisons ont été brûlées par ordre de la dite comtesse qui y étoit présente; qu'un homme appelé Watier Onfrans aïant été blessé par Colard Boutevilain, on donna des *trèves* et qu'ensuite Watier aïant tué ledit Colart, les gens du comte de St-Paul ont mis le feu dans sa maison et ceux du comte d'Artois dans une autre qui lui appartenait.

Jean dit Onfrans a dit que le duel Dodon Cornet et de Hughes Bletier s'est passé il y a cinquante deux ans qu'il s'en souvient, mais qu'il ne sait rien de l'affaire de la femme Marga.

Jean dit *Pauces*, charpentier, a dit de même, mais qu'il croit que les trois cas de haute justice appartiennent plus aux comtes d'Artois qu'aux comtes de St-Paul.

Jean Gosselin a dit comme les autres.

Bauduin Gosselin a dit qu'il a vu un duel entre Gauthier dit Blans, et Hughes dit Destre; que Bras de fer fut vaincu et justicié et qu'il croit que c'est par les gens de la comtesse Yolende.

Jean de *Hyniaco* a dit comme les autres qu'il ne sait pas à qui appartiennent les trois cas de la haute justice, mais qu'il a vu des voleurs exécutés par la justice de la comtesse Yolende.

Jean le Carpentier, a dit qu'il croit que la haute justice appartient au comte d'Artois mais qu'il n'a jamais vu faire aucun acte de haute justice à Bucquoy.

Jean le Barbier a dit qu'il croit qu'elle appartient au comte de St-Pol.

Alard dit Grans a dit comme les autres mais il a ajouté que Philippe de Beaufort aïant frappé quelqu'un à la tête, les sergents du bailli de Bapaume s'en emparèrent et le mirent en prison dans cette ville, le blessé mourut et alors Jean de Buscoi redemanda le prisonnier qu'on lui rendit.

Jean dit Camus croit que la haute justice appartient au comte de St-Paul et a dit comme les autres.

Hughes dit Verdière demeurant à Busquoy, a dit que les trois cas de haute

apartiennent au comte de St Paul, ce qu'il sait à cause du duel de
et de Hughes Bletier,' où il a été présent, qu'il a vu Hughes pendu,
u'il ne l'a pas vu pendre, et que ce duel a été jugé par les gens de la
se Yolende et qu'elle y était présente.
dit Crokefer a dit comme les autres, et de plus qu'une femme nom-
le fut prise parce que son mari avait été noié, mais que n'ayant pas
avée coupable elle était sortie de prison et qu'elle fut bannie.
e Herembaus a dit qu'il ne sait à qui apartient la haute justice, mais
vu plusieurs fois venir les gens du comte de St-Pol, et ceux du comte
s à Buscoi pour plusieurs affaires et qu'il a vu Pierre de Monchi tué
eurtrier banni par les gens de la comtesse Yolende.
uin dit *Capprons* demeurant à Hébuterne a dit qu'il ne sait pas à qui
ent la haute justice mais qu'il a ouï dire que Wantier *Maisendes*,
té banni de sa patrie était venu dans l'église de Hébuterne pour se
des mains de la justice, qu'il a vu les gens du seigneur Robert de Hé-
e l'arracher de cette église et qu'ensuite il a été attaché à un cheval et
: que Thesselin Tahus, Jean Males, son fils et Robert Remain aïant
bert Farsel se sont sauvés à Hébuterne où ils ont été pris et emprison-
: les gens du seigneur Robert d'Hébuterne, qu'ensuite les sergents
: vinrent à Hébuterne prirent ces trois hommes et les menèrent à Arras
ne charrette, que Robert fut trouver le Roi et lui demanda des lettres
lli d'Amiens pour les ravoir; qu'il a vu revenir ces mêmes trois
s à Hébuterne conduits par les sergents d'Artois et qu'il les a bien
us; que le seigneur Robert les a tenus quarante jours dans sa prison et
'en sait pas davantage. Il dit encore que lorsque Richard Anglicus
ais passa par un bois derrière la maison de Robert de Hébuterne,
et Richer frères d'Hébuterne l'ont blessé à mort et qu'ils se sont
Richard fut transporté à Hébuterne et y mourut; les malfaiteurs écrivi-
Robert qu'ils avaient commis ce crime et qu'il ne fallait s'en prendre
ıx; ensuite ils firent leur paix avec Robert et ont demeuré tranquille-
hez eux; cela est arrivé il y a environ trente-huit ans.
élemi Quadrigator (Le Chartier) a dit comme les autres, mais qu'il a
bourgeois d'Arras demander la justice de Busquoi pour se faire païer
ettes, et quand il ne le faisaient pas ils amenaient avec eux des ser-
l'Arras.
rt de Courcelles a dit que Jean dit Esrache Caisne a appelé dans la
e Busquoi, Hughes de la Ruelle parce qu'il avait frappé son frère dans
:, qu'il les a vu armés tous deux; mais que la paix fut confirmée.
erran dit *Berkeleu* a dit comme les autres et a déclaré avoir vu
d l'anglais blessé à mort à Hébuterne.
rt dit Sergaus, Jaque dit de Cais, Herbert dit Cuer de Leu, Jean dit
ns ont dit à peu-près comme les autres, mais ce dernier assure que
lemy Hesselins aïant violé une femme, il a été banni par la justice du
le St-Paul.
neur Adam dit Caignes, chevalier demeurant à Puiseux a dit qu'il ne
s à qui apartient la haute justice mais qu'il a vu plusieurs fois les gens
ıte d'Artois et ceux du comte de St-Paul venir l'exercer. Il dit qu'un
jour *des brandons*, Hughes de la Ruelle aïant blessé Anselme, sa mère le
eller en présence des gens du comte Hughes (de St-Pol) par son fils
sur les trèves enfraintes, mais qu'il n'en sait pas davantage, qu'il y a
ıposition entre eux.
re dit li Carons a dit de même, Watier dit li Cuveliers a dit qu'il ne sait

rien, mais cependant qu'il a vu le bailli d'Arras faire mettre le feu à la maison de Jean Maïeur de Monchi, dans un bois situé à *Aeste* parce que son fils avait tué un homme, et qu'il a vu ensuite les gens du comte de St-Paul mettre le feu à un petit bâtiment qui était dans le jardin de cette maison.

Roger dit Broudiaux, Perre dit don fossé, Jean dit de-Courcelles, Simon dit Bauduin ont dit à peu-près comme les autres, mais ce dernier a ajouté que Jean dit de Logest et Pierre dit Loleriaux aïant tué *dans les trèves* Hughes Alongeville et s'étant refugié dans l'église d'*Aeste*, il a vu les gens du comte de St-Paul entourer cette église pour les garder.

Marguerite de Monchy demeurante à Busquoy âgée de trente-un ans a dit que la justice apartient au comte de St-Paul, parce que Pierre de Monchy son père aïant été assassiné pendant la nuit dans son lit ou elle était avec lui, le bailli *de Busquoy* le fit enterrer le troisième jour, elle avait alors douze ans.

Ade. de Monchy a dit de même que Marguerite sa sœur, mais qu'elle n'était point avec son père lorsqu'il fut assassiné.

Michel dit Perraux demeurant à Puisieux a dit qu'il ne sait rien au sujet de la haute justice mais qu'il a vu plusieurs fois les gens du comte d'Artois et ceux du comte de St-Paul mettre le feu à quelques maisons.

Jean dit Alard ne dit rien de remarquable mais comme tous les autres.

Janvier 1272 — (En français) Etienne du Païage et Jean de Friencourt, chevaliers, partagent et séparent en vertu des lettres y insérées du mois d'Avril 1271 la haute justice des fiefs et arrière-fiefs mouvants de Buschoy que le comte de St-Paul tient du comte d'Artois.

Fiefs et arrière-fiefs tenus de Buschoi sur lesquels le comte d'Artois aura la haute justice.

Les arrière-fiefs mouvants de monseigneur de Saire qu'il tient du comte de St-Paul, les arrière-fiefs de Bauduin de Logest, de Jean dou Bos, de Simon dou Bos, qu'il tient dudit Jean dou Bos: ceux de Warnier de Hendecourt, et de Pierron de Hendecourt, tenus de Jean du Bos, l'arrière-fief de Robaut, fils de monseigneur Jean de Saire, celui de Jean Guifroi, la tenance de Marguerite de le Vigne; l'arrière-fief de Jean de Logest, le fief de Monseigneur Jean de Gommecourt, et ce qui en rélève, savoir l'arrière-fief Huon Rete; les arrière-fiefs de Jean dou Bos, de Pierron de Douchi, de Bauduin de Logest ceux de Gillion Caperon et de Jean Cresson, tenus du seigneur de Gommecourt; celui de Peleus, ceux de Pierron Widrele; de Bauduin Coterel; d'Arnoul le Vilain; de Jean de Courcelles; de Jazemon le Fourier; de Jean de Douchi et de la femme de Jean Coterel: tous tenus du seigneur de Gommecourt: arrière-fiefs mouvants des fiefs de Pierron Groignart; ceux de monseigneur Jean de Saire; de Jean de Gommecourt: de Warnier de Hamelaincourt; de Jean de Gommencourt tenus dudit Warnier; de Gillon de Marchaus; de Bekel de Baillescourt; de Simon fils de Bertoul Hesselin; de Gillon Willart; de Bauduin de Logest, tenus de Pierron Grongnart; l'arrière-fief de Bauduin Cosset, tenu de Bauduin de Logest: ceux de Jean Fourdin; du fils de Jean Coterel; du fils de Willaume Lenfant; du fils de Warnier Willart; de Pierron Willart, de Gillon Potage; de Gillon Esrache Kaine; de Gillon d'Aubainsevelle, tenus de Pierron Grongnart; ceux d'Ansel d'Aysiel, tenus de Gillon d'Aubainzevelle; dudit Gillon, tenu de Pierron Grongnart. — Arrière-fiefs mouvans de Jean don Castel, savoir: Thomas de Carenchi; Willaume de Herangieure; Willaume de Aeste (Ayette); Vast Gresent tenu de Willaume d'Aeste, Willaume de Courchelles et Jean

de Lattre, tenus de Jean du Castel; Gillon de Hendecourt et Jean de Sailli tenu de Jean de Latre; le fief de Jean de Martinpuich dont il est homme lige au comte et pair de son chateau de Buschoi; celui de Jean de Bailues (Boisleux) homme lige du comte; ceux de monseigneur Witasse de Hardecourt; de Witasse de le Forest; de monseigneur Huon du Sart; de Gillon, Destournel, et de Bekel de Baillescourt, hommes liges du comte; le fief d'Isabelle d'Avelin, demi lige de Bekel de Baillescourt; celui de Gillon Esrache Kaisne homme demi lige du comte; ceux de Gillon Potage, et de Pierron Moilainnes, hommes liges du comte; le fief de Jean Buridan, ceux du fils de Bertoul Hesselin, de Moirier Boistele; de Bauduin de Baillescourt, de Gillon Potage; de Jakemon d'Arras; de Jakeme Pokel et de Bauduin Drievon, hommes du comte à sept sols et demi; ce qui apartient à l'abbaïe de Bertaucourt à Buschoi et qu'elle tient du comte; ce qui apartient à l'abbaïe d'Estruem; le fief Jean dou Bos, homme du Comte à sept sols et demi; les arrière-fiefs tenus de monseigneur Willaume de Hellebusterne et de Willaume de Buschoi : savoir : monseigneur Robert de Gommecourt, homme lige de monseigneur de Hellebuterne; Robert de Saire, tenu dudit Willaume de Hébuterne; Bauduin de Logest, tenu de Willaume de Buschoi; Jean d'Ayette, tenu de Bauduin de Logest; Jean Anechin, Jean de Sailli et Bauduin Cosset tenus de Jean d'Ayeste; Marien de Braconnière; Mahaut, fille de Vast de Logest; Gillon de Marchiaus; et le fils de Robert de Bekerel, tenus de Bauduin de Logest; Witasse Coterel, homme lige de Willaume de Buschoi et pair de son château, Adam de Dauriher, homme demi-lige de Witasse Coterel; Willaume de Honnecourt, homme lige de Willaume de Buschoi et pair de son château; Gillon de Marchiaus; Jean Onfran, et Gillon Esrache Kaisne, hommes liges de Willaume de Honnecourt, à sept sols et demi; Monseigneur Huon de Buschoi, Mahieu de Buschoi, et Colart de Moyenneville, hommes liges de Willaume de Buschoi; Gotran de Douchi, homme demi-lige de Colart de Moyenneville; Gillot d'Aubainsevelle, pour ce qu'il est homme lige de Willaume de Bucquoy; Gérard le Gay; Jean le Carpentier et Jean de Boiële, pour ce qu'ils sont hommes liges de Gillot d'Aubainsevelle à sept sols six deniers; Huon Kieral pour ce qu'il est homme lige de Willaume de Buschoi et de sa femme; Jean Alesin et Waaslin Alefin, pour ce qu'ils sont hommes liges de Willaume de Buschoi; Robert Gamelon, homme de Jean de Douchi à sept sols et demi; Pierron Grongnart, homme demi-lige de Willaume de Buschoi: Raoul Wenchier et Jean de Serenviler hommes demi-liges de Pierre Grongniart; Jean le Maieur, homme de Pierron Groingnart à sept sols et demi; Gillot de St-Amant, homme demi-lige de Willaume de Buschoi; Monseigneur Robert de Gommecourt; homme de Willaume de Buschoi à sept sols et demi; Gillot de Gommecourt; Jean de Dyerville; et Jean de Logest, fils de Robert de Logest, hommes de Willaume de Buschoi à sept sols et demi; Jean Grégoire pour ce qu'il est homme de Jean de Logest à sept sols et demi; Jean de Logest; Jean Pesiel; Rogier Bormiel; Jean le Maieur de Courcheles; Gillon Potage; Bauduin Pamer de Aveluys; Bauduin Lenfant; Bauduin de Leuval; Jean Guifroi; Gillon de le Croix; la fille de maître Jean Estriket; Jeannet de Bairi; Willaume de Marchians; Mahieu le Tailleur, la fille de demoiselle Mariens de Santers et le fils de Jean Coterel; pour ce qu'ils sont hommes de Willaume de Buschoi à sept sols six deniers; la tenance de Gillons de Courcheles; la tenance de Cholurt Hubert et celle d'Hubert de Berle qu'ils tiennent du comte à rente.

Fiefs et arrière fiefs tenus de la ville de Buschoi dont la haute justice apartiendra au comte de St-Paul et à ses hoirs.

Tous les fiefs que messire Jean de Saire tient du comte de St-Paul, les arrière-fiefs que Robert de Saire, tient de monseigneur Jean de Saire ceux que Willaume de Héranguierre, Pierron Coterel, et Thomas d'Ayeste tiennent de monseigneur Jean de Saire : la dixme de Pierron Grongnart pour ce qu'il est homme lige du comte de St-Paul ; l'arrière fief de Jean le Nostre, homme demi-lige de Pierron Grongnart : le domaine de Huon de Puiseux, homme lige du comte de St-Paul et pair de son chateau de Buschoi ; l'arrière fief de Gillon de Bihiercourt, homme lige du seigneur de Puiseux; celui d'Adam de Baillescourt pour ce qu'il est homme demi-lige de Gillon de Bihiercourt; ceux de monseigneur Simon de Puiseux ; de Huon Agache et de Simon fils de Bertoul Hesselin, hommes de Gillion de Bihiercourt; ceux de Simon, Waasseur ; de Michel fils du seigneur de Puiseux ; de Michel de Puiseux; de Monseigneur Simon de Puiseux; de Pierron Lochart; de Monseigneur Adam Cuingnet; du fils Robillart; de Colart Crestien; de Pierron Soihier ; de Pierron Nueville ; de Robert le Vilain et de Pierron Widelaine qui tiennent de Huon de Puiseux le fief de Jean du Castrel, pour ce qu'il est homme lige du comte de St-Pol et pair de son chateau de Buschoi ; le fief de Willaume de Honnecourt, homme demi-lige du comte de St-Pol ; la terre située à Dyerville qui appartient à l'abbaye d'Arouaise ; la maladrerie de Buschoi ; le fief de Willaume de Honnecourt, pour ce qu'il est homme du comte ; celui de Willaume de Buschoi, dont il est homme du comte de St-Paul; l'arrière fief de monseigneur Willaume de Hellebuterne, homme de Willaume de Busquoy ; ceux de monseigneur de Trauvile et de Gillon de Doubienmont, homme de monseigneur Willaume de Hellebuterne ; les arrière fiefs de Gillon de Marchians et de Jean de Crokefer, hommes de Gillon dou Bienmont ; ceux de Simon Agache, de dame bien li avient; de dame Idone de Puiseux ; d'Aubert de Gommecourt ; de Robert, fils de monseigneur Wautier ; de Bernard Ybele; de Bauduin Malebranke; de Jean Froment et de Jakemon d'Arras, tenus de monseigneur Willaume de Hellebusterne ; celui de monseigneur Gillon de Bousincourt, homme de Willaume de Buschoi et pair de son chateau : celui de Bekel de Baillescort, homme du seigneur de Boussincort ; ceux de Raoul de Buschoi ; de Simon Agache et de Gillon dou Biemont, tenus de Willaume de Buschoi : ce que Juliane d'Arras tient du comte de St-Paul à Buschoi ; les tenements de Huon le Telier, de Willaume de Hérangierre ; de la femme de Huon Rete; de Wautier d'Ayssiel ; des enfants Grart de Buschoi, et des enfants Bertoul Hesselin, toute la ville et les courtils de Buschoi et tout ce qui appartient au comte de St-Paul.

BULLECOURT.

LLECOURT — *Buillecourt, Bullencourt* (*Godefroy*).

STOIRE. — *Bullecourt* est la patrie d'un des plus illustres s de l'église d'Arras saint Vindicien, qui naquit en 620, fut le en 670 et mourut le 5 des Ides de mars 705 (*Balderic*) d'autres t 712. Son manoir est encore connu aujourd'hui sous le nom de *le saint Vindicien*. Le chemin d'Arras à Bullecourt était, selon dition du pays, le sentier que suivait saint Vindicien lorsqu'il encore dans la maison paternelle, pour se rendre à la cathé- d'Arras. Ce chemin a gardé longtemps le nom de Saint-Vin- 1. Le prélat fit en 674 à l'église d'Arras une donation re. Ce texte est très-précieux en ce qu'il indique un très l nombre de localités.

y avait plusieurs seigneuries : la principale appartenait à aye de Saint-Eloi, et l'on assure qu'elle remontait à saint cien (*vingtièmes* de 1757, *centièmes* de 1780).

is nous rencontrons des seigneuries laïques, en effet dans oire de nos pays apparaissent plusieurs familles de *Bullecourt*. s la fin du XIe siècle on connait une maison de *Bullecourt*, *Le Fèvre*, dont les armes rappelant le nom étaient *d'or fasce de gueules à trois maillets ou marteaux de sable*. Cette fa- jadis célèbre entre les *Patrices* (*le Carpentier*), ou familles oriales de Cambrai, a joué un grand rôle dans les luttes po- es. Un *Alart de Bulecorte* figure, en 1095, dans une e de l'abbaye d'Anchain ; on trouve un *Daniel de Bullecourt*, une charte de 1106, de l'abbaye d'Arrouaise. Un *Thomas ullecourt*, est mentionné dans quelques chartes de l'abbaye aint Aubert en 1102 et 1112, ainsi que *Guy de Bullecourt*, ils en 1151 : celui-ci épousa *Gloscende de Goy* (*Gouy*), et en leux enfants. *Thomas* et *Alard*, dit le *Terrible*. Ce dernier apitaine du Cateau Cambrésis ; mais ses exactions et ses

cruautés, obligèrent l'évêque à le priver de sa charge pour conserver la paix et la tranquillité. Son frère *Thomas de Bullecourt* fit en 1191 une donation à l'abbaye d'Anchin ; il eut sept enfants, trois fils et quatre filles. L'un des fils ; *Daniel*, paraît dans un titre de l'abbaye de Saint-André ; il aurait épousé *Marguerite de Forest*. On trouve aussi leur fils *Thomas* dans une charte de 1268 des archives de Vaucelles. Un *Jean de Bullecourt* est, en 1240, témoin d'une charte de l'abbaye du Mont-Saint-Martin. Les chartes de l'abbaye de saint-Aubert parlent en 1272 d'un *Mikius de Bullecourt* en 1315 d'un *Dorez de Bullecourt*, en 1327 d'un *Wautier de Bullecourt*.

Une lettre de l'évêque de Cambrai, Enguerrand, de 1279, excommunie tous les plus puissants seigneurs et habitants de la ville, parce qu'ils détiennent les clefs de ses portes malgré ses prières et ses menaces ;.on trouve parmi eux un *Enguerrand* et un *Watier de Bullecourt*.

Les alliances de cette Maison avec les plus grandes familles d'Artois et de Flandre la rendaient redoutable. L'an 1440, on trouve un *Daniel de Bullecourt*, en 1451, un *Jacques de Bullecourt*, en 1457, un *Thomas de Bullecourt*, homme de fief de l'évêché de Cambrai, qui choisit sa sépulture en 1461 (*Le Carpentier*). Un *Thomas de Bullecourt* avait un épitaphe ainsi conçue : *Hac sub tombâ jacet Thomas Bullecortus, corde magnus, manu largus, membris cortus, proli carus, plebi gratus, Bohini dux, ut Mars vixit, tulit ut Job, obit ut lux. Si beatus non sit quis erit?*

Pierre de Bullecourt, écuyer et homme de fief de l'évêché et l'abbaye de Saint-Aubert vivait en 1440, son fils *Pierre Lefebvre* écuyer, seigneur de *Bullecourt*, épousa Gillette *Druenne*. Leur fils, *Michel Lefebvre de Bullecourt*, épousa *Marie de Rosel*, dont il eut quatre enfants, *Pierre de Bullecourt* mort sans alliance en 1504, *Paulleon Polaine de Bullecourt* mariée à *Jacques de Forest*, *Jeanne de Bullecourt* mariée à *Pierre de la Cocquerie*, *Hélène de Bullecourt* mariée à *Jean de Beaumont* seigneur de Sérainvilliers, qui mourut en 1498. (*Le Carpentier* et *collect. Godin* concordent sauf l'orthographe du nom *Lefebvre* et *Le Fèvre*).

Les traces de cette famille se perdent, et la seigneurie de *Bulle-*

rt est possédée par la maison de *Croix* ou de *la Croix*. En
0, *Jean de la Croix* était vassal du seigneur d'Oisy; il laissa un
, de son nom, qui est mentionné, entre les hommes de fief d'Oisy,
is une charte de 1416, et qui, d'après une autre de 1426, fut
rié à *Josine de Bullecourt*, dite *Le Fèvre*. La terre de Bullecourt
ait donc tombée par alliance dans la famille *de la Croix*.
Au XVIe siècle, on trouve un *Allard de Croix*, dit *Drumetz*,
gneur de *Bullecourt* Hannescamps, etc. ; il était fils de *Pierre*
de *Marie de le Candèle*, il épousa 1° *Marguerite de Vignon*,
Catherine de Beauffremez. Il eut de sa première femme *An-*
ne de Croix, dit *Drumetz*, seigneur de *Bullecourt*, déclaré
ble par sentence de l'élection d'Artois du 16 Janvier 1580, et
rt à Milan en 1583, et *Allard de Croix* dit *Drumetz*, chevalier,
igneur de Wismes, d'Hannescamps, de *Bullecourt*, d'Angres
de Liévin, décédé à Arras en 1634, sans enfants de ses deux
mmes *Marguerite le Petit* et *Marie le Merchier d'Hulluch*
llect. Godin) ; il figure dans les centièmes de 1569.
La famille de Beauffort eut aussi un fief à *Bullecourt*, au XVe
cle. *Jean de Beauffort*, seigneur de Saulchoy, de Marquay, et
Hersin épousa, en 1424, *Marie de Paris*, dame de *Bullecourt*; il
eut onze enfants parmi lesquels on trouve *Jeannet* ou *Jean de*
auffort, seigneur de *Bullecourt*, Beaurains, Hersin etc., qui eut
inze enfants de *Jeanne le Borgne* sa femme. L'aîné de ses fils
t *Jean de Beauffort*, seigneur de *Bullecourt*, Marquay, Beau-
ins, mort le 24 avril 1551. Celui-ci eut aussi quinze enfants de
s deux femmes *Madeleine de Sacquespée* et *Cornélie de Kilz*:
ìné du premier lit fut *Romain de Beauffort*, seigneur *de Bul-*
ourt, qui épousa en premières noces, le 3 Décembre 1549,
toinette de Warluzel, et en secondes, par contrat du 14 mars
55, *Madelaine de Schoowliet*. Une fille issue de cette dernière
ion, *Marguerite de Beauffort*, fut mariée, par contrat du 29
ril 1575, à *Robert Blocquel*, écuyer, seigneur de *Lamby*. On ne
t si la seigneurie de *Bullecourt* appartint à sa femme, puisque
r fils, *François Blocquel*, et leur petit-fils, *Allard-Antoine-*
ançois de Blocquel, ne portèrent pas le titre de seigneurs de
llecourt; mais leur arrière petit-fils, *Réné Antoine de Blocquel*,

seigneur de *Wismes,* Angres, Liévin, était seigneur de *Bullecourt.* Il épousa, en 1689, *Antoinette-Gabrielle Boucquel* : leur fils, *Adrien-Antoine de Blocquel* était seigneur de Croix, de Wismes, etc. (*Collect. Godin.*)

En 1743, dans la déclaration des immeubles des successions des feus *Denis Rouget,* conseiller-secrétaire du Roi en la chancellerie près le conseil d'Artois, et de *Marie-Françoise Lentier,* son épouse, nous voyons figurer la seigneurie de *Bullecourt.*

Les vingtièmes de 1757 attestent que cette seigneurie était possédée par *Jacques-François Bultel,* doyen des conseillers du Conseil d'Artois ; il était marié à *Bonne Brigitte Rouget.* Tous deux moururent laissant un fils mineur, *Armand François-Louis Bultel,* qu'on voit comparaître dans plusieurs actes. Ainsi, le 6 mai 1778, son oncle et tuteur exige l'inventaire des papiers de l'église de *Bullecourt* (Arch. dép. *greffe du gros*). C'est lui qui possédait la seigneurie en 1780 ; il se maria en 1781 avec *Louise-Michelle-Anne Mazas de Grammont.* (*Collect. Godin.*)

Nous trouvons dans *Godefroy* une lettre de 1190, par laquelle Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, signifie qu'*Alard de, Croisilles,* a donné en la présence du comte Thierry son père à l'église de Saint-Vindicien du Mont Saint-Eloy la troisième partie de la dîme de *Bullecourt.*

ARCHÉOLOGIE. — Depuis longtemps on trouve dans les champs et les jardins de cette localité de nombreuses médailles et monnaies des empereurs romains : Domitien, Trajan, Néron, Dioclétien, Probus, etc., etc. Les principales sont de Constantin, les unes en bronze, les autres en argent, toutes parfaitement conservées.

Le passage des Prussiens dans Bullecourt fut continuel du 28 décembre 1870 au 28 Janvier 1871. Une escarmouche eut lieu sur le territoire de cette commune ; le 9 Janvier, quarante dragons français étaient passés à onze heures du matin, se dirigeant de Croisilles, vers Marquion ; une demi-heure après, ils étaient suivis par treize lanciers prussiens. On prévint aussitôt les troupes françaises, qui étaient cantonnées à Croisilles ; une compagnie

'a bientôt, et des hommes s'embusquèrent dans les maisons et divers coins des rues. Les dragons en revenant de Marquion, gèrent les Prussiens, qui échappèrent aux coups de feu qui furent tirés.

ı dernière réquisition faite à Bullecourt, le 28 janvier, devait conduite à Vaulx-Vraucourt, mais le départ précipité des siens arrêta son envoi.

ı 3 au 10 janvier, la position des habitans fut délicate. En , les Français cantonnés à Croisilles, se trouvaient à quatre nètres, et malgré cela les Prussiens passaient continuellement. ; fois la commune dut fournir du pain aux troupes françaises ; compagnie du 75ᵉ venait à Bullecourt pour protéger le con- l'instituteur accompagnait les voitures et recevait le prix du . Il revenait de Croisilles, le 8 janvier, lorsqu'il fut accosté un étranger en habit d'ouvrier. L'ayant conduit chez le Maire ullecourt, l'étranger ne tarda pas à être reconnu pour un ın, et le lendemain à quatre heures du soir il était fusillé à lles.

CHÉRISY.

IÉRISY. — *Cérisy, Siriacum.*

STOIRE. — On croit que ce village est le lieu nommé *Ostre- iæ Sirici*, dans la bulle du pape Eugène III, de l'an 1152, n accorde l'autel à l'évêque d'Arras (*Locrius*).

P. Ignace prétend que, jusqu'au XVIIᵉ siècle, la seigneurie de *isy* fut possédée par un même propriétaire. La division au- u lieu dans les circonstances suivantes : en 1627 *Maximilien inte-Aldegonde*, baron de *Noircarmes*, qui était seigneur de *isy*, et n'eut qu'un fils, nommé *Gilles*, et quatre filles ; *Gilles* t entré dans l'ordre des jésuites. La terre aurait été alors par-

tagée: une partie du domaine et le droit de plantis auraient été donnés à la société pour la dot de *Gilles* ; la hauteur ou clocher, avec une autre partie du domaine, et les droits honorifiques seraient restés à l'une des sœurs de *Gilles*. Mais les assertions du P. Ignace ne concordent nullement avec Le Carpentier. En effet *Maximilien*, Cte *de Sainte-Aldegonde*, Baron de *Noircarmes*, vicomte de Visques, maître d'hôtel des Serénissimes archiducs, membre du conseil d'Etat, gouverneur de Namur et d'Arras, n'est nulle part cité comme seigneur de *Chérisy*, et il est certain qu'il eut un fils, *François Lamoral*, qui épousa *Agnès de Davre* et en eut un fils. Du reste les registres de centièmes et de vingtièmes montrent la seigneurie toujours divisée ; l'une des seigneuries appartenait en 1569 à M. *de la Dugelle*, et en 1757 et 1780 au Cte d'*Aumale*. Mais un dénombrement du 21 mars 1670 atteste que le seigneur était alors *Pierre-Eugène-Ernest de Gavre*, Cte *de Beaurieul*, baron *de Moncheaux, seigneur de Warlus, Givenchy-le-Noble*, etc. (Arch. dép.)

L'autre seigneurie, était possédée en 1569 (centièmes) par la famille *d'Haplincourt, Haplaincourt*. Cette famille, qui a jeté un certain éclat, remontait au XIIe siècle : deux de ses membres avaient été tués, à Azincourt. Elle s'éteignit le 10 février 1578, par le mariage de *Sarah*, dame d'*Applaincourt, Fresnoy, Cerisy* et *Hamelaincourt*, fille unique et héritière de *Jean*, seigneur *d'Applaincourt* et de *Barbe d'Ongnies*, avec *Jean d'Estampes*, seigneur de *Valencay* (M. de *Belleval, Azincourt* et *D. Grenier*).

Au commencement du XVIIIe siècle, le marquis de *Valencay* épousa une demoiselle de *Soyecourt*, dont il eut une fille, qui mourut avant sa mère. Celle-ci vendit, quand sa fille était encore mineure, la terre de *Chérisy* à *Nicolas-François Bouquel*, secrétaire du roi près la chancellerie du Parlement de Flandre, et mayeur de la ville d'Arras. Le prix fut payé en billets de la banque de Lawe.

Nicolas-François Bouquel mourut subitement, le 18 décembre 1726, frappé d'apoplexie foudroyante dans la rue Saint-Nicolas sur les fossés, à Arras. La terre de *Chérisy* passa alors à son neveu maternel, le baron de *Wismes*. Elle était en possession des *Blo-*

els, barons de Wismes en 1757 (*vingtièmes*), en 1780 (*centièmes*), enfin en 1782. *(Archives de la paix* et vente du 6 septembre 32 Arch. dép et *collect. Godin*).

Une partie de la seigneurie relevait du roi, à cause de son châ- ıu de Béthune.

La maladrerie, fondée au XIII[e] siècle, fut réunie en 1698 à ôpital d'Arras.

ARCHÉOLOGIE. — L'Eglise date de 1541, et est à trois nefs. Les ıêtres sont à ogives : la tour élevée en 1574 est assez étroite et rmontée d'une flèche en ardoises. Le chœur aurait été bâti en 59, aux frais de l'abbaye de Saint-Vaast.

Il y avait autrefois à Chérisy un château sur motte; il n'était s éloigné de l'église, et son emplacement portait le nom de cour seigneur. Au XVIII[e] siècle, une maison était élevée dans l'en- nte du château, elle appartenait à la famille de Parse (*P. Ignace* Arch. dép. *Gouver* d'Arras).

Une reconnaissance allemande, forte de vingt-cinq à trente mmes, traversa la commune de Chérisy, le 23 janvier, vers dix ures du matin.

COURCELLES-LE-COMTE

COURCELLES-LE-COMTE. — *Cortiscella, Courchelles-le-Comte,* it parce qu'il relevait d'Aubigny-le-Comte, soit parce qu'il partenait aux comtes d'Artois, avant la donation faite à l'abbaye Eaucourt. *(P. Ign.)*

HISTOIRE. — L'autel de ce village fut accordé à l'évêque Arras en 1152, par le pape Eugène III. Cependant, avant la

Révolution, la cure était un prieuré à la collation de l'abbé d'Eaucourt, qui y nommait toujours un de ses chanoines.

Un de ces curés, vivant en 1640, était tellement ennemi des Français, qu'il écrivait sur ses registres mortuaires : *aujourd'hui a esté tué par les meschants, très-meschants, franchois.*

La principale seigneurie appartenait à l'abbaye d'Eaucourt. Elle résultait de différentes donations. Enguerrand, comte de St-Pol. *Comes Ternensis,* donna la part qui lui était advenue dans la succession de son père : « *quidquid Hugo pater meus possederat in villa de Corcellis comitis* » ; en 1145, Anselme de Houdain, *Ancellus de Houdain* fit don de toutes les terres que sa femme et lui avaient héritées à Courcelles-le-Comte. Nous rapportons cette curieuse donation, *Ego Theodoricus, Flandreus comes, notum facimus, etc., quod Ancellus de Hosden, et Anglina uxor ejus, quid quid jure hereditario possidebant apud villam Corcellis Comitis, et tertiam partem molendini de Baillescourt, etc, dederunt ecclesiæ Ailcurtensi, de consensu Roberti de Hosden, Inguerrani Comitis Ternensis, S-Theodorici Comitis, S-Alvini Episcopi. Atrebat, Lucæ Archid., Gilberti de Bergues, Rasonis de Gavre, Walteri Castel. St-Audomari Arnulfi Comitis de Guines, Balduini et Anselli de Baillœul, Roberti Advocat. Béthuni, Warini de Anchin, Henrici de Burbure, Roberti li brun, Baldunii Castel. Atrebat., Hugonis de Baillœul, Anselli fratris Inguerrani, Balduini Miete, et Hugonis filii ejus, Walteri deAverdoin, Elebordi de Buscoi, Balduini fratris ejus, Radulfi Colet, et aliorum Militum : Actum semel apud Atrebatum, deinde apud Ariam confirmatum. An. MCXLV.*

Thierry d'Alsace abandonna aussi à l'abbaye toute la terre arable, et toute la part de dîme et de terrage que, dans le village de *Courcelles, Simon,* châtelain d'Arras, tenait en fief de *Bauduin Mieta*, et celui-ci de Thierry ; *totum terram arabilem et quidquid decimæ et terragii in villa quæ dicitur de Corcellis Comitis, Simon Castellanus Atrebatensis de Balduis Mieta in feodum tenebat et ille de me. (P. Ign.)*

L'abbaye d'Eaucourt partageait la seig urie avec une seigneurie séculière, dite de *Courchelles-le-Comte,* et appartenant à la

son de Montigny. L'abbaye et ce fief étaient seigneurs vi-
ıtiers par indivis sur toutes les rues, flégards etc... du terroir, et
;neurs divis, chacun pour un tenement. En conséquence chaque
;neurie avait son bailli jugeant divisément pour son tenement,
conjointement pour les rues et flégards ; cependant le
séculier avait la moitié des amendes sur les tenements de
baye d'Eaucourt, et prétendait, pour cette raison, à une supé-
ité vivement contestée par cette abbaye. On assurait que ce
;ulier partage venait de ce que, dans des temps très-anciens, le
erain avait divisé la seigneurie entre les comtes de Saint-Pol
es seigneurs de Montigny, qui relevaient d'Aubigny, c'est-à-
: du domaine direct des comtes de Flandres et d'Artois.
›baye d'Eaucourt avait recueilli, par donation, la partie des
ıtes de Saint-Pol, et l'autre partie avait été conservée par la
son de Montigny (*P. Ign.*).

ette famille, dite de *Montigny-en-Ostrevent de Montigniaco*,
ıne des plus puissantes et des plus illustres de nos pays. Ses
.es étaient de *sinople au lion d'argent armé et lampassé de*
ıles. Un *Ubalde de Montigny* est, en 1058, témoin d'une
rte de Henri Ier, roi de France, un *Frumold de Montigny* figure
s la charte de l'évêque Liébert en 1071.

n rapporte que l'abbaye d'Anchin fut fondée en 1077, par *Gau-*
ou *Watier*, seigneur de *Montigny* et de Pesquincourt, con-
tement avec Soyer, seigneur de Los et de Courcelles (*Locrius*).
ils de ce *Watier*, *Oprime*, est qualifié de seigneur de *Montigny*
s une charte de l'abbaye de Marchiennes, à laquelle il donna
tre rasières de terre, situées au village d'Abscons-en-Ostre-
t, et parait dans la donation faite en 1095 à l'abbaye d'Anchin
Anselme, Cte d'Ostrevent. Cet *Oprime* fut père d'un autre
ime qui, l'an 1140, donna à l'abbaye de Saint-Aubert sa mai-
, située à Avesnes-le-Sec, du consentement de son fils *Robert*
le sa fille *Agnès*, femme de Michel, châtelain de Douai. Ce
ert donna des biens à l'abbaye d'Anchin, l'an 1195, du consen-
ıent de sa femme, *Sarah d'Enne* et de ses enfants, *Robert*,
illaume et *Jean de Montigny* (*Le Carp*). On trouve, en 1179, un
yen de Montigny, en 1199 un *Thomas de Montigny*, en 1201

un *Sifrid de Montigny*, en 1211 un *Gérard de Montigny*, en 1292 un *Jean de Montigny*.

Godefroy cite un jugement curieux de la cour des Pairs de Thierry d'Alsace. Une contestation était survenue entre l'abbaye d'Eaucourt *(Ailcurtensen)* et un chevalier nommé Étienne, au sujet d'une maison forte ou château que celui-ci voulait construire au village de *Courcelles-le-Comte, in villa de Corcellis comitis*, pour faire reconnaître sa qualité de seigneur. Les barons de la Cour, se basant sur ce que les droits de seigneurie étaient indivis entre l'abbaye d'Eaucourt et le seigneur séculier, déclarèrent qu'on ne pouvait élever de fortification sans le consentement de l'église : *In tota potestate ejusdem villæ, nulli licebat facere munitionem aliquam absque voluntate et licentia ecclesiæ.* Cette sentence porte la date *de 1156 indiction 6*°. Il est impossible de savoir si ce seigneur était un *Montigny ;* il est plus probable que c'était un vassal de cette maison.

A la fin du XIV° siècle, la maison de *Montigny-en-Ostrevent* était représentée par un *Robert*, qui eut deux fils et une fille *Isabeau*, mariée à *Thierry de Hornes*, dit le *Loëf*. L'aîné des fils, nommé aussi *Robert*, n'eut pas d'enfants et, le second *Jean*, mourut en 1404, laissant un fils et trois filles. Le fils *Robert de Montigny* servit en 1410 le duc de Bourgogne avec un chevalier-bachelier et neuf écuyers, et fut tué à Azincourt, ainsi que son grand-père *Guillaume d'Esquennes (Mr de Belleval)*. L'aînée des filles, *Aléonore*, dame de *Hachicourt*, épousa *Guillaume de Châtillon-sur-Marne* : elle mourut en 1455, et fut enterrée dans l'église des Cordeliers de Rheims, à qui elle avait donné de grands biens. Son tombeau, placé devant le maître-autel, la représentait entourée de trois petits enfants, et portait le mot *plaisir* qui paraît avoir été sa devise. Elle ne laissa pas d'enfants, et les terres de *Montigny* et de *Courcelles-le-Comte* revinrent à sa sœur, Jeanne, mariée à *Guillaume*, seigneur de *Hornes* et *d'Altena*, qui mourut en 1453. Leur fils, *Jacques Ier*, Cte *de Hornes*, fut seigneur de *Montigny* et de *Courcelles-le-Comte ;* il fonda les Récollets de Weert, et après la mort de sa femme se fit religieux dans cette abbaye. Son cinquième enfant, *Frédéric*, eut les sei-

gneuries de *Montigny* et de *Courchelles-le-Conte*; il épousa, en 1466, *Philippotte de Melun*, et mourut en 1486, ne laissant qu'une fille, *Marie de Hornes*, dame de *Montigny* et de *Courchelles-le-Comte*. Elle fut mariée à *Philippe Ier de Montmorency*, seigneur de Nevèle. Leur fils *Josse* ou Joseph, marié à *Anne d'Egmont*, fut père de l'infortuné *Philippe de Montmorency*, comte de *Hornes*, décapité sur l'ordre du duc d'Albe; d'un autre fils *Floris de Montmorency* et de deux filles, *Marie* et *Éléonore*.

Floris de Montmorency porta le titre de *baron de Montigny-en-Ostrevent*, et mourut à Madrid sans enfants; ses deux filles s'étaient mariées dans la famille de *Lalaing*. Cette maison se qualifiait aussi de seigneur de *Montigny-en-Ostrevent*. En effet, au XIVe siècle, un Nicolas de Lalaing avait épousé une Marie *de Montigny-en-Ostrevent;* il eut pour fils *Othon*, grand-bailli de Hainaut en 1400.

Le fils aîné de celui-ci, *Guillaume*, grand bailli de Hainaut, en 1428, gouverneur de Hollande, mort en 1455, fut le père des célèbres seigneurs de Lalaing, de *Jacques* dit le *bon chevalier*, tué au siége de Poucques, l'an 1453, de *Philippe*, tué à la bataille de Montlhéry, en 1466, d'*Anthoine*, massacré par les Suisses, en 1476 et de *Jean*, prévôt de Liège et de Saint-Amé de Douai. Ce dernier quitta les ordres pour se marier, et fut père d'*Artus de Lalaing*, dont le fils, *Pontus de Lalaing*, seigneur de Bugnicourt, Hordaing, Noyelles-Vion, etc., chevalier de la Toison-d'Or, et gouverneur d'Arras en 1537, épousa *Éléonore de Montmorency*, une des sœurs de *Floris*, *baron de Montigny*.

Mais d'autre part, le fils cadet d'*Othon de Lalaing*, *Simon*, chevalier de la Toison-d'Or, tué en 1478, porta le titre de seigneur de *Montigny*, ainsi que son fils *Josse de Lalaing*, aussi chevalier de la Toison-d'Or, tué en 1483. Celui-ci laissa deux fils, *Charles*, chevalier de la Toison-d'Or, pour qui la seigneurie de Lalaing fut érigée en comté en 1522, et *Antoine*, qui fut seigneur *de Montigny*, et créé par Charles-Quint, premier comte d'*Hoostrate*. *Charles* eut deux fils. L'aîné nommé aussi *Charles*, deuxième *comte de Lalaing*, chevalier de la Toison-d'Or, baron d'Escornaix, gouverneur de Haynaut en 1549, mort en 1558, épousa en secon-

des noces *Marie de Montmorency*, l'une des sœurs de *Floris, baron de Montigny* et leur fils, *Philibert-Emmanuel*, grand bailli de Haynaut, l'an 1582, amiral de la mer, chevalier de la Toison-d'Or, s'intitulait *baron de Montigny*. Le second, nommé *Philippe*, fut déclaré héritier du comté d'Hoostrate, par son oncle *Anthoine*, qui n'avait pas de postérité ; il fut chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Gueldre-et-Zutphen, et son fils, *Anthoine de Lalaing*, comte d'Hoostrate, de Renembourg, etc., chevalier de la Toison-d'Or, épousa *Éléonore de Montmorency*, déjà veuve de *Ponthus de Lalaing*, seigneur de Bugnicourt. Cette *Eléonore de Montmorency* avait hérité de son père et de sa sœur la seigneurie de *Courcelles;* elle la vendit, lorsqu'elle était douairière d'Hoostrate, à *Jean Gaillard* (*P. Ign. le Carp*).

Jean Gaillard prit toujours la qualité de seigneur de *Courchelles-le Comte*, par indivis avec les religieux d'Eaucourt; il en fut de même de son fils *Pierre*, de son petit-fils *Jean*, conseiller au Conseil d'Artois et de son arrière petit-fils, *Pierre-François* avocat au même Conseil. Celui-ci soutint contre l'abbaye d'Eaucourt, en 1663 et 1664, un curieux procès. Son bisaïeul avait toujours entretenu une verrière dans l'église, et son père avait voulu la faire rétablir; Pierre Caudron, religieux d'Eaucourt, et curé du lieu, s'y opposa, parce que *Gaillard* se qualifiait dans l'écriteau de seigneur de *Courchelles-le-Comte*, par indivis avec les religieux. En même temps l'abbaye avait assigné *Gaillard*, qui avait ébranché, en plein jour, l'arbre sous lequel les Baillis, Lieutenants, procureurs et greffiers avaient toujours tenu leurs séances, et expédié les actes de justice de la seigneurie. Il voulait montrer que lui et ses prédécesseurs avaient été de temps immémorial en possession de cet arbre, qui était le chef-lieu et le centre de la seigneurie dépendant de la Haute Justice d'Aubigny. *Gaillard* répondit par une action en complainte, dans laquelle il déniait toute suprématie seigneuriale à l'abbaye, demandait le rétablissement de la verrière et d'un carcan, qui avait été détaché de l'arbre pour être établi contre un pilori appartenant à l'abbaye : il accusait de plus les religieux de faire usage de pièces fausses et fabriquées en vue du procès. L'abbaye d'Eaucourt prétendait à la haute justice et, pour affirmer

t, ses offici... avaient fait conduire en prison, à Bapaume, ivre homme grièvement blessé et en danger de mort. C'est ioi le comte d'Egmont, alors seigneur engagiste de la terre gny-le-Comte, se porta intervenant, et prouva, par les quit- de la Chambre des Comptes de Lille, que la terre de *elles-le-Comte* était un ancien domaine des comtes de Flan- d'Artois, mouvant d'Aubigny-le-Comte en justice et vicomté. aux *Gaillard*, ils furent, après une procédure longue et juée, maintenus dans la même jouissance que leurs devan- in 1715 le descendant de *Pierre-François Gaillard* était en- opriétaire de la seigneurie. Mais quelques années après, un *d*, dernier du nom, vendit la seigneurie à l'abbaye d'Eau- Les religieux s'étaient fait autoriser spécialement par le r les communautés ne pouvaient plus acheter d'immeubles. yant sur cette prohibition, un *Bouquel*, seigneur d'Hame- t, possesseur d'une terre contiguë, prétendit que la vente ılle et intenta un procès. L'abbé d'Eaucourt produisit les patentes du Roi et l'instance cessa ; l'abbaye resta en pos- paisible jusqu'à la Révolution (*P. Ign.*).

ime de *Courcelles-le-Comte* était inféodée en partie. Au ncement du XVII[e] siècle, elle appartenait à *Bouquel*, bour- 'Arras, et échevin ; sa fille, *Marguerite Bouquel* veuve de *e-François le Carlier*, écuyer, seigneur d'Houvigneul et er d'honneur du Conseil d'Artois, la laissa à leur fille unique *Françoise le Carlier*, mariée en 1723, à *Joseph le Sergeant*, ır d'*Hendecordel*. (*P. Ign.*)

ÉOLOGIE. — L'église actuelle date du siècle dernier, et ente rien de remarquable. Elle est sous l'invocation de ice, et dans la chapelle consacrée à ce saint, une pierre nscription suivante : *Cette chapelle, fondée sous l'invoca- St-Sulpice, subsistait avant 1636, quand le terrain adja- été cédé par Messire Isambart Le Cocq, abbé d'Eaucourt, inhumer les pestiférés ou suspects de contagion, et réparée* le reste manque.

ste aussi sur le territoire de Courcelles-le-Comte, une cha-

pelle dite de St-Sulpice, et dédiée à la Ste-Vierge; on y vient en pélerinage, pour demander d'être préservé des rhumatismes.

La commune fut envahie par deux mille allemands, le 23 décembre 1871. L'occupation dura jusqu'au 20 janvier ; à partir de cette époque jusqu'à l'armistice, Courcelles fut continuellement traversé par des soldats prussiens, et se vit enlever quarante-huit chevaux que les uhlans réquisitionnèrent le 7 janvier. C'est à l'extrémité du territoire, du côté d'Achiet et d'Ervillers, qu'eurent lieu les premiers engagements de la bataille de Bapaume.

CROISILLES.

CROISILLES. — *Croisilles Croisillis,* sur la Sensée.

HISTOIRE. — Ce village est très-ancien : des découvertes souvent répétées prouvent qu'il fut, sous la domination romaine, et plus particulièrement au IIIe siècle, un centre de population.

Son nom viendrait de l'établissement de quelques ermites, qui bâtirent, à la fin du VIe siècle, leurs cellules, et plantèrent leurs petites croix (*Croisilles*) dans un terrain en friche, qu'on appelle encore aujourd'hui le *Rietz des prêtres*. D'autre part on a prétendu que le village, étant partagé en quatre parties à peu près égales par deux rues qui se croisent au milieu et aboutissent à quatre chemins, de manière à former une croix régulière, a reçu pour cette raison le nom de Croisilles (*Mémoire manuscrit sur Croisilles.*)

La seigneurie de *Croisilles* relevait du Château de Bapaume. La maison de *Croisilles* est une des plus anciennes et des plus illustres du Cambrésis : elle portait de *gueules à dix lozanges d'or,* d'autres disent *d'argent*. Dès l'an 1024 *Heylon de Croisilles* était reconnu pour l'un des plus puissants seigneurs du comté d'Artois;

nt envoyé, avec Gérard, évêque de Cambrai, par l'Empereur
nri II, en ambassade auprès de Robert roi de France : *(Gélie, de
me, du Chesne, le Carpentier)*. Un *Ubald de Croisilles* figure
ıs une charte de Henri I en 1058. Du temps de l'évêque Liébert
.064 florissait *Amaury*, seigneur de *Croisilles, de Fontaines,
Flesquiers, de Marquion, de Sauchy, de Lalain, de Maucourt,
Caudebronne, de Vilers, de Gouy, de Haudion, de Dudizeele, de
neries, de Forvies, de Revel*, et d'autres riches terres en Artois,
Flandre et en Cambrésis. Les auteurs et les archives sont d'ac-
d pour reconnaître que les célèbres maisons, *de Lalain, de Cau-
ronne, de Haudion, de Dadizeelle, de Vilers, de Forvies, de
neries, de Mancourt, de Rével, de Gouy, de Canny, d'Enne, de
ranguières*, et *de Vanderdoes*, sont toutes issues, à différentes
ıques, de la maison de *Croisilles*. Cet *Amaury Croisilles*, eut
grand nombre d'enfants : une charte de l'abbaye de Saint-
bert, de 1069, mentionne *Alard, Engenulphe, Gosselin, Guy,
non, Hughes, Watier, Raoul* et *Renault de Croisilles*.
Alard, seigneur de Croisilles donna en 1103, des terres à la même
baye, sur le conseil de ses enfants *Alard, Jean, Amaury* et
nès. Le premier d'entre eux fit de riches donations à l'église
St-Pierre à Douai, et aux abbayes de *St-Aubert, du Mont-St-
rtin* et *de Honnecourt*. Toutes ces chartes, qui portent les dates
années 1161, 1164, 1165 sont très-curieuses en ce qu'elles
ntionnent, comme témoins, presque tous les seigneurs des
ages qui forment actuellement les cantons voisins du canton
Croisilles. *Alard de Croisilles* figure aussi dans une charte de
3 (*Godefroy*) : il mourut en 1170. Son épitaphe existait dans
lise St-Aubert de Cambrai, elle était ainsi conçue : *Hic jacet,
es Alardus, in bello nulli secundus, à Croisillis fuit dictus,
clues, opulentus, si bene fecit omnibus, quidni sibi fecit prius?
tor ora*. M. C. L. X. X. (*Le Carpentier*). *Jean* et *Amaury de
isilles* figurent, en 1129, comme témoins de l'acte par lequel
ghes, chatelain de Cambrai fait donation à l'abbaye de St-Eloi, de
ustice de ce village. Vers la même époque un *Gilles de Croisil-*
prend part à la Croisade. Les chartes des abbayes de Premy,
Aubert et Vaucelles font mention d'un *Alard de Croisilles* en

1184, 1206, 1207, 1211, 1213, d'un *Renaud*, d'un *Eustache*, d'un *Maurice*, d'un *Jean* en 1220, d'un autre *Alard* en 1258, qui donna deux cents livres à l'abbaye de Premy pour acheter un quart de la dîme de Marcoin. Des chartes citées par Godefroy montrent aussi un *Alard de Croisilles* en 1184 et 1190. En 1214, il combattit à Bouvines, ainsi que le prouve le ban de la noblesse d'Artois, où il est qualifié de vavasseur. Le même Godefroy parle d'un *Jean de Croisilles*, qui vivait en 1239. Ce fut lui qui donna, en 1245, des biens à l'abbaye de Vaucelles. Une *Agnès*, dame de *Croisilles*, est citée comme ayant fait une donation semblable, l'an 1234. Un *Watier de Croisilles* donna, en 1246, des biens à son cousin *Guy de Croisilles*, abbé d'Eaucourt, du consentement de ses frères, *Jean*, seigneur de *Croisilles*, *Guillaume*, *Gérard*, *Alard* et *Maurin* ou *Maurice* (*le Carpentier*). Enfin l'an 1285 une charte mentionne le *sire de Croisilles* homme du comte d'Artois (*Godefroy*).

La maison de Croisilles s'éteignit, dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. L'héritière des *Croisilles*, *Isabeau*, *dame de Croisilles* épousa un sieur *d'Escaiencourt*, et de ce mariage naquit une fille *Ide d'Escaiencourt*. Elle fut mariée à *Gilles de Beaumetz*, châtelain de Bapaume, maréchal du Cambrésis. Le Carpentier prétend qu'*Isabeau de Croisilles* s'était aussi mariée, en premières ou en secondes noces, à *Robert de Beaumès*, père de *Gilles*. Quoiqu'il en soit, la terre de *Croisilles* passa alors dans la maison de *Beaumès* (*lès-Cambrai*). C'était une famille célèbre, qui était en possession des charges de maréchal de Cambrésis, depuis l'an 1040, et de châtelain de Bapaume depuis le XII[e] siècle (*Le Carp.*) *Gilles de Beaumès*, qui se qualifiait de seigneur de *Croisilles*, n'eut qu'une fille, *Roberte*, *dame de Beaumès*, *de Croisilles*, châtelaine de Bapaume, Maréchale du Cambrésis. Elle épousa, en premières noces, *Louis de Marigny*, fils d'Enguerrand de Marigny, Chambellan de Philippe le Bel et Surintendant des Finances. De ce mariage naquit une fille, *Ide de Marigny*, femme de *Jean de Melun*, C[te] de Tancarville, et morte sans enfants. En deuxièmes noces, *Roberte de Beaumès* fut mariée à *Guy de Mauvoisin*, *seigneur de Rosny* et de Sore en Ponthieu. De ce second mariage ne sortirent que des filles :

e d'elles, *Laure de Rosny,* succéda, par suite du décès de ses rs, mortes, sans postérité, à la châtellenie de Bapaume, à la Schaussée du Cambrésis et aux seigneuries de Beaumès, de *silles,* de *Boubers.* Elle se maria à *Robert de Beaussart,* sei-ir de Sauchy, Connétable héréditaire de Flandres. Cette union lonna aussi que des filles, dont l'aînée *Béatrix de Beaussart,* ie de *Croisilles, de Beaumès,* de Saulty, de Boubers, etc., telaine de Bapaume, Mareschale du Cambrésis, Connétable Flandres, épousa *Hughes de Melun,* vicomte *de Gand, seigneur uthoing, d'Espinoy.* Une de leurs filles, *Philippes de Melun,* son mariage avec *Jacques seigneur de Montmorency,* couen, de Conflans, de Damville, conseiller et chambellan du Charles VI, et premier baron de France, porta les seigneuries *de oisilles* etc., dans la maison *de Montmorency.* Le second de ses itre fils, *Philippe,* qui fut conseiller et chambellan de Philippe Bon, reçut en apanage les seigneuries *de Croisilles, Courriè-, Wancourt* et donna origine aux branches des *Montmo-cy-Croisilles,* des *Montmorency-Neuville-Witasse* et des *ntmorency-Bours.*

Philippe mourut le 21 février 1474, après avoir épousé suc-sivement *Marguerite de Bours, Gertrude de Rinenswalde* et *toinette d'Inchy,* fille de *Baugeois,* seigneur d'*Inchy,* chatelain Douai et d'Agnès, dame de Wailly et de *Pas.* L'un de ses fils, *r,* hérita, entre autres terres, de celle de *Croisilles*; il mourut 1499. Un de ses frères, *Hughes,* fut la tige des seigneurs de *ntmorency-Bours. Antoine,* fils de *Marc de Montmorency,* fut gneur de *Croisilles, Wancourt, St-Léger, Guémappe, Vrau-rt,* il mourut en 1529. *Bauduin* son fils, mort en 1567, eut la e de *Croisilles* qui portait alors le titre de baronnie.

La seigneurie passa ensuite à son fils *Georges de Montmorency,* on de *Croisilles,* maître d'hôtel de l'archiduc Albert, grand lli de Bruges et grand veneur et forestier du comté de Flan-s, qui décéda en 1615 : c'est lui qui figure dans les vingtièmes 1569. Son frère, Charles, fonda la maison de *Montmorency-uville.*

Sa fille unique *Jeanne de Montmorency,* baronne de *Croisilles*

et de Chaumont, dame de Glajon, Signy-le-Petit, *Saint-Léger*, *Waencourt*, *Vraucourt*, *Guémappe*, Houplines, Coquelare, Molimont, Nieucapelle, Quaremont et Saint-Pierre-Baas, épousa *Philippe de Mérode*, comte de Middelbourg, vicomte d'Yprès, baron de Frentz, de Chastelniau, seigneur de Watenc, de Lambussard, et de Linselles, grand bailli des ville et païs de Bruges et du Franc, Grand-Veneur et Forestier de Flandres. L'une de leurs filles *Marguerite*, fut mariée à *Philippe Lamoral Vilain de Gand*, comte *d'Isenghien*. La terre de *Croisilles* resta dans la famille de *Gand Isenghien*.

En 1757 (*vingtièmes*) la terre de *Croisilles*, et les seigneuries en dépendant, étaient la propriété du *Prince d'Isenghien*, maréchal de France et gouverneur d'Artois.

La terre de Croisilles fut portée dans la maison de *Brancas de Lauraguais* par le mariage de Louis-Léon-Félicité de Brancas, comte de Lauraguais, avec *Elisabeth-Pauline de Gand, de Mérode, de Montmorency, princesse de Marmines et d'Isenghien, des comtés de Middelbourg et d'Oignies, des vicomtés d'Ypres et de Wahagnies, des baronies de Warneton et de Croisilles* : c'est ainsi que cette dame s'intitule dans le procès-verbal de bénédiction d'une cloche le 25 mai 1771 (Mém. man.). Elle figure aussi dans les centièmes de 1780.

En 1790 la seigneurie appartenait à la malheureuse comtesse de Lauraguais, qui fut condamnée par le tribunal révolutionnaire, sur la dénonciation de son filleul et de son fermier, et exécutée à Arras.

Outre la seigneurie, il paraît y avoir eu à Croisilles quelques fiefs particuliers. Le chapitre d'Arras en posséda certainement un: ainsi en 1256 la justice séculière du lieu fut obligée de restituer le gage ou paiement qu'elle avait reçu sur les tènements du Chapitre d'Arras. Un *Lucas de Croisilles*, écuyer, était à Azincourt, et servait dans la compagnie de Guillaume de Bolenain (*Clairembault*, M. *de Belleval*) ; mais il est probable qu'il était seulement natif de Croisilles. Un *Hughes de Floury*, en 1460, se qualifiait de seigneur de *Croisilles* et de *Beaumes* (*Le Carpentier*). A une époque plus récente, le fief du terrage de

isilles appartenait à la famille *Quarré du Repaire* (*Gouvern.* *rras*, Arch. dép.).

a dîme de Croisilles donna lieu à bien des contestations : endant dès 1510, le seigneur et les habitants payaient au apitre d'Arras la dîme des arbres et bois verts, que l'on abat- t sur tout le territoire. Mais un long procès eut lieu entre le é et le Chapitre d'Arras au sujet de la dîme qui leur était com- me, et touchant la réparation du chœur, à laquelle ils étaient us. En 1541, on se décida à faire un concordat, et l'on s'en- dit sur la dîme et la réfection du chœur, qui dut se faire à venir à frais commun au prorata de la dîme partagée (P. ı.). Le château de Croisilles était redevable au Chapitre de uze chapons. (Arch. dép. *chap. d'Arras.*)

Les seigneurs avaient fondé à Croisilles, au XIII[e] siècle, une aladrerie, qui fut réunie à l'hôpital d'Arras en 1698. Mais des tres-patentes de juin 1724, enregistrées au Conseil d'Artois le anvier 1725, établirent à Croisilles un hôpital pour les pauvres alades, et le 7 août 1728 un arrêt du Conseil d'Etat et des let- es-patentes prononcèrent la désunion des biens de la maladrerie Croisilles de l'hôpital S[t]-Jean d'Arras et leur réunion à l'hôpital Croisilles (*Cons. d'Art.*, arch. dép.)

Au XVII[e] siècle, un curé de Croisilles, Philippe Boucher fut un ritable bienfaiteur pour le pays. Il était natif de Croisilles, et il ministra la cure pendant quarante-et-un ans. Sa vie et sa fortune rent employées au soulagement des malheureux, et il fit en urant de très-nombreuses donations : il fonda notamment is bourses destinées à l'éducation de pauvres étudiants ginaires de Croisilles, et légua aux pauvres des terres dont jouissent encore aujourd'hui. Il mourut le 16 février 1646, de quatre-vingt-quatre ans, et fut enterré dans le sanctuaire l'église. On lit sur son tombeau *Hic Jacet Philippus Boucher tor et beneficus.* Son testament donna lieu à un long procès *cès d'Artois, in-4, arch. dép.*).

RCHÉOLOGIE. — EGLISE : le Clocher date de 1687, c'est une r carrée appuyée par de lourds contreforts, les ouies sont à

ogives. L'église est d'une régularité parfaite, à trois nefs, d'ordre ionien. Le maître-autel, en bois de chêne, date du siècle dernier; il est un peu massif, mais remarquable par les sculptures qui représentent des feuilles de chêne et d'acanthe, des branches de vigne, et des épis de blé. Le tabernacle ressemble à l'autel, et contient un reposoir tournant à trois faces; quatre colonnettes corinthiennes supportent une corniche, qui elle-même soutient un petit dôme.

LE CHATEAU, situé près de l'église, était autrefois une forteresse de premier ordre; il tombait en ruines, lorsque le prince d'Isenghien en fit bâtir un magnifique, qui fut démoli à la Révolution.

On a rencontré sur le territoire de Croisilles des fondations de murailles construites en ciment romain, et aussi de grandes tuiles romaines. Des médailles en argent également romaines ont été trouvées en plusieurs endroits; quelques-unes portaient l'effigie de Romulus et Rémus allaités par une louve, d'autres de Constantin et de sa femme, d'autres de Maximin; beaucoup de ces médailles font partie de la collection de M. Dancoisne.

On a aussi rencontré à Croisilles en 1827 des ossements fossiles de grandes dimensions.

En 1870 les premiers éclaireurs prussiens furent aperçus à l'entrée du village du côté de St-Leger le 26 décembre, à deux heures de l'après-midi. Il y en eut ensuite qui, à deux reprises, traversèrent la commune. On s'attendait tellement peu à les voir ce jour là, que le général Paulze d'Ivoy, était arrivé la veille au soir avec son état-major, et un détachement de dragons, il n'en partit qu'à dix heures du matin, croyant pouvoir encore en toute sécurité, se rendre à Péronne, où se trouvait son fils, garde mobile. Le lendemain 27 décembre, à midi, un détachement d'infanterie d'environ cent cinquante hommes revint, précédé d'une vingtaine de hussards. On les revit de nouveau le 30 décembre, à peu près en même nombre, et une troisième fois, le 26 janvier 1871, sous la conduite d'un colonel, ayant avec lui

deux mille fantassins, cinq cents cavaliers et une batterie d'artillerie. C'est ce jour là que la contribution de guerre de cent mille francs, fut imposée aux communes du canton. Nous reproduisons ici l'ordre que le général Strulberg fit afficher dans les communes à l'aide d'exprès que les maires durent lui fournir.

ORDRE.

« Par le présent, le canton de Croisilles reçoit l'ordre de payer dans les 24 heures, une contribution de guerre de cent mille francs.

« En cas de refus, cinq notables du canton seront emmenés prisonniers, internés, ou envoyés en Allemagne, aussi longtemps qu'on aura effectué le paiement de la contribution.

« La contribution doit être payée, non seulement par le chef-lieu, mais encore par toutes les autres communes du canton.

« La répartition sur les autres communes devra être faite par les autorités françaises.

» *Par ordre du général commandant la 15me Division d'infanterie prussienne.*

» Le général commandant la 38me brigade,

» DE STRULBERG. »

Cet officier eut la précaution de se mettre à l'abri contre un retour offensif de nos troupes, en emmenant prisonniers cinq habitants de ce canton.

A la réunion des maires, qui eut lieu le 27 janvier à Croisilles, il fut décidé, qu'à cause des ôtages enlevés, on ne pouvait se soustraire au paiement de la contribution imposée, mais qu'on se présenterait d'abord avec la moitié de la somme. Comme on avait beaucoup de peine à réunir l'argent, M. le Maire du chef-lieu de canton fit une démarche auprès de M. Lenglet, alors Préfet du Pas-de-Calais, pour le prier d'intervenir auprès du général Von Gœben, à Amiens, afin d'obtenir la réduction de la contribution

de guerre, ce dont M. Lenglet voulut bien se charger. Sur ses instances, elle fut réduite à trente-cinq mille francs qui furent payés quelques jours plus tard.

Une quatrième réquisition, moins importante eut lieu le 28 janvier.

DOUCHY-LES-AYETTES.

DOUCHY-LES-AYETTES. — *Dulciacum*, *Douchis*, *Dulci*, *Dolchi*, *Dulcetum*, *Doucy*, *Douchi*, sur la source d'une branche du Cojeul.

HISTOIRE. D'après *le Carpentier*, il aurait autrefois existé dans ce lieu *un grand nombre de maisons fortes*, c'est ce qui explique pourquoi beaucoup de familles très différentes se sont intitulées seigneurs de Douchy. Mais ce village a donné spécialement son nom à une famille qui paraît avoir été assez puissante et avoir eu de très-nombreuses alliances. Ses armes étaient, *burellé de 10 pièces d'argent, et d'azur à 2 bars d'or sur le tout*.

Un *Godefroid de Dulci* figure parmi les témoins de la donation faite en 1095 à l'abbaye d'Anchin par Anselme de Ribémont, chatelain de Valenciennes. Une charte de l'abbaye de St-Aubert de 1135, mentionne un *Thierry de Doucy*. On trouve un *Watier de Doucy* (*Dulcetus*), chevalier, l'an 1160 et dans les années 1201, 1210, 1211, 1212, 1213 un *Thierry de Doucy* qui fit partie d'une croisade. Plus tard un *Thierry de Douchi*, chevalier et *sire de Gorgeçon*, apparait dans une charte du mois de février 1260, et à peu près à la même époque un *Théodore de Doucy*, un *Renier de Doucy*, un *Gilles Espinars de Dolchi* et un *Jean Barras de Doucy*. Les filles sont mariées dans les plus anciennes maisons (*le Carpentier*). L'acte de partage de la haute justice du comté de Bucquoy, fait en janvier 1272, indique parmi les fiefs et arrière

fiefs sur lesquels le Cte d'Artois aura la haute justice, ceux de *Pierron de Douchi*, de *Jean de Douchi* et de la femme de *Jean Cotterel*, tous tenus des seigneurs de Gommencourt, et parmi les arrière-fiefs mouvants de Jean don Castel, *Jean de Douchi* (*Godefroy*). Cette terre serait tombée dans la famille de *Bondues*, d'après *le Carpentier*. Il est difficile de vérifier cette assertion : tout ce que l'on sait c'est qu'un *Thierry* ou *Théodore de Thians*, bailli du Hainaut en 1246, épousa une *Catherine de Doucy*, et que plus tard, vers 1450, une *Jeanne Grébert*, dame de Baillon et de *Gourgecon*, qui était un fief propre aux *Doucy*, fut mariée à un *Jacques de Thians*. C'est probablement par ces alliances que, dès le XVIe siècle, la seigneurie de *Douchy* appartint aux *Grébert*.

Cette famille *Grébert* ou *Groberty* remonte au XIe siècle, et était issue de la maison de *Haucourt*, qui elle-même tirait son origine des sires de *Wallincourt*. Leur filiation, que l'on suit exactement, prouve que l'un d'eux était *Jean Grébert*, lieutenant-gouverneur d'Oisy, en 1324, et que son fils, nommé aussi *Jean*, fut échevin de Valenciennes en 1355. Etablis dans cette dernière ville, depuis cette époque, les *Grébert* furent, de père en fils, à dater de 1425, prévots de Valenciennes.

Au XVIe siècle, *Aimery Grébert*, prévôt de Valenciennes, épousa *Aléonor*, fille du seigneur de *Doucy*, on ne sait de quelle maison. Leur fils, *Aimery Grébert*, marié à *Anne Blondel*, fut aussi seigneur de *Doucy* (*le Carpentier*; *Arch. dép. registre de l'élection d'Art 1612 à 1639*). Enfin *Louis Grébert*, fils des précédents, seigneur *de Doucy*, obtint, le 25 avril 1615, de nouvelles lettres de chevalerie, d'Albert, archiduc d'Autriche. Ce titre très-intéressant (*collection* Godin) retrace les services rendus à la maison d'Espagne et à la religion catholique par le grand'père et le père de *Louis Grébert*. Dans les luttes religieuses du XVIe siècle, ils avaient sacrifié la plus grande partie de leur fortune, et leur vie avait été plusieurs fois menacée. Il est assez curieux qu'un proche parent de ce même *Louis Grebert*, *Claude*, embrassa au contraire avec ardeur la religion réformée, et fut obligé de s'enfuir en Hollande (*le Carpentier*). *Louis Grébert*, seigneur de *Douchy*, fut nommé, en 1625, chevalier d'honneur et d'épée du conseil d'Ar-

tois, et mourut en 1687 ; il parait n'avoir pas eu de postérité. (*Collect.* de M. God. *P. Ignace.*)

Il existait encore à Douchy d'autres seigneuries laiques. Les centièmes de 1569 mentionnent un *Pierre de Lannoy*, un *Michel Cotterel*, chevalier seigneur de *Flers* et un *Pierre Courcol*. Ce *Pierre de Lannoy* appartenait à l'illustre maison des comtes de Lannoy : en effet, une branche issue de *Jean de Lannoy*, S^r de *la Motterie*, cinquième fils de *Guibert de Lannoy*, seigneur de *Santes* et de *Beaumont*, fut plusieurs fois alliée à la famille *Cotterel*, ancienne famille de l'Artois et du Cambrésis, qui dès 1272, possédait un fief à Douchy. Dans le XVIe siècle, on trouve qu'un *Martin de Lannoy*, S^r du *Hautpont*, épousa une *Jacqueline Cotterel* et un *Nicolas de Lannoy* S^r de *Lesdaing*, *Michelle Cotterel*, fille d'*Arnould*, seigneur d'*Espléchin*. (*Le Carpentier*.)

L'un des fiefs de Douchy passa à la famille de *Lestocquoy*, par le mariage *Jean de Franeau*, écuyer, seigneur de *Lestocquoy*, avec *Isabelle de la Diennée*, dame de *Douchy*. Leur fille, *Catherine de Franeau*, fut mariée, le 25 novembre 1659, avec *Jean de Constant*, seigneur de *Grandmaison*, capitaine au régiment de Mondejeu (arch. dép.)

Vers 1713, un S^r de *Lestocquoy*, qui était alors propriétaire de ce fief, vint demeurer à *Douchy*. Quelques années après il vendit sa seigneurie à M. de *Lattre*, seigneur d'*Ayette*, et se retira à Saint-Pol, où il mourut en 1730. Il s'était fait novice capucin au couvent de la rue Saint-Jacques à Paris, mais n'avait pu persévérer dans la vie religieuse. La terre resta dès lors dans la maison de *Lattre d'Ayette*. Ainsi nous trouvons entre autres pièces, en 1764 le 17 novembre, un acte par lequel *Charles Antoine de Lattre*, chevalier, comte d'*Ayette* et *de Neuville*, reconnait que les fiefs qu'il possède sur *Douchy* ne lui attribuent pas le droit de se qualifier seigneur de *Douchy*, et que le chapitre d'Arras peut seul prendre cette qualité, puis en 1773, un bail de terre, consenti par le même, au profit du Sr *Charles-Philippe le Bon*, *jeune homme à marier* (arch. dép. *greffe du gros*.)

La principale seigneurie appartenait donc au chapitre d'Arras, qui y avait sa justice et ses officiers exerçant sa juridiction sur les

ments, de sa mouvance, et dont les sentences allaient par
:l à la prévoté du chapitre et au conseil d'Artois.

ı 1433, *Pierre Delhaye* et *Villemette de Habarc*, sa femme,
lirent au chapitre un fief situé sur *Douchi*, et relevant de
mecourt (arch. dép. *chap. d'Arr.*). Ce fief est l'un de ceux
tionnés dans le partage de justice de 1272.

ı seigneurie demeura au chapitre jusqu'à la Révolution; le
: du village était de la gouvernance d'Arras.

ı dîme appartenait au chapitre d'Arras. Elle fut l'objet, en
', d'un accord entre le chapitre d'Arras et l'abbaye d'Arrouaise.
il parait qu'une partie appartenait à des laïques, car une
: de *Pontius*, évêque d'Arras, du mois de juillet 1224, approuve
nte faite au chapitre de cette ville par *Jean Héraus de Doucy*
dime de ce lieu (arch. dép. — *Chap. d'Arr.*) — Un manoir sur
:hy devait six chapons (arch. dép. — *Chap. d'Arr.*)

ırs du siége d'Arras en 1477, les troupes françaises dévastè-
le village, à un tel point qu'en 1480, le chapitre accorda une
ération de la moitié des rentes dues par les vassaux de la
édrale sur *Douchy* (*P. Ignace*).

ı autre fief, *la Brayelle*, existant sur Douchy, prétendit tou-
: des droits honorifiques à l'encontre du chapitre d'Arras. Le
tait mouvant de la terre, comté et chatellenie de *Bucquoy*.
vendu, le 15 janvier 1749, au chapitre d'Arras par *Charles
'homme d'Ailly*, seigneur de Foncquevillers, Hannescamps,
ıme *Agnès-Constance-Alexandrine Gosson*. Le 13 juillet
, ce chapitre paya, à cause de cette seigneurie de la *Brayelle*,
indemnité au seigneur de *Bucquoy* (Arch. dép. *Chap. d'Ar-*

bbé Proyart, littérateur distingué, naquit à Douchy en 1743,
ourut à Arras le 23 mars 1808.

; Prussiens, au nombre de trois mille hommes, 29e et 70e de
, lanciers, hussards et artillerie, arrivèrent dans cette com-
:, le 26 décembre, et y séjournèrent jusqu'au 31. Ensuite
: revit que quelques patrouilles d'éclaireurs.

ECOUST-St-MEIN.

ECOUST-St-MEIN. — *Abæsculeto*, *Escoult*, *Escoust-St-Mein*, *Escoust-Longastre*.

Histoire. — Ce village, d'après M. Harbaville, daterait du VIIe siècle ; la dédicace à St-Mein (*Mevenius*) qui vivait à cette époque, en serait la preuve.

La seigneurie relevait du chateau d'Houdain.

Il est incontestable qu'il exista une famille d'*Escout*. *Gélie* et *le Carpentier* la font sortir, ainsi que beaucoup de maisons artésiennes et picardes, de la maison de *Séchelles* ; la communauté d'origine de ces familles était attestée par leurs armoiries, qui étaient toutes *frettées*, et par leur cri qui était *Séchelles*. Une charte de l'abbaye de St-Aubert, de l'an 1165, paraîtrait justifier cette opinion ; elle constate en effet qu'un *Hugues de Séchelles*, seigneur de Sombrin, d'*Ecoud*, et de Villencourt *(Billincort)*, cède à cette abbaye les droits qu'il avait sur la dîme de Quéant en Artois *(Le Carpentier.)* Les documents manquent sur cette famille d'Escoust. Du reste, comme l'a très-bien fait remarquer le P. Ignace, il est fort difficile de savoir si les textes anciens qui portent le nom d'*Escout*, *Ecout*, *Ecoud*, etc, ont rapport à ce village et à la maison d'*Ecoust-St-Mein*, ou bien au village et à la maison d'*Ecourt-St-Quentin*, car, dans les premiers temps, ce dernier lieu est presque toujours appelé *Escoult*.

Dès la seconde moitié du XIe, la seigneurie d'*Escout-St-Mein* est dans la famille de Vaulx. *Roger*, seigneur de *Vaulx* et *Escoux-St-Main*, maria sa fille, *Wildebrande*, à *Barthélemi de Gomiecourt*, ainsi que cela résulte d'une révocation que ce *Barthélémi* et sa femme firent en l'an 1212, *des droits qu'ils pourraient quereller en la terre de Vaulx*.

Un sire *Jakèmes* était seigneur d'*Escoult* en décembre 1266, comme l'indique une curieuse charte reproduite par *Godefroy*. Par cet acte, *Gilles de Nerville*, chevalier, confirme la vente faite

ıessire *Jakèmes*, chevalier sire *d'Escout*, son homme, à ma- *Gilles*, dame de *Barale*, de vingt-cinq mencaudées de terre, re de Bapaume, avec toute justice et droits qu'il pouvait ›ir; savoir : quatre au *camp* des *Braies*, huit au *camp au* dix au *camp au Moulin*, entre *Escout* et *Longastre* et le reste Couture qui tient au chemin de Bulecourt. S'il se commet ›rfait sur ces terres, *Jakèmes* sera obligé de prêter ses hom- pour le juger. *Gilles* s'oblige en outre de contraindre ledit ; à l'exécution de ces lettres, et reconnaît avoir reçu le ëritement dudit Jakes et en avoir adhérité ladite dame en ›nce de ses hommes, suivant la loi du pays. *Gilles* ôte *cette* de son fief et la met à *main ferme*; s'y réservant six de- parisis de cens annuel, à toujours, le jour de S[t]-Remi, et, à ıe fois, qu'elle sera donnée ou vendue, l'on paiera six deniers rée et autant d'issue.

. XV[e] siècle, la terre d'Ecoust-S[t]-Mein est dans la famille des ıespée. Il existait plusieurs maisons de ce nom : la plus ıe est celle dont faisait partie *Jacques Sacquespée*, mayeur ·as, en 1414; elle portait des armes parlantes, qui *étaient* ıeules *à une épée à demi saquée (tirée) de sable, empoignée et* ›tée *d'or*; mais on trouve aussi, et très-souvent un *aigle sac- t (tirant) une épée. Le Carpentier* cite encore une autre fa- Sacquespée, qui portait de *sinople à l'aigle d'or membré de les*. Ces différences dans les armoiries, ainsi que dans l'ortho- he du nom, permettent de douter que ces maisons fussent des :hes de la même famille.

s *Sacquespée*, qui possédaient la seigneurie *d'Ecoust-St-Mein*, ıient *d'argent à treize lozanges ou damiers de gueules, quatre, quatre*, ainsi que le dit le P. Ignace, qui avait vu ; armes dans l'église d'Ecoust. Le premier qui est qualifié ıeur d'*Ecout*, est *Jean-Jacques Sacquespée*, qui épousa *Antoi- de Haveskerque*, dame *de Dixmude*, de Waton, de Jumelles, de la grande famille des Haveskerque; elle lui apporta la ıeurie de Dixmude (*Le Carpent.* et Collect. *Godin.*) Son fils *toine de Sacquespée*, seigneur d'*Ecout*, récréanta sa bour- sie en 1494, et mourut sans enfants de sa femme *Françoise*

de Basserode. C'est peut-être à cette époque que la terre aurait été possédée par un *Rubempré*, allié à une *Sacquespée*, et dont le P. Ign. a vu le tombeau existant dans l'église.

Quoiqu'il en soit, un proche parent d'*Anthoine de Sacquespée*, *Robert*, fut seigneur d'Ecoust et il épousa en 1500 *Agnès de Carnin*, dont il eut, entre autres enfants, *Jeanne de Sacquespée*, dame *d'Ecoust*, mariée à *Raoul de St-Quentin*. Les titres de comte de *Dixmude* et de baron d'*Haveskerque* étaient passés, par alliance, dans la famille Sacquespée (*Le Carp.*). Ainsi, un *Anthoine de Sacquespée*, marié à une *Jacqueline de Récourt*, de la maison de *Lens*, s'intitulait seigneur de *Dixmude*, de même qu'une *Antoinette de Saquespée*, qui épousa, en 1590, un *d'Assignies*.

En 1569, les vingtièmes mentionnent, pour seigneur d'Ecoust, un *Mr de Dixmude :* ce devait être un membre de la maison de *Sacquespée*. Le P. Ign. est donc en désaccord avec les vingtièmes, lorsqu'il dit qu'au XVIe siècle la seigneurie d'Ecoust appartenait à *Marie de Lens*, comtesse douairière de *Lens*, ainsi que le constaterait un dénombrement.

La terre d'*Ecoust*, par le mariage de Jeanne *de Sacquespée*, dame d'*Escout* avec *Raoul de St-Quentin*, était passée dans cette dernière famille. Une *Jeanne de St-Quentin*, fille d'un *Philippe*, épousa le célèbre *Gaspard de Robles*, qui était venu en Flandre avec l'archiduc Léopold. Ce *Gaspard de Robles* devint, au moyen d'un retrait, propriétaire de la seigneurie d'*Ecoust*, qui fut transmise ensuite à son fils *Gaspard de Robles*, gouverneur de Frise, ainsi qu'à son petit-fils *Jean de Robles*, comte d'Anappes, Baron de Billy etc... Colonel des Allemands, gouverneur de Courtray, et, en 1593, gouverneur des villes et Pays de Lille, Douay et Orchies : (*Le Carp.*) Un de ses descendants habita la terre d'*Ecoust*, pour échapper à la confiscation qui eut lieu pendant la guerre de 1667 (*P. Ign.*)

Un *Alexandre de Robles*, d'après le *P. Ignace*, n'eut qu'un fils, mort en 1720, et une fille appelée *Antoinette*, qui fut mariée, en premières noces au marquis d'*Hust*, Gouverneur de Namur, et, en secondes noces, au *Comte de Lannoy* de la *Motterie*. Cette fille mourut sans enfants de ses deux maris, le dimanche de quasi-

ı 1730. Par sa mort, la terre d'*Ecoust* fut partagée en deux : moitié fut donnée au Marquis d'*Hust* à titre de quint pour nme.

s renseignements ne concordent pas avec les vingtièmes de qui portent que la seigneurie est partagée entre *le Cte de nonville* et *la Ctesse d'Hust*. D'autres titres confirment ce fait. , un arrêt du Conseil d'Artois du 20 février 1745, maintient *de Bournonville* et la dame son épouse, en possession de la et seigneurie d'*Ecoust-St-Mein*. D'autre part, un dénoment, du 20 mars 1767, est fourni « par *Ferdinand-Phi-xe-Bernard de Bryas-Royon*, chevalier de l'ordre royal et itaire de St-Louis, en qualité de père et tuteur légitime de *ırles-Eugène-Bernard de Bryas-Royon*, qu'il a retenu de sa jonction avec feue dame *Marie-Françoise-Caroline-Robertine 'sclaibes*, fille de messire *Charles-Antoine-Alexandre, d'Hust*, héritier immobilier et féodal de *dom Joseph-Antoine Medina-Caranza de Basta Robles Gusman, Cte d'Hust* et du Empire, pour un fief nommé *Jean Sac Epée*. » Les Robles ɜnt donc été C^tes d'Hust, et le fief aurait passé par alliance 'Esclaibes puis aux de Bryas. D'ailleurs les généalogies t toutes que *Marie Marguerite de Bernard-Calonne*, dame uelme, de Bailleul, épousa *Antoine-Alexandre d'Esclaibes, Hust*, que leur fille *Marie-Caroline d'Esclaibes, Ctesse d'Hust*, uelmes, de Bailleul, etc..... fut mariée, en 1750, à *Ferdi-* marquis *de Bryas-Royon*, et que de ce mariage naquit, en *Charles-Bernard-Eugène de Bryas-Royon*. La *Ctesse d'Hust* 57, est donc *Marie-Françoise-Caroline d'Esclaibes*. En 1780, gneur d'Ecoust était son fils, le marquis de *Bryas-Royon* *mes*).

lime appartenait au chapitre d'Arras et au seigneur, à qui le re avait vendu sa portion moyennant une rente.

HÉOLOGIE. — L'ÉGLISE d'Ecoust-St-Mein est une des plus quables du département, elle fut construite en 1545 : ainsi constate, dit le P. Ign., un accord fait en cette année par le re d'Arras avec les habitants d'Ecoust Cette convention

portait que le chapitre consentait à la reconstruction, à la condition qu'il ne serait chargé à l'avenir que du tiers de l'entretien et de la réparation du chœur. Le P. Ign. fait remarquer cependant que le style de l'église paraît antérieur à l'époque du contrat. L'église appartient en effet, aux derniers temps de l'art ogival, dont elle est un des plus gracieux spécimens. L'ogive y est à peine marquée, tant la pointe en est adoucie. Les chapiteaux ont disparu, et les moulures courent de la base au haut de l'ogive. On remarque d'ailleurs une grande abondance de crosses végétales, d'animaux fantastiques, toute une ornementation exubérante qui indique l'époque de François Ier. Au portail il y a double entrée et grand luxe de sculptures. Entre les fenêtres sont des contreforts avec niches, pignons, clochetons richement profilés et ornés ; la tour a des encorbellements et des gargouilles d'un grand style; l'ensemble est plein d'harmonie et se présente d'une manière charmante. A l'intérieur, à part les mutilations et mauvaises réparations faites il y a un demi-siècle, on remarque la même harmonie dans les proportions des trois nefs et du chœur et le même fini dans les détails de l'architecture. Il y avait, avant la révolution, beaucoup de vitraux peints : il ne reste que peu de chose des statues, également nombreuses, qui décoraient cette église en l'animant. En somme, l'église d'Ecoust est une des belles églises de l'ancien Artois et c'est justice, de la signaler d'une façon toute particulière à l'attention des amis de l'art chrétien. Une notice en a été publiée, avec planches, dans le vingt-deuxième volume des Mémoires de l'Académie d'Arras.

Elle était autrefois le lieu d'un pèlerinage où l'on venait demander à St-Mein d'être préservé des maux de main et de tête.

Le 26 juillet 1623, la foudre tomba dans l'église sur la chapelle de St-Mein, elle fracassa quelques images de pierre, et brûla la nappe d'autel : Jean Théri, écuyer et lieutenant de la baronnie de Croisilles, et Barbe de Gouy, sa femme, étaient dans cet endroit avec leurs enfants et leurs domestiques, le tonnerre ne fit de mal à personne. Jean Théri donna un tableau qui rappelait cet événement ; on le voyait encore du temps du P. Ign.

CHATEAU. — Près de l'église est une motte de terre, où s'élevait autrefois le château. Au temps du P. Ign. il était déjà réduit à un petit corps de logis, et ne contenait plus qu'une seule salle ancienne, reste de bâtiments considérables. On ne voit plus maintenant qu'un amas de décombres informes.

LONGASTRE.

LIEUX-DITS. — LONGASTRE, *Longastrum*, *Longuestre*, *Longaste*, *Longâte*. Ce lieu fut le siége d'une seigneurie très-importante qui relevait de Bapaume.

HISTOIRE. — Il paraît y avoir eu anciennement une famille de *Longastre*. Ainsi en 1071, *Warnier*, *sire de Longastre*, est témoin de la charte de Liébert, évêque d'Arras. De même, dans le XIVe siècle, il est parlé d'un *Pierre*, sire de *Longastre*, dont la fille *Guillemette* ou *Willemine* avait épousé un Jean Pellicorne. Par son testament, il avait institué exécuteur testamentaire *Jacquemare Sacquespée*, et le Carpentier reproduit la quittance de compte donnée à ce dernier et à l'abbaye d'Eaucourt par les héritiers en 1399. Les armes de cette famille auraient été, d'après celle-ci, *d'argent à trois fusées de sable, mises en pal* et, elle-même, serait issue de la maison d'*Inchy*, dite *Cauderon*, l'une des plus illustres de l'Artois (*Le Carp.*).

La terre passa ensuite dans la maison de *Sains*. *Ide*, fille et héritière de *Robert de Sains*, la porta dans la maison de *Houchin*, par son mariage avec *Jean IV de Houchin*, seigneur d'Annezin et panetier d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant. Cette famille de Houchin était elle-même fort ancienne. En effet, dans la célèbre assemblée des barons d'Artois, tenue à Arras aux ides de décembre 1106, *Winemare de Houchin* donna à l'abbaye de St-Vaast quatre razières de terre situées à Quéant, du consentement

de sa femme, *Hildertrude de Houdain* et de ses fils *Anselme*, *Pierre* et *Simon de Houchin*. En 1202, un *Gilles de Houchin* céda à l'abbaye de Honnecourt, le droit de dîme qu'il avait sur les terres de Honnecourt, à la sollicitation de son épouse *Aliz* et de son fils *Renaud*, religieux dans cette abbaye. *Simon de Houchin* fut gouverneur d'Oisy, l'an 1303, et fut inhumé en l'église St-Géry, au Mont-des-Bœufs avec sa femme *Bonne de Forest*, dont il avait eu trois fils (*Le Carp.*). On ne connaît bien la suite de la maison de Houchin, qu'à partir de la fin du XIVe siècle, depuis Jean Ier de *Houchin*, dont la postérité, de père en fils, pendant six générations, porta le nom de *Jean*. Cette maison paraît avoir été très-puissante; elle commença par posséder les seigneuries d'Annezin-les-Béhune, *Longastre* et *Mory*, et plus tard celle de Gœulzin; elle portait d'*argent à 3 losanges de sable, 2 et 1.*

Ces armes étaient figurées sur les vitraux de l'église d'Annezin-les-Béthune, avec celles des familles alliées aux Houchin. Ces verrières, en effet, représentaient 1° *Jean* IV *de Houchin*, seigneur de *Longastre* et *Ide de Sains*, sa femme, 2° Jean V de *Houchin* et *Marguerite d'Inchy*, sa femme, (1461). 3° *Jean VI de Houchin* et *Antoinette de Montigny* sa femme, (1462). 4° *Charles Ier de Houchin* et sa femme *Catherine de Vignacourt* (1491-1544). 5° *Isembart de Houchin*, fils des précédents (1535) et sa femme *Antoinette de Lens*, dite *Rebecque*. 6° *Charles II de Houchin* et *Léonore de Longueral*, sa femme. La même église contenait aussi plusieurs pierres tombales de la même famille: celles 1° de *Jean VI de Houchin*, mort à soixante-dix-huit ans, en 1505 et de sa femme *Antoinette de Montigny* décédée à trente-deux ans ; 2° de *Charles Ier de Houchin* leur fils, mort à quatre-vingt-huit ans, le 8 octobre 1550 et de sa femme *Catherine de Wignacourt*, morte en 1564 ; 3° d'*Isembart de Houchin* leur fils et de sa femme *Antoinette de Lens*, morte le 28 septembre 1556. Les vitraux et les pierres tombales représentaient chacun de ces seigneurs revêtu de sa cotte d'armes, et leurs femmes d'un manteau d'hermine. Leurs écussons étaient gravés à côté d'eux

entourés des armoiries des familles alliées (*Collect.* de M. *din*).

En 1569, la terre de Longastre était confisquée, ainsi que le ouvent les vingtièmes.

Charles II de Houchin fut marié trois fois, en premières noces ec *Léonore de Longueval*, fille de *Jean*, seigneur de *Vaux* et de *nne de Rosembos*, en secondes noces avec *Anne de Conber-lt*, fille d'*Antoine*, baron de St-Vaast, seigneur de *Boiry* et de *-Martin*, et en troisièmes avec *Anne de Longueval*. Le fils aîné *ilippe*, épousa *Françoise de Gavre*, fille de Charles, comte de ssin. Fils de Philippe de Heuchin, *Charles-Claude*, fit ériger marquisat la terre de *Longastre*, et acquit ensuite, du chef de femme *Thérèse du Chastel-Houvarderie*, les vicomtés d'Hau-rdin et d'Emmerin. Le P. Ign. raconte longuement un procès 'il soutint pour la seigneurie de Watines.

Son fils, *Louis-François-Joseph de Houchin*, marié à *Marie de iennes*, porta les mêmes titres. D'après le P. Ign. il aurait député aux Etats d'Artois, et envoyé en cette qualité à La ye aux Etats généraux des Pays-Bas, quand Béthune en faisait rtie ; il aurait de plus exercé les fonctions de député ordinaire, tamment en 1701, lors de la reconstruction du Palais des Etats Arras (tribunal actuel). Nous le voyons figurer dans un procès Conseil d'Artois contre ses fermiers de Mory, qui dura depuis 06 jusqu'en 1721. (*Arch. dép.*). Enfin le P. Ign. rapporte très-guement un autre procès qu'il soutint, lui et ses héritiers, à ccasion de la succession de son grand-père le vicomte du *astel-Houvarderie*.

Il eut pour fils *Louis-Albert-François-Joseph de Houchin*, mar-uis de *Longastre* et de Berthez, vicomte d'Haubourdin et d'Em-erin, Baron de Brœk et de Hardinghem, seigneur de *Mory*, Anne-n etc.... qui fut député de la noblesse des Etats d'Artois en 754; et qui épousa successivement *Marie de Berghes* et *Antoi-ette de Béthune*. Les mêmes titres et seigneuries passèrent à son ls *Jean-Joseph-Anne-Marie*, qui prit le premier le nom de *mar-uis d'Houchin*, nom que portaient ses descendants lors de la Révolution.

On voit encore les traces du château qu'avaient fait bâtir les seigneurs de Longastre.

Un autre fief s'appelait le *Petit Longastre.* Il est probable que c'est cette seigneurie qui se trouvait, le 14 avril 1540, entre les mains d'un *Jean d'Estourmel* et de *Marie de Habarcq* sa femme (*Arch. dép. cons d'Artois*) ; l'acte spécifie que cette terre venait de *Marie de Habarcq.*

En 1617, la seigneurie du *Petit Longastre* était possédée par *Jean du Mont-St-Eloy,* qui recréanta sa bourgeoisie le 19 octobre de cette année.

Les vingtièmes de 1757, nous apprennent que la propriétaire était alors une demoiselle le Gentil.

Cinquante lanciers envahirent la commune le 28 décembre et y arrêtèrent quelques fuyards, dont ils brisèrent les armes. Du 20 décembre au 26 janvier, le village eut à supporter six réquisitions de tous genres.

C'est à Ecoust-Saint-Mein que se trouvait la division du général Robin, dont l'arrivée tardive fut si nuisible au résultat de la bataille de Bapaume.

ERVILLERS.

ERVILLERS. — *Heri-Villa, Hervilier* (Bulle d'Eugène III.)

Histoire. — La paroisse existait antérieurement à l'an 1148, et elle comptait même, déjà à cette époque, un assez grand nombre d'années d'existence, puisque Jacques, évêque d'Arras, par ses lettres, en date de cette année, autorise les curés et marguilliers à vendre à l'hôtel-Dieu d'Arras trois mencaudées et demie de terre, en plusieurs pièces, séantes au terroir d'*Ervillers,*

ur les deniers en provenant être employés à réédifier leur lise (*Répertoire du chanoine Théry.*)

Le pape Eugène III, par une bulle de 1152, (*Locrius*) conme, comme avaient fait ses prédécesseurs, Urbain, (1088) Pasal, (1099) Gélase (1118,) Callixte, (1119) et Innocent, (1130) donation de l'autel de cette église faite à l'évêque d'Arras. (*P. nace).*

L'église d'*Ervillers* devait annuellement à l'évêque trente-trois sières de blé, cinquante-deux chapons et huit livres d'argent *'. Ignace.)*

Les objets romains et les débris de construction, trouvés trèséquemment dans cette commune, ne permettent pas de douter u'elle fût un centre d'habitation sous la domination romaine *(Harwille.)*

Il paraît avoir existé une famille portant le nom d'*Ervillers.* ı effet *Pierre* fils d'*Huon d'Ervillers* comparaît avec un *Sawa- ; de Clari* comme témoins jurés, dans une enquête tenue à *oyenneville,* le jour de St-Michel, 29 Septembre 1298. Cette enıête, dirigée par Jean Deule, bailli de Bapaume, en présence de ;tenet Senèche et Jean de Houding, hommes du comte d'Artois, 'ait pour but d'informer « de *Sawales de Chérisi*, accusé d'avoir *soucheté,* les *fourbannis* de la compagnie d'Haubregon, de Huon de Reti, et de *Hanot de Cherisi,* depuis que ces malfaiteurs furent bannis ; *(Godefr.)* » Il est aussi fait mention d'une *atherine d'Ervillers (Le Carpentier.)*

La seigneurie appartenait en 1569 au comte de *Lalaing* (*cenèmes*), qui était alors *Philippes,* grand bailli de Hainaut. Il ne issa pas de fils : une de ses filles, *Marguerite*, hérita du Comté Lallaing et de la Baronie d'Escornaix ; elle épousa *François, nte de Berlaymont*, doyen des chevaliers de la Toison d'or, uverneur du Luxembourg. Leur fille, *Marguerite*, comtesse de *rlaymont* Baronne d'Escornaix, fut mariée, en premières noces, *ıthoine de Lalaing*, comte d'Hoochstrate et, en secondes, à *is* comte *d'Egmont*, prince de Gavre. C'est ainsi que la seigurie d'*Ervillers* passa dans la maison d'Egmont.

En 1701, le seigneur était le prince d'*Egmont* (*rapports et dé-*

nombr. arch. dép.) Cependant les vingtièmes de 1757 imposent le *Baron de Diesbach* comme acquéreur, au lieu du *comte d'Egmont*, propriétaire de la seigneurie. Mais, dès 1760, les vingtièmes mentionnent de nouveau le *comte d'Egmont*. En 1770, le 27 janvier, arrive la vente de toute la terre et seigneurie d'*Ervillers*, consistant en deux fiefs, avec justice et seigneurie vicomtière, et mouvante du Roi, à cause de son château de Bapaume. Cette vente est faite par le sieur Asselin, agissant pour et au nom du prince d'*Egmont Pignatelli*, duc de Gueldre et de Juliers, au profit de *François-Joseph Briois*, premier Président du Conseil d'Artois (Archives dép. *Greffe du gros*.) Il dut encore y avoir une vente postérieure de cette terre, puisqu'en 1780 le seigneur était le *Baron de Diesbach* (*centièmes*.)

La famille de *Gomiecourt* posséda toujours un fief sur *Ervillers*. Il consistait, en 1569, en un petit droit de terrage avec vingt-huit mencaudées de terre (*centièmes*.) Dans les actes publics, les Gomiecourt prenaient le nom de seigneurs d'*Ervillers* (actes des 14 mai 1646, 9 Janvier 1671, 1er et 4 octobre 1696, 30 octobre 1697, 24 mai 1700, 10 mai 1702, 17 novembre 1748, v. plus bas Gomiecourt). Nous retrouvons encore ce fief dans les vingtièmes de 1757.

En 1595, les habitants d'Ervillers eurent beaucoup à souffrir de la guerre. Voici ce que dit à ce sujet un document du temps:
« Est advenu que au carême de ce dit an, une partye du camp de
« M. le marquis de Warembon allant advitailler la ville d'Hau-
« decourt, vinrent loger au dict village, deux compagnies de
« chevaulx des ordonnances de sa Majesté, qui estoyent plus de
« quatre cents chevaulx, tellement qu'il n'y avait maison de la-
« boureur qu'il n'y eut de vingt-cinq à trente chevaulx logés,
« et en outre des moutons qu'ils y mangèreut et emportèrent,
« firent un tel outraige aux habitants que une partie aban-
« donnèrent leurs maisons »

« Item le jour de la bataille de Dourlens, vinrent aussi loger au
« dict village deux compagnies de chevaulx venant de la garnison
« du Castelet pour aller au camp du dict Dourlens, lesquels firent
« sur les advestis grands ravages, donnant à leur volonté les

« dictes advesties à manger à leurs chevaulx. Item le quinzième « jour de septembre, plusieurs soldats espagnols avec leurs « quesons sont venus de forche, piller et fourrager le village, « oultre qu'il y eut un homme tué et deux bleschiez qui ne sont « encore gueriz, ont iceux soldats emporté grand nombre de « mencaulx d'avoine aux dicts habitants. Et au temps que les « dicts habitants pensoient aller moyenner les grains restants, « ont été contraints aller ouvrer de pyonier au camp de Cambray « par trois diverses foys; tous partant, chacun parfois pour douze « jours; sans mettre en compte les passages des soldats allant, « venant et mangeant les biens des dicts habitants, tellement « qu'il leur est impossible avoir quelque pièche de ménage en « leurs maisons. » (Bibliothèque historique, monumentale ecclésiastique de Picardie et d'Artois, par M. Roger — extrait des archives de M. le duc de Luynes.)

« L'un des derniers jours d'août, probablement le 28 (1654) « Louis XIV et la reine-mère, quittèrent Péronne pour visiter « Arras, dont le siège avait été levé le 25. Leurs Majestés passèrent devant Bapaume sous escorte, ou les troupes les atten- « daient en fort bel ordre, et après qu'elles eurent été saluées par « le canon de la place, la garnison augmenta leur escorte. Le roi « et la reine-mère vinrent de là au village de Sapignies. Les « habitants à la tête desquels était le curé, en sortirent processionnellement et s'avancèrent au devant de leurs majestés à « qui ils rendirent leurs hommages et leurs respects entre Sapi- « gnies et *Ervillers*, vers Béhagnies. Leurs majestés furent « rencontrées par le maréchal de Turenne, qui était allé au « devant d'elles avec la cavalerie de son armée. Le roi et la « reine-mère passèrent avec toute leur suite à Ervillers où ils « firent collation, puis continuant leur route vers Arras, ils arri- « vèrent vers six heures du soir aux lignes des ennemis etc., « etc... (P. Ignace.) »

ARCHÉOLOGIE. — L'ÉGLISE à trois nefs, restaurée à plusieurs reprises, dans le style moderne, a conservé diverses dates: 1560 au-dessus de la porte du côté du porche, 1580 du côté du

cimetière, et 1606 au porche d'entrée. Elle était flanquée, aux quatre angles, de tourelles, dont deux du côté du clocher ont été démolies longtemps avant celles du côté du chœur. Celles-ci ont été conservées pour y loger des archers et tirailleurs qui, en temps de guerre et d'invasion, inquiétaient les troupes ennemies au moment de leur passage sur le grand chemin. *(P. Ignace).* Le clocher est une tour de pierre large, carrée, fortifiée de quatre piliers, surmontée d'une flèche en bois avec quatre clochetons. Les armoiries des maisons de Lalaing, d'Egmont, de Diesbach, figurent autour du monument à l'extérieur ; le porche porte l'image du patron St-Martin et les armoiries d'un chevalier de la Toison-d'Or.

Le cimetière contenait, du temps du P. Ignace, une représentation de N.-D. de Pitié ; ce morceau de sculpture avait dû être fort beau, mais il était très-endommagé.

Au bout du village, à droite, existe une chapelle bâtie en 16.. par Jacques Franco, natif du lieu, et Claire Wanon, sa femme. Ils ont fait tous deux de grandes libéralités aux Récollets de la ville de Bapaume, où ils étaient allés s'établir .(Renseignements fournis par M. l'abbé Proyart, vicaire général.)

Des découvertes archéologiques importantes ont eu lieu fréquemment dans cette commune; elles ont fait l'objet d'un remarquable travail lu, en 1869, à l'Académie d'Arras, par M. Proyart, vicaire-général. Nous en donnons un résumé.

On a trouvé, à plusieurs reprises, des ossements fossiles; en 1847 des dents machelières d'éléphant, une corne gigantesque privée de sa pointe et de sa partie naissante. En 1869, il a été découvert un ossement énorme et une dent, au milieu des dépôts de silex, à quatre ou cinq mètres de profondeur. Dans des dépôts de même nature, et à la même profondeur, on a aussi rencontré treize squelettes humains ; l'un de ces squelettes avait à ses côtés une hache, une épée très-courte et une sorte de dague, sur la poitrine une plaque de fer, qui pouvait être un reste de cuirasse avec des ornements en cuivre figurant des têtes de clous et un pot de terre entre les pieds : cette sépulture était entièrement environnée de cailloux. Les travaux de construction du

emin d'Ervillers à Mory, ont aussi amené la découverte d'un mas considérable de cadavres humains qui auraient été déposés n cet endroit, d'après la tradition, à la suite d'une peste.

Plusieurs armes en silex ont été également trouvées sur le rritoire d'Ervillers. Une est déposée au musée d'Arras, une itre, qui parait avoir été tranchante des deux côtés, a été brisée, ie troisième est une de pointe de flèche.

Les objets romains se rencontrent en très-grand nombre dans ı endroit appelé *Capieau*, traversé par le chemin d'Ervillers à iraumont; c'est un point culminant situé du côté de Gomieurt, en forme de patte d'oie d'où partent plusieurs vallées. M. rbaville pense qu'il a existé dans ce lieu quelque retranchement ou station romaine. Les médailles découvertes jusqu'ici nt à l'effigie des empereurs Constantin, Néron, Antonin, Fausie, et autres; parmi elles on remarque des pièces d'un petit odule portant, d'un côté Romulus et Remus allaités par une ıve, et de l'autre une figure de femme casque en tête avec ces ots *Roma*. On a aussi trouvé une médaille à l'effigie d'un chef ulois nommé *Audoburn*. En 1871, un ouvrier, occupé à l'extracn du silex, mit à découvert un vase contenant six cents médilles à l'effigie de Posthumus et de Gallianus; on a aussi ncontré le pied d'une statue.

Des débris de tuiles romaines plates et concaves ont été ienés à la surface du sol par la charrue. Une tuile a été conservée; le pèse quatre kilog. et a quarante-et-un cent. de hauteur sur nte de largeur et vingt mill. d'épaisseur, dans la partie supéure, et trente-cinq dans la partie inférieure, elle est percée d'un u qui permettait de la fixer par un clou. Le haut et le bas sont posés en emboiture; chaque côté est garni d'un rebord pour ıvrir le joint de la tuile juxta posée.

Des vases et armes antiques ont été aussi découverts; ils appiennent à différentes époques. Ainsi les vases de couleur rouge ex. une coupe avec sa soucoupe, l'une et l'autre très-bien servées, portant la marque du fabricant, OPRIMI, une autre coupe de même couleur, mais plus grande, fort ébréchée et dont narque est effacée, puis des débris d'autres vases de couleur

blanche d'une dimension plus grande, des fragments d'un vase de verre, couleur aigue-marine, une urne cinéraire de couleur noire, de forme étrusque mais fruste et privée de son col, appartiennent à l'époque gallo-romaine des IIe et IIIe siècles. Au contraire, le vase de couleur noire, trouvé aux pieds d'un squelette dans un amas de silex de trois ou quatre mètres de profondeur; une hache ou francisque, une épée, un poignard dit *scransax*, paraissent être de la période franque.

Mais la véritable curiosité archéologique de la commune d'Ervillers consiste dans ses souterrains refuges. Ils sont au nombre de trois, qui peut-être n'en forment qu'un. Le premier se trouve près de l'église : on y arrivait par une voûte en briques, il s'étend sous l'église; le second passe sous la grande route à angle droit, il n'est pas voûté, en sorte que la route traverse en quelque sorte, non sans péril, un pont d'argile; le troisième est situé sous la ferme de M. Proyart. C'est en déblayant son entrée que l'on trouva l'urne cinéraire et les vases décrits plus haut. On y pénètre par un puits; à soixante-dix pieds, on rencontre une entrée latérale donnant sur un long corridor de trois à quatre pieds de large sur six de hauteur, creusé, ainsi que neuf chambres ouvertes sur lui, dans le tuf et dans la craie. Trois puits existent, l'un au milieu, les autres, aux deux extrémités du conduit. Il est évident que ce souterrain a servi de refuge, mais on ne peut préciser aucune époque. On voit en effet des traces qui prouvent que des lampes y ont été allumées dans différents endroits. Ici, c'était une étable destinée, soit aux chevaux, soit aux bêtes à cornes: on la reconnait à certains trous pratiqués dans la craie où était accroché le ratelier. Là c'était une bergerie, comme l'indique le poli des murs, usés par le frottement des animaux. Enfin on remarque un appartement plus vaste, en communication avec un puits, qui donnait de l'air et de l'eau : c'était l'habitation des gardiens.

26 décembre 1870. — Quelques uhlans d'abord, puis, vers le soir, des régiments d'infanterie, vinrent réquisitionner des vivres à Ervillers. Le lendemain, sous prétexte de la recherche

s armes, plusieurs colonnes d'infanterie, accompagnées de asseurs à cheval pillèrent la commune. Ces réquisitions durèıt jusqu'au 1er ; deux postes de nuit avaient été établis par nnemi ; tout disparut à l'approche de l'armée du Nord.

Le combat du 2 janvier a commencé à Ervillers ; les premiers ıps de fusils ont été échangés entre notre avant-garde et les rniers Prussiens, à l'extrêmité du village, vers Béhagnies. ırtillerie française s'est mise immédiatement en bataille à la sor- d'Ervillers. L'avantage ne paraît avoir été décisif pour nous e vers le soir, par suite du tir très-bien dirigé et de la position rfaitement choisie d'une batterie, (commandant Roland,) qui a t un mal considérable à l'ennemi. Le combat a été peu meurtrier r le territoire d'Ervillers. La commune n'a donné la sépulture 'à onze victimes de cette journée. L'une d'elles était M. de La- ;geolière, jeune officier de marine, appartenant à l'une des premières familles de l'Anjou.

Le 4 janvier 1871, après la retraite de cette armée, un détache- ent de cuirassiers blancs annonça la réapparition des Allemands ; ıis les réquisitions recommencèrent jusqu'au 8, jour ou nos oupes opérèrent leur retour offensif. Depuis cette époque jus- ı'au 22, la commune fut débarrassée des Prussiens. Les 23 et l. deux postes de cavalerie furent établis à l'extrêmité du village ers Arras, et le village fut définitivement occupé, le soir du 24 ısqu'au 28 par cinq cents hommes du 28e d'infanterie et un escaron de hussards.

Le dimanche 8 janvier, vers le soir, les tirailleurs-éclaireurs de ırmée du Nord, excellente troupe, ayant à sa tête leur comman- ınt, sont venus occuper le village ; ils en ont chassé un détache- ent ennemi arrivant de Béhagnies ou Sapignies pour réquisi- ınner. L'engagement, malgré une vive fusillade, ne paraît pas oir été très-meurtrier.

FONTAINES-LES-CROISILLES.

FONTAINES-LES-CROISILLES. — *Fontes* sur la Sensée, *Fontaine-les-Quéant.*

HISTOIRE. — Cette terre était mouvante du château d'Oisy, et a appartenu à la famille de *Croisilles. Amaury de Croisilles,* qui vivait du temps de l'évêque Liébert, 1064, était seigneur de *Fontaines ;* (*Le Carpentier.*)

Il paraît y avoir eu une famille de *Fontaines*, probablement sortie de la maison de Croisilles ; mais il est très-difficile de savoir si les seigneurs, ainsi nommés, sont de la maison de *Fontaines-les-Croisilles* ou des autres maisons *de Fontaine* ou *de la Fontaine,* et particulièrement de celle des *Fontaines* seigneurs de la *Neufville au Bois,* la plus illustre du Ponthieu, et de la *Fontaine Wicart* ou *lez Beauvois en Cambrésis.* Les membres de cette dernière famille s'appelaient tous Wicart de père en fils. Il est donc probable que le Wicart, cité par M. Harbaville, était seigneur de *Fontaine le Wicart*, et non de *Fontaines-les-Croisilles.*

La seigneurie appartint à la famille de *Haveskerke,* dont plusieurs membres furent chambellans, conseillers, et ministres des comtes de Flandre et des ducs de Bourgogne. Un *Antoine de Haveskerke*, marié à *Eléonor Quiéret*, était seigneur de *Fontaines* en 1339. De même, l'on voit un *Jean de Haveskerke,* seigneur de *Fontaines,* paraître dans un acte de l'abbaye de St-Aubert de 1358 (*Le Carp.*) Sa fille, *Jeanne*, *dame de Fontaines*, épousa, le 6 Juillet 1366, *Jean III de Créquy*, le même qui défendit les portes de Paris contre Robert Knoll en 1370 (*Froissard*). C'est par ce mariage que la seigneurie de *Fontaines* entra dans la maison de Créquy. Les deux époux donnèrent à l'abbaye de St-Aubert, en 1371 les droits qu'ils avaient sur les dîmes d'Iwyr (*Le Carp.*) *Jean* mourut en 1377, et sa femme en 1425. Leur fils *Jean de*

-équy, de Fressin, de Canaples, fut l'un des chefs de l'armée rée, l'an 1405, par Wallerand de Luxembourg, Cte de St-Pol. rmi ses enfants, une fille, *Jeanne de Créquy dame de Fontines*, se maria deux fois. Elle épousa d'abord *Robert de Wain*, Seigneur de Lillers, etc..., sénéchal de Flandre. Ce *Robert Wavrin* touchait, dès 1407, une pension de quatre-vingts res par mois du duc de Bourgogne; en 1409, le même prince i fit cadeau, à lui sixième, en récompense de sa belle conduite siége de Liège et à la bataille de Tongres, de mille écu d'or; commandait, le 12 juin 1412, une compagnie de deux cheliers, dix-sept écuyers et quinze archers : appelé par lettres oses à l'armée que le roi réunissait contre les Anglais en 1415, fut tué à Azincourt, avec son fils, aussi nommé *Robert*. Ils rent inhumés dans l'abbaye de Ham près de Lillers, où se oyait leur épitaphe (*M. de Belleval ; Clairembault*). En secondes oces, *Jeanne de Créquy* fut mariée à *Guillaume de Lalaing*, ouverneur et grand bailli de Hainaut et de Hollande, qui porta titre de seigneur de *Fontaines*. Il mourut le 27 août 1475, et *anne* le 21 octobre de la même année. Leur tombeau existait ns l'église de Ste-Aldegonde à Lalain. La terre de *Fontaines* sta dans la maison de Créquy.

« On voit, dit le P. Ignace, un ancien titre de cette terre qui nous apprend, que quand elle appartenait à la maison de Créquy, les habitants étaient obligés d'aller battre l'eau des fossés du château, lorsque la dame du lieu était en couches. » Ceci dique qu'il y avait alors plus d'eau qu'aujourd'hui dans les urces du village.

En 1569, le seigneur était le cardinal évêque d'Amiens, qui s'apelait *Anthoine de Créqui* (centièmes.) Le P. Ign. prétend que la rre passa par achat aux de Carnin ; c'est une erreur. En effet, XVIe siècle, *Antoine de Flory*, dont la famille possédait deis longtemps la seigneurie de St-Léger, se qualifiait de seigneur *Fontaines*. C'est peut-être lui qui acheta cette seigneurie à famille de Créqui. Une de ses sœurs, *Jeanne de Flory*, avait ousé *Pierre de Carnin*. Dans la suite, la terre de *Fontaines* vint la propriété de la famille de Carnin, et suivit le sort de la

terre de St-Léger. *Claude de Carnin*, mort en 1600, et *François-Adrien de Carnin*, mort en 1679, étaient intitulés, sur leur tombeau, seigneurs de *Fontaines-les-Quéant* et de St-Léger (*V. St.-Léger*). On ne s'explique donc pas que le projet de dictionnaire, dressé en 1738 par l'Académie d'Arras, porte pour seigneur Mr de Gantès; c'est probablement une erreur de copiste.

Charles-François de Carnin, seigneur de *Fontaines* et *de St.-Léger* eut deux filles. L'aînée *Marie-Maximilienne-Claire* fut mariée, par contrat du 17 novembre 1711, au marquis *de l'Etendart*, domicilié à Verchocque, diocèse de Boulogne. Elle n'eut qu'un fils, qui fut seigneur de *Fontaines* et *St-Léger*, après sa mère. Il mourut sans enfants, en 1736. Les deux terres passèrent à sa cousine germaine, fille de la sœur puînée de sa mère, qui avait été mariée à un officier, *M. de la Rosière*. Elle resta veuve avec une fille unique, *Marie Reine de la Rosière*, qui hérita des terres de *Fontaines* et *de St-Léger*, et épousa, le 6 Juin 1740, *Marie-Jacques-Eustache, marquis d'Aoust*, second fils du marquis de Jumeles. C'est pourquoi, en 1757, le seigneur était le marquis d'*Aoust* (*vingtièmes*) (V. St.-Léger.) Au mois d'avril 1759, la terre et la seigneurie *vicomtière* de *Fontaines* fut réunie à la terre et seigneurie vicomtière de *St-Léger*, pour ne former qu'une seule et même terre, érigée en marquisat sous le nom de *Languedore*, en faveur du Sr *Louis-[illegible] de Languedore*, ancien colonel d'infanterie. (*Regist. [illegible] du Conseil d'Artois*) Le marquis de *Languedore* avait épousé en secondes noces *Marie Reine de la Rosière*, veuve de *Marie Jacques Eustache d'Aoust* : la rédaction de l'acte montre que les terres de *Fontaines* et de *St-Léger* appartenaient à *Mme de la Rosière* La terre ne quitta pas cependant la famille d'*Aoust*, car en 1780 et 1789, le seigneur était le marquis *d'Aoust* (*vingtièmes et centièmes*.)

Un curé de Fontaines-les-Croisilles, *Vaast-Bize*, licencié en théologie, publia en 1632, à Douai, un ouvrage en latin, intitulé : *Providence de Dieu sur les choses temporelles*. Ce même Vaast-Bize figura en 1629 dans un procès en réintégrande contre Lourdel, laboureur à Chérisy, il obtint gain de cause (*Conseil d'Art., arch. dép.*).

La commune fut visitée par vingt-trois lanciers, éclaireurs prussiens, les 1er et 2 janvier 18. Le 20, une troupe forte de deux cent vingt fantassins et quatre-vingt cuirassiers blancs, fit une réquisition. Ils emmenèrent même, comme otage, le maire, M. Briolet : mais ils le relâchèrent à Vaulx-Vraucourt.

GOMIECOURT

GOMIECOURT. — *Gummikurt, bulle du Pape Eugène III* (1152), *Gomiekurt* (1240), *Gomicourt les-Hennues* (Catal. de la Gouv. d'Arras *P. Ign.*) *Gomicourt St-Pierre (Maillard)*. Très-souvent confondu dans les textes avec Gommecourt.

HISTOIRE. — L'an 1152, le février, le Pape Eugène III confirma aux évêques d'Arras la possession de l'autel de ce lieu : la cure faisait alors partie du revenu de la trésorerie, dignité de la cathédrale d'Arras.

Frumaut, évêque d'Arras, donna au chapitre d'Arras deux parts de la dîme de Gomiecourt.

L'évêque d'Arras avait dans ce village une seigneurie (P. Ign.).

Ce village a donné son nom à une des plus illustres familles de l'Artois. D'après *Bignon* (*mémoire sur l'Artois*), elle descendrait de père en fils de *Guillaume de Gomiecourt* qui vivait en l'an 1000. Selon *Le Carpentier,* elle serait issue de la maison de *Gonnelieu,* et cet auteur reproduit, à l'appui de sa thèse, une longue et curieuse charte de 1102 trouvée dans les archives de l'abbaye de St-Aubert. Un *Watier de Gonnelieu* y donne des biens à l'abbaye de Honnecourt, du consentement de ses parents et proches, et parmi eux, de *Robert de Gomiecourt*, son très-cher fils (*Roberto dicto de Gumikorte, filio meo carissimo*).

Les armes de Gomiecourt étaient *d'or à la bande de sable.*

On sait du reste qu'un *Gisselin* ou *Guillaume de Gomiecourt*, seigneur de *Gomiecourt*, Lihons et du Pays de Santerre-Fampoux, vécut en l'an 1000, au temps du roi Robert, qu'il épousa une *Ide de Roye*, et eut un fils nommé *Guillaume*. Le fils de celui-ci, *Adam de Gomiecourt*, vivant en 1178 et 1215, fit partie de la croisade ; il épousa *Geneviève de Duraisne*, fille de *Guichard*, *connétable de Tripoli en Barbarie*, et seigneur d'*Avesnes en Artois*, Lincourt etc.... il vendit, avec sa femme, au roi de France en 1154 le droit de quint qu'elle avait sur les terres d'Avesnes et de Lincourt (*Chartes d'Artois*). A la même époque, un *Robert de Gomiecourt* donna l'an 1159, à l'abbaye de St-Aubert de Cambrai, dix mencaudées de terres situées à Bourlon, et ce du consentement de sa femme, *Hadewide de Lens*, et de ses fils *Guillaume*, *Adam*, *Wirenfroy*, *Robert* et de sa fille *Avoise*, femme de *Ricarède de Venduille* (*Le Carpentier*). Une charte de 1206 cite un *Adam de Gomiecourt* parmi les chevaliers vassaux du roi. Une autre charte de l'abbaye de Premy fait mention d'un *Wirenfroy de Gomiecourt* et de *Wiburge* sa femme. De même, des donations furent faites, à l'abbaye du Mont-St-Martin, par un *Robert de Gomiecourt* et sa femme *Gertrude de Rumaucourt* (*Le Carpentier*).

Cette famille avait plusieurs branches : c'est ce qui explique comment une partie de ces seigneurs ne figurent pas dans les généalogies des Gomiecourt.

Le fils d'*Adam de Gomiecourt*, *Guislain*, épousa une *Jeanne d'Arras*, fille de *Gilles*, châtelain héréditaire d'Arras et nièce de *Mévelin d'Arras*, maréchal de France. Son fils, *Barthélemy*, acquit la seigneurie de Vaulx par son mariage avec *Wildebrande* de *Vaulx*, fille de *Roger*, seigneur de *Vaulx* et d'*Ecoust-St-Mein* (charte de 1212). Leur fils, *Guislain*, fut marié en 1248 à *Mahaut de Beaumés*, fille de *Gilles*, châtelain héréditaire de Bapaume, seigneur de Beaumés, Metz-en-Couture, Monchy. Un fils de ce mariage, *Hughes* dit le *dépensier*, alla fonder en Angleterre, une nouvelle et grande maison. Son frère *Robert* eut tous les biens de la famille.

On rencontre, dans les mêmes temps, des chartes qui parlent des Gomiecourt, et qui concernent nos pays. Ainsi l'évêque d'Ar-



ras, Ponce, acheta l'an 1221, de *Guillaume*, dit le *chevalier de Gomiecourt*, d'*Hildeburge* sa femme et de *Béatrix* sa fille et héritière, les dîmes du village de *Neuville en Artois*. L'an 1240 un *Robert de Gomiecourt* est témoin d'une donation faite à l'abbaye du Mont-St-Martin. En 1247, un *Robert de Gomiecourt*, vendit, en la chambre échevinale d'Arras, à Nicolon du Chastel et à Bauduin son frère, les profits de quarante-deux mencaudées de terre revêtues de blé. Dans cette vente, *Robert de Gomiecourt* est dit fils de *Watier de Hébuterne* ; ce qui a fait soutenir à *du Chesne* (Hist. de Béthune) que la maison *De Gomiecourt* et la maison d'Hébuterne sortaient de la même souche. En 1295 *Gilles de Gomiecourt*, Guillaume de Locres, sire de Hébuterne et Guillaume de Hébuterne s'obligent à payer, par égales portions, la somme de vingt-deux livres à Simon Wagon, bourgeois d'Arras (*Le Carpentier*)

A ce moment, par ses alliances et sa richesse, la famille de Gomiecourt était une des plus puissantes de nos pays. *Robert de Gomiecourt*, seigneur de Lihons et du pays de Santerre, châtelain héréditaire de la Thorotte, fut un des grands seigneurs de son temps : sa fille *Cunégonde* épousa Baudoüin de Rubempré, gouverneur de Guise en 1289. Son fils, *Jean de Gomiecourt*, qui figure dans une charte d'Artois de 1301, relative au droit de péage de Bapaume, et dans un arrêt du Parlement de Paris de 1306, épousa *Jeanne de Hambize*, et en secondes noces, *Jeanne de Neuville*, fille d'Eustache seigneur de *Neuville-Vitasse*, *Hennin-sur-Cojeul*, etc. Après lui, vient : *Gawin* ou *Gauwin*, dit *Gillon*, qui fut marié à *Léonore de Sapignies* (arrêt du Parlement de Paris de 1332). Puis *Gautier*, seigneur de Gonnelieu et de Jumencourt, qui fonda, en 1378, avec sa femme *Alix de Croisilles*, fille d'*Eustache*, seigneur de *Croisilles*, Audeville, Vieuville, Courrières, la Chapelle des Onze-Mille Vierges à Arras. Enfin *Thibaut de Gomiecourt*, seigneur de Gonnelieu, Helleville, Brunemont, Jumencourt, etc,.. Il épousa *Péronne*, bâtarde que *Jean*, duc *de Bretagne*, avait eue de *Jeanne de Laval*, comtesse douairière de Tancarville ; il engagea tous ses biens pour le duc de Bretagne : c'est peut-être pour cette raison qu'à cette époque on voit la seigneurie de Go-

miecourt entre les mains d'autres familles, et que, lors de la bataille d'Azincourt, les seigneuries de *Gomiecourt* et de *Lagnicourt* étaient possédées par *Robert du Hamel*, dont le fils *Jean*, fut tué (*Mr de Belleval.*)

Beaucoup d'auteurs prétendent que la maison de Gomiecourt étant alors éteinte, une nouvelle famille apparut au XVe siècle c'est l'opinion qu'a soutenue M. Roger (*Noblesse et chevalerie*) mais elle est en opposition avec celles de Bignon et de le Carpentier, et il est à remarquer que ces nouveaux Gomiecourt auraient eu absolument les mêmes seigneuries et les mêmes armes que les précédents. De toute façon, il est certain qu'un *Colart*, dit *Percheval* ou *Parcheval*, surnommé *le Grand*, à cause de sa valeur, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, fut apanagé l'an 1416, par le duc Jean de Bourgogne, en récompense de ses services, de la terre de Gomiecourt, et reçut en outre cent cinquante livres de rentes sur le péage de Bapaume. Il fut nommé en 1417 gouverneur de Péronne, Roye, Montdidier et du pays de Santerre. Les uns prétendent qu'il n'avait rien de commun avec l'ancienne maison de Gomiecourt, les autres pensent qu'il était fils de *Thibaut de Gomiecourt*. Le P. Ignace dit qu'il avait épousé la dernière héritière des Gomiecourt, mais cette assertion est contraire à tous les textes. Quelle que soit du reste leur filiation les Gomiecourt des XVe, XVIe et XVIIe siècles ne le cédèrent en rien, pour l'illustration, à leurs devanciers. *Parcheval* et son fils *Jean le Grand de Gomiecourt*, furent reçus bourgeois d'Arras en 1458 ; ce dernier fut seigneur de *Gomiecourt*, Helleville, Brimont, Mont-Saint-Eloy, etc... en 1472, sa fille *Catherine* fut mariée à Robert de Mauvergine, premier maître aux requêtes de l'hôtel du duc de Bourgogne ; son fils *Robert* II, dit le *Grand* commanda en Angleterre six cents cavaliers wallons, au service des rois Edouard et Henri, et devint lieutenant-général en Flandre et en Hollande des troupes de l'archiduc Maximilien ; il épousa en premières noces, *Marie de Ravil*, bourgeoise d'Arras, et en secondes, *Louise de Mailly*. Il eut plusieurs fils, le cadet *Jacques*, marié à une de *Wignacourt*, fut père de *Nicolas de Gomiecourt*, lieutenant-colonel des wallons tué devant Harlem, et

de *Pierre de Gomiecourt*, seigneur d'Erlencourt et Wignacourt, lieutenant-général et gouverneur d'Hesdin, mort le 5 août 1596 et enterré, avec sa femme *Isabelle de Gosson*, dans l'église d'Herlincourt, où l'on voit encore leur pierre tombale. Le fils aîné *Adrien Ier de Gomiecourt*, seigneur de *Gomiecourt*, *Hennin-sur-Cojeul*, Cuinchy, Lignereuilles, Maizières etc..., vicomte d'Esquennes, fut chevalier d'honneur du conseil d'Artois, suivit Charles-Quint en Afrique, en Italie, en Hongrie, fit la guerre en Autriche et en France, fut capitaine de cinq cents chevau-légers et enfin lieutenant-général des hommes d'armes du comte de Rœux ; il mourut en 1542 des blessures qu'il avait reçues au siége de Saint-Pol. Il avait épousé *Anne de Poix*, fille de *Bauduin*, chevalier d'honneur du conseil d'Artois, et commissaire aux armées de Charles-Quint. *Adrien IIe de Gomiecourt*, son fils, porta les mêmes titres : il fut de plus chevalier de Saint-Jacques, gentilhomme de la bouche, capitaine de cinq cents wallons, chef de l'artillerie d'Espagne, lieutenant-général sous don Juan d'Autriche, et membre de son conseil de guerre, gouverneur de Maëstricht, et ensuite d'Hesdin. Il fut l'un des hommes remarquables du XVIe siècle. Dès sa plus tendre enfance, la reine Marie de Hongrie le prit à son service. Il s'attacha ensuite à Philippe II, et lors des révoltes des Pays-Bas, il fut exilé et ses biens furent confisqués par les insurgés. Philippe II, lui adressa à cette occasion une lettre, où il déclarait combien il appréciait ses services. Son talent le fit bientôt charger de différentes ambassades, d'abord en France, auprès de Charles IX, lors de la Saint-Barthélemy, ensuite auprès d'Elisabeth d'Angleterre, puis en Allemagne, et enfin auprès des Etats de Luxembourg pour les dissuader de se joindre à la révolte des Pays-Bas. Il mourut en 1596, le 27 juin ; il avait épousé, le 31 mars 1585, *Philippe de Montmorency* : leur tombeau se voyait, avant la Révolution, dans l'église des Clarisses à Arras, et leur épitaphe nous a été conservée (*collect. Godin*). Il faut remarquer qu'au XVIe siècle, toutes les branches de la famille de Gomiecourt, directes, collatérales ou même bâtardes, occupaient dans le clergé, dans l'armée, dans la magistrature, les plus hautes fonctions.

Philippe de Gomiecourt, fils du précédent, baron de *Lagnicourt*, seigneur de Lignereuil, *Noreuil, Ervillers*, Maizières, *Hénin-sur-Cojeul*, Gouverneur général de la province d'Artois, de Béthune et d'Arras, obtint en 1633, du roi d'Espagne, l'érection en comté de la terre de Gomiecourt. On lui reprocha d'avoir fait couper, pour son profit des bois dans la forêt de Lucheux, par ses soldats, et d'avoir requis cinq à six cents voitures pour les transporter. Cité au conseil d'Artois, il fut obligé d'ôter son épée avant d'entrer dans la salle, il en eut tant de chagrin qu'on dit qu'il en mourut à quarante ans, après avoir été gouverneur d'Arras, six mois seulement (*collect.* de Hauteclocque). Il fut enterré, avec sa femme, Marie de *Gand Vilain,* dans l'église des Clarisses à Arras. Après lui, vient son fils *Jacques-Philippe*, seigneur des mêmes lieux, et capitaine d'une compagnie de cavalerie au service de France, marié, le 14 mai 1646, à *Marie-Chrétienne de Noyelles* (*greffe du gros*), et mort en 1688. Le fils unique de celui-ci *Maximilien-Claude-François*, mourut sans enfants en 1665. Le comté de Gomiecourt, la baronnie de Lagnicourt, les seigneuries de *Noreuil*, *Ervillers*, etc, revinrent alors à son frère, *François-Louis-Balthazar*, *Cte de Gomiecourt*, capitaine de cavalerie au service de France, marié le 9 janvier 1671, à *Anne de Léon* (contrat de mariage, greffe du Gros), et mort en 1689. Les actes de baptême de ses enfants, nés en 1672, 1673, 1678 et 1680, existent aux arch. dép.. Son fils aîné, *Domitien Jean-Marie-François*, né le 22 juin 1672, et marié le 4 décembre 1696 à *Anne d'Halewin* (contrat de mar. et bail. arch. dép. greffe du Gros et Bignon) n'eut point d'enfant. Ses titres et seigneuries qui s'énuméraient ainsi : comté *de Gomiecourt*, marquisat de Maizières, vicomté d'Esquennes, baronnie de *Lagnicourt*, seigneuries de Lignereuil, *Hénin-sur-Cojeul*, Neufvireulle, Erlencourt, Plouich, Maricourt-sur-Somme, Cuinchy-le-Haut, Auchy-les-Labassée, Alliscamps, Bienvillers, *Ervillers, Logeas, Noreul,* Denier, Vignacourt, Marquais, etc, revinrent à *Louis-Joseph-Balthazar*, né le 13 août 1678 son frère ; il en était propriétaire, dès 1700, (bail et reconnaissance des 24 mai 1700 et 10 mai 1702, arch. dép.). Ce seigneur était au service d'Espagne, et devint commandeur de Calatrava,

alsa, maréchal-de-camp, maréchal-général-des-logis et inseur de la cavalerie espagnole : il revint habiter l'Artois quelque ps après la paix d'Utrecht. Le P. Ignace nous a conservé une e de lui, écrite la veille de la bataille de Fontenoy, et qui est -curieuse par les détails qu'elle donne sur le départ pour née du roi et du Dauphin. Le Cte *de Gomiecourt*, malgré son ense fortune et les charges lucratives qu'il exerçait, passa une ie de sa vie à plaider contre ses créanciers. En 1736, une saisie, : cent mille livres de dettes, l'obligea à aliéner la seigneurie de ereuil et tous les arbres du bois de Logeas. Cela ne suffit pas ' le libérer entièrement ; car, l'année suivante, il vendit nagistrat d'Arras, pour la somme de cent mille livres, dont uante payées à ses créanciers, son hôtel d'Arras. Cet hôtel ; dans les rues des Trois-Faucilles, de la Marche et des Por-Cochères, s'était appelé successivement hôtel de la Marche, Noielles et enfin de Gomiecourt : on y logea le gouverneur ras, Prince d'Isenghien. *Louis-Joseph-Balthazar de Gomiet* mourut le 1er avril 1754 ; il avait épousé *Philippine de edo*, d'une des plus hautes familles d'Espagne, et qui fut dame nneur de la reine ; elle était morte à Arras en 1743, et avait nhumée aux Clarisses. De ce mariage n'était née qu'une fille, *ie-Anne-Françoise-de-Paule-Elisabeth, dame de Gomiecourt*, mariée, le 17 novembre 1748, à *François-Honoré-Alexandre, quis de Runnes, comte de Bézieux* (arrentement du 30 mai .)

ı troisième frère, *Philippe-Michel-Bertin de Gomiecourt*, dit le *lier de Gomiecourt*, fut brigadier des armées du roi d'Espa- colonel du régiment de Milan-Cavalerie. Ce fut lui qui reçut rcelone, en 1731, au nom du vice-roi de Catalogne, l'infant Carlos, qui allait prendre possession de ses états en Italie ; t nommé en 1737, gouverneur général du royaume de Valence. e même année, il donna son consentement à la vente de el de Gomiecourt, faite par son frère : il mourut quelque ps après, sans avoir été marié : c'est ainsi que s'éteignit la on *de Gomiecourt*.

s tombeaux d'une grande partie de cette famille se trouvent

dans l'église d'Herlincourt où cette famille avait un fief important.

En 1600 et 1679, un fief existant sur la commune de Gomiecourt, appartenait aux *De Carnin*, seigneurs de St-Léger, ainsi que l'indiquaient les pierres tombales de *Claude de Carnin* et de *François de Carnin*, dans l'église de St-Léger; mais en 1780, la seigneurie était entre les mains de M. Pecqueur.

C'est le 26 décembre 1870 que l'on vit les Prussiens pour la première fois sur le territoire de Gomiecourt. Après la bataille de Bapaume, le 4 janvier, les habitants de Gomiecourt furent accablés de réquisitions diverses. Du 24 au 27 du même mois, le village fut occupé par quatre cents hommes des 28e d'infanterie et 15e hussards. La commune de Gomiecourt, se trouvant entre Ervillers et Achiet-le-Grand, à deux kilomètres environ de l'un et de l'autre, et séparée de Béhagnies par la même distance, avait eu la bataille sur une partie de son territoire, lorsque l'aile gauche de l'armée du Nord fut forcée de se replier en arrière de Béhagnies. Les 2e et 3e bataillons de marine, ainsi que plusieurs compagnies du 36e de ligne, sont venus bivouaquer dans la commune pendant la nuit du 2 au 3 janvier; mais ils la quittèrent vers cinq heures du matin pour marcher en avant, et prendre une part active à la bataille de Bapaume, qui commença vers sept heures.

GUÉMAPPE.

GUÉMAPPE. — *Gumapium.*

HISTOIRE. — Le 4 février 1152, le Pape Eugène III confirma à Godescalque, évêque d'Arras, la possession de l'autel *de Gumapio.*

La terre était mouvante du château d'Arras.

La seigneurie paraît avoir toujours appartenu à la maison de *Wancourt* : (V. *Wancourt*) l'an 1438, elle fut vendue, avec les seigneuries de *Wancourt* et d'*Héninel*, par *Philippe de Wancourt*, seigneur du *Pont-Remy* et de *Duin*, à *Philippes de Montmorency* seigneur de *Croisilles*. Elle ne quitta plus la maison Montmorency-Croisilles : c'est ainsi qu'en 1757, le seigneur était le *prince d'Isenghien* (vingtièmes).

Le curé était à la nomination de l'évêque d'Arras : la dîme était partagée entre l'évêque, le chapitre d'Arras et l'abbé d'Hasnon.

La maladrerie, fondée au XIIIe siècle, fut réunie en 1698 à l'hôpital d'Arras. Guémappe était régi par la coutume de Wancourt rédigée en 1507.

ARCHÉOLOGIE. — La tour de l'église, bâtie en 1695, porte les armes des Montmorency.

HAMELINCOURT.

HAMELINCOURT. — *Emilinkort*, *Imlincort*, *Hemlincurt*, *Hamelinchort*, *Hamelaincurt*.

HISTOIRE. — La terre d'Hamelincourt, était une baronnie de St-Vaast, et donnait le droit de porter la châsse du Saint ; mais la seigneurie elle-même relevait du château d'Houdain. Hamelincourt a donné son nom à une illustre famille de notre pays. Elle portait *d'azur fretté d'or*. Son cri, *Séchelles*, indique son origine, qui du reste n'a jamais été contestée. En effet, on connaissait, avant l'an 1050, un *Mathieu de Séchelles* (en Picardie) de *Hamelincourt* (*Imlincurt*) et Maizières, qui épousa *Béatrix de Guines*, fille du comte de Guines. Leurs noms se rencontrent fréquemment dans les archives des églises de Péronne et

d'Amiens (*Le Carpentier*). Cette famille de Séchelles fut la souche des maisons picardes de *Mouy*, de *Libermont*, de *Sailly*, de *Machemy*, de *Soyecourt*, de *Humbercourt*, de *Humières*, de *Sancourt* et de *Bensy* et des maisons artésiennes de *Wancourt*, d'*Hamelincourt*, de *Neufville*, de la *Cauchie*, de *Souastre*, de *Sombrin*, de *Bailleul*, de *Matringhem*, de *Willencourt* et d'*Ecoust*.

Godefroy, évêque d'Amiens, avait excommunié *Guisfroid de Hamelaincourt* et *Guy* son frère; Lambert, évêque d'Arras, lui écrivit à ce sujet dans les termes suivants : « *Guisfroid de* « *Hamelaincourt* et *Guy* son frère, se plaignent à nous de ce « qu'ayant été à votre service, vous les ayez pris pour des « excommuniés, quoiqu'ils ne soient point entrés par force dans « une église, n'aient enlevé avec violence aucun homme d'un « lieu saint, et ne soient même entrés dans le vestibule contre « les règles, qu'ils n'attendent ou n'espèrent aucune part à la « prise ou à la rançon de celui qu'on a ainsi enlevé : d'où ils « demandent instamment que l'église d'Arras juge s'ils doivent « être par vous excommuniés » (*P. Ignace*).

Un *Wautier de Hamelaincourt* est cité parmi les témoins de la donation d'Anselme de Ribémont en 1096. Une charte de l'abbaye de St-Eloi de 1098, fait mention d'un *Warnier de Hamelaincourt*. Il est probable que ces deux personnages n'en font qu'un, et sont le *Watier* ou *Warnier de Hamelaincourt*, qui donna en 1106, quatre razières de terre situées à Quéant, à l'église de St-Aubert, du consentement de sa femme *Amicie* et de ses fils *Warnier, Gilles* et *Wirifride*. Cette charte, passée à Arras, est des plus intéressantes, en ce qu'elle mentionne, comme témoins, plus de soixante-douze seigneurs, qui tous appartiennent à la Picardie, à l'Artois et au Cambrésis. Ils avaient été convoqués, à Arras aux ides de décembre 1106, par Robert, comte de Flandres, pour juger un différend qui s'était élevé entre Robert, avoué de Béthune et Henry, abbé de St-Vaast, à propos de la juridiction de l'abbaye (*Le Carpentier*).

Deux frères, *Wautier* et *Wirenfride de Hamelaincourt*, figurent comme témoins de la charte de l'abbaye de St-Eloi en 1129.

le 1155 fait mention de ***Wirenfride***, de ***Gilles*** *·t*, et de *Watier*, fils de *Gilles :* Ils cédèrent à ·Aubert, dix livres de rentes qu'ils avaient sur la t. Un *Warnier de Hamelaincourt* et un ***Guiffride*** *·rt* sont cités, en 1156, dans une charte de Thierri, dres, concernant l'abbaye d'Eaucourt (*Godefroy*). ›re un *Algan*, deux *Warnier* et un ***Wirifride*** 1126, et 1169 (*du Chesne*. Histoire de Béthune). *Virifride*, Mathilde, femme de *Guillaume du Riez*,), avec son mari, à l'abbaye de St-Aubert, deux ; au village de Quéant (*Le Carpentier*).

époque, un *Renelmus de Hamelincurt* est cité d'une charte par laquelle *Anselme Caudavesnes*, ol, et *Ida* sa femme, font remise à l'abbaye roits seigneuriaux pour ses terres situées sur lép.).

l'Hamelaincourt fit prisonnier en 1199, près de de Namur. (*Meyer*) Il figure dans les années 1194, sur les chartes des abbayes de St-Aubert et de *Mathieu de Hamelaincourt*, fut, en 1212, grand ›rai *(Le Carpentier)*. Les chartes citées par Gode-années 1244, 1272, 1282, mentionnent des sires *·t* nommés *Warnier*. Une autre charte de l'abbaye 246, parle d'un *Jacques de Hamelaincourt*, mari *ncheul (Le Carpentier)*. Une *Sainte d'Hamelin-*t Payen, *Jean* ou *Jeannet de Beauffort*, deuxième mbattit en 1299 à la journée de Cambrai et à la St-Omer en 1306. Un *Warnier d'Hamelaincourt* par Robert d'Artois, en défendant la porte du ›r. (*Meyer*). Au commencement du XVe siècle, *Hamelaincourt* épousa un *Jacques de Bernemi-*

ı fin du XIVe siècle, on perd tout-à-fait de vue la aincourt. Il est certain que la seigneurie a été pos-ıison de *Barbencon*. En effet, la seigneurie d'*Ha-*portée dans la célèbre famille de *Ghistelles* par

le mariage de *Jeanne de Barbençon,* dame héritière de Longueville, d'*Hamelincourt* etc., avec *Jacques de Ghistelles.* Leur fils, *Jacques de Ghistelles*, seigneur de Dudzele, de Straete, de Longueville, de Stammers et de *Hamelincourt*, Conseiller et Chambellan de Maximilien, fut décapité à Bruges, le 17 mars 1488. Il eut de son mariage avec *Catherine de Stavèle*, *Jean*, qui fut seigneur de Dudzele, Longueville, *Hamelincourt* etc... La seigneurie d'*Hamelincourt* passa à *Philibert de Ghistelles,* fils de ce dernier, mort sans postérité. A son décès la terre revint à la famille de son frère *Antoine de Ghistelles*, mort en 1537, échanson de Charles-Quint et grand bailli de Furnes. L'un de ses fils, *Robert de Ghistelles,* seigneur de Dudzele, Longueville et *Hamelincourt*, figure dans les centièmes de 1569.

Sa sœur, *Marguerite de Ghistelles,* baronne de Longueville, Dudzele et Straete, épousa *Robert de Canteleu, dit de Douvrin*, et de ce mariage il n'y eut qu'une fille *Léonore de Douvrin*, qui fut mariée à *Gilles de Lens,* baron d'Aubigny, etc. *Léonore de Douvrin* mourut en 1580 et son mari en 1611 (*P. Ignace* et *Collect.* Godin). La pierre tombale de *Gilles de Lens* et de ses deux femmes, *Léonore de Douvrin* et *Jossinière de Noyelles*, existait dans l'église des Clarisses d'Arras. *Gilles de Lens* y est qualifié de seigneur et baron des deux Aubigny, Habarcq, seigneur d'Aix, Agéré, Warlus, Givenchy-le-Noble, Kel, Grand-Fossé, Noielette-en-l'Eau, Wandelicourt, Wermeille, Méricourt, colonel de dix enseignes des gens de pied Wallons : *Léonore de Douvrin* est dite baronne de Longueville, Dudzele, Straete, *Hamelincourt*, dame de Ghélus, Tasnières, Pétrieu, Cérisie, Haultsame (*Collect.* Godin). Tous ces grands biens passèrent à leur fille, *Marie de Lens,* qui fut mariée à un comte d'*Egmont*. La terre d'Hamelincourt n'appartint cependant pas à la famille d'Egmont: une sœur de *Léonore de Douvrin*, *Jeanne*, dame d'*Hamelincourt* avait épousé *Philippe de Haynin*, *Wambrechies* ; c'est cette maison qui posséda la baronnie d'*Hamelincourt*. Un de leur fils, *François de Haynin*, seigneur de *Wambrechies,* fut baron d'*Hamelincourt*, un autre, Robert, nommé évêque de Bruges en 1662, mourut

en 1668 : son épitaphe existe encore dans la cathédrale de Bruges.

Philippe de Haynin, fils de François, porta aussi le titre de baron d'*Hamelincourt* et de seigneur de Haynin et de Wambrechies. Ses créanciers saisirent, le 9 mars 1677, les revenus de la baronnie d'Hamelincourt ; mais le roi la confisqua en 1678, de sorte qu'ils ne purent jouir de leur gage que pendant six mois : on trouve dans les registres du Conseil d'Artois le compte rendu par l'huissier gardien de la saisie. La terre fut cependant restituée aux de Haynin, car *François-Philippe,* fils de *Philippe,* fut aussi baron d'*Hamelincourt.* Ce fut lui qui vendit la baronie à *Jean-Baptiste Bouquel.*

Les Bouquel étaient une famille de robe. *Jean-Baptiste Bouquel,* écuyer, recréanta sa bourgeoisie le 4 décembre 1662. Il fut conseiller au Conseil d'Artois en 1675, et anobli par une charge de conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, en 1697, en la chancellerie établie près le Parlement de Paris. Son fils, *Charles-François Bouquel,* écuyer, seigneur de Villers, sire Simon, *Hamelincourt,* etc. (*Bignon*), conseiller au Conseil d'Artois, récréanta sa bourgeoisie le 20 septembre 1680, et, de son mariage avec *Marguerite des Lions,* il n'eut que des filles. L'aînée *Marie-Marguerite,* dame d'*Hamelincourt,* épousa son cousin, *Jean-Baptiste-Joseph Bouquel,* seigneur de Warlus, qui mourut en 1769 ; il figure dans les vingtièmes de 1757 (*Collect.* Godin) : c'est de lui que parle le P. Ignace. Il avait six enfants, dont cinq fils, tous au service militaire : l'un d'eux, *Eugène-Francois-Félix Bouquel,* seigneur d'*Hamelincourt,* etc., récréanta sa bourgeoisie le 15 octobre 1736, et mourut le 2 avril 1780 ; il avait épousé *Marie-Guislaine Quarré du Repaire.* Leur fils, *Jean-Marie-Guislain Bouquel,* seigneur de Beauval, né en 1755, épousa, le 22 avril 1775, *Marie-Françoise Imbert de la Bazèque* (*Collect.* Godin et greffe du gros).

La famille Bouquel (vingtièmes de 1757) avait de très-grands biens ; aussi le projet de dictionnaire de l'Académie d'Arras appelle-t-il M. Bouquel « le plus riche gentilhomme de la province. » Les fiefs de Lagnicourt, Beauval, Hamelincourt, etc.,

furent partagés entre les différentes branches de la famille Bouquel. La terre d'Hamelincourt resta aux *Bouquel de Beauval*, comme le montrent les centièmes de 1780.

Une partie de la seigneurie était possédée par d'autres familles. Ainsi les centièmes de 1569 indiquent aussi comme seigneur, *Pierre du Mont-St-Eloy*, écuyer, seigneur de Vendin, conseiller au Conseil d'Artois en 1556, qui résigna son office en faveur de son frère Jean-Baptiste. Plus tard, *Sarah, dame d'Applaincourt, Fresnoy, Cerisy*, qui épousa, le 10 février 1578, *Jean d'Etampes*, seigneur de *Valençay*, était aussi dame d'*Hamelincourt*.

La dîme appartenait au chapitre d'Arras et à l'abbaye du Mont-St-Eloy. La dîme champêtre d'Hamelincourt fut le sujet d'un procès, qui fut jugé par le Conseil d'Artois, le 3 juin 1677 (*Cons. d'Artois*, arch. dép.).

ARCHÉOLOGIE. — La tour de l'église date de 1531. L'église est à trois nefs, les colonnes sont d'ordre corinthien; elle a été bâtie en 1787 (Note de M. l'abbé Parenty).

LE CHATEAU est encore tel que l'a décrit le P. *Ignace*. C'est un corps de logis assez étroit et très-irrégulier; il est flanqué de trois tours. (Note de M. l'abbé Parenty).

Après avoir été visité par les éclaireurs Prussiens le 26 décembre 1870, la commune d'Hamelincourt fut le théâtre de nombreuses escarmouches entre l'ennemi et une compagnie de francs-tireurs, du 4 au 8 janvier 1871

HENINEL.

IEL. — *Héninelle.*

RE. — C'était en 1106, un hameau dépendant de la pa-
Wancourt.
ye d'Anchin a toujours été propriétaire de la seigneurie
ıes de 1757, centièmes de 1569 et 1780). Une seigneurie
istait aussi dans ce village. Elle appartenait à la maison
ourt (*v. Wancourt*), et elle fut vendue, l'an 1438, avec
ıeuries de *Wancourt* et de *Guémappe*, par *Philippe de*
t, seigneur de Pont-Remy et de Duin, à *Philippe de*
ency, seigneur de Croisilles. Elle resta dans cette

ait aussi un fief qui relevait de la baronnie de Vaulx. En
s les *Longueval-Vaulx* s'intitulaient seigneurs d'*Héninel*
Le Carp. Inscript. de Vaulx).
ye de St-Vaast y avait, dès le XIIIe siècle, des terres qui
connues en 1401 et 1410 ; elle les possédait encore en
ıgtièmes).
re était à la collation de l'abbé d'Anchin, qui était en
mps le décimateur ; mais l'abbé d'Anchin abandonna la
curé, qui était à portion congrue. Si l'on en croit un
it, il aurait existé autrefois dans la paroisse d'Héninel,
ré de Ste-Geneviève de Paris.

HÉNIN-SUR-COJEUL.

HÉNIN-SUR-COJEUL. — *Henniacum.* Village très-ancien, à peu près à moitié chemin d'Arras à Bapaume. Il est traversé par le Cojeul, qui servait autrefois de limite à la Gouvernance d'Arras et au Baillage de Bapaume.

HISTOIRE. — Le nom de *Hennin, Hénin, Haynin* etc, se rencontre très-fréquemment dans les chartes ; mais comme il y eut un très-grand nombre de familles de ce nom, il est très-difficile de constater avec certitude l'exi sence d'une maison de *Hénin-sur-Cojeul.*

Quoiqu'il en soit, la seigneurie passa de bonne heure dans la famille de *Milly* : en 1239, *Eustache de Milly* la vendit au comte d'Artois.

Dès 1255, la famille de *Gomiecourt* est en possession de ce fief (*Le Carpentier*). Plus tard, depuis la fin du XVe siècle, on voit tous les Gomiecourt, et notamment Adrien I, Adrien II, Philippe, Jacques-Philippe, Maximilien-Claude, François-Louis Balthazar, Domitian Jean-Marie, Louis-Joseph Balthazar, prendre le titre de seigneur de *Gomiecourt, Hénin-sur-Cojeul, Lagnicourt, Noreuil et Ervillers* (V. les actes cités dans la notice sur Gomiecourt, contrats de mariage des 14 mai 1646, 9 janvier 1671, 1er et 4 decembre 1696 : actes des 30 décembre 1697, 24 mai 1700 et 10 mai 1702 (*greffe du gros,* arch. dép.)

Le P. Ignace prétend que depuis longtemps cette seigneurie appartenant aux Gomiecourt, ne consistait que dans la hauteur ou clocher, tandis que la seigneurie et la dîme étaient la propriété du seigneur curé. Cette assertion paraît inexacte, puisque les vingtièmes de 1757 montrent que la seigneurie consistait en censives et en terres. Elle était à cette époque, possédée par *François-Honoré-Alexandre, marquis de Runnes, comte de Béziers,* qui avait épousé *Marie-Anne de Gomiecourt.* Nous retrouvons

s deux personnes dans un arrentement fait sur Gomiecourt en 67 (arch. dép. greffe du gros).

En 1775, le seigneur était un sieur *J.-B. De Lahaye*, chevar, conseiller du roi en ses conseils, président au Conseil périeur d'Artois, député ordinaire des Etats d'Artois, aussi gneur de Vaulx, Sailly, etc... (*centièmes, contrat de mariage 9 janvier 1775*, greffe du gros, arch. dép.) Lors des cenmes de 1780, la seigneurie était encore dans la famille *De haye*.

Il existait dans ce lieu un riche bénéfice affecté aux chanois réguliers de Saint-Augustin, et dépendant de l'abbaye de m, en Vermandois, diocèse de Noyon ; la création en remont au XIII[e] siècle. Primitivement le prieuré était desservi par atre religieux, plus tard il n'y eut plus qu'un prieur-curé de la roisse.

A la fin du XVII[e] siècle, cette cure était possédée par un ecclé-istique nommé Doresmieux, qui fut obligé d'embrasser la règle Saint-Augustin pour en demeurer paisible possesseur. Il eut ur successeur un chanoine régulier de Phalempin, près Lille, is un d'Hénin-Liétard. Cette abbaye resta en possession du néfice jusqu'en 1724. L'abbé de Ham rentra alors dans son oit : c'était à cette époque un commandeur de Malte qui avait bbaye en commande. Il nomma à Hénin un religieux de int-Victor à Paris.

Une maladrerie, établie au XIII[e] siècle dans ce village, fut mie en 1698 à l'hôpital d'Arras.

La dîme se partageait par moitié entre le prieur-curé et le chare de la cathédrale d'Arras.

ARCHÉOLOGIE. — L'église a été batie par les religieux d'Anin.

Un détachement de quarante Prussiens, cavaliers et fantass, traversa la commune d'Hénin-sur-Cojeul le 28 décembre 70, se dirigeant vers Athies, dans l'intention de couper le emin de fer du Nord : quelques éclaireurs revinrent les 29 et

30 décembre et le 26 janvier 1871. Ce jour là, quelques coups de feu ayant été tirés sur eux par les dragons français qui se trouvaient dans la commune, les Prussiens emmenèrent en otage M. Vaillant, maire et conseiller d'arrondissement.

MORY.

MORY. — *Moiry.*

Histoire. — Le sire Thomas de Boves vendit, en 1239, au comte d'Artois, la dîme de *Moiry*. Il n'existait pas moins de trois seigneuries dans ce village. L'abbaye d'Eaucourt y possédait une seigneurie assez étendue. Une autre plus considérable appartenait au chapitre de l'église métropolitaine de Cambrai. Mais la seigneurie la plus importante était séculière. Elle fut d'abord la propriété d'une famille qui avait le nom de *Mory* : elle portait *d'or à la fasce d'azur, chargée de trois molettes d'argent;* ces armoiries existaient sur les vitraux de l'église d'Annezin près Béthune. (*Coll. Godin.*)

On trouve en 1106 un *Stephanus de Mori*. L'an 1313, le 7 février, un *Jacquemart de Mory* vendit un fief de deux razières de terre (*Le Carpentier*). *Ide de Mory*, héritière de cette famille, épousa *Robert de Sains*, seigneur de *Longastre*. Leur fille, aussi nommée *Ide*, se maria avec *Jean de Houchin*, seigneur d'Annezin, panetier d'Antoine de Bourgogne, et porta la terre dans cette maison d'Houchin, qui la conserva jusqu'à la Révolution. C'est ainsi que tous les Houchin portèrent, de père en fils, le titre de seigneurs de Mory. Cependant, en 1569, la terre était confisquée puisque nous lisons, dans les centièmes, la mention suivante « Nicolas Pourdrin, lieutenant du dit Mory, tient à « cense de M. *de Longastre*, et à présent dévolu à sa majesté. « qu'il a prins par confiscation, le nombre de cent quarante

encaudées de terres à labour etc... parce que présentement ›partient au roi nostre sire, et que le receveur des confisca- ›ns en fait pleine recepte, pour ce icy mémoire » Il devait i exister en 1569 une autre seigneurie, puisque nous voyons tionné comme seigneur dans les centièmes un M. de *Villers-quais*.

ı 1757 et en 1780, la terre était revenue dans la famille d'*Hou--Longastre* (vingtièmes et centièmes).

. question des droits honorifiques était un sujet de contesta- ; continuelles entre le chapitre de Cambrai et la maison uchin. Un marquis de *Longastre*, *Louis de Houchin* ayant :VIII[e] siècle, fait mettre ses armes sur une cloche, à l'insu hapitre de Cambrai, les chanoines, lorsqu'ils l'apprirent, ıdirent qu'on montât cette cloche, mais on parvint à la faire ›r en l'absence des officiers du chapitre : de là un nouveau ès. Le marquis de Longastre soutenait que sa seigneurie était ·incipale, et alléguait une possession non interrompue de cents ans, le chapitre de Cambrai prétendait que l'église t bâtie sur la censive de N.-D. de Cambrai, la seigneurie sur le Cambraisis, tandis que celle qui appartenait à la on d'Houchin n'avait ses ténements que sur l'Artois, d'où nclusion que la seigneurie du chapitre était la principale.

dîme était partagée entre la cathédrale de Cambrai et l'église t-Louis à Bapaume.

:CHÉOLOGIE, — Eglise. Le clocher fut brûlé en 1698, et re- ı cette époque; la tour porte la date de 1548.

ɪUX-DITS. — La ferme du Valédon, qui fut autrefois un fief rtant.

s Prussiens sont entrés sur le territoire de Mory, pour la ière fois le 27 décembre 1870, au nombre d'environ trois ; hommes, appartenant au 28[e] de ligne; ils étaient ac- ıagnés de quelques hussards. Jusqu'au 2 janvier, les ré- tions furent journalières. Ce jour-là, vers dix heures et

demie du matin, les chasseurs des 2e et 20e bataillons et les marins déployés en tirailleurs commencèrent le feu. Partant d'Ervillers, et ne rencontrant pas d'opposition sur leur gauche, ils vinrent prendre position au-dessus de Mory, sur le territoire de Béhagnies. Après avoir résisté à l'ennemi jusqu'à deux heures et demie, et voyant le vide se faire sensiblement dans leurs rangs, nos braves soldats durent se replier sur Mory, et se battre à la baïonnette dans le village avec un courage digne d'admiration. Vers le soir, l'aile gauche, composée en grande partie des mobiles du Nord, vint à leur secours; ils reprirent alors leurs positions. C'est alors que le général Robin faillit se faire tuer à la tête de son état-major. Après la bataille de Saint-Quentin, les Prussiens revinrent occuper Mory pendant cinq jours, du 22 au 26 janvier.

MOYENNEVILLE.

MOYENNEVILLE. — *Medoni villa*, *Mediana villa*, *Moyenville* (*1272*).

HISTOIRE. — Saint Vindicien, dans son diplôme de 674, donne au chapitre d'Arras l'église de *Medoni villa*, ainsi que plusieurs manoirs et terres labourables (Baldéric). Girard, dernier évêque de Cambrai et d'Arras, donna l'autel à l'abbaye de Saint-Eloy, avec cette clause *sine persona*. Son successeur, Lambert, premier évêque d'Arras, confirma, le 21 octobre 1097, dans un synode tenu à la cathédrale d'Arras, la donation à l'abbaye de l'autel de *Mediana villa (Mirans)*. La dîme appartenait à l'abbaye de Saint-Eloy. La seigneurie principale fut toujours la propriété de l'abbaye de Saint-Eloy, mais l'abbaye d'Avesnes possédait aussi une autre seigneurie (centièmes de 1569, vingtièmes de 1757, centièmes de 1780).

lage parait avoir donné son nom à une famille. En effet e dans une charte de 1106 un *Jodocus de Media-Villa,* me témoin avec les seigneurs de Vitry, *de Vitriaco,* ıincourt, *de Hamelincurt*, etc... *(Le Carp.)*

septembre 1298 eut lieu à Moyenneville une enquête ı des routiers qui désolaient le pays. (V. Ervillers.)

gneurie laïque était dès le XVIe siècle, dans la famille alle, qui exerça plusieurs charges municipales à Arras. *de La Salle,* seigneur de la Tour, *Moyenneville,* Mert reçu bourgeois d'Arras, le 30 octobre 1534. Il épousa *ıette Hustin,* 2° *Jeanne Gorliet,* 3° *Agnès Bondant :* du lit, il eut, entre autres enfants, *Pierre dit Pierrotin 'alle,* seigneur de *Moyenneville,* et Mercatel, qui fut d'Arras, et épousa *Marie Briois,* dame de Beauraing, *ıtoine,* seigneur de Beauraing et de Terramesnil. Un de pt fils, *Pierre de La Salle,* seigneur de Terramesnil, g, etc., marié à *Colette Turpin,* fut annobli le 15 no-1555 : il eut plusieurs filles, dont *Marie de La Salle* et *ite,* qui épousa *Philippe du Chastel-de-Blangerval,* créé par lettres de Philippe II de 1565, membre du conseil :e, capitaine du château de Lille, gentilhomme de la en 1574, gouverneur et grand bailli d'Oudenarde en capitaine de chevau-légers. (*le Carpentier* et collect.

/IIe siècle, la seigneurie de Moyenneville était passée 'amille *de Jonglet.* Ainsi, *François Bernard de Bryas* pousa *Jeanne Jonglet,* fille du seigneur de *Moyenneville.* ı rente du 15 juillet 1702 parle de *Gabriel, Comte de Tho-* d'*Agnès de Jonglet* son épouse, fille de Florent *François 'let,* chevalier, seigneur de *Moyenneville* (arch. dép.) Les ıes de 1757 attestent aussi que la seigneurie était posı partie par une dame *de Jonglet.*

80, on trouve un sieur Doncle mentionné comme sei-

ÉOLOGIE. — L'église contient deux chapiteaux gothiques,

portant d'un côté l'effigie du Christ, de l'autre celle de la Vierge. Les moines de St-Eloy devaient pourvoir à l'entretien du chœur.

Un détachement ennemi de quatre-vingts hommes vint couper le chemin de fer, sur le territoire de cette commune, le 26 décembre 1870. Les Prussiens reparurent tous les jours jusqu'au 1er janvier 1871. Le village eut encore à supporter plusieurs réquisitions les 5, 6 et 7 janvier. Enfin, le 27, on vit pour la dernière fois, les Prusssiens traverser la commune au nombre d'environ deux mille hommes, cavalerie, infanterie et une batterie d'artillerie.

NOREUIL.

NOREUIL. — *Noureu, Noureuille, Noureuil, Noireul, Noirœul, Nœreul, Nourieul.*

HISTOIRE. — Le village n'était en 1226 qu'un hameau dépendant de la paroisse d'*Escoult*, et relevant du château de *Longastre*.

Deux chartes de 1205 et de 1206, dans lesquelles *Bauduin de Barastre*, gouverneur d'une partie du comté d'Artois, donne de grands biens à l'abbaye de St-Aubert de Cambrai, mentionnent comme témoin un chevalier nommé *Jean de Nœreul* ou *Nœruel*, ce qui indique qu'il exista une famille qui avait pris le nom du village. (*Le Carpentier*).

La seigneurie principale fut possédée par la famille *Le Merchier*, qui portait *de gueules à trois tours d'argent 2 et 1*. A la fin du XVe siècle, *Jacquemart Le Merchier*, écuyer, était seigneur de *Noureuil;* il était en outre écuyer ordinaire de la bouche du roi de France, et élu de Péronne, Roye et Montdidier. Son fils, *Gérard Le Merchier*, grainetier de la ville de Granvillers, fut

seigneur de *Noureuil*. Il eut pour fils *Jacques Le Mer-*
, écuyer, seigneur de *Noreul* (*Le Carpentier*), ou de *Nou-*
(collect. Godin), qui mourut en 1554, et fut enterré avec
mme, *Anne De le Candele*, dans l'église de la Madelaine à
rai. *Guillaume Le Merchier*, fils des précédents, fournit, le
rs 1565, un dénombrement de la terre de *Noureuil* (arch.
; il avait épousé *Léonore de Hennin Cuvillers*, c'est-à-dire
ennin-Liétard. Après la mort de *Guillaume Le Merchier*,
se remaria à *Jean des Wazières* (*Le Carpentier*). Les centiè-
le 1569 mentionnent en effet comme seigneur M. *de Wazières*,
ant lui, M. *Le Merchier de Noureuil*. *Antoine Le Merchier*,
lu premier mariage, succéda à la seigneurie de *Noureuil*; il
claré noble par sentence de l'Election d'Artois du 20 mars
(Arch. dép.), et créé chevalier par l'archiduc Albert en 1618.
ousa en premières noces *Marguerite du Fay, dame d'Hul-*
et en secondes noces, en 1610, *Barbe de Haynin*. *Fran-*
Le Merchier, son fils, seigneur de *Noireuil* (*Le Carpentier*)
Hulluch (Collect. Godin), fut marié à *Anne de Bourgongne*,
il eut un fils, *J.-B. Le Merchier*, seigneur de *Noureuil* et
lluch. Ce dernier mourut en 1694, il avait épousé en 1652
ne de Béthencourt; et une de ses trois filles, *Marie-Made-*
-Françoise Le Merchier, dame *d'Hulluch*, fut mariée en 1686
arles de Briois. Une fille de ce mariage, *Françoise de*
is, épousa en 1722 *François-Joseph de Coupigny*; la terre
donc dans la famille de Briois (le dictionnaire de l'Académie
en 1758 pour seigneur le *comte de Coupigny*), et ensuite
celle de Coupigny. Un contrat de mariage du 26 avril 1783
re que la terre était encore à cette époque dans la pos-
on d'un Coupigny (Arch. dép.); enfin, en 1789, elle
it pas sortie de cette maison (*Harbaville*).

e autre seigneurie exista en même temps dans le village;
était possédée au XV[e] siècle par la famille de Gomiecourt.
trouvons en effet que *Jacques-Philippe, comte de Gomie-*
, qui se maria le 14 mai 1646 avec *Marie de Noyelles*,
itulait seigneur de *Noreuil* (Collect. Godin); de même son
François-Louis-Balthazar et le fils de celui-ci *Domitien-*

Jean-Marie-François de Gomiecourt avaient la seigneurie de *Noreuil* (contrat de mars des 1er et 4 décembre 1696 *greffe du gros arch. dép.)*. Cette seigneurie est probablement celle dont la famille Boucquel devint propriétaire. Un contrat de mariage du 17 octobre 1752 montre que *Félix Boucquel*, chevalier seigneur d'*Hamelincourt*, était fils de *J.-B.-Joseph Boucquel*, chevalier, seigneur de Lagnicourt, Sarton, *Noreuil* etc... D'après les vingtièmes de 1557 et les centièmes de 1780, la seigneurie, à ces deux époques, aurait appartenu à la famille Lefebvre.

Le village de Noreuil était du bailliage de Bapaume, du diocèse de Cambrai, du doyenné de Beaumetz-les-Cambrai.

ARCHÉOLOGIE. — L'église, bâtie à la fin du siècle dernier, ne présente rien de remarquable. Il existe une chapelle de N.-D. des Sept Douleurs qui est, depuis un temps immémorial, le but d'un pèlerinage; démolie à la Révolution, elle a été rebâtie par un sieur Luc-Joseph Lefebvre.

Le 29 décembre 1870, deux cents cavaliers prussiens se rendant à Bullecourt et Riencourt, traversèrent la commune; le même jour, cent cinquante hommes du trente-troisième de ligne vinrent faire une réquisition. Ces visites se prolongèrent jusqu'au 28 janvier 1871.

SAINT-LEGER.

SAINT-LEGER. — *Leodegarii fanum*, *Saint-Légier*, sur la Sensée et sur la voie romaine dite chemin de Saint-Quentin.

HISTOIRE. — Le président Hénault prétend que l'évêque Saint-Léger fut assassiné, en 678, dans une forêt de l'Artois, qui a retenu son nom. Un manuscrit d'Arras porte même que ce prélat

décapité dans un lieu aujourd'hui nommé Saint-Léger, et
ué entre Arras et Cambrai (*Harbaville*). La tradition du pays
étend que Saint-Léger eut les yeux crevés dans ce lieu. Mais
recherches historiques ont prouvé que saint Léger fut mar-
risé dans la partie du bois de Lucheux qui avoisine le village
Sus-Saint-Léger.

En 1070, Eustache, comte de Boulogne, assigna à la collégiale
Lens une demi mesure de terre sur Saint-Léger, *in pago atre-
'ensi* (*Miræus*). Plusieurs des seigneurs de Saint-Léger figurent
ssi dans l'histoire. Un *Ansellus de Sto-Leodegario* est cité en
)6 comme témoin de la donation faite à l'abbaye d'Anchin par
selme de Ribémont. On trouve encore en 1106 un *Brictius de
o-Leodegario*, en 1197 un *Isaacus de Sto-Leodegario*, un *Jean
velon de Sto-Leodegario*. (*Le Carp.*)

Au commencement du XIII[e] siècle un *Anselme de Saint-
ger* épousa une *Jeanne de Bercus* (et non de Bergues comme le
étend le *P. Ign.*) (*Le Carpentier*). De même une *Guyotte de
int-Léger* fut mariée à *Wyon de la Fayette*, qui fut capitaine de
lles en 1239. L'an 1416. *Mauroy* et *Gontrart de Saint-Léger*,
ec les nobles exilés du parti bourguignon, font la guerre de
rtisans (*Meyer*) et *Mauroy de Saint-Léger* est créé chevalier,
couronnement de Louis XI, le 15 août 1461 (*Harbaville*).
is on ne peut dire si ces seigneurs étaient membres d'une
aille de Saint-Léger, ou bien si, appartenant à d'autres mai-
is, ils ajoutaient à leur nom celui de Saint-Léger. Il en est
même pour *Guyot de Saint-Léger*, écuyer qui, à Azincourt,
mandait une compagnie de treize écuyers (1415), et de
illaume de Saint-Léger qui, à cette même bataille, servait
is la compagnie de *Henri de Bailleul* (*Clairembault* quittance
13 octobre 1414 et 24 novembre 1415, M. *de Belleval, Azin-
rt*).

Le P. Ign. dit que la terre était dans la maison de *Bercus*,
elle fut possédee par un de *Bercus*, qui avait épousé une de
uffremetz, et qu'une *Jeanne de Bercus* la porta dans la
ison de *Flory*, ou *Floury*. Toutes ces assertions semblent
exactes : en effet l'on trouve qu'une *Jeanne de Bercus* fut

mariée, au XIII[e] siècle, avec un *Anselme de Saint-Léger*, et nulle part on ne voit que la famille de *Bercus* se soit qualifiée de seigneur de *Saint-Léger*. De même, ce fut une *Marguerite* ou *Magdelaine de Bercus* qui épousa, au XV[e] siècle, un *François de Beauffremetz*; enfin on ne saisit aucune alliance entre les familles de *Bercus* et *de Flory*.

Mais une *Jacqueline de Beauffremetz* épousa un *Jean de Carnin* (et non de Carvin comme le dit *Le Carpentier*), qui fut échanson de Philippe-le-Bon : leur fils *Robert* épousa *Jeanne Floury*. La maison de Floury, qui est connue depuis le XI[e] siècle, était originaire du comté de Saint-Pol, et eut une assez grande illustration (*Le Carpentier*); elle posséda de bonne heure la terre de Saint-Léger. En effet, dès 1420, *Hughes Floury* est mentionné dans les archives de Saint-Aubert comme seigneur de *Saint-Léger*; son fils *Georges*, son petit-fils *Anthoine* furent aussi seigneurs de *Saint-Léger*. Ce dernier eut plusieurs enfants, et parmi eux *Jeanne de Floury*, femme de *Pierre de Carnin*, et *Anthoine de Floury*, seigneur de *Saint-Léger* et de *Fontaines*, gouverneur de Gravelines, qui, de son mariage avec *Marie de Bournonville*, eut une fille. Cette *Marie de Floury, dame de Saint-Léger*, épousa *Hughes de Bournel, seigneur d'Estiembecque*, gouverneur de Bapaume, Douai et Orchies, c'est lui qui figure dans les centièmes de 1569. *Marie de Floury* mourut en 1573. Son fils *Maximilien de Bournel*, seigneur de *Saint-Léger*, institua pour héritier *Gabriel de Bournel*, son neveu, mais donna la terre de Saint-Léger à *Claude de Carnin*, son cousin par sa mère, c'est-à-dire le fils *de Jeanne de Floury*. Celui-ci possédait la seigneurie en 1586, puisqu'il figure dans un procès soutenu à l'occasion de la construction de la tour de l'église. En effet, dès 1584, le seigneur de Croisilles, qui prétendait des droits honorifiques, avait fait mettre ses armes sur cette tour ; mais *Claude de Carnin*, qui était en possession de la seigneurie, fit reconnaitre ses droits et rétablir ses armes en 1586 (*Le Carpentier*, *P. Ign.*, *collect. Godin*).

Ce *Claude de Carnin*, seigneur de *Saint-Legier*, *Fontaines-les-Quéant*, *Gomiecourt*, avait épousé *Marie de Markais*; il mou-

le 3 octobre 1600, et du temps du P. Ignace, on voyait encore s l'église leur tombeau en marbre blanc.

e 8 mai 1602, nous trouvons un dénombrement servi par le ır *de Carnin*, seigneur *de Saint-Léger*, au sieur de Bacquehem ıuse de son château de Barastre (arch. dép. in-folio).

'rançois-Adrien de Carnin, chevalier, seigneur de *Saint-Léger, ıtaines-les-Quéant*, épousa *Jeanne de Bergues Saint-Vinox*, itière de la terre d'Ollehain; il mourut le 9 juillet 1679. Son beau et celui de sa femme, ceux de trois de ses enfants et d'un ses frères, chanoine d'Arras et de Lillers, existaient dans lise de Saint-Léger (P. Ign.).

e fils de *Franois-Adrien de Carnin*, *Charles-François*, n'eut sa femme, *Marie-Marguerite-Reine de France*, que deux filles. née *Marie-Maximilienne-Claire de Carnin*, était *dame de nt-Léger* et *de Fontaines*, et elle épousa le 17 novembre 1711, *'rles-Dominique, marquis de l'Estendart*, seigneur de Verchocq (Arch. dép. *greffe du gros*). C'est ainsi que le marquis *de stendart* fut seigneur de *Saint-Léger* et de *Fontaines*. Son fils ue, qui fut page du roi Louis XV, porte-étendard aux gardes çaises, hérita de sa mère les seigneuries de *Saint-Léger* et *de taines* (*P. Ign.*), et mourut sans enfants, en 1736.

a sœur cadette de la marquise de *L'Estendart*, *Jeanne-Joseph Carnin*, aussi qualifiée de dame *Saint-Léger* et *de Fontai-* avait épousé un officier au service du roi d'Espagne, *le sieur a Rozière*, qui devint, par la suite, mestre de camp de cava- e, et lieutenant colonel du régiment de Brabant, et mourut à s, en descendant de carrosse (*P. Ign.*) Il laissa une fille ue, *Marie Reine de la Rozière*. Sa veuve se remaria à un ier, le sieur de Bellefosse, puis à un sieur Légal, qui avait fortune du temps du système de Law; mais elle n'eut pas fants des ces deux derniers maris (*P. Ign.*). La demoiselle *la Rozière*, héritière par suite du décès de son cousin, le *quis de l'Estendart*, des terres de *Saint-Léger* et de *Fontai-*, épousa le 6 juin 1740, *Marie-Jacques, Eustache d'Aoust, rquis d'Aoust-Jumelles*, seigneur de *Bourcheuil* et des deux *inchy*. La famille d'Aoust est une des plus anciennes du Pon-

thieu; elle possédait déjà en 1196 le château d'Aoust près d'Abbeville, et de riches terres en Picardie (*Le Carpentier*). Une branche vint de bonne heure s'établir en Artois. Elle y jeta un vif éclat et devint titulaire du marquisat de Jumelles.

Le marquis *Jacques d'Aoust* figure, dans les vingtièmes de 1757, comme seigneur de *Saint-Léger*. Il mourut peu de temps après, et sa veuve, *Marie Reine de la Rozière*, épousa, en secondes noces, le sieur de *Languedove*, colonel d'infanterie et chevalier de Saint-Louis. Par lettres patentes du mois d'avril 1759, le roi, en récompense des beaux services militaires du sieur de *Langedove*, réunit les terre et seigneurie vicomtière de *Saint-Léger*, à la terre et seigneurie de *Fontaines*, pour ne composer à l'avenir qu'une seule et même terre érigée en marquisat sous le nom de *Languedove* (*Registre aux commissions du conseil d'Artois*). Dans cet acte on voit que la seigneurie vicomtière de *Saint-Léger* relevait de la terre et seigneurie de Barastre, et que, comme celle de *Fontaines*, elle était toujours la propriété de *Marie-Reine de la Rozière*. Les terres d'ailleurs revinrent bientôt à la famille d'*Aoust* pour n'en plus sortir; en effet en 1780 (centièmes), en 1787 (ordonn. du conseil d'Artois), le seigneur est toujours le marquis d'Aoust.

La branche des *Montmorency-Croisilles* prit aussi le titre de Saint-Léger. *Anthoine de Montmorency*, mort en 1529, fut le premier qui s'intitula seigneur de *Saint-Léger*. Il en fut de même de son fils *Bauduin*, de son petit-fils *Georges* et de son arrière petite-fille *Jeanne*, qui épousa *Philippe de Mérode*. Mais il est très difficile de savoir si cette terre leur appartenait en tout ou en partie, et de quelle manière elle leur était arrivée. Quoiqu'il en soit, au XVIe siècle les seigneurs de Croisilles prétendaient des droits honorifiques sur *Saint-Léger*, de là leur contestation avec la famille *de Carnin*.

ARCHÉOLOGIE. — La tour de l'église date de 1584; c'est un édifice carré et spacieux. L'église, rebâtie une première fois en 1665, a été reconstruite en entier en 1785. Vendue nationalement, elle fut rachetée par le marquis d'Aoust. Elle contient plusieurs

-reliefs remarquables provenant de l'église Saint-Amé de
uai.

Le 26 décembre, vers deux heures de l'après-midi, les uhlans rcoururent le village en tous sens et se rendirent ensuite à oisilles. Le lendemain matin, une bande d'environ cent quatre-igts Prussiens arriva et se fit remettre les armes de la commune: les brisa sur place. Du 28 décembre au 2 janvier, Saint-ger fut visité journellement par des éclaireurs prussiens. Le ianche 22 janvier, vingt-cinq uhlans arrivèrent à toute bride Vaulx-Vraucourt et forcèrent la boîte aux lettres. Le lende-in, quelques éclaireurs vinrent donner l'ordre de détruire les ricades construites par les troupes françaises. Enfin le 26, un ps de deux mille hommes d'infanterie, avec cent quarante ımes de cavalerie et un grand nombre de pièces d'artillerie gros calibre, sous les ordres du général Strulberg, traversa nt-Léger, se dirigeant sur Croisilles, et annonça aux habitants siège prochain d'Arras. Dix fantassins se détachèrent de cette ıpe et restèrent dans le village, formant une espèce d'avant-ste. Vers le soir, ce petit corps d'armée revint, et fit préparer logements pour le recevoir. Deux heures après, un ordre les pela à Bapaume : ils partirent emportant les réquisitions 'ils avaient faites.

SAINT-MARTIN-SUR-COJEUL.

SAINT-MARTIN-SUR-COJEUL. — *Sancti Martini fanum.*

HISTOIRE.—Le 4 février 1152, le pape Eugène III, par une bulle ressée à l'évêque Godescalque, lui confirma la cure de ce village, us le titre d'autel de Saint-Martin.

Dès le XV[e] siècle, la seigneurie était dans la famille de *Lameth.*

La tige de cette maison est un *Robert de Lameth*, qui vivait en 1212, et portait le titre d'écuyer de Bauduin comte de Flandre: il était le trisaïeul de *Thiébaut de Lameth*, seigneur de *Saint-Martin-sur-Cojeul*, qui fut marié à *Isabeau de Neuville-Vitasse*, et fut tué à Azincourt. Le petit-fils de *Thiébaut, Antoine*, seigneur de *Saint-Martin-sur-Cojeul*, passa au service de Louis XI, après la mort de Charles-le-Téméraire, et épousa, en 1460, *Jacqueline de Hénencourt*. Il eut pour fils *Philippe de Lameth*, qui fut gouverneur de Corbie, et eut pour femme *Anne*, héritière des *Bournonville*. Un des fils fut *Adrien de Lameth* de *Hénencourt*, seigneur de *Bournonville*, etc..., qui épousa *Anne d'Estournel*, et fut seigneur de *Saint-Martin*, après la mort de son père et de son frère aîné. Sa sœur aînée était mariée à *Gabriel de Maulde, baron de Colembert* (*P. Ignace*). Le fils aîné d'*Adrien de Lameth, Jean*, fut aussi seigneur de *Saint-Martin*. La famille de Lameth existe encore et plusieurs de ses membres ont figuré dans notre histoire contemporaine.

Au XVIIIe siècle, c'est la famille *Crepelle*, ou *Crépel* qui possède la seigneurie. Dans les vingtièmes de 1757, se trouvent mentionnés les héritiers du sieur *Crépelle*, pour les quatre cinquièmes de la seigneurie de *Saint-Martin*, et un sieur Denain pour l'autre cinquième.

Un bail de 1771, montre que le seigneur était *Placide-Joseph Crépel de Saint-Martin*, écuyer, conseiller du roi et couronne de France en sa chancellerie d'Artois (arch. dép.).

En 1772, des lettres patentes du roi autorisèrent *François-Jean Crépel* à vendre la seigneurie de Willerval et six mesures de terre au terroir de Lens, pour payer les deux cinquièmes de la terre de *Saint-Martin-sur-Cojeul* qu'il avait acquise d'*Eugène-Joseph Crépel*, son frère (*Cons. d'Artois*, arch. dép.).

Les centièmes de 1780 donnent aussi pour seigneur un sieur *Crépelle*. Cette famille était encore propriétaire de la seigneurie en 1786, ainsi qu'il résulte d'un jugement du conseil d'Artois du 21 mai (arch. dép. *cons. d'Art.*).

Mathieu Moulart, évêque d'Arras, naquit à saint-Martin en 1520: son père était fermier du seigneur de Maulde, baron de Colem-

t. Mathieu Moulard fut d'abord bénédictin, puis successivement
fesseur à Louvain, abbé de Saint-Guislain en Hainaut, député
c états du Hainaut, député des provinces Wallonnes en Espa-
e et enfin évêque d'Arras en 1575. Il ne fit son entrée à Arras
en 1577, parce qu'il exigea qu'on le déchargeât de la pension
yée au cardinal de Granvelle. Il fonda plus tard à Douai un
lège qui porta son nom. Les troubles religieux le forcèrent à
itter momentanément son diocèse, et il en confia la direction
ean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast. C'est sous son épiscopat,
1597, qu'eut lieu l'attaque de Henri IV sur Arras. Les bour-
ois se portèrent courageusement sur les remparts, et par leur
itude forcèrent les troupes françaises à se retirer. Gazet rap-
rte que le succès fut dû en grande partie à l'évêque Mathieu
ulart, qui malgré son âge, vint sur les remparts encourager
habitants. Il mourut en 1600, à Bruxelles, où il s'était rendu
ur une assemblée des Etats Généraux.

Un autre Mathieu Moulart, neveu de l'évêque, fut curé de
int-Martin, et figure dans un procès au conseil d'Artois en 1688
ch. dép.); il mourut en 1698, et fut enterré dans le cimetière.

Ce village était divisé en deux parties: l'une relevait du bail-
ge ou gouvernance d'Oisy, l'autre était vivement disputée entre
bailliage de Bapaume et la gouvernance d'Arras.

La cure était à la collation de l'évêque d'Arras et de son cha-
re, et la dîme se partageait entre eux.

ARCHÉOLOGIE. — L'église a été bâtie en 1772 avec les souscrip-
ns des habitants.

La commune fut visitée par les éclaireurs prussiens, les 26,
, 28 et 29 décembre 1870.

VAULX-VRAUCOURT

VAULX-VRAUCOURT. — *Vallis, Vallum, Val, Vaus, Vaux.*

HISTOIRE. — Ce village est connu depuis une époque ancienne. Saint Landelin, disciple de Saint-Aubert, qui fonda les abbayes de Lobbes, de Crespin, de Vallers, naquit à Vaux en 623; il était fils du seigneur de Vaux.

Vaulx a donné son nom à une famille puissante que l'on suit depuis le XI[e] siècle jusqu'à la seconde moitié du XV[e]. Mais comme il y eut un très-grand nombre de familles de *Vaux*, il est assez difficile de bien établir la succession de celle de *Vaux en Artois*. Il ne faut donc citer comme seigneurs de *Vaux* que ceux qui apparaissent accompagnés de seigneurs de l'Artois et du Cambrésis. Un *Burcardus de Vallis* est témoin de la fameuse charte de 1071 donnée par Liébert, évêque de Cambrai, dans la cathédrale d'Arras. (*Le Carp.*). Sont cités avec lui : un *Ellebordus de Buschoi*, un *Balduinus* de *Wahencurt* (*Wancourt*) un *Robert, avoué d'Arras,* un *Wistachius de Novavilla*, un *Warnerius de Longastro*, un *Anselottus de Pas*, un *Frimoldus de Montigniaco*, etc. Un *Simon de Vallo* figure aussi comme témoin d'une charte de 1096, par laquelle *Bauduin Calderuns* donne à l'abbaye d'Anchin tous les héritages, fiefs alleux et esclaves, c'est-à-dire tout ce qui était de sa juridiction, en son village d'Inchy en Artois : cette donation fut confirmée par Anselme de Ribemont, comte d'Ostrevent et châtelain de Valenciennes, en présence d'une foule de seigneurs, qui portent les noms de villages d'Artois et du Cambrésis (*Le Carp.*) De même, une charte de l'abbaye d'Arrouaise de 1106, mentionne, comme témoins, *Lambertus del Vaux*, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs de nos pays.

Le jugement de 1156, par lequel Thierry, comte de Flandre, annula l'accord fait entre l'abbaye d'Eaucourt et un chevalier, nommé Etienne, pour des biens situés à Courcelles-le-Comte, porte

ıme siégeant dans la cour seigneuriale *Widon de Vaus, Hughes frère,* et Hughes de Blarville (*Godefroy*). En 1160 un *Nicaisin Vaux* est témoin d'un acte de *Jean de Ramillies* dit *Dragon Carp.*)

Ious trouvons un peu plus tard un *Roger*, seigneur de *Vaulx Ecoust-Saint-Mein,* dont la fille *Wildebrande* épousa *Barthéy de Gomicourt.* Ce *Barthélémy* et sa femme firent en 1212 : *révocation des droits qu'ils pourraient quereller en la terre Vaulx.*

Suivant D. Gosse, cette terre aurait appartenu à la maison Barastre, et aurait été vendue, en 1219, par *Bauduin de Batre* à *Hérelon,* bailli de Bapaume, et, quelques années après, ui-ci aurait obtenu du comte d'Artois le droit de haute justice, 'exception des cas réservés, le rapt, le meurtre et l'incendie. is même postérieurement à cette vente, on voit beaucoup de gneurs du nom de Vaux.

Jans l'audience de la cour féodale du comte d'Artois, qui se tint château de Bapaume, le mercredi avant la Saint-Laurent 1286, ure, comme homme du comte, à côté du sire de *Beaumès, Hévé de Vaux.* Ce procès très-curieux était intenté alors par le mte et les maire échevins de la ville de Boulogne. Ces derniers plaignaient de ce que les gens du comte d'Artois voulaient leur :r la justice dans leur ville et les environs. Les gens du comte Artois consultèrent le comte de Boulogne, qui déclara que cette stice lui appartenait, quoique son comté fût tenu en fief de celui Artois. Les plaids se tinrent à Arras, le mercredi après la Madene (24 juillet) 1286. Le comte de Boulogne comparut en perme, la ville par procureurs : l'affaire fut renvoyée à quinzaine Bapaume (*Godefr.*)

Quatre ans après, en 1290, on trouve un acte dans lequel « *Niéveles de Vaus* (probablement le même que *Névelon*) écuièr, déclare que *Ghérard de Vaus,* écuier dit *Hurtaus,* son homme, a reconnu en sa présence, en celle de ses hommes ses pairs, et des hommes du Comte, qui lui furent prêtés, avoir rendu à Jaquemar Douchet, d'Arras, fils de Robert Douchet, toute la dîme qui lui appartient à *Vaus* et tout le terrage, qu'il en a

« adhérité le dit Jaquemar, et l'a reçu a homme demi-lige » (*Godefr.*).

Il est présumable que le *Neulés* ou *Nicolas de Vaux* dont parle D. Gosse, et qui, par donation de juillet 1301, choisit sa sépulture dans l'abbaye d'Eaucourt, et y fonda deux messes hebdomadaires, est le même qui figure dans le procès de 1286, et dans l'acte de 1290. D'après D. Gosse, ce *Neulés de Vaus* avait un fils nommé *Jean*.

Il est question au XIVe siècle d'un *Allart* et d'un *Collart de Vaux* dans un curieux texte des archives départementales, qui commence ainsi : « Chi après sensuivent les terres séant ou « terroir de *Vaulx* et de Frémicourt sur lesquelles *Jehan de Beau-* « *mès* prent terrage par la manière que s'ensuit, lequel terrage fu « *Allard de Vaux.* »

En 1376, un *Jean de Vaulx* était bailli d'Hesdin : en effet au haut de la copie d'une enquête ouverte par ordre de Louis VIII, en juillet 1216, on lit que cette copie a été faite par *Jean de Vaulx*, écuier, bailli d'Hesdin, le 28 septembre 1376 (*Godefr.*). De même, en 1378, un *Pierre de Vaux* est mentionné comme chevalier avec les sires de Haveskerque, de Buissy, de Hendecourt, etc.

Dom Gosse, dit avoir reconnu dans l'église de Vaux une pierre sépulcrale au « haut de laquelle se trouve un écusson « chargé de trois lions, deux et un en pointe. Elle est aussi ornée « de trois figures plates avec une épitaphe dont je n'ai pu lire que « les mots suivans Chi gist... seigneur de *Vaux* qui trespassa « en revenant du voyage de Jérusalem en l'an de grâce mil IIIIC « et XXXIII. Chi gist *Jehans* ses fils seigneur de Vaux qui tres- « passa en l'an de grâce mil IIIIC et XXXIX. Chi gist *Gué-* « *rard*, *seigneur de Vaux*, le susdit chevalier... qui fist... de cette « lame... en l'an de grâce mil IIIIC et XL au mois d'avril priez « Dieu pour leurs ames. »

Ce texte est fort curieux en ce qu'il indique les derniers seigneurs du nom de *Vaux* et les armes de la famille, qui étaient *trois lions deux et un en pointe*. Quelques auteurs cependant ont prétendu que ces armes étaient *d'argent à la bande de sable col-*

e *deux cottices de même*, mais cette assertion ne peut se ir en présence de l'inscription qui vient d'être citée.

n D. Gosse rapporte que la seigneurie de *Vaulx* fut vendue, nai 1444, par *Simon de Gonnelieu* et *Jeanne de Vaulx*, sa , à *Hughes de Longueval*, capitaine de Bapaume, chambellan : de Bourgogne, mort sans enfants en 1458. Celui-ci, par stament daté de Bapaume, du 24 juillet 1458, aurait fait don eigneurie de *Vaux* à son neveu *Jean de Longeuval*, fils de seigneur de *Cramailles*. D. Gosse ajoute que, jamais avant a maison *de Longueval* n'avait possédé à *Vaux* la moindre mais il est en contradiction avec tous les autres auteurs. et on a vu dans la notice sur Bucquoy, que les textes tent que dès le commencement du XII[e] siècle, les *Lon-* prenaient la qualité de seigneurs de *Vaux*. Ainsi *Lan- le Longueval* est qualifié de seigneur de *Vaux*, en 1140, une charte de l'abbaye d'Arrouaise : son fils, *Aubert*, et etits-fils *Watier*, *Aubert* et *Raoul*, sont mentionnés avec ne titre dans une charte de l'abbaye de Saint-Aubert. Mais sse conteste l'existence même de ces chartes, et accuse pentier d'erreur grossière. Ce dernier auteur n'est cepen- pas le seul qui ait admis l'authenticité de ces documents; es, notamment Gélie, la Morlière et le P. Ignace, ont suivi ne opinion: il serait bien extraordinaire que pas un n'eut ce qu'il affirmait. Ne peut-on pas penser que, dans le et le demi-siècle qui séparent Le Carpentier et le P. Ignace Gosse, et, par suite des guerres qui avaient désolé le pays, res avaient péri.

iqu'il en soit, on trouve dans tous les généalogistes, sauf sse, toute une série de *Longueval* qualifiés de possesseurs de *Vaux*, depuis *Aubert de Longueval*, qui fut tué en 1302, ataille de Courtrai. Après cet *Aubert*, vint un autre *Aubert*, s, puis *Alain*, son petit-fils, marié à *Idette de Beaumès*, fille telain de Bapaume, et mentionné souvent dans les chartes bbayes d'Arrouaise, d'Eaucourt, de Saint-Aubert, et du , pendant les années 1381, 1383, 1387.

eux fils d'*Alain*, *Jean* et *Alain*, furent tués à Azincourt.

Après eux apparaissent les trois frères *Charles*, *Renaud*, et *Jean* de *Longueval*, tiges des trois branches de *Longueval*. On n'est pas tout-à-fait fixé sur la question de savoir s'ils étaient les fils de *Jean* ou d'*Alain*. La Morlière, la Chesnaye des Bois etc... les prétendent fils d'*Alain*; mais D. Gosse est ici d'accord avec Le Carpentier et le P. Ignace pour reconnaître qu'ils étaient fils de *Jean* tué à Azincourt. Seulement, au lieu de trois fils, il en énumère cinq; 1° *Charles*, qui continua la branche des *Longueval* proprement dits, 2° *Renaud*, tige des *Thénelles-Buquoy*, 3° *Hughes* qui aurait acheté la terre de *Vaux*, et qui aurait été enterré au Mont-Saint-Quentin, 4° *Gilles* abbé de Saint-Corneilles à Compiègne, 5° *Jean* qui aurait épousé l'héritière du seigneur de Cramailles, et dont le fils *Jean*, marié à une *Miraumont*, aurait reçu de son oncle la seigneurie de *Vaux*. L'opinion de D. Gosse, sur *Jean de Longueval*, est en opposition complète avec les textes. En effet on peut suivre ce personnage, pour ainsi dire pas à pas, dans l'histoire: il fut gouverneur de Bapaume, grand bailli d'Hesdin en 1426, général dans le Milanais, gouverneur de Crévecœur et d'Arleux en 1464; il épousa *Marguerite de Bournel*, fille du seigneur de *Thiembronne*. Enfin il porta certainement le titre de seigneur de *Vaulx*; peut-être l'avait-il reçu en legs de son frère *Hughes*; en tous cas c'est en sa faveur que ce dernier aurait testé.

Ainsi l'achat de la seigneurie en 1444, si tant est qu'il ait existé, ne doit s'entendre que de l'achat d'une seigneurie, peut-être même la principale, existant sur Vaulx, concurremment avec une autre appartenant déjà aux Longueval. Ces derniers, par cet achat, ont réuni dans leurs mains toutes les seigneuries du village de *Vaulx*: en effet, à partir de cette époque, ils sont mentionnés comme possédant seuls cette terre.

Il existe dans l'église de Vaulx une très-curieuse épitaphe, qui donne toute la suite des Longueval-Vaulx et de leurs femmes, depuis *Jean de Longueval*, fils du *Jean*, dont on vient de parler: nous la reproduisons en entier, d'après M. le Gentil, et nous renvoyons à notre notice sur Bucquoy pour les détails historiques sur chacun de ces personnages.

uivent les noms des seigneurs et dames chy dedans enterrés. Premièrement
ui gist le corps de noble et puissant seigneur messire iehen de Longueval
valier seigneur de Vaulx, Héninel, Villers-au-Flos, Cappy, Belloy, Vis-
conte de Verneul, gouverneur et cappitaine des ville et chasteau
de Bappalmes, lieutenant de M. le grand bastard de Bour-
gongne de sa compagnie de cent hommes darmes qui trespassa a
Verneul la nuict des Rois lan de grace 1499 ∾ près de luy; gist
le corps de noble et puissante dame madame Marie de Miraumont son
pouse, dame de Beaumont fille aisnée de messire Robert chevalier seig
neur de Miraumont conseillier et chambellain mareschal de lhoost
et chappitaine de la garde du bon duc Philippe de Bourgoigne ectx
laquelle trespassa a Verneul le iour de caresmaulx lan 1558 —
chi gist aussi le corps de noble et puissant seigneur messire Ad
rien de Longueval fils aîné des susdicts seigneurs et dames
chevalier seigneur de Vaulx, Héninel, Villers-au-Flos, Cappy, Tour
enel Travesi gouverneur et cappitaine des ville et chasteau
de Bappalmes, conseillier et chambellain de Charles Ve roi
des Espaignes et cappitaine de Hallebardiers allemans de sa
garde lequel trespassa en la ville de Douay le XIIIe de iuill
t 1534. Près de luy gist le corps de noble et puissante dame ma
dame Anne de Courteauville dame de Reineghelst et de la Tour
fille aisnée et héritière de messire Ioseph de Courteauville cons
eillier et chambellain du duc seigneur Charles de Bourgoigne
laquelle trespassa le VIe de iuing lan 1539. Chy gist aussi le
corps de noble et puissant seigneur messire Iehan de Longueval
ls aisné dessusdicts seigneur et dame. chlr seigneur de Vaulx, Henni
nel, Villers-au-Flos, Cappy, Reineghelst, Assiet-le-Petit de la bar
gagne d'Arras conseillier et maistre dhostel de lempereur Char
les Ve et gouverneur et cappitaine des ville et cite d'Arras, et
fondateur de cette nouvelle église, le quel trespassa en sa mai
n dArras le XVIe de may 1551 ∾ pres de luy gist le corps de
noble et puissante dame madame Iehenne de Rosimboz son espou
se dame de Villers Longppe et de Canteleu fille aisnee de me
ssire Pierre chevalier seigneur de Rosimboz en son conseillier et
chambellain de lempereur Charles Ve et grande mere dhostel et chief
es finances de madame Marguerite archiduchesse d'Aultriche et douagi
de Savoye tante du susdict empereur et gouvernante du Pays-Bas, etcx,
laquelle avec son mary aussi fondatresse de ceste eglise trespassa

Chy gist aussi le corps de noble et puissant seigneur messire Maximi
lien de Longueval filz unicque des susdicts seigneur et dame en son
vant sr de Vaulx, Héninel, Villers-au-Flos, Cappy, Reinenghelet ∾
Assiet-le-Petit

Maximilien, qui figure le dernier sur cette inscription, fut gouverneur d'Arras, grand veneur et louvetier d'Artois, chevalier de Calatrava, conseiller d'Etat de Charles-Quint, et chef des finances. Il porta, le premier, le titre de *baron de Vaulx* ; plus tard il acheta, d'un *Longueval Thenelles-Buquoy* (*D. Gosse*), l'une des seigneuries de Buquoy, et ensuite l'autre, d'un *Godefroy Stierch*, et fit ériger en comté, par lettres du 28 juin 1580, la terre de Bucquoy, ainsi réunie dans sa main. Il fut tué, en 1581, au siége de Tournay, et on lui fit à Lille, les 2 et 3 janvier 1582, des funérailles magnifiques (*Mss de la bibliothèque de Lille*). Sa femme était une *Marguerite de Lille*. On voyait, dans l'église des Récollets de Douai, une verrière représentant un losange de *Longueval* parti de *Lille*, qui avait été donné par sa veuve (*D. Lepez*).

Son fils est le célèbre *Charles-Bonaventure de Longueval*, dit *le Grand comte de Buquoy* (*v, not. sur Bucquoy*), qui fut chevalier de la Toison d'or, comte de *Buquoy* et de Gratz, baron Rosemberg, conseiller d'Etat du roi d'Espagne, général de son artillerie, gouverneur et grand bailli du Hainaut, général en chef de l'armée impériale en Bohême et en Hongrie. Il fut tué en 1621 à Neuhausel et enterré aux Cordeliers de Vienne ; il porta le titre de *baron de Vaulx*. Après lui, *Charles-Albert de Longueval*, son fils, comte de *Buquoy*, de Gratz et de Rosemberg, chevalier de la Toison d'Or, général de la cavalerie espagnole aux Pays-Bas, gentilhomme de la Chambre de l'Empereur et du roi d'Espagne, grand veneur et grand louvetier d'Artois, Gouverneur et grand bailli du Hainaut, et capitaine d'une compagnie d'ordonnance, posséda la *baronnie de Vaulx*. A sa mort, en 1664, cette baronnie passa à un des fils qu'il avait eus de sa femme *Guillemette de Croy*, *Charles-Philippe de Longueval*, qui fut créé *prince de Longueval* en 1688. Le fils de ce dernier, *Charles-Emmanuel*, *prince de Longueval*, marié à *Rose-Ange de Harrach*, fut le dernier *baron de Vaulx*, de la maison de *Longueval*. Le mauvais état de ses affaires le força à vendre plusieurs de ses terres, et parmi elles la *baronnie de Vaulx*, dont le revenu était considérable (*P. Ign.*). Elle fut achetée par *Guillaume-Alexandre de France*, qui avait été créé marquis de Noyelles, par lettres patentes de juillet 1698 :

il figure avec la seule qualité de *Seigneur de Vaulx* dans un procès soutenu en 1703 contre Ferdinand des Vignes ancien bailli de *Vaulx* (*jugement du 13 avril 1703 arch. dép.*).

En 1728, le *seigneur de Vaulx* ne prenait pas encore le titre de *baron;* (*arch. dép. jugement du 22 janvier 1728*) mais dès 1738 *Charles, Alexandre de France* s'intitule *baron de Vaulx,* (*arch. dép.*) Dans tous les vingtièmes de 1757, sur *Vaulx, Eps-Herbeval,* Radinghem, Vincly, on lui donne la même qualité. Un de ses fils fut aussi *baron de Vaulx.*

En 1780, la baronnie de Vaulx était entre les mains de *M. de Bariscaile.*

Il existait aussi sur Vaulx un fief appelé *Saint-Martin,* il était, en 1757, la propriété d'un M. *Delaporte.* Ce fief resta longtemps dans la même famille, puisque nous trouvons, dans les papiers de l'élection d'Artois, en 1770, les titres constatant la noblesse de *Louis-François-Guisloin De Laporte,* seigneur de *Vaulx;* et en 1785, une commission de la garde de la terre de *Vaulx* appartenant à M. *De Laporte,* commission donnée à Nicolas de la Haye.

Archéologie. — L'église de Vaulx date du XVI[e] siècle, elle porte la date de 1564 formée par quatre ancres en fer donnant ce millésime : elle est remarquable. L'inscription, rapportée plus haut, en attribue la fondation à Jean de Longueval et à Jeanne de Rosimboz sa femme; toutefois il faut remarquer que Jean de Longueval ne la vit pas terminer, puisque, d'après la même inscription, il mourut le 16 mai 1555. Jeanne de Rosimboz décéda, d'après le P. Ign. le 14 juin 1570. Cette église a fait l'objet récemment d'un excellent travail de M. le Gentil, et l'on ne peut mieux faire que de reproduire la description qu'il donne.

A l'extérieur l'église offre un vaisseau à trois nefs surmontées chacune de leur toit, et une tour d'une hauteur et d'une élégance peu communes. A l'intérieur elle montre les voûtes en pierre de de ces mêmes nefs soutenues par l'épanouissement entrecroisé des nervures de leurs piliers. Dans le mur de la basse nef de gauche, s'ouvrent quatre baies profondes, que ferment à la partie,

supérieure, des arcades évidemment destinées à recevoir des monuments funéraires. Au sommet de ces arcades sont des écussons aux armes des Longueval. Au bas de la première arcade se trouve la pierre tumulaire du fondateur et de la fondatrice de l'église. Cette pierre, de 2 m. 10 cent. de long, sur 1 m. 55 de large, est en marbre noir, et porte deux figures couchées, sculptées en ronde bosse, les mains jointes sur la poitrine et la tête légèrement relevée par des carreaux à glands. Ce sont celles de Jehan de Longueval et de Jehanne de Rosimboz. Jehan de Longueval, tête nue, les cheveux presque ras et la barbe demi longue, est couvert d'une armure pleine, sur laquelle est passée une cotte à ses armes. A son flanc gauche, maintenue par des attaches, son épée, dont la fusée, sans pommeau, affecte la forme d'un coutelas; l'un des quillons se recourbe de manière à protéger la main, la contre-garde est formée d'une petite coquille. Plat et large, le fourreau dénote une lame évidée, se retrécissant de la garde à la pointe. Les solerets à bouts carrés, suivant la mode du temps, s'appuient sur un levrier.

Jehanne de Rosimboz est coiffée d'un bonnet à la Marie Stuart, enveloppée d'une longue mante également armoriées, qui ouverte sur la poitrine, laisse voir le corsage boutonné se terminant en pointe liserée, et le devant de la robe : les pieds cachés par la jupe reposent aussi sur un chien griffon.

Jehan et Jehanne portent au cou la petite fraise droite, et aux poignets des manchettes tuyautées. Entre eux se trouvent, vers le bas, une paire de gantelets.

A droite de Jehan, à la hauteur de la tête, se trouve son écu: au même endroit, à gauche de Jehanne un autre écu simulaire.

L'inscription porte: « Chy dessoubs gist le corps de noble et
« pvissant seigneur messire Iehan de Longveval chier sei-
« gneur | de Valvx, Reinenghelst, Villers au Flos, Cappy, Assiet-
« le-Petit, Héninel et de la Bargaigne d'Arras etcetz, | conseiller
« et maistre d'hôtel de fev Lemprevr Charles Ve, Gouvernevr des
« ville et cité d'Arras qui tres | passa le 16e de may 1555: gist
« aussi près du dict Sr le corps de noble et pvissante dame, ma-
« dame Jehanne de Rosimboz, sa feme dame de dessus dts de

ılx etcetz, et de son chief, de celles de Villers Longpretz et ıtelev qui trespassa, le 17e de iving 1570 ». Dom Lepez dit existait, à l'église des Bonnes-Nouvelles du faubourg St.-eur-lez-Arras, une verrière donnée par Jeanne de Rosimboz, représentant ainsi que son mari : d'après la description ous en est restée : cette verrière devait reproduire presque ement la pierre de Vaulx.

ıs l'église de Vaulx existe le caveau sépulcral des Longue-l est voûté en plein centre et a 7 m. 25 de long sur 3 m., large et 2 m. 05 dans sa plus grande hauteur.

r toute la longeur, sont établies seize auges en pierre blanche, lesquelles étaient déposés les cercueils de plomb, enveloppés ıêne. Ces auges, placées bout-à-bout, sont jumelles et sup-osées; il y en a donc huit supérieures et huit inférieures : leur ır est de 80 c. et leur longueur de 1 m. 65 seulement : sur le our des auges se lisent les noms des personnes qu'elles ont nues.

e allée règne autour du caveau, et dans la retombée des voû-ont des écussons aux armes des Longueval ou des familles s. Au chevet du caveau se trouve une pierre de 1m. 07, sur . qui contient l'épitaphe reproduite plus haut. Elle donne les des Longueval enterrés dans le caveau. Cependant il est bon re observer que D.Lepez reproduit l'épitaphe suivante qui se vue de son temps dans l'abbaye de Marolles. « Gist messire rien de Longueval, chevalier seigneur de Vaux, Héninel, Vil-s-au-Flos, Cappy, gouverneur de Bapaume, décédé en 1534. » us le même auteur rapporte que le cœur d'Adrien de Longue-ait déposé dans l'abbaye de Crespin, et qu'un tableau y re-ntait ce seigneur armé, priant devant une Vierge; l'inscrip-le ce tableau, rapportée par D. Lepez, donne les mêmes titres eux de l'inscription de Vaulx, seulement les armoiries por-au haut de la bande de vair médiane une petite croisette d'or. n de Longueval a-t-il été vraiment enterré à Vaulx?

caveau a été dévasté en 1793, et est aujourd'hui très-dégradé. éparations et embellissements de l'église de Vaulx furent, en , l'objet d'un procès soutenu par le seigneur, les curés et

marguilliers, contre les abbesse et religieuses de Berteaucourt; celles-ci furent condamnées à fournir un tableau pour le maître autel et un processionnal *(arch. dép.)*.

CHATEAU. — L'ancien château était une forteresse importante, dont la construction ou la reconstruction remontrait à une époque reculée. Une tour, dernier vestige de ce château, n'a été démoli qu'il y a trente ans. — Jehan de Longueval et Jehanne de Rosimboz en firent reconstruire un magnifique (*P. Ign.*). Un tiers subsiste encore aujourd'hui et peut donner une idée de sa grandeur et de sa richesse; cette seule partie n'a pas moins de vingt-trois fenêtres de facades à chaque étage. La tradition prétend que les écuries étaient assez grandes pour que Charles-Albert de Longueval pût y faire loger le régiment de cavalerie dont il était colonel.

Il existe aussi à Vaulx un souterrain bien curieux, il part de l'emplacement de l'ancien château et se dirige vers Bapaume: on prétend qu'il aurait une étendue de sept à huit kilomètres.

VRAUCOURT.

LIEUX-DITS — *Vraucourt*, hameau.

Ce lieu est fort ancien et formait une seigneurie importante.

La terre fut d'abord dans la famille *de Saveuse* (*Le Carp. P Ign.*), mais elle passa de bonne heure dans la famille de *Montmorency-Croisilles*, et dès lors elle appartint à tous les propriétaires successifs de cette terre. (V. *Croisilles*). C'est pourquoi en 1757, le seigneur était le *prince d'Isenghien*, et en 1780, la *Ctesse de Lauraguais* (vingtièmes et centièmes).

A partir du 27 décembre, pendant treize jours consécutifs, la commune de Vaulx-Vraucourt eut à supporter les réquisitions

aviron trois cents Prussiens. Du 23 au 28 janvier, elle eut à er une partie du 33e de ligne et un détachement de cuirassiers ncs.

WANCOURT.

WANCOURT. — *Wahenkurt, Waencort, Waencourt,* chartes s XI, XII et XIIIe siècles.

HISTOIRE. — Saint-Aubote, *Autbotus, Obodius* vint prêcher, VIIe siècle, l'Evangile dans ce village. Voici ce qu'en dit zet : « Sorti de son pays natal d'Hybernie ou de Leape, il s'en int en la Gaule Belgique : il s'adressa premièrement aux confins du Hainaut et d'Artois, puis il s'arrêta quelque temps à l'environ de la ville d'Arras, s'employant en toute diligence à a prédication de la foi chrétienne, laquelle il confirma par beaucoup de miracles et entre autres au village de Wancourt près de adite ville d'Arras l'an 674. Là il fit sourdre une petite fontaine pour la commodité des habitants, laquelle tôt après fut gâtée et nfectée par un serpent qui saillit dedans, mais à la seule bénédiction du saint homme, il fut bientôt éteint et étant tiré dehors, l'eau en fut plus claire, plus nette et même plus saine et salutaire pour la guérison de plusieurs maladies, comme fièvres et autres débilités, de façon qu'il y est honoré comme patron le l'église »

Le propre du diocèse d'Arras contient, à la date du 20 novembre, leçon suivante. «*Multum celebratus memoria sancti Obodii tum ad Laudunenses, tum etiam in hac nostra diœcesi ac præcipue pago Waltiensi dicto* (Wancourt) *ubi plurimum predicasse ac raculis claruisse traditur.*

On voit encore à Wancourt l'emplacement de la fontaine de int-Obode.

En 1219 ou 1227, *Eustache de Neuville* fonda une abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, qui prit le nom d'Abbaye du Vivier, *Vivarium*, ou *Viviarum*. On prétend que ce seigneur, étant à la chasse et à la poursuite d'un loup, se trouva tout-à-coup embourbé avec son cheval sur l'emplacement de ce monastère. Se voyant en grand danger, il fit vœu de faire bâtir en cet endroit une abbaye. Sa prière ayant été exaucée, il commença la construction, et la poussa avec la plus grande activité. Le monastère fut transféré à Arras en 1640. En 1649 l'église et les bâtiments de Wancourt furent presque entièrement brûlés, néanmoins des vestiges ont subsisté très-longtemps : aujourd'hui l'on peut encore voir l'enclos de l'abbaye.

En 1414 le roi Charles VI voulant faire le siège d'Arras, après qu'il se fut rendu maître de Bapaume, vint camper à *Wancourt* et marcha à la vue et assez près de cette ville jusqu'à Wailly (*Monstrelet*).

Une famille ancienne et puissante porta le nom de *Wancourt*, ou plutôt *Waencourt*. Elle était issue des *Séchelles ;* en effet elle portait *d'argent fretté de sable* et criait *Séchelles*.

Dans la donation de Liébert, en 1071, nous voyons mentionné comme témoin un *Balduinus de Wahencurt*. De même un *Jean de Wahencurt* figure, dans une donation faite en 1106, par un seigneur *d'Hamelaincourt* à l'abbaye de Saint-Aubert. Nous voyons aussi paraître un *Joannes de Waencurt* dans une charte célèbre de 1129, par laquelle Hughes, châtelain de Cambrai et seigneur d'Oisy, à l'occasion du mariage de sa fille Clémence avec Guillaume avoué de Béthune, concède à l'abbaye de Saint-Eloi la justice de ce village.

Vers la même époque on trouve un *Simon de Waencourt* et sa femme *Amiril Damery*. En 1197 *Jean de Waencort* donne vingt mencaudées de terre à l'abbaye de Saint-Aubert. L'acte est ainsi conçu. *Johannes dominus de Waencort omnibus ad quos etc. Innotescat quod ego devotione indutus uxoris meæ Adelriæ et sororis meæ Mathildis assensus pro meæ et earum vel antecessorum meorum salute Eccles. B. Auberti Camerac. sub hominum meorum testimonio in perpetuam contuli elimosinam XX mencaldos*

. *etc. S. Isaaci de S. Leodegario, Martini de Pallicorne,*
is Pavellon de S. Leodegario Militum, S. Willelmi de
le Lattre) Eustachii de Atrio, Roberti Cornet hominum
', etc. An MCXCVII.
1198 *Bauduin d'Arleux* fit une donation à l'abbaye du
du consentement de sa femme, *Agnès de Wancourt.*
1292, Guillaume, évêque de Cambrai, fit jurer avec une
solennité aux habitants de la ville la paix et l'oubli de leurs
s. Acte fut dressé du serment en présence d'une multitude
tes, barons et chevaliers de Hollande, du Haynaut, de Clè-
le Brabant : de plus un certain nombre de seigneurs de Cam-
ngagèrent à prêter leur concours à l'évêque et à contraindre
orce les rebelles à observer la paix. Parmi ceux qui se
ent ainsi d'assurer la sécurité publique nous voyons un
s de Wancourt.
maison de Wancourt parait en effet avoir eu dans ce temps
nde puissance : elle était alliée aux plus célèbres maisons
pays. Vers la fin du XIIIe siècle la fille de *Robert de Beau-*
âtelain de Bapaume, maréchal héréditaire du Cambrésis,
un *Waencourt.* En 1299 on voit un *Simon de Créquy*
une *Jossine de Waencourt* (donation à l'abbaye d'Eau-
Au XIVe siècle, une *Gérardine de Beaucamp* épousa un
e Waencourt dit *Watet*, et leur fille, *Gillette de Waencourt*,
mme d'un *Pierre de Lameth.* (*Le Carp.*)
l'an 1350 le représentant de cette famille était *Jean de*
urt, sire de Pont-Rémy ; il épousa *Alix de Sempy.* Il en
x fils *Jean* et *Robinet. Jean* fut un des plus brillants
s de guerre du XVe siècle. Le 14 octobre 1415, le roi
terre ayant atttaqué le château de Pont-Rémy, pour s'as-
n moyen de passer la Somme, *Jean de Waencourt* et ses
ls « qui estaient chevaliers de haut courage et bien
nés » repoussèrent les Anglais et les forcèrent à s'éloi-
Cinq jours après *Jean de Waencourt* rejoignit l'armée du
ble avec un chevalier et douze écuyers, et s'y rangea sous
nière du comte de Hainaut. Il fut fait prisonnier à Azin-
ndis que *Robinet*, son frère puiné, y était tué. De sa femme

Isabeau de Ollehain, *Jean* eut deux fils : *Louis* tué à la prise de Saint-Denis en 1435, et *Philippe*, seigneur de *Pont-Remy* et de *Duin*. Ce dernier épousa *Marguerite Quiéret*, et n'en eut qu'une fille, alliée à *Edmond Duile*, écuyer (*mém. de P. Pénin*, titres *scellés de Clairembault*. M. *de Belleval*. Bataille d'Azincourt). Ce fut *Philippe* qui vendit en 1438 les seigneuries de *Wancourt*, *Guémappe*, *Héninel*, tenues en fief du château d'Arras, à *Philippe de Montmorency*, seigneur de *Croisilles*. (*Le Carp.*)

A partir de cette époque la terre de *Wancourt* ne fut plus séparée de celle de Croisilles et de Guémappe, *Jeanne de Montmorency* la porta dans la famille de *Mérode*, d'où elle passa dans la maison de *Gand-Villain*, par le mariage de *Marguerite de Mérode* avec *Philippe de Gand-Villain*, comte d'*Isenghien*, et enfin dans la maison de *Lauraguais* (*vingtième* de 1757 et *centièmes* de 1780). En 1789 la propriétaire était la malheureuse *comtesse de Lauraguais*.

Le 28 décembre 1870, quatre-vingts Prussiens environ, cavaliers et fantassins, traversèrent la commune de Wancourt, en revenant de Feuchy, où ils étaient allés dans l'intention de couper la ligne du chemin de fer. Ils y revinrent en éclaireurs, le 30 décembre 1870 et le 27 janvier 1871.

PAUL LECESNE.

CANTON
DE
MARQUION

BARALLE.

ıALLE. — *Barala,* dans la chronique d'Arras et Cambrai, ıldéric.

ɾillage de Baralle fut célèbre dès le règne de Clovis Ier, roi ınce, qui y fonda un très-beau monastère en l'honneur de Georges. Cette maison fut détruite par les Normands vers ı1. (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai et du Cambrésis,* 3e par- 164.)

:i en quels termes Baldéric raconte cet évènement, qui, dé mps, au XIe siècle, laissait encore des traces nombreuses. ans le village que ses habitants ont appelé Barala, il :ta un monastère d'une congrégation canonique, fondé, on, par le roi Clovis et consacré par St.-Vaast en l'honneur St.-Georges. On y possédait en effet un bras de ce martyr. colonnes de marbre et les constructions anciennes et fort es que l'on y voit encore aujourd'hui prouvent que ce ıastère fût très-important et vénérable. Au temps de l'évê- Dodilon (881-882), les chanoines de Baralle, voyant que ıreur des Normands se déchaînait sur cette province, que choses saintes étaient profanées, et les maisons sacrées Seigneur incendiées, prirent avec eux les saintes reliques et :lques objets de première nécessité et se réfugièrent dans :e Eglise, (à Cambrai où était Baldéric), et ils furent humai-

« nement accueillis par l'Evêque. Après avoir demeuré quelque « temps en cette ville, estimant que les ennemis avaient quitté « la contrée, ils demandèrent la permission de retourner en leur « maison. L'Evêque, ne voulant pas y consentir, les engagea à « différer leur départ, disant qu'ils devaient se défier de la malice « des barbares, que leur retraite subite lui était suspecte et ca- « chait quelque ruse, et qu'au lieu de suivre une opinion qui ne « reposait sur rien, ils feraient mieux d'attendre une sécurité « certaine.

« Ils se rendirent aux raisons de l'Evêque et consentirent à « rester encore à Cambrai. Pourtant, peu de jours après, ils vont « de nouveau trouver l'Evêque, assurant que l'ennemi s'est retiré, « que tout est tranquille dans le pays, et que leur retour ne sera « pas inquiété.— Quelle témérité vous entraîne ? leur répond « l'Evêque. Je ne crois pas du tout ce que vous m'affirmez: sans « doute vous êtes trompés par l'opinion de gens mal informés. « Je vous engage à rester encore ici ; restez ; près de moi, rien de « ce qui vous est nécessaire ne vous manquera. Croyez bien que « cette nation est féroce et pleine de ruses, et qu'elle n'épargne « personne. Si vous allez imprudemment vous jeter dans leurs « mains sanglantes, vous vous repentirez trop tard de votre « inexcusable témérité.—Et comme les religieux persistaient dans « leur demande et assuraient que tout était certainement tran- « quille, l'Evêque finit par leur dire : puisque telle est votre « manière de penser, eh ! bien, soit, je vous laisse la responsabi- « lité de votre décision. Je retiendrai pourtant, pour ne pas l'ex- « poser au danger, ce gage précieux du bras de votre Saint mar- « tyr.

« Il agissait ainsi d'après une sorte de pressentiment, dans la « crainte qu'un si grand trésor ne vînt à se perdre si les ennemis « renouvelaient leurs invasions, et l'évènement prouva qu'il « ne se trompait pas.

« Ayant donc reçu cette sorte de permission, ils firent leurs « préparatifs de voyage et s'obstinèrent à se mettre en route : « Insensés, qui refusèrent de suivre le conseil si sage du Pontife ! A « peine avaient-ils fait trois milles hors de la ville, qu'ils furent sur-

« pris tout-à-coup par les Barbares, qui les égorgèrent. Leur « monastère fut détruit, tous les environs, à l'exception des « lieux fortifiés, furent mis à feu et à sang. Quand on rebâtit « plus tard une toute petite Eglise, on n'y mit qu'un seul Prêtre, « et le saint bras du martyr resta dans notre Eglise (de Cambrai) « jusqu'aujourd'hui. » (*Baldéric, chronique de Cambrai et d'Ar-« ras, livre second, chapitre onzième.*)

La terre de Baralle est une des plus anciennes du Cambrésis; elle donna son nom à une famille noble dont est issu Geoffroy ou Godefroy de Baralle, trouvère du XIII[e] siècle. Il est probable que ce seigneur chansonnier est le même que Godefroy de Baralle, qui prenait la qualité de gouverneur d'Oisy en 1329. (*Archives hist. et litt. du Nord de la France,* tome 3, p. 161.)

En 1569, le seigneur de Baralle était M. de Brétencourt, et en 1757 c'était M. de Nédonchel. Le château de Baralle était habité en 1783 par dame Marie-Anne-Joseph de Douay, « douairière « de haut et puissant seigneur messire Denis-Georges-Alexandre « de Nédonchel, chevalier, vicomte de Staple, etc. » (*Archives dép. du Pas-de-Calais.* Arrentement du 6 juin 1783.)

A peu de distance du village se trouve une petite source appelée la fontaine de Saint-Georges, qui ne tarit pas, même dans les années de sécheresse. On voit encore, dans la cave d'une habitation particulière, d'anciens tombeaux maçonnés qu'une ancienne chronique fait appeler l'hermitage de Saint-Georges.

L'Eglise fut rebâtie peu avant 1789. Le chœur était à la charge de l'abbaye d'Anchin. (*Ce monastère possédait une ferme appelée l'abbaye, qui est aujourd'hui une fabrique de sucre*). Le reste de l'église, sauf le clocher, fut reconstruit aux frais de Mme de Baralle et des habitants. Le seigneur du lieu, M. de Nédonchel, avait une sépulture de famille dans le chœur, et une porte latérale pour se rendre aux offices divins. Cette église est bâtie en briques, et couverte en ardoises; elle a trois nefs, avec un chœur en hémicycle. La tour est carrée, surmontée d'une flèche de bois aussi couverte d'ardoises. Les colonnes sont cylindriques. La nef principale est cintrée, les deux autres sont fermées par des planchers horizontaux. Cet édifice fut vendu pendant la Révolution et on

était décidé à le démolir lorsque les habitants s'emparèrent des échelles qui avaient été dressées pour enlever le plomb de la toiture. Peu de temps après, la commune racheta son église.

Le presbytère donné en 1699 par Jérôme Delmotte et Jeanne de Blary, sa femme, fut vendu comme l'église et racheté par la commune. Il a été beaucoup amélioré depuis quelques années.

On a retrouvé, dans la sablière de Baralle, des vases romains, des poteries d'une haute antiquité. On voit encore près de l'église, des statues anciennes, mutilées mais remarquables, dont M. Van Drival a parlé dans le tome I[er] du *Bulletin de la Commission des Monuments du Pas-de-Calais*. C'est là aussi que se trouve la description et le dessin d'un curieux tableau que possède la même église.

BUISSY.

BUISSY. — *Bucceium, Buisseium, Bussium, Bucy et Bussi*, dans les Chartes.

L'église a été bâtie en deux fois. Le chœur pouvait être du XVI[e] siècle. L'ancien presbytère a été vendu en 1793. Le curé fut mis en prison à Arras ; il y resta pendant 18 mois ou 2 ans et fut ensuite renvoyé dans sa paroisse rongé de chagrin et accablé de fatigue.

On pense que l'église a été rendue au culte quand Baralle a été érigé en succursale. Buissy devint succursale en 1860. Sur trois cloches que l'église possédait, une seule a été conservée.

Hugues de Buissy fit donation de quelques biens à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai. Il était fils de Thiébauld, seigneur de Buissy, vivant en 1102. (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai et du Cambrésis*, 3[e] partie, page 335.)

Vers la fin du XVII[e] siècle et au commencement du XVIII[e], la terre de Buissy appartenait à la famille Le Sellier. *Le 26*

Net 1691, Martin-François Le Sellier, écuyer, seigneur de ssy-Baralle, obtint de l'élection provinciale d'Artois une sen- ıce qui le déclarait noble et issu de noble génération.

Depuis le milieu du XVIIIe siècle, les seigneuries de Buissy et Baralle sont entrées dans la maison de Nédonchel.

BOURLON.

BOURLON. — *Burgus longus*, dans les anciens titres.

Au VIIe siècle, l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai possédait grands biens à Bourlon ; à la Révolution elle avait encore une ıison connue sous le nom de l'abbaye et 500 mencaudées de re. Au milieu du siècle dernier, l'église ancienne qui se trou- t à la place de la chapelle funéraire de M. de Franqueville, étant venue insuffisante, on construisit l'église actuelle, qui porte la e de 1754. Elle a coûté 18,000 francs à la commune. L'abbaye Saint-Aubert a payé le chœur et fait placer les boiseries qui dé- ent encore aujourd'hui le fond du sanctuaire. La population t beaucoup accrue depuis la fin du XVIIe siècle; alors la yenne des naissances n'était que de 25, elle est aujourd'hui 50. La paroisse, composée de Bourlon et du hameau d'Eli- nt ne comprenait pas la partie du village actuel appelée eauville, qui dépendait de la paroisse de Fontaine-Notre- ne. Avant le milieu du XVIIIe siècle, il y avait un curé n vicaire. L'église avait 18 mencaudées de terre.

oseph Le Bon vint un jour à Bourlon et fit sonner les cloches; plupart des habitants occupés aux champs sont sommés de se dre à l'église. Après avoir harangué l'assemblée, il se rendit abbaye pour y saisir Joseph Limelette et son épouse Philip- e Breda, occupeurs de l'abbaye, qui avaient acheté leur me; ils étaient riches, ils avaient acheté leur ferme avec 1,500

mencaudées de terre, ils étaient charitables, ils avaient de la religion et c'était leur crime. On les chargea brutalement sur une charrette ; Philippine Breda, qui est âgée, y est poussée à coups de pieds, et le lendemain la tête des deux époux tombe sur l'échafaud à Cambrai.

L'église fut rendue au culte en 1803.

L'église avait servi de grange et de fabrique de salpêtre. — Sur trois cloches on n'en conserva qu'une qui n'existe même plus aujourd'hui. Il y a actuellement deux cloches qui furent achetées et bénites en 1830. — Le 3 juin 1845 la tribune du chœur a été concédée à M. de Francqueville pour la somme de 1000 fr.

Le choléra a sévi dans cette commune en 1849.

En 1853, un établissement des sœurs de la Sainte-Famille fut fondé à Bourlon. Le logement fut fourni par M. de Francqueville.

Il y avait dans le village de Bourlon plusieurs fiefs et seigneuries appartenant à des familles nobles qui en prirent les noms, entre autres celles d'Elimont de la Busquière, de Bruneau, de la Salle, Du Bosquel, etc. (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai et du Cambrésis*, 3e partie, p. 296.)

En 1757, la terre de Bourlon était en propriété dans la famille de Francqueville, qui la possède encore aujourd'hui.

ECOURT-SAINT-QUENTIN.

ECOURT-SAINT-QUENTIN. — *Ahilcourt* en 670 et 1076 ; Hailcourt en 1195, et plus tard *Aycourt*.

Ce village formait une paroisse au commencement du VIIe siècle; Adalbaud et Sainte-Rictrude, son épouse, en étaient les seigneurs. Après la mort de son époux en 640, Sainte Rictrude fonda l'abbaye de Marchiennes et lui donna la moitié de ses terres et de ses droits seigneuriaux sur les territoires d'Ecourt, Saudemont et autres lieux.

ers 670, Saint Mauront. fils de Sainte Rictrude ayant fait bâtir abbaye à Breuil, près de Merville, donna aux religieux de monastère l'autre moitié des droits seigneuriaux qui lui resnt sur Ahilcourt, Saudemont, etc. En 870, les moines du uil se retirèrent à Douai, et leur maison devint la collégiale de nt-Amé.

n 1076, Robert le Frison confirma la collégiale de Saint-Amé s la possession de tous les biens donnés par Saint Mauront à baye du Breuil; Gérard, évêque de Cambrai, confirma aussi les ·iléges de Saint-Amé en 1081.

e chapitre de Saint-Amé était collateur et décimateur de l'église :ourt. Il est vrai que l'abbaye de Marchiennes avait aussi des ts seigneuriaux qui demeuraient indivis, mais les droits honoues de l'église et de la cure appartenaient au chapitre de t-Amé ; seul il percevait ces droits. Il avait reconstruit le ur à ses frais en 1065, et le clocher longtemps avant cette .

endant la Révolution, Ecourt-Saint-Quentin fut nommé Ecourtong. Le maire, qui avait été condisciple de Le Bon, usa de son ience pour faire mettre plusieurs personnes en liberté.

es biens de la cure, qui comprenaient plus de 10 hectares, fuvendus.

n 1793, l'église devint temple de la Raison ; plus tard elle fut sformée en cense ou grange, fut rendue au culte en 1802. De trois cloches il ne lui en reste qu'une seule. Cette église a restaurée en 1802. Des pèlerins assez nombreux venaient auois invoquer la protection de Saint-Quentin dans l'église pasiale, mais cette dévotion tend à décroître, et on ne voit plus de loin en loin quelques personnes venir s'agenouiller à l'audu saint martyr. La relique de Saint Quentin, que possède lise, est exposée à la vénération des fidèles le jour de sa fête.

e bâtiment de l'église a été construit à plusieurs reprises ; il it difficile de lui assigner une date. Dans le chœur il y a trois les. d'un travail remarquable, qui portent la date de 1617, s malheureusement elles ont été mutilées pendant la Révoon.

Entre Ecourt et Saudemont il existait autrefois une voie romaine qui menait à Cambrai et à Tournai ; elle traversait les marais, et on y a trouvé des armes, des poteries et des médailles.

EPINOY.

EPINOY. — Ce village est nommé *Spinetum, de Spineto*, etc., dans les chartes latines. Il a servi de berceau et de séjour aux princes de ce nom. Simon d'Epinoy, était gouverneur d'Oisy en 1250. (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai et du Cambrésis*, troisième partie, p. 543.)

Florence de Verquigneul, abbesse du monastère de la Paix N.-D., à Douai, est née au château d'Epinoy-lez-Oisy, en 1559. (M. l'abbé Parenty, *Hist. de Fl. de Verquigneul.*)

La terre d'Epinoy était, au XVIII[e] siècle, la propriété des comtes d'Oisy.

En 1752, les habitants firent reconstruire l'église ; le chœur fut terminé plus tard aux frais de l'abbaye d'Anchin, qui devait fournir les ornements, le linge et les vases sacrés.

La tour avait été bâtie en 1551 et la flèche en 1733.

L'église et le presbytère furent vendus pendant la Révolution.

Lorsque l'église fut rendue au culte, en 1802, elle était dans un état déplorable.

La chapelle érigée sous le vocable de Notre-Dame de grâce était autrefois un lieu de dévotion très-fréquenté.



GRAINCOURT-LEZ-HAVRINCOURT.

GRAINCOURT-LEZ-HAVRINCOURT. — *Granicortis, Grin-rt, Grinkurt.* M. Harbaville dit que le premier nom a dû être *atiani-Curtis.*

.es seigneurs de Graincourt-lez-Havrincourt se firent remar-r, dès le XIIe siècle, par leurs libéralités envers plusieurs ayes. Havide de Graincourt, fille de Watier de Graincourt, valier, fut prieure de l'abbaye de Fémy. Ce monastère eût large part dans les donations des seigneurs de Graincourt. Carpentier, *Hist. de Cambrai et du Cambrésis,* troisième tie, p. 631.)

'ne abbaye de Fémy, située près du bois qui porte encore ce ne nom, avait été fondée par un Anglais, peu de temps après ablissement de l'abbaye d'Arrouaise. On l'a déjà mentionné article du Trescault, Ier volume de ce dictionnaire, p. 315.

a famille de Cardevac d'Havrincourt est depuis longtemps possession de cette terre.

'église était desservie anciennement par un curé et un vicaire. pense que l'abbaye du Saint-Sépulcre à Cambrai avait con-ué à sa construction. Une pierre placée au-dessus du portail e la date de 1533. La flèche, qui est l'une des plus élevées 'arrondissement d'Arras, fut bâtie en 1814, aux frais des habi-s. Le corps de l'église n'a rien de remarquable sous le rapport 'art; l'intérieur est trop petit, eu égard à la population.

e 4 octobre 1758, fut bénite la troisième cloche de la paroisse, eut pour parrain « haut et puissant seigneur messire Louis e Cardevac, chevalier, seigneur marquis d'Havrincourt, eutenant général des armées du roi, son ambassadeur à la our de Suède, gouverneur des ville et château d'Hesdin, etc., pour marraine Madame Anne-Gabrielle d'Osmond, marquise ouairière d'Havrincourt. »

ne ordonnance royale du 27 août 1823, autorise la recons-

truction d'une chapelle qui avait été détruite pendant la Révolution, et qui est située à l'extrémité du territoire, sur la limite qui sépare les diocèses d'Arras et de Cambrai. On compte encore, chaque année, au 15 août, un grand nombre de pèlerins qui viennent honorer en ce lieu Saint-Hugues et Saint-Achart, pour être préservés de la fièvre. M. Deharveng, ancien maire de Graincourt, a payé cette chapelle de ses propres deniers.

La paroisse renferme deux confréries, l'une de Saint-Roch, qui est très-ancienne, et l'autre du Sacré-Cœur, érigée canoniquement le 17 juillet 1835. On fait chaque année, le 16 août à midi, une procession à laquelle on porte solennellement l'image de Saint-Roch. Cet usage, qui remonte à une très-haute antiquité, s'est perpétué depuis le rétablissement de la confrérie.

On vénère à Graincourt-lez-Havrincourt, un Christ qui a échappé comme par miracle aux profanations qui eurent lieu pendant la Révolution. La croix avait été rétablie après le Concordat, mais elle fut renversée par la tempête du 13 février 1833. Le 21 juillet suivant, on replaça solennellement le calvaire dans une chapelle que firent élever les habitants, afin de le conserver à l'abri des intempéries.

Il existe, en outre, deux autres petites chapelles, dont l'une dédiée à Saint Aubert, sur la grande route de Cambrai à Bapaume, et l'autre à Saint Joseph, au centre du village.

Voici encore, sur Graincourt, quelques documents tirés des recueils du P. Ignace.

« Cette seigneurie, qui est une baronnie de St-Vaast, était dans la maison de Beaufort au commencement du XV[e] siècle.

« Colart de Beaufort la donna par son testament à Antoine de Beaufort son second fils. Ce fief était vraisemblablement l'apanage des cadets. Antoine eut pour fils Jean de Beaufort qui posséda la baronnie de Graincourt et la transmit à Jean, 2[e] du nom, son fils aîné, père de Claude seigneur de Graincourt qui mouru sans postérité : car Adrienne de Beaufort, sa nièce maternelle, lui succéda dans cette terre. La seigneurie de Graincourt, changea donc alors de maître par le mariage de cette dame avec Messire Lamoral de Landas, seigneur de Louvigny, Florival, etc.

« La seigneurie de Graincourt entra donc ainsi dans la maison de Landas vers 1620 et s'y conserva jusqu'en 1719.

Le 23 novembre 1633, la même Adrienne de Beaufort, veuve de Lamoral de Landas, servit un dénombrement pour le fief de Graincourt à Messire Jean de Croy, seigneur suzerain de cette terre à cause de sa seigneurie de Ransart.

« En 1719, le baron de Graincourt, père du comte de Louvigny, député ordinaire et en cour des Etats d'Artois, vendit à Grégoire Watel, particulier d'Hendecourt, la baronnie et le domaine de Graincourt, se réservant le nom et les honneurs sa vie durant.

« En 1720, le même Watel, lieutenant du village d'Hendecourt en vendit le domaine au collége de St-Vaast à Douai, et la seigneurie à Vindicien Blin, écuier, conseiller, secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie, près le parlement de Flandre, mort à Arras le 30 janvier 1748. »(Recueils T. II. folio 383.)

INCHY.

INCHY. — *Inceïum, Incy,* dans les anciennes pièces historiques.

Il est fait mention de Hugues de Inchy, dans une lettre écrite par Regnaud, archevêque de Reims, à Lambert, évêque d'Arras. (*Extrait de Baluze,* tome 4, *Mémoires du P. Ignace* page, 70.)

Bauduin Kolderuns, seigneur d'Inchy, partit pour la croisade et s'y rendit célèbre.

Baldéric dit qu'en 1060, Saint Liébert, évêque de Cambrai, vi n à la tête d'une troupe considérable d'hommes d'armes, attaquer Hugues d'Oisy, qui s'était réfugié au château d'Inchy, après avoir pillé les environs de Cambrai, et que ce château aurait été détruit de fond en comble, si Robert de Péronne n'avait intercédé puissamment en faveur dudit Hugues et du châtelain d'Inchy.

Vers l'an 1550, Louis de Gavre, chevalier, seigneur d'Inchy, donna aveu et dénombrement de cette terre à l'empereur Charles-Quint ; voici un extrait de cet acte : « Primes, je tiens de mon « très-redoubté seigneur et prince la motte de mon chastel d'In- « chy, lequel soloit estre clos et amasé notablement de plusieurs « antiques et riches édifices, mais par les ennemis des pays fut « pillié, démolly et arrasé environ l'an 1477, en laquelle ruyne « y a esté jusque à ceste heure présente, laquelle motte est « enclose de haulz et parfons fossez plains de soursses, fontaines « et aultres eaues courants, etc. Item et au surplus, près de mon « dict chasteau j'ai ma basse court et censse amasée de bonne « moison manable, granges, estables et marécauchies, avecq « aussy ung grand et puissant coullombier de bricques, couvert « de thieulles, et au derrièrre de ma dite grange et marescau- « chie, j'ai une grande place nommée le gros d'Inchy, ad pré- « sent converty et mis en ung gardin arborié, lequel gros a esté « clos et advironné de haultz murs de pierres et de grandz, lar- « ges et profondz fossez, etc. » (*Archives départementales du Pas-de-Calais*. Gouvernance d'Arras, B. 781).

Au mois d'août 1654, le maréchal de Turenne vint camper à Inchy avec ses troupes qui étaient au nombre de plus de 25,000 hommes. Plus tard, en 1656, l'armée de Turenne vint mettre le siége devant Condé et arriva à Inchy le 16 août ; elle quitta ce lieu pour passer la Scarpe et s'avancer vers la Lys à la fin d'août. Une partie de l'armée espagnole vint la remplacer à Inchy au commencement de septembre. (Le P. Ignace. *Additions aux Mém. du dioc. d'Arras*, tom. II, p. 517 et 558.)

Philippe de Widebien, chevalier, seigneur d'Ignaucourt, acheta en 1701 la terre d'Inchy du prince de Chimay, moyennant la somme de 180,000 fr. ; cette somme n'ayant pu être payée on fit une seconde vente sur la folle enchère, pour le prix de 135,000 fr. (Le P. Ignace. *Recueils*, tome I[er], p. 488.)

On voit, dans un dénombrement présenté au roi Louis XVI par dame Marie-Thérèse Zouche de Lalande, veuve de Robert-François Huvino, que la terre d'Inchy était échue à Pierre-François-Joseph et Alexandre-Denis-Joseph Huvino, enfants mineurs de



adite dame. Il est dit aussi, dans cet acte, que Robert-François Huvino avait hérité la seigneurie d'Inchy de Robert Huvino, son père « vivant, seigneur de Bourghelle et autres lieux, conseiller secrétaire du Roy, lequel l'a acquis par décret à la cour du Parlement de Paris, en 1702, sur Philippe de Croy, prince de Chimay, et dame Théodore de Gavre, son épouse, etc. » (*Archives départementales du Pas-de-Calais*. Gouvernance d'Arras, B. 77)

Le château d'Inchy fut vendu par M. Pierre-François-Joseph Huvino, à M. Albert Despretz de Quéant, le 26 août 1791. (*Archives départementales du Pas-de-Calais*. Contrat notarié.)

Par un diplôme de l'an 1098, lu à haute voix dans le monastère d'Anchin, en présence de l'archevêque de Reims, Manassès, évêque de Cambrai, déclare que « à Saint-Sauveur, lieu qui a pris le nom d'Anchin à cause des eaux qui le ceignent, il a cédé au frère Aymeric, abbé de ce même lieu, une certaine église dédiée à Saint Martin, dans le village d'Incy, et il la remet franche de toute charge et redevance pour être possédée librement et à perpétuité par l'abbaye d'Anchin, avec tous les droits qui y sont attachés. »

On pense que le chœur de l'église était entretenu par l'abbaye d'Anchin, le clocher par le seigneur et le reste par la paroisse.

L'église d'Inchy a trois nefs, le chœur est en hémicycle, la tour est appuyée de quatre contreforts et surmontée d'une flèche en bois, couverte d'ardoises ; cette tour paraît fort ancienne. Le grand portail est ogival, orné de deux petites colonnes à chapiteaux usés par le temps. Les quatre angles intérieurs de la tour sont aussi ornés de piliers ronds surmontés de moulures destinées à se réunir à une voûte. Dans l'intérieur des nefs les piliers forment des faisceaux de colonnes. Les fenêtres sont ogivales. Les nefs ne sont pas voûtées. Les fonts sont en beau grès et portent la date de 1555. L'église, la cure et les chapelles possédaient 44 hectares de terres. Après la vente de ces biens comme propriétés nationales on délibéra s'il fallait démolir ou vendre l'église. M. Dubuisson, ancien membre du Tiers-Etat, fut assez heureux pour faire avorter ce projet, il prétexta le besoin d'un lieu de réunion pour les séances du conseil et pour les assemblées publiques ; grâce à

ce stratagème, l'édifice fut conservé. Néanmoins, les trois cloches furent descendues ; deux furent brisées et la plus petite fut conservée. Un habitant précipita sur le sol les statues des saints, mutila la chaire de vérité et brisa les cloches. La justice divine s'appesantit sur lui ; il tomba de son grenier et mourut des suites de cette chûte. Un autre révolutionnaire périt aussi malheureusement.

A l'époque du concordat l'église fut rendue au culte.

Le presbytère a été construit en 1825.

Il y a une école de filles fondée pour les sœurs Augustines d'Arras.

LAGNICOURT.

LAGNICOURT. — Anciennement *Laignicort, Lignicort, Lagnicort.*

Ce village est mentionné dans un titre de l'an 1243, au sujet d'un achat de dîme, fait par l'abbaye du mont Saint-Quentin, du diocèse de Noyon.

La seigneurie de Lagnicourt appartenait en 1569, à Adrien de Gomiecourt. Les comtes de Gomiecourt étaient encore propriétaires de ce domaine au commencement du XVIIIe siècle ; en 1736, il fut vendu à Jean-Baptiste Boucquel, et en 1783, nous le trouvons appartenant à « messire Pierre-Henri Boucquel, prêtre, chanoine de l'église d'Arras. » (*Archives départementales du Pas-de-Calais*. Vente du 25 février.)

« Jean Bernard, dominicain, vint au monde à Lagnicourt ; il entra au couvent de Douai, et s'appliqua entièrement à la prédication. Ses sermons sont rapportés par Ghilbert de la Haye, dans sa Bibliothèque de Belgique. Etant devenu aveugle, il ne cessa pas néanmoins de s'occuper de prédications. Il mourut le 2 février

1620, âgé de 67 ans, et fut inhumé à Douai. » (*Recueils* du P. Ignace, tome Ier, page 420 et tome II, page 222.

« On conserve huit gros volumes écrits de la propre main de Jean Bernard sur toutes sortes de sciences; ils n'ont point été imprimés.

« Philippe Petit dans son histoire en français du couvent de Douai: la bibliothèque belgique de Valère André, l'Athène des Pays-Bas de Swertius, de Locre, dans sa chronique, Guillaume Séguier dans sa palme du rosaire et autres, font mention de Jean Bernard, Prieur de Douai vers 1606. On y conserve son traité du St-Nom de Jésus et celui du rosaire relié en un seul volume, ils sont tous deux en latin. (*Ibidem*).

MARQUION (*chef-lieu de canton*).

MARQUION. — *Marchionium*. M. Harbaville pense que ce nom vient de ce que ce village était situé sur les confins de l'Artois et du Cambrésis.

Régnier de Marquion, chevalier croisé, meurt dans la terre sainte en 1106. Cette terre relevait d'Oisy en 1244. Le Seigneur Jakèmes vendit, en 1266, le terrage de Marquion à l'abbaye de Cantimpré de Cambrai.

Les anciens seigneurs de Marquion firent plusieurs donations aux abbayes d'Eaucourt et du Verger.

Raoul *de Markion* était capitaine de la ville de Cambrai en 1280; il mourut au mois de juin de la même année. (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai et du Cambrésis*, troisième partie, p. 771.)

Quelques siècles plus tard, les comtes d'Assignies, d'Oisy, devinrent propriétaires de la seigneurie de Marquion.

Pendant la révolution l'église servit de magasin d'approvisionnement pour l'armée, et même d'écurie.

Elle était arrivée à un état de délabrement complet, lorsque la commune, sur un plan de reconstruction proposé par M. Grigny, donna une somme de 24,000 fr. M. le curé donna 2,000 fr. et il fut imité par deux propriétaires qui en donnèrent autant. L'Etat, de son côté, accorda un secours de 6,000 fr. On atteignit ainsi 36,000 fr. chiffre du devis.

On construisit alors une belle Eglise romane, à trois nefs, longue de 34 mètres, large de 16 m 50, en briques et pierre blanche, et deux ans après le commencement des travaux, c'est-à-dire en juin 1867, elle fut consacrée par Mgr Lequette. L'ameublement est en harmonie avec l'architecture. Comme souvenir du passé on a conservé la tour antique, bâtie en grès, et assez solide pour braver encore bien des hivers.

OISY.

OISY. — *Oziacum*, *Oseium*, dans les titres anciens.

Ce bourg est situé sur une hauteur, à droite de la Sensée.

La terre d'Oisy était l'une des plus considérables de l'Artois; elle formait, avec celles qui en dépendaient, une châtellenie ressortissant à la gouvernance d'Arras, et sa juridiction s'étendait jusqu'aux environs de Bapaume.

Les chroniques sont remplies des démêlés des châtelains d'Oisy avec les Evêques de Cambrai, et il y aurait toute une histoire à écrire sur cette commune, dont on trouve le nom dès les premiers temps de la domination franque. Oisy fut assiégé, pris, brûlé plusieurs fois, dans le cours du XI[e] siècle et des siècles suivants.

On trouve, dans le *Puits artésien* (année 1838, par Nicolas Lambert, page 125,) une relation historique du siége d'Oisy, en l'an 1254.

igneurie passa vers la fin du XIIe siècle dans la famille
irail et ensuite dans celles de Coucy, de Bar, de Luxem-
Bourbom-Vendôme, etc. (*Dictionnaire* du Père Ignace;
ièque de la ville d'Arras.)
de Tournay, baron d'Oisy, obtint des lettres de cheva-
i27.
res patentes du mois de janvier 1665, la baronnie
érigée en comté, en faveur de Philippe de Tournay.
lescendants de cette ancienne maison était, vers la fin
: siècle « haut et puissant seigneur messire Eustache-
le Tournay d'Assignies, chevalier, comte d'Oisy, ancien
le camp, capitaine des gendarmes d'Orléans, seigneur
court, Bancourt, Sauchy-Cauchy et Rumaucourt, avoué
t-Saint-Quentin et Saudemont, demeurant ordinaire-
ı son château d'Oisy. » (*Archives départementales du
lais*, acte notarié du 5 avril 1788.)
u d'un arrêt du conseil d'Etat et des lettres patentes du
ınce, du 24 septembre 1703, un Hôtel-Dieu fut établi
mmune pour les pauvres malades.
du maréchal de Villars vint camper à Oisy, en 1712;
er général était établi en ce lieu.
npte au nombre de ses illustrations un de ses sei-
ıciens, Jean de Montmirail, honoré comme bienheu-
rrier intrépide, il fut l'ami particulier de Philippe-
puis, désabusé du monde, il alla se renfermer dans
de Longpont, diocèse de Soissons, où il mourut.
ntrer en religion, le bienheureux Jean faisait de temps
sa demeure au château d'Oisy. Sa vie est dans les
es et dans Baillet.
d'Oisy, construite de 1854 à 1856 par notre illustre
Al. Grigny, a été plusieurs fois l'objet de descriptions
ciations faites par les hommes les plus compétents
ırumtons à M. le chanoine Van Drival ces passages
hure qu'il a publiée en 1856, lors de la Consécration
de cette belle Eglise.
ceux qui ont vu cette église sont étonnés de l'aspect

« grandiose et monumental qu'elle offre, surtout à l'extérieur....
« Le clocher est assurément l'un des plus beaux que l'on ait ja-
« mais exécutés, comme pureté de goût, comme délicatesse de
« formes, comme hardiesse de construction. Les tourelles sem-
« blent naître et sortir des tourelles pour porter bien haut cette
« flèche élancée, qui surmonte et termine gracieusement toute
« cette construction si délicate et si solide pourtant.... Voici ce
« que M. Grigny a réalisé avec 80,000 francs; une église de 50
« mètres de long, avec tour et flèche de 50 mètres de haut; trois
« nefs, bras de croix, dôme au-dessus de l'endroit où les bras de
« la croix coupent la longueur de l'église; 7 chapelles autour du
« chœur, avec petites nefs tournant autour du même chœur; pavé
« en carreaux émaillés dans les chapelles absidales, pavé en mar-
« bre dans le chœur, pavé en carreaux de trois couleurs dans tou-
« te l'église, formant, grâce à une savante combinaison, un ma-
« gnifique tapis; clôture du chœur en pierre sculptée; banc de
« communion en pierre sculptée; autel en pierre sculptée avec
« de nombreuses statuettes, dont neuf entre autres sont la re-
« production des statuettes des neufs chœurs des anges de M. Bion,
« de l'Eglise des Dames du St-Sacrement d'Arras; fonts baptis-
« maux en pierre sculptée, avec colonnes et dôme élevé, selon les
« prescriptions de St-Charles et l'usage constant de tous les siècles
« jusqu'au seizième, tant en Orient qu'en Occident. Voilà tout
« ce que cet architecte a su faire avec des moyens si restreints.
« Et, chose rare aujourd'hui, en ce temps de constructions légères,
« éphémères, peu sérieuses, et en général arrangées pour l'appa-
« rence, toutes les parties de cette vaste construction sont voû-
« tées, non pas avec de minces morceaux de bois et de plâtre, mais
« bien en bonnes et solides briques.... Une galerie en triforium fait
« le tour de l'église entière, au-dessus des arcades et travées: plus
« tard des statues de saints viendront occuper toutes les places
« vides que laissent les ouvertures de cette galerie....»

Ailleurs, le même auteur fait remarquer avec beaucoup de justesse, l'effet remarquable que produit l'église d'Oisy sur la colline en forme de mamelon où elle s'élève au milieu d'un pays généralement plat. En la voyant ainsi de loin dominer toute la

ntrée, dit-il, on pense involontairement, toutes proportions ardées, à la basilique de Bourges assise au haut de la colline d'où le plane sur le Berry.

M. Van Drival a donné, dans la revue de l'Art chrétien, la description raisonnée des magnifiques fonts baptismaux qui sont ne des beautés de cette magnifique église, aujourd'hui décorée e peintures murales et toute transformée encore par les soins e son dernier doyen M. Lamort.

Un autre objet d'art d'un genre différent a été aussi l'objet d'un avail spécial de M. Van Drival. C'est *la croix d'Oisy*, reliquaire rné de filigranes, de nielle, de pierres, chef-d'œuvre d'orfévrerie ui appartient aujourd'hui à la famille Hary, et qui est déposé ans le local même de l'ancienne abbaye du Verger.

L'abbaye du Verger fut fondée par les seigneurs d'Oisy, en 225. Les premières religieuses de ce monastère furent amenées e la maison de Blendecques. (*Gallia christiana*, tom. III, col. 35. — Gazet, *Hist. ecclés. des Pays-Bas.* — Le Carpentier, *Hist. u Cambraisis.* — Harbaville, *Mémorial historique du Pas-de-alais,* etc.)... Dame Florence Werbier en était abbesse en 1754; n y comptait alors trente-cinq religieuses. Il ne reste, des âtiments de l'abbaye, qu'une ferme et un quartier d'habitation ui était destiné aux Pères de l'ordre de Citeaux, chargés de la irection des religieuses.

Non loin de cette abbaye on voit un beau calvaire, et on trouve 'ailleurs dans Oisy plusieurs autres objets religieux d'un oût pur et qui rappellent le souvenir de l'homme distingué qui longtemps dirigé le doyenné d'Oisy, M. l'abbé Lamort, l'un es membres les plus actifs de la commission des monuments istoriques du Pas-de-Calais.

PALLUEL.

PALLUEL. — *Paloyel* dans les chartes.

Ce village avait, au XIe siècle, une forteresse qui fut détruite par l'armée de l'empereur Henri IV en 1102. Il relevait d'Oisy dès 1244.

Les abbayes de Marchiennes, d'Arrouaise, du Verger et de Prémy, eurent part aux libéralités des seigneurs de Palluel.

Le chœur de l'église fut reconstruit en 1766. La nef est de la même époque, mais le clocher porte la date de 1582. Cette église était dans un triste état de pauvreté quand elle fut rendue au culte en 1802. Les comtes d'Oisy, qui étaient seigneurs de Palluel, donnèrent des secours pour sa construction.

Le presbytère fut bâti en 1842, avec les ressources de la commune.

PRONVILLE.

PRONVILLE. — *Peronna villa* dans les anciens titres.

Ce lieu a eu au moyen-âge une forteresse importante, qui fut détruite au commencement du XIVe siècle, pendant la courte irruption des Flamands en cette contrée en 1303 : il en reste des vestiges.

Il a donné son nom à une famille noble qui portait pour armoiries : *de gueules à la croix engrelée d'argent.* Watier, sire de Pronville, vivait en l'an 1230 avec Mathilde, son épouse, et Jean son fils aîné. Godefroy de Pronville fut tué à la bataille d'Azincourt.

Hugues de Wasselin de Lannoy était seigneur de Pronville en



Le 23 décembre de la même année, il fut fait chevalier par
pe II, roi d'Espagne.
;sire Arnould-Joseph Mairesse possédait le domaine de
ille vers le milieu du siècle dernier. En 1780, il y avait
: seigneuries dans l'étendue du territoire; elles apparte-
; à MM. Mairesse, Rouvroy de Libessart, Lefebvre de Nou-
:t à Mme de Maulde.
ʒlise actuelle est très-belle; elle fut construite en 1768. Le
:r est plus ancien.

QUÉANT.

ÉANT. — Une famille noble portait le nom de cette terre
I[e] siècle; de cette famille était issu Baldéric, évêque de
n, qui donna ses biens de Quéant à l'abbaye de Grand-Camp
13. (Harbaville, *Mémorial historique*, tome I[er], page 218).
bbaye de Saint-Aubert de Cambrai y possédait une ferme
69; une autre ferme, celle des Becqueaux, appartenait à
: Beaumont; mais la seigneurie du lieu était tenue par le car-
de Créquy, évêque d'Amiens : elle tomba ensuite dans la
le Despretz.
croit qu'il y a eu un couvent de Templiers au lieu nommé
ept-Cloches, probablement parce qu'on y a entendu autre-
onner sept cloches. Il ne reste plus de ce couvent que de
reux fragments d'épaisses et larges tuiles enfoncées dans la
à une certaine profondeur. Un terrain, enclavé aujourd'hui
les dépendances du château, s'appelait le Courtil de l'Evêque.
paraît certain que l'église fut bâtie, du moins en partie, par
aye de Saint-Aubert de Cambrai. Le rapprochement de divers
:es qu'on y trouve en plusieurs endroits font conjecturer que
t en 1520. Elle fut privée de son mobilier pendant la Révo-
n, mais on ne dit pas qu'elle ait été vendue. On n'aurait con-

servé que l'autel de la Sainte Vierge, avec son rétable et la statue, les six stalles qui se trouvaient dans le chœur, avec quelques parties de boiseries, la magnifique pierre des fonts baptismaux et la plus grosse des trois cloches qui, refondue en 1810, servit à former les trois que possède aujourd'hui cette église.

La statue dont nous venons de parler a été dessinée et publiée dans le bulletin de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais, tome 1er page 208. Le rapport sur les divers objets d'art chrétien que renferme l'église de Quéant, inséré dans ce même volume après lecture faite en assemblée générale du 10 août 1855, est de M. l'abbé Van Drival. Nous ne pouvons mieux faire que que de le reproduire ici.

« J'ai constaté dans l'église de Quéant, canton de Marquion.
« la présence d'une statue de pierre que je ne craindrais pas de
« signaler comme une des plus belles œuvres de statuaire chré-
« tienne qui existe dans le département. Elle représente la
« Vierge-Mère souriant à son enfant, et tout aussitôt que les yeux
« se portent sur cette noble image, on ne peut s'empêcher de
« penser à celle qui décore le portail sud de la cathédrale d'Amiens,
« celui dit de St-Honoré ou de la Vierge dorée. Le caractère
« de cette œuvre d'art est large, plein de noblesse et de pieuse
« grandeur, la majesté, la douceur, la sainte joie respirent dans
« la personne de la mère, qui semble converser doucement avec
« son enfant divin. Toutes les conditions iconographiques sont
« scrupuleusement remplies. L'enfant est sur le bras gauche, la
« Ste-Vierge a les cheveux épars, symbole de virginité, le voile,
« la tunique, le manteau, primitivement peints de diverses cou-
« leurs symboliques destinées à exprimer l'idée de la *Panagia*
« des Grecs, les pieds couverts d'une chaussure également sym-
« bolique; en un mot, rien ne manque à cette statue pour en faire
« un objet très-remarquable au double point de vue du beau
« naturel et du beau chrétien. Il me semble qu'elle est du XIVe
« siècle. Elle n'a plus la raideur, l'immobilité des âges précédents,
« elle n'a pas non plus la perfection de formes, un peu molles et
« affadies, du siècle qui a précédé ce que l'on est convenu d'ap-
« peler la Renaissance.....

« Là encore, dans cette même église de Quéant, existent des « fonts baptismaux tout couverts de sulptures, qu'à leur caractère « à la fois plein de simplicité et de sens chrétien, je crois fort « anciens. Ces sculptures sont trop maniérées, trop pénétrées « de symbolisme, pour être de la renaissance : volontiers je leur « attribuerais une origine reculée. Comme le bas de la cuve bap- « tismale est caché dans la terre, à cause de l'habitude fâcheuse « que l'on a prise de combler le sol des chapelles baptismales, « dans lesquelles toujours on descendait autrefois, le bas de cette « construction est invisible encore, et il sera intéressant de tout « dégager, pour rendre d'ailleurs à l'ensemble ses proportions « harmonieuses.

« Cette église de Quéant est vraiment heureuse entre toutes : « car, outre cette statue et ces fonts, elle a encore une voûte en « planches avec modillons ornés de figures du XII[e] siècle, peut- « être du XI[e]. Les trois nefs, à toits séparés, sont pleins de carac- « tère ; sa tour crénelée, fortifiée de quatre tourelles apposées en « encorbellement à chacun de ses angles supérieurs, et ornée « plus récemment d'une flèche élancée, est à la fois gracieuse et « forte ; en somme toute cette église forme un monument plein « d'intérêt comme architecture, comme sculpture, comme icono- « graphie et symbolisme chrétien. »

RUMAUCOURT.

RUMAUCOURT. — *Romualdi Curtis*, *Rumolcourt*, *Rumacicourt*. Rumauld paraît venir de Romuald.

On trouve, dans l'ouvrage du docteur Escallier sur l'abbaye d'Anchin, un contrat où il s'agit de la concession d'un autel et de terres à Rumaucourt, faite par Guy, prévôt de N.-D. de Cambrai, et par son chapitre, à l'abbaye d'Anchin, sous certaines conditions, en 1136.

La seigneurie principale du lieu appartenait aux comtes d'Oisy.

En 1569, l'abbaye d'Anchin y possédait une ferme.

La seigneurie de la cour appartenait en 1757 à M. Demazières, elle consistait en un château avec dépendances.

L'église porte la date de 1771.

Il y a une confrérie de Saint Liévin depuis 1740.

SAINS-LES-MARQUION.

SAINS-LEZ-MARQUIONS.—*Sanctum, Villa Sanctis.* Ce village fut ainsi appelé après le martyre de sainte Saturnine. Il existait déjà au VIIe siècle

L'église de cette paroisse est ancienne; elle a aujourd'hui pour patronne sainte Saturnine, dont on conserve des reliques et dont la fête se célèbre solennellement chaque année avec une neuvaine et des pèlerinages. La tradition fait connaître que cette vierge martyre fut assassinée en cet endroit et qu'elle fut enterrée dans le terrain où est maintenant le cimetière, sous un tombeau en marbre, au pied duquel les pèlerins et les pieux habitants vont s'agenouiller afin d'obtenir, par son intercession, les grâces qu'ils demandent à Dieu.

Sainte Saturnine, née en Allemagne de parents nobles et riches, quitta son pays pour demeurer vierge. Le jeune seigneur qui la recherchait en mariage ayant découvert le lieu de sa retraite, au milieu des troupeaux où elle croyait être bien cachée, vint l'y trouver, et la voyant toujours dans les mêmes résolutions de se vouer entièrement à Dieu, se mit dans une si grande colère qu'il trancha la tête à celle qu'il voulait épouser. A une certaine distance du lieu où ce crime fut accompli, on voit une grosse pierre sur laquelle la jeune martyre alla elle-même déposer sa tête lorsqu'elle fut séparée de son corps. (Le même miracle arriva

pour Saint-Denis.) Cette pierre se voit encore dans la prin- e rue du village de Sains, en face du chœur de l'église ; les ants ne manquent jamais de la décorer, pour servir de repo- lans les processions.

s femmes enceintes ont recours à Sainte Saturnine pour obte- ne heureuse délivrance. On l'invoque aussi pour les maladies estiaux ; elle est représentée tenant un fuseau à la main et vaches à ses côtés, allusion évidente à ce qui vient dit. (*Chronique de Cambrai et d'Arras par Baldéric*, livre – *Mémorial historique et archéologique du Pas-de-Calais*, Ier, page 220. »

y eut à Sains un monastère de filles établi près du tombeau sainte. Il fut détruit par les barbares. Au XIe siècle il était déjà plus et il n'a jamais été rebâti.

1780, M. Desvignes était seigneur de ce village.

ns l'église de ce village, qui porte les indices d'une grande nneté dans plusieurs parties, on remarque une belle char- ornée, dans un parfait état de conservation et d'en- n.

a trouvé à Sains beaucoup d'antiquités, et ces trouvailles té l'objet d'un rapport inséré dans le bulletin de la Com- on des monuments historiques du Pas-de-Calais, M. de vacque en est l'auteur.

rtin de Sains, chevalier, joûte au tournoi d'Auchin en

SAUCHY-CAUCHY.

UCHY-CAUCHY. — *Sauthy-Cauchie, Saulchy-en-Cauchy.* hy vient du mot latin *Salicetum*, endroit planté de saules, mot Cauchy est l'altération de Chaussée. Cette dénomination te de la position du village, sur la voie romaine de Cambrai rnay, qui était une chaussée empierrée.

10

Il y avait à Sauchy-Cauchy une forteresse qui fut détruite en 1158 par Simon d'Oisy. Tout porte à croire que ce château était situé au centre du village, à l'endroit où est aujourd'hui la ferme dite de la Tour. On remarquait encore, au siècle dernier, des constructions importantes, ce qui indiquerait qu'il y a eu autrefois d'illustres familles dans cette localité. M. Duthillœul cite Pierre Godefroi, seigneur de Rumaucourt et Sauchy-lez-Cauchie, et Pasques Gaudin, sa femme, qui, en 1127, donnèrent tous leurs biens seigneuriaux à l'abbaye d'Oisy. Froissart parle aussi d'un Tilman de Sauchy, fait chevalier en 1342. D'après des actes de 1221, Sauchy relevait de la châtellenie d'Oisy.

Au XIV[e] siècle, Sauchy-Cauchy était un bénéfice à la collation de l'abbaye d'Anchin, à laquelle cette paroisse payait une redevance annuelle de 232 livres. L'église fut bâtie en 1760 ; M. d'Assignies, comte d'Oisy, en posa la première pierre. Il existait, avant cette époque, une grande chapelle qui tenait lieu d'église. La nouvelle a trois nefs. On remarque dans cette église un arbre artificiel dont les branches s'élèvent en trois principaux étages ; il porte le nom de l'*Arbre de la Vierge*, et existait déjà au XVI[e] siècle. Il aurait été érigé aux frais des habitants, en conséquence d'un vœu formé à l'occasion d'une épidémie qui cessa à la suite de prières publiques. L'Arbre de la Vierge est entretenu par trois mayeurs qui représentent toute la paroisse. Ces mayeurs doivent être des hommes mariés et sont nommés pous troir ans ; leurs femmes portent, dans le village, le cierge de la Vierge. Avant de quitter leurs fonctions, ils tont tenus de renouveler à leurs frais la décoration du monument, ainsi que le cierge, et de payer l'honoraire de trois offices célébrés chaque année, à l'honneur de la Sainte Vierge : le jour de l'Assomption, le second dimanche de septembre et le jour de la Présentation. Les nouveaux mayeurs prennent possession de leur charge le 8 septembre, et ce jour là on fait la procession dans les rues de la paroisse, avec la statue et la bannière de la Sainte Vierge. Pendant les mauvais jours de 1793, quelques révolutionnaires détruisirent les choses saintes avec frénésie. On raconte qu'ils moururent dévorés par un feu interne qui leur causait les plus affreuses souffran-

varois et se dirigeant sur Marquion. Bourlon,
ville, Quéant, reçurent leur visite.
e colonne composée d'environ 2300
ons, vint passer la nuit à Marquion
24, du côté d'Arleux en passant
et Oisy : Arrivés à Sauchy-
nombre de 300 hommes
heures de l'après-midi,
vaches, toute l'avoine
00 francs. Comme
our une localité
ipaux furent
u on les mit en
es.

, deux lanciers envoyés en
e grande communication d'Oisy
r apparition sur le territoire de Sau-
bientôt suivis d'un petit détachement de
environ. Le 24, avant le jour, de nouveaux
sèrent la commune, et pendant toute la journée,
ge continuel de cavaliers et de fantassins, voya-
es de 10 à 12 hommes. La colonne composée de
es d'infanterie, d'artillerie avec quatre pièces de
ne centaine de lanciers du 5e régiment, s'arrêta à
e : un capitaine se rendit chez le maire de la com-
ma de se mettre en mesure de remettre le lende-
ures du matin, au major commandant le détache-
mme de 10,000 francs, 20 vaches grasses, toute
e existant dans les greniers ainsi que les attelages
transport ; puis la colonne reprit sa marche vers
onze heures n'étaient pas sonnées que le détache-
a réapparition dans la commune. Le maire demanda
quelques heures qui lui fut accordé. Toutefois, ne se
parole de ce magistrat, l'ennemi demanda des ôtages
le MM. Cormont Louis et Herbaut Louis, qui furent
nt emmenés à Havrincourt. Le lendemain le maire

Le presbytère a été reconstruit en 1841.

Sauchy-Cauchy, *Sauchi-Lestrée* et *Sauchi-le-Court*, ont jadis servi de berceau à des familles qui ont laissé des marques de leur piété dans les abbayes d'Anchin, du Verger, de Prémy, de Saint-Aubert, et dans les églises cathédrales de Cambrai et d'Arras. (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai et du Cambrésis*, tome II, p. 995. »

A. GODIN.

INVASION ALLEMANDE DANS LE CANTON DE MARQUION.

Grâce à leur situation plus éloignée du département de la Somme, plusieurs communes du canton de Marquion eurent moins à souffrir de l'invasion allemande que leurs voisines de Bapaume, Bertincourt et Croisilles. Toutefois les déprédations commises par les éclaireurs prussiens, le passage d'une colonne ennemie qui emmena comme ôtages trois principaux habitants du bourg d'Oisy, constituent des faits trop importants pour être passés sous silence. Nous leur consacrerons donc un chapître, destiné a compléter le travail de notre regretté collègue, M. Godin.

Les uhlans firent leur apparition à Bourlon et Graincourt-lez-Havrincourt le 27 décembre 1870. Deux jours après, une première réquisition était opérée dans cette dernière commune par 100 hommes, hussards et fantassins du 68e régiment.

Mais ce ne fut qu'après la bataille de Bapaume que le canton fut envahi. Les 3 et 5 janvier 1871, Inchy et Lagnicourt voyaient passer des patrouilles de cuirassiers blancs. Le 3, un fort détachement de la garnison de Cambrai, vint en reconnaissance jusqu'à la fabrique de Graincourt. Une quinzaine de coups de fusil furent tirés sur des éclaireurs prussiens au lieu dit, *A la borne de deux lieues :* un d'eux fut blessé.

Dès le lendemain de la bataille de Saint-Quentin, la commune d'Inchy fut traversée par 1000 hommes appartenant à différents

orps allemands et bavarois et se dirigeant sur Marquion. Bourlon, ëaralle, Lagnicourt, Pronville, Quéant, reçurent leur visite.

Le 23 Janvier 1871, une colonne composée d'environ 2300 hommes, 400 chevaux et 3 canons, vint passer la nuit à Marquion et se dirigea, dans la matinée du 24, du côté d'Arleux en passant par Sauchy-Cauchy, Sauchy-Lestrée et Oisy : Arrivés à Sauchy-Cauchy, à sept heures du matin, au nombre de 300 hommes d'infanterie, ils en repartirent à deux heures de l'après-midi, après avoir sommé le maire de leur livrer 25 vaches, toute l'avoine battue dans la commune et une somme de 10,000 francs. Comme on ne pouvait réunir cette réquisition, trop forte pour une localité si peu importante, le maire et deux conseillers municipaux furent emmenés en ôtages jusqu'à Saint-lez-Marquion, où on les mit en liberté, moyennant une rançon de 4,000 francs.

La veille, vers quatre heures du soir, deux lanciers envoyés en éclaireurs et suivant le chemin de grande communication d'Oisy Metz-en-Couture, firent leur apparition sur le territoire de Sauchy-Lestrée ; ils furent bientôt suivis d'un petit détachement de quinze hommes environ. Le 24, avant le jour, de nouveaux éclaireurs traversèrent la commune, et pendant toute la journée, ce fut un passage continuel de cavaliers et de fantassins, voyageant par groupes de 10 à 12 hommes. La colonne composée de trois compagnies d'infanterie, d'artillerie avec quatre pièces de campagne et une centaine de lanciers du 5e régiment, s'arrêta à Sauchy-Lestrée : un capitaine se rendit chez le maire de la commune et le somma de se mettre en mesure de remettre le lendemain à dix heures du matin, au major commandant le détachement, une somme de 10,000 francs, 20 vaches grasses, toute l'avoine battue existant dans les greniers ainsi que les attelages nécessaires au transport ; puis la colonne reprit sa marche vers Oisy. Le 25, onze heures n'étaient pas sonnées que le détachement faisait sa réapparition dans la commune. Le maire demanda un sursis de quelques heures qui lui fut accordé. Toutefois, ne se fiant pas à la parole de ce magistrat, l'ennemi demanda des ôtages et s'empara de MM. Cormont Louis et Herbaut Louis, qui furent immédiatement emmenés à Havrincourt. Le lendemain le maire

vint lui-même trouver le major et parvint à délivrer les prisonniers en versant une somme de 500 francs et après avoir fourni 90 hectolitres d'avoine et deux chevaux. A midi la colonne prussienne avait évacué la commune.

Le bourg d'Oisy-le-Verger fut l'une des localités les plus fortement éprouvées par l'occupation ennemie ; 400 fantassins et 80 uhlans y séjournèrent trois heures le 24 janvier 1871. Les Prussiens, à leur arrivée, demandèrent 25,000 francs, toute l'avoine battue qu'il y avait dans la commune et 40 bêtes à cornes. A force de pourparlers sur la somme exigée, on obtint une réduction de 10,000 francs, ce qui mettait la contribution de guerre à 15,000 francs sur lesquels il n'y avait encore malheureusement que 9,000 de versés à 11 heures du matin. Les Prussiens emportèrent cet à compte en enjoignant de compléter la réquisition le même jour, ou au plus tard le lendemain matin. Après avoir fait descendre sur la place de la Mairie les conseillers municipaux et les notables habitants réunis à la demande du commandant de la colonne ennemie, celui-ci choisit parmi eux MM. Moreau et Facon, conseillers municipaux, et Billoir, docteur en médecine. Il les fit monter sur un chariot découvert et sans une botte de paille, par un froid glacial de plus de dix degrés. Ils furent emmenés à Masnières (Nord) comme ôtages, où ils arrivèrent à 10 heures du soir, après être restés onze heures sans boire ni manger.

Nous avons trouvé dans l'*Indépendant de Douai*, l'incident qu'on va lire sur l'arrestation des ôtages d'Oisy.

« La nuit du mardi au mercredi 25 janvier 1871, M. le docteur Billoir, MM. Moreau, président de la société de Secours mutuels d'Oisy et les deux autres ôtages ont couché sur de la paille au corps de garde d'Havrincourt, et il ne leur a pas été offert un morceau de pain ; ceux d'entr'eux qui n'avaient pas déjeuné mardi, n'ont rien mangé pendant trente-six heures ; c'est-à-dire du lundi soir au mercredi à neuf heures du matin, heure à laquelle M. le marquis d'Havrincourt informé de la captivité de M. le docteur Billoir et de M. Moreau-Varlet, a conjuré le colonel prussien de les autoriser à déjeuner au château, ce qui leur a été accordé.

« Le même jour on a expédié les 10,000 francs restant à payer sur 25,000 fr. réquisitionnés, avec 60 hectolitres d'avoine, espérant obtenir la liberté des ôtages ; au lieu de cela, sans faire la moindre observation sur la quantité d'avoine fournie, non plus qu'à l'occasion des bêtes à cornes qui faisaient défaut, le chef de corps d'armée prussienne a fait remettre au commissionnaire chargé de porter l'argent et de surveiller l'arrivée de l'avoine, une note par laquelle il exigeait, mais, cette fois, du canton, une nouvelle réquisition de 80,000 francs. Comme il était de toute impossibilité pour la commune d'Oisy-le-Verger de faire face à une pareille contribution qui était le prix exigé pour la mise en liberté des ôtages, le maire de cette commune s'adressa à M. le maire de Marquion à l'effet de provoquer une réunion de tous les maires du canton au chef-lieu, la réquisition étant explicitement à la charge du canton. M. Lenain, qui remplissait alors ces fonctions, s'est empressé d'y accorder son concours. MM. les maires du canton de Marquion furent convoqués ; un certain nombre se rendirent à l'invitation. Pendant ce temps-là les ôtages étaient transférés à Péronne, puis dans la citadelle d'Amiens, où il restèrent dans une chambre infecte pendant trois semaines. Chaque jour ils avaient à peine dix minutes pour se promener sur un trottoir de deux mètres de large sur quinze de longueur. Pendant toute leur captivité, ils n'eurent chacun qu'une botte de paille pour se coucher. On peut se figurer les angoisses qu'ils durent endurer par le froid intense de cette époque. »

Un détachement de 250 hommes poussa une pointe jusqu'à Palluel le 25 janvier 1871. Près d'Arleux il fut repoussé par les francs-tireurs qui lui tuèrent quelques hommes ; il revint alors sur ses pas. Arrivés près de Marquion, les deux tiers de la troupe s'arrêtèrent à l'endroit dit le *Four à chaux* sur la route de grande communication n° 3, et se firent servir à dîner ; l'autre partie rentra dans le village et un grand nombre de fantassins polonais se mirent à piller une grande quantité de vêtements, d'argent, de valeurs, etc.

Dans cette même matinée, tandis que le gros de la colonne se dirigeait vers Arleux, des reconnaissances avaient lieu du côté

de Vis-en-Artois, et même jusqu'à Boiry-Notre-Dame, où l'ennemi fut repoussé par des francs-tireurs. Enfin, le 24, vers deux heures, Marquion était complétement et définitivement évacué.

Sains-lez-Marquion eut la visite de l'ennemi le 24 janvier à trois heures du soir. 50 cavaliers et plus de 150 fantassins (5e régiment de Westphalie) stationnèrent à la première maison dite *Les Lanciers*, avec deux pièces d'artillerie. La cavalerie fit irruption dans la commune, s'adressa aux autorités municipales et les somma de délivrer sans délai toute l'avoine battue, 20 vaches et 8,000 fr. Les pourparlers avec l'ennemi n'ayant servi qu'à l'impatienter et attirer les menaces d'incendie et de pillage, il fallut s'exécuter; mais forcément il y eut quelques retards, et une soixantaine au moins de fantassins pénétrèrent dans les habitations, les greniers, les étables, faisant emplir les sacs d'avoine, détachant les bêtes à cornes, enlevant deux chevaux fins à M. Lemaire-François, tout le tabac des bureaux et divers objets tels que montres, chaussures, lard et eau-de-vie. 133 hectolitres d'avoine ayant été conduits à la maison commune, l'ennemi envahit la place, réquisitionna quatre chariots pour les conduire à Péronne et se retira avec 2,000 fr. en espèces et 12 vaches.

Enfin le 28 janvier une dernière réquisition venait épuiser les ressources des habitants de Quéant, Pronville et Lagnicourt.

A. DE CARDEVACQUE.

CANTON DE PAS

AMPLIER.

AMPLIER. — *Ampleias villa, Amplier-lez-Orville, Ampliés.*

Le nom de cette commune vient du mot *Ampliare* qui signifie *grandir :* nous savons en effet qu'Amplier doit son origine aux développements successifs d'Orville qui, ne pouvant plus contenir dans son enceinte le nombre toujours croissant de ses habitants, donna naissance à cette seconde bourgade, sous les rois de la deuxième race. Elle est mentionnée, sous le nom d'*Ampleias villa* dans le diplôme de Charles-le-Chauve de 877, qui assigne deux manoirs sur ce village à l'abbaye de Marchiennes. (*Miræus. Diplomatica Belgica*).

Dès l'année 1138, l'abbaye de Saint-Michel y possédait des terres importantes. (P. Daire. *Histoire du doyenné de Doullens*).

Au XI[e] siècle, Amplier figure parmi les fiefs qui avaient été donnés à la collégiale de Saint-Pol par le comte Roger, et il est désigné comme étant situé *in terra Maisnil*, d'où les historiens ont conclu qu'il dépendait alors de cette seigneurie. (Turpin, *Comit. terv. hist.*)

Son église, construite au XVII[e] siècle, a remplacé une ancienne *maison-forte* dont il reste quelques vestiges. Des fouilles pratiquées dans la *motte* d'Amplier ont amené la découverte de vieilles armes et de tombeaux.

Une maladrerie y fut également fondée, à la suite des croisades; mais il est impossible d'en retrouver l'emplacement.

Amplier était gouverné par les mêmes seigneurs qu'Orville dont il était un fief, et dépendait, comme son chef-lieu, du diocèse

d'Amiens. A raison de sa position sur la frontière de Picardie, ce village était gardé par six hommes de la gabelle pour empêcher le transport du sel et du tabac ; un poste surveillait aussi le pont qui était fermé par une barrière pendant la nuit.

Le *Petit-Amplier,* quoiqu'appartenant, sous le rapport civil, à la commune d'Amplier, a toujours dépendu de l'église de Terramesnil, ce qui est surabondamment justifié par sa position topographique.

BIENVILLERS-AU-BOIS.

BIENVILLERS-AU-BOIS. — *Binviller, Banvillers, Bienvillers-Saint-Etton.*

Bienvillers (*Viviani villarium,* domaine de Vivien), est une des plus importantes communes du canton de Pas, puisqu'elle a une population de 1100 habitants. Son histoire commence dès le VII[e] siècle où nous voyons saint Etton, évêque missionnaire d'Irlande, évangéliser ce village (650-661) et y fonder un sanctuaire qu'il enrichit des reliques du pape saint Clément, et qu'il dédia à saint Jacques ; c'est ce qui résulte des extraits suivants de chartes retrouvées dans la muraille de l'ancienne église : *In hoc loco Hyberniensium episcopus Etto mansionem habuit. Hic reposuit Etto Hyberniensis episcopus de corpore sancti Clementis papæ et martyris.* (*Hist. ecclesiast. des Pays-Bas,* par *G. Gazet,* p. 156.) Aussi le souvenir de saint Etton est-il toujours resté vivant dans ce pays qui l'honore d'un culte particulier : on conserve encore aujourd'hui dans le cimetière de cette paroisse, qui est sur la hauteur à un kilomètre de l'église, une grande pierre sur laquelle le saint disait la messe, d'après la tradition locale. Cette pierre, actuellement exposée à toutes les injures de l'air, marque l'emplacement d'une vaste chapelle qui avait



été construite, en 1508, en l'honneur de saint Etton : cette seconde église ne devait servir, dans le principe, que trois fois par an, afin de ne point diminuer l'importance de l'église Saint-Jacques ; mais il arriva que, pendant la guerre d'Espagne, cette dernière fut incendiée en 1637, et que dès lors tous les offices durent être célébrés à l'église Saint-Etton. Mais lorsque Saint-Jacques fut reconstruit, une lutte s'établit entre les habitants les deux quartiers pour la priorité d'une paroisse sur l'autre. Le ésultat de cet antagonisme fut, en 1720, la ruine de l'église aint-Jacques, qui avait été privée par sa rivale de presque tous es revenus ; et il n'a fallu rien moins qu'un arrêt du Conseil Etat, rendu le 29 décembre 1731, pour ordonner la reconstruc-on de Saint-Jacques et l'entière démolition de l'église Saint-tton. Quoique depuis cette époque il n'y ait plus eu qu'une seule aroisse, le schisme a continué entre les *Jacobites* et les *Ettonis-es*, comme on les appelait alors, et il est curieux de retrouver ujourd'hui ces deux partis qui ont survécu à toutes nos révolu-ons.

Si l'église actuelle de Bienvillers ne date que de 1733, il n'en st pas de même de sa tour qui est une des plus anciennes du océse d'Arras et dont on fait remonter l'érection au XIV[e] siècle. Il résulte d'une charte de 1099 que la cure était à la nomination e l'Abbé de Saint-Vaast.

Un pèlerinage, dont l'origine est au moins contemporaine de la ndation de l'église de Saint-Etton (au XVI[e] siècle), existe encore ns cette paroisse et attire chaque année une foule considérable e personnes qui viennent prier ce saint missionnaire pour la nservation de leurs bestiaux : sa fête patronale se célèbre le) juillet. Cette dévotion populaire explique pourquoi ce village appelait autrefois Bienvillers-Saint-Etton ; mais aujourd'hui on e le connaît plus guère que sous le nom de Bienvillers-au-Bois, uoique l'immense forêt dont il était entouré ait disparu par suite 'une série de défrichements.

La seigneurie de Bienvillers relevait directement du roi de rance, à cause du Château d'Arras dont elle dépendait. Alain de ongueval, seigneur de *Banvillers* où il demeurait, fut tué à la

bataille d'Azincourt, en 1415. C'est un des seigneurs de cette terre, nommé Hellin, qui retrouva, en 1618, les chartes dont nous avons parlé ci-dessus. La maison de Beaufort, et celle de Croy-Solre ont également possédé cette seigneurie qui fut vendue, en 1736, à la famille de Fromentin, moyennant la somme de vingt-quatre mille livres.

Le Château-fort se trouvait à l'extrémité de la rue du Four; mais il a disparu, ainsi que le bois dont il était environné. En 1637, cette citadelle était occupée par quinze cents Espagnols de la garnison d'Arras, lorsque le comte de Nanteuil, gouverneur de Corbie, vint l'attaquer le 22 novembre, à onze heures du soir, avec toute sa compagnie de cavalerie. « Il fit appliquer une bombe à la muraille de la forteresse qui fit un tel effet qu'il y eut brèche pour passer deux hommes de front. Les Espagnols s'assemblèrent au bruit pour empêcher les Français d'entrer dans le fort; ceux-ci s'en rendirent néanmoins les maîtres, après une grande résistance. » (*Mém. du P. Ignace,* t. VII, p. 854.)

Comme souvenirs de cette guerre avec l'Espagne, Bienvillers a conservé un souterrain-refuge dans lequel ses habitants furent contraints de se retirer, et a donné le nom de *Champ-Bataille* à l'endroit où eut lieu le combat. Quant au canton appelé les *Bretagnes,* il paraîtrait avoir été le théâtre d'un engagement avec l'armée anglaise, lors de ses incursions dans notre pays à la fin du XIVe siècle. (*Mémorial d'Harbaville,* t. Ier, p. 223.)

Pendant l'invasion allemande (1870-71) cette commune a été une des plus éprouvées par la guerre et a subi une perte de plus de 28,000 fr.

La chapelle Saint-Joseph, qui se trouve sur la route de Monchy-au-Bois, a été construite en 1694.

Avant la Révolution, le domaine seigneurial de *La Bazèque,* qui appartient aujourd'hui à la commune de La Herlière, dépendait de Bienvillers-au-Bois : c'était une ferme dans une position peut-être unique en Artois, puisqu'elle s'étendait sur 360 arpents de terres labourables au milieu d'un bois de 550 mesures ; elle rapportait, en 1737, 12,000 livres de rente à son propriétaire.

D'après la tradition du pays, saint Etton demeurait à La Bazè-



que et se rendait souvent à l'église de Bienvillers, en faisant trois stations qui ont été longtemps indiquées par des croix : la première, auprès de la ferme ; la deuxième, sur la chaussée d'Arras à Amiens ; et la troisième entre Humbercamps et Pommier. La Bazèque était une étape sur l'ancienne voie romaine, comme son nom même l'indique (du mot *Bastaga,* poste pour le transport des munitions.) Elle a longtemps appartenu à la maison Imbert de Lille, qui avait un hôtel à Arras, rue des Trois-Faucilles. En 1752, l'écuyer Imbert, maréchal des camps et armées du roi, obtint de Louis XV l'érection de La Bazèque en comté, et y fit bâtir, la même année, une habitation seigneuriale (*Additions aux Mém. du P. Ignace,* t. IV, f. 249.) Cette terre était affermée à la famille Brongniart qui l'occupait depuis qu'Antoine, l'un de ses membres, écuyer et sieur du Cauroy, était venu se fixer à Bienvillers en 1620.

COUIN.

COUIN. — *Couwin, Couvin, Cowin, Coing.*

Deux étymologies sont données pour la signification de ce nom : les uns le font venir du mot celtique *Gwen,* blanc, attendu que les côtes marneuses de ce village présentent des crêtes blanches de toutes parts. D'autres le font dériver de *Cowin, Cavin, Cavinum, Cavum,* creux, parce que l'Authie s'y est creusé une vallée profonde.

Une partie de cette terre était tenue de l'abbaye de Corbie (*Recueils du P. Ignace,* t. IV, f° 14), et l'autre dépendait de la châtellenie de Pas depuis l'année 841. Adam, seigneur de Couin, d'après une Charte de 1203, était en même temps Prévôt de Pas. Plus tard la seigneurie appartint à la famille de Beaufort, et enfin à celle de Landas de Louvignies, dont un des ancêtres eut la garde des fils du roi Jean à la bataille de Poitiers (septembre 1356).

On tient par tradition dans ce village qu'autrefois la commune était bâtie le long de la rivière qui borde le cimetière actuel sur lequel se trouvait l'ancienne église : les guerres du XVIe siècle détruisirent toutes ces constructions, y compris le château, et l'on rebâtit la nouvelle paroisse sur le haut de la colline.

A la place de l'église primitive, on éleva une chapelle dédiée à saint Pierre qui est devenue le but d'un pélerinage fréquenté ; la statue du saint est en pierre artistement sculptée et porte la date de 1661.

La nouvelle église de Couin a été construite, à la fin du XVIe siècle, sous la domination espagnole et est sous le vocable de Saint-Pierre-aux-Liens.

Son château est également une construction des temps modernes.

Il est probable que le village de *Coing*, suivant une ancienne orthographe, a donné naissance à celui de *Coigneux* qui lui est contigu. Sur la colline qui s'élève entre ces deux communes existait autrefois le *château de Rossignol* où est né le général baron Alexandre Cavrois (janvier 1774).

FAMECHON.

FAMECHON. — *Framechionium.*

C'est un petit village de 438 habitants, sur l'ancienne voie romaine, confiné entre une haute colline et la Kilienne qui arrose sa vallée : une source se trouve au bas de la montagne et forme un ruisseau qui va se jeter dans cette rivière. « En 1733, ce lieu consistait en trois rues, nommées la Haute, la Grande et la Basse ; la Haute contenait cinq maisons ; la rue du milieu, appelée aussi la Grande Rue était composée de dix maisons ; la troisième, dite la rue Basse, est le long de la rivière, où étaient trois maisons et

le moulin. On voit que ce village forme une espèce de croix. » (*Mémoires du P. Ignace*, t. V, p. 493.) Depuis un siècle, Famechon ne s'est pas beaucoup agrandi. C'est pourtant une paroisse ancienne, puisqu'elle figure comme dépendance du prieuré de Pas, en 1138, sous le nom de *Framechionium* (domaine de Framchilde). Son château passe pour avoir été occupé par les Templiers au XIII[e] siècle, ce qui explique pourquoi son emplacement s'appelle *le Temple*. La seigneurie de Famechon, dont les armes étaient « *D'or, à deux fasces d'azur, accompagné de neuf merlettes de gueules* », appartenait, en 1330, à Mahieu de Rebêke qui fit donation de plusieurs pièces de terre à la maladrerie de Saint-Ladre. Elle passa ensuite dans la famille de Brimeu, puis dans celle de Belvalet, en 1612, dont un des membres a été fondateur du monastère de la Paix, à Arras. Enfin, en 1698, cette seigneurie arriva, par mariage, à la famille de Sainte-Croix de Venant qui la fit ériger en marquisat et la conserva jusqu'à la Révolution. Le marquis de Venant d'Yvergny habitait à Arras l'hôtel Caulier, situé dans la petite rue Saint-Jean. (*Les Rues d'Arras*, par A. d'Héricourt et A. Godin.)

L'église, dédiée jadis à Saint-Genès, avait été reconstruite en 1700, mais elle fut entièrement démolie en 93. Malgré le rétablissement du culte catholique après le Concordat, Famechon ne releva point ses anciens autels, en sorte que le protestantisme en profita pour s'emparer de la place abandonnée et finit par ériger, en 1836, un Temple en bois remplacé aujourd'hui par un édifice en pierres. Ce fut le signal de la résurrection de l'église qui, dès l'année suivante, fut consacrée sous le vocable de Notre-Dame.

Il y avait plusieurs fiefs à Famechon : le premier, dont le nom indiquait l'origine, s'appelait le *Vivier Chatelain ;* une tour érigée dans les temps anciens y existait encore au XV[e] siècle : elle fut rasée pendant les guerres qui suivirent.

Sur le point le plus culminant de la commune s'élève l'ancien fief d'*Hurtebise*, dont la situation justifie bien l'étymologie ; ce mot vient en effet du tudesque *ort*, dont on a fait *hurte*, endroit, ce qui veut dire lieu exposé à la bise. Ce domaine a longtemps appartenu aux Le Sergeant, seigneurs d'Hennedecordel.

Enfin, c'est sur la limite de Famechon et de Thièvres qu'avait été fondée, par les seigneurs de Pas, *la Maladrerie de Saint-Ladre*, près de laquelle s'éleva bientôt un groupe de maisons. En 1724, on disait encore la messe dans sa chapelle, dont les murailles de pierre blanche tombaient en ruine seize ans plus tard : « Cette chapelle était en cul-de-lampe, et avait deux croisées à l'une desquelles on voyait encore cette année (1740) au cintre en dehors, une croix semblable à celle que les pauvres orphelins portent ordinairement sur la poitrine, à droite ou à gauche de leur robe. » (*Mém. du P. Ignace*, t. VII, p. 431.)

L'année suivante, Domitien Ansart, fils puîné du seigneur de Pas, utilisa ces ruines pour y construire une chapelle en l'honneur de N.-D. des Affligés.

Depuis la suppression de la maladrerie, des difficultés se sont élevées entre les municipalités de Pas et de Famechon, relativement aux biens qui en provenaient.

A côté de cet établissement se trouvait une ancienne ferme dont l'emplacement en a retenu le nom de ***Pré de la Cense.***

FONCQUEVILLERS.

FONCQUEVILLERS.—*Foncviller, Fomquevillers, Foncqvillers.*

Foncquevillers (*Fulci Villarium*, domaine de Foulques), doit probablement son origine à Foulques, ministre du roi Charles-le-Simple, qui échangea, en 897, l'abbaye de Saint-Vaast contre celle de Saint-Médard de Soissons. Le sire de ***Foncviller***, assistait comme pair d'Artois aux plaids de 1285 : et plus tard nous voyons Jean de Mailly donner cette seigneurie à son frère Mathelin de Mailly, par une transaction du 10 février 1428. (***Mémoires*** du P. Ignace, t. VII, p. 210). D'ailleurs, cette terre était divisée en trois seigneuries qui appartenaient originairement au Chapitre d'Arras,

nandeur de Haute-Avesnes, et à l'Abbaye Saint-Médard de
; qui avait en outre le patronat de la cure. Cette abbaye
droits à la famille Adin de Moncheaux, qui prit fin, en
ns la personne de messire Charles de Moncheaux, inhumé
glise d'Hannescamps. Cette part fut transmise à Charles
ıme d'Ailly, seigneur de Foncquevillers et d'Hannes-
ui disposa de son premier titre en faveur du chevalier de
t mourut en 1746. (*Recueils* du P. Ignace t. Ier, f. 423.)
tre tiers de cette seigneurie était possédé, au XVIe siècle,
ımille de Bassecourt qui le transmit par alliance à la fa-
ıvet. Il fut ensuite acheté par la maison de Mol dont la
héritière, Isabelle de Mol, le fit passer par mariage dans
e Théry, en 1685.
pendant toute la durée du XVIIIe siècle, nous trouvons
Gantès portant le titre de seigneurs de Foncquevillers,
:velle et Rebecq. L'un d'eux, Michel Ignace de Gantès,
sa en 1723 Jeanne de Leval, fut inhumé avec elle au mi-
:hœur de l'église de Foncquevillers où un mausolée de
ılanc était érigé à leur mémoire : nous en avons retrouvé
; fragments chez un habitant de la commune, ce qui
ermis d'apprécier quelle devait être la richesse de cette
e. Les armes de la famille de Gantès (*D'azur emmanché*
es d'or, mouvantes en chef), et celles des de Leval *(D'ar-*
ıne croix de gueules, chargée d'une vivre d'azur, bro-
chef), étaient sculptées en tête de l'épitaphe : les deux
; sont surmontés d'un casque taré de front, et ont pour
d'un côté la Prudence ayant en mains un miroir et le ser-
ıbolique, de l'autre, la Justice armée du glaive et por-
balance. Le dessin de ce mausolée tout entier se trouve
ives départementales du Pas-de-Calais (Section des plans
). Voici quelle en est l'inscription principale :

D. O. M.

POSENT LES CORPS DE NOBLE MICHEL IGNACE DE GAN-
ER, SEIGNEUR D'ABLAINZEVELLE, DE REBÈQUE, DE SAINT-
T DE CE LIEU DE FONCQUEVILLERS, DONT IL A ÉTÉ PA-
S AINÉ DE NOBLE MICHEL DE GANTÈS, ÉCUIER, SEIGNEUR

DE VALBONNETTE, CAPITAINE DE CAVALERIE AU RÉGIMENT ROYAL DES CRAVATES, DÈS 1684, ET ÉLU CONSUL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE, SA PATRIE, DÈS L'AN 1694, ET DE NOBLE DAME JEANNE HYACINTHE DE HANNEDOUCHE, DÉCÉDÉ EN SON CHATEAU D'ABLAINZEVELLE, LE 10 DÉCEMBRE 1752, AGÉ DE 68 ANS.

ET DE SON ÉPOUSE NOBLE DAME JEANNE ÉLISABETH DE LEVAL, VEUVE DÉ LOUIS ERNEST DE MARBAIS, ÉCUIER, SEIGNEUR DU VERVAL, ET FILLE DE JACQUES DE LEVAL, ÉCUIER, SEIGNEUR DE LA MARCHE ET DE PONCHE, ET DE DAME JEANNE DE LEVAL, MORTE AGÉE DE 65 ANS AUDIT ABLAINZEVELLE, LE 13 JUILLET 1749, APRÈS AVOIR ÉTÉ MARIÉE EN SECONDES NOCES AVEC NOBLE MICHEL, PAR CONTRAT REÇU LE 31 OCTOBRE 1722 PAR CUVILLERS ET P. GELÈS, NOTAIRES D'ARRAS.

GISSENT AUPRÈS D'EUX LEURS DEUX PETITES-FILLES, SÇAVOIR NOBLE DEMOISELLE ROSALIE-ADÉLAÏDE DE GANTÈS, MORTE LE 20 OCTOBRE 1753, ET NOBLE DEMOISELLE CHARLOTTE-VICTOIRE DE GANTÈS, MORTE LE 22 DU MÊME MOIS ET ANNÉE, TOUTES DEUX FILLES DE NOBLE FRANÇOIS-MICHEL BERNARD DE GANTÈS, SEIGNEUR DES DITS LIEUX.

PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES.

Sculpsit Bracquet, 1753.

A gauche et à droite de cette inscription brillaient les seize écussons des familles nobles avec lesquelles les défunts étaient alliés. La maison de Gantès avait contracté mariage avec les familles suivantes : Hannedouche en 1687, Crose en 1634, Roberty en 1581, Forbin en 1540, Reysson en 1506, Reysson (autre branche) en 1434, Castellane en 1405, et Gombert en 1378. Voici les alliances de la famille de Leval : de Leval (autre branche) en 1681, Citey en 1639, Payen en 1605, Belvalet, Delesauch, Raulin en 1543, Raoust en 1500, et Parolle en 1400. Une légende explicative, gravée sur les bords de la pierre, apprend enfin que la maison de Gantès s'est illustrée par des exploits militaires et avait été décorée de divers ordres : on sait du reste que Louis XV lui accorda, en juillet 1770, des lettres de Chevalerie avec la couronne de comte.

La seigneurie de Foncquevillers était tenue tant du Château d'Arras que de celui de Bucquoy. (Bouthors, *Coutumes locales du bailliage d'Amiens*, p. 278.) Sa coutume particulière fut rédigée en 1507.

Des fouilles qui furent faites sur le territoire de cette commune, en 1570, amenèrent la découverte d'une grande quantité de pièces d'or portant l'effigie de Marc-Antoine, proconsul sous Jules César. (*Projet de Dictionnaire historique. Mss. de l'Académie d'Arras.*)

Avant 1637, Foncquevillers possédait un château-fort occupé alors par les troupes espagnoles : mais le 7 août de cette année, il fut attaqué par le comte de Nanteuil, gouverneur de Corbie, et obligé de se rendre en même temps et dans les mêmes conditions que celui d'Hébuterne, c'est-à-dire qu'après avoir été livré au pillage, il fut entièrement rasé. (*Mémoires* du P. Ignace, t. VII, p. 580.)

Le territoire de cette commune renferme un immense souterrain-refuge, dont la porte d'entrée était placée dans l'église, et qui était en communication avec ceux des villages environnants : sa construction remonte aux guerres du XVIIe siècle.

L'église, dédiée à la Vierge, a été construite en 1605 : c'est ce qui résulte d'une inscription gravée au-dessus du petit portail. Quant au clocher, il ne fut élevé qu'à la fin du siècle, en 1683 : c'est une tour large et carrée, bâtie en pierres blanches et couronnée d'une flèche de bois.

Il existait autrefois un pèlerinage à la chapelle de Saint-Liévin, qui a été démolie en 93, et n'a été réédifiée qu'en 1830 à l'angle des chemins de Souastre et de Sailly-au-Bois.

La ferme de La Haye, dépendante de Foncquevillers, faisait partie de la seigneurie de Sailly-au-Bois : c'était jadis une forteresse dont il restait, au siècle dernier, des vestiges de fossés et une tour antique qui avait été convertie en pigeonnier. Elle avait pour seigneur le comte de Belleforière.

Depuis 1790 jusqu'en 1805, Foncquevillers était un chef-lieu de canton et siége de justice de paix : il ne comprit dans son ressort, jusqu'en 1801, que les communes de Bienvillers-au-Bois, Gommecourt, Hannescamps, Hébuterne, Monchy-au-Bois, Puisieux,

Sailly-au-Bois et Souastre; mais, de 1801 à 1805, il eut l'honneur d'être placé à la tête du canton actuel de Pas tout entier. Aujourd'hui le seul avantage de cette commune sur les villages voisins, c'est d'avoir un bureau de poste. (*Voir les Annuaires du Pas-de-Calais pour l'an X*, p. 176, et les années suivantes.)

GAUDIEMPRÉ.

GAUDIEMPRÉ. — *Goudemprium, Goeudiempré, Gudiempré, Guldienpré.*

Gaudiempré (*gaudiale pratum*, pré réjouissant, belle prairie), est situé sur l'ancienne voie romaine d'Arras à Amiens, ce qui explique comment les Templiers y avaient fondé un *Hôpital* dans lequel on recevait les voyageurs et les pèlerins. Cet hôpital était le chef-lieu de l'une des trois seigneuries qui partageaient le village et se trouvait au centre d'un domaine borné par des grès sur lesquels était gravée une petite croix : voilà pourquoi la terre des chevaliers de Malte, successeurs des Templiers, portait le nom de seigneurie *dans les croix,* pour la distinguer des deux autres. La cense de l'Hôpital, ou Commanderie de Gaudiempré, a été longtemps occupée par la famille d'Antoine-Joseph Cavrois qui relevait du Commandeur de Haute-Avesnes; on en voit encore les anciens bâtiments, et notamment la chapelle dans laquelle on a dit la messe jusqu'au commencement du siècle dernier.

Le second fief, appelé domaine de Beaucamp (*Bellocampus*), dépendait de la châtellenie de Pas : nous citerons, parmi ses possesseurs, Nicolas de Beaucamp, sire de Berles et de Monchy-au-Bois en 1235, et au XVIII[e] siècle, la famille Boucquel qui avait aussi les seigneuries d'Orville et de Sarton. Il ne reste rien de ce manoir qui était situé au-dessus de la *fontaine* et qui a donné son nom au ruisseau qui passe au pied de Gaudiempré.

La troisième seigneurie relevait aussi du château de Pas : son premier titulaire connu est Baude de *Gudiempré*, écuyer, qui fit partie de l'expédition d'Oisy, en 1254. Dans le siècle suivant, nous voyons la seigneurie passer à Pierre Collart, puis à la famille Bon de Saveuse au XVe siècle, à la famille Obert en 1578, et enfin, en 1740, à la famille Ansart. Wallerand Obert, seigneur de Gaudiempré, qui obtint une sentence de noblesse le 24 mars 1589, a laissé une *Relation manuscrite des troubles de 1578*, survenus dans la ville d'Arras.

Sur l'emplacement du château, aujourd'hui complètement détruit, on a retrouvé des débris de bâtiments, des tombeaux et des pierres tumulaires.

Les coutumes de Gaudiempré ont été rédigées en 1507.

L'ancienne église de ce village, située dans l'étendue des croix, suivant l'expression que nous avons expliquée plus haut, dépendait du prieuré de Pas, en 1138, et avait elle-même la paroisse de Grincourt pour annexe. Elle avait été reconstruite, vers 1760, dans des proportions telles qu'elle passait pour le plus bel édifice de la contrée : malheureusement elle fut entièrement démolie pendant la Révolution, et n'a été remise qu'en 1852 dans l'état où nous la voyons aujourd'hui. La tour seule a échappé à ce désastre : bâtie en bonnes pierres blanches, pendant l'année 1620, elle a été terminée par un mur d'appui crénelé au milieu de chaque face, et surmontée en 1713 d'une flèche octogone également en pierre.

Depuis sa reconstruction, l'église a été mise sous le vocable de Saint-Nicolas, et n'a plus eu que comme patron secondaire saint Antonin qui était autrefois l'objet d'un pèlerinage très-fréquenté : on l'invoquait, comme saint Etton à Bienvillers, pour préserver les bestiaux des maladies contagieuses. (*Recueils et additions* du P. Ignace. *Passim.*)

GOMMECOURT.

GOMMECOURT. — *Goumencourt, Goumecourt.*

Le nom de cette commune paraît dériver de *gummi cortis*, où l'on retrouve cette terminaison *court*, si fréquente dans notre pays et qui vient de *cor*, type du mot latin *cortis*, *curtis*, enclos ou demeure ; le radical *gummi* rappellerait les forêts qui couvraient toute la contrée et dans lesquelles les matières résineuses devaient abonder : aujourd'hui encore, Gommecourt est boisé en grande partie.

Ce petit village, appelé *Goumencourt* en 1283, dépendait de la châtellenie de Bucquoy, et son seigneur était homme-lige de celui d'Hébuterne ; il paraît même que le fils aîné du seigneur d'Hébuterne prenait le titre de Gommecourt.

Très-anciennement il s'y trouvait un château-fort élevé sur une motte, selon l'usage du temps, et environné de fossés revêtus en pierres : il disparut, comme ceux des alentours, à l'époque des guerres du XVIIe siècle, et a fait place au château moderne qui existe aujourd'hui. (*Dictionnaire* du P. Ignace.)

Une charte du mois de juin 1310, relative à cette seigneurie, est conçue dans les termes suivants :

« A tous chiaus ki ches presentes lettres verront et orront, je Gilles li Varles, salut. Sachent tout ke je aveue a tenir en fief à sept sols et demi de relief de très-haute dame noble et poissans madame la comtesse d'Artois ches choses ki sansievent, chest à savoir : quatre mencaudées de terre a hanaule pau plus pau moins séans u terroir de Goumecourt, lesquels choses dessus dites je soloie tenir de Gillon de Goumecourt avant ke il four fesist se terre envers madame la comtesse devant dite. Et en thémoins de che je ai ches presentes lettres scelées de men proppre scel ki furent faites en l'an de grasce mil trois chens et dis, à l'entrée du mois de juing. » (*Original en parchemin. — Chartes d'Artois.*)

Nous voyons cette terre successivement possédée : au XIII[e] siècle, par Robert ; — au XVI[e], par Hugues de Fleury, gouverneur de Bapaume, mort en 1556 ; — ensuite par la famille de Carnin-Lillers, dont le dernier seigneur, mort glorieusement à la bataille de Guastella en 1734, l'avait vendue, dix ans auparavant, à Lamoral François Emmanuel de Fromentin, qui joignit bientôt à ce titre celui de Bienvillers-au-Bois et fut inhumé, en 1747, dans l'église de Gommecourt : il avait à Arras un hôtel situé dans la rue du Saumon. Ses descendants conservèrent la seigneurie jusqu'en 1789.

L'église de Gommecourt n'était originairement qu'une chapelle; construite en dehors du village, sur l'emplacement du cimetière, elle fut transférée auprès du château, en 1700, et est restée jusqu'à nos jours sous le vocable de Saint-Martin.

GRINCOURT.

GRINCOURT. — *Grincourt-lez-Pas.*

Grincourt (*Granicortis,* que M. Harbaville propose de traduire par *Gratiani Cortis*, demeure de Gratien), est le plus petit village du canton : les quelques maisons qui le composent se cachent sous les arbres de sa vallée arrosée par la Kilienne, au pied du bois du château de Pas. Cette seigneurie, qui dépendait de la châtellenie de Pas et du comté de Saint-Pol, fut vendue par le duc de Longueville à la maison de Fournel, passa par mariage dans la famille de Beaufort et de Croix en 1592 ; enfin, elle appartint au XVIII[e] siècle à M. de Landas qui possédait en même temps la terre de Couin.

Une partie de cette seigneurie paraît avoir été possédée par la maison de Cuinghem, au XVII[e] siècle, et par les Blin de Grincourt, au siècle suivant.

L'ancien fief de Beaulieu, situé à Grincourt, était un manoir environné de prairies, sur une étendue de sept journaux de terre.

L'église de Grincourt, autrefois annexe de Gaudiempré, était dépendante du prieuré de Pas, en 1138. Elle est dédiée à la Vierge et a été rebâtie en 1720, puis en 1786 dans de telles proportions relativement à la population du village, qu'il faut en trouver l'explication dans le pélerinage à *Notre-Dame-Marchette* qui attirait jadis des milliers de visiteurs. Cette dévotion doit son origine à la découverte d'une statue de la Vierge qu'un berger trouva dans la terre pendant le mois de mars, ce qui lui fit donner le nom de *Marchette* par les habitants du pays. (*Hist. de Saint-Kilien*, par l'abbé Cuvillier, p. 88.) La statue fut jetée au feu en 1793, mais la tête, n'ayant pu être consumée, a été enfouie dans une prairie voisine. Le pélerinage du 25 mars, quoique moins suivi que par le passé, existe encore aujourd'hui.

Le plus ancien monument de Grincourt est le clocher de son église qui a été bâti en 1615.

HALLOY.

HALLOY. — *Halloy-lez-Orville*, *Halloye*.

Les historiens ne s'entendent pas sur l'étymologie de ce nom : les uns le font dériver de *hall* qui signifie lieu couvert, maison (d'où on a fait *hallus*, hallier) ; d'autres prétendent qu'il vient de *Allodium*, *Alloi*, *Alleu*, parce que cette terre, dépendante de la paroisse d'Orville, était exempte de toute redevance à l'égard de son seigneur : le nom de *Francs-Champs*, donné à une section d'Halloy semble confirmer cette dernière interprétation. Quoi qu'il en soit, la contrée était jadis couverte de forêts, dont il ne reste que le bois de Fétel ; et si, dès le XIIIe siècle, nous y trouvons l'existence d'un hameau, il n'y eut, jusqu'en 1756, ni église, ni cimetière. Les habitants d'Halloy, trop peu nombreux alors pour

constituer une paroisse, étaient compris dans celle d'Orville, et c'est dans son cimetière qu'ils étaient inhumés, ce qui explique pourquoi la route qui relie ces deux communes s'appelle encore le *chemin des morts*.

Halloy, sur la limite extrême de l'Artois, appartenait à la sénéchaussée de Saint-Pol. (*Recueils du P. Ignace*, t. IV, f. 90); il était divisé en plusieurs fiefs, dont les coutumes ont été rédigées en 1507. La principale seigneurie appartint, jusqu'en 1694, à la famille Dufay, et passa alors dans les mains de Fouache, seigneur de Boulan et de Vadencourt, dont les descendants l'ont conservée jusqu'à nos jours. Une autre seigneurie était l'apanage de Maximilien de Gosson, seigneur d'*Halloye* en 1582 qui eut pour successeur messire Ferry de Pressy : ensuite la famille de Madre en fut titulaire jusqu'au XVIII[e] siècle.

L'église, dédiée à saint Eloy, bâtie de 1756 à 1762, démolie pendant les troubles révolutionnaires, n'a été reconstruite qu'en 1825 : elle n'offre par conséquent aucun intérêt historique.

Halloy est traversé par la route nationale d'Arras à Amiens : c'est là que, le 18 septembre 1827, Charles X, en quittant pour toujours cette province d'Artois dont il avait porté le nom, reçut du cardinal de La Tour d'Auvergne cet adieu resté célèbre : « Sire, ici finit mon diocèse et commencent mes regrets. » (*Notice artésienne sur le voyage du Roi à Saint-Omer*, *1827*).

HANNESCAMPS.

HANNESCAMPS.— *Hanescamp, Hanneschamp, Hanecamps.*

S'il faut en croire l'étymologie de ce nom, Hannescamps, appelé *Hanneschamps*, en 1269, doit son origine à des émigrants du Hainaut, *Hannonum Campi*. Il ne fut qu'un hameau dépendant de Bienvillers-au-Bois jusqu'en 1733, époque où il fut érigé en cure indépendante. Son église, sous le vocable de Saint-Martin, a été rebâtie en 1720 par le seigneur de l'endroit.

Anciennement, le château consistait en « un corps de logis irrégulier, petit, obscur, et fait de briques pour la plus grande partie. Il était appuyé d'une tour de même, ronde, hors d'œuvre et un peu plus élevée que le bâtiment; là était l'escalier, selon l'usage des derniers siècles. L'an 1723, le seigneur de ce lieu fit commencer sur le même terrain le château que l'on voit à présent: il consiste dans l'aile droite d'un corps de logis entre cour et jardin, partie de pierres, partie de briques, une terrasse de cinq à six pieds de hauteur du côté de la cour. » (*Recueils du P. Ignace*, t. Ier, f. 423.)

Ce nouveau château, après avoir échappé aux destructions de 93, fut démoli sous la Restauration : il n'en reste qu'un pan de muraille, près de l'église avec laquelle il communiquait par une porte aujourd'hui fermée.

Les coutumes d'Hannescamps furent rédigées en 1507.

Les plus anciens seigneurs d'Hannescamps, à notre connaissance, étaient de la famille de Nédonchel (XVe et XVIe siècle), à laquelle succédèrent les Allard de Croix de Drumetz dont le dernier descendant mourut à Arras en 1634.

La seigneurie passa alors à la famille Adin de Moncheaux qui s'éteignit dans la personne de messire Charles de Moncheaux, mort en 1703 et inhumé dans l'église.

Une pierre tumulaire, enchassée dans la muraille, rappelle encore aujourd'hui le lieu de sa sépulture: elle est en beau mar-

·e noir et mesure 1 m. 05 de hauteur sur 70 c. de largeur. 'épitaphe parfaitement conservée est ainsi conçue:

CY-DEVANT

REPOSENT LES CORPS DE MESSIRE

CHARLES DE MONCHEAUX

CHEVALIER, SEIGNEUR ET PATRON DE FONCQUEVILLERS,

HANECAMPS, VUAVANS, BEAUVOIR, RIVIÈRE,

MONCHEAUX, ETC., DÉCÉDÉ LE 29 NOVEMBRE 1703;

ET DAME MARGUERITE-GERTRUDE DE BEAUFORT

SON ÉPOUSE DÉCÉDÉE LE 17 D'AOUST 1693,

ET AUPRÈS D'ICEUX REPOSSE AUSSY DAMOISELLE

JENNE JOSEPH DE MONCHEAUX LEUR FILLE

DÉCÉDÉE LE 19 OCTOBRE 1689.

REQUIESCANT IN PACE.

Deux écussons accolés l'un à l'autre sont sculptés au-dessus ·cette inscription: ils sont surmontés d'une couronne de marùis et d'un casque *d'argent à sept barreaux tarés de front.* écusson de droite, qui appartient à la famille de Moncheaux, t *d'azur, fretté d'argent de six pièces.* Les autres armoiries sont lles des Beaufort qui portent: *De gueules, à un château flané de deux tours d'argent, pavillonnées et girouettées de même ·r un pont-levis aussi d'argent, pour entrer dans la porte, qui fermée de sable : franc-quartier d'azur, chargé de trois jumeld'or.*

Enfin, autour de l'épitaphe, figurent les armes de tous les als de la famille, ce qui porte à seize le nombre de ses quartiers noblesse; avec les de Moncheaux nous trouvons les maisons Bauduin Ramilly, L'Amiot, Bassecourt, Du Val, Cornaille, Counel et Dassonneville; les de Beaufort comptent leurs alliances ec les familles de Riez, de Leval, Couronel (autre branche), lvalet, de Loez, Paien et Herlin-Belacourt.

Charles de Moncheaux eut pour successeur Charles Prudhomme

d'Ailly, son gendre, qui reconstruisit l'église en 1720, et mourut sans enfants au château d'Hannescamps en 1746 : il avait à Arras un hôtel situé dans la rue des Balances. (Voir dans *les Rues d'Arras*, t. IIe, p. 199, le nom des hôtels occupés par Louis XV et sa suite lors de son séjour à Arras en 1744). La seigneurie appartint enfin à la famille de Beauffort qui possédait encore le château à l'époque de la Restauration et le fit démolir.

Hannescamps est, non-seulement par rapport à sa population (256 hab.), mais même d'une manière absolue, la commune du canton qui a le plus souffert de l'invasion allemande; car, si les Prussiens n'y ont séjourné qu'une quinzaine de jours (du 26 décembre 1870 au 9 janvier 1871), ils y firent des réquisitions pour la somme énorme de 53,800 francs.

HÉBUTERNE.

HÉBUTERNE. — *Herborcisterna*, *Herbuterne*, *Hellebuterne*, *Hesbuterne*.

Cette grande commune, appelée *Herborcisterna* dans le diplôme d'Hincmar en 870, dépendait de la châtellenie de Bucquoy. Son plus ancien seigneur se nommait Othon, au XIIe siècle; Robert, son fils aîné, n'eut qu'une fille qui fit passer la terre dans la maison de Béthune, par son mariage avec Guillaume de Béthune, mort en 1340 : c'est lui qui assista à l'Assemblée de Corbie destinée à terminer les différends qui s'étaient élevés entre la comtesse Mahaud et les nobles de la province d'Artois. La seigneurie d'Hébuterne changea ensuite plusieurs fois de maîtres, jusqu'à ce qu'elle fût arrivée dans la famille de Melun et d'Epinoy, à qui succéda, en 1724, le prince de Rohan-Soubise.

C'est à Hébuterne que vint camper le duc de Bourgogne, alors qu'il était en lutte contre le roi Louis XI ; jamais ce village ne vit

telle armée qui devait s'élever à 80,000 hommes avec 1,400 riots d'artillerie et de munitions (1472).

eux siècles après, son château-fort qui était défendu par les agnols, fut attaqué par le comte de Nanteuil, gouverneur de bie qui arriva vers minuit (6 août 1637) et fit mettre le canon batterie à cinquante pas de la muraille : « Il ordonna ensuite x trompettes de sonner et à douze tambours de battre en même ps, pendant qu'on jetait quelques grenades dans le fort. Leur t, joint au bruit et à la première décharge du canon et de la isqueterie, étonna si fort les Espagnols, que voyant quatre leurs tués, et surtout celui qui faisait le guet et qui était tombé t d'une haute tour, ils demandèrent à capituler, croyant que int-garde de l'armée du roi avançait pour les envelopper.... Français entrèrent alors dans le fort où tous les hommes fu- faits prisonniers, excepté les vieillards et les malades. » (*Mé- res du P. Ignace*, t. VII, p. 580.) Inutile d'ajouter que le châ- fut rasé complétement. Les habitants d'Hébuterne durent ir tour, pour échapper à toutes les horreurs de la guerre, fermer dans un vaste souterrain-refuge qui subsiste encore.

es coutumes particulières de ce village furent rédigées en 1507.

i paroisse d'Hébuterne est fort ancienne : dès 870, nous la ons attribuée à l'abbaye de Saint-Vaast, (Miræus. *Annal. belg.* , ce qui explique pourquoi elle a pour patron le premier évê- d'Arras. En 1148, l'évêque Godescale accorde son autel au itre de la Cathédrale. (Locrius. *Chronicon belgicum*.— *Gallia stiana*, t. III, p. 326). A la fin du XVe siècle, de Briois, cha- in titulaire d'un bénéfice à Hébuterne, aumônier du roi les VIII, fait donation à cette église de quarante-six mesures rre ; ce bénéfice était la chapelle même que l'on voit encore a place du village.

clocher et sa flèche, construits en briques, ont été élevés en . L'église, d'une grandeur remarquable, a été rebâtie, vers , en forme de croix latine.

HÉNU.

HENU. — *Henus.*

Ce nom vient du mot celtique *hen*, vieux, ou *hain*, bois; il révèle en tous cas une antiquité reculée. Le village est situé en grande partie sur un plateau élevé et s'étend jusqu'au pied d'une colline où passe le ruisseau de Beaucamp.

Hénu dépendait du château de Pas, et faisait partie du comté de Saint-Pol, du moins jusqu'en 1445 : c'est par Achard de Hénu que commence, en 1184, la série de ses seigneurs, continuée par Simon, en 1203; par la famille de Beauval, au XVe siècle, à laquelle succédèrent les Leroy et les Wattines : Anne de Grenet, veuve de Renom des Wattines, se remaria avec Jean d'Héricourt, à qui elle apporta en dot la terre d'Hénu. Enfin la maison de Coupigny, dont la sépulture se trouvait dans une chapelle de l'église paroissiale possédait cette seigneurie pendant le XVIIIe siècle. (*Mémoires du P. Ignace*, t. III, p. 142).

On y voyait anciennement un château à trois étages, flanqué de deux tours en pierres, qui fut détruit pendant les guerres d'Espagne et remplacé par le château actuel : il renfermait une chapelle à l'usage particulier du seigneur de l'endroit.

L'église, consacrée à saint Nicolas, dépendait du prieuré de Pas, en 1138. Ayant été reconstruite en 1774, elle ne dut son salut, pendant la Révolution, qu'à l'énergie avec laquelle les femmes de ce village s'opposèrent à sa démolition.

Les coutumes d'Hénu furent rédigées en 1507. Entre Hénu et Couin, on a découvert, il y a plusieurs années, des fondations avec des débris de chapiteaux et des fûts de colonnes enfouis dans la terre; ce seraient, d'après la tradition locale, les restes d'une ancienne maison de Templiers.

HUMBERCAMPS.

HUMBERCAMPS. — *Hendebercamp, Henderbercamp, Humberchamp-en-Artois.*

Ce village, dépendant de la châtellenie de Pas, avait pour seigneur, au XIII[e] siècle, le sire de Fieules. Un titre énumérant les fiefs du comté de Saint-Pol nous apprend que cette terre passa, en 1473, des mains de M. de Dampierre dans celles de Bon de Saveuse qui avait en même temps la seigneurie de Gaudiempré. (*Fiefs du comté de Saint-Pol*, p. 541. *Archives départementales de Lille.*) Nous la retrouvons au XVI[e] siècle dans la famille de Luxembourg et de Melun, et au XVIII[e] dans la maison du marquis de Cottesne, duc de Guines et comte de Souastre.

Lorsque tout le pays entre Arras et Doullens fut dévasté en 1637, les habitants d'Humbercamps se retirèrent, à l'exemple des villages voisins, dans un souterrain encore existant. Ces espèces de refuges, que l'on retrouve dans beaucoup de communes, doivent avoir une origine ancienne et servaient d'abri contre les invasions ennemies : ils furent utilisés pour la dernière fois pendant les guerres du XVII[e] siècle. Sur ce sujet, nous renvoyons le lecteur au savant travail que M. Narcisse Cavrois a publié dans sa *Notice historique sur le canton de Bertincourt.*

L'église Saint-Barthélemy, reconstruite en 1726, a été démolie pendant la Révolution, et relevée de ses ruines en 1808 : son curé était nommé autrefois par l'Abbé d'Anchin. La tour seule est ancienne et date du commencement du siècle dernier.

ORVILLE.

ORVILLE. — *Orevilla, Orreville, Aureavilla, Audriacavilla, Odreïavilla, Odriacavilla, Onreville, Orteville.*

Ce mot, dérivé de la langue celtique, vient de *or*, rivière, ou de *odre* qui signifie bord, et de *vil*, demeure : c'est un nom de situation. (Bullet, *Mémoires sur la langue celtique.*) Orville est en effet bâti en amphithéâtre sur les rives de l'Authie et adossé à une colline couronnée de bois. Cette commune, dont la population actuelle s'élève à 654 habitants, est traversée par la route départementale de Doullens à Péronne, et se trouve à 6 kil. de Doullens, à 33 d'Arras.

Orville remonte à une haute antiquité : sa forêt servait de temple aux Druides qui y célébraient leurs mystères, ainsi que le témoignent encore aujourd'hui les noms donnés à ses carrefours : place des Rouvrois (*robora,* chênes), place des Fées.

Sous la domination romaine, et surtout après la conquête des Francs, cette bourgade acquit une importance aussi rapide que surprenante, puisque son ancien camp retranché fut converti en *villa.* ou résidence royale : (Le *Capitulaire de 800,* de Villis et le titre XIX du 2ᵉ *Capitulaire de 813,* donnent des détails circonstanciés sur l'aménagement de ces villas) ; on sait en effet que les rois de la première race n'avaient pas d'habitation fixe, mais qu'ils séjournaient, suivant les besoins de leur gouvernement, dans différents châteaux, tels que ceux de Lens et de Vitry-en-Artois. Orville partagea ce privilége, et c'est dans son enceinte que Charlemagne a signé notamment une charte en faveur d'Adon, abbé de Corbie, en 769, *XVII kal. apr. anno I cùm regnare cœpit. Actum in Audriacâ villâ in Dei nomine feliciter.*

Les successeurs de Charlemagne continuèrent de venir à la villa d'Orville ; Charles le Chauve, en 865, y donna des ordres pour mettre les côtes et les passages des rivières à l'abri des incursions des Normands. (*Annales de Saint-Bertin.* — *Dom*

Bouquet, t. VII.) Louis le Bègue, son fils, s'y trouvait lorsqu'il apprit la mort du roi, en 877. (*Mém. du P. Ignace*, t. Ier, p. 19.) Orville fut détaché du domaine royal, en 918, pour devenir une des sept châtellenies du comté de Saint-Pol, nouvellement érigé en faveur d'Adolphe, petit-fils de Bauduin Bras-de-Fer : il portait à cette époque le titre de VILLE.

Le comte Roger, en 1050, fit donation de l'autel d'Orville à la collégiale de Saint-Pol ; cette offrande fut confirmée en 1175 par le pape Alexandre III. (*Turpin.*)

En 1096, le chevalier Ernold, châtelain d'Orville, joûta au tournoi qui fut donné pour célébrer la fondation de l'abbaye d'Anchin. (*Turpin.*)

Nous voyons, en 1150, Robert et Bauduin d'Orville, fils de Gosselin, qui se disaient cousins d'Anselme III, de Pas. (*Dom Lepez*, t. II. — *Chronologie de Le François*, Manusc. 308 de la bibl. d'Arras.)

Un autre seigneur d'Orville, appelé Anselme, fit en 1187 un traité avec l'abbé d'Anchin pour la perception des dîmes sur le territoire de la Vicogne. (*Dom Grenier.*)

Quelques années plus tard (1191), un second Ernold accorda à la collégiale de Saint-Pol une part des dîmes qu'il percevait sur Orville.

En 1207, Hugues Tachon, seigneur de ce lieu, hérita une partie de la terre d'Aubigny par le décès de Bauduin Miette, son cousin germain. Il amortit avec sa femme Gertrude la dîme que Pierre, sieur de Frévillers, avait donnée au prieur d'Aubigny avant de partir de ce pays pour faire la guerre aux Albigeois. (*Chronique d'Aubigny.*) Cette même Gertrude offrit au Chapitre d'Amiens deux muids de blé à prendre sur le moulin d'Orville. (P. Daire, *Histoire du doyenné de Doullens*, 1784.)

Nous trouvons, en 1382, dans le matrologue d'Hesdin, une convention passée entre Jean d'Amiens, chevalier, seigneur d'Orville, et Agnès sa femme. (*Plusieurs notes importantes nous ont été communiquées par M. Em. Delaporte, instituteur primaire à Orville, qui prépare une histoire complète de cette localité.*)

A cette époque, on signale l'établissement d'une *maladrerie* où

étaient enfermés les *Ladres* atteints de la lèpre d'Orient : elle était située au nord d'Orville, du côté d'Hurtebise, à l'endroit appelé *Les Larrys* où l'on en voit encore des vestiges aujourd'hui.

Avec le XIIIe siècle nous arrivons à la création de l'*Echevinage* d'Orville, qui ouvre l'ère de ses libertés locales ; l'histoire ne nous a transmis que le nom de deux échevins : Jean de Rigauville en 1500, et Pierre Choquet en 1502. Sa *Charte communale* date de1218 ; la rédaction de sa *Coutume* eut lieu en 1507.

Il nous faut ici remarquer combien Orville avait conservé sa prépondérance sur le pays environnant ; après avoir été un *castrum* romain et une *villa* franque, il était devenu une ville forte, ceinte de murailles et percée de trois portes : la rue actuelle *des fossés* nous permet d'indiquer une des limites de cette ancienne citadelle. Les fortifications disparurent à la suite des guerres qui signalèrent la fin du XVIe siècle. On raconte en effet qu'en 1597, l'armée espagnole, maîtresse d'Orville, s'y réunit le soir du 10 mars, sous les ordres d'Hernand Tello, gouverneur de Doullens, et qu'elle marcha dans la nuit sur Amiens dont elle s'empara le lendemain. (Dusevel. *Histoire d'Amiens.)* Henri IV reprit Orville le 29 août suivant, après un combat livré sur la frontière des diocèses d'Amiens et d'Arras dans lequel il défit les Espagnols. (*P. Ignace, add. aux Mém.*, t. 1, f°. 13).

Pendant le XVIIe siècle (1635-1640), Orville fut désolé par l'incendie qui dévasta tout le pays et força ses habitants à se réfugier dans des souterrains qui existent encore aujourd'hui.

La seigneurie d'Orville, qui avait appartenu à la famille de Longueville, puis à la duchesse de Nemours, et à ses héritiers les princes de Conty et de Carignan, fut possédée jusqu'en 1740 par la maison de Croix de Drumez. Vint ensuite M. de Gentillet qui eut pour successeur Jean-Antoine de Créqui, lequel mourut à Frohen-le-Grand (Picardie), le 15 décembre 1762, où il fut inhumé dans l'église. Nous trouvons après lui, le comte Alexandre de Brandt de Marconne, « l'un des Trente de l'Académie d'Arras » qui décéda à Marché-le-Pot le 30 août 1776. Le comte Hugues de Créquy-Canaples, dernier du nom, habita d'abord à Orville le chef-lieu du fief de Rigauville (en face du cimetière), puis il quitta

cette demeure trop exigue pour se fixer au château de Caumesnil. C'était un caractère fort original, comme on pourra en juger par cette réponse qu'il fit un jour à quelqu'un qui lui demandait pourquoi il restait célibataire : « J'attends, dit-il, qu'on vienne me demander en mariage. » Et de fait, il accepta la main d'une jeune Irlandaise, Marie de Comerford, qui était entrée chez lui comme servante, et qui, après l'avoir épousé, l'empoisonna en 1785, et s'enfuit dans son pays natal avec toutes ses richesses. Le malheureux comte, qui avait abandonné la foi de ses ancêtres, s'est rendu célèbre par une lettre, rapportée dans les Œuvres de Voltaire, dans laquelle il défend au curé d'Orville de faire aucune prière publique pour lui. Il fut enterré, selon sa volonté, dans un coin du jardin du château, debout et sans tombeau, afin, disait-il, « d'être plus prêt pour la résurrection. »

Ce comte de Créqui, surnommé le Barbu, eut pour successeur le vicomte Charles de Béranger, et enfin, Mre Jean Guislain Boucquel de Beauval, dernier seigneur d'Orville, qui dût s'expatrier pour échapper au glaive de la Révolution.

Orville possède une église, dédiée à saint Martin, dont la fondation remonte au XIe siècle ; de cette époque il reste un vieux pan de muraille, avec compartiments et dessins. Détruite en 1793, elle a été reconstruite par M. Havransart, le plus célèbre curé de cette paroisse, auteur d'un volume de poésies et de fables qui ne sont pas sans mérite.

La châtellenie d'Orville comprenait, outre le bourg, les endroits suivants :

Amplier, Halloy, Sarton, Thièvres, Caumesnil et Terramesnil.

Les quatre premiers, qui forment aujourd'hui des communes distinctes, sont décrits ailleurs.

Caumesnil vient de *Masnile, Mesnil* qui signifie maison, et *Cau Calidus,* chaud ; cette étymologie nous indique que c'était une résidence d'été. Château féodal au moyen-âge, Caumesnil avait été compris dans la donation faite en 1050 à la collégiale de Saint-Pol. Après avoir donné asile aux Templiers, il devint une

prison d'Etat, dans laquelle Louis XI fit enfermer, pendant sept ans, la fille aînée du malheureux Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui fut décapité en 1477.

Ruiné pendant les guerres du XVII[e] siècle, l'ancien château fut remplacé, en 1763, par une construction nouvelle qui n'offre aucun intérêt architectonique.

Caumesnil possédait une chapelle appelée l'*Exécuterie*. Ses coutumes furent rédigées en 1507.

En 1852, le Petit-Caumesnil, ancien fief de *Clama*, a été distrait du territoire d'Orville pour être rattaché à celui d'Halloy.

Terramesnil, qui fait partie du département de la Somme, dépendait d'Orville avant 1793. Son origine remonte au moyen-âge. Il y avait une maladrerie au XVI[e] siècle.

PAS.

PAS. — *Passum, Passus sancti Martini, Pas-en-Artois.*

Histoire Générale. — Le canton de Pas, situé dans la partie la plus méridionale du département du Pas-de-Calais, est actuellement composé de 23 communes dont la population totale s'élève à 13,566 habitants. Divisé en deux régions bien distinctes, dont la première et la plus étendue est appelée le *haut canton*, et embrasse en effet un plateau élevé, il présente dans le *bas canton*, des vallées profondes, étroites d'abord, puis s'élargissant toujours jusqu'aux confins de la Picardie. Quelques bois, disséminés sur son territoire, offrent des promenades ravissantes, tout en contribuant à la salubrité de l'air. Enfin, trois rivières arrosent ses campagnes, et rendent les plus grands services à l'industrie et à l'agriculture. C'est d'abord la *Kilienne* (*Fons Chilleni*), dont la source, cachée dans les bois de Warlincourt, forme un étang devant lequel s'élève une chapelle dédiée à saint Kilien : cette rivière descend successi-

vement à Grincourt, Pas, Famechon, et se jette dans l'Authie, près du pont de Thièvres, après avoir, dans son modeste et utile parcours, fait tourner sept moulins. La *Kilienne* a été quelquefois appelée *rivière de Pas*, mais elle est plus généralement connue sous le nom qui rappelle le miracle de son origine: c'est en effet à la prière de saint Kilien qu'elle a jailli de la montagne « pour satisfaire les besoins d'une population qu'une longue sécheresse avait réduite à la dernière extrémité. » (*Histoire de Saint Kilien,* par M. l'abbé Cuvillier, p. 87.)

La Kilienne se grossit à Pas du *Ruisseau de Beaucamp*. Cet affluent prend sa source dans un bois du même nom sur le territoire de Saint-Amand, passe au pied de Gaudiempré et d'Hénu et fait, à Pas, sa jonction avec la Kilienne derrière l'église. Le voisinage de ces deux rivières réunies, dans lesquelles se rendent toutes les eaux de deux longues vallées, a occasionné jadis des inondations qui ont atteint six pieds de hauteur dans l'église de Pas : c'est pour se mettre à l'abri de ce fléau, qu'on a pris soin de relever considérablement le niveau de ce monument, à l'époque de sa dernière reconstruction en 1761. Des travaux importants ont été exécutés en 1847, pour détourner le cours du Beaucamp et le reporter au pied de la colline ; l'ancien lit fut comblé et servit à élargir la route qui traverse le bourg.

Enfin l'*Authie,* dont la Kilienne n'est elle-même qu'un affluent, sort d'une colline au sommet de laquelle était l'ancien château et baronnie de Rossignol (commune de Coigneux, près de Couin.) Elle justifie l'étymologie de son nom (*Alta,* profonde) et devient, presque à sa source, une rivière importante et renommée pour ses excellentes truites : dans le canton de Pas, elle arrose les territoires de Couin, Thièvres, Sarton, Orville et Amplier ; puis elle passe à Doullens, à Auxi-le-Château, et sert de limite aux deux départements de la Somme et du Pas-de-Calais jusqu'à son embouchure dans la Manche.

Le canton de Pas a été formé des anciennes châtellenies de Pas et d'Orville, qui dépendaient du comté de Saint-Pol, et d'une partie de la châtellenie de Bucquoy qui ressortissait à la Gouvernance d'Arras. Le décret du 22 janvier 1790 l'avait divisé en deux

cantons : 1° le canton de Pas faisait partie du district d'Arras et comprenait les communes d'Amplier, Couin, Famechon, Gaudiempré, Grincourt, Halloy, Hénu, Humbercamps, La Herlière, Orville, Pas, Pommier, Saint-Amand, Sarton, Thièvres et Warlincourt. — 2° Le canton de Foncquevillers, placé dans le district de Bapaume, était composé des communes de Bienvillers-au-Bois, Foncquevillers, Gommecourt, Hannescamps, Hébuterne, Monchy-au-Bois, Puisieux, Sailly-au-Bois et Souastre. Lorsque la loi du 8 pluviôse an IX vint réduire le nombre des justices de paix, on forma un seul canton comprenant les vingt-trois communes actuelles, mais ce fut Foncquevillers qui en devint le chef-lieu et qui conserva ce titre jusqu'en 1805, époque où il fut attribué définitivement au bourg de Pas. (*Annuaires et Almanachs du Pas-de-Calais pour 1792, l'an X (p. 176) et suiv. jusqu'en 1806.*

La plus remarquable de ses routes était l'ancienne voie romaine d'Arras à Amiens qui passait par Gaudiempré, Pas, Famechon et Thièvres. Lors des fouilles qui furent faites en 1743, près de La Cauchie, on retrouva cette voie à une profondeur de douze pieds; les couches siliceuses et calcaires qui la composaient, étaient entièrement broyées. On suppose qu'elle a été rechargée, au VI[e] siècle, par les soins de la reine Brunehaut qui fit réparer les nombreuses chaussées qui portent son nom. (Harbaville. *Mémorial historique*, t. I[er], p. 176.)

Aucun chemin de fer ne traverse jusqu'ici le canton de Pas : nous espérons cependant que la ligne projetée d'Arras à Doullens, avec stations à l'Arbret et à Mondicourt, viendra le tirer d'un isolement qui lui a été fort préjudiciable.

L'histoire de ce canton se confond avec celle des châtellenies dont il a été composé : nous mentionnerons seulement, comme événements intéressant toute la contrée, les guerres du XVI[e] et du XVII[e] siècle, entre la France et l'Espagne. A cette époque néfaste, tout le pays fut dévasté, pillé et brûlé, à tel point qu'en 1638 les terres restèrent en friche, et que les habitants sans asile durent s'abriter dans des souterrains qu'on retrouve encore dans plusieurs villages. Ces cachettes s'appelaient *muches*, mot patois qui



vient du latin *mus*, rat, souris, taupe. (*Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne,* par Louis Vermesse.)

Le canton de Pas ne devait pas échapper aux horreurs de l'invasion allemande qui s'étendit dans une partie de l'arrondissement d'Arras : à l'exception des cinq communes de Couin, Gaudiempré, Halloy, Hénu et Humbercamps, toutes les autres furent, plus ou moins, occupées par les Prussiens. C'est le 11 décembre 1870 qu'ils firent une première apparition simultanément à Amplier, Orville et Warlincourt (Bellevue) ; mais à partir du 25 décembre, c'est-à-dire quelques jours après la bataille de Pont-Noyelles, ils envahirent tout le canton pour ne le quitter définitivement que le 3 février 1871, après la conclusion de l'armistice. Pendant cette occupation désastreuse, ils accablèrent les habitants de réquisitions diverses qui atteignirent le chiffre de 190,000 fr., et qui frappèrent surtout les communes de Bienvillers, Hannescamps et Puisieux. Aussi le conton de Pas conservera longtemps, avec ceux de Bapaume, de Bertincourt et de Croisilles, le souvenir de ces funèbres jours.

HISTOIRE LOCALE. — Pas (1), chef-lieu du canton et siége de la Justice de paix, est un grand bourg situé au confluent de la Kilienne et du ruisseau de Beaucamp, sur l'ancienne voie romaine d'Amiens à Arras, connue plus tard sous le nom de chaussée Brunehaut. Son territoire embrasse une étendue de 1046 hectares : on l'appelle *Pas* du mot latin *Passus* qui signifie passage, défilé ; c'est qu'en effet cette commune est resserrée au fond d'une vallée longue et étroite, dominée de chaque côté par des hauteurs dont la plus escarpée se nomme *Montagne Saint-Pierre* sur laquelle croissent des herbes odoriférantes qui forment un excel-

(1) M. Pierre-François Legrand, ancien notaire à Pas, est l'auteur d'un volumineux manuscrit, composé de vingt-cinq liasses, dans lequel il a recueilli les notes les plus précieuses et les plus complètes sur l'histoire de Pas-en-Artois. Pour assurer la conservation de ce travail considérable, fruit de longues années de recherches, M. Legrand vient de l'offrir aux Archives de l'Académie d'Arras, qui lui en a témoigné sa reconnaissance en lui décernant le titre de Membre correspondant.

lent paturage : *le bois du Châtelet* couronne l'autre colline. Plusieurs titres anciens désignent cette localité sous le nom de *Passus sancti Martini*, pour rappeler le séjour que saint Martin y fit au IVe siècle, mais elle est connue plus généralement sous la dénomination de Pas-en-Artois, pour la distinguer de Pas-en-Picardie, hameau des environs de Montdidier, dépendant de la commune de Rubescourt.

Actuellement, Pas est un point central vers lequel converge un grand nombre de routes qui le mettent en communication avec tous les pays environnants : il se trouve à six lieues d'Arras, son chef-lieu d'arrondissement, à trois petites lieues de Doullens, à sept lieues d'Amiens et de Saint-Pol.

Sa fondation remonte aux premiers temps du Christianisme : sans connaître exactement quelle pouvait être son importance à cette époque, nous savons que, dès le IXe siècle, il avait le titre d'*Oppidulum*. petite place forte (Malbrancq. *De Morinis*, t. Ier), et qu'à partir de ce moment il ne fit que s'accroître jusqu'au XVe siècle où il est devenu une véritable *ville*, entourée de murailles et défendue par des tours et des créneaux. Les guerres qui désolèrent toute cette contrée, pendant les XVIe et XVIIe siècles, ruinèrent la ville de Pas qui prit alors le titre de Bourg qu'elle a conservé jusqu'aujourd'hui.

PRIEURÉ. — Le plus ancien établissement de Pas est son prieuré, qui ne doit pas être de beaucoup postérieur au passage de St-Martin dont il portait le nom. Nous nous garderons bien de tomber dans l'erreur de plusieurs auteurs qui ont confondu ce prieuré avec l'église collégiale dont la fondation n'eut lieu que plus tard ; mais ce qui est vrai, c'est que cette collégiale, après avoir été supprimée par Alvise, évêque d'Arras au XIe siècle, fut réunie au prieuré auquel elle passa avec les biens qui en dépendaient. Le prieuré avait été déjà l'objet de donations nombreuses, notamment de la part d'Anselot, seigneur de Pas en 1071, qui est cité comme son principal bienfaiteur. Alvise ne se contenta pas de fondre en une seule les deux institutions ; il voulut assurer plus complètement l'avenir du prieuré, en l'affiliant à l'abbaye de Saint-Martin-des-

Champs à Paris, et en stipulant, comme condition de cet acte, que le prieur serait tenu de fournir une portion congrue aux sept cures qui en dépendaient, à savoir Pas, Famechon, Mondicourt, Sainte-Marguerite, Grincourt, Gaudiempré et Hénu. (Turpin. *Tervan. Comit. hist.*). Telle est l'origine du droit qu'avait le doyen de Pas de prélever la septième gerbe sur les moissons de ces paroisses.

Le nom du plus ancien prieur connu est Saswald qui fut nommé en 1147. Depuis ce moment, le prieuré n'a pas cessé d'appartenir à Saint-Martin-des-Champs jusqu'au commencement du XVIII[e] siècle, époque où il passa, par voie d'échange, aux Bénédictins anglais qui résignèrent ce bénéfice, en 1712, à Dom Jean Dubois, natif de Pas, abbé de Ham près Lillers. C'est lui qui fit reconstruire, en 1733, le nouveau prieuré, dont les bâtiments adossés à l'église existent encore aujourd'hui, et il en jouit jusqu'en 1747, année où il le céda à son petit neveu Jean Jacques René Desmazures, né à Pas en 1734 : le rapprochement de ces deux dates, nous montre que le nouveau titulaire était à peine âgé de 14 ans ; mais le prieuré, ayant été mis en commende, était devenu séculier, et René Desmazures, qui ne dépassa jamais le degré de clerc tonsuré, le conserva jusqu'à sa mort, en 1783 ; il fut remplacé par Jean-André Blanc qui y resta jusqu'à la suppression des Ordres monastiques. A cette époque le prieuré, dont les revenus s'élevaient à 9,000 livres, était desservi par trois religieux. Ses armes étaient : *d'or, à un chevron de sinople, chargé à la pointe d'une molette d'argent. (Armorial d'Artois.*, mss. de d'Hozier, publié par Borel d'Hauterive.)

COLLÉGIALE. — Nous venons de voir que Pas a possédé, pendant quelque temps, une église collégiale : il est probable qu'elle fut fondée au IX[e] siècle, alors que les dévastations des Normands forcèrent les curés des environs à se réfugier dans l'intérieur de cette bourgade qui était devenue une forteresse ; c'est ce qui explique comment la collégiale avait sept prébendes affectées précisément aux cures qui restèrent plus tard dépendantes du prieuré, après sa fusion avec lui. Cette collégiale existait encore au temps

du chroniqueur Baldéric (1), qui écrivait vers 1082; seulement comme ses revenus avaient été, depuis plus d'un siècle, donnés en récompense aux chevaliers militaires de Saint-Jean de Jérusalem, elle était tombée dans un état d'indigence tel qu'Alvise, évêque d'Arras, porta la question de sa suppression à un synode qu'il tint dans sa cathédrale, en 1138. C'est ainsi que finit la collégiale et que son Chapitre fut réuni au prieuré de Pas, avec le consentement des parties intéressées et l'autorisation du roi Louis le Gros.

ÉGLISES. — L'importance de Pas au XVe siècle nous est encore démontrée par le nombre des églises qu'il renfermait; on n'en comptait pas moins de trois, sans parler des chapelles particulières.

Le plus ancien de ces monuments, et celui-là même qui a survécu aux autres, c'est l'église Saint-Martin : elle était autrefois commune au prieuré et à la cure, ce qui donna lieu, en 1732, à une constestation entre les deux autorités ; pendant l'instance du procès, le curé cessa d'officier au maître-autel et se servit de l'autel de la Vierge qui se trouve dans la nef de droite. Saint-Martin est donc aussi ancien que le prieuré dont il dépendait; il était à l'origine construit en bois, comme toutes les églises de cette époque; mais pour mettre fin aux incendies qui détruisaient souvent ces édifices, on fit usage de la pierre à partir du Xe siècle. La tour et le clocher furent élevés en 1523, mais ils s'écroulèrent en 1766 et furent rebâtis avec les mêmes matériaux en 1774, ce qui explique comment le millésime de la première construction est inscrit sur la pierre formant la clef de voûte du portail actuel. Quant à l'église elle-même, elle fut brûlée pendant la guerre de 1636, et rétablie peu de temps après; enfin en 1761, comme elle menaçait ruine, on la démolit pour en reconstruire une plus grande et plus régulière qui sert encore de paroisse aujourd'hui.

(1). Il dit en effet : *In viculis Lucau* (Lucheux) *et Pas duæ basilicæ* SUNT *canonicorum, quæ, postquam quoque militaribus viris in beneficiis traduntur, ad inopiam elapsæ sunt.* (*Chronique*, livre 2, ch. XIV.)

C'est un édifice à trois nefs solidement établies : on remarque dans le chœur une peinture estimée, représentant la Résurrection du Christ.

Les autres églises de Pas étaient : d'abord Saint-Nicolas, situé sur l'emplacement du cimetière actuel, puis Saint-Pierre-au-Val qui était à gauche sur la route de Famechon, et qu'il ne faut pas confondre avec Saint-Pierre-au-Mont, qui fut construit plus tard, derrière l'église Saint-Martin, au delà de la Kilienne : avant la Révolution, Saint-Pierre-au-Mont n'était plus qu'une chapelle au milieu d'un cimetière qui portait son nom ; il avait été compris dans la destruction générale de tous les édifices de la ville pendant le XVIIe siècle.

SEIGNEURIE. — Pas était l'une des sept châtellenies du comté de Saint-Pol et fut érigé, dès l'année 918, en baronnie-paierie. Cette châtellenie s'est formée dès le principe des dix villages provenant de la subdivision des centenies en doyennés, au temps de Clovis, et qui n'est autre que la dizaine de l'époque de Charlemagne ; ce sont, par ordre alphabétique : Famechon, Gaudiempré, Grincourt, Hénu, Mondicourt, Pas, Pommera-Grena, Saint-Amand, Souastre et Warlincourt. Couin est venu s'y adjoindre en 841, et enfin La Bazèque, Humbercamps et Sailly-au-Bois en 918. Il faut y ajouter le domaine de Beaucamp et la maladrerie de St-Ladre, dont nous aurons l'occasion de parler plus loin : sa mouvance s'étendait ainsi sur dix-sept terres à clocher, comme on disait autrefois.

D'après la carte de Beaulieu, Pas était, au XVIIe siècle, un bourg « privilégié » et le chef-lieu d'un « gouvernement, » mot qui était pris dans le sens de châtellenie ou bailliage. (*Plans et cartes des villes d'Artois,* par le chevalier de Beaulieu, in-4° oblong, vers 1654. Voir la *Carte du Gouvernement de Pas,* au n° 12). Les armes de cette baronnie étaient : « *de gueules au lion d'argent.* »

A raison de son importance, il nous a paru intéressant de donner la liste complète des seigneurs de Pas, d'autant plus qu'elle est inédite et qu'elle nous permettra de raconter avec ordre les principaux faits historiques qui doivent fixer notre attention.

Anselme Ier de Pas existait vers l'année 1050 : c'est le premier seigneur qui nous soit connu. Il avait eu sans doute des prédécesseurs qui portaient le même nom, depuis la fondation de la châtellenie dans le siècle précédent, mais nous n'avons sur ce point aucune donnée certaine.

Son fils, Anselme II, est plus connu sous le nom d'Anselot, diminutif de son véritable nom. C'est le principal bienfaiteur du prieuré de Pas; il paraît avoir vécu jusqu'en 1097.

Robert, fils d'Anselot, eut pour successeur en ligne directe, vers 1129, Anselme III. Nous savons que c'est sous l'administration d'Anselme, que le prieuré de Pas, augmenté de la collégiale, fut donné à l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs. Une charte nouvellement retrouvée nous apprend qu'Anselme III est l'auteur d'une donation importante à l'abbaye de Clairmarais. Il avait pris part à la seconde croisade et vivait encore en 1154. (*Bulletin historique des Antiquaires de la Morinie*, 4e vol. p. 452, charte d'Anselme, comte de Saint-Pol).

Anselme IV fut aussi un des héros de la seconde croisade, pendant laquelle il eut l'honneur de défendre victorieusement le château de Daron, dans l'Idumée, dont la garde lui avait été confiée par le roi de Jérusalem, et mérita cet éloge que nous en a laissé le célèbre Guillaume de Tyr : « *Vir nobilis et in armis strenuus, religiosus ac timens Deum.* » Il mourut en 1176.

Baudouin, son fils (1176 à 1217) suivit l'exemple de ses ancêtres, et s'enrôla également dans l'armée des croisés. De retour en France, il eut la gloire d'assister à la bataille de Bouvines (1214): cette même année, il amortit le prieuré de Pas.

La seigneurie continue de passer de père en fils: Hugues dit Plonket (de 1217 à 1237); — Gilles (de 1237 à 1274); — Jacques (de 1274 à 1298) : il résulte d'une charte de cette époque (*Archives de l'abbaye de Cercamp*) que ce seigneur, appelé aussi Jakemes, ratifia, en mars 1284, une donation de cinq livres parisis de rente annuelle, faite par Gilles son père à l'abbaye de Cercamp. Jacques ne laissait à sa mort qu'une fille, Alix de Pas, qui porta la seigneurie dans une autre famille par son mariage avec Jean de Créquy, seigneur de Heilly : celui-ci eut pour successeurs Jean II,

son fils (1315), puis Mathieu, son petit-fils (1322-1350). Jacques Ier de Heilly, frère de Mathieu (1350-1365) transmet son héritage à son fils Jacques II (1365-1408) : c'est de son temps que Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, séjourna à Pas, les 2, 3 et 18 juillet 1401, époque de ses démêlés avec le duc d'Orléans, pendant la démence de Charles VI. (*Rapport de M. Gachard, archiviste de Belgique*, in-8°, Bruxelles, 1843, p. 210.)

Viennent ensuite Jean III, mort en 1413; — Jacques III, décédé en 1415; — Agnès de Héilly, sœur et héritière des précédents, est citée comme bienfaitrice du prieuré de Pas (Turpin : *Tervan, com. hist.*) : elle épousa en premières noces Jacques de Bailleul-Doulieu, et Beaugeois, seigneur d'Inchy, en secondes noces. Le fils de ce dernier, Philippe d'Inchy, vendit la seigneurie, en 1452, à Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, qui mourut en 1475. Après son fils Jean (1475-1476), nous rencontrons Pierre, son second enfant (1476) qui fut dépossédé par le roi Louis XI en faveur de Guy Pot, son chambellan. Cette usurpation dura aussi longtemps que la domination de Louis XI sur l'Artois, mais lorsque cette province fut de nouveau séparée de la couronne de France, Marie de Luxembourg, fille de Pierre, reprit ses droits sur la seigneurie de Pas, qu'elle vendit, en 1506, à Guillaume de Montmorency, qui la lui rétrocéda cinq ans après. Elle vécut encore jusqu'en 1546 et fut témoin de quelques exploits militaires qui signalèrent l'année 1522; c'était au temps de la trop fameuse rivalité de François Ier et de Charles-Quint; les lansquenets de la garnison d'Arras étaient venus mettre le siége devant Doullens : le duc de Vendôme profita de la division qui se mit dans leur armée pour les refouler et raser plusieurs châteaux des environs, parmi lesquels se trouvait celui de Pas. A la fin de cette même année, les Anglais, alliés de Charles-Quint, avaient envoyé un détachement de 600 hommes dans ce bourg, où il fut surpris par les Français qui le taillèrent en pièces. C'est ainsi que cette contrée, qui était sur la limite des états belligérants, eut beaucoup à souffrir, et se serait écriée volontiers avec Horace :

Quiquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Marie de Luxembourg laissa la seigneurie à son fils François, qui mourut la même année, et transmit ses droits à sa sœur Marie, laquelle épousa Léonor d'Orléans, duc de Longueville. Cette seconde Marie survécut à son époux et conserva la terre de Pas jusqu'à sa mort arrivée en 1601. François, son fils, la posséda jusqu'en 1631, et Henri d'Orléans, son petit-fils, jusqu'en 1663. Ici se place un épisode de la guerre que Louis XIII venait de déclarer à l'Espagne : le 22 juillet 1635, le duc de Chaulnes vint, à la tête de 6000 hommes de pied et de 800 chevaux, attaquer le bourg de Pas qui était encore sous la domination espagnole. Les habitants, nous dit la chronique (*Recueils* du P. Ignace, t. III, f. 13), firent d'abord feu sur les Français, à la faveur d'un fort et d'une tour où ils s'étaient retranchés. Mais, lorsque l'assiégeant eut mis en ligne ses quatorze pièces de canon et une armée qui ne comptait pas moins de trois cents gentilshommes volontaires, les défenseurs du fort ne tardèrent pas à comprendre que toute résistance était devenue inutile et demandèrent composition; ce fut encore une fois la ruine du château et d'une partie du bourg qui fut dévastée et livrée à l'incendie. Louis XIV continua l'œuvre de son prédécesseur et acheva la conquête de presque tout l'Artois par la conclusion du traité des Pyrénées (1659) dont les art. 37 et 41 spécifiaient la réunion du bailliage de Pas à la couronne de France.

En 1663, Henri d'Orléans transmit la seigneurie à son fils Jean-Louis-Charles d'Orléans qui eut pour héritière, en 1694, sa sœur Marie d'Orléans, duchesse de Nemours. Celle-ci vendit la châtellenie, en 1698, à Jean-François Ansart, seigneur de Gonnehem qui mourut cinq ans après. Son fils, Antoine-François Ansart la revendit, en 1716, moyennant la somme de 92,000 livres, à Joseph-Sylvestre de Virgile, gentilhomme verrier du comté d'Eu en Normandie : on estimait à cette époque que la terre de Pas pouvait donner un revenu de 3,600 livres. A la mort de son père (1748), Louis-Henry de Virgile devint baron de Pas, et céda ses droits, en 1759, à son neveu Charles, décédé en 1761, et à sa nièce Marie-Louise Angélique : c'est elle qui vendit pour la dernière fois cette seigneurie, en 1765, à Jean-Antoine de Fourmestreaux,

dont l'une des filles épousa, en 1787, Augustin-Joseph Le Mesre du Bruisle, écuyer, et la fit ainsi entrer dans la famille qui occupe le château actuel de cette commune. M. de Fourmestreaux, qui avait été obligé d'émigrer, retrouva en 1801, ses biens qui avaient été mis sous le séquestre.

Quant au château de Pas, nous savons qu'il constituait autrefois une véritable citadelle, flanquée de tours et entourée de fossés; plusieurs fois ruiné par les guerres, notamment en 1522 et en 1635, et toujours reconstruit comme château-fort, il fut démoli à la fin du siècle dernier, et remplacé par le nouveau château qui date de 1780, mais qui n'a été complètement achevé qu'après la Révolution.

Comme dépendances de la seigneurie de Pas, nous devons citer le fief d'Abecourt, situé du côté de Mondicourt ; — le fief de Riquelieu, ferme avec une chapelle sur la route de Famechon; — enfin la Maladrerie de Saint-Ladre, confinant au territoire de Thièvres.

MALADRERIE. — Cette maladrerie fut fondée par les seigneurs de Pas, à une époque fort ancienne, pour recueillir les pauvres lépreux ; le premier document authentique qui en fasse mention est un acte de 1206 par lequel Bauduin de Pas lui fait don d'un muid de blé. Indépendamment de cette maison, Pas avait un Hôpital ou Hôtel-Dieu dont on fait remonter la fondation au XIII[e] siècle ; et lorsque la maladrerie fut supprimée, ses biens ont été transférés à l'hôpital de Pas, en vertu d'un arrêt du roi en date du 20 juin 1698. Plus tard, et même dans ce siècle, la commune de Famechon en a demandé la restitution, ce qui a fait l'objet d'un long procès dont le dernier mot n'est pas encore dit.

ECHEVINAGE. — Comme complément de cette histoire, il nous reste à parler de l'Echevinage. On sait que le roi Louis-le-Gros battit en brêche l'autorité toujours croissante des seigneurs par l'institution et l'affranchissement des *communes*. Pas jouit de bonne heure de ce privilége, puisque sa charte communale de 1188 fait déjà mention d'une *Mairie* : et dès le siècle suivant commence la liste non-interrompue de ses maires ou mayeurs. Le

plus ancien mayeur connu se nommait Jehan Balmès, qui fut élu en juin 1253, et le dernier mayeur, qui avait aussi le titre de Conseiller du roi, fut Désiré Cavrois, lequel cessa ses fonctions en juin 1707, date de la suppression de l'échevinage de Pas. Le pouvoir royal, qui était devenu assez fort pour se passer des communes, en avait ainsi aboli un grand nombre. L'échevinage fut alors remplacé par un syndicat qui dura jusqu'à l'établissement des municipalités en 1789. Depuis cette époque, deux maires ont surtout bien mérité de la commune de Pas pour leur bonne administration : ce sont MM. Louis de Fourmestreaux et le général Louis-Joseph Cavrois.

L'année 1707, déjà mémorable à cause de la suppression de l'échevinage, l'est encore à un autre point de vue : nous voulons parler de l'abolition de cette célèbre confrérie à la tête de laquelle était ce qu'on appelait *le Roi des Guétifs*. Son nom vient de *questif, quasi quæstuarius à quærendo,* ce qui veut dire, chétif, mendiant, celui qui fait la quête. (*Mémorial historique d'Harbaville.*) Cette institution rappelle celle du roi des Ribauds, de même qu'il y eut aussi à Pas, un *Roi des Grosailles* et un *Roi des Fourdriniers* (*Comptes de Pas pour l'année 1565);* mais la réputation du roi des Guétifs les a bien dépassés, puisqu'aujourd'hui encore, à deux siècles de distance, elle est conservée par la tradition locale. « Ce magistrat des Guenilles, » comme l'appelle un auteur, « élu toujours parmi le menu peuple, » commandait une sorte de milice irrégulière, destinée à faire la police de la cité. Il est certain que, dans son principe, cette compagnie dût rendre des services réels, et qu'au XV[e] siècle, au temps des ducs de Bourgogne, elle était très-estimée et très-populaire ; nous en trouvons la preuve dans les différents priviléges dont jouissait son chef, puisqu'il était exempt d'impôt (*Registre aux centièmes de 1569),* et qu'il avait une certaine part dans la coupe des bois seigneuriaux. sous la condition expresse qu'il n'aurait jamais chez lui plus de deux fagots à la fois, l'un lié et l'autre délié.

Avec le temps la compagnie des Guétifs ou *Francs-hommes* dégénéra rapidement, au point qu'elle n'était plus, à la date où elle disparut, qu'une institution ridicule et burlesque.

manach d'Artois pour 1770 nous raconte que le roi des Gué-
ndait chaque année deux visites aux échevins : le jour du
vellement de la loi, et le jour de la fête de saint Martin,
ι de la paroisse. Les Francs-hommes recevaient alors un peu
nt pour se divertir entr'eux.

plus curieuses attributions de ce singulier roi étaient de
itre des querelles et *batteries* de cabaret, lorsqu'il n'y avait
ιvrure à sang coulant, et surtout des différends entre maris
ımes. Ainsi apprenait-il qu'une femme usurpait l'autorité
le, aussitôt il faisait battre la chamade, convoquait ses
ε sujets au-devant de sa maison et présidait la réunion, assis
e large pierre qui existe encore aujourd'hui sur la place du
. Lorsqu'il avait rendu sa sentence, il montait sur un âne,
isait ses francs-hommes à la maison désignée et arrachait
ille de la couverture : à ce signal convenu, toute la bande
cipitait sur le toit qu'elle enlevait prestement, et justice était
l paraît qu'on pouvait quelquefois, moyennant finance, se
r de cette *vergoigne,* qui fut abolie définitivement en
(*Almanach d'Artois* pour 1770. — *Annuaire statistique du
-Calais* pour 1814, p. 165.)

s ne pouvons terminer l'histoire du bourg de Pas sans men-
r le séjour que les troupes allemandes y firent pendant la
désastreuse de 1870-71. Sans nous arrêter aux autres ré-
ons, rappelons au moins que, le 31 janvier 1871, 1,500 Prus-
'y présentèrent pour imposer au canton une contribution
,000 francs, et que, sur le refus qui leur fut opposé, ils
èrent pas à saisir trois des plus honorables habitants de la
, et à les emprisonner dans la citadelle d'Amiens à titre
s. L'armistice ne tarda pas à mettre fin à ces vexations qui
t profondément irrité toute la contrée.

POMMIER.

POMMIER. — *Pomerias, Pomerium, Pommiers.*

Dans le diplôme d'Hincmar, en 870, Pommier est appelé *Pomerias,* mot qui venait de *Pomarium,* verger : cette paroisse était comprise dans les possessions de l'abbaye de Saint-Vaast. Au XII[e] siècle son autel fut donné au Chapitre d'Arras par l'évêque André. (*Gallia Christiana,* t. III, p. 327. — Lemire. *Ann. belg. chron.*).

L'église dédiée à Saint-Martin, était originairement du côté des bois de Bienvillers, à l'endroit où se trouve maintenant le cimetière, parce qu'à cette époque le village lui-même s'y trouvait. Mais lorsque, par suite de changements successifs, la population s'est déplacée pour se fixer plus à l'ouest, l'église a été transférée à cette nouvelle place en l'année 1563 : on érigea une chapelle sur l'emplacement qu'elle occupait dans le cimetière. Chose assez singulière, la tour de Pommier, qui subsiste encore aujourd'hui, est antérieure à la construction de l'église, puisqu'elle date de 1548 ; elle a été ornée d'une flèche hexagone en 1700, ce qui en a fait une des plus belles et des plus hautes de la contrée. L'église venait d'être rebâtie en 1770, lorsque les destructions de 93 n'en firent plus qu'une immense ruine ; ce n'est qu'en 1828 qu'on acheva de la reconstruire.

Parmi les seigneurs de Pommier, nous pouvons citer un chevalier Bauduin en 1193, la famille de Melun dans les siècles suivants, et la maison du marquis de Cottesne, duc de Guînes, qui avait aussi la seigneurie d'Humbercamps.

En 1553, l'empereur Charles-Quint confisqua la dîme de Pommier qu'il offrit au Chapitre d'Arras pour l'indemniser des pertes qu'il avait éprouvées pendant les dernières guerres. Ce sont ces mêmes guerres qui occasionnèrent la construction des refuges souterrains de ce village.

Les coutumes de Pommier ont été rédigées en 1507.

PUISIEUX.

UX. — *Pusiaux, Puiseus, Pluisieux, Puiseux-au-* *iseux-au-Val.*

x a été ainsi appelé parce que ce village forme une sorte u vallée profonde dans lequel se rendent les eaux de hauteurs environnantes qui y forment un torrent, lequel e dans la rivière de Miraumont.

ommune, qui est la plus populeuse du canton de Pas itants), était divisée autrefois en deux parties bien dis- Puisieux-au-Mont qui était une seigneurie de Picardie, nt à l'élection de Péronne, — Puisieux-au-Val qui dépen- châtellenie de Bucquoy, en Artois. Chacune de ces sec- t son seigneur et son église, du moins dans les temps car au siècle dernier l'église de Puisieux-au-Val, qui était la place, avait cessé d'exister; il n'en restait plus que ions de sa tour qui ont disparu aujourd'hui.

ouvons, dans le XIII[e] siècle, un sire Adam, dit *Caigne,* s Simon, qui portèrent successivement le titre de sei- Puisieux. (Godefroy. *Inv. chron.*, t. I[er].) Dans les temps , la terre de Puisieux-au-Val a appartenu jusqu'au siècle la famille de Longueval qui possédait aussi la seigneurie oy; elle passa ensuite à M. de France, marquis de

la seigneurie de Puisieux-au-Mont, c'était sur son ter- e se trouvaient l'église et le château; elle appartint pen- ieurs siècles à la famille de Melun dont les armes furent sur la tour de ce village avec le millésime de 1572; puis à Pierre Havet et à Ferdinand-Joseph Le Brun qui la n 1741, à Fleury Le Roux, son dernier possesseur.

t à Puisieux les traces d'un ancien château-fort, ainsi que ison habitée par les Templiers au XIII[e] siècle. A cette oque les *Francs Plaids* se tenaient en plein air sous

l'*ormel,* sur une place du village qui en a retenu le nom de Place des Plaids. (*Mémorial d'Harbaville,* t. Ier, p. 234.) Deux autres endroits, appelés *les Anglais* et la rue *des Lances,* ont consacré le souvenir des expéditions militaires dont ce territoire a été le théâtre au XIVe siècle.

Puisieux-au-Val avait une chapelle Sainte-Marguerite à la collation de l'abbesse d'Avesnes; nous avons vu plus haut que son église avait été détruite au XVIIe siècle. C'est ainsi que l'église de Puisieux-au-Mont, dédiée à Saint-Denis, devint l'unique paroisse de la commune; elle avait été détruite pendant la guerre de 1710 (*Dictionnaire du P. Ignace),* mais, à raison de l'agrandissement de sa circonscription, elle fut rebâtie dans de vastes proportions. Le clocher actuel a d'abord été terminé en 1729 : c'est un édifice carré, fait de pierres blanches et de grès, et couronné d'une flèche. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle s'éleva la nouvelle église qui est très-spacieuse et composée de trois nefs terminées par un chœur en hémicycle.

La commune de Puisieux comprend deux hameaux : Serre et Bailliescourt.

SERRE, *Sert, Sartum,* lieu défriché, a une population de 200 habitants. Il formait, en 1732, un véritable village de 40 feux, avec église et seigneurie : son église ou chapelle, dédiée à la Vierge, était régulièrement desservie par le clergé de Puisieux, moyennant une redevance qui avait été convenue entre le curé et le seigneur, en 1726. (*Mémoires* du P. Ignace, t. VII, p. 173); aujourd'hui l'office divin n'y est plus célébré que deux fois par an.

La terre de Serre, située sur l'extrême limite d'Artois, dépendait du comté de Bucquoy et rapportait deux mille livres de rente; (Godefroy. *Invent. chron.*, t.1); elle avait été cédée, en 1670, par le duc de Brissac à François Boucquel, dont la fille l'apporta en mariage à Bloquel, baron de Wismes, qui en resta seigneur jusqu'en 1789 : ce dernier possédait un hôtel situé sur la place Sainte-Croix, à Arras.

Un incendie détruisit trois fois de suite (1736-1738) la ferme ou maison seigneuriale, ce qui amena l'arrestation de plusieurs

hommes soupçonnés d'en être les auteurs : ils furent conduits à Arras et renfermés dans les cachots de la Cour-le-Comte d'où ils ne sortirent que pour être brûlés vifs.

BAILLESCOURT est un petit hameau qui relevait du comté de Saint-Pol au XIIIe siècle, mais qui finit par dépendre de la gouvernance d'Arras. Au siècle dernier il ne consistait plus que dans une cense, l'église et le presbytère : la cure était à la nomination de l'Abbé de Saint-Acheul. L'église fut rebâtie vers 1700 et continue de servir au culte.

D'après une charte de 1203, Bode Becket était seigneur de Baillescourt. Avant la Révolution, cette terre appartenait à la famille Proyart.

« Près de cette ferme, et dans une situation assez dominante, on voit des redoutes unies par des lignes qui se prolongent jusqu'à Miraumont. La partie de ce territoire en a retenu le nom de canton des *Lênes*. La forme de ces ouvrages me fait croire qu'ils ne remontent pas plus haut que l'époque de la guerre de 1635 à 1640, et qu'ils ont été élevés par les Espagnols pour protéger le bassin de la rivière d'Encre, qui a servi de limite aux possessions de la maison d'Autriche du côté de la France. » (*Mémorial d'Harbaville*, t. I, p. 235.)

— La commune de Puisieux tout entière a beaucoup souffert pendant l'invasion allemande, en 1870-71 ; elle a subi des pertes très-considérables qui se sont élevées jusqu'au chiffre de 43,450 fr. Sa situation sur la route d'Amiens à Arras (par Bucquoy) l'exposa aux allées et venues continuelles des troupes françaises et prussiennes, et à toutes les conséquences de la guerre.

SAILLY-AU-BOIS.

SAILLY-AU-BOIS. — *Saltiacum.*

Ce nom composé forme en réalité un pléonasme, puisque Sailly vient de *saltus* qui signifie bois; mais cette redondance de mots devint nécessaire pour ne pas confondre ce village avec les autres paroisses d'Artois qui ont la même dénomination.

Sailly-au-Bois était divisé en deux sections, séparées par le ruisseau qui le traverse et qui va se jeter dans l'Authie : sur la rive gauche se trouvait l'ancienne paroisse avec la plus grande partie du village appartenant à la Picardie; la rive droite, qui était sur l'Artois, comprenait la nouvelle paroisse, le château et le bois.

L'église paroissiale de Sailly était donc originairement sur la Picardie, et s'appelait aussi *église d'en haut;* ce n'était guère qu'une grande chapelle, dédiée à la Vierge, et placée au milieu du cimetière : aussi a-t-elle servi de sépulture aux seigneurs de l'endroit. Cette chapelle qui avait déjà le titre de cure en 1362, existe encore aujourd'hui.

La translation de la paroisse à *l'église d'en bas,* dédiée à saint Jean-Baptiste, remonte au temps de la domination espagnole : à cette époque les seigneurs de Sailly, trouvant plus commode de ne pas sortir de leur province pour aller à l'office divin, firent ériger la chapelle du château en cure qui était à la nomination du Chapitre d'Arras. La tour actuelle porte le millésime de 1749, date de son érection : quant à l'église, elle fut reconstruite en 1778 et n'eut pas trop à souffrir des excès qui désolèrent la fin du dernier siècle.

La seigneurie de ce village dépendait de la châtellenie de Pas : en 1243, nous voyons le sire Bauduin de Sailly *in bosco* donner à Saint-Vaast cinquante mencaudées de terre, et confirmer trente ans plus tard, un arrangement conclu entre le Chapitre d'Arras et Simon, seigneur de Saint-Amand. Son successeur assistait comme

pair aux plaids du comte, en 1285. Cette terre, qui avait le titre de baronnie, passa par mariage dans la famille de Saveuse, au XVe siècle, et arriva définitivement à la maison de Belleforière, dont est sorti le comte Jean-Maximilien-François de Belleforière, colonel d'infanterie, qui fit placer, en 1680, dans l'église de Sailly-au-Bois un marbre noir à la mémoire de ses ancêtres qui y étaient inhumés.

Il paraît qu'en 1748 cette seigneurie était en litige entre les familles de Belleforière et de Créquy-Frohen, mais elle resta à la première de ces deux maisons. (*Recueils du P. Ignace,* t. II, f. 106.)

Le château de Sailly, situé près de la nouvelle église, était autrefois une forteresse dont il est resté longtemps des traces de fossés ou retranchements. (*Titres d'Artois,* p. 317, archives de Lille.) Il était contigu à une forêt, près de laquelle un combat s'est livré au XVIIe siècle et qu'on nomme encore *Bois de bataille,* en souvenir des expéditions militaires dont elle fut le témoin.

Le soir de la bataille de Bapaume (3 janvier 1871), Sailly-au-Bois fut envahi par un détachement de cavalerie prussienne qui y passa la nuit.

Deux hameaux dépendent de Sailly-au-Bois : Muternoy et Colincamp.

MUTERNOY est une cense qui fut rebâtie en 1724 par les Brigittines d'Arras, à qui elle avait été vendue à la fin du XVIIe siècle. C'était une dépendance de la châtellenie de Pas.

COLINCAMP, sur l'ancienne frontière de Picardie, est une terre que Marie de Habarcq, décédée en 1570, avait apportée en mariage à Gilles de Lens.

SAINT-AMAND.

SAINT-AMAND. — *Saint-Amand-lez-Pas, Saint-Amand-lez-Souastre. — L'Union.*

C'est saint Amand, premier abbé de Marchiennes, qui a donné son nom à cette commune, dont il est le patron, parce qu'il vint évangéliser ce pays vers 626, devançant ainsi de quelques années les prédications de saint Etton à Bienvillers-au-Bois, et de saint Kilien à Warlincourt. La première église fut construite dans le cimetière actuel, à l'extrémité du village, où se trouve encore une ancienne chapelle d'une architecture remarquable; ce n'est que dans les siècles suivants que la paroisse fut transférée à la place qu'elle occupe maintenant. La tour date de 1597, mais l'église a été reconstruite en 1763. André, évêque d'Arras au XII[e] siècle, donna l'autel de ce lieu au Chapitre de sa cathédrale. (*Gallia christiana,* t. III, p. 327.)

La seigneurie de Saint-Amand relevait de celle de Sailly-au-Bois, et était d'ailleurs comprise dans la châtellenie de Pas. C'est ce qui nous explique comment Bauduin, seigneur de Sailly, put confirmer en 1273, un arrangement qui venait d'être conclu entre Simon, seigneur de Saint-Amand, et le Chapitre d'Arras relativement aux biens que ce dernier possédait sur cette paroisse. La seigneurie fut achetée plus tard par Ferdinand de Cardevac qui eut pour successeur son troisième fils, l'aîné ayant acquis la terre d'Havrincourt, et le cadet ayant reçu en partage celle de Gouy-en-Artois. Au XVIII[e] siècle elle appartenait au seigneur de La Bazèque.

Saint-Amand eut aussi un château dont les tours existaient encore au XV[e] siècle.

Pendant la Révolution, cette commune changea de nom et fut appelée L'UNION. (Arrêté du district d'Arras, en date du 13 nivôse an II.)

SARTON.

SARTON. — *Sartum, Sarto, Certon.*

Situé sur l'Authie, ce village indique par la signification de son om (*Sartum*) un ancien défrichement. Le premier document qui n fait mention remonte à 1096, année dans laquelle Régnier de arton prit part au tournoi d'Anchin. Nous voyons ensuite, en 192, qu'un chanoine de Picquigny, appelé Wallon, et natif de arton, rapporta d'Orient le chef de saint Jean-Baptiste qu'il onna à la cathédrale d'Amiens, et offrit en même temps à église de son pays natal un doigt de saint Georges : cette dernière relique y fut vénérée jusqu'à la fin du siècle dernier, et ujourd'hui encore une procession a lieu chaque année autour du illage, le 23 avril, en souvenir de cette ancienne dévotion.

Un prieuré y fut fondé en 1104, et l'on remarque qu'en 1184 il tait desservi, en l'absence du prieur, par Bernard, abbé de Marioutier, qui résidait à MONPLAISIR, hameau dépendant de Sarton. es armes de ce prieuré étaient : *d'azur, à une barre palée d'arnt et de gueules de six pièces.* (*Mss. de d'Hozier, armorial d'Aris.*) D'après un titre de 1207, Milon de Sarton est indiqué omme pair du château de Pas.

En 1230, Anselme, sire de Sarton, s'oblige jusqu'à concurrence e soixante-dix livres parisis envers les mayeur et échevins de as, « *quod ego feci,* dit-il, *proprium debitum meum pro venerali meo Hugone Plonket Dno de Passu et Matildi uxore ejus.* » *Chronologie de Le François.*)

La duchesse de Chaulnes, dame de Sarton, obtint pour sa rre une sauvegarde de Henri IV, le 25 mai 1595. (*Puits artéen,* t. IV.)

Sarton, exposé, comme les autres villages, aux guerres du VIIe siècle, eut aussi son souterrain-refuge.

La seigneurie de ce lieu, dont les armes étaient « *d'argent à aigle de gueules,* » appartint successivement aux familles

d'Ongnies, de Forceville et Boucquel de Beauval dont le dernier descendant, messire Jean Guislain, fut en même temps dernier seigneur d'Orville : il paraît du reste bien établi que Sarton était compris dans la châtellenie d'Orville.

Une chapelle existait autrefois au lieu dit la fontaine Jacquette; elle avait été bâtie, en 1632, par Adrien de Forceville, lieutenant du roi à Doullens.

SOUASTRE.

SOUASTRE. — *Suastre.*

Souastre (*Savarts,* lieu en friche) dépendait de la châtellenie de Pas. Au XII° siècle l'autel de cette paroisse fut donné au chapitre d'Arras par l'évêque André, en même temps que celui de Pommier et de Saint-Amand. L'église, dédiée à saint Vaast, et le clocher ont été reconstruits en 1662 : c'est un édifice à trois nefs qui servait de sépulture aux seigneurs de l'endroit. On voit encore à l'entrée du chœur une grande dalle sur laquelle sont représentés un chevalier et une dame : l'inscription presque effacée nous apprend que c'est le tombeau de Jean de Bonnières, décédé le 8 février 1566, et de sa femme Claudine d'Halluin : l'écu des Bonnières est *Vairé d'or et d'azur ;* celui de la famille d'Halluin est *D'argent, à trois lions de sable, armés, lampassés et couronnés d'or.*

La seigneurie de Souastre, dont les armes étaient « de *sinople, fretté d'argent* » passa successivement dans les familles de Séchelles, de Moncheaux, et de Bayne, dont l'héritière, Jeanne de Bayne, épousa Guillaume de Bonnières : c'est ainsi que cette terre arriva, en 1424, à la famille de Bonnières, dont une branche prit ensuite le nom de Guînes-Souastre. Au mois de mars 1676, la seigneurie fut érigée en comté en faveur de Charles-Ignace de

Guînes de Bonnières, qui habita le château pendant quelques années et finit par se retirer dans l'hôtel de Souastre situé dans la rue des Jongleurs, à Arras. (Voir les *Rues d'Arras.*) Son père avait fait rebâtir, en 1671, la chapelle du château qui se trouvait au-dessus de la porte du donjon et qui avait été fondée, en 1317, par le seigneur Bauduin et sa dame Marguerite de Rely. Le château a été complètement démoli : jusques dans ces dernières années, on en reconnaissait l'emplacement où se trouvaient des restes de fossés et de souterrains ; mais le bois-taillis qui protégeait ces ruines a été défriché en 1860, ce qui a entraîné le nivellement du sol.

Comme signe de la haute seigneurie de Souastre, des fourches patibulaires en bois étaient placées à l'est du village, sur le chemin de Bienvillers. (*Mémoires du P. Ignace,* t. VI, p. 400-405.)

THIEVRES.

THIÈVRES. — *Teucera, Theucheia, Thieuvres, Tièvres, Thièvre.*

Thièvres est l'ancienne *Teucera,* station romaine à mi-chemin d'Amiens à Arras qui est marquée sur la carte théodosienne. Cette commune, traversée par la chaussée Brunehaut, se trouve au confluent de l'Authie et de la Kilienne ; mais, indépendamment de ces deux rivières, son territoire produit des sources nombreuses, notamment la fontaine Saint-Pierre qui jaillit presque au pied de l'église et qui fait tourner un moulin à quinze minutes de cet endroit : son eau est considérée comme un remède dans certaines maladies.

L'ancienneté de Thièvres est donc incontestable : dès 1269, sa terre dépendait de la châtellenie d'Orville et du comté de Saint-

Pol par conséquent. Jean de Novion en était seigneur en 1297. (*Histoire du doyenné de Doullens*, par le P. Daire, p. 146.) Après lui, nous rencontrons les familles de Habarcq et de Béthencourt, ensuite le duc de Longueville qui vendit cette seigneurie à M. Haudouart dont les descendants directs ont continué de la posséder. (*Mss. n° 8546, de la bibliothèque Richelieu.*) Une partie du village a été incendiée pendant la guerre de 1638.

Son église, dédiée à Saint-Pierre, fut brûlée en 1705 et rebâtie l'année suivante aux frais de la commune : elle est quelquefois visitée par des pèlerins qui vont boire l'eau de sa fontaine miraculeuse. Une partie de cette paroisse s'étend sur le département de la Somme où elle forme une commune distincte.

Thièvres est la patrie du trop célèbre Pierre-Joseph Porion, qui fut, en 1791, évêque constitutionnel du Pas-de-Calais.

Il n'est pas étonnant que des fouilles dans le sol de cette commune aient amené des découvertes intéressantes : ainsi on y a trouvé, pendant ce siècle, des armes gauloises et onze tombeaux de pierre dans un terrain qu'on a appelé depuis lors *Champ à Lugets*. (*Luget, lujiau* signifie cercueil, en patois, du mot latin *loculus*.)

WARLINCOURT.

WARLINCOURT. *Vallincourt, Walincourt, Warlincourt-lez-Pas.*

Warlincourt (*Vallis Cortis*, enclos de la vallée) est un village agréablement situé au milieu des bois. C'est sur son territoire que se trouve la source de la Kilienne qui sort d'une fontaine près de laquelle a été construite une chapelle en l'honneur de saint Kilien. Il est en effet de tradition constante que cet évêque missionnaire, originaire d'Irlande, vint évangéliser ce pays (645-

370) et que, parmi les miracles qu'il opéra pour convertir ses habitants, il fit jaillir cette source du sein de la montagne, ainsi que nous l'avons raconté plus haut.

L'eau de cette fontaine, exceptionnellement limpide et abondante, est très-estimée dans tout le pays environnant : bien des fois elle a été employée pour la guérison des maladies, ce qui nous a déterminé à la faire analyser. Nous en avons donc demandé l'examen chimique à M. Pagnoul, le savant professeur du collége d'Arras, qui a bien voulu nous faire connaître en ces termes le résultat de son expérience :

« Le titre hydromètrique d'une eau représente d'une manière générale son degré d'impureté, c'est-à-dire la proportion des matières minérales qu'elle renferme. Les eaux qui alimentent la ville d'Arras, et qui sont considérées avec raison comme très-bonnes, marquent 24 à 26°; les eaux du Crinchon à sa source, à Rivière, 26°; les eaux de la fontaine saint Kilien, 22°, 5.

« Parmi les matières minérales, le carbonate de chaux est utile dans une certaine mesure lorsque les eaux sont destinées à l'alimentation : or un litre d'eau de la fontaine donne par évaporation

un résidu pesant	0gr., 264

et se décomposant ainsi :

Carbonate de chaux	0, 201
Autres matières salines	0, 063

« Ces matières salines diverses sont formées elles-mêmes de silice, d'alumine, de fer, d'alcalis, etc., dans la même proportion que les bonnes eaux de notre département. Le sel considéré comme nuisible, le sulfate de chaux, qui n'existe que dans des proportions extrêmement faibles dans les eaux d'Arras, se trouve en quantité moindre encore dans la fontaine saint Kilien.

« Je n'ai pu constater dans ces eaux, d'ailleurs parfaitement limpides, inodores, et sans saveur, aucune trace sensible de matières organiques.

« Enfin je n'ai pu y découvrir aucune substance anormale. Ces eaux sont donc très-bonnes, PLUS PURES MÊME QUE CELLES DU CRINCHON A SA SOURCE, mais ne paraissent douées d'aucune qualité spéciale. »

Ainsi la science reconnaît que l'eau de la fontaine saint Kilien est supérieure aux meilleures eaux de notre département, mais elle ne découvre en elle aucune vertu naturelle curative. Et cependant cette eau a rendu ou donné l'usage de leurs membres à des enfants noués et perclus ; chaque année, principalement au mois de juin, on voit des mères qui viennent y plonger ceux de leurs enfants qui sont atteints d'infirmités, et qui souvent y trouvent leur guérison. Cette eau doit avoir par conséquent une vertu surnaturelle.

Telle est aussi l'origine du célèbre pèlerinage qui a lieu à la chapelle saint Kilien depuis un temps immémorial et qui attire, chaque année, un grand nombre de visiteurs. Autrefois, la fontaine était fermée à clef, mais aujourd'hui son eau est laissée à la libre disposition de tous ceux qui veulent en user. La chapelle est construite sur des fondations très-anciennes, puisqu'elles paraissent remonter au XIIe siècle : « Elles sont formées de silex artistement taillés, présentant une surface parfaitement lisse. » (*Histoire de saint Kilien,* par M. l'abbé Cuvillier.) Cet oratoire fut rasé pendant la Révolution et n'a été réédifié qu'en 1865.

La cure de Warlincourt était à la nomination de l'abbé du Mont-Saint-Eloy : son église paroissiale, dédiée aussi à saint Kilien, était située sur la place avant 1793, époque où elle fut entièrement détruite ; et malgré le rétablissement du culte après le Concordat, la commune resta sans église jusqu'en 1820. Le temple fort médiocre, qu'on érigea alors, a été très-heureusement remplacé, en 1857, par un édifice en pierres.

La seigneurie de Warlincourt, qui était de la châtellenie de Pas, avait ses armes « *d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé d'or, l'écu semé de trèfles d'argent.* » Elle appartint successivement aux familles de Beauval, de Beaufort, des Wattines, de Coupigny, et enfin à la maison de Beaulincourt.

Le fief des Crèques était un démembrement de la seigneurie principale ; nous le voyons possédé, pendant les deux derniers siècles, par Crespieul, Antoine Le Carlier, Charles Archambaut de Duglas, auquel succéda définitivement messire Boudart, seigneur de Couturelle.

Il y avait enfin, à Warlincourt, une troisième seigneurie qui appartenait aux religieuses de la Thieuloye : pendant le XVIe siècle, elles donnèrent en arrentement plusieurs terres qui dépendaient de ce fief, et elles en touchèrent, en 1650, un droit seigneurial de 1,700 florins qui servirent à agrandir le couvent qu'elles venaient d'établir dans la ville d'Arras. (*Mémoires du P. Ignace*, t. VII. — *Recueils, passim.*)

Les coutumes de Warlincourt furent rédigées en 1507.

BELLEVUE, hameau dépendant de cette commune, est situé sur la route nationale d'Arras à Doullens ; il n'existe que depuis 1760 et n'a de remarquable que sa situation sur une hauteur qui domine la vallée du canton de Pas.

LOUIS CAVROIS-LANTOINE.

CANTON DE VIMY

ABLAIN-SAINT-NAZAIRE.

ABLAIN-SAINT-NAZAIRE. — *Ablainum. (Cart. d'Annay. — Cart. St-Vaast. — Cart. d'Art.)* (*1217)*, *Ablog*, *Ableng* (St-Genois 1337)*,* *Ablaing* (*1248*), *Ablins*, *Ablans* (St-Genois). Le nom de St-Nazaire est celui du patron de son église et surtout de l'hospice d'aliénés qui s'y trouvait et qui avait un grand renom pendant le Moyen-Age.

HISTOIRE. — Ablain n'est connu dans nos chroniques qu'en 1096 par la présence au tournoi d'Anchin de Sicher et Alexandre d'Ablaing. Un peu après, Sicher de Carency épousait Berthe d'Ablaing et réunissait ainsi les deux seigneuries; puis nous voyons en 1109, Théry et Sicher d'Ablain, témoins d'une donation faite à l'abbaye St-Eloy par Robert d'Arémines; en 1206, Gérard du Carieul vendit à l'église Notre-Dame d'Arras le tiers de la dîme d'Ablain et de la grange destinée à la renfermer. En 1217, Nicolas d'Ablaing est témoin d'un échange fait entre le chapitre d'Arras et un avoué d'Arras, seigneur de Béthune (*inv. St-Genois*). En 1232, Bauduin Caperon d'Ablaing reconnaît tenir de St-Vaast une dîme à Ablain. (*Cart. d'Art.*)

En 1270, Hugues d'Ablain, chanoine d'Arras, fonda une chapelle à l'Hôtel-Dieu d'Arras, et aussi, dit-on, un hospice d'aliénés à Ablain.

En 1311, Pierre d'Ablain, était vice-châtelain de Douai.

En 1309, un fief d'Ablain appartenait au comte de Haynaut.

En 1248, Oda de Ablaing lègue à l'abbaye de la Brayelle-les-

Annay, onze mencauds de blé sur Harnes. (*Arch. de cette abb.*)

En 1322, les comptes des receveurs d'Artois citent « la chastelaine d'Arras, héritière pour la terre d'Ablaing que Madame d'Artois a acaté de li, léquelle est tenue de madite dame en pairie du castel de Lens. »

En 1689, Nicolas de Toustain, seigneur de Carency, céda à M. Boistel du Cardonnois, seigneur du Carieul, tous ses droits sur la terre d'Ablain, à la réserve des droits et titres seigneuriaux.

Il y avait outre ces seigneuries, des fiefs, entre autres celui d'Hondescot, appartenant aux de Pressy, puis aux de Drach, et qui avait pour siége un château que nous décrirons plus bas.

Sur la hauteur qui domine tout le pays est une chapelle dédiée à Notre-Dame de Lorette; elle a été bâtie en 1723 par Florent Guilbert, mais des débris d'architecture ogivale trouvés tout auprès, prouvent qu'une autre plus ancienne s'y dressait auparavant.

Ce village souffrit souvent pendant les guerres qui désolèrent ce pays; on trouve encore gravé sur un des murs de la tour de l'église dans l'embrasure d'une des ouïes ces mots : *Mémoire que la veille de St-Laurent de l'an 1654 les Franchois ont venu ataquer cest place, et les paisans ont....*

En 1537, une lettre d'Eustache de Croy, évêque d'Arras, autorise Michel de Pressy, seigneur d'Hondescot-lez-Ablain, à poser dans l'église à gauche du maître-autel un siége pour lui et ses successeurs. (*Arch. du marq d'Aoust.*)

ARCHÉOLOGIE. — Les restes d'une motte entourée de fossés se voient encore près de l'église : c'était sans doute le siége de l'ancienne seigneurie, et peut-être la place d'un castrum antique ou d'un castel antérieur au XIIIe siècle.

La seigneurie d'Hondescot, placée au bout du village opposé à l'église, avait son siége sur un donjon entouré de fossés pleins d'eau; on y voyait encore, il y a peu d'années, une grosse tour carrée garnie dans le haut de grands moncharabis et surmontée d'un toit conique terminé par une belle ornementation en plomb. Il ne reste plus que les fossés, une tourelle octogone et quelques bâtiments peu anciens.

Vis-à-vis de l'église on voit quelques restes des constructions de l'ancien hospice, et derrière se dressaient il y a peu d'années les murs d'une sorte de chapelle fortifiée, nommée encore le fort St-Philippe. C'étaient deux hauts pignons, dont l'un percé d'une porte ogivale dans le bas, était surmonté d'un large tuyau en maçonnerie avec rainures, dans lequel glissait une herse, et flanqué d'une tourelle octogone garnie d'un escalier en grès. Contre ces pignons et contre les murs qui les reliaient l'un à l'autre sont collés des culs-de-lampe, avec naissances d'arcs doubleaux et de voûtes dans le style du XIIIe siècle.

L'hospice avait une grande renommée, et son patron saint Nazaire était visité par beaucoup de pélerins ; on y a frappé des médailles religieuses dont plusieurs nous sont parvenues. La tradition veut que Loyse, fille du prince de Bourbon-Carency, y retrouva la guérison d'une folie intense qu'avaient occasionnée des peines d'amour, et que ce fut à cette occasion que son père construisit en 1505, la magnifique église que nous voyons encore. Cependant M. de la Fons Mélicocq a trouvé dans les archives de Lille une pièce qui déclare que l'église ayant été brûlée pendant la guerre, les manesglisiers de l'église d'Ablain en 1487 ont obtenu du roi de France des lettres-patentes en forme de sauvegarde et protection, et qu'ils en sollicitent de semblables de l'empereur Maximilien. (*Picardie, novembre 1856.*)

L'église est de style ogival tertiaire, elle a trois nefs séparées par des piliers formés de quatre colonnes engagées portant voûtes avec arcs-doubleaux et rosaces. Elle est terminée par une abside à cinq pans et éclairée par des fenêtres dont plusieurs meneaux et roses étaient tombés. Un élégant jubé en pierre séparait le sanctuaire des nefs, il fut détruit au XVIIIe siècle. On voit quelques pierres tombales dans les murs, une seule de 1524 est intéressante ; au dehors on remarque des figures grotesques grimpant sur les archivoltes des fenêtres, une rampe taillée à jour qui cache le toit de toute la façade principale, et surtout le portail. Il est flanqué de piliers avec niches et clochetons, est garni de voussures et de niches, et a son archivolte ornée de belles feuilles de choux et d'un bouquet, surmontée d'arcatures et de galeries du plus bel

Cette église vendue en 93 fut rachetée et conservée par les
ınts. On la restaure dans ce moment.

ACHEVILLE.

ıEVILLE. — *Ascevilla, Hacqueville.*

ᴛᴏɪʀᴇ.— En 1070, Eustache de Boulogne donne à la collé-
le Lens, des terres labourables sur Acheville, Caseseville,
ı arabilem. (Harb.)
1129, Raynol archevêque de Rheims, confirme les droits
›priétés de l'abbaye d'Hénin-Liétard sur les autels de
tin, de Rouvroy et d'Acheville (Dancoisne) : aussi un reli-
a toujours, depuis lors jusqu'en 1793, administré la cure
e commune ; et en 1326, Jean de Fampoux, son abbé, recons-
la chapelle Notre-Dame.
569, le cahier des centièmes d'Acheville indique comme sei-
Adrien d'Oignies, chevalier. Cette seigneurie passa succes-
ent dans les familles de Neuville, de Lannoy, de Bournon-
puis dans celle de Duras en 1727, par le mariage d'Angé-
le Bournonville avec Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras.
eville avait en outre des fiefs : l'un appartenait au XVIᵉ
à Guy de Marchiet, échevin d'Arras. Sur une pierre tombale
lise des Grands-Carmes d'Arras, on voyait aussi le nom de
Iullut, conseiller d'Artois et seigneur d'Acheville.
eville souffrit beaucoup pendant les guerres, et fut presque
n 1710.

ʜéᴏʟᴏɢɪᴇ. — Aux deux extrémités du village, vers Bois-
rd et vers Vimy ont été exhumées des tombes du IIIᵉ siècle,
cinération, les secondes étaient assez communes, car les
étaient assez grossiers. Mais les premières du côté de Bois-

Bernard étaient plus intéressantes, elles contenaient beaucoup de vases, dont un en terre blanche, très-grand, puis des plats, des coupes et soucoupes, rouges, noirs et gris, et des cruches dont une en terre rouge autrefois dorée, et ornée d'une tête ornant le dessus de l'anse.

A côté de ces tombes sont des fondations, un four à cuire le pain, des tuiles à rebord et d'autres objets du même temps.

L'église n'offre aucun intérêt : elle est petite, basse, étroite et sans ornements.

Autrefois une croix de grès se dressait sur le chemin d'Arleux; son croisillon fut enlevé en 93, et le fut qui porta pendant la révolution le nom de longue borne a lui-même disparu depuis.

ACQ.

ACQ. — *Ascum en 862, Acq en 1269.*

HISTOIRE. — Acq a presque toujours appartenu aux seigneurs d'Ecoivre, les d'Oisy, les Longueval et les Soissons-Moreuil.

Asc est cité pour la première fois dans nos chroniques au sujet du combat que Bauduin de Fer, forestier de Flandre soutint, en 862, sur son territoire contre les troupes du roi Charles-le-Chauve, (*juxta Ascum*); quelques auteurs regardent même comme un trophée de cette victoire, ces deux grandes pierres levées qu'on voit encore entre Acq et Ecoivre. Nous n'en dirons rien ici parce que ce monument est situé sur le territoire de cette dernière commune. Quant au combat lui-même, ce n'est pas ici le lieu d'en discuter la réalité.

En 1269, Asc est encore cité pour une aprise ou exécution judiciaire, qui peint bien les inconvénients de ces pouvoirs rivaux qui se partageaient les communes. Les gens du comte de St-Pol y avaient brûlé la maison d'un criminel, et le lendemain ceux du

comte d'Artois, pour ne pas laisser empiéter sur ses droits, en incendièrent deux autres et firent une saisine sur le village (Godefroy).

ARLEUX-EN-GOHELLE.

ARLEUX-EN-GOHELLE. — *Arleusium, Arlodum, peut-être de Allodium Aleux.*

LIEUX DITS : La Conscience, La Gouvernance, Bernandoise, Puits à Marne, Couture.

HISTOIRE. — Ce village se divisait en deux parties. Le haut Arleux appartenant à l'évêque d'Arras avait au XVIIIe siècle 25 maisons, et le bas Arleux qui dépendait de la collégiale St-Pierre de Lille en avait 45.

En 1066, Bauduin V donna son domaine d'Arleux à la collégiale de Lille. (*Arch. de Lille*).

En 1070, Albert de Carency y donna quelques terres à l'abbaye Saint-Eloy.

En 1263, pour terminer les différents qui existaient au sujet du four banal, intervint entre les deux seigneurs une transaction qui régla la nomination, la révocation, et les devoirs du fournier qui fut placé sous l'autorité des échevins. (Tailliar, *Colleg. St-Pierre de Lille*), la coutume fut rédigée en 1507.

ARCHÉOLOGIE. — Dans le terrain de l'ancienne ferme de la collégiale s'ouvrent des galeries souterraines qui se prolongent, dit-on, assez loin ; elles forment plusieurs rues qui sont voûtées, près de leur orifice du moins, et qui rayonnent autour d'un centre commun.

Dans le haut Arleux est une grande pierre dressée sur laquelle

est sculptée en relief une croix fleurdelisée : elle a été donnée à la commune par M. Leroux du Chatelet qui l'avait trouvée près du mont Saint-Eloy; on a surmonté cette pierre d'une croix en fer, la pierre offre les caractères du XVIe siècle.

Près d'elle est l'église et une maison de plaisance qui a appartenu longtemps aux évêques d'Arras. Mgr de la Tour d'Auvergne vint y séjourner pendant plusieurs étés : ce fut lui qui fit décorer l'église qui est toute moderne du reste, mais grande et bien éclairée.

Le territoire d'Arleux contient des fondations antiques aux lieux dits Les Grands douze vers Bailleul et sur les hauteurs du côté de Villerval.

AVION.

AVION.— *Avions* (*1218*), *Abia*. (*Cartulaire d'Annay*.)

Histoire. — La seigneurie principale appartient d'abord à la famille dite d'Avions. L'un des seigneurs, Jean d'Avions et de Salau, chevalier, donne un dénombrement au châtelain de Lens en 1386. Elle passa ensuite aux de Coupigny; l'un d'eux au XVIe siècle la vendit avec celles de Bois-Bernard, Méricourt, etc. aux Béthune-Desplanque. Elle resta dans cette famille jusqu'au XVIIe siècle, leurs armes étaient figurées sur l'église. Elle passa ensuite à Enlart d'Arras, sire de Campeau, qui l'acquit d'un héritier des de Béthune, le vicomte de Saint-Venant. Enfin elle passa aux d'Armolis. Avion possédait en outre au XIVe siècle plusieurs fiefs ou seigneuries, celui de la Motte appartenant à Pierre de Sains, un autre à Pierre de Rœux dit le Borgne, écuier de Charles VI, un troisième à Gilles de Montigny, chevalier, un quatrième à Guillaume de Bonnières, gouverneur d'Arras, un cinquième à Bauduin de la Fosse et un sixième à Jean d'Ablain.

Ces fiefs se sont ensuite confondus en deux seigneuries principales, celle dont nous avons parlé plus haut, et une seconde appartenant aux d'Eclebec, sires d'Aix, qui la vendirent avec celle d'Aix-Noulette aux frères Lart.

L'évêque d'Arras avait aussi un fief sur cette commune, comme le prouve l'acte confirmatif des biens de cet évêché donné en 1152 par le pape Eugène III.

Enfin l'évêché de Boulogne y possédait aussi quelques droits.

En 1218, Jean de Frelin donna à l'abbaye de la Brayelle-lez-Annay une part du revenu de son château d'Avions (*Cartul. de cette abbaye.*)

Dans le marais était un château établi sur une motte assez grande et entourée d'eaux. Il fut continuellement attaqué pendant les guerres si fréquentes alors dans ce pays : il fut pris bien des fois, mais il se releva bien des fois aussi. Pendant le règne de Charles-Quint, il était occupé par une garnison espagnole qui fut attaquée par un fort parti de Français : mais sa résistance fut si belle que plusieurs assauts furent repoussés, et que les Espagnols eurent le temps de venir à son secours; aussi Charles-Quint récompensa les officiers qui la commandaient par des titres de noblesse. Parmi eux nous trouvons un Bassecourt et un Baillencourt.

ARCHÉOLOGIE. — Le donjon d'Avions est tombé, avec ses tours et son pont-levis. La motte qui le portait a été rasée elle-même ainsi qu'une autre plus petite qui l'accompagnait. Dans toutes deux on a trouvé des débris gallo-romains qui prouvent une origine voisine du IIe siècle. Je citerai notamment de belles médailles du haut empire trouvées dans la première ; une tête de cerf en terre cuite, une bèche, des vases et une médaille retirés de la seconde.

Du côté d'Eleu, au lieu dit Abia, sont des fondations antiques ; et d'autres plus modernes, mais très-importantes existent dans la propriété de M. Piéron-Leroy et prouvent qu'un château a dû y être bâti. Au milieu de ces débris ont été trouvés des vases en verre et en terre, des cuillers en étain fin et de forme antique,

et une belle croix en or. Tous ces objets portent les caractères du XVIe siècle.

L'église est simple, fut renversée par l'ennemi en 1640, et fut plus tard relevée à l'exception de la tour qui était restée debout, par Mathias Leroy lieutenant du roi. Elle est grande, divisée en trois nefs par des colonnes cylindriques, mais ses voûtes sont en plafond, et elle n'offre de curieux que ses autels latéraux du XVIIe siècle, garnis encore de grosses et belles colonnes torses. La tour est ogivale et les angles sont flanqués tout au haut d'encorbellements qui ont dû porter des tourelles ou des clochetons, cantonnant une flèche médiane qui sans doute y avait été élevée.

BAILLEUL-SIR-BERTHOULT.

BAILLEUL-SIR-BERTHOULT.— *Balliolum, Belliolum, Bailul, Bailloelt en 1070, Baillol XIIe siècle, Cart.-St-Vaast.*

HISTOIRE. — En 1047, Guy, seigneur de Bailleul figure dans une charte du comté de Flandre.

En 1070, Eustache Cte de Boulogne donne sur ce village, Balliolum, une terre à l'église de Lens ; en 1096, Bauduin de Bailleul figure au tournois d'Anchin.

Bertout de Bailleul semble avoir donné au village son nom. C'était un vaillant guerrier qui se distingua pendant la croisade, et qui voyant à son retour son projet de mariage avec la fille du s^r de Harnes, repoussé malgré des promesses antérieures, prit les armes avec ses vassaux pour laver cet outrage dans le sang : le combat se livra près de Bailleul, et les deux ennemis s'entretuèrent, dit la tradition. (Harbaville. Dutilleul.)

La seigneurie passa plus tard par mariage dans la famille d'Antoine Gerbesse, qui dut la vendre, ayant été exilé pour ses opinions politiques. L'abbaye de St-Vaast propriétaire d'une autre seigneu-

rie importante la lui acheta. Mais le roi ne ratifia pas cette acquisition, et le nouvel acquéreur fut Alexandre Leblanc qui la passa ensuite à la famille d'Assignies.

La coutume de Bailleul rédigée en 1507 le 6 septembre nous a été conservée.

En 1710 les Hollandais se logèrent à Bailleul et y établirent un corps de garde.

ARCHÉOLOGIE. — Le territoire de Bailleul est traversé par la chaussée romaine d'Arras à Tournay; on y trouve aussi des fondations, des souterrains et des restes de fossés situés sur la hauteur du côté d'Arras et qui semblent avoir porté un petit castrum de même époque; quelques fondations moins importantes existent aussi du côté d'Arleux.

Les terrassements du chemin de fer des houillères ont aussi mis au jour une belle tombe antique, composée de larges pierres calcaires, disposées sans ciment en forme de coffre, et renfermant de beaux vases en terre et en verre, et un trépied en fer.

Le château principal existait près de l'église, il était garni de tours, de fossés et de créneaux, mais il est tombé et on n'a conservé que son mur d'enceinte garni de petites tours à ses angles.

Un autre donjon avait été élevé, dit-on, par Bertout, qui, fils cadet, ne pouvait habiter le castel de ses pères, héritage de son frère. Il était situé près de la chaussée romaine, et l'une de ses tours carrée resta debout jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle et tomba alors, ne laissant autour de ses ruines que des fossés demi comblés qui s'y voient encore.

L'église est moderne, sauf une partie de la tour, qui est ogivale. Elle a 3 nefs, a été rebatie après les guerres de 1710 et fut terminée en 1718. La tour fut relevée en 1720, et n'a conservé qu'un pan de mur de l'ancien clocher qui était ogival.

BEAUMONT.

BEAUMONT. — *Bellomonte, Biaumont, 1218, Cart. S.-Vaast, S.Gen. en 1274.*

LIEUX-DITS : — La Justice, la Maladrerie, voie Ste-Marguerite, Noirs champs, la Motte, petit Beaumont, les Croix, la Sorchelle, les Boscots.

HISTOIRE. — Vers 360 Biaumont ou Bellomons est évangélisé par St-Martin qui y fonde une église (Harbaville.)

Le 1er juillet 1274, Jean de Biaumont se reconnait créancier du comte d'Artois pour frais de tournoi.

En 1213, Amalric de Biaumont est témoin d'une vente faite à l'abbaye de la Brayelle-lez-Annay par Marc de Béthonsart (*Cartul. de cette abbaye.*) Cette terre passa ensuite à Ferdinand de Cardevacque au XVIIe siècle. Sa fille porta cette terre par mariage à Jérôme Lazaro, qui mourut sans enfants, et la seigneurie passa aux Dailly-Sarrazin, puis aux Labucquières et aux Bassecourt.

Une autre grande seigneurie, dite fief d'Audreuil, appartenait aux Belvalet qui la vendirent en 1680 à Christophe de Beaurains, dont une fille la porta plus tard au sr de Douai seigneur de Gouves

Parmi les autres fiefs moins importants on voit ce qui est possédé par les Payens de la Bucquière et par les Bassecourt.

ARCHÉOLOGIE. — Ce village est traversé par l'antique voie d'Arras à Tournay.

On y voyait aussi deux mottes : l'une qui avant la révolution portait un calvaire et qui contenait une tombe en pierre renfermant un squelette accompagné d'armes en fer et rouillées.

La seconde beaucoup plus grande n'a pas été rasée, on en a seulement retiré des grès assez nombreux, et quelques objets que je n'ai pu voir, mais que je crois anciens ; elle est traversée par



deux puits qui, dit-on, conduisent à des souterrains; après la révolution on y bâtit une chapelle qui est tombée depuis lors.

Entre Beaumont et Hénin, au lieu dit le Tilloy, j'ai exploré une sépulture magnifique garnie de vases en verre et en terre, d'un miroir métallique, d'agraffes, etc., contenue dans un caveau composé d'un tube garni de grès bruts superposés sans ciments et recouvert par deux grandes et larges pierres.

L'église est moderne, l'ancienne avait été détruite en 1710 puis rebâtie, puis renversée à la révolution. La tour seule, en grès, lourde et massive, datant de 1505, était restée debout; mais elle tomba et fut remplacée par une construction en briques historiées, et qui bien qu'un des premiers essais de M. Grigny dans ce genre, est cependant remarquable, quoi qu'on ait été forcé de la maintenir moins haute que ne le voulait le savant architecte.

Du château il ne reste que le mur d'enceinte flanqué aux angles de tours rondes et tronquées.

Je ne serais pas étonné que la motte eût autrefois porté un castrum romain qui peut-être a donné au village le nom de Bellomons.

BOIS-BERNARD.

BOIS-BERNARD. — *Bos en 1328, Bois en 1231;* (*Cartulaire d'Annay.*)

HISTOIRE. — Cette commune se divisait en deux seigneuries: l'une ecclésiastique appartenant à l'évêque d'Arras, et l'autre séculière et qui resta longtemps dans la famille du Bos ou du Bois. Dès 1231 Bauduin du Bos apparaît comme témoin d'une vente faite par Hugues d'Antoing. (*Rép. de l'abb. de la Brayelle.*)

En 1248 ce Bauduin à qui le comte d'Artois Robert avait accordé les droits de haute, moyenne et basse justice, excepté le rapt, le meurtre et l'incendie, augmente son fief ou sa redevance

envers ce prince, et lui accorde quatre hommages : celui d'Ablain d'Auti, chevalier, de Jacques Desplanque, de Gilles dit prêtre et de Gilles d'Ongnies, chevalier qui tenait de lui l'hommage de Colars d'Acrin. (*Cart. d'art. pièce 41,*)

En 1250 un compromis rédigé par l'abbé de St-Eloy, et Renaud de Beronne, décide que le roi a dans les villes de Bois-Bernard et d'Ouppi la connaissance du vol, du rapt, du meurtre, du duel et du sang répandu, et qu'une convention faite entre l'évêque et le seigneur du Bos, ne pouvait préjudicier aux droits du roi (*Ibid.*)

En 1262 Bernard du Bos fut témoin d'une vente faite à l'abbaye de la Brayelle par Hugues d'Antoing. (*Arch. de l'abb.*)

A Bernard succédèrent Martin qui avait la justice vicomtière, avec la mairie dite du Bos, puis Soudan qui hérita de la Motte et de la justice vicomtière d'Ouppi et Martel qui fut nommé chevalier à cause de sa bravoure ; nous possédons plusieurs sceaux de ces seigneurs.

En 1545 cette famille possédait encore Bois-Bernard : car nous voyons Jean du Bos, écuyer, seigneur de Bois-Bernard et d'Oppy assister comme témoin au contrat de mariage de Hugues de Gosson avec Marie de Poie. (*Arch. de la fam. d'Aoust.*)

Peu après cette terre passa aux Coupigny, puis aux Béthune-Deleplanque et aux ducs de Duras. Bois-Bernard, dont le château avait été renversé par les Flamands en 1303, cessa d'être la résidence des seigneurs; on voyait seulement en face des fortifications du château le pilori et les poteaux seigneuriaux, siège de la justice sur les communes de Bois-Bernard, Oppy, Achevin, Montigny, Hénin, car Bois-Bernard relevait de cette dernière commune, comme Montigny ressortait de Bois-Bernard.

Le village fut plusieurs fois rasé, notamment en 1303, puis en 1654, et 1710.

ARCHÉOLOGIE. — Le territoire longe au sud-est la voie antique d'Arras à Tournay et au nord-est celle de Cambray à Lens. Le village est posé sur une hauteur, et là se montrent encore de profonds et importants travaux, qui ont protégé le château du Moyen-Age, mais qui pourraient bien avoir autrefois constitué un castrum

romain. Il forme une enceinte rectangulaire de 70 mètres de côtés entourée de parapets et de fossés profonds de 7 à 8 mètres. Dans les parapets des angles sont des fondations importantes, et l'un d'eux plus élevé porte le nom de Motte et pourrait bien avoir porté le pretorium. On y a placé une batterie de canons en 1710. Cette première enceinte était entourée d'une seconde extérieure dont la partie du nord a seule été conservée, elle est moins élevée que la première, a 40 mètres de largeur et est aussi protégée par un profond fossé et par deux parapets intérieur et externe. Chacun de ces trois parapets successifs est inférieur à celui qui le précède d'un mètre au moins. On prétend que de longs souterrains sont creusés sous ce souterrain; j'ai trouvé au milieu des fondations un éperon à pointe en acier damasquiné en or, et une main en marbre blanc. L'enceinte centrale avait plusieurs sorties situées au milieu des faces sud-ouest dans la direction de l'église qui a été bâtie dans la deuxième enceinte et au nord-ouest, vers le village.

Dans le village on trouve de grandes et anciennes fondations, j'ai retiré d'un vieux puits autrefois comblé des vases antiques, qui semblent mérovingiens, derrière le château est un cimetière et des fondations du IIIe siècle, aux Hersins.

L'église renversée en 1716 est moderne et sans intérêt.

La tradition attribue, comme il arrive souvent pour les antiques constructions, ces terrassements aux templiers qui n'ont cependant jamais rien possédé sur Bois-Bernard.

Nous possédons plusieurs sceaux.

CARENCY.

CARENCY. — *Carenciacum, Carenchy.*

HISTOIRE. — On assure que St-Aignan prêcha l'Évangile à Carency vers le VIe siècle et qu'il y fit jaillir une fontaine qui porte son nom et elle est le but d'un pélerinage encore bien suivi.

Dès le X[e] siècle, cette commune nous prouve l'existence de ses seigneurs dans la personne de Bauduin, fils de Robert I[er], seigneur de Béthune, qui s'intitule seigneur de Carency dans l'acte de confirmation des biens de l'abbaye de S[t]-Bertin en 1033. (Comte d'Héricourt).

Au XII[e] siècle, Elbert ou Eubert de Carency donne différentes propriétés à l'abbaye S[t]-Eloi-sur-Ablain, Arleux, Bouvigny, Camblain. Il est représenté sur son scel à cheval, l'épée nue dans la main droite et de la gauche portant son écu : d'une face avec l'exergue, *Sigillun Ilberti Carenci*. Son tombeau était placé dans l'église de l'abbaye S[t]-Eloi. (Duchesne).

Sa fille porta cette terre dans la famille de Cayeu.

En 1202, Arnould de Carency souscrit à la reconnaissance des droits de l'église S[t]-Barthélemy de Béthune, faite par Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune (S[t]-Genoit).

En 1219 un autre seigneur de Béthune Daniel, avoué d'Arras, ordonne que les 10 livres qui appartenaient à son très cher Arnould de Carenci, chanoine de Béthune seront payés en monnaies plus fortes que celles ayant cours en France. (Id).

En 1220, Guillaume de Kayeu, seigneur de Carency, vend à Daniel, avoué d'Arras, ce qu'il possédait à Bruay, forcé à cela, dit-il, par pauvreté et nécessité

En 1147, ce même seigneur s'obligeait envers Daniel avoué d'Arras à ne toucher de la terre de Carency que le strict nécessaire, jusqu'à l'acquittement des dettes contractées envers lui par l'héritier de Carency (16).

Un peu plus tard, Nicolas de Condé obtint Carency par son mariage avec une demoiselle Catherine de ce nom, elle est figurée sur son scel portant un épervier sur le poing ; mais ils n'eurent qu'une fille, qui épousa Renaud de Calent, puis Jacques de Chatillon dont les enfants héritèrent Carency.

En 1355, une dame de Chatillon épousa Jacques de Bourbon, qui devint chambellan du roi Louis VI.

En 1451, un de ses héritiers des mêmes noms était comte de la Marche, pair et connétable de France et fut blessé à la bataille

de Crécy. Pendant la passagère occupation des Anglais il fut banni et privé de tous ses biens.

En 1516, Isabeau de Bourbon porta cette terre en mariage à d'Escart, mais en 1586 Claude d'Escart ayant été tué en duel par le baron de Biron, sans laisser de postérité, cette terre fut vendue au duc d'Aremberg. Puis elle passa aux Bethencourt, dont les armes sont encore figurées dans l'église, puis aux Tonstain de Fronteboso, qui la firent ériger en marquisat. Nicolas de Toustaint avait épousé Rénée de Mailloc dont l'écu, trois maillets, est figuré sur l'église. Enfin Carency passa aux de la Basinières, puis aux de Dreux, et enfin aux Montmorency.

Archéologie. — Ce territoire offre des souvenirs des temps antiques dans les dépendances du château et au Bon-Piéton où ont été trouvées des haches en pierre; et des fosses circulaires dont le fond recelle des débris antiques. Au champ des lignes, vers Villers, existe un cimetière dont plusieurs tombes sont en pierre.

Le château montre encore une tour, quelques murailles de style romain, et surtout une vaste galerie souterraine très curieuse. Dans la tour existe aussi une voûte plein-cintre, avec arcs doubleaux formés de moulures carrées à angles émoussés, des ouies flanqués çà et là de restes de colonnades, un escalier et une cheminée pratiqués dans l'épaisseur des murailles, un escalier en grès à pente douce et recouvert de voussures en retraits conduit au souterrain situé à environ 14 mètres au-dessous du sol. Leur largeur est de 1 mètre 70 centimètres, la galerie principale est coupée perpendiculairement par huit allées transversales peu longues parfois, mais souvent obstruées par des éboulements. La maçonnerie est en pierres calcaires de petit appareil, le sol est pavé de grès et offre une double pente et des rigoles aboutissant à un creux central, percé d'une perte d'eau.

Au bout de la galerie est une sorte de large cheminée, montant jusque dans l'épaisseur d'une muraille d'une tour carrée et aboutissant à une grande meurtrière. Les voûtes n'ont pas d'arcs doubleaux, leurs arêtes sont vives et sans moulures.

Dans la cour est un grès assez fort et en dessous une espèce de

puits plus large dans le bas que dans le haut, que l'on croit avoir servi d'oubliette, et qui ressemble aussi aux anciennes fosses d'aisance. Cependant on a trouvé dans le fond, des ossements de volailles, deux longs éperons, le bout d'or d'une gaîne de poignard, un débris de côte de maille, des testons de vases et des débris de fer, consommés par la rouille, aucun ossement ne s'y trouvait lorsqu'on le découvrit il y a peu d'années.

Le château touche à l'église et avait contre elle une chapelle dans laquelle les seigneurs assistaient aux offices. Elle tomba en 93, et lorsqu'il y a peu d'années M. Scaillerez fit des fouilles en dessous, il trouva plusieurs tombes, notamment deux caveaux contenant deux squelettes assis dans des fauteuils en pierre.

L'église est moderne et n'offre pas d'intérêt.

La chapelle ogivale élevée sur la fontaine de St-Aignan a disparu aussi, on ne voit plus que la belle maçonnerie qui lui sert de réservoir.

Enfin en divers endroits du village on voit des restes d'épaisses murailles, et les pieds droits d'une large porte qui indiquent l'étendue et l'importance de l'ancien château.

La motte qui porte le calvaire contient des tombes, plusieurs ont été mises à jour, lorsqu'on en ébrécha un coin pour l'élargissement d'un chemin.

DROCOURT.

DROCOURT. — *Drucort*, *Draucourt*.

HISTOIRE. — Cette terre était la propriété d'abord de la famille de la Tramerie, puis d'Hertains dont un membre mort à Liège en 1729 avait marié sa fille avec le Cte de Ste-Aldegonde de Noircarme, seigneur de Boursmarais, qui en hérita.

Un dénombrement présenté à Philippe le Hardi, duc de



Bourgogne, le 29 novembre 1385, l'est encore par Jean de la Tramerie.

Le chapitre d'Arras avait aussi une partie de Drocourt, qui lui rapportait 34 mencaudés de blé et 10 chapons par an, mais il le vendit en 1533, en ne se réservant que la dîme, pour obtenir les 6,400 livres qu'il dut payer à Charles-Quint pour frais de la guerre.

ARCHÉOLOGIE. — Drocourt était traversé par l'antique voie de Cambray à Lens. On trouve sur ses bords quelques débris antiques, notamment à la Casonnière, au Bralin, où sont les fondations de maisons incendiées mêlées à des testons de vases et autres débris gallo-romains.

Dans la tour de l'église est la base d'un fond baptismal romain cantonnées de quatre colonnettes avec bases à moulures cylindriques.

A côté est une pierre tombale portant dessiné en creux, un personnage entouré d'un portique ogival, et une inscription, le tout très-fruste. Mais une autre tombe très-curieuse a été trouvée dans la sacristie, ayant les figures retournées en dessous. Elle représente un seigneur armé de pied en cap et sa femme revêtue de brillants atours, tous les deux couchés sur la pierre l'un près de l'autre les mains jointes, et les pieds posant sur des chiens.

Voilà tout ce que Drocourt peut offrir d'intéressant. Son église est moderne et petite et son château a complètement disparu.

ECOIVRES.

ECOIVRES. — *Squavia en 674, Squavrius pagus en 1130, Ecouvres, Ecoisvres en 1328, Cart. d'Art. Esquavius XII[e] siècle (Cart. S[t]-Vaast).*

HISTOIRE. — Cette commune est très-ancienne : car nous la

trouvons reprise en 674 parmi les donations faites à l'église d'Arras par saint Vindicien. Déjà alors l'abbaye St-Eloy y avait établi un collége pour ses novices, dans lequel saint Vindicien aimait à venir se reposer des fatigues de l'épiscopat. Il voulut même y être inhumé après sa mort, et plus tard les bâtiments ayant été renversés par les Normands et abandonnés, la forêt envahit bientôt tout ce terrain et nul ne songea plus à la tombe du saint évêque après la tourmente. Cependant au milieu du Xe siècle, des jeunes gens la découvrirent par hasard et des miracles qui s'accomplirent à cette occasion ayant attiré l'attention du clergé, on fit la levée du corps et on le plaça dans un reliquaire qui fut déposé dans la cathédrale d'Arras. Depuis cette époque et jusqu'à la révolution, une députation du clergé se rendait tous les ans le jeudi de l'octave de l'Ascension, au milieu du grand bois d'Ecoivre, où elle avait reposé pendant plus de 300 ans, et y faisait des prières.

En 1068, l'église d'Ecoivre fut donnée à l'abbaye St-Eloy par l'évêque Liébert.

Au milieu du siècle suivant, Robert le Frison Cte de Flandre, lui donna aussi les marais situés entre Ecoivres et Anzin, et que les moines convertirent bientôt en magnifiques prairies. Une maladrerie y fut établie au XIIe siècle près du bois; les malades venaient à l'église et n'y pouvaient entrer que par une petite porte qui les introduisait dans un espace réservé pour eux.

Quant au temporel, Ecoivres appartint d'abord aux comtes d'Oisy, il passa ensuite aux Longueval puis aux Moreuil. En 1129, le seigneur abandonna toute la justice à l'abbaye St-Eloy. Cependant bien des contestations surgirent encore plus tard au sujet des droits seigneuriaux entre ces deux autorités.

Après les Moreuil, Ecoivres passa en 1670, aux Mathon dont une héritière donna par mariage cette terre à la famille de Brandt de Galametz qui la possède encore.

L'église d'Ecoivres était desservie par un religieux de St-Eloy qui avait titre de prieur.

Ecoivres est aujourd'hui réuni à la commune de St-Eloy, aussi bien au temporel qu'au spirituel; il eut sa coutume révisée en 1507.

ARCHÉOLOGIE. — Nous avons parlé plus haut (à la commune d'Acq) du combat que le forestier de Flandre, Bauduin de Fer, soutint contre le roi Charles le Chauve sur les territoires d'Acq et d'Ecoivres. Quelques auteurs ont regardé comme les trophées de la victoire que remporta le forestier, deux grandes pierres levées qui existent encore sur le territoire de cette dernière commune. Mais l'opinion la plus accreditée aujourd'hui regarde ces pierres comme des peulvans celtiques dont elles ont tous les caractères, la masse, 3 à 4 mètres de hauteur, et la rudesse, car elles ne portent aucune trace du travail de l'homme. Les fouilles pratiquées autour de ces pierres un peu avant la révolution par M. le comte de Brandt de Galametz, membre de l'Académie d'Arras, firent découvrir des cadavres, des cuirasses et des armes, mais ces objets ayant été perdus, il est difficile d'en préciser l'âge. D'ailleurs ce pays a été bien souvent le théâtre de combats meurtriers, notamment en 840, en 980, en 1567, et ces tombes ne prouveraient pas l'âge des pierres levées.

L'église est toute moderne à l'exception de la tour qui date de 1632 (M. de Cardevacque) elle est ogivale, carrée, flanquée de contreforts peu élevés qui font penser que sa base du moins est plus ancienne, peut-être romane. La flèche octogone en pierre est garnie sur les arètes de têtes de moines et de hures de sangliers alternées, et terminée par une pierre ornée de moulures portant la croix et la girouette.

Avant la reconstruction de l'église qui eut lieu en 1834, on voyait quelques restes de l'ancienne, entre autres un mur latéral garni de colonnes engagées et d'arcades qui semblent romanes; la base de ce mur en grès peu équarris semblait aussi très-ancienne.

Le château est moderne.

ELEU DIT LEAUWETTE.

ELEU DIT LEAUWETTE. — *Ailoex XII*

HISTOIRE. — Cette commune fort petite ne paraît pas avoir eu de seigneurs particuliers, aussi en trouvons-nous peu de mentions dans les titres ou dans les chroniques; nous voyons seulement en 1070, le comte de Boulogne donner à la collégiale de Lens une charrue et six courtils sur ce village, et le pape Eugène III donner en 1152 son autel à l'évêque d'Arras.

Mais si son importance a été presque nulle au Moyen-Age, nous allons voir qu'il pourrait en avoir été autrement dans les temps antiques, en étudiant son territoire.

ARCHÉOLOGIE. — Eleu est traversé par les voies antiques d'Arras à Estaire et peut-être par celle de Cambray à Lens et Béthune. Tout son territoire recèle des débris antiques, et diverses parties offrent des caractères très-remarquables sous ce rapport. Commençons donc par les plus importants.

Entre cette commune et Lens est le mont Eleu, qui touche aux deux localités qui sont très rapprochées l'une de l'autre. Ce mont assez élevé, côtoyé de deux côtés par la Souchez et d'un autre par la voie d'Arras, est découpé en cinq étages du côté de la rivière. Chacun d'eux est garni de parapets et de fossés, et partout se trouvent des débris antiques. La plate-forme supérieure est longue de 190 m. large de 90, chacun des gradins a 30 m. de largeur. Du côté de Lens la pente est plus douce, mais là aussi existaient des fossés larges et profonds de 3 mètres, et des parapets. Nous avons retrouvé vers l'Est les bases d'une tour ronde.

Sous ce mont existent des souterrains, et à sa base, au Sud et à l'Est, sont des cimetières du III siècle, un autre Mérovingien est un peu plus loin à Lens.

Autour de ce mont fortifié étaient des petits forts qui semblent avoir été ses ouvrages avancés de défense. A Lens, qui partout

recèle d'antiques objets, c'était le château, et sur la droite la Motte du châtelain; vers Avion c'était les deux Mottes. A Eleu c'était un fort dont on voit les terrassements qui entourent l'église; dans le marais vers Liévin était la motte Boyeffe, enfin près du chemin targette, étaient d'énormes fondations ainsi que vers Salau. Tous ces endroits ont été fortifiés et nous montrent des débris antiques et des monnaies. Peut-être était-ce le vieux Eleu des Romains près duquel Aétius surprit et culbuta l'armée de Clodion. *(Voir sur ce sujet M. Harbaville, Mémorial, M. Terninck, Etude sur l'Attrébatie, Augustin Théry, récits mérovingiens, Taillart.)*

Derrière l'église qui n'offre pas d'intérêt sont d'autres fondations au lieu dit *Abia* qui peut-être sont l'origine du village et du nom d'Avion.

FARBUS.

HISTOIRE. — En 1267 était seigneur de Farbus Bauduin de Harchicourt, chevalier. Farbus fut alors assigné comme douaire à Jeanne son épouse. (*(Cart. d'art. pièce 108.*)

Cette seigneurie se confondit ensuite avec celle de Vimy et passa aux Lalaings, puis aux Ringraves de Salins, ensuite aux La Vieuville. Vers le XV[e] siècle, ce sont ces derniers seigneurs qui firent rédiger les coutumes de Farbus en 1507. Enfin l'écuier Quarré, seigneur de Boiry-S[t]-Martin s'en rendit acquéreur et l'a transmise à ses héritiers.

L'abbaye de S[t]-Vaast possédait l'église et touchait une partie de la dîme.

En 1091, Gérard, évêque de Cambrai et d'Arras, accorda divers priviléges aux églises de Farbus et de Thélus.

ARCHÉOLOGIE. — Près de cette commune est la fontaine de

Saint-Ranulphe, qui est placée sur la colline au-dessus de la vallée. La tradition prétend qu'elle n'a jamais tari, et qu'elle a jailli miraculeusement lorsque ce saint, épuisé de soif, frappa la terre de son bâton.

L'église est moderne, mais on y voit une pierre tombale ancienne. Elle est moins large dans le bas que dans le haut et représente une sorte d'arbre héraldique garni de six feuilles mais sans ornements ni effigies.

Autour de la pierre on lit : *ci gist Tieby...*

Nous avons les sceaux de Tattars de Farbus (qui fut, en 1302, poursuivi comme faux monnayeur), (Godefroy, *Arch. d'Art.)* et de Bauduin de Harchicourt, propriétaire de Farbus en 1237.

FRESNOY.

FRESNOY. — *Fraxinetum, planté de Frenes.*

LIEUX-DITS. — Mahu, les Waringues, les Noires terres, les Moldries, les Truites, Chapelle blaise, Carlurette, le Gros grès, Tinard, Ronville.

HISTOIRE. — En 1560, l'abbaye d'Avesne-lez-Arras acquit le domaine de Fresnoy pour remplacer un prieuré situé dans le Cambrésis qui avait été vendu. (Harbav.)

On dit aussi que le nom primitif de Fresnoy est St-Amand ou Ronville et qu'il était placé au lieu-dit le Wez-de-Ronville, près d'un couvent de religieuses.

ARCHÉOLOGIE. — L'église est moderne et le village n'offre rien d'intéressant, mais au lieu-dit Tinard ou Wez-de-Ronville est un ancien cimetière qui contient des couches formées de pierres

dressées et superposées sans ciment. Au milieu sont des fondations que je n'ai pu explorer.

Tout auprès dans la direction de Fresnoy, est le champ des Noires terres, qui contient des fondations anciennes.

L'emplacement d'un buisson existant encore à Tinard fut témoin, dit la tradition, de l'apparition à minuit d'un autel et d'un prêtre squelette qui attendirent plusieurs fois un aide volontaire. Il s'en présenta un à la fin, le garde de l'abbaye, qui servit la messe et apprit ensuite de la bouche décharnée de l'officiant qu'ayant oublié pendant sa vie de célébrer en ce lieu les saints mystères pour un de ses paroissiens il était depuis lors retenu en purgatoire, qu'à la fin cependant il avait obtenu de venir réparer sa faute au lieu témoin de son oubli, à l'heure de minuit, pourvu qu'il trouvât quelqu'un pour l'aider à remplir ce devoir ; puis il remercia le garde terrifié et disparut.

On trouve aussi des débris romains dans le village vis-à-vis la place publique.

GAVRELLE.

GAVRELLE. — *Gaurelle*, *Gaverella* (*XII*[e] *siècle* (*Cart. S. V.*)

LIEUX DITS. — Camp des camps, le Ronval, Terrain fosse.

HISTOIRE. — Ce village appartenait depuis très-longtemps à l'abbaye de S[t]-Vaast qui entretenait plusieurs religieux pour diriger la culture et desservir l'église; mais en 1098 le Synode d'Arras modifia cet usage, et n'autorisa plus l'abbaye qu'à présenter à l'évêque pour desservir l'église un prêtre séculier de son choix. Quant à la ferme elle fut louée. (*Cart. de S*[t]*-Vaast.*)

En 1176, Bomart de Gaverelle, homme de S[t]-Vaast, déclare à Bauduin, comte de Hainaut, les droits de l'abbaye dans la ville de Haspre. (*Inv. c. c. de Lille, S*[t] *Genoit.*)

En 1201, dans une chartre donnée à la commune d'Estrées-sur-Canche, figure comme représentant de l'abbé de St-Vaast, Willelm, mayeur de Gavrelle.

En 1243 à côté de cette seigneurie principale existaient d'autres fiefs moins importants. Ainsi en 1243, Gossuin de St-Albin chevalier reconnaît tenir en fief lige de Robert, comte d'Artois, Wagnonville et le vivier qui s'y trouve, ainsi que son fief de Gavrelle, et il déclare avoir donné en mariage à Gossuin son fils, ce fief de Gavrelle dont il devra faire hommage au comte, à condition qu'après la mort de Gossuin père, ces deux fiefs seront tenus en un seul hommage. (St Genoit, *Ar. de Lille.*)

On y trouvait aussi les fiefs de Rœux-en-Gavrelle, relevant du roi à cause de son château de Lens, et appartenant aux Prévost de Vailly, aux Caudrons.

Le 15 mars 1384, Jean de Ponchiel, sire de Bailleul, et messire de Bertouille donnèrent au châtelain de Lens dénombrement d'un autre fief, dit du Madeulx, qui plus tard fut donné en rentes à Colas du Maignil pour douze couronnes par an.

Le 17 mai 1385, Philippe Cossète donnait dénombrement pour un autre fief.

Le 9 avril 1385, Jean de le Wardeau en avait fait autant, et cette formalité était en outre remplie pour d'autres petites seigneuries par :

Guillaume d'Alle, le 10 juillet 1386.

Jean Billart, le 23 mai 1385.

Jean de Bos, le 9 avril de même année.

Et Bernard de Bailleul.

Les pauvres jouissaient aussi du droit de parchons c'est-à-dire de cueillir et arracher les éteuilles que les cultivateurs étaient tenus de laisser à une hauteur déterminée.

En 1307, un certain Eloy Hairin, gouverneur de Lille, voulut s'emparer, disent les chroniques de St-Vaast, de la terre de Gavrelle appartenant à l'abbaye, et il vint à la tête de troupes armées pour occuper la ferme et ses dépendances, voulant obtenir par la force ce qu'il n'avait pu avoir par des procédures. Mais arrivé contre la porte, un mal subit s'empara du coupable, il tomba de

cheval au milieu d'effrayantes convulsions, et les gens terrifiés le portèrent au château de Fampoux, où il resta longtemps entre la vie et la mort. Enfin il reconnut sa faute, promit de la réparer, et obtint sa guérison. Mais alors la convoitise parla plus haut que la raison, il réunit de nouvelles bandes armées et revint à Gavrelle, où cette fois il trouva la mort, car de nouveau il tomba de cheval, se brisa la jambe et la gangrène acheva sa punition.

ARCHÉOLOGIE. — On trouve sur le territoire de Gavrelle des débris antiques, au fossé du Ronval, vers Fampoux, et au mont Facon.

Dans le village était une motte qui a presque disparue, et çà et là on retrouve l'entrée de galeries souterraines qui sont en partie obstruées.

L'église est moderne, mais la ferme abbatiale a conservé quelques parties anciennes : une vaste grange divisée en trois nefs par des piliers en bois, une belle et haute cheminée en grès, et des souterrains dont l'entrée aujourd'hui bouchée était dans le pigeonnier.

Près de là était aussi un cimetière mérovingien, qui contenait bon nombre de corps entourés de grès alignés et superposés, puis des lances, des sabres, des colliers, vases, bijoux etc.

GIVENCHY-EN-GOHELLE.

Juvenciacum, Givenchy, Juvenchi (XIIe sièlce, Cart. St-Vaast).

HISTOIRE.—Les diverses seigneuries de Givenchy appartenaient à l'abbaye de St-Vaast, à celle d'Etrun, aux Templiers de Haute-Avesnes, au chapitre, au couvent de la Paix d'Arras, et à la famille Gherbode de Lille.

En 1070, Eustache, Cte de Boulogne donnait à la collégiale de

Lens un courtil à Givenchy. Le cartulaire de St-Vaast mentionne diverses terres de cette abbaye à Givenchy et Givenchiel son hameau.

En 1218, Hugues de Jivenchi était témoin d'une donation faite à l'abbaye de la Brayelle-lez-Annay par Jean de Fertin, seigneur de Douvrin. (*Cart. d'Annay.*)

En 1224, ce même seigneur vendit à cette maison ses biens sur Markèfe.

ARCHÉOLOGIE. — On voit à Givenchy la Motte boulant haute et escarpée et à côté des fissures, dites l'abîme, qui absorbent toutes les eaux pluviales qui s'y rendent des environs; ce sont sans doute d'anciens souterrains.

Au-dessus de l'église, au haut du mont, est la Motte du catel remplie de fortes fondations et couvrant des galeries souterraines, elle est entourée de fossés.

Les bois de Givenchy portent des noms curieux, de l'Abîme, du Temple, des Aulnes, de Willerval, de l'Hermite, du Gros-Prêtre, des Récollets, puis les bois Martin, Mespleau, Gigy, la Place, à Fosse, etc.

Dans ces bois on remarque une grande motte entourée de fossés, du côté de Souchez dans celui du temple, sont de grandes et antiques fondations. Dans celui de la fosse est une grande excavation circulaire, peut être un oppidum celtique, car assez près de là on a trouvé une hache en cuivre.

L'église ancienne est petite et sombre, on y voit une cloche datant de 1770 et qui provient de l'église St-Nicolas-en-Lattre d Arras, elle est nommée cloche l'évêque et porte une inscription.

IZEL-LEZ-EQUERCHINS.

IZEL-LEZ-EQUERCHINS. — *Izez, Izers-en-Lens, Izel en 1102.*

Lieux-dits. — La Sorchelle, du Marbre, cours Louis, la Fosse, la Place-d'Armes, du Mesnil, la Motte, de l'Hermite, Vieux Calvaire, de Croquilly, la Grosse Borne, Mont de Cailloux.

Histoire. — En 1098 l'évêque donna à l'abbaye de S[t]-Vaast l'église et des biens sur cette commune ; des moines y furent placés jusqu'au XII[e] siècle ce qui valut à la ferme qu'ils habitaient le nom de l'Abbaye. S[t]-Vaast possédait en outre la dîme et la seigneurie, plus une partie de la justice (*Cart. Saint-Vaast*, Mirœus). Cependant la seigneurie vicomtière semble avoir été réservée aux comtes d'Artois, car en 1340 la comtesse Jehanne la porta au duc de Bourgogne, Othon.

Plus tard un sergent d'armes de Charles VI, Martin de Cossette en était possesseur et comptait parmi ses vassaux, Jean de Bodard. Guillaume de la Croix, Pierre Souchebot, demoiselle Alize de Loncepois, Philippe de Willerval, Jean de Jonennes, Marguerite de Servins, Thomas de Bailleul, Raoul de Flammeng, le sieur de Fresnoy.

Izel avait en outre le fief de Haute-Court vers Equerchins, donné par l'abbé Philippe de Gavrelle, pour doter le collège de S[t]-Vaast à Douai.

Archéologie. — L'époque celtique est représentée à Izel par ces nombreuses haches de pierre qui se retrouvent dans un champ situé vers Mauville, et peut-être par ces souterrains qui sont creusés dans plusieurs endroits du village sur la hauteur, vers Vitry surtout. L'un d'eux se dirige vers le champ des Vingt-Quatre qui renferme des fondations et des tombes du III[e] siècle; il consiste en un corridor étroit sur lequel s'ouvrent des cellules qui ont servi d'habitation aux hommes et aux bestiaux.

Un autre situé un peu plus bas, contre un cimetière mérovingien, ne contenait qu'une chambre au haut de laquelle un tube en tuiles à rebords antiques disposé dans la terre remontait presque jusqu'à la surface du sol.

On trouve aussi à Izel des médailles gauloises, entre autres celle d'Andobru, chef atrébate.

Entre les chemins de Beaumont et d'Hénin se remarque une espèce de camp retranché, entouré de fossés, qui ont été comblés.

Dans ce village est une motte autrefois entourée de fossés et qui contenait beaucoup de grès qui en ont été retirés sans précaution, ce qui ne permet pas de déterminer son âge. Elle est placée sur le bord de la rue dite *des tombeaux* parce que tout le long de son parcours on retrouve des sépultures antiques; tout au haut elles sont mérovingiennes, et j'y ai trouvé des tombes à auge en pierre, des vases, des bagues, des boucles, des sabres.

L'église est ancienne, bâtie toute en grès, mais elle a été retouchée et modifiée tant de fois par des restaurations en briques qu'elle n'offre plus d'intérêt.

MÉRICOURT.

MÉRICOURT. — *Merecicortis, Meuricourt en 1070, Mederici cortis, minori-curia.*

HISTOIRE. — En 1152, le pape Eugène III citait l'église de cette commune parmi les possessions de l'évêché d'Arras.

En 1222, Michel de Harnes donnait à l'abbaye de la Brayelle-lez-Annay deux mesures d'avoine à prendre sur ses terres de Méricourt, (*Cart. d'Annay.*)

Un manuscrit appartenant à M. de la Fons-Mélicocq et remontant à 1326 parle d'un moulin à vent situé à Méricourt (*Molendium ad ventum... ville de Mericourt.*) Il parle aussi de Méricourt in Vico du Temple.

En 1384 Jean seigneur de Méricourt eut pour fils Robinet d'Ollehain, prince de Bergues, dont les descendants possèdent encore ce hameau d'Ollehain.

En 1549, Méricourt passa de Paillart à son fils Jean qui le vendit à Ponthus de Tournay. Celui-ci le passa aux Coupigny puis aux comtes d'Oisy au XVI[e] siècle. Enfin en 1790, cette terre fut achetée par la famille Le Gentil.

En 1708 un parti impérial vint mettre cette commune à contribution, et ne trouvant plus d'argent prit pour ôtages seize habitants dont le curé, qu'il emmena, mais il fut attaqué près de Richebourg par les Français, et pendant la mêlée les Méricouriens purent s'évader et regagner leur village.

Archéologie. — Les noms de Mederici Curtis et de Minori-Curia, indiquent assez l'origine de ce village que nous prouvent en outre les restes de constructions et les tombes gallo-romaines que l'on y trouve; ces débris de fondations se trouvent aux lieux-dits, la Longue Borne, Baillon, etc.

Au premier endroit ont été trouvés deux sépultures, l'une par incinération renfermée dans une sorte de caisse formée de six grands carreaux assemblés; au milieu était une grande urne en verre renfermant les ossements calcinés du défunt, autour d'elle étaient quatre vases plus petits, l'un en verre, trois en terre.

A côté était un grand coffre formé de longs grès plats quoique bruts : il avait 2 mètres de long sur un de hauteur et de largeur; dans l'intérieur étaient les restes de bois et de longs clous ayant composé un cercueil, et au milieu un cadavre entier, avec des monnaies d'Adrien et de Trajan, une clef et d'autres objets; une autre grande pierre appuyée contre ce coffre recouvrait un autre squelette d'un aspect rachitique et idiot.

A Baillon était une autre sépulture sans cercueil avec des vases des fibules et autres objets indiquant le III[e] siècle.

Au Moyen-âge Méricourt avait un château bâti sur une motte et qui est tombé depuis longtemps.

L'église est grande et bien bâtie à 3 nefs avec colonnes en pierres bleues, ses murs sont revêtus de belles boiseries en chêne

et son sol est recouvert d'un pavé de marbre, mais elle est moderne; sa tour a été bâtie en 1700, sa flèche posée en 1729, et ses nefs sont du même temps.

MONT-St-ÉLOY.

MONT-St-ÉLOY. — *Mons-Sti-Eligii*, *Mons albus*.

HISTOIRE. — L'emplacement de ce village n'était qu'une bruyère aride qui avait nom *Mons Albus* à cause de la blancheur de son sol sablonneux, quand au VIIe siècle le célèbre Eloy, d'abord orfèvre du roi Dagobert, puis évêque de Noyon, vint y planter une pauvre cellule pour y chercher la solitude. Bientôt quelques disciples se fixèrent auprès de lui, et un couvent se forma que les Normands renversèrent au IXe siècle. Près d'un siècle après, en 928, cette maison fut rétablie par l'évêque Fulbert, puis elle prospéra si bien que peu de temps après elle était l'une des plus riches abbayes de moines Augustins.

Elle avait cependant subi bien des vicissitudes, plus d'une fois ses religieux avaient été tués ou chassés par des troupes armées, et elle-même avait été pillée et renversée. Elle put cependant vivre grande et prospère jusqu'en 1793, époque qui la vit tomber comme toutes ses sœurs. Depuis lors ses vastes et belles constructions élevées pendant le XVIIIe siècle ont presque toutes été détruites ainsi que son église, et ses deux tours jumelles sont elles-mêmes bien compromises, et menacent d'une ruine imminente si on ne les restaure au plus tôt.

Les abbés de St-Eloy avaient obtenu la seigneurie de St-Eloy en 1185, du chevalier Hugues de Couchy, châtelain de Cambrai. En 1209, ils firent planter des vignobles sur le versant méridional du mont avec défense aux religieux de boire dans la maison d'autre vin que celui de ce cru. En 1315, l'un d'eux entoura son abbaye

de fossés et de remparts dont quelques parties subsistent encore. La permission leur en avait été accordée par Jean sans Peur duc de Bourgogne, moyennant foi et hommage rendus à lui et à ses successeurs.

Au XV[e] siècle, Jean Bullot abbé bâtit l'église paroissiale du village, acheta un refuge à Arras et éleva une seconde enceinte de murailles autour de l'abbaye.

En 1514 les abbés obtinrent le droit de porter la mître, la crosse et autres insignes de l'épiscopat.

En 1654 Condé avait établi garnison à S[t]-Eloy; mais Turenne vint l'en déloger et y placer le marquis d'Hocquincourt avec un corps de troupes important.

Enfin en 1735 commença la reconstruction totale de l'abbaye que la révolution vint interrompre et renverser soixante ans à peine plus tard.

Archéologie. — Le territoire de S[t]-Eloy recelle des débris antiques qui de loin en loin sont découverts. Il y a peu d'années, c'étaient des tombes du III[e] siècle avec de beaux vases en terre blanche élégante, des urnes cinéraires et d'autres objets curieux. Il y a deux ans c'était une tombe du II[e] siècle, avec son cadavre non brûlé, enfermé entre des grés alignés et superposés sans ciment et accompagné de fibules, monnaies et autres accessoires ordinaires des sépultures de cette époque.

De l'abbaye il reste peu de monuments anciens.

NEUVILLE-St-VAAST

NEUVILLE-S[t]-VAAST. — *Novavilla, XII[e] siècle.*

Histoire.— Dès l'an 870 Hincmar, archevêque de Rheims donnait à l'abbaye de S[t]-Vaast la moitié de ce village.

En 1098 l'évêque ajouta à cette donation celle de l'église et de ses revenus.

Au XIIIe siècle l'abbaye accordait à Neuville une charte d'émancipation.

A côté de cette propriété et seigneurie en était une autre accessoire; ainsi en 1202 Eustache de Neuville apparaît comme consentant une donation de 60 livres par an, faite par Guillaume avoué d'Arras en faveur de son frère Conon (*St-Génois*.)

Cette seigneurie avait pour siége une maison de briques à étage et constituait une baronnie de St-Vaast.

ARCHÉOLOGIE. — On trouve sur le territoire de Neuville, d'antiques fondations, des caves et des souterrains aux lieux-dits : l'Allemant et les écouloirs. Dans le bois étaient de grandes fosses circulaires dites fosses à loups, qui pourraient bien être les emplacements d'habitations ou d'oppida celtiques. Sous la ferme de St-Vaast, dite *l'abby*, est un souterrain qui conduit à un moulin de pierre situé à plus d'un kilomètre.

L'église assez moderne est grande, bien percée, et séparée en trois nefs par des colonnes cylindriques et des arcades ogivales; elle a été bâtie par l'abbaye en 1681, mais elle n'a pas de voûtes et des plafonds les remplacent; le chœur a ses arcades et ses voûtes cintrées et ses fenêtres sont ogivales; on l'a décorée depuis peu avec goût.

La tour est surmontée d'une flèche en charpente assez élégante.

NEUVIREUIL.

NEUVIREUIL. — *Nova Virella, Novella au XIe siècle, Neufvirelles, Nevirelle, XIIe siècle.* (*Cart. de St-Vaast.*)

HISTOIRE. — Le nom de Nova Virella indique assez que sous les Romains, cet établissement a été formé dans les derniers

temps, peut-être même devons-nous y voir une habitation qui a succédé à celle dont nous avons trouvé les ruines à Vireuil (Virella) commune de Rouvroy.

En 1097, Lambert, évêque d'Arras, donna son autel à l'abbaye S[t]-Eloy, celle de S[t] Vaast possédait aussi une partie de la dîme.

Il paraît de bonne heure dans nos archives du Moyen-Age. En 1210 Nicolas de Neuvireuil était témoin d'une donation de deux mesures d'avoine faite à l'abbaye d'Annay par Agnès de Bailleul. (*Cartul. d'Annay.*)

En 1217 ce même Nicolas lui donne à son tour six mencaudées de blé.

En 1213, Hugues de Neuvireuil est témoin d'une vente faite sur Tinques à l'abbaye d'Annay par Marc de Béthonsart.

Neuvireuil passa ensuite à la famille de Gomiecourt qui la vendit en 1736 à Wartel, lieutenant de la cité d'Arras pour la somme de 55,000 fr. Celui-ci en fut exproprié peu après en faveur du sieur de Corbie de Bléqui qui y fit bâtir un château en 1747. Enfin cette terre arriva dans la famille des comtes Duchatel qui la possèdent encore.

ARCHÉOLOGIE. — Nous remarquons en passant deux endroits du territoire de Neuvireuil : les dix-huit, et les quatre qui renferment des fondations antiques ; il s'y trouve aussi une cave ou un puits mal bouché, car un cheval s'y est enfoncé en labourant, il y a peu d'années, et il a été bien difficile de l'en retirer.

Le Moyen-Age n'a rien laissé d'intéressant, l'église est moderne, petite et sans caractère, le château n'existe plus, et nous ne nous arrêterons un instant qu'à la chapelle du Dieu flagellé sise entre Neuvireuil et Bois-Bernard et qui contient une statue en chêne bien vieille. Elle était autrefois fort visitée, car des sentiers ou chemins y conduisent de tous les villages voisins : Bois-Bernard, Quiéry, Beaumont, Izel, Neuvireuil, Oppy, Fresnoy.

Une légende prétend que la statue est arrivée en ce lieu d'une manière surnaturelle, et que trouvée par un berger dans un buisson, autour duquel ses chiens rôdaient avec inquiétude, et enlevée par lui, elle se retrouva deux fois transportée au même

endroit par une main invisible. La chapelle chétive et pauvre, rebâtie en 1710, est entretenue par une famille de Neuvireuil qui est aujourd'hui liée au premier magistrat de la ville d'Arras, par le mariage d'une fille unique Mlle Flament.

OPPY.

OPPY. — *Wipii et Wlpi au XIIe siècle, Ouppi (XIIe siècle Cart. de St-Vaast.) Ouppy, 1308, Cart. Art.*

Lieux-dits. — Voie des Clercs, le Paradis.

Histoire. — En 1152, le pape Eugène III confirmait l'église d'Oppy à l'église d'Arras.

En 1248, la dîme d'Oppy était partagée entre cette église et l'abbaye de St-Vaast.

En 1228, Bauduin d'Oupi vendit douze journeaux de terre à Robert, doyen de la cathédrale d'Arras, qui les donna à l'abbaye de Mareuil (Comte d'Héricourt).

En 1248, Ouppy appartenait au seigneur de Bois-Bernard, Jakemes du Bos, seigneur de la Motte d'Ouppy.

En 1295, il avait passé à Gilles de Berlette (d'Hericourt) et fut ensuite acheté par Agnès le Bourgeois, femme de Mathieu Théry, seigneur du Blocas.

En 1522, le seigneur d'Oppy était Charles de Cardevacque, et sa petite fille Marie, en épousant Jérôme Lazaro, noble Génois, lui passa cette terre qui retourna ensuite en 1637 à Ernestine de Cardevacque, épouse de Chrétien de Sarrazin. Le tombeau de ces derniers se voyait encore en 1790 dans le couvent des Clarisses d'Arras, ils y étaient représentés couchés sur une natte, et les mains jointes.

En 1741, l'hôpital St-Jean-en-Lestrée d'Arras acquit une partie



de la seigneurie d'Hardecourt, sise à Oppy. (*Cart. départ. 18e reg.*)

La seigneurie d'Oppy relevait en partie de celles de Willerval et de Bailleul.

En 1766, un seigneur d'Oppy marié à Marie-Catherine Michelet, possédait la seigneurie d'Eppeville (Noyonnais) (*Picardie 1866 à 68.*)

Le château d'Oppy appartient aujourd'hui à M. le Marquis de Le Josne Contay.

En 1793, Oppy devint chef-lieu de canton sous le nom d'Oppy La liberté ?

ARCHÉOLOGIE. — Le mot Oppy semble dériver de celui d'Oppidum, et, en effet, on trouve dans le parc du château une vaste motte, autrefois bâtie, entourée de parapets dans le haut, de larges fossés et de tranchées avancées dans le bas; à côté sont des fondations romaines contre l'antique voie d'Arras à Tournay qui passe tout auprès. De semblables débris se retrouvent aussi aux fourches du côté de Neuvireuil.

Près de la motte était aussi une vaste cendrière que l'on a vidée il y a peu d'années, et l'on y a trouvé une jolie statuette en terre cuite, ancienne et représentant Marie la vierge mère, là était sans doute le four banal.

L'église d'Oppy, démolie depuis trois ans, remontait au XIIe siècle; quoique mutilée elle était encore intéressante par ses baies taillées à lancettes, et dont les côtés étaient bizautés, et par la série d'arcades portées sur des corbeaux de pierres diversement décorées, et entourant des feuilles, des têtes ou d'autres ornements curieux.

La tour autrefois plus large dans un sens que dans l'autre a ses arcades et ses baies en plein cintre. Ces dernières sont coupées par une colonne portant deux arcades intérieures. Elles sont entourées d'une archivolte imbriquée composée de billettes cylindriques et alternées. Une de ces ouïes est en partie couverte par un machicoulis qui surplombe une petite porte d'entrée de la tour.

La base des murs formée de grès presque bruts noyés dans un mortier de ballast doit être très ancienne.

QUIÉRY-LA-MOTTE.

QUIÉRY-LA-MOTTE. — *Kierry en 630, Chierri XIIe siècle, Quiercy en 1384, C. art.*

LIEUX-DITS. — La Sorchelle, Chemin du Bois, la Justice, à la Motte, Bonguigneule, justice de Blangy, Ramilly-sous-le-Château, à la Croix, à la Pipe, Mayeserie, le Coche, la Tête de Mort, la Lampe, à la Fosse, Méresse, le Guet, la Brayelle.

HISTOIRE. — Vers 360, St-Martin prêcha l'Évangile, bâtit une église à Quiéry qui devait donc être assez populeux déjà.

En 682, son seigneur était Sigefroy, de lignée royale, dont la veuve Ste Berthe habita un instant son château avant d'aller dans une autre de ses terres, Blangy, bâtir un monastère où elle se retira avec plusieurs de ses filles; une autre Ste Emma épousa un roi d'Angleterre.

En 1137, Regnaud, archevêque de Rheims décida que la cure donnée par Ste Berthe et l'évêque Alvise à l'abbaye de Blangy, paierait à l'évêque d'Arras 3 marcs 1[2 d'argent.

En 1272, Drieu, sire de Chiéry avait vu sa fille enlevée par le sire d'Havrincourt, poursuivit les coupables jusqu'au château de ce dernier et en fit le siège. Mais il périt en maudissant sa fille, frappé par le fer des assiégés. Dès lors le remords harcela la fille coupable, qui finit par perdre la raison, et mourut à un an d'intervalle le même jour et à la même heure que son père.

En l'année de sa mort le sire de Chiéry avait donné à l'abbaye de Beaulieu divers biens.

En 1372 naquit à Quiéry Pierre des Essars, dont le renom s'étendit bien loin; il avait secouru le roi d'Ecosse contre les rois Anglais, Richard II et Henri IV, et avait été fait prisonnier. Il fut racheté par son pays. Il s'attacha alors au duc de Bourgogne,

Jean sans Peur, devint prévost de Paris, grand bouteiller, grand fauconnier, puis premier président en la chambre des comptes, souverain maître des eaux et forêts, surintendant des finances, et gouverneur de Nemours, Montargis et Cherbourg.

Ce fut lui qui arrêta Jean de Montague, grand maître de la maison du roi, et qui mit un impôt sur les Parisiens, ce qui lui attira de nombreux ennemis. Aussi malgré les sages réformes et les soins qu'il avait pris d'assurer les subsistances et de détruire le brigandage, malgré bien d'autres mesures utiles, finit-il par succomber. Un parti puissant alla l'assiéger dans la Bastille, le fit prisonnier, lui fit un procès dont l'issue était décidée d'avance, et Pierre des Essarts périt décapité sur la place des Halles à Paris, le 2 juillet 1413.

Plus tard Quiéry passa à la famille de Bournonville, puis aux de Duras qui ne le perdirent qu'à la révolution.

A côté de cette seigneurie principale était un fief dit de la Motte qui a donné son surnom au village. C'était une forteresse bâtie au haut d'un tumulus, entouré de fossés plein d'eau, dans laquelle logeait Louis XIV en 1667 pendant le siége de Douai; mais la Motte et le donjon ont été rasés, et sur leurs débris s'est élevée une ferme dite encore de la Motte. Elle appartenait dans les derniers temps à l'abbaye de St-Vaast, et aux chapelains de la cathédrale.

ARCHÉOLOGIE. — Le territoire de Quiéry contient des débris romains au Marquay et aux Seize; on y a trouvé quelques tombes du IIIe Siècle, on montre aussi dans le village un puits creusé, dit la légende, par le fuseau de Ste Berthe, mais qui plutôt sans doute dépendait de son château. Il est garni de grès bruts disposés sans ciment, et présentant plutôt l'aspect d'un trou poligonal que d'un cylindre. On dit qu'il n'a jamais tari, il doit être très-ancien.

L'église a été rasée en 1710, rebâtie et démolie en 1793, elle n'offre aucun intérêt. Deux mottes qui s'élevaient l'une au lieu dit la Motte, l'autre à l'entrée du village du côté opposé, ont été rasées et contenaient beaucoup de pierres. A côté de cette dernière

était un pont de grès traversant le fossé qui aujourd'hui n'a plus d'eau, car l'Escrébieux, qui autrefois sourçait à Izel, ne jaillit plus aujourd'hui qu'au bout de Quiéry, vers Equerchins.

La chapelle Notre-Dame des Affligés, bâtie en 1745 entre Izel, Neuvireuil, Bois-Bernard et Quiéry, est également tombée.

ROUVROY.

ROUVROY. — *Roveroit 1070, Rouvroi, Rovroy* 12e (C. S. V.).

Histoire. — De ce village, quarante-quatre maisons appartenaient autrefois à la Flandre et trente-six à l'Artois, sa juridiction se divisait également entre l'abbaye de St-Vaast et la châtellenie de Lille.

En 1070, Eustache de Boulogne donnait à l'église de Lens un courtil et une terre à labour à Roveroit. (Mor.)

En 1129, Raynold archev. de Rheims confirma à l'abbaye d'Hénin six morceaux de terre à Rouvroy.

En 1148, l'évêque Godescale donna au chapitre d'Arras l'autel et l'église de Rouvroy. (Harb.)

L'abbaye de St-Vaast avait à Rouvroy une rente de 15 deniers, 2 chapons, 11 pains de Mayda.

La seigneurie passa successivement dans les maisons de Rouvroy puis elle se confondit avec celle d'Hénin-Liétard, et appartint aux de Coupigny, de Ranchicourt, de Bournonville et de Duras.

Le 28 juillet 1785, la seigneurie et terre de Rouvroy fut vendue par M. de Duras à Jean-Baptiste Dubrulle ainsi que celle de la Motte en Acheville et de terré-fossé en partie, cette terre relevait alors du roi à cause de son château de Lens, et du seigneur comte d'Egmont à cause de son marquisat de Wavrin (titre Dubrull)).



BÉTRICOURT.

BÉTRICOURT. — *Bétricourt en 1102.*

Bétricourt dépendait de Fouquières avant 93 pour le spirituel, et se trouve repris depuis le XI[e] siècle parmi les possessions de l'abbaye de S[t]-Vaast ; il était alors une espèce de prieuré, et eut pendant longtemps une chapelle dont nous avons retrouvé quelques restes.

Villers-la-Motte était une autre seigneurie possédée en 1682 par Pierre de Maulde.

Archéologie. — On trouve autour de Bétricourt des souterrains et des caveaux à portes bouchées par des moëllons superposés sans ciments, des fossés circulaires avec bans et débris de foyers, puis des hâches et des monnaies celtiques.

A côté est un cimetière du IV[e] siècle riche en vases de terre, de verre, d'étain et d'objets divers, puis un autre plus moderne, avec quelques tombes à auges.

Au Champ des Dix étaient trois petits cimetières riches en vases, miroirs métalliques, bagues, etc.; deux sont du III[e] siècle, un autre du IV[e].

A Villers-la-Motte ou Vireuil est un tumulus nommé sur les cartes du XVI[e] siècle tombeau de Brennus. Il contient des débris gallo-romains. A côté sont des tombes du II[e] siècle, à droite, d'autres plus modernes à gauche, près du chemin d'Oppy. Un peu plus près du village est une cave du IV[e] siècle, non voûtée, maçonnée en calcaires de petit appareil, garnie de marches en pierres calcaires recouvertes de tuiles plates et d'un banc. Cette cave remplie de grosses tuiles plates à rebord et courbes, contenait une paire de meules portée sur un fut de colonne orné de feuilles en briques dont la base est un tronçon de chapiteau,

puis une monnaie de Constantin, la carcasse d'un âne, et quelques autres petits objets.

Près de la Motte est une fosse circulaire, garnie de grès bruts superposés, mais qui n'a pas été explorée. Les sépultures humaines se retrouvent dans toutes les parties du village; près de l'église on a trouvé trois corps, un au milieu enterré debout, deux autres couchés à ses pieds à côté de vases en plomb et en terre très-anciens.

L'église, grande, à trois nefs, est moderne et simple, sa tour est assez belle, on y trouve quelques ornements d'argenterie, croix, lampes, ornés de ciselures datant du XVIIe siècle.

M. Dancoisne possède un scel du XVe siècle qui porte en exergue, *Sigillum Mikiel* de Roveroi, seigneur de Billi.

SOUCHEZ.

SOUCHEZ. — *Sabucetum en 540, Souchières en 1380.*

HISTOIRE. — Nous trouvons ce village sous le nom de Sabucetum dans le testament de saint Remy, qui le donnait à l'église d'Arras en 540.

En 1213 il fut dévasté par l'armée du comte de Flandre, Ferrant; il était alors fortifié, car il est repris dans les chroniques sous le nom d'Oppidulum Sabuceti.

Il fut détruit encore en 1303 par les Flamands, puis en 1380 par les Anglais.

Louis XI vint y camper en 1464, et logea chez Martin Cornille, receveur des aides d'Arras.

Enfin de nouvelles dévastations le mutilèrent pendant les guerres du XVIIe et du XVIIIe siècle, et son château relevé, renversé, puis rebâti de nouveau, y logea en 1648 et en 1654 des garnisons envoyées par le prince de Condé, qui culbuta et rem-

plaça cette dernière fois la cavalerie de Turenne, et enfin il tomba pendant le XVIIIe siècle, et ne se releva plus.

Souchez a aussi été visité par les allemands au mois de Décembre 1870. Une colonne volante y fit une pointe hardie et enleva un assez grand nombre de mobilisés qui s'y trouvaient. Cette colonne venait d'Aubigny. Ceci se passait le 28 Décembre.

ARCHÉOLOGIE. — Souchez, que nous trouvons en 540 dans le testament de saint-Remy, était déjà habité sous les Romains, car M. le comte d'Héricourt a reconnu un cimetière du IIIe siècle près du bois de Wazel, et des terrassements qui pourraient bien être ceux d'un castrum ; autour d'un autre bois, à la maladrerie, je crois avoir constaté l'existence d'un cimetière mérovingien.

Le château était une grosse tour carrée garnie de créneaux et surmontée aux deux bouts opposés de pignons en gradin, il était entouré de fossés pleins d'eau.

Près de l'église était une autre tour carrée garnie aussi de machicoulis, qui tomba en 1740 pour faire place à une belle habitation.

Enfin un peu plus loin était la cense seigneuriale du Carieul, entourée d'eau, mais dont les constructions sont modernes.

L'église est plus intéressante, sa tour me semble remonter à l'an mil environ ; les nefs ne datent que du XVIe siècle.

Les baies supérieures de la tour sont remarquables par les trois colonnettes et les arcades cintrées et à moulures cylindriques qui les décorent, et la corniche se distingue par une série de têtes ou consoles qui la soutiennent, et dont le caractère est très-ancien. Chaque angle de la tour est en outre flanqué d'une colonnette, et la base est appuyée par huit contreforts peu saillants et qui ne montent que jusqu'au premier étage.

L'église a trois nefs séparées par de lourds piliers cylindriques, n'ayant pour chapiteaux que des moulures superposées. Les fenêtres et les arcades sont encore ogivales, mais de la renaissance, et les nefs ne sont couvertes que par des lambris recouverts de chaux.

Cette église possède une croix de procession romane et assez

curieuse. On y remarque les emblèmes des quatre évangélistes.

Près de l'église est une belle et grande croix de grès portée sur un escalier conique de sept marches. C'est une haute colonne monolithe, de 6 mètres de haut, ornée d'une base assez haute et d'un chapiteau fleuri qui porte un grand croisillon.

Sur la base on lit le nom de Jehan de Maregny qui est sans doute le même que celui qui figure comme baron d'Artois et seigneur de Souchez en 1259, dans les actes des plaids tenus à Arras. (Olivier de Vrée.)

Une rente de 12 francs, encore payée, est affectée à son entretien, mais rien ne nous dit quelle a été l'origine de ce monument.

THÉLUS.

THÉLUS. — *Telodium, Theulodium, Teuluth, Tillut Teluch, Tyulu,* XIIe siècle (C. S. V.). *Theluch,* IIIe siècle.

HISTOIRE. — Au VIIe siècle vivaient à Thélus deux grands personnages, Ranulphe et son fils Hadulphe qui semblent avoir occupé dans la société civile un rang assez élevé. Chrétiens fervents ils s'occupaient activement à convertir les habitants barbares du pays, et le premier paya de sa vie cet apostolat: car il fut martyrisé le 9 novembre 700. Son fils se fit religieux de Saint-Vaast, en devint abbé en 710, puis fut élevé en 717 à l'évêché de Cambray et d'Arras. Ils avaient donné tous leurs biens, entre autres Thélus, à ce monastère, longtemps avant leur mort: cet acte de donation est réel, car déjà en 674, le diplôme de St-Vindicien cite comme appartenant à St-Vaast, cette commune qui fut affectée plus tard en 870 par l'archevêque Hincmar pour subvenir aux besoins des religieux. (*Ad necessaria fratrum*) (*Miræus*).

La maison de St-Ranulphe fut convertie en prévôté jusqu'en 1098, et alors elle fut louée à un fermier qui exploita les terres

que les moines avaient défrichées. Elle porte encore le nom de l'Abby, et fut rebâtie au XVe siècle par l'abbé Jean de Méricourt.

Les reliques de St-Ranulphe furent transférées dans l'abbaye, au XIIe siècle; mais son cercueil en pierre est resté à Thélus et nous l'étudierons tout à l'heure.

Au XIIIe siècle Thélus formait la limite de la châtellenie de Lens qui avait une juridiction très-étendue.

En 1337, Jehan de Théluch comparut devant le garde de la prévôté de Paris comme administrateur du baillage d'Hesdin; c'était sans doute, ou un baron de St-Vaast, ou un possesseur de fief.

En 1404, Thélus fut détruit de fond en comble, pendant l'invasion anglaise.

En 1640, les mêmes dégâts se renouvelèrent, et son église, moins la tour, fut détruite.

En 1707, les Français placèrent sur la motte située sur la place de Thélus un corps de garde, dans lequel les habitants du village furent contraints de faire le guet.

En 1710, l'armée française campa près du village, et son général, le duc de Bourbon, se logea dans une de ses fermes pendant quatorze jours.

Au lieu dit le Vert-Tilleul étaient autrefois les potences de la justice prévotale du comte de Flandre.

ARCHÉOLOGIE. — Sur le sol de Thélus se trouvent des fondations et des souterrains, surtout du côté de Bailleul; sur la place est une motte bien amoindrie mais qui sans doute était un tumulus ou un petit castrum.

A l'extrémité du village du côté d'Arras, se dressait avant 93 une belle croix de grès, elle fut alors renversée et sans doute brisée.

Dans le village à droite de l'église, du côté de Farbus, est un cimetière antique, on y a trouvé il y a quelques années en abattant des arbres plusieurs belles urnes.

L'église est assez moderne, quelques parties anciennes ont été retouchées et n'ont plus grand caractère. Elle a trois nefs séparées

par des colonnes cylindriques qui portent des arcades ogivales, le chœur voûté en plein cintre est orné d'arcs doubleaux posés sur des culs-de-lampe assez simples, mais on sent dans les moulures, dans la forme presque carrée des fenêtres, la décadence du style ogival. En effet l'église ne date que de 1540.

Mais on remarque sous l'autel le cercueil à auge dans lequel reposa pendant longtemps le corps de St-Ranulphe. Il est en pierre calcaire, long de 2 mètres 15 centimètres, large de 0,52 centimètres au milieu, sa profondeur en creux est de 8 centimètres, il est plus large à la tête qu'aux pieds.

Une pierre plate de même longueur et largeur que la tombe, bombée au dessus et épaisse au milieu de 16 centimètres lui sert de couvercle.

Avant la révolution on voyait aussi dans le chœur une pierre tombale représentant en ronde bosse un homme et une femme couchés, elle a disparu.

La famille de Boiry vient d'ériger sur la place une assez grande chapelle ogivale; la ferme de l'abbaye n'est pas remarquable, mais on a constaté, en dessous, l'existence de galeries souterraines.

VILLERS-AU-BOIS.

VILLERS-AU-BOIS. — *Villarium nemorense.*

Les seigneurs de Villers étaient baronnets d'Artois au XIIe siècle, plus tard il passa à la famille des barons de Cuinchy, puis aux Hondenoves.

Le seigneur de Carency avait aussi un fief sur Villers, et aussi un four banal que les habitants rachetèrent moyennant une rente annuelle.

ARCHÉOLOGIE. — Villers, comme l'indique son nom de ville, est

d'origine antique ; on trouve les débris de cette époque du côté de l'ancien hameau d'Etréelle; près de là, dans les bois, on a aussi trouvé, sous de grosses pierres, des cadavres ayant près d'eux des vases grossiers.

Dans les bois ont été exhumés il y a deux ans des tombes du IIIe siècle par incinération, et contenant de beaux vases en terre de toutes formes et de toutes couleurs.

L'église n'est pas intéressante, mais on remarque son cimetière entouré de pierres hautes et peu larges fichées en terre pour former clôture ; et dans l'intérieur deux croix de grès sans valeur historique.

On voit aussi dans les bois, des restes de mottes, de fosses et d'enceintes qui pourraient remonter à l'époque gauloise.

VIMY.

VIMY.— *Vimiacum, 1152, Vimi-Goel en 1255.*

HISTOIRE. — En 1152, le pape Eugène III accorde l'autel de Vimy à l'église d'Arras et le nomme Vimiacum. (*Harb. Aub. Mir.*).

En 1231, Théobald de Vimy est témoin d'une vente faite à l'abbaye de la Brayelle-les-Annay, par Hugues d'Antoing et d'Espinoy. (*Cart. de cette abb.*).

En 1239, Robert comte d'Artois déclare que Jacques, fils de feu Etienne Corcol, a reconnu en sa présence avoir vendu du consentement d'Etienne son fils et héritier à Mme Adam de Vimi, ce qui lui appartenait dans le fief de Baudimont et qu'il a reçu le dit Adam pour son homme (Saint-Genois).

Ce maître Adam, qui a donné son nom à un fief et à une porte d'Arras, fit bâtir ou rebâtir un donjon au haut de la motte qui s'élevait au milieu de Vimy.

En 1263, une lettre de Jean Mauchions et de Marguerite sa femme, déclare la vente faite à Robert Damoiseau d'Artois, du four et du cellier de Baudimont et de tout ce qui leur était échu en ce lieu par la mort de Mᵉ Adam de Vimy, tel que 98 chapons, 56 poules, moyennant 8 livres 10 sous, 9 deniers maille de rente. (Saint-Genois).

Les Lallaing possédèrent ensuite cette commune et lui donnèrent une charte d'émancipation; l'un d'eux Procope de Lallaing, comte de Rennebourg, donna deux boisseaux de terre sur lesquels Hugues d'Arras et Mabile sa femme bâtirent un hôpital pour les malades et les pauvres voyageurs. (Saint-Genois).

Ces mêmes seigneurs y fondèrent une léproserie, ou maladrerie qui subsista jusqu'en 1698, et fut alors réunie à l'hôpital d'Arras.

Après les Lallaing vinrent les Rhingraves de Salms, qui résidaient en Flandre, et ne possédèrent qu'une partie de Vimy; le reste, un tiers, appartenait aux Melun-Epinoy, plus tard les Briois en furent possesseurs.

Et puis à côté de ces deux seigneuries s'étaient formés des fiefs moins importants; l'évêque d'Arras partageait la dîme, avec le chapitre et avec l'hôpital.

Vimy fut plusieurs fois ravagé par les guerres, et je ne répèterai pas ici ce que j'ai dit plus haut. (1) Je trouve cependant dans Meyer le récit d'un siége que le château de Vimiacum soutint en 1358 contre les Navarais. Il fut pris et devint le siége, le centre des opérations de ces audacieux partisans. Mais Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol, de qui relevait ce château fit un appel à tous les chevaliers du pays, qui vinrent au nombre de plus de 2000, et après un siége long et meurtrier de sept mois, ils parvinrent à s'en emparer. Je ne sais si le Vimiacum de Meyer est bien notre Vimy.

Un arrêté du district d'Arras du 16 nivôse an II, réunit l'hôpital de Vimy à l'hospice d'Arras.

(1) On trouve dans les anciens registres civils de navrants et curieux détails sur les ravages causés à Vimy pendant la guerre de 1708.

ARCHÉOLOGIE. — Le plus ancien monument connu de Vimy est le vaste tumulus qui se dressait près de la place; il avait 13 mètres de hauteur sur 110 de diamètre et était entouré de larges fossés. Quand on le détruisit il y a quelques années, l'on y découvrit : 1° dans le bas, sous les fondations du donjon, qu'habitaient les seigneurs de Vimy, un caveau de 4 mètres de côté dans les murs latéraux duquel étaient quinze trous longs et étroits qui contenaient chacun un squelette, au centre de ce caveau était un vaste ossuaire recouvert de terre.

Sous cet hypogée étaient trois couches de cercueils formés de pierres disposées sans ciment, et contenant des cadavres. Ces couches étaient séparées par deux mètres de terres rapportées et différentes les unes des autres, quant à leur nature.

Les cercueils du dessus et du dessous étaient placés sans ordre, mais au milieu ils étaient disposés de manière à former trois cercles concentriques, les pieds tournés vers le centre. Dans l'un des corps on trouva un fer de javelot qui était fixé dans un des omoplates ; au reste, tous ces cadaves appartenaient à des hommes jeunes encore à l'exception de deux qui annonçaient une femme et un enfant enfermés dans le même cercueil avec un homme.

Ces corps me paraissent appartenir à l'époque gauloise et leur disposition en cercle rappelle plusieurs autres découvertes faites ailleurs, notamment celle de St-Etienne de Vauvray qui montra aussi un grand nombre de cadavres disposés de la même manière sur trois couches superposées, et sous une grosse pierre voisine d'un manoir (*Voir Picardie année 1859, art. de M. Gomart; voir avssi Guilbert de Nogent, M. l'abbé Cochet, etc.* Il y a quelques années on trouva aussi au haut du faubourg St-Nicolas une douzaine de cadavres placés également en cercle.

Sous la motte ont aussi été reconnus des souterrains ayant au moins 20 m. de long, et 2 m. de large, maçonnés et voûtés. De distance en distance étaient des anneaux en fer suspendus à des clous ou crochets. Leur entrée était en dehors de la motte sous une tour appelée tour Melle. (*Souvenir sans doute de la famille de Mellun.*)

Le territoire de Vimy contient aussi des fondations gallo-romaines, notamment à la Queue-Madame et au Champ des Gaugues. M. Tamboise y a trouvé il y a quelques années un puits rempli de grès, de tuiles à rebords et de testons de vases et conduisant à des galeries souterraines qui n'ont pas été explorées. A côté était un cimetière du IIIe siècle, avec ses urnes et ses vases de différentes sortes et parfois assez élégants, qui sont devenus la propriété de l'entrepreneur du chemin de fer des houillières.

Le moyen-âge a légué à Vimy la tour et les fonts baptismaux de l'époque romane, et l'église de 1550: la tour simple est carrée dans le bas, montre dans le haut sur chaque face une baie à plein cintre, divisée par un meneau, qui se bifurque dans le haut pour former deux arcades ogivales primitives, et l'archivolte zigzagué qui l'entoure. La corniche est soutenue sur une série de petites arcatures portées sur des billettes.

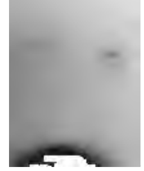
Les fonts baptismaux cylindriques sont cantonnés par quatre colonnettes à chapiteaux, le tout supportant un tambour carré sur les côtés duquel sont sculptés en bas-relief des chimères ou monstres bizarres.

L'église ogivale a perdu ses voûtes et les meneaux de ses fenêtres en 1635, on vient de la restaurer avec goût.

On trouve dans une ferme du côté d'Avion deux beaux sommiers en chêne sculptés et qui proviennent sans doute du château. Sur l'un on lit : Che fit faire et ouvrer Jean de Folencourt... Jean du Gardin monnûr en l'an de grasse M. V^c. XVII.

Sur l'autre est écrit d'un côté : P. huic domui l'an MXVII le 22 mai. Sur l'autre :

Huit magnier de gens sont dont il n'est nul mestier
De femme plinderesse, de Joly berquier
Hardiesche de prêtre, de couart chevalier
Orgueil de povre hôme, de rogneux patigier
De juge convoiteux, de puant barbier.
Pour l'an de grasse mille chincq cens XVII.



WILLERVAL.

WILLERVAL. — *Villeri Vallis.*

HISTOIRE. — Les chroniques et les titres ne nous parlent de Willerval qu'en 1070 en nous montrant son seigneur Vascon, figurant comme témoin dans une charte de l'évêque Liébert (Harb). Presque en même temps, un autre fondait une pauvreté dans sa commune. En 1281, Jacques de Willerval est expert pour la division des terres de St-Vaast d'avec celles du comte d'Artois.

Au XIIe siècle cette commune appartenait aux Gérards de Sains dont nous retrouvons encore plusieurs pierres tombales très-curieuses.

L'une d'elles en relief représente, dit-on, celui qui fait prisonnier pendant la croisade ne recouvra la liberté que grâce à son chien qui l'avait accompagné, et qui revint, dit la légende, à Willerval portant sous son collier un avis que Gérard envoyait à ses vassaux. Ceux-ci dépêchèrent aussitôt l'un des leurs au secours du malheureux captif qui fut ainsi racheté avec une rançon recueillie en partie dans le pays.

Willerval passa ensuite aux familles de Monchy, de Wisme et de Lannoy. Un membre de cette dernière famille déchargea le chapître d'Arras de l'hommage d'un énorme fromage de primeur pesant 50 livres, et qu'on devait conduire tous les ans au seigneur de Villerval sur un chariot neuf attelé de chevaux blancs, et conduit par un homme vêtu d'habits et de gants blancs.

En 1529, la famille d'Oignies, héritière de Willerval, fit bâtir l'église ogivale qui vient de tomber et l'enrichit de vitraux peints, elle fut consacrée par l'évêque Paul Boudot.

En 1612, les archiducs Albert et Eugénie érigèrent cette terre en comté, mais peu après son possesseur Jérôme fut tué au siège d'Arras, ne laissant qu'une fille, et la seigneurie fut vendue en

1676 pour 36,000 livres à Jérôme du Riez, qui la transmit à ses héritiers.

Le château, qui n'est tombé qu'il y a peu d'années avec ses tours, son pont levis et ses créneaux, avait été agrandi et modifié en 1700 par l'adjonction de trois grands corps de logis. Pendant la guerre de 1710 il fut occupé par le comte de Tilly, général hollandais, il fut menacé de ruine par le maréchal de Villars qui, étant à Vimy, avait remarqué ses tours et craignait qu'il ne tombât entre les mains de l'ennemi; mais le seigneur du Riez intercéda si bien auprès du maréchal qu'il obtint sa conservation.

Mais en 1737 on rasa les deux tours du pont levis ; et 1832 vit raser le château et les bois si bien percés qui entouraient le village.

ARCHÉOLOGIE. — Près de Willerval était un établissement romain assez important et qui porte encore le nom de ville d'Attimont, on y a trouvé bien des objets, caves avec chenets en bronze historiés, statuettes, vases, monnaies romaines, du haut et du bas empire ; mais tout cela a été dispersé, et je n'ai pu en obtenir que peu d'échantillons.

L'église bâtie en 1529, mais dont le portail remontait au XIII[e] siècle, vient d'être démolie; mais on a conservé les nombreuses et si curieuses pierres tombales qu'elle contenait; malheureusement ; beaucoup sont détériorées. On y voit des spécimens bien curieux, des effigies non-seulement des Gérards de Sains, mais des autres seigneurs qui leur ont succédé, puis celles d'un seigneur de Beaumetz-lez-Loges, Mullet du Petit Rieux, mort en 1622, et bien d'autres pierres remarquables quoique souvent mutilées.

Dans une des tombes placées sous l'église, on a trouvé des vases en terre, percés de trous sur les côtés, et que jusqu'à la fin du Moyen-Age on continua de placer près des cadavres.

A. TERNINCK.

CANTON DE VITRY

BELLONNE.

BELLONNE.— *Bellonna,* situé sur une hauteur dite, le *Mont-de-Bellonne.*

HISTOIRE. — Suivant la tradition, un temple dédié à la déesse Bellonne aurait donné son nom à ce village. L'autel de Bellonne fut accordé à l'évêque d'Arras en 1152 par le pape Eugène III (*Locrius, chron. belg.*). La terre de Bellonne appartenait, en 1286, à Watier d'Anthoing, chevalier, marié à Catherine d'Estrées, fille de Raoul, maréchal de France (Démarquette. *Histoire du comté de Harnes*) et relevait de la principauté d'Epinoy. Avant le XV[e] siècle, la maison de Montigny-en-Artois était propriétaire de la seigneurie de Bellonne. Elle entra dans celle de Soissons-Moreuil par le mariage d'Ade de Montigny, dame de Bellonne, fille de Wable et de Perrine de Raineval, avec Raoul ou Rogues de Soissons, seigneur de Moreuil, 1419. Ce dernier la vendit à Isabeau de Ghistelle, troisième femme de Robert de Béthune, vicomte de Meaux. Elle était alors estimée cent livres, monnaie d'Artois, de revenu annuel. Isabeau fit don de la terre de Bellonne, en 1434, à Raoul d'Ailly, vidame d'Amiens. Plus tard elle appartint au sire de Tenremonde, comte d'Estrées, branche de Béthune.

La coutume de ce village fut rédigée en 1507.

En 1710, le maréchal de Montesquiou, contraint d'abandonner La Bassée, se retira sous les murs de Lens, puis à Vitry, et l'armée

des alliés vint camper entre Courrières et Lens. Montesquiou ayant passé la Scarpe à Vitry, fit rompre les ponts et s'installa à Bellonne. Les alliés parvinrent néanmoins à traverser la rivière et il y eut une violente escarmouche près du village entre des hussards des deux partis.

La retraite des Français s'étant accentuée sur Arleux, Malborough vint camper à Bellonne avec les troupes hollandaises, anglaises et hanovriennes ; le prince Eugène prit ses cantonnements le long de la Scarpe avec les troupes impériales, danoises et saxonnes.

Pendant cette guerre, l'église fut détruite; elle avait trois nefs et datait de 1532. Les cloches furent cassées et volées pas les soldats, le clocher seul resta debout : toutes les maisons du village disparurent. L'église fut rebâtie en 1715 après le paix d'Utrecht. Elle renferme deux tableaux sur bois, anciens et ayant une certaine valeur. Ils représentent l'Annonciation et l'Adoration des rois Mages.

On rapporte qu'il y avait autrefois dans cette paroisse un curé-doyen qui, probablement en sa qualité de chevalier de Malte, pouvait dire la messe en bottes, avec l'épée au côté et le sabre sur l'autel.

Le dernier seigneur de Bellonne fut M. de Charmande.

BIACHE-St-VAAST.

BIACHE-St-VAAST, *Bigartium, Biache-sur-la-Scarpe*, figure dans le diplôme de l'archevêque Hincmar de 870, qui reconnait ce lieu au nombre des possessions de l'abbaye de Saint-Vaast (*Miræus, Dipl. Belg.*) L'autel lui en fut conféré en 1098 par l'évêque Lambert.

Les archives de Douai renferment des lettres en parchemin du

3 octobre 1364, concernant un accord passé entre les échevins de cette ville et les religieux de Saint-Vaast, qui fixe la largeur des *Ventelles*, des trois moulins que l'abbaye possédait à Biache et qui devaient être ouvertes jour et nuit.

Lors du siége d'Arras en 1654, les Français mirent des garnisons à Biache, Neuville-Vitasse, et dans d'autres châteaux .(D'Héricourt. *siéges d'Arras*).

Le 2 Juin 1710, Louis Arnaud Brichanteau, marquis de Nangis et maréchal de camp, s'empara, avec le comte de Broglio, du moulin et de la redoute que les Anglais avaient élevée près de Biache. L'ennemi s'étant emparé de Douai, le maréchal de Villars établit son quartier-général à Oisy; de là, il fit couper la digue qui séparait les marais de la sensée de ceux de la Scarpe, de manière à détourner la rivière et priver ainsi d'eau les nouveaux maîtres de cette ville. De Villars fit en outre élever des forts et des retranchements nombreux le long de la Scarpe depuis Biache jusqu'au pont du Gy. En 1712, après la reprise de Douai on rendit à la rivière son ancien lit près de ce village.

La seigneurie de Biache appartenait à l'abbaye de Saint-Vaast.

On y remarque de nos jours un établissement considérable de métallurgie dans lequel on fabrique de la monnaie de cuivre.

BOIRY-NOTRE-DAME.

BOIRY-NOTRE-DAME. — *Bariacum, Buricellum, Bourech.*

HISTOIRE. — Ce village dépendait de l'église métropolitaine de Cambrai d'où il semble avoir tiré le surnom de Notre-Dame.

Baldéric, dans sa chronique de Cambrai et d'Arras, rapporte

un événement assez remarquable arrivé en 1064, dans cette paroisse.

Le Bienheureux Liébert, évêque de Cambrai et d'Arras, était venu consacrer l'église qui avait été brûlée, et donner la confirmation ; pendant la nuit qu'il passa dans la *manse* du chapitre de Notre-Dame, Hugues d'Oisy, son ennemi acharné et qui épiait toutes ses démarches, comme le dit Baldéric, et après lui M. Harbaville, cerne la maison, en brise les portes, et après avoir tué ceux qui lui opposaient de la résistance, il se présente devant la chambre où reposait le saint évêque. C'est en vain que Wilbald, son prévôt, veut en défendre l'entrée et faire à son supérieur un rempart de son corps; il paie de sa vie ce noble dévouement; Hugues l'abat à ses pieds, s'empare de la personne du prélat et le transporte sans vêtements, tel qu'il l'avait surpris au lit, en son château d'Oisy. Liébert y fut détenu dans une tour jusqu'à ce qu'il fût délivré par les siens et la princesse Richilde (*Chro. Cam. lib.* III. *Cap. 69*).

Le Castel où Liébert fut arrêté, devint plus tard une ferme qui passa, à l'époque de la révolution, dans la famille de Waringhem. En 1855, on retrouva les ossements du chapelain et des serviteurs du prélat. Voici comment les journaux racontèrent cette découverte :

« En creusant le corps de logis pour égaliser le terrain, on a
« trouvé dans la cuisine, première pièce d'entrée, cinq cadavres
« à 20 ou 25 centimètres du pavé, et dans une chambre contigüe
« encore un cadavre (celui du chapelain Wilbald, sans doute).
« Ces ossements, gisant dans une espèce de sable et à l'abri de
« l'atmosphère, sont bien conservés. On a transporté au presby-
« tère ce qu'on a pu, pour donner, après bientôt trois cents ans,
« dans le cimetière de cette paroisse, une sépulture chrétienne aux
« restes de ces infortunés martyrs.

En 1415, l'église métropolitaine de Cambrai, plaidait contre l'abbaye de Marchiennes parce que celle-ci exigeait que le terroir de Sailly fut séparé de celui de Boiry.

Dans la vente que Henri IV fit à Jean de Montluc, seigneur de Balagny, maréchal de France, par contract du 12 juin 1594, de la

terre d'Oisy, il accepta nommément les droits qu'il avait, à cause de cette terre, sur celle de Boiry-Notre-Dame.

L'église fut plusieurs fois détruite par le feu et la guerre. La tour porte le millésime de 1577. Les pilliers, les murs, portent l'empreinte de nombreuses et anciennes réparations.

BREBIÈRES.

BREBIÈRES. — *Berberia.* (*Cart. de St-Vaast, 1169.*) *Brebiers.*

HISTOIRE. — Ce village est fort ancien; le diplôme de Charles le Chauve de 871 confirma la donation faite à l'abbaye de St-Amand par Gozlin, d'un moulin et d'autres propriétés à Brebières. En 1038, Albéric, abbé de Marchiennes, cède deux moulins situés sur Brebières, à Bauduin, comte de Flandre comme *fidèle advoué et défenseur de son église.* (*Le Carp. Histoire de Cambrai.)*

Brebières a donné son nom à une noble famille connue avant l'an 1100, dans la personne de Paul, *Paulus de Berberus,* chevalier qui joute au tournoi d'Anchin en 1096. Le pape Eugène III conféra, en 1152, l'autel de ce village à l'évêque d'Arras.

Nous retrouvons, en 1135, le chevalier Jean de Brebières, comme bienfaiteur de l'église de St-Aubert de Cambrai; puis en 1315, un autre chevalier Jean de Brebières, sire de Caudry en Cambraisis, et enfin, en 1322, Simon de Brebières, écuyer. A partir de cette époque, on ne rencontre plus de traces de cette maison.

Brebières avait un échevinage composé d'un mayeur nommé par le seigneur, et de sept échevins qui se choisissaient eux-mêmes.

Nous avons retrouvé dans un titre des archives de Douai du

mois de février 1203, les noms de plusieurs de ces *eskievins* : Michel et Hannon de Brebières, Jehan Platier, et Huon le Molinier (*Men. de la soc. roy. de Douai,* 1841).

En 1224, Brebières dépendait de la chatellenie de Lens, et le tiers du marais relevait du comte d'Artois en 1245.

En 1242, Beauduin, chatelain de Lens, reconnait devoir tous les ans à Robert, comte d'Artois, cent sols parisis pour la troisième partie du marais de Brebières qu'il lui avait donnée. (*Novembre 1242. — premier Cartulaire d'Artois, pièce 88.*) En 1243, ce même Bauduin donne à son fils la *ville* de Brebières avec ses appartenances, à condition de la tenir en fief lige du comte d'Artois. (*Rép. des chartes d'Artois.*)

En 1251, Agnès de Sailly donna à l'abbaye de la Brayelle-les-Annay, six mencaudées de froment à prendre sur ses revenus de Brebières.

En 1302, après la bataille de Courtray, où la chevalerie française éprouva un premier échec, le comte de Namur qui commandait l'armée flamande, s'avança près du village de Brebières et non loin du fossé *Boulenrieu* qui servait de défense et de limite à la Flandre du côté de l'Artois. De ce poste, les Flamands désolaient une partie de la province, et étendaient leurs ravages jusqu'à l'abbaye du Mont-St-Eloi. (*D'Héricourt, sièges d'Arras).*

Brebières eut sa coutume particulière en 1507.

Au milieu du XIV[e] siècle, la terre de Brebières appartenait à la famille de Lallain. Le chevalier Simon de Lallain en était seigneur en 1586, et propriétaire du château appelé le *vieil chastel de la ville de Brebières,* ainsi que de la motte sur laquelle s'élevait de nombreuses constructions entourées de fossés.

A la fin du XVI[e] siècle, elle passa dans la famille de Lannoy. Bonne de Lannoy l'apporta en mariage à Philippe de S[te]-Aldegonde, seigneur de Noircarmes. Ils donnèrent entre autres terres à François Lamoral leur fils aîné, celle de Brebières. Leur héritier Eugène, la laissa à sa sœur Isabelle qui épousa son cousin Maurice de S[te]-Aldegonde, baron de Mingoval, le 11 juin 1656, et lui apporta en dot la terre de Brebières. Ils la vendirent en 1665 à Jean

Wattier, qui la donna en mariage à sa fille Marie-Louise, épouse de Jacques-Procope Hanot.

La principale seigneurie de Brebières jouissait d'un droit de chaussée sur la grande route d'Arras à Douai ; une barrière et un préposé avaient été établis à ce sujet au hameau dit *le Cocq*.

Le château de la Brayelle était autrefois un agréable séjour où logea Louis XIV. Messire Florisse Le Vasseur, chevalier, seigneur de Valhuon, l'était aussi de la Brayelle en 1615. Il était commissaire ordinaire des archiducs en Flandre, Artois, Hainaut et Cambraisis, et avait épousé Marie de Berthoudt, veuve de Jean de Blondel, oncle maternel de Ferdinand de Cardevacque.

Arnould de Surques, seigneur de la Brayelle, était échevin de Douai en 1721 : son fils Jean devint conseiller de cette ville en 1731.

En 1710, les alliés occupèrent Brebières, et le comte de Tilly logea au château de Lebucquières. Il existe encore de nos jours un hameau et une ferme de ce nom. Anciennement, le château renfermait une chapelle privée et formait un fief et seigneurie vicomtière appartenant à la famille Payen de Lebucquières. Les seigneurs de cette maison eurent de nombreux démêlés avec les jésuites de Douai au sujet de plantations d'arbres le long des chemins qui traversaient leurs propriétés. Le Parlement de Paris, saisi de ces contestations, décida en 1722, que « en Artois les seigneurs n'avaient droit de planter que sur les chemins vicomtiers allant aux bourgs, villes et marchés voisins. »

Nous citerons encore le château d'Angoumois, situé au-dessus de Courcelles et appartenant aux seigneurs de Lebucquière, et la seigneurie de l'évêque d'Arras qui possédait à Brebières la dîme, l'autel, la redevance du château de la Brayelle et de grandes propriétés avec une ferme située près de l'église.

De nos jours, Brebières est le lieu d'une exploitation agricole très-importante, dans laquelle l'élevage des bestiaux a valu à son propriétaire-gérant, M. Pilat, les plus grandes distinctions honorifiques.

CAGNICOURT.

CAGNICOURT.— *Kangnicurt, Kanicort, Cannicort, Cavenignicourt, Cavenicourt.(Chartes. XI, XII, XIIIe, siècles.)*

HISTOIRE. — La terre de Cagnicourt fut donnée par testament, en 1080, par Sohier, châtelain du Vermandois, à son fils cadet. Guyon de Cagnicourt joute au tournois d'Anchin en 1096. Ce chevalier est cité dans une charte de Robert, Comte de Flandre de l'an 1100, dans laquelle il donne la cense de Quéant à l'église de Saint-Aubert de Cambrai. (Le Carp. *Hist. de Cambrai*). En 1152, l'autel de Cagnicourt fut accordé au chapitre d'Arras par le pape Eugène III. Les héritiers de Guyon de Cagnicourt imitèrent ses libéralités envers cette abbaye et celles d'Ostrevent et du Verger, 1195.

Hugues de Cagnicourt fut capitaine d'Oisy et épousa Agnès d'Habarcq. Ils laissèrent une très-belle postérité qui s'établit en Artois et en Flandre. Le Comte d'Oisy était en 1246, seigneur haut justicier et domainier de ce village. La terre de Cagnicourt tomba par succession dans la maison de Baudain-Villers, chambellan héréditaire du Cambraisis. Plus tard, Du Vinot de Lille, fils du seigneur d'Inchy, acheta la terre de Cagnicourt.

Une autre seigneurie appartenait dans ce village au doyen et aux chanoines de Saint-Piat à Seclin.

Cagnicourt fut chef-lieu de canton en 1795.

En 1871, les vivres nombreux que renfermait le village de Cagnicourt, tentèrent l'avidité des Prussiens. Leurs éclaireurs vinrent y piller tout ce qui put exciter leur convoitise.

CORBEHEM.

CORBEHEM.— *Corbehna,* (1203).

Histoire. — Ce village, situé sur la Scarpe, a eu des seigneurs qui ont presque toujours résidé en Cambraisis. Jean de Corbehem figure au tournois d'Anchin en 1096. L'un de ses successeurs, Waroke de Corbehem, fut grand-prévôt de Cambrai en 1282.

Simon de Corbehem, chevalier, est mentionné dans les actes de Saint-Aubert de Cambrai en 1391.(*Le Carp. Histoire de Cambrai.*) Une partie du village de Corbehem était tenu de l'évêché d'Arras, dès l'an 1148.

La terre de ce lieu a été longtemps possédée par la maison d'Oignies.

Léonore Hyppolite d'Oignies l'apporta en mariage, 28 novembre 1614, à Charles-Philippe d'Oignies, comte d'Estrées, baron de Rollancourt, seigneur de Berlettes. La seigneurie de Corbehem fut aliénée de leur vivant. Plus tard, en 1730, le baron de Bahenghem la vendit au sieur de Cambronne de Douai. (*Arch. du Baillage de Lens. P. Ignace, Mém. Tome IV.*)

Archéologie. — L'église de Corbehem, composée d'une seule nef, date de 1555. Le chœur, construit en 1786, est orné de deux tableaux assez estimés, réprésentant St-Mathieu et St-Jean.

DURY.

DURY. — *Duriacum*, (*Charte de l'abbaye d'Anchin, 1202*).

HISTOIRE. — Le hameau ou château de Pellicorne, situé en Artois près de Dury, a été le berceau d'une famille célèbre, avant l'an 1100. Le chevalier Marton Pellicorne, sieur de Dury, joute au tournois d'Anchin, 1096. Adam de Dury était abbé d'Anchin en 1202. Jean Pellicorne, seigneur de Dury, était capitaine d'Oisy, en 1382. Nicolas Pellicorne de Dury, écuyer, mourut en ôtage victime de la tyrannie de Baraffin à Cambrai, sous le roi Louis XI. (*Le Carp. Hist. de Cambrai.*) Ce village était une des quatre paroisses de la châtellenie de l'Ecluse dès le XIII[e] siècle.

La terre de Dury appartenait, au commencement du XV[e] siècle, à Jean de Bourlon, chambellan du Roi Charles VI. Plus tard elle fut la propriété du sieur Martinse de Lille, seigneur de l'Ecluse. Enfin, en 1746, Diedemont, chevalier, seigneur de la Rianderie, et bailly de Phalempin pour le roi, était propriétaire de la seigneurie de l'Ecluse, Dury, Eterpigny, etc., etc.

La seigneurie ecclésiastique appartenait à la cathédrale de Cambrai. En 1685, l'archevêque Jacques Théodore de Bryas, céda à l'évêque d'Arras, Gui de Sève, à titre d'indemnité, les cures de Dury et d'Eterpigny. Il existait anciennement un château-fort à l'entrée du village du côté d'Arras ; il a été complètement démoli, et on n'en voyait déjà plus qu'un pan d'épaisse muraille en 1733.

Lors de l'invasion allemande, les uhlans vinrent à Dury et annoncèrent aux habitants l'arrivée d'un corps de 3000 hommes pour lequel ils commandèrent des vivres ; mais une surprise les attendait, au moment où les éclaireurs s'approchèrent de l'abreuvoir pour y conduire leurs chevaux, une douzaine de coups de fusils retentirent et l'un d'eux tomba mortellement blessé : le cheval emporta son cadavre.

ETAING.

ETAING. — *Stagnum*. Suivant M. Harbaville, ce nom dérivait de la situation de ce village au milieu des marais qui bordent la Sensée.

HISTOIRE. — Etaing dépendait de la châtellenie de l'Ecluse, dès l'année 1224. Un détachement français fut défait sur son territoire par les Espagnols en 1555. (*Duthillœul*. — *Petites hist*.).

L'ancienne église, bâtie en 1753, fut démolie à l'époque de la révolution. Elle a été reconstruite en 1841 aux frais des habitants.

ETERPIGNY.

ETERPIGNY.— *Estrepignies*, *Estrepagny*, *Etrepigny*.) (1045-1146).

HISTOIRE. — Eterpigny était une *mansion*, ou lieu de gîte, établie par les Romains le long de leurs grandes voies. En effet, on a retrouvé une de ces chaussées sous la Sensée, rivière qui traverse la commune. « Elle fut découverte, dit M. le baron Des » Lyons, au milieu de marais assez étendus, dans le voisinage » de Saudemont, d'Ecourt-Saint-Quentin et de Hamel. Elle était » de 3 pieds plus bas sous l'eau ; sa longueur de 366 toises et » sa largeur de 18 à 24 pieds. Cette levée était composée d'un » lit de craie blanche dont la hauteur différait ; sur ce lit on en » avait posé un second de cailloux, partout égal pour l'élévation ; » enfin, sur ce second lit on avait placé des grès bruts, et de » grosseur différente, liaisonnés avec de la même craie et du gra-

» vois. Les plus longs et les plus larges de ces grès étaient posés
» sur les bords, la force de huit hommes réunis suffisait à peine
» pour les remuer. Une singularité, c'est que sous cette chaussée
» se trouve une couche de tourbes d'une épaisseur de 2 à 6
» mètres. » On a souvent rencontré dans les terrains qui avoisinent la Sensée et notamment dans l'endroit appelé de nos jours l'*Arbre de Mont*, et à peu de profondeur, des arbres entiers debout, d'autres renversés, des bois travaillés, des pilotis, des carcasses entières d'animaux de grande espèce, des meubles, des ustensiles dont on reconnait l'usage, des vases, des moules à tourbes, des armes et des médailles ; tout y annonçe les traces d'un de ces grands cataclysmes que la surface de notre globe a si souvent éprouvés. M. le Comte de Caylus parle, dans son rapport, d'une partie de médailles grand bronze qu'on lui avait envoyées, dans lesquelles se trouvaient des Néron, des Trajan, des Antonins d'une parfaite conservation. Quoique cette chaussée ne soit point indiquée sur les itinéraires, il est plus que probable qu'elle doit son origine aux Romains et qu'elle était de celles qu'ils nommaient *longsponts*. (Tacite. Annal. lib. Ier). « Sa direction,
» dit M. Guilmot, nous est indiquée par les villages auxquels
» elle a donné son nom, Sauchy-Cauchy, Sauchy-Lestrée, Eter-
» pigny; il parait qu'en partant de Cambrai, elle était commune
» avec celle d'Arras, qu'elle quittait un peu au-dessus de Rail-
» lencourt pour se diriger sur Vitry. »

Eterpigny est mentionné dans les titres de Saint-Vaast à la date de 1045 et 1156. Ce village dépendait de la châtellenie de l'Ecluse et était divisé en quatre seigneuries : deux sur l'Artois, une dépendant de la châtellenie de Lille, et la quatrième en Cambraisis. Cette dernière appelée *Ligny-les-Eterpigny* dans le catalogue des lieux composant la gouvernance d'Arras, et l'une de celles situées en Artois, appartenaient au sieur Fruleux d'Arras. L'autre seigneurie d'Artois se nommait *Le Péage* ou *Paiage*. Le chef-lieu de ce fief était situé à l'entrée du village du côté de Remy. Il renfermait une maison seigneuriale avec fossés et ponts-levis, bâtie par un seigneur de la maison de Coupigny; cette seigneurie fut le patrimoine des sires de Remy jusqu'en 1668 : elle relevait

du roi à cause de son château d'Arras. Enfin la principale seigneurie dépendait de l'Ecluse et par suite de la châtellenie de Lille.

La Sensée traverse le village d'Eterpigny et y reçoit les eaux du Cojeul, de la Riviérette, du Hourton et du ruisseau d'Hamblain-les-Près.

ARCHÉOLOGIE. — L'église dépendant autrefois de la métropole de Cambrai, a été bâtie en 1779. Placée sous le vocable de saint Martin, elle a trois nefs qui ont reçu de nombreux embellissements en 1836, grâce aux largesses de M. le baron d'Herlincourt. Le maître-autel porte la date de 1659, et est surmonté d'un tableau de prix représentant le Christ sur la croix, et qui a été donné par Mlle de la Rianderie. Cette église renferme des fonts baptismaux très-anciens ; ce monolithe en grès repose sur une base en pierre et porte la date de 1540. Le clocher, surmonté d'une flèche élevée, a été construit en même temps que l'église ; sur le contour supérieur de la cloche on lit en caractères très-détachés l'inscription suivante : *Je fus nommée Marie Fortvnez par Pierre Ignace Covppé et par Marie Françoise Covppé).*

Sur la base, on avait dessiné en relief une statue équestre représentant saint Martin, de son sabre coupant en deux son manteau et en donnant la moitié à un pauvre qui implore sa pitié à genoux. De chaque côté de ce bas-relief se trouvent ces mots : « *Appelle les fidèles* ». Du côté opposé à cette dernière inscription on voit écrit : « MDCCLXXXVI ».

Enfin, au bas de l'église, au milieu de la nef principale, on retrouve une pierre tombale d'une assez belle conservation et portant cette inscription : *Ci gist le corps de noble homme Jacques-François de Marisy, vivant écuyer, commissaire d'artillerie, fils de Claude, vivant aussi écuyer, seigneur de Pressy-Notre-Dame, commissaire d'artillerie, et de dame Marie-Claire de Lichtewelde, décédée au Péage le 28 d'Octobre 1699, pour le repos de l'âme duquel il est fondé à perpetuité dans l'église d'Eterpigny un obit qui se doit chanter à pareil jour.*

FRESNES-LES-MONTAUBAN.

FRESNES-LES-MONTAUBAN.— *Frasinetum, Frasnes.* (Titres de Saint-Vaast, 1024.)

HISTOIRE. — L'évêque d'Arras, Lambert accorda en 1098, l'autel de Fresnes à Dom Alold, abbé de Saint-Vaast. Pendant le règne de Philippe-Auguste, le territoire d'Arras et la province presque entière furent en proie à une soldatesque avide que le comte de Flandre, Ferrand, avait soudoyée en tout lieu. Elle brûla le village de Fresnes-les-Montauban. (*Locrius-Chron. belg. — d'Héricourt : Siéges d'Arras*). En 1303, ce village fut de nouveau ravagé par les troupes flamandes.

Il y avait à Fresnes une seigneurie appartenant à l'abbé de Saint-Vaast avec droit de justice. En effet, on rencontre fréquemment dans les archives locales ces mots : *Messieurs les Mayeur, eschevins, gens de loi, corps et communauté, administrateurs des biens, des terres et de la seigneurie de la paroisse de Fresnes-les-Montauban.* Dans l'état des villes de Flandre et d'Artois, fait en 1787, on lit : *Fresnes-les-Montauban subdélégation d'Artois, justice seigneuriale.* Ce village fut longtemps sous la domination des Espagnols; il leur fut enlevé par le maréchal de Turenne, sous le règne de Louis XIV.

ARCHÉOLOGIE. — L'église moderne et simple n'offre rien de curieux ; on y voit seulement dans la nef une dalle fraîche qui recouvre la sépulture de Nicolas Le Cat et de Marie Silvain, sa femme, qui avaient fait de grandes donations à cette paroisse.

Deux hameaux dépendent de Fresnes : 1° Montauban, *Mons-Albanus* situé sur la hauteur le long de la route d'Arras à Douai. Cité dans les titres de Saint-Vaast de 1045, Montauban fut cédé à cette abbaye en 1099. La Maladrerie fondée au XIIIe siècle, fut réunie à l'hôpital d'Arras en 1698. Les coutumes de Montauban

ont été rédigées le 26 septembre 1507. Nous y remarquons les passages suivants.

« Item par la coustume du dit lieu, toutes et quantefois qu'aucuns héritages tenus du dit eschevinage vont de main à autre par succession pour les deuement appréhender, convient relever iceux héritages à Messieurs de Saint-Vaast d'Arras pour le quel relief on paie de ce que on dit avoir esté de la seigneurie Messire Herlin de la Brayelle deux deniers de relief, et de ce qui est du tenement de la dite église de Saint-Vaast le dixième denier de la valeur ou priserie et à la vente, cédition et transport pareillement.

» Item quant aux amendes, quiconque fait sang, il est à soixante sous parisis d'amende qui est au prévost de Saint-Vaast, et quand aux autres forfaitures, ils s'y règlent suivant les coustumes du dit lieu de Saint-Vaast.

» Item les dits religieux ont es dites villes et terroirs de Fresnes-et-Montauban, droit de terrage qui se prend et cueille sur plusieurs terres de ce chargées. . . . .
. . . .

» Item au dit lieu il y a droit appartenant aux dits religieux tels que de chacune pièce de vin que l'on y vend leur en appartient quatre lots et pour chacun tonneau de cervoise deux lots. . . . . » Item les dits sieurs de Saint-Vaast sont seigneurs ruyers de tous les flots et flegards du dit eschevinage. . . . .

Signé : Maitre Martin Leprévost, Leclercq, Jean Bailleul, Louis Leroy, Jean Liévin, etc., etc.

2° MAUVILLE, *Malavilla*, métairie, ferme qui plus tard devint un château entouré de deux ou trois chaumières. Toutefois ce lieu eut jadis une grande importance. En effet, au XIe siècle c'était un village sur lequel St-Vaast prélevait la dîme, et son seigneur, Thierry de Mauville, fut un des preux chevaliers qui s'enrolèrent sous la bannière du Comte de Flandre pour aller porter aide et assistance à l'évêque de Cambrai, retenu prisonnier dans le château d'Oisy, 1254 (*Harbaville*).

En 1303, Mauville fut brûlé par les Flamands; moins heureux que ses voisins, il ne se releva pas de ce désastre et resta dépeuplé. A peine une dizaine de maisons se reconstruisirent autour du château ; les autres habitants allèrent s'établir dans les villages voisins et laissèrent végéter pauvre et chétive leur ancienne commune. Lors de l'organisation de 1800, Mauville ne comptait plus que 17 habitants, ce qui n'empêche pas qu'il prit rang parmi les villages du département et forma une commune où tout le monde était fonctionnaire. Mauville possédait, avant la révolution, une superbe chapelle dotée de rentes importantes ; elle fut entièrement démolie en 1792.

GOUY-SOUS-BELLONNE.

GOUY-SOUS-BELLONNE. — *Gaugiacum* (877) *Goy-la-Motte.*

HISTOIRE. — Un diplome de Charles-le-Chauve, 877, donne à l'abbaye de Marchiennes la terre de Gouy, *Villam Gaugiacum in pago ostrebanno* (Aubert le Mire. — Olivier de Wrée, *Sceaux de Bourgogne*). Il est encore fait mention de Gouy, *Gaugiacum*, dans une charte de Philippe d'Alsace, comte de Flandre de 1176, qui concéde à l'abbaye de Marchiennes le droit de *Gavenne.* Ce monastère possédait aussi la cure, la dîme et les droits de justice. Il avait accordé aux habitans de Gouy un échevinage dont il eut souvent à se plaindre. (Harbaville). Il existait dans ce village une seconde seigneurie.

On y voyait autrefois un monastère de S[te]-Rictrude, filiation de celui de Marchiennes.

ARCHÉOLOGIE. — L'église, construite en grès, parait être la plus ancienne de toutes celles du canton de Vitry. Elle n'a qu'une nef, et deux bras de croix terminés par une voûte en planches

qui est peu élevée. Le patron en est saint Georges, en l'honneur duquel il existait autrefois un pèlerinage très-suivi. La fontaine de ce nom fournissait une eau très-salutaire pour les maux d'yeux. (*Chron. locale*).

HAMBLAIN-LES-PRÉS.

HAMBLAIN-LES-PRÈS. — *Hambling*, *Hamblain-la-Prée*, *Hamblain-le-Prez*.

Histoire. — L'autel de ce village fut donné à l'abbaye de St-Vaast par l'évêque Lambert en 1098, et la possession lui en fut confirmée en 1102 par une bulle du pape Pascal II. (*Locrius, chron. belg.*)

La seigneurie d'Hamblain faisait partie du comté d'Oisy et était possédée anciennement par la maison de Luxembourg. Marie de Luxembourg la porta dans celle de Bourbon par son mariage en secondes noces, 1487, avec François de Bourbon, comte de Vendôme. Elle fut bisaïeule de Henri IV, qui aliéna ce domaine en 1601. Dans son dénombrement de 1559, Pontus d'Assonville se disait aussi seigneur d'Hamblain; quoiqu'il en soit, il est incontestable que l'abbaye de Saint-Vaast possédait en ce village une seigneurie, sa coutume en fait foi · elle porte...... article 8. « Au » dit lieu d'Hamblain, il y a plusieurs héritages que l'on dit » soyetez (société) et sont de telle nature qu'aux dits seigneurs » de Saint-Vaast appartiennent la moitié des ablais croissans et » venus à meurisson sur iceux ; que les possesseurs d'iceux sont » tenus de mener en la grange à un des religieux. »

Une partie des habitants d'Hamblain était obligée d'envoyer moudre ses grains au moulin de Biache et cuire son pain au four banal. Tous ses habitants eurent conjointement avec l'abbaye de Saint-Vaast, un grand procès qu'ils perdirent en 1576, au conseil

de Malines, contre les habitants de Sailly et ceux de Marchiennes. Les premiers voulaient empêcher les seconds d'envoyer leurs bestiaux dans le grand marais d'Hamblain. Il intervint entre eux une transaction dans la même année.

Il existait à Hamblain un ancien château-fort avec tours et fossés. Il fut tour à tour au pouvoir des alliés et des Français ; ceux-ci l'occupèrent de 1710 à 1712. Bâti en 1705, il fut démoli en 1722; il avait appartenu à M. Foacier de Ruzé.

Il existait un ancien retranchement le long duquel coule le ruisseau dit le *Trinquis* et que l'on nomme vulgairement le *Vieux-Trinchis*, pour le distinguer du nouveau que le fameux baron de Quincy, alors au service de l'Espagne, fit élever avant que Louis XIV ne se fût rendu maître de Douai.

La Prée ou *Les Près* est le nom d'une ferme. Selon une tradition populaire, elle servait de relais pour les voitures allant d'Arras à Bouchain; elles étaient alors conduites par des bœufs que l'on mettait pâturer en relayant un certain temps.

ARCHÉOLOGIE. — On découvrit en 1840, sur ce territoire, un caveau solidement maçonné qui fut détruit par les ouvriers au moment de sa découverte. Il renfermait des armes et des vases de l'époque romaine. Tout fut brisé et dispersé.

L'église est ancienne, les transept sont du XVe siècle, les trois autels ont de belles boiseries, datant de François Ier à Louis XIV.

Sur les murs de la chapelle latérale de l'église bâtie en 1455, on lit l'inscription suivante : *L'an 1565 les Franchois passèrent le pont Véron et le jour St.-Eloy perdirent la vie*, etc., etc . .

Près du chemin de Boiry à Malvaut, on voit des fondations antiques formant 3 chambres se succédant en ligne droite ; à côté sont d'autres bâtiments plus légers. On y voit des tuiles à rebords, un puits machicoulé en grès brut; on y a trouvé un fut de colonne. Ce Malvaut forme une colline assez élevée.

100 mètres plus près du village est un champ dit *Lancri*, où l'on trouve des monnaies saucées ou en argent.

Entre Hamblain et Pelves se trouve dans les champs un chemin composé de craie et de silex se dirigeant de Pelves à Hamblain,

et on le retrouve de l'autre côté du village allant vers la ferme de La Prée. La tradition dit que ce sont les restes d'un chemin d'Arras à Bouchain par Sailly, Tortequesne, Estrées.

Quant à la croix d'Arras, pierre de trois mètres de hauteur, située autrefois en face des cinq chemins de Biache, Boiry, Pelves, Sailly et Hamblain, elle a été renversée en 1820 pour servir de passerelle au-dessus du *Trinquis*, de manière à pouvoir aller facilement à Vitry.

HAUCOURT.

HAUCOURT. — *Haucurtium, Alticurtis, Alticurtia, Haukurt, Haucurt, Haukort, Alkurt.*

HISTOIRE. — Les divers annalistes de ce village l'ont souvent confondu avec Haucourt situé à douze lieues de Cambrai et dont Le Carpentier parle longuement dans son histoire de cette ville. Nous chercherons à éviter cette confusion, malgré le peu de clarté qui existe sur ce sujet dans tous les écrits que nous avons consultés.

On a conservé dans la localité une tradition suivant laquelle la fameuse Frédégonde, femme de Chilpéric, aurait reçu le jour dans le château de son père Brunulphe, seigneur d'Haucourt. Le lieu dit *la Tour*, à l'entrée de ce village, près la route de Cambrai, quelques restes de fossés, une élévation sous laquelle se trouvent des galeries souterraines, et enfin le peu de distance de Vitry où cette cruelle princesse fit assassiner Sigebert, roi d'Austrasie, semblent confirmer cette assertion. Toutefois Le Carpentier ajoute que Landry de la Tour, oncle de Frédégonde, était l'aïeul de saint Aubert, évêque d'Arras et de Cambrai. MM. Harbaville (*Mém. hist.*), Duthillœul (*Petites hist.*), Terninck (*Promenades.*), etc. etc., font naître ce prélat du VIIe siècle à Haucourt en Artois.

Or on voit dans la légende de ce saint et illustre pontife insérée dans le propre des saints, du diocèse d'Arras, qu'il est né sur le territoire de Cambrai (*in agro cameracensi*). Nous ne saurions néanmoins combattre l'opinion de nos savants collégues et prédécesseurs; car à cette époque, et jusqu'au XIX[e] siècle, Haucourt faisait partie de la province d'Artois, de la subdélégation d'Arras, relevait du conseil d'Artois, mais appartenait au diocèse de Cambrai.

Le sire d'Haucourt était banneret d'Artois l'an 1025. L'autel du lieu fut accordé au chapitre d'Arras en 1152 par le Pape Eugène III. Cette terre dépendait, en 1426, du domaine d'Oisy. Un de ses seigneurs fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt (Monstrelet).

Jean d'Esnes, seigneur de Wavrechin, donna par acte de l'an 1269, à sa sœur, femme de Jean Sohiers, chevalier, à titre d'augmentation de dot, tout le droit qu'il avait sur 60 mencaudées de terres labourables situées à Haucourt.

Le village d'Haucourt fut un des domaines de la maison de Lille, branche de Furnes. Il passa ensuite à celle de Montigny S[t]-Christophe, qui le possédait en 1560. Gille Denis, d'Arras, député des Etats d'Artois à la cour, l'acheta vers la fin du XVII[e] siècle. Il appartenait en 1789, à la noble famille de Pronville. Philippe-Dominique de Pronville, seigneur d'Haucourt, capitaine d'infanterie Wallonne, fut élu chevalier par Philippe IV, 31 juillet 1654.

Haucourt fut victime des incursions de l'armée française en 1691. En effet, on retrouve sur le mur latéral de droite de l'église, à la base du clocher, l'inscription suivante grossièrement écrite, mais religieusement conservée : « *L'an 1691, les François étant à Arleux ont brûlé cette église.* » Déjà elle avait été traversée par l'armée de Turenne ; car on lit encore sur la muraille du côté droit de son église cette autre annotation de l'époque : *L'armée de Franche at-ici passée l'an 1638......* et plus loin, « *l'armée de Franche at-ici passée et rapassée 2 fois dans l'an 1711.* »

La source principale de la Sensée est à Haucourt, elle prend naissance dans la propriété de M. Norman François, ancienne résidence de M. de Pronville, seigneur du lieu. Une partie de ce

cours d'eau se jetait dans l'Escaut à Bouchain, et l'autre partie formait le canal navigable qui, de Corbehem à Ywui, établit la communication de la Scarpe avec l'Escaut dans l'arrondissement de Cambrai. Par suite du détournement des eaux, rendu nécessaire pour le desséchement et la mise en culture d'une grande superficie de terrains marécageux, plusieurs de ses affluents s'écoulent dans la Scarpe par Sailly, Hamblain et Biache. Le principal courant se dirige par Etaing, l'Ecluse, Palluel, et vient au Bac-Aubencheul former deux branches, dont l'une se dirige vers l'Escaut, et l'autre, canalisée, passe près de Gœulzin dans Flines, et rejoint la Scarpe près de Courcelettes.

SERVINS. — *Servins-les-Haucourt, Serving* est une dépendance du village d'Haucourt. Cette cense appartenait en 1246, au comte d'Oisy ; il en est fait mention dans une charte de 1271. Après avoir été la propriété de l'église St-Géry de Cambrai, et de l'abbaye d'Arrouaise, elle forme de nos jours le domaine de M. Jules Norman ; l'exploitation de cette ferme est très-importante et comporte plus de 160 hectares.

L'auberge, dite l'*Espérance*, est un écart du village d'Haucourt située sur la route d'Arras à Cambrai à l'embranchement du chemin de Bapaume à Douai. Elle reçut la visite des uhlans du 26 décembre 1870 au 3 janvier 1871 et eut à supporter de leur part de nombreuses réquisitions.

HENDECOURT-LES-CAGNICOURT.

HENDECOURT-LES-CAGNICOURT. — *Hennencurtis* (674), *Hennanicurtis* (870), *Hennecourt, Haynecourt, Hendecourt-en-Artois, Hendecourt-le-Brulé. (Carte ancienne appartenant à M. Reboul de Veyrac.)*

HISTOIRE. — Ce village est compris dans les possessions de

Saint-Vaast en 674, suivant le diplôme de saint Vindicien; celui d'Hincmar, 870, l'affecte *ad necessaria fratrum* (Aubert le Mire *Dipl. Belg.*). L'évêque Lambert en conféra l'autel en 1098 au même monastère.

Il y avait autrefois à Hendecourt plusieurs fiefs et seigneuries. L'un d'eux fut acheté par le sieur Després Jean-Baptiste, conseiller au conseil d'Artois et par Marianne Prevost son épouse; à la mort de cette dernière, 30 mai 1740, il passa au sieur Prevost de Wailly, son neveu et son héritier. Plus tard il fut acheté par Du Vinot de Lille, fils puîné du seigneur d'Inchy.

Grincourt était le nom d'une autre seigneurie qui avait titre de *Baronnie de St-Vaast*, et s'étendait à l'extrémité du village du côté de Riencourt. Il y existait une chapelle de dévotion bâtie en 1681 à l'endroit de la jonction des chemins de Fontaine et de Chérisy.

Le Mont d'Hendecourt, situé vers Cagnicourt, renferme de vastes carrières souterraines dans lesquelles on a tiré les grès qui ont servi dans la construction de la tour de l'église de St-Vaast. La famille Blin de Grincourt y possédait une seigneurie qui s'étendait sur le mur de l'église et sur la partie Est du village. On retrouve encore assez souvent dans la rue de Riencourt, appelé *le Brûlé*, à quelques mètres dans le sol, des amas de braises qui semblent rappeler l'incendie qui consuma ce quartier, et le surnom qui lui en est resté. (L'abbé Robitaille. *Ann. du diocèse 1867.)*

Il existait autrefois à Hendecourt un château appelé le château *des Quévalets*, actuellement à usage d'exploitation agricole. La construction du corps-de-logis ne remonte pas au-delà du XVIIIe siècle, mais il est flanqué d'une tourelle hexagone portant la date de 1566. En retour d'équerre de cette tourelle se trouve une des entrées de la propriété; elle constitue un cintre surmonté de machicoulis, au centre duquel se trouve un écusson qui représentait probablement les armes du propriétaire, mais qu'on ne peut plus distinguer; au-dessous une légende aujourd'hui illisible, et enfin la date de 1563. Ce château *des Quévalets* a été vendu le 17 février 1754 par Robert-François-Joseph-Estienne

Huvins de Cagnicourt, seigneur d'Inchy-en-Artois, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, demeurant à Lille, au sieur Jean-Baptiste Scribe, trisaïeul maternel de M. Augustin Proyart.

Le 17 décembre 1870, des éclaireurs prussiens se firent remettre les fusils de chasse et les armes diverses qu'ils purent trouver et se retirèrent après avoir détruit la boite aux lettres. Le lendemain et jours suivants jusqu'au 2 janvier, de nombreuses patrouilles sillonnèrent la commune. Le 28, des cuirassiers blancs et un détachement du 33e de ligne vinrent faire une réquisition considérable à Hendecourt. Elle fut chargée sur un chariot et dirigée le soir sur Vaulx-Vraucourt ; mais elle était à peine arrivée à destination, que l'ennemi avait disparu pour ne plus revenir.

MONCHY-LE-PREUX.

MONCHY-LE-PREUX. — *Mont-en-Preu, Mons Petreus, Monciacum Petrosum.* (Titres anciens.) Les auteurs qui ont parlé de ce village, ont varié sur l'étymologie du nom de *Le preux* qu'il porte. Les uns, se basant sur la nature du sol rempli de grès et sur un ancien nom *Monchiacum Petrosum, Mont-ici-pierreux* (P. Ignace), ont déduit de là son origine : d'autres ont voulu voir dans son nom un dérivatif de *Monchy près Rœux,* village situé en effet non loin de Monchy ; enfin, il en est qui veulent dire *Monchy-les-Preux,* à cause d'une léproserie établie autrefois dans ce lieu. Il existe en effet un champ dit de *l'Aumône*, où l'on prétend qu'était bâti cet établissement qui recevait les malades d'Arras et des villages voisins. Quoiqu'il en soit, l'origine de cette localité doit être très-ancienne. On montre encore de nos jours l'emplacement où furent bâtis de splendides châteaux occupés par des Templiers et des chevaliers de Malte. C'est de là, selon divers auteurs, que vient le glorieux titre de *Preux,* que l'on a toujours donné à Monchy.

HISTOIRE. — Ce village était tenu en partie de l'abbaye d'Hasnon qui y possédait des biens nombreux en vertu d'un diplôme de Charles-le-Chauve de 877, et pour l'autre partie, reconnaissait la juridiction de l'évêque d'Arras. L'autel avait été accordé à Godescalque en 1152, par le Pape Eugène III.

A la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe, vivait à Monchy-le-Preux, un saint personnage du nom de Jean, dont la profession était de garder les moutons ; son austérité, ses vertus miraculeuses ont laissé de profonds souvenirs dans toute la contrée; un pélerinage célèbre se pratique chaque année à Monchy-le-Preux, dans le but d'honorer ce bienfaiteur de l'humanité sous le nom de saint Jean le berger. Bien que les honneurs qui lui sont rendus n'aient point été sanctionnés par une canonisation authentique, le silence de l'église est une espèce de reconnaissance tacite du culte qui lui est décerné depuis plusieurs siècles. En un mot, c'est la tradition qui a, en quelque sorte,canonisé Jean. Toutefois, il faut dire qu'un évêque d'Arras, du nom de Pierre, qu'on a tout lieu de croire être Pierre de Ranchicourt, et qui occupa le siége épiscopal de 1463 à 1499, se trouva au lit de mort du saint homme, et, qu'après lui avoir administré les derniers sacrements, il fit sur le champ son éloge devant le peuple qui entourait la maison. Dans une espèce d'oraison funèbre, il déclara que Jean avait été d'une très-sainte conversation, que, par la grâce du Seigneur, il avait mené une vie toute ascétique, et que toujours il avait vécu selon le cœur de Dieu, ajoutant qu'il avait confessé Jean plusieurs fois ; enfin il approuva plusieurs miracles qui avaient été remarqués avant et après la mort du pieux berger.

Les dates précises de la naissance et de la mort de Jean sont inconnues, mais tout porte à croire qu'il naquit dans les dernières années du XIVe siècle et qu'il mourut de 1463 à 1470. Un moine de l'abbaye d'Hasnon, dont le travail a été reproduit depuis par Ferry de Locre, Rayssius, Guillaume Gazet, et les Bollandistes, composa la vie de notre saint en l'an 1500, et à cette époque, dit-il, il existait encore des vieillards qui l'avaient connu et qui furent les témoins oculaires des différentes particularités de sa vie. Ils



montraient aussi sa chaumière qui était sur la pente méridionale de la colline près de la route; ils désignaient encore son petit champ et un noyer miraculeux sorti d'une croix que le serviteur de Dieu avait plantée lui-même. Tous les ans, au mois de juillet, la veille de la St-Jean, cet arbre était entièrement dépourvu de feuilles, mais le lendemain il apparaissait aux yeux de tous couvert de feuillages et de fruits ; de nombreux pélerins accouraient de toutes parts, le dépouillaient en mémoire du saint et en emportaient tout l'ornement comme une précieuse relique. Près de la maison, on voyait encore un grès dans lequel on dit qu'il enfonça le doigt par miracle.

Quant à la sépulture de Jean, il existe à cet égard des renseignements étendus, précis et authentiques. Des vieillards qui vivaient encore il y a quelques années se rappelaient parfaitement avoir vu le mausolée en 1782, année où l'on démolit l'église, qui, remplacée par une autre, fut bientôt démolie à son tour quelque temps après. Le tombeau était placé dans le chœur au pied de l'autel du côté de l'Évangile. Un certain comte nommé Oudard, guéri par les mérites du saint, donna en reconnaissance le marbre qui servit à construire le mausolée ; il était d'une magnificence toute royale et composé d'un double cénotaphe, soutenu à un pied de terre par quatre lions accroupis, placés sur le cénotaphe inférieur et supportant l'autre cénotaphe. On voyait s'élever deux chérubins au milieu des angles supérieurs et se regardant l'un l'autre. Le corps était déposé très-profondément dans un caveau préparé à grands frais, et le chef reposait sous un reliquaire d'argent enfermé au-dessus de l'autel de la chapelle près de son tombeau. Cet autel lui était dédié, et sur la muraille voisine on avait peint un grand nombre de prodiges opérés par le saint personnage.

Le chef de Jean avait la propriété de guérir de la hernie ceux qui invoquaient le bienheureux avec foi.

Un professeur d'histoire à l'académie de Douai, nommé André Hojé, composa quelques vers latins en l'honneur de Jean et de sa vie pastorale, ces vers se trouvent dans la gardienne des saints de Rayssius, nous allons les rapporter.

Tu quoque Monchiacæ, Joannes, incole Petræ,
Sanctorum auxisti numerum, è pastoribus unus,
O gratum cœlo genus, et propè mentibus æquum
Æthereis! queis innocuæ custodia caulæ
Et, procul urbe, pia placuere silentia vitæ.
His unis prælustri offert se luce videndum,
Angelus; et silvis prope rare sub inde relictis
Bethlemum jubet, ac divinum agnoscere verbum,
Et laudes celebrare dei, atque exposcere pacem,
Tu nos, sancte, juva et parili da pace fruisci.

La fête du bienheureux se célèbre le 24 juin à la Nativité de saint Jean-Baptiste ; une seconde a lieu également le 29 août, à la décollation du même saint Jean-Baptiste ; mais la première est faite avec plus de pompe et de solennité, parce qu'alors, les habitants de la campagne, libres de tout travail, peuvent honorer le saint avec toute la piété possible.

Dans les premiers jours d'août 1640, l'armée espagnole forte de 30.000 hommes, campa entre Monchy et Rœux. Cette démonstration n'empêcha pas Louis XIII de se rendre maître d'Arras le 9 du même mois. Turenne occupa aussi cette position en août 1654, lorsque les Espagnols tentèrent de reprendre cette ville. (D'Héricourt. *Siéges d'Arras*). Ce village fut occupé, pendant la guerre de la succession d'Espagne, par les armées qui vinrent tour à tour assiéger Douai en 1710 et 1712 et par celles qui venaient à son secours. Quand l'une se retirait, l'autre venait prendre sa place, et c'est alors que fut renversée sans doute, une tour qui se trouvait près d'une ferme nommée *Cense-la-Tour*, qui appartenait aux Dominicains d'Arras.

En 1787, une terrible maladie connue sous le nom de fièvre putride exerça d'effrayants ravages dans la commune de Monchy. En moins de quatre mois quarante-quatre personnes furent enlevées par ce fléau. L'épouvante était dans tous les esprits. Les malades étaient délaissés même par leurs proches ; un grand nombre de malades aurait succombé faute de soins, sans le courage et le dévouement de M. Morel (curé de la paroisse, de M. Alexandre

Lefebvre, grand-oncle de M. Florent, de Liévin Olive, aïeul de Guislain Olive, aujourd'hui instituteur à Monchy, et de Procope Delannoy, clerc laïque de la paroisse. Sans se donner de repos ni le jour ni la nuit, ces hommes charitables bravèrent la mort pendant quelques mois, prodiguant leurs soins et leur bourse pour secourir et sauver les plus abandonnés.

Avant 1789, plusieurs seigneuries existaient dans ce village. Les Dominicains en possédaient une appelée la *Ferme de La Tour.* Les évêques d'Arras en avaient une autre dont relevait le presbytère ; mais la principale appartenait à l'abbaye d'Hasnon. (Robitaille. — *Ann. du dioc., 1866.*)

Une fosse au charbon avait été ouverte au bas de Monchy en 1808 ; longtemps abandonnée, elle fut reprise en 1838. Les nouvelles recherches n'eurent aucun succès. (Harbaville, *mém. hist.*)

Archéologie — L'église qui existait en 1782 et qui contenait le tombeau du bienheureux Jean, étant devenue insuffisante, afin de lui donner plus d'étendue, on résolut de la construire parallèlement à la rue et d'élever au dessus du portail un nouveau clocher. Ces constructions furent terminées en 1783, mais à peine, subsistèrent-elles dix ans. En 1793 l'église fut détruite de fond en comble et le clocher, qui resta seul, servit plus tard aux ingénieurs du gouvernement pour prendre des points géographiques et tracer le méridien. Ce travail fut exécuté en 1821.

Dès 1807, une nouvelle église fut rebâtie ou plutôt un espèce de hangard qu'on ajouta tant bien que mal au magnifique clocher qui servit de chœur, de manière que les sonneurs étaient obligés de venir se placer au pied du tabernacle pour mettre la cloche en branle.

Le 17 mai 1848, son Eminence le cardinal de la Tour d'Auvergne envoya M. Bailly, son vicaire général, présider la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle église de Monchy. M. Bernard, architecte à Valenciennes, en a dressé le plan ; c'est une œuvre originale où l'on semble s'être joué des difficultés d'architecture. Ce qui frappe à son aspect, c'est une alliance heureuse de simplicité religieuse et de la majesté monu-

mentale sous ces dômes élégants, sous ces arceaux qui semblent tordus avec effort. Les fenêtres de l'église sont ornées de magnifiques vitraux exécutés avec autant de soins que d'intelligence par M. Martel, de Douai, sur les dessins de M. Charrier. Les deux principaux sujets sont : la Résurrection et l'Assomption ; la plupart des têtes de personnages sont des souvenirs empruntés aux plus belles productions de Michel-Ange et de Raphaël, que l'artiste a étudiées pendant son séjour en Italie.

On y remarque encore plusieurs statues et ornements dus à MM. Carpeau et Debaisieur, mais qui n'en sont pas moins dignes des plus grands éloges ; sans oublier la statue de la Sainte-Vierge, œuvre d'un jeune artiste de Paris, M. Lhariviel, dont les ouvrages exposés plusieurs fois aux salons du Louvre, ont toujours mérité les éloges de tous les vrais connaisseurs.

Nous mentionnerons aussi une chapelle dédiée à Notre-Dame des Grâces, bâtie dans le style du XIIIe siècle, d'après les dessins de M. Violet-Leduc.

NOYELLES-SOUS-BELLONNE

NOYELLES-SOUS-BELLONNE. — *Nigella Noella*

HISTOIRE. — Ce n'était, en 1152, qu'une simple dépendance de Bellonne.

L'abbaye de St-Vaast y possédait des rentes en 1233, et l'évêque d'Arras et l'abbaye de Marchiennes en étaient les décimateurs. Le village relevait primitivement de la châtellenie d'Oisy.

La famille de Blondel de Beauregard, originaire du Cambrésis, fut admise aux états d'Artois en 1755, comme seigneur de Noyelles-sous-Bellonne.

ARCHÉOLOGIE. — L'église bâtie en 1651, fut brûlée pendant la guerre de 1710 ; elle a été restaurée en 1803 et 1816.

PELVES.

PELVES. — *Pabula* (1098), sur la rivière de la Scarpe. Selon M. Harbaville, ce village devrait son nom à un monument druidique du genre de ceux qu'on appelle pierres levées ou *Peuleven*.

HISTOIRE. — Pelves dépendait de la juridiction de St-Vaast ; il avait été accordé à l'abbaye par l'évêque Lambert en 1098, donation qui fut confirmée en 1164 par le Pape Alexandre III. En 1654, le Vicomte de Turenne ayant opéré sa jonction avec l'armée du maréchal de la Ferté, se retrancha entre le village de Monchy-le-Preux et la Scarpe. Ce dernier vint se fortifier à Pelves, sur la rive droite de la rivière, en s'appuyant sur les marais de Vitry et de Fampoux. (D'Héricourt, *Sièges d'Arras*.

Il y avait à Pelves plusieurs seigneuries ; l'une d'elles était vicomtière et portait le nom de *Petit-Oisy*, et appartenait au Comte d'Oisy. Lorsque le comté fut confisqué au profit du roi de France, cette seigneurie eut le même sort et fut aliénée sous le règne de Henri IV. Le sieur Des Lyons, maire d'Arras et seigneur de Bavincourt en fit l'acquisition.

Un autre fief faisait partie de la seigneurie de Fampoux et de Rœux, et appartenait aussi au roi de Navarre: il fut vendu à Ambroise, duc de Bournonville. Plus tard, sa fille l'apporta en mariage dans la maison de Noailles.

ARCHÉOLOGIE. — On a trouvé dans les tourbières de Pelves, à une profondeur de six à sept mètres, des ossements d'aurochs, des urnes, amphores, vases de terre et de bronze appartenant à l'époque romaine.

L'église bâtie en 1750, fut démolie pendant la Révolution, et réédifiée en 1868.

PLOUVAIN.

PLOUVAIN. — Situé sur la rive gauche de la Scarpe.

HISTOIRE. — Ce village dépendait de St-Vaast. L'autel en fut accordé à l'abbaye en 1098, par l'évêque Lambert. Quoique peu connu dans l'histoire, ce lieu ne laisse pas que d'être très ancien: on a trouvé sur le territoire de Plouvain un tombeau remontant aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

RÉCOURT.

RÉCOURT. — *Rekurt, Recuria.*

HISTOIRE. — Ce village a donné le nom à une illustre famille issue d'Enguerrand, fils puîné de l'ancienne maison de Coucy, 1180. La famille de Récourt avait sa filiation suivie depuis Guy, sire de Récourt, 1291. (La Chesnaye des Bois, P. Anselme, généal. de la famille de Récourt par A. F. N. de Récourt, seigneur de Bruyères et de Chérest, 1782). *Réné de Belleval.*

Michel de Récourt, fut lieutenant général des armées du roi Philippe de Valois en 1340. Le sire de Récourt était banneret d'Artois au XIIIe siècle; il relevait du comte d'Oisy en 1246.

La terre de Récourt entra par achat, vers l'an 1400, dans la maison de Lens. (Le Carpentier, *Hist. de Cambrai.*

Gérard de Récourt, fils aîné de Gérard de Récourt, châtelain de Lens, baron de Licques, seigneur de Camblain et de Récourt et de Françoise de Mailly, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avait servi le duc de Brabant contre le duc Rouge et ses alliés en 1407, et avait suivi le duc de Bourgogne d'Arras à Amiens et Paris, décembre 1409 (R. de Belleval).

Ses successeurs eurent rang dans les familles équestres au temps de Charles-Quint. Charles de Récourt, dit de Lens, fut créé amiral de France, le 6 juin 1418. Philippe IV érigea le 31 juillet 1630, la baronnie de Wissenkerke en faveur de Philippe de Récourt, dit de Licques, colonel d'infanterie wallonne, et en 1671, le comté de Rupellemonde, pour son petit-fils Yves-Marie-Joseph de Récourt de Lens de Licques, maréchal des camps et armées du roi, qui épousa la fille du duc de Grammont, et fut tué au combat de Passenhoven le 15 Avril 1745. Avec lui s'éteignit sa branche. Ferdinand Gillon de Récourt fut page du roi en la grande écurie en 1722.

Les largesses de la famille de la Viefville, et le nom de l'ancien château de Récourt indiquent que la seigneurie du lieu a appartenu aux seigneurs de cette maison, par suite de leur alliance avec les de Mérode alliés eux-mêmes à la famille de Récourt. L'abbaye du Verger conserva longtemps les restes de plusieurs membres de la maison de Récourt.

L'Ancien château dit la *Vief-ville* a été démoli en 1865. Il n'en reste aucune trace.

Le fief de Bernapré appartenait en 1684 au sieur Hardy Charles-Gilles-Martin, seigneur de Récourt, qui reçut des lettres d'anoblissement le 30 juin 1691.

REMY.

REMY. — *Remis*. (*Hist. de St-Vaast 1093*) Selon M. Harbaville, ce village situé près de la Sensée, tirerait son nom du celtique *Re*, rivière, ou de *Remillus*, lieu en pente.

HISTOIRE. — Quoiqu'il en soit, l'existence du village de Remy remonte à une haute antiquité. En effet, on trouve un sieur Virel de Remis cité parmi les chevaliers qui joûtaient au tournoi d'Anchin en 1096. L'évêque Lambert concéda en 1098 l'autel de Remy à l'abbaye de St-Vaast.

Patrimoine ancien des Montgermonde, la terre et le manoir de Remy furent vendus à Robert II, Comte d'Artois en 1268. (Godefroy, *Inv. des Chartres d'Artois*). La propriété en resta au domaine d'Artois jusqu'à la fin de la domination de la maison de Bourgogne. En 1323 la comtesse Mahault donna aux pauvres de Remy un tiers dans cent livres de rentes, dont le surplus avait été assigné par elle aux pauvres d'Arras et de Fampoux (Locrius, *Chron. Belg*).

Un plan portant la date de 1554, et déposé à la chambre des comptes du roi à Lille, nous a fait découvrir l'existence d'un château dit des *Archiducs* et qui aurait appartenu à Albert et Isabelle, souverains de l'Artois. On n'en retrouve aucun vestige de nos jours, mais son ancien emplacement a conservé la dénomination de *Bas-Château*. Il était situé sur la rive gauche de la Sensée, entre cette rivière et la rue qui le séparait du domaine du baron de Remy.

La terre de Remy sortit dans la suite de la famille royale de France. En 1340, nous retrouvons une dame, Anne de Remy, femme de Baudoin d'Annœux, sire de Quintiloire, Parsonval, Remy, etc. etc., Monstrelet cite un sire Pierre de Remy parmi les chevaliers tués à la bataille d'Azincourt en 1415.

A côté du manoir des archiducs s'éleva un autre château



construit par les seigneurs de Pressy. Jean de Pressy, écuyer, seigneur d'Ambrines, Ligny-St-Flochel, était propriétaire de la terre et du château de Remy en 1601. Ils furent vendus en 1668 à d'Aoust, seigneur de Barastre et furent portés en mariage dans la famille de la Torre. Le 14 avril 1730, fut enterré dans le chœur de l'église de Remy, madame Caroline-Hippolyte d'Aoust dame de Remy, femme d'Ernest de la Torre, baron dudit Remy, son mari en premières noces.

La terre de Remy relevait du roi à cause de son château d'Arras. Louis XIV en aliéna une partie dite *La hauteur*, à laquelle il avait attaché des droits honorifiques en la vendant. Pourra, directeur de l'hôpital général militaire établi à Arras de 1708 à 1713, en fit l'acquisition ; il la céda quelques temps après à Delille chirurgien-major de cet hôpital. De longues contestations s'élevèrent entre ce dernier et le comte de La Torre au sujet de ces droits honorifiques. Fatigué de solliciter en vain un jugement définitif, Delille vendit, en 1726, la *hauteur de Remy* au comte et à son épouse. Six ans après, Paul-François-Bouquel, écuyer, seigneur de Warluzel, étant devenu propriétaire de la terre et seigneurie de Remy, la vendit au mois de mai 1732, à Prévost sieur de Wailly. Par suite d'alliances avec la famille d'Aix de Rœux, la seigneurie de Remy appartenait en 1735 à Lamoral François-Eugène, baron d'Aix, admis aux états d'Artois en 1756 et qui devint Mayeur d'Arras et député des Etats de la Province.

Il obtint régulièrement le titre héréditaire de baron par lettres du roi Louis XVI de juillet 1784. Un de ses derniers rejetons épousa la fille de Jérôme Grenet de Marquette, dit marquis de Blérancourt dont il eut le marquis de Le Josne Contay et Madame Albert de Guillebon, propriétaire actuelle du domaine de Remy.

Le 26 décembre 1870, la commune fut traversée par l'armée du Nord après la bataille de Pont-Noyelles.

Quoique enclavé dans le diocèse de Cambrai, Remy a toujours fait partie de celui d'Arras; le chœur de l'église dépendait de l'abbaye de St-Vaast.

C'est sur le territoire de Remy que se trouve la source dite *La Bronne* dont les eaux grossies par celles du Cojeul vont se

jeter dans la Sensée après avoir fait tourner le moulin dit *Delannoy* qui existait déjà en 1554.

Une autre usine appelée *Moulin du roi* faisait partie de l'ancien domaine des archiducs.

ARCHÉOLOGIE. — Le château de Remy bâti en 1529 par les seigneurs de Pressy, fut brûlé deux fois; le dernier de ces incendies remonte à 1640. Le gouverneur d'Arras mécontent du seigneur de Remy qu'il soupçonnait de connivence avec les français, envoya mettre le feu à son château. Cet édifice, plus long que large, est élevé entre cour et jardin, et construit en briques sur une gresserie ayant plus d'un mètre de haut. Il est flanqué de quatre tours de forme ronde, en briques et dont l'intérieur est voûté. Il est situé près de l'église et du cimetière, à mi-côte de la rivière. Il n'y a qu'un étage contenant sept chambres hautes tant dans le corps-de-logis que dans les terres. Une cinquième tour, de même forme que les autres, mais plus haute et détachée du château, renferme l'escalier. Le sommet en est terminé par un pigeonnier où l'on arrive par une échelle.

L'église bâtie en 1560 dans le style ogival du XVIe siècle, renfermait autrefois le tombeau de Charles de Pressy et de Marguerite de Cambrai, dame de Remy, Eterpigny, Tilloy, Dury, etc. etc.... Elle eut beaucoup à souffrir des combats livrés entre les Français et les Espagnols. Suivant la tradition, elle devint la proie des flammes ainsi que le font supposer l'examen à l'intérieur de pierres calcinées, et l'absence de menaux aux fenêtres, qui ont dû être brisées lors du siège d'Arras en 1640. Il y a lieu de croire que le haut des murs fut abattu après la voûte et que la charpente qui porte la date de 1672, a été rétablie avant qu'ils ne fussent relevés; car avec la hauteur actuelle des murs, il parait difficile d'avoir pu reconstruire les voûtes des trois nefs telles que les parties de nervure, venant se perdre dans les colonnes, nous les montre avoir existées. Aussi l'église resta-t-elle, jusqu'en 1831, sans voûte et sans plafond. Les murs de l'abside sont d'une construction postérieure au reste de l'église, et les fenêtres près de l'autel du chœur étaient jadis construites en plein cintre.

Devenue salle de fabrication de salpêtre à l'époque de la Révolution, l'église dut sa conservation, à cette distinction profane. Elle vient d'être complètement restaurée, grâce aux soins de M. Carpentier curé actuel et d'après les conseils de M. le chanoine Van Drival. On y remarque au-dessus de l'autel de la Sainte-Vierge trois statuettes très-anciennes et bien conservées, représentant la Vierge, un ange et St-Blaise. Ce dernier est l'objet d'un pélerinage jadis fort suivi par les malades souffrant d'angine.

RIENCOURT-LES-CAGNICOURT.

RIENGOURT-LES-CAGNICOURT. — *Raincurt. Riecourt. Riencourt-les-Hendecourt.* (Père Ignace.)

HISTOIRE. — Ce village qui n'était qu'un hameau au XI[e] siècle, dépendait de la juridiction de S[t]-Vaast. L'autel en fut néanmoins accordé au chapitre d'Arras, en 1152, par le pape Eugène III. Par suite d'un accord du mois d'août 1246, entre Robert, comte d'Artois, et Mathieu de Montmirel, sire d'Oisy, les bruyères de Riencourt furent déclarées limites de la justice d'Oisy. (*Godefroy, Invent. des chartes d'Artois.*)

La seigneurie de Riencourt était divisée en trois parties qui furent aliénées du domaine royal par Louis XV. La moitié en fut vendue à un sieur Ransart d'Arras. Ce village fut le théâtre d'un fait d'armes remarquable dont nous empruntons le récit au Père Ignace. (*Addition aux mém. Tome II.*)

« On imprima à Paris, en décembre 1650, une relation intitulée *l'Enlèvement fait entre Bapaume et Arras d'un quartier des Espagnols qui a été naguère brûlé*, où deux régiments de cavalerie, trois compagnies franches et une autre du roi d'Espagne ont été entièrement défaites. Le Comte d'Hanape commandant tout le

corps avec son lieutenant général et plusieurs autres furent faits prisonniers par le mylord Digby commandant les troupes du roi.

« Informé par les espions que les troupes du roi s'étaient retirées le 12 décembre 1650 à trois lieues de Bapaume et qu'ils s'étaient divisés en trois villages, Lagnicourt, Riencourt et Hendecourt, trois paroisses sur une plaine élevée à la portée du mousquet l'une de l'autre, il se fit conduire par de bons guides, feignant d'être parti de Cambrai pour se rendre au milieu de leur quartier afin de le forcer.

« Mais soit trahison, soit vérité, arrivé sur les lieux, ses guides ne purent jamais reconnaître ni distinguer aucun de ces trois villages, bien qu'ils se fussent approchés tantôt de l'un tantôt de l'autre pour tâcher de découvrir quelques lumières ou feux, ou d'entendre quelques bruits, seuls signaux dont ils pouvaient tirer quelque indice pendant la nuit.

« Ces allées et venues ne produisant aucune découverte, Digby fut contraint d'envoyer un cavalier qui entra à petit bruit dans l'un de ces villages. Il rencontra d'abord une sentinelle à demi endormie, lui demanda sans se faire connaître où était le quartier de la cavalerie espagnole: la sentinelle répondit qu'elle était postée dans le village voisin; il ajouta qu'il n'y avait que le général logé dans celui-ci avec quelques mousquetaires pour sa garde.

« Le cavalier rejoignit son milord à qui il fit part de la découverte. Digby, de crainte qu'en attaquant d'abord la maison où était le général, les autres quartiers ne vinssent lui tomber sur les bras, aima mieux marcher au village prochain, c'était Riencourt ; il y envoya des cavaliers des garnisons d'Arras et de Bapaume, conduits par De Maure, cornette de la compagnie de Bapaume, soutenu par 50 maîtres de la compagnie de Villette, commandée par d'Avet, capitaine, et suivis par cent autres sous les ordres de Flocourt, capitaine au même régiment, pendant qu'il faisait partager le reste de sa cavalerie en 30 escadrons dont il fit environner le village par de la Nau, son aide de camp, et par d'autres officiers, afin d'empêcher les troupes qui y étaient, de se sauver et de s'opposer au secours qui leur eut pu venir du village voisin.

« Il y avait dans Riencourt deux régiments de cavalerie, savoir : celui du comte d'Hannape et celui du chevalier de Villeneuve, trois compagnies franches, qui étaient celles du prince de Ligne, du lieutenant-général Dom Antonio de la Guéva, appelée la compagnie du roi et une autre.

« Les officiers de Maure, d'Avet et Flocourt entrèrent avec leur monde dans ce village si précipitamment qu'en un instant tout le quartier fut mis en feu, le carnage y fut grand, il ne se sauva ni homme ni bêtes, dit la relation, quelques-uns néanmoins se sauvèrent dans l'église et un major nommé Dom Hope d'Obrigon, qui étant fort blessé, se traîna sous les haies où il demeura caché.

« Le comte d'Hannape, maître de camp de cavalerie et commandant le détachement sous le lieutenant général Dom Francisco Pardo, fut fait prisonnier avec le lieutenant de la compagnie de Dom Antonio de la Quëva, un autre lieutenant, deux cornettes et plusieurs autres officiers. Le cornette de la compagnie du roi, ou plutôt des Espagnols que je viens de nommer ayant été le seul préservé du feu dans cette attaque, fut envoyé à Louis XIV. On compte qu'il a péri dans les flammes, car plusieurs maisons de ce village furent brûlées, plus de 300 personnes qui s'y étaient réfugiées.

« Les Français ne firent prisonniers qu'une cinquantaine de soldats parce qu'à leur mine ils en espéraient une bonne rançon. Ils prirent aussi 200 chevaux. Digby ne perdit qu'un seul officier, nommé de Montarbé, lieutenant de la compagnie de Bapaume, lequel ayant été blessé à la première attaque, mourut peu après de sa blessure. »

L'église date de 1777, elle possédait de nombreux revenus avant la révolution. Le clocher avait été bâti en 1550.

A trois cents mètres du village on rencontre une chapelle dédiée à Notre-Dame de Grâce, elle existe de temps immémorial : elle est sans doute le lieu du pélerinage célébré en l'honneur de Notre-Dame des *Vertus* et par altération des *Vertiges*, dont le P. Ignace fait mention dans son dictionnaire.

RŒUX.

RŒUX. — *Rœssium, Rœult, Rœulx*, situé sur la rive gauche de la Scarpe.

HISTOIRE. — Ce village n'était, en 1164, qu'un hameau dont l'église avait été donnée à l'évêque d'Arras. Ce dernier en partageait la dîme avec le Prévost de St-Michel et l'abbaye d'Etrun.

Eustache de Rœux fut témoin, en 1176, d'une Charte dans laquelle Baudoin, comte de Hainaut reconnaissait les droits de l'abbaye de St-Vaast d'Arras et de l'église de St-Aycharde dans la ville de Hâspre (*Arch. Gén.* à Lille). En 1243, Richard de Rœux et sa femme Sarah, cédèrent à l'abbaye d'Annay tous leurs droits sur une maison située à Arras.

Rœux et Fampoux, dont il dépendait, faisaient partie au XIIIe siècle, du domaine des princes souverains d'Artois ; il en fut détaché au XVIe en faveur de la famille de Bournonville, dont un membre l'apporta en mariage, en 1671, au maréchal duc de Noailles.

A côté de cette seigneurie, qui appartint plus tard à la famille d'Aix, se trouvait celle de l'évêque d'Arras.

En 1730, on fut obligé de détourner à Rœux le cours de la Scarpe; en effet, cette rivière, par suite d'un coude existant au bas du village inondait le pays et allongeait la navigation. On fit aussi élever un pont de pierre aux frais des États d'Artois, afin de communiquer plus facilement avec les marais qui se trouvaient de l'autre côté de la rivière.

Le 19 octobre 1834, mourut au château de Rœux, l'honorable M. Leroux du Chatelet (Marie-Philippe-Onuphre-Désiré-Louis), ancien magistrat, deux fois député sous la restauration. Il était né à Arras le 3 février 1763 : homme dévoué aux intérêts de son pays, il n'avait eu d'autre pensée dans sa vie que celle d'être utile.

Le séjour de l'armée du Nord sur les bords de la Scarpe fut

signalé par un triste événement. Dans la nuit du 30 au 31 décembre 1870, le feu dévora le château de Rœux appartenant au général comte de Vauban. Il était occupé par des mobilisés d'une brigade en passage. Les efforts des habitants et des soldats ne purent sauver qu'une partie des meubles. Le château et sa bibliothèque devinrent la proie des flammes.

Rœux eut la visite de quelques éclaireurs prussiens, qui cherchèrent, mais en vain, à couper le chemin de fer du Nord, dont une station existe aux abords du village.

ARCHÉOLOGIE. — L'église ancienne était bâtie au centre de la commune sur l'emplacement de l'ancienne ferme des Warlouzets; elle datait de 1770. Le terrain fut donné par M. Xavier Leroux du Châtelet, écuyer, qui consacra à son érection 20,000 francs, indépendamment des sacrifices faits par les habitants. Vendue en 1793, elle fut rachetée au moyen d'une somme de 60,000 francs dont 40,000 furent donnés par le fondateur, et le reste par les sieurs Hilaire Deloffre et J. B. Delaby. Le presbytère vendu à la même époque et racheté par le principal donataire précité fut donné à la commune par M. Onulphe Leroux du Châtelet, écuyer et alors député. Il ne reste plus de vestiges de l'ancienne église qui se trouvait à 600 mètres environ, à l'Ouest de l'église actuelle. Elle formait le centre d'un hameau qui, s'étant déplacé, a servi à la fondation du village existant. Ce déplacement a été provoqué par la construction d'un pont sur la Scarpe.

L'église de Rœux est de forme basilicale avec transept, c'est-à-dire élargissement du vaisseau entre l'abside et la nef. Les nefs sont de deux proportions; celle du milieu est plus élevée et en rapport exact de hauteur et largeur avec l'abside, elle a deux rangs de colonnes cylindriques; à l'extrémité de chaque petite nef est une chapelle. Les chapiteaux sont de style conique sans ornements et les bases octogones.

L'église est précédée d'une tour faisant saillie à l'Orient; elle est surmontée d'une flèche de bois, couverte en ardoises et terminée par une boule en plomb que surmonte la croix.

Trois portes cintrées, sans chapiteaux ni piliers qui les divisent, ouvrent au centre de chaque nef.

Il y a à l'intérieur au-dessus du porche principal un groupe représentant l'Ange gardien, sculpté en chêne par le célèbre Létoquart; Ce groupe est accompagné de colonnes torses, dans le style de la fin du siècle de Louis XIV et de celui de Louis XV. Les poutres sont cintrées en bois, plafonnées et blanchies ; les arêtes reposent sur une corniche d'ordre ionique. Le tableau du maître-autel représentant le crucifiement comme nature sur toile a été fait sous les yeux et d'après le tableau de Vandyck.

Deux reliquaires placés au mur des deux côtés du maître-autel sont en style du siècle de Louis XV, fond blanc, mêlé de glacis et relevés d'or. Ils renferment des reliques authentiques des S. S. Prosper et Modestes ; des Stes Illuminate et Candide, martyres.

Sur l'emplacement de l'ancienne église et au milieu du cimetière qui l'entourait, une chapelle sous le vocable de sainte Hélène avait été bâtie en 1686 et détruite en 1795. M. Xavier Leroux du Chatelet, après avoir acheté le terrain et les matériaux l'a fait reconstruire en 1803. Sa forme est octogone, ses murs sont en briques et pierres calcaires. Elle est précédée d'un portique soutenu par quatre colonnes en marbre, corniche et base corinthienne, provenant de la chapelle de la Sainte-Vierge dans l'ancienne église de Ste-Croix à Arras. Longtemps la chapelle de Ste-Hélène fut un lieu de pélerinage suivi par les personnes atteintes de maux de reins. En face de l'entrée de la chapelle, est une pierre tumulaire sur laquelle est gravée une croix ; elle fut placée en 1731 en mémoire d'un curé mort en odeur de sainteté.

On voyait aussi autrefois sur le territoire de Rœux deux croix pélérines dont l'une était placée sur un chemin vicinal appelé communément *Chemin de la Croisette*, qui recouvre à cinq ou six pieds de profondeur l'ancienne voie romaine de Cambrai à Lens passant au pont Verron. (*Renseignements fournis par M. Demory*, février 1845.)

Les tourbières de Rœux recèlent comme leurs voisines bien des débris anciens. On y a découvert une large et belle chaussée qui les traversait du Nord au Sud pendant l'occupation romaine, et

qui, assise sur pilotis, et composée de sol des gravois, s'y est conservée, à une profondeur de 2 mètres environ sous le niveau du sol actuel. (Harb., *mém. hist.*)

SAILLY-EN-OSTREVENT.

SAILLY-EN-OSTREVENT. — *Salliacum, in pago Ostrevano* (Olivier de Serres, Sceaux de Bourgogne, charte 1176.), *Sailly-sous-Bellone.*

HISTOIRE. — Selon les titres anciens de l'abbaye de Marchiennes, ce village fut donné à sainte Eusébie par le roi de France son parrain et fit partie de la dotation de ce monastère en 877.

Sailly fut brûlé en grande partie en 1074. L'abbé Allard Ier fit dépouiller alors la châsse de la sainte enrichie d'or, d'argent et de pierreries qui se trouvait dans l'abbaye, et en distribua la valeur aux malheureux incendiés.

Les religieux de Marchiennes avaient à Sailly un gouverneur de leurs biens nommé Etienne. Un de ses parents avait donné toute sa fortune au monastère, puis il s'était fait religieux et y était mort. Etienne prétendit jouir de sa succession ; mais un jugement l'en priva. Irrité de cette mesure, il fit à l'abbaye tout le mal possible. A sa mort, quoique chef du village, les moines, en signe de mépris, le firent enterrer dans le cimetière commun.

On craignait à Sailly une nouvelle irruption des pillards, les habitants réclamèrent des secours à Marchiennes et firent beaucoup d'instance pour obtenir le corps de sainte Eusébie, comme préservatif. Les moines accédèrent à cette prière, mais substituèrent au corps de la sainte celui de saint Donat, leur premier abbé. Pendant une procession faite dans le village, des cierges éteints par le vent furent miraculeusement rallumés par une

flamme qui s'éleva de la châsse. Ce prodige fit impression à Guillaume d'Ipres, bâtard de Flandres, qui occupait avec ses troupes le château de l'Ecluse ; le pillage cessa et, ajoute l'historien, les ennemis vinrent jusqu'à apporter leur offrande au saint.

Mais après la soumission, saint Donat fut reporté à Marchiennes, suivant les ordres de l'abbé Amand. Les alliés en furent instruits et revinrent aussitôt à Sailly, dont les malheureux habitants furent taillés, dépouillés et oppressés de toute manière. Hugues d'Oisy était alors avoué de Sailly. (Dutilloeul, *Petites histoires.*) La terre de Sailly fut confirmée à l'abbaye de Marchiennes par un diplôme de Baudoin de Lille en 1046, et par un acte de Philippe d'Alsace du 26 avril 1176. La comtesse Jeanne en 1234, Thomas de Savoie en 1239, et la comtesse Marguerite en 1246, confirmèrent aussi la propriété de Sailly à l'abbaye. Le vivier nommé *les Brognes de Sailly*, fut cédé en 1101 par Henri, abbé de St-Vaast, à l'évêque Lambert. Cette cession fut confirmée par le pape Eugène III en 1152.

Les Français, commandés par François de Coligny, seigneur d'Andelot, colonel général de l'infanterie, père du malheureux Lionnel de Coligny, massacré à la St-Barthélemy, pillèrent le village de Sailly le 15 août 1520.

Lors du siége d'Arras de 1640, le maréchal de la Meilleraie établit ses quartiers entre Douai et Cambrai près du village de Sailly. Après son départ, il fut suivi par le général espagnol Lamboi, qui établit son camp au milieu des marais de Sailly; mais le maréchal vint l'attaquer dans ses retranchements. Les Espagnols furent culbutés et remplirent les fossés de leurs morts. Toutefois les Français durent se retirer devant l'artillerie ennemie postée sur les bords de la rivière, emmenant prisonniers 4 cornettes et 4 drapeaux. (D'Héricourt. *Siéges d'Arras.*)

Sailly est situé sur un petit ruisseau du même nom qui séparait l'Ostrevent de l'Artois et par lequel les alliés, durant le siége de Douai en 1710, faisaient couler les eaux de la Scarpe dans la Sensée.

La terre de Sailly avait titre de marquisat; la coutume du lieu fut rédigée en 1507.

ARCHÉOLOGIE. — C'est à Sailly que se trouvent les fameuses pierres dites *les Sept Bonnettes de Sailly*, nous relaterons ici textuellement l'intéressante description qu'en a faite M. Harbaville dans son mémorial historique.

« Aux confins du territoire, vers le Sud, sur une éminence dont les pentes sont douces et régulières, s'élève un cône tronqué de forme elliptique, ayant environ 120 pas de circuit à la base et 30 au sommet, et 10 pas de rampe, bien gazonné. Au sommet se trouve un cercle druidique formé de six pierres ayant 1 mètre hors de terre, et espacées entr'elles de 2 mètres ; une septième pierre a existé au milieu du cercle à la distance de 2 mètres et demi de chacune des autres. L'excavation qu'elle a laissée a 90 centimètres de profondeur. Ces pierres en grès bruts ont 34 centimètres de largeur. Elles sont grossièrement entaillées dans une partie de leur épaisseur, de manière à former en haut un rebord qui surplombe de 10 à 12 centimètres en dedans du cercle. La pierre du milieu ayant été enlevée depuis un temps immémorial, on dit qu'on en replaça une autre qui disparut la même nuit. Il y a environ quinze ans, on entreprit de fouiller cette butte par le côté, dans l'espérance d'y trouver *des trésors ;* mais force fut d'y renoncer, car la nuit suivante les ouvriers furent *troublés* chez eux par des apparitions, des visions effrayantes, et aucun d'eux ne voulut continuer l'œuvre de profanation. La terre de la butte n'est pas tirée du sol qui l'avoisine; on m'a fait remarquer avec mystère qu'elle n'a aucune analoge avec le terrain qui l'entoure; qu'elle est de la plus mauvaise qualité et a dû être apportée de loin. Le fait est singulier, mais il est réel: et, s'il faut tout dire, le diable passe pour avoir apporté les matériaux du tertre qui supporte les pierres dites les *Sept Bonnettes de Sailly*.... Cette appellation est appuyée d'une légende qui a cours dans le pays. On raconte que sept jeunes filles, au mépris des saintes lois du dimanche, avaient l'habitude d'aller danser sur ce monticule pendant les vêpres. En vain le curé avait prodigué les exhortations pour les en détourner, en vain les avait-il menacées des terribles jugements de Dieu, elles ne tinrent compte ni de ses avis, ni de ses menaces. Un jour de dimanche,

elles y allèrent donc folâtrer selon leur coutume. Mais tout-à-coup, voilà que leur danse en rond est arrêtée, leurs têtes deviennent raides, leurs bras se collent à leur corps, leurs jambes s'enfoncent profondément dans le sol ; ellles étaient changées en pierres.... On accourut, on voulut les arracher de la terre, tout fut inutile. Une autre version dit qu'elles disparurent seulement, et qu'on ficha en terre sept pierres dans la position que chacune des pauvrettes avait occupée. »

L'opinion que les pierres dont il s'agit soient un monument druidique n'est pas admise sans contestation. Quelques antiquaires pensent, avec sire Thomas Philips, que cette butte est un tumulus gallo-celte, renfermant sept tombeaux. D'autres voient dans la position des pierres l'indice que le tertre a été simplement un signal. Il est vrai que dans les siècles reculés, on signalait l'approche de l'ennemi par des feux allumés sur des hauteurs dont plusieurs ont retenu le nom de *Mont du signal ;* mais ici, rien ne justifie cette opinion, et le cercle de Sailly parait au contraire avoir une mystérieuse correspondance avec la colossale *roche d'Epierre* à l'Ecluse, et avec le *dolmen* de Hamel, près d'Arleux.

Au bas de Sailly, se trouvait jadis au milieu du marais un fort en terre environné d'eau, et inabordable de tous côtés. On plaçait sur cette élévation des troupes en temps de guerre, pour être maître des eaux et de la rivière. Ce fort, qui protégeait le château de l'Ecluse, distant à peu près d'une lieue, fut tour-à-tour pris et repris par les alliés. Les Français le perdirent en 1710 ; avant de s'en emparer, la troupe ennemie, composée en grande partie de huguenots campés dans le village, brûla la maison d'école, pilla l'église et enleva les trois cloches.

La pauvreté de S[t]-Omes possédait à Sailly des biens que lui avait donnés l'évêque Cristophe de France.

SAUDEMONT.

SAUDEMONT. — *Salici mons*, *Sadamonte* (*1076*).

HISTOIRE. — Sohier, châtelain de Vermandois, donna la terre de Saudemont à son fils cadet, 1060. (Le Carp .*Hist. de Cambrai*). Guymard de *Sademonte* figure parmi les chevaliers du tournoi d'Anchin, 1096.

Saudemont était tenu du chapitre de S[t]-Amé à Douai en 1099; les manuscrits de l'abbaye de Marchiennes parlent de ce village dès 1115. Ce monastère y possédait des biens considérables dont la propriété lui fut confirmée par un diplôme de Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, du 26 mai 1176. Les *masuriers* du lieu lui devaient en outre une rente de blé.

ARCHÉOLOGIE. — La construction de l'église remonte au XIII[e] siècle. Avant la révolution, elle appartenait au diocèse de Cambrai. Elle a trois nefs; celle du milieu est voûtée en planches. Les religieux de Marchiennes consacrèrent 3000 écus, en 1771, pour la faire peindre. On y remarque la S[te]-Trinité, les quatre Évangélistes, le Prince des Apôtres et S[t]-Jean-Baptiste, cette peinture est bien conservée. Les nefs latérales sont également voûtées et peintes de la même manière. On y a représenté les scènes du martyre de S[t]-Léger, patron de la paroisse et de S[te]-Catherine. Le chœur est vaste et reçoit le jour par quatre croisées : le chapitre de S[t]-Amé de Douai était autrefois chargé de son entretien. On remarque au maître-autel une descente de croix fort estimée.

TORTEQUESNE.

TORTEQUESNE. — *Torteken, Tortequenne* (1096).

HISTOIRE. — Ce village était un simple hameau de Flandres et de la châtellenie de Lille, situé au milieu des marais de la Sensée. Le chevalier François de *Torteken* figure au tournoi d'Anchin en 1096.

Au XIIe siècle, Tortequesne dépendait du domaine de l'Ecluse et comptait toujours un de ses habitants dans la composition du magistrat de cette localité. On retrouve un sire Jacques de Tortequesne, fils de Robert, allié avec Marie Jeanne de Hainecourt, 1490. (Le Carp. *Hist. de Cambrai*).

Le voisinage du château de l'Ecluse qui renfermait une garnison espagnole fit éprouver bien des désastres au village de Tortequesne. Le 31 octobre 1521, pendant la guerre entre François Ier et Charles-Quint, l'armée française quitta ses cantonnements du comté d'Ostrevent. Un accident signala cette marche précipitée. Le pont de Tortequesne s'écroula pendant la nuit, et les bagages furent précipités dans la rivière de la Sensée. L'ennemi informé de ce désastre, envoya de Douai un détachement pour reconnaître la position des Français, mais la cavalerie du roi, commandée par le comte de Brienne, et le seigneur de Mouy avec 2000 hommes d'infanterie, l'arrêtèrent et le firent rentrer dans la ville. *(Ext. des mém. de Martin et Guillaume de Belloy)*.

Il n'y avait à Tortequesne, avant la révolution, qu'une chapelle fondée par les seigneurs de l'Ecluse et qui dépendait du diocèse de Cambrai, elle servait d'église paroissiale à Bellonne, lorsque l'église de cette commune fut détruite par les alliés en 1710. L'église actuelle fut bâtie en 1827, aux frais de la commune et grâce à la générosité de Mme la marquise de la Rianderie.

ARCHÉOLOGIE. — Il existe à Tortequesne un bloc de grès, à



peine apparent et qui ne montre hors de terre que 0,40 centimètres de hauteur sur 0,64 centimètres de largeur et 0,25 centimètres d'épaisseur. Il a été recouvert par les remblais de la route de Bapaume à Douai. C'est un monolithe qui a sur son sommet une sculpture représentant une rangée de boules allongées qui s'entourent et semblent les grains d'un chapelet enclavés les uns dans les autres. Selon M. Terninck cette particularité pourrait bien avoir donné à la commune dans laquelle se trouve cette pierre, son nom de Tortequesne ou chêne tordu. Selon le même auteur cette pierre serait un peulven celtique que les Romains auraient revêtu plus tard du nom d'autel des Lares, nom qui lui est resté.

VILLERS-LES-CAGNICOURT.

VILLERS-LES-CAGNICOURT. — *Villarium.*

HISTOIRE. — Ce lieu n'était, en 1246, qu'un petit hameau relevant de la seigneurie d'Oisy. La terre appartenait à la famille Baudain. Foulques-le-Baudain, sieur de Villers, était grand prévôt de Cambrai en 1120. (Le Carp. *Hist. de Cambrai*).

La commune de Villers-les-Cagnicourt fut visitée par l'ennemi le 27 décembre 1870: 70 cavaliers prussiens vinrent enlever les armes de la garde nationale et les fusils des chasseurs.

L'église, qui date de 1600, a 3 nefs séparées du chœur par une balustrade en chêne et fort ancienne. Elle appartenait autrefois au diocèse de Cambrai ; elle est aujourd'hui annexe de Cagnicourt.

VIS-EN-ARTOIS.

VIS-EN-ARTOIS. — *Vicus in Artesia, Vi, Viz, Vis-en-Pas-de-Calais*, est situé sur l'ancienne voie romaine d'Arras à Cambrai.

HISTOIRE. — Selon la tradition, la position de ce village aurait été occupée par un fort dans les derniers temps de la domination romaine. On n'en voit aucune trace de nos jours, mais la découverte de monnaies anciennes à l'effigie d'Antonin, d'armes, de poteries, faite au commencement du XIX[e] siècle, semblent confirmer cette opinion généralement répandue dans la contrée.

L'autel de Vis fut accordé à l'abbaye de Saint-Vaast par l'évêque Lambert en 1098. Ce monastère y possédait une ferme importante et dont les bâtiments considérables ont été convertis, en 1868, en fabrique de sucre. On voyait naguère encore au dessus de la porte d'entrée, une pierre sculptée représentant l'ours de S[t]-Vaast. A la fin du XII[e] siècle, le seigneur de Vis-en-Artois était baron de Saint-Vaast. Il existe dans l'église une pierre tombale portant cette inscription : *Cy gist le corps de feu Hubert de Lœnacq, vivant mayeur de Vis-en-Artois pour l'abbaye de Saint-Vaast, décédé le 2 juin 1703.*

Le 17 juin 1710, l'armée commandée par le maréchal de Villars, n'ayant pas jugé à propos de risquer de secourir Douai, décampa de la plaine de Lens et traversa la Scarpe le 18. Elle s'établit de manière à occuper 8 à 10 lieues de terrain. Villars plaça la droite à Marquion, la gauche à Monchy-le-Preux, le centre à Vis-en-Artois.

En 1711, il vint de nouveau établir son armée sur les hauteurs de Vis.

En 1790, la terre de Vis-en-Artois rapportait à l'abbaye de Saint-Vaast, 525 rasières de blé, 263 de scourgeon, 263 d'avoine et 1000 gerbées.

Un violent ouragan renversa une grande partie des constructions de cette commune le 18 brumaire an IX.

Lors de l'invasion allemande, Vis fut traversé par un détachement de uhlans qui cherchèrent à couper les fils télégraphiques sur le chemin de fer du nord à la station de Rœux.

La coutume de Vis fut rédigée en 1507.

ARCHÉOLOGIE. — L'église de Vis-en-Artois est vaste et belle, elle a trois nefs. Sa construction semble remonter à l'année 1750; quant au style, et à part les proportions, elle a beaucoup d'analogie avec la cathédrale d'Arras.

Le clocher date de 1672.

VITRY.

VITRY. — *Victriacum*, *Victoriacum*, *Vitrei*, *Vitris*, *Vitry sur la Scarpe*, *Vitry-en-Artois*; selon certains auteurs, l'étymologie de ce nom est tirée du celtique *Vyk*, château, manoir, et *ac*, eau, *château au passage de l'eau*.

HISTOIRE. — Vitry, dont la fondation se perd dans la nuit des temps, était situé sur la grande voie qui conduisait de Cambrai à Tournai. Il fut évangélisé vers 360 par S[t]-Martin qui y fonda une église.

Vers 369, dit Gazet dans son histoire de la sainte Manne, la terre étant demeurée longtemps stérile par suite d'une ardente sécheresse, Dieu fit tomber sur Arras et pays circonvoisins *une rosée grasse en forme de laine blanche mêlée de pluie* qui fertilisa le sol de manière à produire une abondante récolte. Selon une tradition locale, Vitry aurait éprouvé les bienfaits de ce don céleste, et on y conserva longtemps quelques parcelles de la sainte Manne qui furent réunies plus tard à celle que l'un des évêques d'Arras y transporta dans la chapelle de S[te] Berthe.

Vers la fin du IVe siècle, l'empereur Valentinien fait dresser des forts sur presque tous les cours d'eau un peu importants pour empêcher les barbares et les pirates de pénétrer par eau dans nos contrées. Parmi eux nous voyons s'élever le *Castrum* de Vitry, placé le long de la Scarpe et à proximité de la route de Cambrai à Lens de manière à pouvoir surveiller le parcours des deux voies de communication: cette forteresse était située sur un tertre artificiel à demi-rasé depuis, mais qui a encore 50 mètres de côté; car il semble avoir été carré autrefois. Sa hauteur actuelle peut être de trois à quatre mètres, un grand fossé l'a entouré; il renferme, ainsi que les terrains d'alentour, de nombreux débris provenant des constructions qu'on y a faites à diverses époques. Du reste on trouve à Vitry beaucoup de souvenirs romains; M. Terninck y a recueilli entre autres objets, des médailles d'empereurs, des tuiles à rebord, dont l'une portait cette inscription incomplète ENNGAE, des vases, des fibules, etc., etc. (*Etudes sur l'Atrébatie, tome Ier*).

Clodion, lors de la première invasion des Francs en 446, trouva la forteresse dépourvue de garnison et l'occupa. Il y établit l'un des premiers siéges de son empire et y fit construire un château vaste et solidement fortifié qui devint une résidence royale, fréquemment visitée par les princes de la première race.

C'est à Vitry que se perpétra un de ces odieux forfaits qui ensanglantèrent si souvent les marches du trône et dont l'histoire nous a transmis les horribles détails.

Clotaire, fils de Clovis, fondateur de la monarchie, venait de mourir et son empire s'était divisé entre ses quatre fils qui avaient fondé quatre royaumes distincts; chacun d'eux se trouva bientôt à l'étroit dans ses états et voulut les agrandir au détriment de ses frères. Gontrand, roi d'Orléans et Sigebert d'Austrasie envahirent le royaume de Neustrie appartenant à Chilpéric; ils s'emparèrent de l'Artois; Gontrand vint mettre le siége devant Tournai où s'était réfugié le malheureux prince, tandis que Sigebert, pour se faire proclamer roi par les Francs de Neustrie, avait fixé à Vitry le lieu de la réunion générale où il devait être élevé sur le pavois.

C'est avec intelligence que cet endroit avait été choisi. Là, en



effet, pouvaient arriver par les grandes voies romaines les Francs de Cambrai et de Térouanne ; de là aussi, afin d'aller attaquer Tournai, on pouvait diriger sur cette cité les forces assaillantes, d'un côté par la route d'Hénin-Liétard et d'Evin, de l'autre, par la route plus abrégée qui côtoyait Douai et Orchies, tandis que le cours de la Scarpe permettait d'envoyer par bâteau des provisions et des instruments de siége. (Tailliar. — *Origine des villages du Nord de la France*).

C'en était fait du malheureux Chilpéric, lorsque son épouse, la célèbre Frédégonde, eut recours pour le délivrer à l'un de ces horribles et extrêmes moyens devant lesquels sa cruauté ne recula jamais. En effet, cette princesse fit venir de Térouanne deux soldats qu'elle soudoya. A peine Sigebert venait-il d'être élevé sur le bouclier, que ces émissaires s'approchèrent de lui, feignant de vouloir lui parler et le frappèrent de leurs poignards empoisonnés. Le roi poussa un cri et tomba pour ne plus se relever. Chérigisile, son lieutenant fut tué en voulant arrêter les assassins, et Siégla, Goth d'origine, fut grièvement blessé. (Grégoire de Tours, *Hist. eccl. des Francs, liv. IV, c. 46.*; *Baldéric, liv. II, c. 16.*).

Le but de Frédégonde était atteint ; la mort du prince décida son frère à abandonner le siége de Tournai, Chilpéric quitta cette ville et put, avec de nouvelles troupes qu'il leva en Artois, repousser Gontrand dans ses états. Il vint à Vitry et fit enterrer l'empereur Sigebert *sans honneur*, et avec ses habits dans le village de Lambres.

Chilpéric commençait à retrouver un peu de calme et de repos dans son château, lorsque de nouveaux malheurs vinrent l'assaillir. La trahison de son fils, qui, séduit par Brunehaut, épousa la veuve de Sigebert, le meurtre de cet enfant ainsi que de ses deux premières femmes et des trois enfants que la première avait eus pendant son court mariage, soumirent son cœur de père à de terribles épreuves. Frédégonde elle-même vit ses crimes punis; car, peu de jours après, elle perdit ses trois enfants victimes d'une épidémie. Elle en eut bientôt un quatrième qui fut Clotaire II. Inquiète sur sa destinée, alarmée d'ailleurs de l'alliance que Gon-

trand et Childebert, frères du roi avaient faite contre lui, elle envoya, en 584, son fils à Vitry, pour y être élevé, regardant cette forteresse comme la mieux défendue par la nature, et la plus forte de toutes celles du royaume de Chilpéric. Le jeune prince n'y resta que deux mois; car Chilpéric ayant été assassiné en revenant de la chasse, Clotaire fut proclamé roi et quitta Vitry (Grégoire de Tours).

Il y a quelques années, on découvrit sur le territoire de Vitry, une double tombe à auges creusées dans un même bloc de grès, dans lequel avait été taillées les formes en creux de deux jeunes enfants. Les ossements s'y trouvaient encore, et leurs effigies en relief avaient été figurées sur le couvercle. M. Harbaville pense que ces deux enfants étaient ceux de la reine Brunehaut, morts l'un en 579, l'autre en 580. Selon M. Terninck, il serait plus probable que les corps renfermés dans ces auges étaient ceux des enfants de la malheureuse Andevère, première femme de Chilpéric ou de deux autres victimes de la sanguinaire Frédégonde. Malheureusement cette tombe fut brisée par les ouvriers qui la découvrirent.

Louis le Débonnaire donna à sa fille Gisle, lors de son mariage avec Evrard, comte de Frioul, le fief royal de Vitry. Ce dernier le laissa par testament à son quatrième fils Rodulphe, avec toutes ses dépendances, à l'exception de l'église qui avait été précédemment assignée à l'abbaye de Cysoing. (Mirœus, *Codex donationum.*)

L'ancienneté et l'importance de Vitry lui valurent bien des ruines à déplorer. Les Huns, les Normands et presque tous les peuples qui envahirent l'Artois, vinrent le visiter et le ruinèrent; mais chaque fois il se releva.

Dans les temps modernes, en 1054, l'armée de l'empereur d'Allemagne, Henri II dit le Noir, traversa la Scarpe à Vitry, allant attaquer Baudoin VIII, comte de Flandre.

Peu d'années après, 1070, Richilde devenue veuve par la mort de son époux, Baudoin de Mons, s'empara de la régence du comté au détriment de son beau-frère Robert, désigné par Bauduin lui-même, et accabla ses sujets d'impôts et de vexations. Une révolte générale éclata; Robert fut rappelé et Richilde,

réfugiée à Amiens, appela à son aide le roi de France. Philippe I^e vint lui-même à la tête d'une grande armée pour rétablir dans ses États cette princesse dont il ignorait la conduite coupable. Il traversa la plaine de Vitry pour se rendre à St-Omer, lieu du rendez-vous général. Mais le bon droit triompha et Robert le Frison resta maître du comté de Flandre.

Vitry fut aliéné pour toujours du domaine royal, en 1180, par Philippe-Auguste, qui le donna à l'évêque d'Arras avec tous les biens qui en dépendaient. Cette donation fut confirmée en 1231 par la cour du Parlement.

En 1243, le village fut ravagé par les troupes du comte de Flandre, Ferrand. (d'Héricourt, *Sièges d'Arras.*) Les Flamands ayant secoué le joug des Français et battu leur armée conduite par le comte Robert d'Artois qui, ayant imprudemment engagé ses troupes, avait perdu 20,000 hommes, Philippe-le-Bel résolut d'en tirer vengeance. Voulant éviter des villes à prendre, des marais impraticables à traverser, le roi à la tête de 80,000 hommes de cavalerie vint camper à Vitry et y resta 40 jours, attendant l'occasion favorable de châtier les Flamands.

Pendant la longue guerre du XVIIe siècle qui désola notre province et la rendit en partie à la France, plusieurs faits d'armes se passèrent aux environs de Vitry, qui vit plus d'une fois ses campagnes ravagées, ses maisons détruites et son église tellement abîmée qu'on dut la reconstruire en 1663.

En 1654, pendant le siège d'Arras par les Espagnols, Turenne, qui venait au secours de cette ville, envoya ses troupes à Vitry. Un corps d'armée, sous les ordres du maréchal de la Ferté, fort de 9,000 chevaux et de 5,000 fantassins, s'y établit pour empêcher que l'ennemi, maître de Douai, n'envoyât des renforts aux assiégeants. Il ne quitta ce campement qu'après le départ des Espagnols, forcés dans leurs lignes le 24 août par l'armée française.

Mais cette délivrance de la ville d'Arras n'arrêta pas la guerre, et Vitry vit de nouveau son territoire ensanglanté par une lutte, peu importante il est vrai, mais qui ne laissa pas que d'être vive et acharnée. En effet, la garnison de Cambrai avait dépêché vers Douai six hommes de cavalerie commandés par un sous-officier.

Le détachement fut rencontré dans les prairies de Vitry, situées vers Brebières, par une escouade française de même force. Le combat, engagé aussitôt, ne se termina que par la défaite des Espagnols, dont trois furent tués, trois blessés et le chef mis en fuite.

Enfin, en 1710, pendant cette nouvelle guerre qui amena dans l'Artois tant d'armées rivales et qui inonda de sang son territoire, le prince Eugène et le duc de Malborough, à la tête d'une armée de 120,000 hommes, passèrent la Scarpe à Vitry le 22 avril. Le prince Eugène y établit son quartier général, pendant que ses troupes, groupées autour de Douai, en formaient le siége. Il fit construire une ligne de retranchement sur une étendue de plus de deux lieues, jusqu'à Hénin-Liétard. Le 30 mai suivant, l'armée française, commandée par les maréchaux de Villars, de Brunswick et de Montesquieu, traversa aussi la Scarpe à Vitry, dans l'intention d'attirer l'ennemi au combat, et de lui faire lever le siége de Douai. Mais ses tentatives furent inutiles, et elle dut repasser la rivière le 17 juin suivant.

Le 1er mars 1712, le comte d'Albemarle, général hollandais, résolut de tenter une entreprise sur Arras ; il traversa Vitry avec la garnison de Douai et 20,000 travailleurs que lui avait fournis l'armée alliée, campée alors sur les bords de la Scarpe.

Pendant l'invasion allemande de 1870, après la bataille de Pont-Noyelles, le général Faidherbe se porta entre Arras et Douai pour laisser quelques jours de repos à ses troupes et pour attendre dans les positions de la Scarpe qu'il comptait utiliser, l'attaque de l'ennemi. Il vint établir son quartier général à Vitry du 25 au 31 décembre 1870.

Au *Castrum* romain de Vitry, avait succédé une maison royale sous les Mérovingiens, puis un donjon au moyen-âge. Le château situé sur la Scarpe, au-dessus de l'église, et actuellement le long du chemin de Vitry à Biache, fut donné par Philippe-Auguste aux évêques d'Arras. Ces prélats, après l'avoir entretenu pendant quatre siècles environ, ne prirent pas la peine de le réédifier, après qu'il eut été démantelé en 1542, par le duc de Vendôme, qui le fit disparaître avec plusieurs autres forteresses,



d'où la garnison impériale faisait de fréquentes sorties en Artois et en Picardie. Ses ruines gigantesques s'écroulèrent les unes après les autres, si bien qu'en 1722 il n'en restait qu'une tour où se trouvait l'escalier. L'Evêque d'Arras Baglion de la Salle la fit jeter bas, et sur les ruines de l'antique résidence des chefs Francs s'édifia une ferme dont il reste à peine quelques traces des murs d'enceinte.

Les chartes de l'abbaye de Cysoing nous font connaître qu'au XII[e] siècle, il existait à Vitry un couvent de femmes. Il est probable que la maladrerie qui y fut fondée vers la fin du même siècle, tirait son origine de ce couvent. Ses biens étaient mouvants de l'évêché d'Arras. Elle prit fin en 1698 pour se fondre dans l'hôpital S[t]-Jean de cette ville.

L'évêque d'Arras était principal seigneur de Vitry. L'un de ces prélats, Asson, gagna à la cour du roi de France un procès qu'il avait intenté au châtelain de Douai, Walter, qui voulait se soustraire aux droits de vassalité dont il était redevable envers l'évêché en qualité de seigneur de Vitry, dont une partie de sa châtellenie relevait. (*Mss. du P. Ignace*, *Mém. tome II.*)

A côté de cette seigneurie, il y en avait d'autres moins importantes qui se partageaient le territoire de Vitry. L'une d'elles appartenait, avant le XV[e] siècle, à la maison de Luxembourg. Jean de Luxembourg, comte de Ligny, qui en était propriétaire, donna à Jeanne de Béthune, sa femme, par acte du 9 septembre 1439, la terre et seigneurie de Vitry, en échange d'autres qui lui provenaient de sa mère Isabeau de Ghistelles. Il mourut en Angleterre en 1540, après avoir pris le parti d'Edouard contre son roi légitime Charles VIII ; comme il avait refusé de se rallier avec la France en même temps que Philippe-le-Bon, tous ses biens furent confisqués ; sa veuve réclama auprès du roi et obtint de les racheter au prix d'estimation de deux cent mille écus d'or. La clémence de Charles alla plus loin, car il accorda plus tard la remise de cette rançon.

Il existait un autre fief appelé la *Mairie de Vitry* qui formait un revenu considérable. Il avait été donné d'abord à l'abbaye d'Etrun, qui le céda en 1585, au chapitre d'Arras, moyennant

1600 florins, destinés à acheter la ferme de Bronnes. Son siége était dans une maison située sur la place et qui avait chapelle et carcan. C'était dans ses salons que siégeaient les prévôts, les sept échevins, le procureur d'office et le greffier nommé par l'évêque d'Arras, seigneur du lieu.

Au reste, les dîmes du village se partageaient entre l'évêque d'Arras, le chapitre de Saint-Amé de Douai et l'abbaye de Cisoing.

Le séminaire Moulart à Douai y avait aussi des revenus assez importants et la cathédrale d'Arras prenait sur les biens appartenant aux héritiers Robert Régis, cinquante rasières de blé dont celui-ci l'avait dotée, à charge au chapitre de célébrer un obit et une messe par semaine pour le repos de son âme.

Il existe à Vitry un vaste marais qui s'étend vers Fresnes-les-Montauban. On lit dans une charte de l'an 1201, que Gauthier, châtelain de Douai et maire de Vitry, s'obligea en faveur de l'abbaye de St-Vaast, de ne laisser ouvrir aucun chemin dans le marais de Vitry, depuis Hamblain jusqu'à Fresnes. Une contestation s'éleva, en 1228, entre ce même Gauthier et les religieux de cette abbaye. Ces derniers réclamaient pour leurs tenanciers de Fresnes, Biache et Hamblain, le droit d'usage et de pacage sur le marais. Ils réussirent dans leurs prétentions, et l'on permit en outre aux manants de ces communes de couper à la faux l'herbe nécessaire à la nourriture de leurs bestiaux et à la couverture de leurs maisons, à condition toutefois qu'ils ne pourraient utiliser ou vendre ces herbages en dehors des limites de leur paroisse ; ce ne fut donc qu'un droit d'usage que Gauthier lui accorda. Ces actes prouvent que le marais de Vitry appartenait à la mairie : seulement le maire ou mayeur le tenait en fief de l'évêque d'Arras. Le droit de justice et la seigneurie du marais, constituant la *Mairie de Vitry*, furent vendus le 31 janvier 1410, par la veuve Méhaut de le Vingne, châtelaine de Douai, aux échevins de cette ville, moyennant 3,200 écus à la couronne. Le 18 décembre de la même année, l'évêque Martin Porée vendit aux mêmes échevins le moulin et le droit de pêche qu'il y possédait. Il reconnut dans le même acte avoir reçu 200 écus d'or à titre de

droits seigneuriaux qui lui revenaient, sur la vente de la mairie.

Ce fief fut revendu le 27 août 1423 à Jean de Luxembourg avec la réserve du courant de la Scarpe retenu au profit de la ville de Douai pour la navigation, l'alimentation de ses moulins et l'inondation de ses fortifications. Au commencement du XVI[e] siècle, Baudouin de Gavre, seigneur d'Inchy, possédait la haute mairie de Vitry, au nom de l'évêque d'Arras. Elle fut vendue à Baudoin Morant, qui la possédait en 1599, sous Mathieu Moulart. L'Evêque de Bonneguise la vendit en dernier lieu, le 10 janvier 1759.

Le marais contenait alors 1200 mesures. Les habitants de Biache, Hamblain et Fresnes y avaient part encore au siècle dernier. Au milieu se trouvait une ferme entourée d'arbres à l'endroit nommé *Canteleux*.

De nos jours Vitry est un bourg se composant de 2500 habitants. Avantageusement situé sur le chemin de fer du Nord qui y a ouvert une station, il renferme plusieurs usines importantes dont l'une d'elles, établie sur la Scarpe et à l'usage de moulin à farine, vient d'être détruite par un violent incendie, dans la nuit du 30 octobre 1872. Le hameau de *Tréhout* est situé entre Vitry et Brebières. Il y existait autrefois une église, mais son importance est bien diminuée : car il ne renfermait alors que deux maisons.

ARCHÉOLOGIE.— L'église de Vitry sous le vocable de St-Martin est grande et belle ; le chœur est bâti en grès et les fenêtres ont la forme ogivale, bien que sa construction, ainsi que celle des chapelles latérales datent de 1663 (1). L'église a trois nefs qui ont été terminées en 1692 : elles sont séparées par des colonnes en grès dont l'une porte la date de 1691. Tout le pourtour est garni de riches boiseries en chêne bien travaillé et décoré de sculptures anciennes dans le style renaissance. La chaire de vérité est construite en chêne et dans le même style. En 1498 on travailla à la construction du clocher. L'évêque Pierre de Ranchicourt fit contribuer tous les

(1) Cette date est inscrite sur les murs extérieurs.

habitants aux travaux ; le chapitre lui-même y consacra une partie de ses revenus. La tour, dont les fondations insuffisantes compromettaient la solidité de l'édifice, fut démolie en 1660 et ne fut réédifiée qu'en 1729. Elle est haute et assez élégante, mais dans le style classique. Au-dessus de la porte d'entrée principale de l'église, se trouve la date de 1701.

A. DE CARDEVACQUE.

TABLEAU

DES

ANCIENNES JURIDICTIONS

ECCLÉSIASTIQUE & CIVILE

DE

L'ARRONDISSEMENT ACTUEL D'ARRAS

I^RE PARTIE

JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE

L'Evêché d'Arras, avant la Révolution, comprenait la plus grande partie des arrondissements d'Arras et de Béthune, un tiers environ de celui de Saint-Pol, et une commune de l'arrondissement de Saint-Omer. Il s'étendait, en outre, en Flandre et en Hainaut, jusqu'à Valenciennes, où il avait pour limites l'Escaut.

On verra plus loin que l'*arrondissement* actuel d'Arras comprend, outre une partie de cet ancien Evêché, des portions assez considérables des l'ancien diocèse de Cambrai et quelques paroisses de ceux d'Amiens et de Noyon.

L'ancien chapitre d'Arras était composé de quarante chanoines, plus un secrétaire. Il y avait quatre dignités : Le prévôt, le doyen, le chantre et l'écolâtre. Le prévôt, dans les derniers temps, était nommé par le roi ; le doyen et le chantre étaient élus par le chapitre; l'écolâtre était à la nomination de l'Evêque. Le chapitre avait la collation d'un nombre très-considérable de cures : on en trouvera la liste plus loin.

Les abbayes de divers ordres, ainsi que les collégiales de l'ancien diocèse, se trouvent mentionnées, avec les développement convenables, à chacune des localités où elles se trouvaient.

Le diocèse d'Arras était divisé en deux archidiaconés : celui d'Arras et celui d'Ostrevent.

L'archidiaconé d'Arras comprenait les doyennés d'Arras, Aubigny, La Bassée, Béthune, Croisilles, Houdain, Lens, Pas, lesquels souvent étaient subdivisés en districts.

L'archidiaconé d'Ostrevent comprenait les doyennés de Douai, Hénin-Liétard, Valenciennes, aussi subdivisés en districts.

ÉTAT des paroisses composant l'arrondissement actuel d'Arras, dans leur rapport avec les anciennes divisions ecclésiastiques des diocèses d'Arras, Cambrai, Amiens et Noyon.

PAROISSES.	ANCIEN DIOCÈSE.	ANCIEN DOYENNÉ.	COLLATEURS.
CANTON D'ARRAS (NORD). — *(Doyenné actuel du même nom.)*			
Athies.	Arras.	Hénin-Liétard.	L'abbé de St-Vaast.
Blangy, *sec. de St-Laurent*			
Dainville.	—	Pas.	Le Chapitre d'Arras.
Duisans.	—	Aubigny.	Le gr. chantre de la Cathédrale
Ecurie.	—	Hénin-Liétard.	Le Chapitre d'Arras.
Estrun.	—	Aubigny.	L'abbesse d'Etrun.
Marœuil.	—	—	Cure rég. l'abbé du même lieu.
Roclincourt, *sec. d'Ecurie*			
St-Aubin et Anzin.	—	Arras.	Le doyen de la Cathédrale.
Ste-Catherine.	—	—	Le chapitre d'Arras.
St-Laurent.	—	Croisilles.	L'abbé de St-Vaast.
St-Nicolas.	—	Arras.	Le chapitre d'Arras.
CANTON D'ARRAS (SUD). — *(Doyenné actuel du même nom).*			
Achicourt.	Arras.	Arras.	L'abbé de St-Vaast.
Agny.	—	Pas.	Le chapitre d'Arras.
Beaurains, *sec. de Tilloy*.			
Fampoux.	—	Croisilles.	Le chapitre d'Arras.
Feuchy.	—	—	L'abbé de St-Vaast.
Neuville-Vitasse.	—	—	L'Evêque d'Arras.
Tilloy-les-Mofflaines et Beaurains.	—	—	Le chapitre d'Arras.
Wailly.	—	Pas.	Le chapitre d'Arras.
CANTON DE BAPAUME. — *(Doyenné du même nom).*			
Achiet-le-Grand.	Arras.	Bapaume.	Le chapitre d'Arras.
Achiet-le-Petit.	—	—	L'abbé de St-Vaast.
Avesnes-les-Bapaume.	—	—	L'abbé d'Avesnes.

PAROISSES.	ANCIEN DIOCÈSE.	ANCIEN DOYENNÉ.	COLLATEURS.
Beaucourt (*et Favreuil*).	Cambrai	Beaumetz-l-C.	Le Trés. du chap. de Cambrai.
Bapaume.	Arras.	Bapaume.	L'abbé de St-Nicolas-au-Bois.
Beaulencourt.	—	—	L'abbé d'Arrouaise.
Béhagnies (*Annexe d'Ervillers*).			
Beugniatre.	—	—	L'abbé d'Anchin.
Brefvillers (*annexe de Grévillers*).			
Bihucourt.	—	—	Le chapitre d'Arras.
Favreuil *avec Bancourt*.	Cambrai	Beaumetz-l-C.	Le Trés. du chap. de Cambrai.
Frémicourt.	—	—	L'abbé d'Honnecourt.
Frévillers (*et Biefvillers*).	Arras.	Bapaume.	L'abbé du Mont St-Quentin.
Le Sart, *annexe d'Eaucourt.*			
Le Transloy.	—	—	L'abbé d'Arrouaise.
Ligny et Tilloy.	—	—	Cure rég. l'abbé d'Eaucourt.
Martinpuich.	—	—	— —
Morval.	Noyon.		
Riencourt.	Arras.	Croisilles.	L'abbé de St-Eloi.
Sapignies.	—	Bapaume.	L'abbé de St-Vaast.
Villers-au-Flot.	—	—	L'Evêque d'Arras.
Warlencour et Eaucourt	—	—	L'abbé d'Eaucourt.

CANTON DE BEAUMETZ-LEZ-LOGES.—*(Doyenné actuel du même nom).*

Adinfer.	Arras.	Pas.	Le personnat du lieu.
Agnez-les-Duisans, *annexe de Duisans.*			
Bailleulmont, *Bailleulval et la Cauchie.*	—	—	L'abbé d'Anchin.
Basseux.	—	—	Le chapitre d'Arras.
Beaumetz-les-Loges.	—	—	Le chapitre d'Arras.
Berles-au-bois, *annexe de Monchy-au-Bois.*			
Berneville *et Warlus.*	—	—	L'abbé de St-Vaast.
Blairville.	—	—	Le personnat d'Adinfer.

PAROISSES.	ANCIEN DIOCÈSE.	ANCIEN DOYENNÉ.	COLLATEURS.
Boiry-Ste-Rictrude.	Arras.	Croisilles.	L'abbé de Marchiennes.
Boiry-St-Martin.	—	—	Le personnat du lieu.
Ficheux.	—	Pas.	Le chapitre d'Arras.
Fosseux *et Barly*.	—	Aubigny.	L'abbé d'Etrun.
Gouves (*annexe de Montenescourt*).			
Gouy-en-Artois.	—	Pas.	Le chapitre d'Arras.
Habarcq.	—	Aubigny.	L'Evêque d'Arras.
Haute-Avesne.	—	—	Le commandeur du dit lieu.
Hendecourt-l-Ransart.	—	Pas.	L'abbé de St-Vaast.
La Cauchie (*annexe de Bailleulmont*).			
La Herlière.	—	Pas.	L'abbé de St-Vaast et l'abbé d'Anchin, alternativement
Mercatel.	—	Croisilles.	L'abbé de St-Vaast.
Monchiet (*annexe de Simencourt*).			
Monchy-au-Bois *et Berles-au-Bois*).	—	Pas.	L'abbé d'Arrouaise.
Montenescourt *et Gouves*	—	Aubigny.	Le chapitre d'Arras.
Ransart.	—	Pas.	Le personnat du lieu.
Rivière.	—	—	Le chapitre d'Arras.
Simencourt *et Monchiet*.	—	—	Le chapitre d'Arras.
Wanquetin.	—	—	Le chapitre d'Arras.
Warlus (*annexe de Berneville*).			

CANTON DE BERTINCOURT. — *(Doyenné actuel d'Havrincourt)*.

Barastre.	Cambrai	Beaumetz-l-C.	L'abbé de St-Aubert.
Beaumetz- les -Cambrai *et Louverval*.	—	—	Le chapitre de Cambrai.
Bertincourt.	—	—	L'abbé d'Honnecourt.
Beugny.	—	—	
Bus.	—	—	L'abbé du Mont-St-Quentin.
Haplincourt.	—	—	L'abbé de St-Aubert.
Havrincourt.	—	—	Le chapitre de Cambrai.
Hermies.	—	—	Le chapitre de Cambrai.
Lebucquière.	—	—	Le chapitre de Cambrai.

'AROISSES.	ANCIEN DIOCÈSE.	ANCIEN DOYENNÉ.	COLLATEURS.
lle (*annexe d'Itre*).	Cambrai	Beaumetz-l-C.	L'abbé d'Honnecourt.
:n-Couture.	—	—	L'abbé d'Anchin.
ies.	—	—	Le chapitre de Cambrai.
lle-en-Bourjonval *exe*).	—		
igny.	Arras.	Bapaume.	Cure rég. l'abbé d'Arrouaise.
.lcourt *et Neuvelle*	Cambrai	Beaumetz-l-C.	Le chapitre de Cambrai.
.ult.	—	—	L'abbé d'Anchin.
	—	—	L'abbé d'Anchin.

ANTON DE CROISILLES: — *(Doyenné actuel du même nom).*

ızevelle.	Arras.	Bapaume.	L'abbé d'Arrouaise.
: *et Douchy*.	—	Croisilles.	Le chapitre d'Arras.
-Becquerelle.	—	—	Le chapitre d'Arras.
ux-au-Mont.	—	—	Le personnat du lien.
ux-St-Marc.	—	—	Le chapitre d'Arras.
es.	—	—	Le chapitre d'Arras.
ıoy *et Essart*.	—	Bapaume.	L'abbé d'Arrouaise.
:ourt.	—	Croisilles.	L'abbé de St-Eloi.
·y.	—	—	L'Evêque d'Arras.
ɔlles-le-Comte.	—	Bapaume.	Cure rég. l'abbé d'Eaucourt.
lles.	—	Croisilles.	Le chapitre d'Arras.
ıy-les-Ayette, *an- d'Ayette*.			
t-St-Mein.	—	Croisilles.	Le chapitre d'Arras.
ers *et Béhagnies*.	—	Bapaume.	L'Evêque d'Arras.
ıne-les-Croisilles.	—	Croisilles.	Le chapitre d'Arras.
:court.	—	Bapaume.	L'Evêque d'Arras.
appe.	—	Croisilles.	L'Evêque d'Arras.
lincourt.	—	—	Le chapitre d'Arras.
-sur-Cojeul.	—	—	L'abbé de Ham en Vermandois; cure rég.
el.	—	—	L'abbé d'Anchin.
	—	Bapaume.	Le chapitre de Cambrai.
ıneville.	—	Croisilles.	L'abbé de St-Eloi.
il.	Cambrai	Beaumetz-l-C.	Le chapitre de St-Géry.

PAROISSES.	ANCIEN DIOCÈSE.	ANCIEN DOYENNÉ.	COLLATEURS.
Saint-Léger.	Arras.	Croisilles.	Le chapitre d'Arras.
St-Martin-s-Cojeul.	—	—	L'Evêque d'Arras.
Vaulx.	Cambrai	Beaumetz-l-C.	Le chapitre de St-Gery.
Wancourt.	Arras.	Croisilles.	L'abbé de St-Aubert de Cambrai.

CANTON DE MARQUION. — *(Doyenné actuel d'Oisy).*

Baralle.	Cambrai	Beaumetz-l-C.	L'abbé d'Anchin.
Bourlon.	—	—	Le chapitre de Cambrai.
Buissy-Baralle.	—	—	L'abbé d'Anchin.
Ecourt-St-Quentin.	—	—	Le chapitre de St-Amé.
Epinoy.	—	Cambrai.	L'abbé d'Anchin.
Graincourt-l-Havrinc.	—	Beaumetz-l-C.	L'abbé de St-Sépulchre.
Inchy.	—	—	L'abbé d'Anchin.
Lagnicourt.	—	—	Le chapitre de St-Géry.
Marquion.	—	—	Le chapitre de St-Géry.
Oisy.	—	Cambrai.	L'abbé d'Anchin.
Palluel.	—	—	L'abbé d'Anchin.
Pronville.	—	Beaumetz-l-C.	L'abbé de St-Aubert.
Quéant.	—	—	L'abbé de St-Aubert.
Rumaulcourt.	—	—	L'abbé d'Anchin.
Sains-l-Marquion.	—	—	Le chapitre de Cambrai.
Sauchy-Cauchy.	—	—	L'abbé d'Anchin.
Sauchy-l'Estrée.	—	—	L'abbé d'Anchin.

CANTON DE PAS. — *(Doyenné actuel du même nom.)*

Amplier (*sec. d'Orville*).	Amiens.	Doullens.	
Bienvillers-au-Bois.	Arras.	Pas.	L'abbé de St-Vaast.
Couin.	Amiens.	Doullens.	Le prieur de Bagneux.
Famechon.	Arras.	Pas.	Le prieur de Pas.
Foncquevillers *et Gommecourt.*	—	—	Le seigneur du lieu.
Gaudiempré *et Grincourt*	—	—	Le prieur de Pas.
Gommecourt, *annexe de Foncquevillers.*			
Graincourt-les-Pas, *annexe de Gaudiempré.*			

PAROISSES.	ANCIEN DIOCÈSE.	ANCIEN DOYENNÉ.	COLLATEURS.
Halloy.	Amiens.	Grandvillers.	L'abbé de St-Lucien de Beauvais.
Hannescamps.	Arras.	Pas.	Le chapitre d'Arras.
Hébuterne.	—	—	Le chapitre d'Arras.
Hénu.	—	—	Le prieur de Pas.
Humbercamp.	—	—	L'abbé d'Auchin.
Orville.	Amiens.	Doullens.	Le chap. de St-Pol-en-Artois.
Pas.	Arras.	Pas.	Le prieur du lieu.
Pommiers.	—	—	Le chapitre d'Arras.
Puisieux.	—	Bapaume.	L'abbesse d'Avesnes.
Sailly-au-Bois.	—	Pas.	Le chapitre d'Arras.
Saint-Amand.	—	—	Le chapitre d'Arras.
Sarton.	Amiens.	Doullens.	Le prieur du lieu.
Souastre.	Arras.	Pas.	Le chapitre d'Arras.
Thièvres.	Amiens.	Doullens.	L'évêque d'Amiens.
Warlincourt-les-Pas.	Arras.	Pas.	L'abbé de St-Eloi.

CANTON DE VIMY. — *(Doyenné actuel du même nom.)*

Ablain-St-Nazaire.	Arras.	Lens.	Le chapitre d'Arras.
Acheville (*secours de Fresnoy*).			
Acq.	—	Aubigny.	L'abbé de St-Eloi.
Arleux-en-Gohelle.	—	Hénin-Liétard.	L'Evêque d'Arras.
Avion.	—	—	L'Evêque d'Arras.
Bailleul-sir-Berthoult.	—	—	L'abbé de St-Vaast.
Beaumont.	—	—	L'abbé de Blangy, diocèse de Boulogne.
Bois-Bernard.	—	—	Cure rég. l'abbé d'Hénin-Liétard.
Carency.	—	Aubigny.	L'Evêque d'Arras.
Drocourt.	—	Hénin-Liétard	Le chapitre d'Arras.
Ecoivres.	—	Aubigny.	L'abbé de St-Eloi.
Eleu.	—	Hénin-Liétard	L'Evêque d'Arras.
Farbus.	—	—	L'abbé de St-Vaast.
Fresnoy (*et Acheville, secours*).	—	—	Cure rég. l'abbé d'Hénin-Liétard.
Gavrelle.	—	—	L'abbé de St-Vaast.

PAROISSES.	ANCIEN DIOCÈSE.	ANCIEN DOYENNÉ.	COLLATEURS.
Givenchy-en-Gohelle.	Arras.	Hénin-Liétard	Le chapitre d'Arras.
Izel-les-Equerchin.	—	—	L'abbé de St-Vaast.
Méricourt.	—	—	L'Evêque d'Arras.
Mont-St-Eloy.	—	Aubigny.	Cure rég. l'abbé de St-Eloi.
Neuville-St-Vaast.	—	Hénin-Liétard	L'abbé de St-Vaast.
Neuvireuil.	—	—	L'abbé de St-Vaast.
Oppy.	—	—	L'Evêque d'Arras.
Quiéry-la-Motte.	—	—	L'abbé de Blangy, diocèse de Boulogne.
Rouvroy.	—	—	Le chapitre d'Arras.
Souchez.	—	Lens.	Le chapitre d'Arras.
Thélus.	—	Hénin-Liétard	L'abbé de St-Vaast.
Villers-au-Bois.	—	Aubigny.	L'Evêque d'Arras.
Vimy.	—	Hénin-Liétard	L'Evêque d'Arras.
Willerval.	—	—	L'Evêque d'Arras.

CANTON DE VITRY. — *(Doyenné actuel du même nom).*

Bellone *et Tortequenne,*	Arras.	Douai.	L'Evêque d'Arras.
Biache-St-Vaast.	—	Croisilles.	L'abbé de St-Vaast.
Boiry-Notre-Dame.	—	—	Le chapitre de Cambrai.
Brebières.	—	Douai.	L'Evêque d'Arras.
Cagnicourt.	Cambrai	Beaumetz-l-C.	
Corbehem.	Arras.	Douai.	L'Evêque d'Arras.
Dury.	—	Croisilles.	Le chapitre de Cambrai.
Etaing.	Cambrai	Beaumetz-l-C.	Le chapitre de Cambrai.
Eterpigny.	Arras.	Croisilles.	Le chapitre de Cambrai.
Fresnes-les-Montauban.	—	Hénin-Liétard	L'abbé de St-Vaast.
Gouy-sous-Bellone.	—	Douai.	L'abbé de Marchiennes.
Hamblain-les-Près.	—	Croisilles.	L'abbé de St-Vaast.
Hancourt.	Cambrai	Beaumetz-l-C.	Le chapitre de St-Géry.
Hendecourt-l-Cagnic.	Arras.	Croisilles.	L'abbé de St-Vaast.
Monchy-le-Preux.	—	—	L'Evêque d'Arras.
Noyelles-sous-Bellone.	—	Douai.	L'Evêque d'Arras.
Pelves.	—	Croisilles.	L'abbé de St-Vaast.
Plouvain.	—	—	L'abbé de St-Vaast.
Récourt.	—	Douai.	L'abbé de St-Amand.

PAROISSES.	ANCIEN DIOCÈSE.	ANCIEN DOYENNÉ.	COLLATEURS.
Rémy.	Arras.	Croisilles.	L'abbé de St-Vaast.
Riencourt-les-Cagnic.	—	—	L'abbé de St-Eloi.
Rœux.	—	—	L'Evêque d'Arras.
Sailly-en-Ostrevent.	—	Douai.	L'abbé de Marchiennes,
Saudemont.	Cambrai	Beaumetz-l-C.	Le chapitre de St-Amé.
Tortequesne, *annexe de Bellone.*	—		
Villers-les-Cagnicourt.	—	—	L'abbé d'Anchin.
Vis-en-Artois.	Arras.	Croisilles.	L'abbé de St-Vaast.
Vitry.	—	Hénin-Liétard	Le chapitre d'Arras.



IIE PARTIE

JURIDICTION CIVILE.

Lorsque la France fit la conquête de l'Artois, elle laissa subsister dans le pays tout l'ancien système de juridiction. La capitulation d'Arras de 1640 stipule de la manière la plus formelle le maintien du Conseil d'Artois et de tous les autres tribunaux qui en dépendaient. Rien ne fut donc changé alors, si ce n'est qu'il y eut deux Conseils d'Artois, l'un résidant à Arras pour le pays d'*en deça,* l'autre résidant à Saint-Omer pour le pays d'*au delà.* Celui d'Arras relevait naturellement du parlement de Paris, tandis que celui de Saint-Omer continua à reconnaître la suprématie du grand conseil de Malines. Plus tard, lorsque Louis XIV eut annexé l'Artois tout entier à la couronne, le Conseil d'Artois de Saint-Omer disparut, et l'unité de juridiction, qui avait toujours subsisté dans ce pays, depuis le temps de Charles-Quint, recommenca à être en honneur. (E. Lecesne, *Exposé de la législation coutumière de l'Artois.*)

Nous allons d'abord parler du Conseil d'Artois, puis nous donnerons la nomenclature des tribunaux inférieurs qui existaient avant la révolution dans les villes, bourgs et communes de l'arrondissement d'Arras.

CONSEIL D'ARTOIS. — SA COMPÉTENCE GÉNÉRALE, 1741.

Après la funeste séparation de l'Artois d'avec la France, le Parlement de Paris dut cesser de connaître des appels qui étaient interjetés devant lui, avant cette séparation. Aussi Charles-Quint institua par l'ordonnance du 12 mai 1530, le Conseil provincial et supérieur d'Artois : l'installation eut lieu le 18 juin suivant.

La compétence du Conseil d'Artois avait été primitivement réglée par les placards de Charles-Quint des 12 mai et 5 juillet 1530 et 8 juillet 1531. En vertu de ces placards, le Conseil d'Artois connaissait en première instance de toutes les matières et actions personnelles, et en appel, de tous jugements rendus, tant au civil qu'au criminel, par les juges inférieurs de la province. Il statuait en dernier ressort et par arrêt, sur les affaires de grand criminel, celles concernant l'altération des monnaies ou fabrication de fausse monnaie, et sur quelques cas privilégiés à l'égard des ecclésiastiques. Ainsi le Conseil d'Artois était le seul et unique tribunal souverain en matière criminelle dans toute l'étendue de la province. Par un privilége assez singulier, sa juridiction s'étendait jusque sur la ville de Dunkerque, où il avait le droit de faire exécuter des arrêts criminels, quoiqu'il y existât une amirauté.

Les *Committimus*, ce grand abus du pouvoir royal, ne pouvaient jamais entraver le cours de la justice en Artois : il existe à cet égard des actes de notoriété des 28 février 1683 et 25 octobre 1686. Un arrêt notable du Parlement de Paris du 2 juin 1761, rendu après une correspondance fort intéressante entre MM. Joly de Fleury et Briois, reconnait également au Conseil d'Artois le droit de juger tous attroupements, tumultes, injures et menaces faites à un officier public, comme aussi de prononcer à la charge d'une communauté d'habitants des amendes envers le roi et des sauvegardes. Le Conseil d'Artois était même reconnu comme ayant l'interprétation des lois obscures : un placard du 29 juillet 1566, constate que c'est à lui et non au souverain qu'il faut s'adresser pour obtenir cette interprétation.

Le Conseil d'Artois prononçait en dernier ressort sur les affaires civiles jusqu'à deux mille livres en principal ou quatre-vingt livres de rentes, outre les dépens et restitution de fruits relatifs à ces affaires, à quelque somme ou valeur qu'ils montassent. Il pouvait ordonner l'exécution provisionnelle de ses jugements, à la charge de donner caution, pourvu que l'affaire n'excédât pas quatre milles livres en principal, ou cent soixante livres de rentes. Il avait le droit de faire exécuter, nonobstant appel, ses jugements interlocutoires réparables en définitif, ceux rendus en

matière de complainte sommaire et provisoire, et même les jugements définitifs en matière réelle, s'ils n'excédaient pas cinq cents livres en capital ou trente livres de rentes. Enfin il jugeait en dernier ressort les affaires relatives à la noblesse et à ses privilèges. Quant au premier ressort, sa compétence était illimitée. On appelait, comme nous l'avons dit, du Conseil d'Artois au grand Conseil de Malines, jusqu'en 1640, et ensuite au Parlement de Paris. En fait de motifs d'arrêts, le Conseil d'Artois n'était même tenu de déférer à aucunes autres injonctions qu'à celles de M. le Chancelier : c'est ce qui avait été reconnu dans une lettre de M. de Lamoignon, du 29 avril 1751, à M. Bataille, procureur-général au Conseil d'Artois.

Les relations des bailliages de la province avec le Conseil d'Artois, furent l'objet d'une contestation qui dura plus de trente ans, et qui ne fut réglée que par les arrêts du Conseil d'Etat des 25 mai 1726 et 13 décembre 1728. Ces arrêts maintiennent les officiers des bailliages dans la qualité d'officiers royaux, mais ils leur défendent de connaître des cas royaux. Ils donnent au Conseil d'Artois le droit d'entretenir seul les lettres de grâce, de rémission et de pardon et les autres lettres pour les crimes commis dans les bailliages, de connaître en première instance de toutes les causes des bénéficiers et des communautés de fondation royale ou qui avaient obtenu des lettres de gardes, même d'apposer les scellés, lors du décès des évêques, des abbés, et des titulaires des autres bénéfices qui étaient à la nomination du roi, de juger aussi en première instance toutes les affaires provenant de l'exécution des contrats pour lesquels les habitants de l'Artois auraient accepté pour juge le Conseil provincial, d'accorder des mises de fait, quand il en serait requis par les parties, d'enregistrer toutes les lettres patentes émanées du grand sceau, enfin de recevoir et d'installer tous les officiers des bailliages. De plus, on lui reconnut le droit de juger en dernier ressort toutes les affaires dont la connaissance appartenait à la Cour des aides, dont les baillis étaient en possession de connaître en Artois.

(E. Lecesne, *Exposé sur la législation coutumière de l'Artois*.)

LISTE dressée en 1741 des personnes, matières, biens et lieux sujets immédiatement à la juridiction du Conseil provincial d'Artois (Maillard.)

ARRONDISSEMENT D'ARRAS.

1° ECCLÉSIASTIQUES.

Évêque d'Arras. — Cathédrale d'Arras. — Abbaye de St-Vaast. — L'hôpital de St-Jean-en-l'Estrée à Arras. — Tous les ordres religieux établis dans l'arrondissement. — Toutes les commanderies de Malte. — Pensionnats d'Adinfer, — Blairville, — Boisleux-au-Mont, — Boiry-Saint-Martin, — Brebières, — Gavrelle, — Habarcq, — Ransart. — Prévotés de Pas, — Saint-Aubin-les-Bapaume, — Saint-Martin-sur-Cojeul, — Sarton. — Et tous les autres religieux titulaires, séculiers ou réguliers, et couvents, en corps ou en membres, qui par eux-mêmes, ou par les chefs-lieux dont ils dépendent, jouissent du privilège de fondation ou d'amortissement royal absolu, et dont les officiers royaux sont en possession.

2° LAÏQUES.

Les états d'Artois. — Arras. — Arras, la ville et son Echevinage. — Arras, la cité et son Echevinage. — L'élection provinciale d'Artois. — La gouvernance, ou Bailliage d'Arras. — Le Bailliage d'Autie. — La maîtrise des eaux et forêts. — La maréchaussée. — Les mayeur et échevins d'Arras. — La salle épiscopale. — La sous-prévôté du chapitre de la cathédrale d'Arras. — La salle abbatiale, ou Bailliage de Saint-Vaast. — Le siége de Tonlieu. — Le commissaire aux saisies réelles et receveur des consignations. — Le greffier du gros. — Les notaires. — Les huissiers. — Les communes dépendant du Bailliage d'Aubigny-le-Comte. — Les

communes dépendant du Bailliage d'Avesne-le-Comte. — Le Bailliage et l'Echevinage de Bapaume. — Les notaires et les huissiers de Bapaume. — Les communes dépendant de la gouvernance de Béthune. — Les communes dépendant du Bailliage de Lens. — Les notaires de Pas.

Ablainzevelle, (abbaye de Bertaucourt). — Agny, (ordre de Malte). — Arleux, (chapitre de Saint-Pierre à Lille). — Berles-au-Bois, (abbaye de Saint-Pierre de Corbie). — (Bertincourt, abbaye de Bertaucourt). — Biefvillers-les-Bapaume, (abbaye de Saint-Quentin. — Boiry-Saint-Martin, (personnat). — Boisleux-au-Mont, (id). — Foncquevillers, (abbaye de Saint-André de Soissons. — Gaudiempré, (ordre de Malte). — Gouves, (id.). — Gavrelles, (personnat). — Habarcq, (id.). — Haute-Avesnes, (ordre de Malte). — Mercatel, (id.). — Monchy-au-Bois, (abbaye d'Arrouaise). — Monchy-le-Preux, (abbaye d'Hasnon). — Pas, (prieuré). — Quiéry-la-Motte, (abbaye de Blangy-sur-Ternoise). — Ransart, (personnat). — Rivière, (abbaye d'Arrouaise). — Saint-Martin-sur-Cojeul, (prieuré). — Sarton, (id.) — Villers-au-Flos. — Wailly, (abbaye d'Arrouaise).

JURIDICTIONS SECONDAIRES.

Les juridictions de l'arrondissement d'Arras ressortissant du Conseil d'Artois, étaient :

1° L'élection provinciale d'Artois, connaissant des cas royaux, en fait d'aides, impositions, et de noblesse seulement.

2° La maitrise particulière des eaux et forêts, connaissant des cas royaux qui étaient de sa compétence dans les bois et les domaines du roi et non ailleurs.

3° La maréchaussée composée de trois lieutenants, d'un assesseur, un procureur du roi, de trois greffiers, trois exempts, et connaissant des cas royaux et prévôtaux tout à la fois et du duel.

4° La gouvernance d'Arras.

Le personnel de ce siège se composait du grand Bailli des ville et gouvernance d'Arras, d'un lieutenant-général, d'un lieutenant

particulier, d'un avocat du roi, d'un procureur du roi et d'un greffier. Le grand Bailli n'était que conjurateur; en son absence, c'était le lieutenant-général qui remplissait cette fonction. Quant au lieutenant général et aux autres officiers, ils ne pouvaient faire les fonctions de juges qu'en la seule qualité d'hommes de fief. Ainsi, quand ils n'avaient pas chacun en propriété un fief relevant du château d'Arras, dont ils avaient fait foi et hommage, ils étaient obligés d'en desservir un par commission, d'un autre propriétaire reconnu à homme. Quand il n'y avait pas d'hommes de fief suffisants parmi les officiers permanents, pour rendre les jugements, on était obligé d'évoquer d'autres hommes de fief à tour de rôle, de quinzaine en quinzaine.

La compétence de la gouvernance d'Arras s'étendait sur les causes civiles et criminelles intentées à la conjure du gouverneur et de son lieutenant. Elle recevait la saisine et la dessaisine des terres et héritages qui étaient de sa mouvance; exerçant sa juridiction comme cour féodale du comte d'Artois, elle ne connaissait en principe que des cas de haute justice : mais, par une attribution spéciale, elle jugeait avec le concours d'avocats nommés juges, et du lieutenant de la maréchaussée, de tous les cas dont la maréchaussée était reconnue compétente. « Au reste, la « gouvernance ou Bailliage d'Arras, avait peu d'exercice dans la « ville, dit Bultel, car cet exercice se borne seulement à quelques « fiefs y situés, tenus du château d'Arras; le fort de sa juridiction « et de son ressort est en dehors de la ville, sur toutes les terres « tenues du château d'Arras, en fiefs et arrière fiefs. »

La gouvernance d'Arras avait sous elle la gouvernance et advouerie de Béthune, le comté et la sénéchaussée de Saint-Pol, la châtellenie d'Oisy, les baronnies d'Havrincourt, Houdain, Oisy, Barly-Fosseux, et le Bailliage de Lillers. De plus, elle possédait dans la ville deux juridictions seigneuriales, le pouvoir ou fief de Chaulnes, appartenant à l'abbaye de Mont Saint-Eloy, et le pouvoir ou fief de Séchelles, venant de la maison de Melun (1).

(1) (E. Lecesne, *Exposé de la législation coutumière de l'Artois*).

LISTE des localités de l'arrondissement d'Arras faisant autrefois partie de la gouvernance ou Bailliage d'Arras (2).

Arras. — Ablainzevelle. — Achicourt. — Acq. — Acheville. — Athies. — Ayette. — Anzin. — Agny. — Agnez-les-Duisans. — Amplier. — Adinfer. — Arleux. — Bailleul-sir-Berthoud. — Basseux. — Boyelles. — Bailleulval. — Bucquoy. — Boisleux-au-Mont. — Beaurains. — Bailleulmont. — Boiry-Saint-Martin. — Biache-Saint-Vaast. — Boisleux-Saint-Marc. — Bourlon. — Boiry-Sainte-Rictrude. — Berles-au-Bois. — Boiry-Becquerelle. — Bienvillers-au-Bois. — Blairville. — Bois-Bernard. — Berneville. — Buissy-Baralle. — Beaumetz-lez-Loges. — Baralle. — Cagnicourt. — Chérisy. — Dainville. — Douchy-les-Ayette. — Duisans. — Ecourt-Saint-Quentin. — Etrun. — Ecoust-Saint-Mein. — Epinoy. — Eterpigny. — Ecurie. — Eleu dit Lauwette. — Fampoux. — Feuchy. — Foncquevillers. — Fosseux. — Fresnes-les-Montauban. — Fontaines-les-Croisilles. — Ficheux. — Famechon. — Gouy-en-Artois. — Guémappe. — Gommecourt. — Gavrelle. — Gomiecourt. — Guines. — Graincourt-les-Havrincourt. — Gouy-sous-Bellonne. — Habarcq. — Hénin-sur-Cojeul. — Haucourt. — Hendecourt-les-Ransart. — Hannescamps. — Humbercamps. — Havrincourt. — Hamblain-les-Prés. — Halloy. — Haute-Avesnes. — Hénu. — Hébuterne. — Héninel. — Inchy. — Laherlière. — La Cauchie. — Marœuil. — Montenescourt. — Marquion. — Mont-Saint-Eloy. — Mercatel. — Monchiet. — Monchy-au-Bois. — Monchy-le-Preux. — Neuville-Vitasse. — Noyelle-sous-Bellonne. — Oisy. — Oppy. — Palluel. — Plouvain. — Pelves. — Pas. — Pommier. — Puisieux. — Quiéry-la-Motte. — Quéant. — Roclincourt. — Ransart. — Rœux. — Remy. — Rumaucourt. — Rivière. — Riencourt-les-Cagnicourt. — Riencourt-les-Bapaume. — Sarton. — Saint-Laurent. — Sailly-au-Bois. — Sauchy-Cauchy. — Sailly-en-Ostrevant. — Sauchy-Lestrée. — Saint-Amand. — Saudemont. — Saint-Aubin.

(2) Cette liste a été copiée dans le Manuscrit de l'intendant Bignon, intitulé : *Mémoires sur l'Artois.*

— Simencourt. — Saint-Martin-sur-Cojeul. — Souastre. — Thilloy-les-Mofflaines. — Trescault. — Villers-les-Cagnicourt. — Vis-en-Artois. — Villers-au-Bois. — Vitry. — Wailly. — Warlencourt-les-Pas. — Wancourt. — Wagnonlieu. — Warlus. — Wanquetin.

5° Echevinage d'Arras.

Ce siége avait profité de tous les démembrements qu'avait subi la justice de l'abbaye de Saint-Vaast, qui, au commencement du XVIII°, siècle n'avait d'autre juridiction à Arras que, *le clos de l'abbaye* et quelques autres endroits rigoureusement circonscrits.

La juridiction échevinale d'Arras, se composait d'un mayeur électif et exerçant à vie, de douze Echevins se renouvelant chaque année, savoir : quatre nobles, quatre avocats ou autres gradués, et quatre roturiers ou marchands en gros. La veille de la Toussaint, le gouverneur désignait quatre échevins, les anciens échevins en désignaient quatre autres, et ces huit échevins en choisissaient quatre parmi ceux de l'année précédente. On ne pouvait être échevin plus de deux années consécutives. Il y avait en outre six assesseurs, un conseiller pensionnaire, un procureur du roi syndic, un argentier ou receveur général de la ville, un greffier civil et un greffier criminel, trois commis au greffe civil, un au criminel et plusieurs autres suppots.

En fait de police, le grand Bailli, ou gouverneur d'Arras, était à la tête de l'Echevinage, pour tout ce qui concernait les statuts ou ordonnances. C'est lui qui faisait les fonctions de *partie publique* dans les affaires criminelles. Il y avait aussi un châtelain auprès de l'Echevinage ; c'était l'homme de fief né de la gouvernance d'Arras.

L'Echevinage tenait deux tribunaux, les *grands plaids*, qui avaient leurs séances tous les lundis dans la salle échevinale, pour les matières personnelles et réelles, et les petits plaids où se jugeaient, par deux Echevins seulement, et sans ministère de procureur, les affaires inférieures à 4 livres. Le vendredi, l'Echevinage avait encore audience pour prononcer sur les actions d'injures et les réclamations en matière de contributions municipales.



Les Echevins avaient droit de haute moyenne et basse justice en matière criminelle (1).

6° L'Echevinage de la cité d'Arras.

Jusqu'à l'édit de réunion de 1749, la cité d'Arras eut son tribunal composé d'un prévot, d'un lieutenant, de sept Echevins, d'un procureur fiscal et d'un greffier, qui étaient tous à la nomination de l'évêque; les sept Echevins se renouvelaient chaque année, les autres officiers étaient nommés à vie. Cet Echevinage connaissait, dans les lieux de sa dépendance, des cas de haute justice et de police : il ressortissait immédiatement du siége épiscopal.

7° Le siége abbatial de Saint-Vaast.

Le siége abbatial de Saint-Vaast s'appelait aussi le siége supérieur et du ressort de l'abbaye royale de Saint-Vaast d'Arras. C'était une juridiction seigneuriale et de privilége, à cause de l'amortissement royal et absolu. Sa juridiction fut réduite par l'échevinage. Elle se composait d'un religieux de l'abbaye ayant titre de grand prévôt, et étant chef et conjurateur au civil, d'un grand bailli, conjurateur au criminel, de quatre hommes de fiefs gradués, d'un procureur fiscal et d'un greffier. Ses jugements civils et criminels étaient intitulés en son nom. Son ressort immédiat était au Conseil d'Artois.

L'Abbaye de Saint-Vaast, qui était soumise directement au Saint-Siége, avait en outre une juridiction ecclésiastique, tant sur ses membres que sur quelques autres prêtres habitués des paroisses de son patronat. Cette juridiction se composait d'un promoteur et d'un greffier; le grand-prieur en était l'official né. Le promoteur se prenait ordinairement parmi les prêtres habitués de la paroisse de la Madeleine. En cas d'appel, les affaires étaient portées devant le métropolitain de Cambrai, comme pour le chapitre d'Arras (2).

LISTE des communes de l'arrondissement d'Arras qui allaient

(1) Voir E. Lecesne, *Exposé de la législation coutumière de l'Artois.*

(2) (E. Lecesne, *Exposé de la législation coutumière de l'Artois.*)

immédiatement et pour appel à la salle abbatiale de Saint-Vaast, et de là au Conseil d'Artois.

Achicourt. — Athies. — Anzin. — Agnez-les-Duisans. — Avesnes-les-Bapaume. — Bailleul-sir-Berthouldt. — Beaurains. — Béhagnies. — Beaudimont. — Bellacourt (Rivière). — Berneville. — Beaumetz-les-Loges. — Bellemote (abbaye de). — Blairville.— Boiry-Saint-Martin.— Boisleux-Saint-Marc. — Blangy-les-Arras. — Bihucourt. — Brayelle (Saint-Laurent). — Boisleux-au-Mont. — Dainville. — Eterpigny. — Feuchy. — Farbus. — Ficheux. — Fresnes-les-Montauban. — Gavrelle. — Hamelincourt. — Hamblain-les-Près. — Hendecourt-les-Cagnicourt. — Héninel. — Haucourt. — Izel-les-Equerchin. — Mercatel. — Montauban. — Moyenneville. — Neuville-Saint-Vaast. — Neuville-Vitasse. — Neuviroeuil. — Oppy. — Palluel. — Plouvain. — Ransart. — Rivière. — Riencourt-les-Bapaume. — Roclincourt. — Rouvroy. — Saint-Aubin. — Sainte-Catherine.— Saint-Laurent-Blangy. — Saint-Michel. — Simencourt. — Souastre. — Sailly-au-Bois. — Saint-Nicolas. — Saint-Sauveur-les-Arras. — Sapignies. — Thilloy-les-Mofflaines. — Thélus. — Villers-au-Bois. — Vimy. — Vis-en-Artois.

8° La salle épiscopale d'Arras.

C'était une juridiction supérieure, féodale et de privilége; elle était composée de deux hommes de fiefs gradués, d'un procureur fiscal et d'un greffier. Quand il était nécessaire d'avoir un plus grand nombre de juges, on évoquait autant d'hommes de fief tenus de la crosse épiscopale qu'il convenait. Ce siège avait les mêmes exercices de juridiction que les Baillages et autres cours féodales de l'Artois, et il ressortissait, comme la plupart d'entre-eux, immédiatement du Conseil d'Artois (1).

Noms des localités de l'arrondissement d'Arras dépendant en 1740, en tout ou en partie, de la juridiction de la salle épiscopale d'Arras, qui ressortissait au conseil provincial d'Artois.

En totalité : Arras (cité), et Vitry. — En partie : Arleux. —

(1) E. Lecesne, ouvrage précité.

Méricourt. — Avion. — Monchy-le-Preux. — Brebières. — Neuville-Saint-Vaast.— Carency. — Neuville-Vitasse. — Chérisy. — Riencourt-les-Bapaume. — Croisilles. — Le Transloy. — Gomiecourt. — Villers-au-Flos. — Guémappe.

9° La juridiction ecclésiastique de Saint-Vaast composée d'un officier, d'un promoteur et d'un greffier.

10° Le chapitre d'Arras.

Le chapitre d'Arras, qui jouissait du privilége de fondation et d'amortissement royal, et qui ne dépendait pas de l'évêque, avait deux ordres de juridictions : la première s'étendait aux causes des chanoines et suppôts du chapitre; elle était composée de deux commissaires du chapitre, d'un promoteur et d'un secrétaire; la seconde s'appliquait aux vassaux et tenanciers du chapitre en première instance, ou par appel des juridictions féodales établies dans les principaux fiefs; elle était exercée par le prévôt, chef du chapitre, conjurateur au civil, par un sous-prévôt gradué, conjurateur au criminel, par deux hommes de fief gradués, qui en évoquaient d'autres au besoin, par un procureur fiscal et un greffier. Ces deux tribunaux ne connaissaient que des cas de la haute justice, et ils ressortissaient du Conseil d'Artois, savoir le premier pour les causes civiles temporelles, et le second à tous égards (1).

LISTE des villages de l'arrondissement d'Arras soumis à la régale et temporalité du chapitre de l'église cathédrale, à cause de sa dotation royale (2).

Ablain-Saint-Nazaire. — Acq. — Achiet-le-Grand. — Agny. — Basseux. — Boyelles. — Boiry-Becquerelle. — Croisilles. — Douchy-les-Ayette. — Duisans. — Ervillers. — Ecoust-Saint-Mein. — Ecurie. — Fampoux. — Fontaine-les-Croisilles. — Givenchy-en-Gohelle. — Gouy-en-Artois. — Montenescourt. — Roclincourt. — Sainte-Catherine. — Saint-Léger. — Simencourt.

(1) E. Lecesne, ouvrage précité.

(2) Maillart, *Coutumes d'Artois*, 1741.

— Souchez. — Thilloy-les-Mofflaines. — Vis-en-Artois. — Wailly. — Wanquetin. — Warlus.

11° L'officialité d'Arras.

C'était le tribunal de l'évêque jugeant les causes ecclésiastiques; il siégeait dans le palais épiscopal et était composé d'un official, d'un promoteur et d'un greffier : son ressort était à l'archevêché de Cambrai (1).

12° Le siège du pouvoir de Chaulnes à Arras.

13° Le siège du pouvoir de Séchelles à Arras.

14° La vingtaine, ou l'office composé d'un certain nombre de bourgeois choisis pour faire la police sur le grand marché à Arras.

15° Bailliage de Béthune.

Achiet-le-Petit. — Ervillers.

16° Bailliage de Lens.

Avion. — Acheville. — Ablain-Saint-Nazaire. — Arleux-en-Gohelle. — Brebières. — Bois-Bernard. — Beaumont. — Bellonne. — Corbehem. — Carency. — Coin. — Eleu dit Lauwette. — Drocourt. — Fresnoy. — Farbus. — Fresnes-les-Montauban. — Givenchy-en-Gohelle. — Grincourt-les-Pas. — Gaudiempré. — Izel-les-Equerchin. — Méricourt. — Neuville-Saint-Vaast. — Neuvireuil. — Noyelle-sous-Bellone. — Oppy. — Orville. — Boiry. — Sarton. — Saint-Amand. — Souchez. — Thélus. — Thièvres. — Villers-au-Bois. — Vimy. — Willerval. — Warlincourt-les-Pas.

17° Bailliage de Bapaume.

Le Bailliage de Bapaume étendait sa juridiction sur 80 villages ou hameaux, dont la population s'élevait dans le XVIII[e] siècle, à 21,190 habitants. Il était composé d'un grand bailli qui était chef de la ville, d'un lieutenant-général, d'un procureur du roi, d'un greffier et des hommes de fief. Il était sujet immédiatement au ressort du conseil d'Artois.

(1) E. Lecesne, ouvrage précité.

Liste des communes de l'arrondissement d'Arras, qui dépendaient de l'ancien bailliage de Bapaume.

Achiet-le-Petit. — Achiet-le-Grand. — Avesnes-les-Bapaume. — Bapaume. — Bancourt. — Barastre. — Beaulencourt. — Béhagnies. — Beaumetz-les-Cambrai. — Bellonne. — Bertincourt. — Beugny. — Beugnâtre. — Biefvillers-les-Bapaume. — Bihucourt. — Bullecourt. — Boisleux-au-Mont. — Boileux-Saint-Marc. — Boursies. — Boiry-Becquerelle. — Boiry-Saint-Martin. — Bus. — Chérisy. — Courcelles-le-Comte. — Croisilles. — Ervillers. — Ecoust-Saint-Mein. — Favreuil. — Frémicourt. — Fontaine-les-Croisilles. — Gomiecourt. — Graincourt-les-Havrincourt. — Grévillers. — Hamelincourt. — Haplincourt. — Havrincourt — Hermies. — Héninel. — Hénin-sur-Cojeul. — Hendecourt-les-Cagnicourt. — Lagnicourt. — Le Bucquière. — Le Sars. — Ligny-Thilloy. — Lechelle. — Le Transloy. — Martinpuich. — Metz-en-Couture. — Moyenneville. — Morchies. — Mory. — Morval. — Noreuil. — Neuville-Bourjonval. — Noyelles-Vion. — Pronville. — Quéant. — Riencourt-les-Bapaume. — Rocquigny. — Riencourt-les-Cagnicourt. — Ruyaulcourt. — Saint-Léger. — Saint-Martin-sur-Cojeul. — Sapignies. — Trescault. — Vaulx-Vraucourt. — Vélu. — Villers-au-Flos. — Warlencourt-les-Eaucourt.

18° Bailliage d'Avesnes-le-Comte.

Fosseux. — Gouy-en-Artois. — Hébuterne. — Wanquetin.

19° Comté et sénéchaussée de Saint-Pol.

Famechon. — Gaudiempré. — Graincourt-les-Pas. — Halloy. Hénu. — Orville. — Pas. — Thièvres.

20° Bailliage d'Aubigny-la-Marche.

Bailleulmont. — Bailleulval. — Duisans. — Gouy-en-Artois. — Habarcq. — Humbercamps. — Pommier.

21° Bailliage d'Aubigny-le-Comte.

Agnez-les-Duisans. — Duisans. — Gouy-en-Artois. — Montenescourt. — Warlus.

22° Bailliage de Bucquoy.

Il ressortissait de la gouvernance d'Arras ; il n'y avait pas d'Echevinage à Bucquoy.

23° Bailliage de la baronnie d'Havrincourt.

Il ressortissait également de la gouvernance d'Arras.

24° Châtellenie d'Oisy.

La châtellenie d'Oisy dépendait de la gouvernance d'Arras, et était composée d'un bailli, d'un lieutenant et d'hommes de fief. Par arrêt du 5 novembre 1768, il fut fait défense au bailli d'Oisy de prendre la qualification de grand bailli attendu qu'Oisy n'était qu'une châtellenie, décorée postérieurement du titre de Comté.

Baralle. — Bourlon. — Buissy. — Courcelles. — Epinoy. — Haucourt. — Marquion. — Noyelles-sous-Bellonne. — Oisy. — Récourt. — Riencourt-les-Cagnicourt. — Rumaucourt. — Sains-les-Marquion. — Sauchy-Cauchy. — Sauchy-Lestrée. — Saudemont. — Trescault. — Villers-les-Cagnicourt.

25° Châtellenie de Pas.

Elle ressortissait de la maréchaussée de Saint-Pol. L'Echevinage de Pas était composé d'un mayeur et d'échevins nommés chaque année par 40 habitants de Pas qui jouissaient de ce privilége.

26° Châtellenie d'Orville.

Elle dépendait aussi de la sénéchaussée de Saint-Pol. Orville avait un Echevinage dont le ressort était à la châtellenie.

27° Principauté d'Epinoy.

Bellonne. — Neuvireuil. — Willerval.

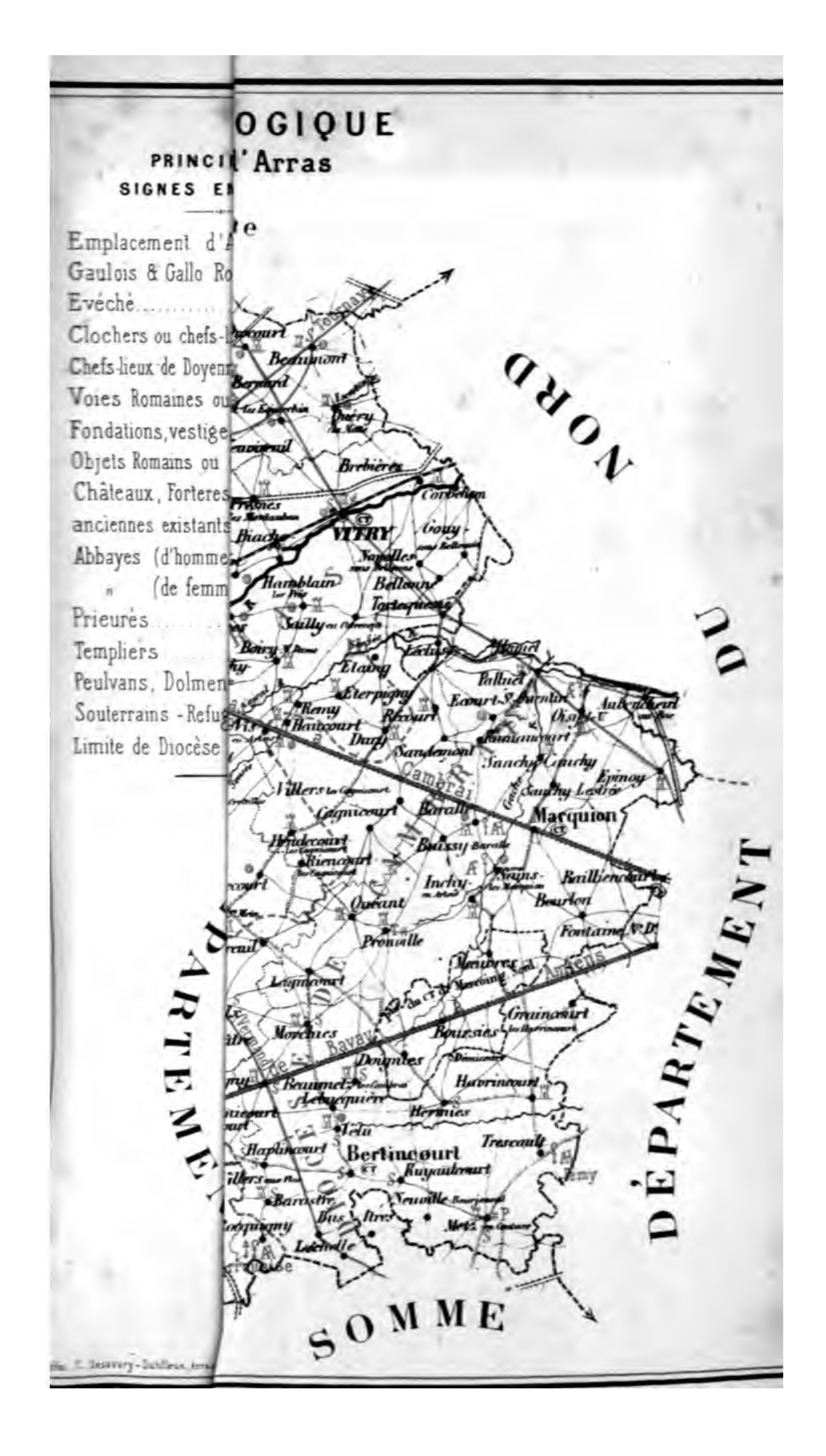
28° Baronnie d'Inchy.

Son ressort était à la gouvernance d'Arras. Inchy avait un Echevinage ressortissant de la baronnie ; il se composait d'un mayeur et de sept échevins renouvelés tous les 14 mois.

TABLE

DES NOTICES CONTENUES DANS CE VOLUME

Arras. — Typ. H. Schoutheer.



OGIQUE
PRINCI
'Arras
SIGNES EN
Emplacement d'A
Gaulois & Gallo Ro
Evêché
Clochers ou chefs-l
Chefs-lieux de Doyenn
Voies Romaines ou
Fondations, vestige
Objets Romains ou
Châteaux, Forteres
anciennes existants
Abbayes (d'homme
» (de femm
Prieurés
Templiers
Peulvans, Dolmen
Souterrains - Refu
Limite de Diocèse
NORD
DU
DÉPARTEMENT
SOMME
PARTEME
Beaumont
Brebières
Corbehem
VITRY
Gouy
Noyelles
Hamblain
Bellonne
Sailly
Etaing
Eterpigny
Palluel
Remy
Haucourt
Dury
Récourt
Saudemont
Epinoy
Cambrai
Villers
Cagnicourt
Baralle
Marquion
Hendecourt
Riencourt
Buissy
Inchy
Bourlon
Quéant
Pronville
Fontaine N.D.
Lagnicourt
Morchies
Graincourt
Boursies
Doignies
Havrincourt
Hermies
Bertincourt
Trescault
Haplincourt
Ruyaulcourt
Barastre
Bus
Ytres
Léchelle



